BnF Gallica

Port-Royal

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Sainte-Beuve, Charles-Augustin (1804-1869). Port-Royal. 1848.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

READ PLAIN

PORT-ROYAL

PAR

C.-A. SAINTE-BEUVE.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie,

RUE PIERRE-SARRAZIN, 12,

(Quartier de l'École de Médecine).

—

1848.

PORT-ROYAL.

1982

Renan

Z.

6589

Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, 44, rue de la Monnaie.

PORT-ROYAL

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DON
DE
M. CLOUET

PAR

C.-A. SAINTE-BEUVE.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie,

RUE PIERRE-SARRAZIN, 12.

(Quartier de l'École-de-Médecine).

—

1848.

L'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la publication du second volume de cet ouvrage a été plus long que je ne comptais, et qu'on n'avait droit d'attendre. Le public me permettra-t-il de lui expliquer en peu de mots comment cette interruption est due à plusieurs causes, et ne vient pas de la faute de l'auteur uniquement?

Lorsque j'ai commencé à m'occuper de Port-Royal, ce sujet était loin d'être à l'ordre du jour; j'ai pu, durant plusieurs années, nourrir lentement mon projet, l'approfondir, aller exposer à

Lausanne, dans un Cours, les premiers résultats de mes études, revenir à Paris rédiger mes deux premiers volumes, sans que rien indiquât l'espèce de vogue et la concurrence soudaine que j'allais y rencontrer. Mais ce second volume avait paru à peine, que la face des choses changea. L'Éloge de Pascal, que l'Académie française avait mis au concours, appelait l'attention publique sur cette partie centrale et la plus brillante du tableau dont je m'étais efforcé jusque-là de mettre en lumière les parties sombres. Plusieurs talents distingués entrèrent en lice, quand, se portant à leur tête, un de leurs juges et de leurs maîtres, un grand écrivain, et l'un des plus grands esprits de ce temps-ci, promoteur en toute carrière (c'est nommer M. Cousin), évoqua brusquement à lui la cause, entama l'œuvre avec un entrain de verve et un éclat de plume qui étaient faits pour susciter en foule les imitateurs, les contradicteurs même, et à la fois pour ralentir ceux qui ne s'attendaient point à une irruption si redoutable. Les résultats qu'on proclamait coup sur coup chaque matin étaient nouveaux, imprévus; ils ne l'étaient peut-

être pas pour ceux qui avaient de longue main étudié la matière tout-à-fait autant qu'ils le semblaient au public, et, pour tout dire, aux auteurs eux-mêmes dans le premier éblouissement de la découverte; ils étaient pourtant assez neufs et littérairement assez piquants; ils étaient surtout présentés (quand c'était M. Cousin qui parlait) avec un assez magnifique talent et dans une plénitude de langage assez au niveau des hauteurs du grand siècle pour justifier l'intérêt excité et le retentissement universel. Je sentis dès lors que le sujet au sein duquel je m'étais considéré jusque-là comme cloîtré m'échappait en quelque sorte, au moment où il devenait plus général et plus brillant, ou plutôt je compris qu'à cet endroit lumineux il ne m'avait jamais appartenu; tout ce qui est gloire, en effet, fait partie du domaine public : *Laus est publica.*

Je ne viens pas me plaindre du succès qu'a eu mon sujet; mais Port-Royal est devenu de mode, c'est là un fait; et c'est plus que je n'avais espéré, plus même peut-être que je n'aurais désiré, étant de ceux qui évitent soigneusement la foule, et qui

aiment avant tout que chaque chose demeure, s'il se peut, fidèle à son esprit. La mode, la concurrence, le bruit me semblaient plutôt des inconvénients en telle matière ; ç'avait été, dans le temps, un inconvénient pour Port-Royal lui-même ; c'en était un aujourd'hui pour l'historien. Et tout ainsi qu'au milieu de ce triomphe des *Provinciales* qui ouvrait si brillamment l'ère de la décadence, M. Singlin se rappelait, avec un inexprimable regret, l'époque plus austère et toute silencieuse de Saint-Cyran, je me rappelais à mon tour, comme l'âge d'or de mon sujet, ce jour où, au milieu d'une conversation avec M. Royer-Collard, il y a huit ou neuf ans, il s'interrompait tout d'un coup pour me dire : « Nous causons de Port-Royal ; mais savez-vous bien, monsieur, qu'il n'y a que vous et moi, en ce temps-ci, pour nous occuper de telles choses? »

Je dus, quoi qu'il en soit, m'arrêter devant le torrent, et attendre qu'il fût dégonflé pour pouvoir continuer ma marche du même pas que devant. Un autre contre-temps, qui eût semblé à de plus empressés un nouvel à-propos, se présenta

alors et me barra le chemin. La *question religieuse*, comme on disait, prit feu de toutes parts; les Jésuites furent à l'ordre du jour presque autant qu'au matin des *Provinciales* : ce n'était pas du tout mon compte pour venir parler d'eux. J'en voulais parler historiquement, froidement, comme d'une chose morte et déjà lointaine, et voilà qu'ils faisaient semblant de revivre, et qu'on faisait semblant d'en avoir peur. Le tumulte à leur sujet grossissait à vue d'œil; un pas de plus, et moi-même, en continuant, je faisais partie de ce tumulte; évidemment il y avait de quoi m'obliger à reculer : je m'étais cru dans un cloître, et je me trouvais dans un carrefour.

Il est résulté pour moi de ces diverses circonstances et des autres complications fortuites dont la vie ne manque jamais, bien des délais involontaires, un ralentissement inévitable, et, pourquoi ne pas le confesser? un certain dégoût, non pas certes pour mon cher et intime sujet, mais pour cette publicité bruyante à laquelle, portions par portions, je le voyais s'en aller en proie. J'y reviens aujourd'hui, à mon heure, dans une dispo-

sition d'esprit qui s'y retrouve conforme ; j'y reviens légèrement mortifié, ne souhaitant plus qu'une chose, achever dignement de le traiter, en étant de plus en plus vrai, sincère, indépendant, — indépendant même du sentiment profond qu'il m'inspire.

15 mai 1846.

LIVRE TROISIÈME.

PASCAL.

(SUITE.)

VIII

Dix-septième et dix-huitième Provinciales rapprochées des trois premières ; ces cinq Lettres prises à part. — Pascal jésuitique sur un point, — inexact sur quelques autres. — Sa grande variation sur la méthode de défense. — Il se rapproche finalement de Saint-Cyran. — Sa pensée sur Rome et sur le sens des Bulles. — En guerre là-dessus avec Arnauld. — Réponses *ultrà*-logiques de celui-ci.—Position fausse d'Arnauld et du Jansénisme : — les Protestants la jugent du dehors ; — Pascal la dénonce du dedans. — Indépendance absolue du Pascal des *Pensées ;* hardiesse suprême.

La quatrième Lettre Provinciale tourne droit sur les Jésuites, que l'auteur n'avait jusqu'alors atteints qu'en passant. Dans les treize Lettres qui suivent, à partir de cette quatrième, il se tient à ce nouveau sujet et s'enfonce dans leur morale de casuistes : la diversion devint dès lors le principal et détermina l'aspect dominant, le caractère définitif de l'ensemble. Si les *Provinciales* en étaient restées aux quatre premières Lettres et à cet ordre de controverse, elles ne seraient plus que comme ces pamphlets, un moment célèbres et bientôt obscurs, très recherchés et goûtés des amateurs, et ignorés des autres ; c'est par la discussion de la morale des Jésuites

qu'elles sont entrées dans le domaine public et dans la grande éloquence. Mais, avant de nous y engager, nous parlerons de la dix-septième et de la dix-huitième qui, ainsi que les trois premières, se rapportent plus ou moins aux Propositions de Jansénius. Ces cinq Lettres se détachent naturellement de toutes celles du milieu ; elles ont prêté d'ailleurs à des réponses et à des accusations contre Pascal, qui sont assez sérieuses pour qu'on les examine de près. Cela fait, nous serons plus à l'aise pour nous donner carrière avec lui dans la grande et brillante partie de son entreprise.

Quoiqu'il s'agisse des *Provinciales*, il y a lieu de demander pardon au lecteur de l'aridité et de la subtilité de ce qu'on a ici à démêler. On lit beaucoup les *Provinciales;* pourtant on en parle encore plus qu'on ne les lit, et on ne lit guère souvent ces dernières. Voltaire parlant rapidement de l'ensemble a dit : « Elles ont beaucoup perdu de leur piquant, lorsque les Jésuites ont été abolis, et les objets de leurs disputes méprisés. » Mais les choses humaines, y compris les choses théologiques, ont parfois de singuliers retours ; on se reprend, ne fût-ce que par accès, à ce qu'on croyait rejeté. Et puis, au fond, l'intérêt de cette recherche ne laisse pas d'être grand pour nous ; elle va à éclairer profondément l'opinion finale et le degré de foi de Pascal comme catholique-romain.

Pendant que Pascal poursuivait la série de ses représailles sur la morale des Jésuites, il y eut des tentatives de réponse de la part de ceux-ci ; le Père Annat avait fait, entre autres, un petit écrit intitulé *la Bonne foi des Jansénistes*, où, en rétablissant et discutant quelques-uns des textes incriminés par le terrible

railleur, il renouvelait plus formellement contre le parti en masse l'imputation d'hérésie. Ce fut donc à lui nommément que Pascal adressa ses dix-septième et dix-huitième Provinciales ; elles sont, l'une du 23 janvier 1657, et l'autre du 24 mars, c'est-à-dire d'un an après le début et l'entrée en lice.

Le Père Annat avait désigné comme étant *le Secrétaire du Port-Royal* l'auteur encore inconnu des *Provinciales* :

« Vous supposez premièrement, lui répond Pascal[1], *que celui qui écrit les Lettres est de Port-Royal.* Vous dites ensuite *que le Port-Royal est déclaré hérétique,* d'où vous concluez *que celui qui écrit les Lettres est déclaré hérétique.* Ce n'est donc pas sur moi, mon Père, que tombe le fort de cette accusation, mais sur le Port-Royal, et vous ne m'en chargez que parce que vous supposez que j'en suis. Ainsi je n'aurai pas grand'peine à m'en défendre, puisque je n'ai qu'à vous dire que je n'en suis pas, et à vous renvoyer à mes Lettres, où j'ai dit *que je suis seul*, et, en propres termes, *que je ne suis point de Port-Royal.* »

Nous savons en quel sens il est vrai que Pascal n'était point de Port-Royal : il n'y demeurait pas au moment où il écrivait toutes ses Lettres ; il n'y avait même fait que des séjours et des retraites momentanées. Il est très à croire pourtant que les deux premières furent écrites à Port-Royal des Champs[2], et que ce ne fut que pour les suivantes qu'il s'en vint loger rue des Poirées. Il était d'ailleurs en relation journalière pour son travail (est-il besoin de le répéter?) avec ces mes-

1. XVII^e Provinciale.

2. On lit dans le Recueil d'Utrecht (page 229) un petit Mémoire de M. de Pontchâteau qui débute ainsi : « Au commencement de l'année 1656, j'étois à Port-Royal des Champs. *M. Pascal, qui y étoit aussi, y commença les* PETITES LETTRES. Aussitôt après la Censure de Sorbonne, M. Arnauld sortit de Port-Royal et vint se cacher à Paris avec M. Nicole et M. Le Maître, etc. » Ce départ de M. Arnauld dut coïncider avec celui de Pascal.

sieurs, qui lui fournissaient toutes sortes de notes et en conféraient avec lui. M. de Saint-Gilles, dans ses Mémoires manuscrits (et M. de Saint-Gilles était le factotum et l'agent de cette impression), dit positivement que toutes ces Lettres ont été combinées, *relues* et *embellies* (ce dernier point seul est douteux), surtout de concert avec M. Arnauld, et aussi avec M. Nicole. Le même M. de Saint-Gilles écrit à la date du vendredi 4 août 1656[1] : « M. Singlin nous a dit en dînant avec nous, savoir avec M. Arnauld, M. Le Maître, M. Pascal, M. de Vaux Akakia et moi, que les ennemis de Port-Royal étoient fort fâchés de ce grand concours de monde qui y venoit (à l'occasion du miracle de la Sainte Épine). » Voilà le tous-les-jours de Pascal durant cette année : il dînait et vivait en compagnie de ces messieurs. S'il se croit donc en droit de soutenir qu'il n'est pas de Port-Royal à la lettre, s'il ajoute d'un ton d'assurance qu'il est *sans attachement, sans liaison, sans relation*, cela ne se peut entendre, on l'avouera, qu'en un sens quelque peu jésuitique. Si toutes les *Provinciales* étaient vraies comme cette assertion-là, il ne faudrait pas trop s'étonner que De Maistre eût mis à côté du *Menteur* de Corneille ce qu'il appelle les *Menteuses* de Pascal[2].

Celui-ci, dans ses Lettres dix-septième et dix-huitième, plaide tout-à-fait le thème qui s'intitule en style d'école la *séparabilité du droit et du fait* : ainsi il proclame que les Cinq Propositions sont bien et dûment condamnées par le pape, alléguant que cette condamnation est reçue des prétendus Jansénistes avec toutes

1. Recueil (manuscrit) de Beaubrun, tome II.

2. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, deuxième Entretien.

sortes de respects, et qu'on est prêt à la souscrire. Le seul point de dissidence et pour lequel les adversaires font tant de bruit, c'est de savoir si ces Propositions, que tout le monde condamne, sont ou ne sont pas *mot à mot* dans Jansénius : ce qui, suivant lui, devient une question de fait, non de droit ni de foi, une question indifférente sur laquelle on peut avoir tel ou tel avis, selon qu'on a lu ou qu'on n'a pas lu Jansénius, qu'on l'a lu en y trouvant les Propositions, ou en n'ayant pas le coup d'œil de les trouver ; une question enfin à propos de laquelle on peut être dans l'erreur, sans se croire le moins du monde hérétique ; car le pape et l'Église, qui sont juges de la foi, peuvent eux-mêmes se tromper sur le fait. « Dieu, établit-il en principe, conduit l'Église dans la détermination des points de la foi, par l'assistance de son esprit qui ne peut errer ; au lieu que, dans les choses de fait, il la laisse agir par les sens et par la raison qui en sont naturellement les juges. »

Il couronne ce chef-d'œuvre d'argumentation périlleuse en se donnant le plaisir de citer nombre d'exemples de papes qui se sont trompés sur des questions de fait, notamment le pape Zacharie excommuniant (ou menaçant d'excommunier) saint Virgile au sujet des antipodes, et récemment le décret de Rome proscrivant l'opinion de Galilée et le mouvement de la terre : « Ce ne sera pas cela, poursuit-il avec sa ferme ironie, qui prouvera qu'elle demeure en repos ; et si l'on avoit des observations constantes qui prouvassent que c'est elle qui tourne, tous les hommes ensemble ne l'empêcheroient pas de tourner, et ne s'empêcheroient pas de tourner aussi avec elle. » Et il finit par conclure que tout le monde étant d'accord pour condamner les Pro-

positions, et le désaccord n'étant que sur le fait de savoir si elles sont textuellement dans un certain livre, simple fait appréciable par les sens et le jugement, tout ce bruit qu'on fait dans l'Église se fait pour rien, « *pro nihilo*, mon Père, comme le dit saint Bernard. » C'est à peu près par là que Pascal conclut ses *Provinciales* : *Beaucoup de bruit pour rien*, comme dans la comédie.

Or nous qui, sans être du métier, avons pourtant assisté jusqu'ici en amateur très curieux à la formation première et aux origines du Jansénisme, nous pouvons déjà répondre à cette agréable légèreté : Jansénius, quand il méditait si au long avec Saint-Cyran *l'entreprise de Pilmot*, la grande réforme intérieure et fondamentale, savait bien qu'il y aurait beaucoup de bruit et pour beaucoup de causes.

Les adversaires à leur tour, quand ils furent revenus du premier coup de surprise (ce qui fut un peu long), ne restèrent pas sans réponse, et dans le livre intitulé *Histoire des Cinq Propositions de Jansénius* (1700), l'auteur anonyme (l'abbé Dumas) oppose à cette portion des *Provinciales* plusieurs remarques assez judicieuses. Du temps de Pascal et au moment où ses Lettres parurent, les Molinistes triomphaient ; il était juste d'entendre la défense, de prêter l'oreille à l'accusé ; et cela devint non seulement si juste, mais si agréable et si décidément victorieux, qu'il devient juste aujourd'hui d'entendre quelques réponses des adversaires, dussent-elles paraître beaucoup moins agréables.

Dans les cinq Lettres dont il s'agit (les trois premières et les XVII^e^ et XVIII^e^), l'abbé Dumas choisit une douzaine de faits principaux qu'il conteste ; nous en toucherons quelques-uns avec lui.

1° Pascal dit (Ire Lettre) que pendant les assemblées de Sorbonne, comme plusieurs des membres demandaient avec instance que, s'il y avait quelque docteur qui eût vu les Cinq Propositions dans le livre de Jansénius, il voulût bien les montrer, *on le leur avait toujours refusé*; et c'est là l'opinion ou plutôt la plaisanterie accréditée; mais ce prétendu refus, répondent les adversaires, est si peu réel que, durant tout ce commencement, les Jansénistes étaient occupés à réfuter les écrits où l'on produisait les textes mêmes de Jansénius, afin de montrer que les Cinq Propositions sont bien chez lui ou en propres termes, ou en termes équivalents. Et en effet, sans parler du reste, on trouve, au tome XIX des *OEuvres* d'Arnauld, sous le titre de *Réponse au Père Annat touchant les Cinq Propositions*, un écrit composé dès 1654, et tout rempli d'une discussion des textes de Jansénius allégués par ce Père. De plus, l'abbé de Bourzeis, janséniste au début et des plus fervents, quatre ans avant la condamnation des Propositions et au moment de la dénonciation qu'en avait faite le docteur Cornet (1649), avait examiné dans ce qu'on a appelé l'Écrit *in nomine Domini* (à cause de l'épigraphe) le vrai sens des Propositions, non sans indiquer sur chacune les endroits précis du livre de Jansénius qui s'y rapportent. Mais Pascal, lorsqu'il improvisa sa première Lettre, n'avait pas lu tout cela, et ses amis théologiens, qui lurent sa Lettre avant la publication, se gardèrent sans doute de l'en informer.

2° Pascal (XVIIIe Lettre) dit : « Je sais le respect que les Chrétiens doivent au Saint-Siége,... mais ne vous imaginez pas que ce fût en manquer que de représenter au Pape, avec toute la soumission que des enfans doi-

vent à leur Père et les membres à leur Chef, qu'on peut l'avoir surpris en ce point de fait; qu'il ne l'a point fait examiner depuis son pontificat, et que son prédécesseur Innocent X avoit fait seulement examiner si les Propositions étoient hérétiques, mais non pas si elles étoient de Jansénius. » A quoi les adversaires répondaient très pertinemment qu'il suffit de lire le préambule et la conclusion de la Bulle d'Innocent X [1] pour voir qu'on songeait tout-à-fait à Jansénius en condamnant ces Propositions. De plus, le pape Alexandre VII, qui, étant le cardinal Chigi, avait assisté et coopéré autant que personne à cet examen et à cette condamnation, en savait apparemment quelque chose; et il déclara qu'une telle assertion, par laquelle on osait avancer que les Propositions avaient été condamnées en elles-mêmes et abstraction faite du livre de Jansénius, était un *insigne mensonge*. Nous sommes en style de controverse théologique, le *mentiris* va et vient des deux côtés; mais ici il faut convenir que la réponse porte directement.

3° Pascal (XVIII^e^ Lettre), pour prouver que les Jansénistes condamnent les Propositions condamnées par le pape et dans le sens même où le pape les a condamnées, s'attache à séparer leur interprétation de celle de Calvin, à la rapprocher de celle des Thomistes, et il va jusqu'à dire : « Ainsi, mon Père, vos adversaires (les Jansénistes) sont parfaitement d'accord avec les nouveaux Thomistes mêmes, puisque les Thomistes tiennent comme eux et le pouvoir de résister à la Grâce, et l'infaillibilité de l'effet de la Grâce qu'ils font

1. Voir précédemment livre III, VI, page 513 de notre deuxième volume.

profession de soutenir si hautement. » Or, les contradicteurs remarquaient assez justement que si ç'avait été là le sentiment de M. Pascal lorsqu'il écrivait sa première et sa seconde Lettre, il n'aurait pas tant fait de railleries sur ces nouveaux Thomistes, sur leur pouvoir *prochain* ou *non prochain*, sur leur Grâce *suffisante qui ne suffit pas*; et que sans doute, en écrivant cette XVIII^e^ Lettre, il avait un peu oublié les premières qui étaient de plus d'un an auparavant.

Mais il y a mieux; sans insister davantage sur des points de détail, disons d'un seul mot que Pascal fut accusé d'avoir, peu d'années après, changé tout-à-fait d'avis sur cette question, sur le sens qu'il fallait attacher à la condamnation des Propositions par le pape, sur cette prétention de séparer le droit et le fait, et sur l'ensemble de la tactique de défense qu'on avait suivie dans cette affaire et à laquelle plus qu'aucun autre il avait participé. Ceci est devenu, sous la plume de l'abbé Dumas, un chapitre qui s'intitulerait bien : *Histoire des Variations attribuées aux théologiens de Port-Royal*. Laissons parler dans ses termes les plus nets le judicieux adversaire :

« A entendre M. Pascal dans la 17^e^ et la 18^e^ de ses Lettres, rien n'étoit plus solide ni plus clair que la distinction et la séparabilité *du fait et du droit* dans l'affaire des Cinq Propositions : il n'y avoit, selon lui, nulle contestation sur le droit, mais uniquement sur le fait : c'étoit en cela seul qu'on accusoit le Pape de s'être laissé tromper, et qu'on refusoit d'acquiescer à sa décision; M. Pascal et les Jansénistes la recevoient très sincèrement au regard du point de droit, et s'y croyoient obligés; le sens condamné par le Pape n'étoit nullement la doctrine de la Grâce efficace par elle-même; cette doctrine étoit reconnue orthodoxe de tout le monde, jusque dans Rome et même des Jésuites. C'est ce qui sert de fondement à ces deux Lettres, et d'où M. Pascal prend occasion d'accuser le P. Annat et les Jésuites *de passion, de malignité, de fourberie et de violence* contre les Jansénistes.

« Mais il passa quelque temps après à l'extrémité opposée, qui étoit de

croire que le sens de Jansénius, qu'il ne distinguoit point du sens de la Grâce efficace par elle-même, avoit effectivement été condamné par les Constitutions des Papes ; que c'étoit néanmoins une vérité de foi, laquelle il n'est pas permis d'abandonner ; qu'ainsi les Papes, en la condamnant, s'étoient trompés, non sur le fait, mais sur le droit même. De là M. Pascal concluoit qu'il étoit impossible, en cette occasion, de séparer le fait d'avec le droit ; que la signature des défenseurs de Jansénius étoit trompeuse, à moins qu'ils n'y protestassent expressément de ne vouloir point condamner ce sens-là ; et qu'enfin ils ne pouvoient pas en conscience faire autrement. »

Cette observation des adversaires est parfaitement fondée, et l'on a les pièces qui la démontrent. Lorsqu'on voulut faire signer le Formulaire aux religieuses de Port-Royal en 1661, Pascal se trouva d'un tout autre avis qu'Arnauld, Nicole et la plupart de ces messieurs[1]. Dans un Ecrit où il maintenait contre eux son opinion, il s'exprimait ainsi :

« Toute la question d'aujourd'hui étant sur ces paroles : *Je condamne les Cinq Propositions au sens de Jansénius, ou la doctrine de Jansénius sur les Cinq Propositions*, il est d'une extrême importance de voir en quelle manière on y souscrit.

« Il faut premièrement savoir que, dans la vérité des choses, il n'y a point de différence entre condamner la doctrine de Jansénius sur les Cinq Propositions, et condamner la Grâce efficace, saint Augustin, saint Paul, etc., etc. C'est pour cette seule raison que les ennemis de cette Grâce s'efforcent de faire passer cette clause.

« Il faut savoir encore que la manière dont on s'y est pris[2] pour se défendre contre les décisions du Pape et des Évêques qui ont condamné cette doctrine et ce sens de Jansénius, a été tellement subtile, qu'encore qu'elle

1. Il y eut alors deux moments qu'il ne faut pas confondre : en mai 1661, Pascal, qui passait pour avoir prêté sa plume à un *premier* Mandement des vicaires-généraux du cardinal de Retz, était d'avis que, sous cette forme, on signât ; en novembre de la même année, lors du *second* Mandement, il jugea que, dans les termes nouveaux, on ne le pouvait plus. Tout cela sera expliqué plus loin en détail, au chapitre XVIII.

2. Le manuscrit (T. 2199) de la Bibliothèque Mazarine, où se trouve reproduit ce petit Écrit de Pascal, offre quelques variantes avec le texte qu'a publié Bossut. Je soupçonne ce dernier d'avoir un peu corrigé et rajeuni son auteur. On lit dans le manuscrit de la Mazarine : « La manière dont on *s'est pris* pour se défendre, etc. »

soit véritable dans le fond, elle a été si peu nette et si timide, qu'elle ne paroît pas digne de vrais défenseurs de l'Église.

« Le fondement de cette manière de se défendre a été de dire[1] qu'il y a dans les expressions un fait et un droit, et qu'on promet la créance pour l'un et le respect[2] pour l'autre.

« Toute la dispute est de savoir s'il y a un fait et un droit séparé, ou s'il n'y a qu'un droit ; c'est-à-dire si le sens de Jansénius, qui y est exprimé, ne fait autre chose que marquer le droit.

« Le Pape et les Évêques sont d'un côté et prétendent que c'est un point de droit et de foi, de dire que les Cinq Propositions sont hérétiques au sens de Jansénius ; et Alexandre VII a déclaré dans sa Constitution que, *pour être dans la véritable foi, il faut dire que les mots de* SENS DE JANSÉNIUS *ne font qu'exprimer le sens hérétique des Propositions*, et qu'ainsi c'est un fait qui emporte un droit, et qui fait une portion essentielle de la profession de foi, comme qui diroit : *le sens de Calvin sur l'Eucharistie est hérétique ;* ce qui, certainement, est un point de foi.

« Et un très petit nombre de personnes qui font à toute heure des petits Écrits volants[3], disent que ce fait est de sa nature séparé du droit.

« Il faut enfin remarquer que ces mots de *fait* et de *droit* ne se trouvent ni dans le Mandement, ni dans les Constitutions, ni dans le Formulaire, mais seulement dans quelques Écrits qui n'ont nulle relation nécessaire avec cette signature ; et, sur tout cela, examiner la signature que peuvent faire en conscience ceux qui croient être obligés en conscience à ne point condamner le sens de Jansénius.

« Mon sentiment est, pour cela, que comme le sens de Jansénius a été exprimé dans le Mandement, dans les Bulles et dans le Formulaire, il faut nécessairement l'exclure formellement par sa signature, sans quoi on ne satisfait point à son devoir...

« ..... D'où je conclus que ceux qui signent purement le Formulaire, sans restriction, signent la condamnation de Jansénius, de saint Augustin, de la Grâce efficace.

« Je conclus, en second lieu, que qui excepte la doctrine de Jansénius en

1. Mais qui l'a dit mieux que vous-même dans les dernières *Provinciales ?*

2. Pascal, dans les *Provinciales*, ne disait pas tout-à-fait qu'on dût avoir du *respect* pour le fait ; il réclamait sur ce point une réserve assez peu respectueuse, le doute ou l'indifférence, le droit pour chacun d'en juger d'après ses sens. Ces mots de *respect pour le fait* avaient été introduits depuis ; pourtant la doctrine de la *séparabilité du fait et du droit* y menait ; du moment qu'on accordait la croyance pour l'un, on ne pouvait guère promettre moins que du respect pour l'autre.

3. Mais qui donc là-dessus a fait mieux que Pascal de ces *petits Écrits volants* qui ont *volé* jusqu'à nous ? qui les avait mis plus en honneur et en vogue à Port-Royal ?

termes formels, sauve de condamnation et Jansénius et la Grâce efficace.

« Je conclus, en troisième lieu, que ceux qui signent en ne parlant que de la foi, n'excluant pas formellement la doctrine de Jansénius, prennent une voie moyenne qui est abominable devant Dieu, méprisable devant les hommes, entièrement inutile à ceux qu'on veut perdre personnellement. »

Que Pascal ait varié, il n'est plus possible d'en douter après une telle déclaration. Il devient évident que cette manière de séparer dans la défense le droit et le fait, d'admettre la condamnation doctrinale pour légitime et de n'excepter que la vérification matérielle du fait dans Jansénius, lui paraissait, quatre ans plus tard, une faible et petite tactique, qui n'avait servi qu'à embarrasser et qu'on avait eu tort de suivre. Et qui pourtant avait plaidé plus que lui et par une argumentation plus habile pour cette distinction du droit et du fait? qui s'était plus appliqué et avait mieux réussi un instant à montrer comme praticable ce défilé qu'il traite ici de Fourches Caudines?

L'accusation contre Pascal serait donc fondée, je le répète; mais je me hâte d'ajouter que je ne fais pas de ce changement matière à accusation. Voici comme j'entends le tout et comme je l'explique.

Pascal, encore nouveau à Port-Royal, excité par l'affaire d'Arnauld, par le danger de ses amis et le triomphe insolent des persécuteurs, s'engagea d'occasion dans les *Provinciales* où, tout d'abord et au courant de la plume, il eut tout à créer, son style, sa façon, sa connaissance théologique, son érudition qu'il n'avait jamais tournée en ce sens [1]; il réussit du premier coup,

1. M. d'Etemare, l'un des Jansénistes les plus considérables du XVIII^e^ siècle, aimait à raconter qu'un jour Pascal et le Père Thomassin de l'Oratoire conférèrent pendant deux heures; et au sortir de là le Père Thomassin disait : « Voilà un jeune homme qui a bien de l'esprit, mais qui est bien ignorant. » — Et

il alla ; l'ardeur, le besoin du succès, le train de la plume, l'applaudissement des amis le guidèrent ; il fit flèche de tout bois en ce moment pressant. Plus tard, après quatre années de solitude, de prière, de lecture assidue de l'Écriture, de préparation à son grand ouvrage apologétique, la persécution recommençant, il était autre, et son génie, encore aiguisé d'intérieure vertu, pénétrait à fond la question. Il ne s'arrêtait pas, comme l'éternel Arnauld, dans les ambages logiques et dialectiques. Il vit à nu ce qui était, il vit qu'on avait faibli, biaisé, usé de tactique, là où il eût fallu dire *non* en face. Sa sublime sœur, religieuse à Port-Royal, en mourant victime de son pur amour pour la vérité (octobre 1661), lui enfonça, on peut le croire, un dernier trait, un regret d'avoir visé à l'accommodement humain. Il ne se repentit pas des *Provinciales*, il ne les rétracta pas ; on a sa réponse là-dessus : « On m'a demandé si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'étois à les faire, je les ferois encore plus fortes[1]... » C'est en ce sens plus énergique qu'il avait changé ; en répondant ainsi, il songeait surtout à ses Lettres agressives contre les Jésuites et disait que, si c'était à recommencer, il les ferait plus *fortes* ; s'il avait songé à la portion dont nous avons seulement parlé jusqu'ici et que l'autre efface, à ses explications purement défensives du Jansénisme, il aurait dit : « Si c'étoit à recommencer, *je les ferois plus franches.* » Pascal, en

Pascal, une fois le dos tourné, se prit à dire : « Voilà un bonhomme qui est terriblement savant, mais qui n'a guère d'esprit. » — Le Père Thomassin se trouvait en effet à la maison de Saint-Magloire à cette époque des *Provinciales*.

1. *Recueil de plusieurs pièces*, etc. (Utrecht, 1740), page 279.

persévérant, et par l'entière force de son génie chrétien, avait retrouvé, ressaisi l'esprit de Saint-Cyran, cet esprit interrompu dans Port-Royal, duquel il s'était tant départi lui-même dans les *Provinciales*, et qui ne se continuait que brisé, affligé chez M. Singlin, mêlé d'embrouillements chez le digne M. de Barcos, ou sans voix assez puissante chez Lancelot et quelques autres. Pascal l'avait retrouvé net, ainsi que l'esprit de conduite qu'il aurait fallu dès l'abord tenir. Ce petit Écrit que nous venons de citer de lui, sur la Signature, est remarquablement analogue à ces plaintes que laisse échapper le bon Lancelot, cet humble Élisée de Saint-Cyran, Lancelot *qui avait connu Joseph* [1] :

« Peut-être aussi que la manière dont on a agi pour défendre la vérité n'a pas été assez pure, et que les moyens qu'on y a employés ont été ou trop précipités, ou trop peu concertés, ou même trop humains; au lieu que... l'on gâte quelquefois plus les affaires de Dieu en se remuant trop qu'en demeurant en un humble repos, dans lequel on auroit plus de soin de relever sa confiance vers lui par de fréquentes prières. L'on peut aussi ajouter que l'on n'est pas même demeuré dans les termes marqués par M. de Saint-Cyran, en se contentant de faire voir que la doctrine que l'on suivoit n'étoit pas de M. d'Ypres, mais de saint Augustin. On a cru qu'il étoit plus sûr de se jeter dans la *distinction du droit et du fait*, pour laquelle on a combattu durant dix ou douze ans [2], y mêlant en même temps les *chimères des Thomistes*, que M. d'Ypres avoit voulu éviter; ce que M. de Barcos n'a jamais pu ap-

1. Nous avons déjà cité ces paroles au tome II, page 127 ; mais elles reviennent ici naturellement et plus au complet; elles donnent la clef des deux époques distinctes au sein de Port-Royal. Lancelot vieux, dans une lettre du 24 janvier 1684 à la mère Angélique de Saint-Jean, sur la mort de M. de Saci, partage le monde de Port-Royal en deux classes : ceux, de moins en moins nombreux, qui sont *du temps de M. Du Verger*, et ceux qui, venus depuis, *n'ont point connu Joseph*.

2. Lancelot commença ses *Mémoires* vers le mois d'octobre 1663 ; en supposant ce passage écrit en 1664 , cela donne en effet *douze* ans depuis les démarches à Rome des docteurs augustiniens, Saint-Amour et consorts, pendant l'année qui précéda la Bulle d'Innocent X ; ce furent ces démarches qui engagèrent le Jansénisme dans ce que je ne puis m'empêcher de regarder avec Lancelot comme une voie équivoque (voir précédemment, tome II, page 514).

prouver, se croyant trop bien informé des intentions de M. d'Ypres et de son oncle pour les abandonner dans un point de cette importance. Ce n'est point à moi à me rendre juge entre de si grands hommes ; la postérité en jugera mieux que personne. Je raconte les faits comme un historien qui doit être fidèle pour rendre honneur à la vérité. J'avoue au moins qu'il est difficile de se persuader, ou que M. d'Ypres, qui avoit lui-même pris ces mesures-là pour éviter toutes les contestations, n'eût pu juger de la véritable manière de soutenir son ouvrage, ou que M. de Saint-Cyran, qui avoit tant de lumières, eût manqué en ce point, ou que nous eussions pu être réduits à un état moins favorable en suivant cette voie-là, que de voir la Signature dans l'Église, le livre de M. d'Ypres flétri à Rome, l'exclusion de la Faculté pour les docteurs, et la perte de la maison de Port-Royal de Paris [1]. »

Ainsi Pascal en était revenu de son côté à l'idée de l'humble Lancelot, mais il l'exprimait selon sa nature, d'un ton autrement énergique et impétueux. Il en faut juger tout aussitôt par quelques-unes de ses *pensées* conformes au manuscrit, et par conséquent plus complètes dans leur incomplet que ce qui avait été publié avant ces derniers temps [2] ; il est aisé d'y suivre à travers la marche abrupte le train de l'idée fondamentale :

« Toutes les fois que les Jésuites surprendront le Pape, on rendra toute la Chrétienté parjure.

« Le Pape est très aisé à être surpris à cause de ses affaires et de la créance qu'il a aux Jésuites ; et les Jésuites sont très capables de le surprendre à cause de la calomnie. » —

« S'ils ne renoncent à la probabilité, leurs bonnes maximes sont aussi peu saintes que les méchantes ; car elles sont fondées sur l'autorité humaine, et ainsi, si elles sont plus justes, elles seront plus raisonnables, mais non pas plus saintes. Elles tiennent de la tige sauvage sur quoi elles sont entées.

« — Si ce que je dis ne sert à vous éclaircir, il servira au peuple.

1. *Mémoires* de Lancelot, tome I, pages 214 et suiv.

2. Je les cite, sauf une ou deux variantes, d'après l'édition de M. Faugère : avant que cette édition eût paru, je les avais déjà citées à Lausanne, dans mon Cours de 1837-1838, car je possède un petit manuscrit des *Pensées* dont M. Faugère a bien voulu tenir compte dans son édition, et qui m'avait appris sans tant d'effort, et avant ce grand bruit de découvertes, à peu près tout ce qui m'était utile pour mon objet.

« — Si ceux-là se taisent, les pierres parleront.

« — Le silence est la plus grande persécution. Jamais les Saints ne se sont tus. Il est vrai qu'il faut vocation ; mais ce n'est pas des arrêts du Conseil [1] qu'il faut apprendre si l'on est appelé, c'est de la nécessité de parler. Or, après que Rome a parlé et qu'on pense qu'elle a condamné la vérité, et qu'ils l'ont écrit, et que les livres qui ont dit le contraire sont censurés, il faut crier d'autant plus haut qu'on est censuré plus injustement et qu'on veut étouffer la parole plus violemment ; jusqu'à ce qu'il vienne un Pape qui écoute les deux parties et qui consulte l'antiquité pour faire justice.

« Aussi les bons Papes trouveront-ils toute l'Église en clameurs [2]. » —

« Si mes Lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le Ciel.

« *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello* [3].

« Vous-mêmes êtes corruptibles.

« J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant condamné ; mais l'exemple de tant de pieux écrits me fait croire au contraire. Il n'est plus permis de bien écrire.

« Tant l'Inquisition [4] est corrompue ou ignorante !

« — Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes.

« — Je ne crains rien, je n'espère rien. Les Évêques ne sont pas ainsi. Le Port-Royal craint, et c'est une mauvaise politique... »

« Je ne crains pas même vos censures [5]... »

1. Ceci donne la date de ces *pensées*, qui sont postérieures à l'arrêt du Conseil d'Etat qui condamna la traduction latine des *Provinciales* en septembre 1660 ; ainsi c'est bien des pensées finales de Pascal qu'il s'agit ici.

2. Domat, l'ami intime de Pascal, et qui suivit son opinion dans tous ces débats, s'écriait souvent : « N'aurai-je jamais la consolation de voir un pape chrétien dans la chaire de saint Pierre ! »

3. De telles pensées font plus que contre-balancer celle-ci, qui ne se trouve pas dans les premières éditions de Pascal et que Desmolets publia en 1728 (*Continuation des Mémoires de Littérature*, tome V, partie II, 319) : « Le Pape est (le) premier. Quel autre est connu de tous ? quel autre est reconnu de tous, ayant pouvoir d'influer (M. Faugère lit : *d'insinuer*) par tout le corps, parce qu'il tient la maîtresse-branche qui influe (*s'insinue*) partout ? » Pascal, du moins à partir de 1660, mettait volontiers la cognée à cette *maîtresse-branche*. — Il y a une terrible parole de Luther : il disait qu'il devrait y avoir contre la Papauté une langue à part dont tous les mots fussent des coups de foudre. Dans les plus fortes de ces paroles finales de Pascal et de Saint-Cyran, le coup de foudre nulle part n'a éclaté ; mais, en écoutant bien, ne semble-t-il pas qu'on l'entende sourdement gronder dans le nuage ?

4. Le tribunal de Rome ainsi nommé.

5. Je supprime sur cette fin ce qui n'est pas assez clair. Quoi qu'il en soit, le sentiment qu'exprime ici Pascal en son nom privé : *Je ne crains rien*... rentre

A travers quelques ellipses, quelques obscurités de détail, il n'y a pas moyen, dans cette suite de pensées, de se méprendre sur la nature et la force du sens. Tout cela est digne de Saint-Cyran pour l'esprit, pour le ton, — digne de celui qui s'écriait à l'arrivée de la Bulle d'Urbain VIII qui prohibait le livre de Jansénius : « *Ils en font trop, il faudra leur montrer leur devoir !* » Seulement, lui le grand directeur, il aurait ordonné, il aurait conduit ; Pascal, simple solitaire, restait ferme, parlait ferme, mais pour son propre compte. Pourquoi Pascal n'a-t-il pas connu Saint-Cyran ? Comme on se figure bien ces deux génies doublés l'un par l'autre, et Pascal lui-même y gagnant !

Nous touchons là à nu, au sein de Pascal, comme nous l'avons fait chez Jansénius en personne et chez Saint-Cyran, le point fondamental par où le Jansénisme s'est le plus séparé d'avec Rome et s'est le plus rapproché d'une rupture décisive. Aucun des autres Jansénistes, à mon sens, n'est allé aussi loin sur ce point et, pour ainsi dire, ne s'est avancé aussi au bord de la rupture que ces trois esprits supérieurs, tellement qu'on a peine à prévoir ce qui serait advenu de leur confession avouée, s'ils avaient vécu un peu davantage.

bien dans celui de la XVII^e^ Provinciale : « Ainsi, mon Père, j'échappe à toutes vos prises. Vous ne pouvez me saisir, de quelque côté que vous le tentiez. Vous pouvez bien toucher le Port-Royal, mais non pas moi... » Pascal, en effet, eut toujours, même dans sa liaison avec Port-Royal, une position à part, indépendante, qui tenait un peu à la conscience secrète de sa supériorité, à sa fierté native de génie, et aussi à ses habitudes antérieures d'homme du monde, d'*honnête homme* ; il restait le solitaire-*amateur* par excellence. — Ceci peut corriger ce que nous avons dit précédemment page 11 ; quand Pascal affirmait si haut qu'il n'était pas de Port-Royal, c'est qu'il sentait qu'à la rigueur il pouvait se passer d'en être.

Tous les autres Jansénistes, Arnauld en tête, ont été plus ou moins inconséquents, sans vue d'ensemble, et associant, moyennant l'appareil logique, toutes sortes de contradictions. Jansénius, Saint-Cyran et Pascal, au contraire, n'ont pas été inconséquents; ils ne sont pas allés jusqu'au bout, voilà tout ce qu'on peut dire. Mais sur leur chemin ils ont toujours marché ferme et droit; à un certain moment, tout au bord, ils se sont arrêtés. Quelques instants de plus, et qu'auraient-ils fait? Seraient-ils restés campés obstinément en cette position escarpée, et l'auraient-ils pu? auraient-ils rétrogradé? auraient-ils franchi le ravin? Nul ne le peut dire, car la mort (coïncidence singulière!) les prit juste tous les trois sur le temps de cette extrémité.

Pour ce qui est de Pascal, Arnauld essaya de le réfuter et de lui prouver que les papes Innocent X et Alexandre VII, par ces mots de *sens de Jansénius*, n'avaient pu vouloir condamner la Grâce efficace au sens de saint Augustin, de saint Paul; et il en tirait la conclusion qu'on pouvait signer en conscience, puisqu'on était sûr de ce sens déterminé qu'avait en vue le pape, lequel ne se trompait qu'en l'attribuant à tort à Jansénius et en le spécifiant à faux de son nom. Ainsi Arnauld plaidait l'orthodoxie du pape, que *niait* Pascal : c'est ce que toutes les explications jansénistes ont vainement essayé d'obscurcir [1]. Les écrits par lesquels Arnauld voulut réfuter Pascal furent pour la première fois imprimés par Quesnel, qui répondait, en 1696, au calviniste Melchior Leydecker, auteur d'une *Histoire de Jansénius et du Jansénisme* en latin.

1. Voir la *Préface historique* du tome XXI, in-4°, des OEuvres d'Arnauld, pages CXXIX et suivantes, et tome XXII, pages 729, etc.

Leydecker, comme les écrivains de son bord, soutenait qu'en condamnant les Cinq Propositions Rome avait condamné le vrai sens de saint Augustin et de saint Paul sur la Grâce efficace, et qu'elle constituait par cette décision toute l'Église catholique romaine en état de pélagianisme ou de semi-pélagianisme. Pascal ne pensait guère autrement, ce semble, quand il osait dire qu'il suffisait d'un pape surpris par les Jésuites pour rendre *toute la Chrétienté parjure*. Quesnel, vrai disciple d'Arnauld, par suite de cette même inconséquence quasi chevaleresque qui, proscrit, lui faisait défendre la souveraineté des rois contre les maximes de la souveraineté du peuple, Quesnel publia contre Leydecker la *Défense de l'Église romaine*, se faisant fort de prouver que, même en condamnant les Cinq Propositions, les papes n'avaient point eu l'idée de condamner la doctrine de la Grâce. Il faut l'entendre plaider cette cause de l'*Augustinianisme* des pontifes; jamais avocat ne fut plus intrépide, une fois son parti pris; c'est un *à plus forte raison* continuel : « *Quand Innocent X a fait sa Bulle contre les Cinq Propositions, il n'a rien fait pour l'école de Molina... Si le pape Alexandre VII a fait quelque chose par sa Bulle qui paroisse avoir servi aux desseins des PP. Jésuites, cela ne fait rien dans le fond...* » Passe encore quand il en est au pacifique Clément IX et à Innocent XI qui véritablement y prête; surtout il ne tarit pas au sujet de l'orthodoxie augustinienne du pape alors vivant, Innocent XII, *véritable ange de paix*. Je ne sais pourtant comment il se serait tiré, quelques années plus tard, de Clément XI et de la Bulle *Unigenitus* qui allait encore une fois trancher cette question de l'*Augustinianisme* de Rome.

Cette obstination à savoir mieux que les papes ce que ceux-ci pensent et définissent est la thèse favorite des Jansénistes à partir d'Arnauld, et cela deviendrait décidément plaisant, si ce n'est que la plaisanterie emploie des armes trop sérieuses.

Le résumé de ce livre de Quesnel et de tant d'autres se peut faire ainsi sous forme abrégée :

« Quoi ! l'on me dit que je ne suis pas de cette maison, que le Chef m'en veut mettre dehors et qu'il vient de le déclarer tout haut. Injure et moquerie! Est-il vrai, monsieur, que vous me maltraitiez? Ils le disent. Serait-il possible ? Ils plaisantent. Vous me le diriez, vous me le répéteriez en face vous-même, que je n'en croirais pas un mot :

. . . . . A tel point
Que vous-même, monsieur, je ne vous en crois point [1].

Vous avez beau employer en public certains mots dont on ne vous a pas bien appris la valeur [2], le fond de votre pensée m'est connu, et ce fond où je lis est pour moi. Quoi que vous disiez, quoi que vous fassiez, je sais

1. Dorine dans *Tartufe*.

2. Je ne charge pas : Arnauld, en croyant marquer son respect au pape, ne disait pas autre chose ; il supposait que dans l'esprit du pape ces mots : *le sens de Jansénius*, qu'on déclarait condamner, ne signifiaient raisonnablement qu'un certain sens que *se figurait le pape*, et non pas le vrai sens de cet auteur, et il usait, sans rire, de la similitude suivante : « Il pouvoit être que celui qui disoit que le Parlement étoit plein d'*hémisphères du Mazarin*, s'imaginât, en effet, par un égarement d'esprit, que le Parlement étoit plein de moitiés de sphères appartenantes au Cardinal. Mais, *parce qu'il étoit infiniment plus probable qu'il abusoit de ce mot* et qu'il ne concevoit par là que des *Émissaires*, tout le monde le jugea ainsi, et personne ne s'arrêta à cette autre pensée ridiculement possible. » (Tome XXI!, page 805, et aussi page 751.) Ainsi ces mots *sens de Jansénius*, dans la bouche du pape, étaient, selon Arnauld, une pure inadvertance de cette force-là, une simple *impertinence* de termes, et il était permis d'adhérer en s'arrêtant au sens raisonnable et en rectifiant tout bas le quiproquo : — le tout pour faire acte de plus de respect envers le pontife.

que je suis de votre avis, que vous êtes du mien, et j'y reste. Je reste chez vous, monsieur, fût-ce malgré vous. »

C'est là, sauf le ton, ce que disent du pape, et au pape qui les condamne, Quesnel, Arnauld et les autres. Si c'était par habileté, par tactique politique, je le concevrais encore; mais je le crains pour eux, c'était conviction entêtée : en ce cas, qu'on me passe le mot : *C'est bête !*

J'aime mon sujet, je le révère, mais j'y habite depuis des années et j'ai eu le temps d'en faire le tour : j'en sais les côtés faibles et bornés, et, comme rien ne m'oblige à les dissimuler, je les dénonce. Ce que je tiens surtout à observer dans les principaux de ces caractères, c'est, à côté de la supériorité morale, celle de l'esprit, s'il se peut, la portée des vues. Très peu d'hommes à Port-Royal et dans tout le Jansénisme ont eu cette portée de coup d'œil, et je les compte.

Trois en tout et pour tout : Saint-Cyran, Jansénius et Pascal. C'est la génération vraiment grande.

Arnauld avait l'esprit puissant, vigoureux, admirable à manœuvrer en champ clos, mais de toutes parts borné et barré en ses perspectives.

Nicole avait l'esprit fin, délié, d'une dialectique lucide et agréable, mais il ne démêlait bien les choses que de près.

Ce sont les deux plus actifs de la seconde génération, de laquelle Arnauld est proprement le père et l'oracle.

Quesnel, qui, à son tour, devint comme le père de la troisième génération, renchérit encore sur les inconvé-

nients d'Arnauld en même temps qu'il participa de ses vertus morales.

Les Protestants, éclairés par l'intérêt de leur cause, se tuaient à dire à Quesnel et à Arnauld : « Vous avez beau faire, vous perdez vos forces à nous injurier, car vous êtes plus ou moins des nôtres. Relisez Saint-Cyran : il voulait réformer l'Église, il avait certains grands principes communs avec nous ; il pensait que l'Église catholique romaine avait erré tout entière depuis plusieurs siècles quant au dogme et quant aux mœurs, et qu'elle errait encore de son vivant : *cela est marqué dans ses écrits en caractères de lumière et de feu*. Vous devriez être du même sentiment, monsieur Quesnel ; *vous combattez contre vos propres lumières*, monsieur Arnauld [1]. Mais, encore un coup, vous avez beau faire ; bon gré mal gré, vous voilà hérétiques tout comme nous ; on vous chasse, sortez avec nous ; vous êtes bien et dûment condamnés selon les règles de Rome [2]. »

De son côté, Pascal n'avait pas dit à Arnauld autre chose, si ce n'est : « Vous êtes et nous sommes bien et dûment condamnés dans les formes, mais l'esprit de cette condamnation est un esprit de mensonge ; tout biais qui mène à s'y soumettre est un acte de lâcheté et de prévarication, et mérite qu'on le flétrisse de son vrai nom, comme *abominable devant Dieu et méprisable*

1. Voir Jurieu dans son livre intitulé : *L'Esprit de M. Arnauld*, tome I, pages 8, 238, etc., etc. Jurieu l'*injurieux* (comme dit Voltaire) se trompait en mettant en doute la parfaite sincérité d'Arnauld ; il accordait trop à ses lumières et faisait tort à son cœur.

2. « Et cur non nobiscum egrediuntur diu Viri optimi, a Papis damnati, a Jesuitis afflicti, pressique intolerabili jugo quod conscientiæ libertatem non permittit? » (Melchior Leydecker, *de Jansenii Vita et Morte*, lib. III, cap. x.)

devant les hommes. » — Et s'il ne concluait pas en disant : *sortons !* il avait pour mot d'ordre : Tenons-nous ferme et *crions !*

De sorte que Pascal, abandonnant la tactique de ses dix-septième et dix-huitième Provinciales et se rendant compte enfin de la situation, l'envisageant avec toute la lucidité et la franchise de son intelligence, l'exprimant avec toute la concision et la véhémence de sa parole, Pascal n'hésitait pas à confesser bien haut combien la Chrétienté catholique, presque tout entière, était engagée par son Chef dans des voies selon lui parjures, c'est-à-dire qu'il soutenait contre Arnauld sur ce point et à l'égard de Rome un coin précisément de la même thèse (sauf conclusion) que le calviniste Melchior Leydecker devait soutenir plus tard contre Quesnel ; et Quesnel, pour compléter sa réfutation de Leydecker, n'avait rien de mieux à faire que de publier la réfutation qu'Arnauld avait opposée autrefois à l'opinion de Pascal.

Au reste, ces deux écrits d'Arnauld sont, il faut le dire, vraiment pitoyables, et font honte au bon sens à force d'appareil logique. Il procède par maximes : *première Maxime, seconde Maxime*, etc., etc.; il arrive ainsi jusqu'à *onze*, dont les deux dernières sont générales et servent de fondement à toutes les autres. Il applique cet échafaudage à la question qu'il en étouffe; on y perd tout le droit sens et le vif de la réalité. En examinant ensuite un écrit de Domat qui avait répondu au nom et sous les yeux de son ami Pascal trop malade pour prendre la plume, Arnauld procède de la sorte : *Premier défaut général de cette Réponse, second défaut général*, et il arrive intrépidement jusqu'au *huitième défaut*

général. Ce sont là les faiblesses et les débauches d'esprit du grand docteur [1].

Arnauld s'étonnait dans cette seconde Réponse que la première n'eût pas été bien comprise de ses contradicteurs. Lorsque, bien des années après, il engagea sa célèbre guerre avec Malebranche, celui-ci se plaignait également de n'avoir pas été bien compris de M. Arnauld : sur quoi Boileau lui disait : « Et qui donc voulez-vous qui vous entende, mon Père, si M. Arnauld ne vous entend pas? » On eût été plus fondé encore à dire, dans le cas présent, à l'illustre argumentateur : « Et qui donc voulez-vous qui comprenne votre appareil logique, si M. Pascal ne l'a pas compris? »

Ce que je prétends ici conclure et qui est capital à mon sens sur la pensée définitive de Pascal, c'est que, comme Saint-Cyran et comme Jansénius, tout-à-fait catholique et anti-calviniste par sa façon d'entendre les sacrements et particulièrement l'Eucharistie, il se rapprochait des plus opposés à Rome sur la doctrine de la Grâce, sur l'interprétation et la qualification qu'il donnait aux sentences des pontifes, et qu'après tout sa manière finale d'entendre l'Église lui permettait, sous le coup de la mort [2], de dire *non* au pape, et de le croire ou même de le proclamer instrument direct et prolongé de mensonge.

Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello!

Cet éclaircissement qui ne va guère, j'en suis cer-

1. Nicole qui, dans ce débat, prêta la main à Arnauld, comme Domat à Pascal, a fait de ce dernier une Réfutation aussi, qui est bien subtile. (Voir le manuscrit, T. 2199, Bibliothèque Mazarine.)

2. Cette polémique avec Arnauld est de la fin de 1661 et du commencement de 1662 : Pascal mourut en août 1662.

tain, au-delà du Pascal des *Pensées*, qui ne lui surimpose rien, qui outre-passe toutefois celui des *Provinciales*, cet éclaircissement une fois obtenu, nous sommes plus à l'aise pour rentrer dans l'examen des petites Lettres, et de leur portion la plus célèbre et la plus accréditée.

IX

Les *Provinciales* à partir de la quatrième ; revanche sur la Bulle. — Conseils en sens divers ; la lecture d'Escobar décide Pascal. — Génie de celui-ci ; ses limites ; — *moral* avant tout. — Le Père Casuiste des *Provinciales* ; Alain du *Lutrin*. — Pascal semi-dramatique ; art du dialogue. — Critiques littéraires du P. Daniel ; elles portent peu. — Adresses et finesses véritables. — Le *pistolet* du Casuiste. — Instant où le jeu cesse. — Une qualité absente chez Pascal.

A partir de la quatrième Lettre, Pascal, qui semblait tout occupé d'expliquer au public les matières de la Grâce, changea de route, en prit une plus large, et entra tout droit et brusquement dans la morale des Jésuites. Ceux-ci y ont vu un profond calcul et une tactique profonde. Le Père Daniel, dans ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, après un exposé de la situation critique à laquelle était réduit en ce moment le parti janséniste, continue en ces termes[1] :

« En un mot, jamais parti n'avoit été plus malmené et plus accablé par les Puissances ecclésiastiques et par les Puissances séculières, lorsque ces habiles gens firent changer tout-à-coup la scène ; et, au moment que les uns les plaignoient, que les autres les blâmoient, et que quelques-uns leur in-

1. Page 14.

sultoient, ils se firent les acteurs d'une comédie qui fit oublier aux spectateurs tout ce qui venoit de se passer. Ils donnèrent le change au public presque sans qu'il s'en aperçût, et le firent prendre aux Jésuites, sur lesquels ils rabattirent tout court après avoir d'abord fait semblant d'en vouloir à la Sorbonne. Ils les mirent sur la défensive et les poussèrent si vivement qu'ils s'attirèrent les applaudissements d'une grande partie de ceux qui n'avoient pour eux, un peu auparavant, que des sentiments d'indignation... »

Le fait est que les *Provinciales* se peuvent exactement considérer comme la contre-partie et les représailles de l'affaire de Rome, de cette affaire de la Bulle dans laquelle les Députés avaient été joués sous main, avec applaudissements et congratulations en sus, et cela, comme disait Retz, *dans un pays où il est moins permis de passer pour dupe qu'en lieu du monde*[1]. Les *Provinciales* en furent la revanche gagnée à Paris, c'est-à-dire en un pays où l'on a tout, si l'on a pour soi les rieurs et la gloire.

On se tromperait fort pourtant en supposant que le calcul soit entré pour beaucoup dans ce choix de la bonne veine, et qu'un hasard heureux, un de ces hasards qui n'arrivent qu'à ceux qui en savent profiter, n'y ait pas aidé avant tout :

« Quoi qu'il en soit, dit toujours le Père Daniel[2], on prétend que, quelque grand qu'eût été le succès de la quatrième Lettre, le chevalier de Méré conseilla à Pascal de laisser absolument la matière de la Grâce dont elle traitoit encore, quoique par rapport à la morale, et de s'ouvrir une plus grande carrière. »

Nicole, dans son *Histoire des Provinciales*[3], raconte la chose sans donner le nom des personnes, mais avec plus de développement :

1. Voir précédemment, tome II, page 512.
2. Page 18.
3. En tête de la traduction latine qu'il a donnée des *Provinciales* sous le nom de Wendrock. — Cette préface latine de Nicole a été ensuite traduite en français par mademoiselle de Joncoux, et c'est ce dernier texte que nous citons.

« *Montalte*, dit-il, fit presque avec la même promptitude la seconde, la troisième et la quatrième Lettre, qui furent reçues avec encore plus d'applaudissement. Il avoit dessein de continuer à expliquer la même matière ; mais ayant mis, je ne sais par quel mouvement, à la fin de la quatrième Lettre, qu'il pourroit parler dans la suivante de la morale des Jésuites, il se trouva engagé à le faire.

« Lorsqu'il fit cette promesse, il n'étoit point encore assuré, comme il l'a souvent dit lui-même, s'il écriroit effectivement sur ce sujet. Il considéroit seulement que si, après y avoir bien pensé, on jugeoit que cela fût utile à l'Église, il n'y auroit rien de plus facile que de satisfaire à sa promesse par une ou deux Lettres, et que cependant il n'y avoit point de danger d'en menacer les Jésuites et de leur donner l'alarme...

« En effet, il pensoit si peu à exécuter cette promesse, qu'il avoit faite plutôt par hasard que de dessein prémédité, qu'après même avoir excité par là l'attente du public, qui souhaitoit avec impatience de le voir expliquer la morale des Jésuites, il délibéra longtemps s'il le feroit. Quelques personnes de ses amis lui représentoient qu'il quittoit trop tôt la matière de la Grâce ; que le monde paraissoit disposé à souffrir qu'on l'en instruisît, et que le succès de sa dernière Lettre en étoit une preuve convaincante. Cette raison faisoit beaucoup d'impression sur lui. Il croyoit pouvoir traiter ces questions qui faisoient alors tant de bruit, et les débarrasser des termes obscurs et équivoques des scolastiques ;.... il espéroit, dis-je, les expliquer d'une manière si aisée et si proportionnée à l'intelligence de tout le monde, qu'il pourroit forcer les Jésuites mêmes de se rendre à la vérité.

« Mais il n'eut pas plutôt commencé à lire Escobar avec un peu d'attention et à parcourir les autres casuistes, qu'il ne put retenir son indignation contre ces opinions monstrueuses... Il crut devoir travailler à les rendre non-seulement la fable, mais encore l'objet de la haine et de l'exécration de tout le monde. C'est à quoi il s'appliqua entièrement depuis par le seul motif de servir l'Église. Il ne composa plus ses Lettres avec la même vitesse qu'auparavant, mais avec une contention d'esprit, un soin et un travail incroyables. Il étoit souvent vingt jours entiers sur une seule Lettre. Il en recommençoit même quelques-unes jusqu'à sept ou huit fois, afin de les mettre au degré de perfection où nous les voyons. »

La dix-huitième lui donna plus de peine que toutes les autres ; il la refit jusqu'à treize fois. — Et Nicole ajoute :

« On ne doit point être surpris qu'un esprit aussi vif que *Montalte* ait eu cette patience. Autant qu'il a de vivacité, autant a-t-il de pénétration pour découvrir les moindres défauts dans les ouvrages d'esprit ; souvent à peine trouve-t-il supportable ce qui fait presque l'admiration des autres. »

On le voit assez, dès la quatrième Lettre tout l'écrivain était né en Pascal, l'écrivain au complet avec ses doutes, ses scrupules et ses démangeaisons mêmes, tout comme chez Montaigne, tout comme chez Boileau. On sait ce *post-scriptum* de la seizième, qu'*il n'a faite plus longue*, dit-il, *que parce qu'il n'a pas eu le loisir de la faire plus courte*. C'est du Despréaux tout pur, l'art de faire difficilement des vers faciles, comme lorsqu'il dira encore : « La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première. » Pascal atteint dès-lors la théorie classique dans sa précision, il la fixe telle qu'elle sera reprise et maintenue en toute rigueur dans notre prose depuis La Bruyère jusqu'à Fontanes[1].

Il résulte des commentaires de Nicole et même des *on dit* du Père Daniel précédemment rapportés, qu'après la quatrième Lettre et malgré le jour qu'il venait d'ouvrir sur la morale de ses adversaires, Pascal hésitait encore; que quelques-uns de ses amis du monde, comme le chevalier de Méré, l'attiraient vers ce champ plus large; que du côté de Port-Royal, au contraire, on l'aurait volontiers retenu plus longtemps sur les matières de Grâce, et qu'il se décida lui-même de son

1. Parmi les diverses *pensées* et remarques qui attestent combien, à partir de ce moment, il se rendit compte à lui-même de son procédé de composition et de style, il en est quelques-unes qui peuvent servir à déterminer sa *rhétorique*. en ce qu'elle eut chez lui de plus particulier et comme de personnel; par exemple, lorsque, insistant sur la nécessité d'approprier les mots aux choses et de se renfermer dans *le simple naturel*, ni plus ni moins, il dit : « L'Éloquence est une peinture de la pensée; et ainsi ceux qui, après avoir peint, ajoutent encore, font un tableau au lieu d'un portrait. » Pascal marque ici la différence qu'il fait du *portrait* au *tableau*. Ce dernier, à son sens, paraît impliquer quelque chose de faux, de non réel, de *surajouté* à la pensée. Lui, il ne prétend qu'à être un peintre de *portrait* de la pensée intérieure. Le dessin avant tout; nulle couleur là où il n'y a pas d'abord dessin. Ainsi la beauté classique, comme il l'entend, n'est pas separable de la sobriété et de la simplicité.

propre mouvement après une lecture. Il fut bien inspiré en cela, et le chevalier de Méré lui avait donné un conseil d'homme d'esprit. Cette affaire de la Grâce devenait, en effet, ingrate en se prolongeant. Pour peu que Pascal eût insisté et se fût étendu, il se trouvait en désaccord avec le bon sens tout pélagien du monde et de l'avenir. Déjà, dans cette quatrième Lettre, les assertions des Jésuites dont il se moque, et qui vont simplement à admettre qu'*une action n'est pas un péché lorsqu'elle est involontaire et sans intention formelle du mal*, paraissent au lecteur d'aujourd'hui assez sensées et plus sensées assurément que l'opinion contraire. Si Pascal avait persisté à toucher cette seule corde, il est douteux que les rieurs lui fussent restés aussi constamment fidèles, parmi ces générations qui ne se croient encore chrétiennes que parce qu'elles le sont à la façon du *Vicaire savoyard*. Il était temps qu'il entrât dans les questions de morale universelle.

Habileté à part, on conçoit très bien d'ailleurs que Pascal n'ait pu se tenir, en lisant Escobar et les casuistes; qu'en face de cette morale d'accommodement, il se soit pris d'un saint zèle; qu'il s'y soit attaqué uniquement dès-lors et comme acharné. Le caractère principal et profond de Pascal, en effet, est surtout *moral*.

Si grand que soit Pascal par le génie, il y a mille choses vraies et grandes dans lesquelles, soit à cause de son temps, soit surtout à cause de sa nature (car il a bien su deviner ce qui était non pas selon son temps, mais selon sa nature), il n'entre pas et n'a pas l'idée d'entrer. Énumérons un peu : il ne sent pas la poésie, il la nie; et la poésie est toute une partie essentielle de

l'homme, même de l'homme religieux. Il étudie, il sonde et scrute la nature, il la contemple dans ses abîmes; il ne la sent guère que pour s'en effrayer. Il n'y voit pas le symbole, le miroir vivant de l'Univers invisible (*tanquam per speculum*), une occasion de parabole perpétuelle, ce que saint François de Sales entendait si bien. « Si la foudre tomboit sur les lieux bas, dit Pascal, les poëtes et ceux qui ne savent raisonner que sur les choses de cette nature manqueroient de preuves; » et il ne voit pas assez qu'il y a autre chose que le *raisonner*, en pareille matière; qu'il y a l'analogie sentie, l'harmonie devinée, Dieu en un mot (pour parler son langage), Dieu *sensible au cœur* par la nature[1]. Pour l'histoire, Pascal la savait en chrétien, il l'avait approfondie dans l'Écriture et dans les prophéties, comme Saint-Cyran; il la serrait de près depuis Adam jusqu'au Messie; mais, une fois le Messie obtenu ainsi qu'une certaine tradition depuis Jésus-Christ, une tradition surtout à l'aide des Conciles, une fois cela su et cru, Pascal laisse le reste aller au vent. Le *nez* de Cléopâtre plus court ou plus long, le *grain de sable* de Cromwell, ne lui semblent pas les moindres instruments. Il n'est guère tenté, comme Bossuet, de suivre une loi appréciable de la Providence, un dessein manifeste, jusque par delà et en dehors de cette voie étroite de la révélation

1. Ce n'est pas pour faire un raisonnement, c'est pour exprimer une harmonie, que celle des âmes de poëtes qui a reçu le plus abondamment, depuis saint François de Sales, le don des symboles et paraboles, Lamartine a dit dans ses *Adieux à la Mer* :

Le Dieu qui décora le monde
De ton élément gracieux,
Afin qu'ici tout se réponde,
Fit les cieux pour briller sur l'onde,
L'onde pour réfléchir les cieux.

ou de la tradition, et à travers les orages de l'histoire universelle. Il ne s'arrête nullement à considérer les rapports de la Religion et du Gouvernement politique; peu lui importe de se figurer l'ensemble des choses humaines roulant sur ces deux pôles, d'y découvrir tout un ordre élevé, étendu, et de *tenir* ainsi, comme dit le grand Évêque, *le fil de toutes les affaires de l'Univers*. Ce fil lui paraîtrait plutôt, comme à Montaigne, un écheveau d'erreurs et de folies. Qu'ajouterai-je encore sur ces limites du génie de Pascal? En physique, là où il excelle, là où il innove, il trouve moyen de généraliser le moins qu'il peut[1]. Tout à côté surtout il n'a pas le sentiment de la vie physiologique, comme on dirait aujourd'hui; géomètre et mécanicien, je ne sais s'il jugeait exactement avec Descartes les animaux de *purs automates*[2], il les séparait du moins de l'homme par un abîme qui ne laissait place à aucun degré de comparaison. Tout ceci revient à dire que Pascal manquait de certains aperçus de philosophie naturelle ou historique; qu'il ne portait pas son regard vers certains horizons qui sont sujets peut-être à se confondre dans un lointain nébuleux, mais que d'autres esprits ont embrassés, ne fût-ce que par des échappées sublimes ou perçantes[3]. Ce manque, chez Pascal, qui semble même un retranchement voulu par lui, que je

1. Ainsi, après Copernic et Galilée, il ne parle pas du mouvement de la terre comme d'une vérité tout-à-fait démontrée. Quand il renonce à l'*horreur du vide*, il ne le fait qu'à regret et *contraint par la force de la vérité*.

2. Baillet et mademoiselle Perier l'assurent.

3. Il est bon d'avoir ici présents, comme contraste et comme fond de tableau, le V^e^ livre de Lucrèce, la V^e^ et la VII^e^ *Époque de la Nature* de Buffon. En regard de ces deux vastes esprits naturalistes, si le point de vue de Pascal se resserre et se rétrécit beaucoup, il se définit mieux. Je reviendrai d'ailleurs, à l'occasion des *Pensées*, sur Buffon surtout, qui, sans en avoir l'air, est le grand antagoniste.

ne lui reproche pas et que je constate, tient à ses qualités les plus directes. Esprit logique, géométrique, scrutateur des causes, fin, net, éloquent, il me représente la perfection de l'entendement humain en ce que cet entendement a de plus défini, de plus distinct en soi, de plus détaché par rapport à l'Univers. Il se replie et il habite au sommet de la pensée proprement dite (*arx mentis*), dans une sphère de clarté parfaite. Clarté d'une part et ténèbres partout au-delà, effroyables espaces, il n'y a pas de milieu pour lui. Il ne se laisse pas flotter aux limites, là où les clartés se mêlent aux ombres nécessaires, là où ces ombres recèlent pourtant et quelquefois livrent à demi des vérités autres que les vérités toutes claires et démontrables [1]. Plus d'un vaste esprit en travail des grands problèmes et en quête des origines, a fait effort pour remonter vers les âges d'enfantement ou, comme on dit, les Époques de la Nature, vers ces jours antérieurs où *l'esprit de Dieu était porté sur les eaux*, et pour arracher aux choses mêmes des lueurs indépendantes de l'homme. Pascal prend le monde depuis le sixième jour, il prend l'Univers réfléchi dans l'entendement humain; il se demande s'il y a là, par rapport aux fins de l'homme, des lumières et des résultats. Avant tout, le bien et le mal l'occupent; sur l'heure et sans marchander, il a besoin de clarté et de certitude, d'une satisfaction nette et pleine; en d'autres termes, il a besoin du souverain bien, il a soif du bonheur. Pascal possède au plus

1. Pour parler à la moderne et rendre toute ma pensée, Pascal est l'esprit le moins *panthéistique* qui se puisse concevoir. Qui mieux que lui, par moments, a compris les profondeurs de l'infini et, pour ainsi dire, le désert du ciel? Mais il ne s'y laisse pas absorber, il tient bon, et l'on retrouve toujours, comme sur son cachet, le regard qui se contient et s'enferme dans la *Couronne d'épines*.

haut degré d'intensité le sentiment de la *personne humaine*.

Or, par là, par cette disposition rigoureuse et circonscrite, par cette concentration de pensée et de sentiment, Pascal retrouve toute force et toute profondeur. Ce seul point, creusé à fond, va lui suffire pour regagner le reste. Si nous le voyons s'élancer d'un tel effort pour embrasser, comme dans un naufrage, le pied de l'arbre de la Croix, c'est que la vue des misères de l'homme, la propre conscience de son ennui, de son inquiétude et de sa détresse, c'est que tout ce qu'il sent en lui de tourmenté et de haïssable, lui inspire l'énergie violente du salut. Quand j'ai dit que l'esprit de Pascal se refusait par sa nature à certaines vues, à certaines atteintes et échappées dans d'autres ordres de vérités, j'ai peut-être été trop loin d'oser ainsi lui assigner des bornes que pourraient déranger bien des aperçus de ses *Pensées*; mais ce qui est certain, c'est que, si ce n'était par nature, il s'y refusait au moins par volonté. Simple atome pensant en présence de l'Univers, au sein, comme il dit, de ces espaces infinis qui l'enferment et dont *le silence éternel l'effraie*, sa volonté se roidit, et défend à cet esprit puissant (plus puissante elle-même) d'aller au hasard et de flotter ou de sonder avec une curiosité périlleuse à tous les confins. Car sa volonté, ou, pour la mieux nommer, sa personnalité humaine n'aime pas à se sentir moindre que les choses; elle se méfie de cet Univers qui l'opprime, de ces infinités qui de toutes parts l'engloutissent, et qui vont éteindre en elle par la sensation continue, si elle n'y prend garde, son être moral et son tout. Elle a peur d'être subornée, elle a peur de s'é-

couler. C'est donc en elle seule et dans l'idée sans cesse agitée de sa grandeur et de sa faiblesse, de ses contradictions incompréhensibles et de son chaos, que cette pensée se ramasse, qu'elle fouille et qu'elle remue, jusqu'à ce qu'elle trouve enfin l'unique clef, la foi, cette foi qu'il définissait (on ne saurait assez répéter ce mot aimable) *Dieu sensible au cœur*, ou encore *le cœur incliné par Dieu*. Telle est la foi de Pascal dans sa règle vivante. Voilà le point moral où tout aboutit en lui, l'endroit où il réside d'habitude tout entier, où sa volonté s'affermit et se transforme dans ce qu'il appelle la Grâce, où sa pensée la plus distincte se rencontre et se confond avec son sentiment le plus ému. Il aime, il s'apaise, il se passionne désormais par là; et s'il rencontre jamais des empoisonneurs publics de la morale, des corrupteurs de ce cœur *incliné* et régénéré, s'il les surprend surtout sous le couvert du chrétien, oh! qu'ils tremblent! il les haïra en conscience et tout haut au même titre que tout ce qu'il haïssait en lui avant la régénération, et plus que tout ce qu'il y haïssait; car nier l'unique recours, ou s'en passer, est chose horrible, mais empoisonner l'unique source est chose infâme.

On conçoit donc que, dès qu'il se fut mis à la lecture d'Escobar, Pascal n'ait pu se tenir; que la fibre la plus sensible, le point le plus saintement irritable de son être ait tressailli, et que tout un nouveau plan de guerre se soit à l'instant déroulé à ses yeux.

Et puis, ramenant son coup d'œil aux nécessités de la circonstance, il comprit que le meilleur moyen n'était plus de défendre Hippone dans Hippone, Carthage dans Carthage, mais de vaincre les Romains

dans Rome, je veux dire les Jésuites au cœur de leur morale.

De ce jour-là, la question fut nettement dessinée; tout devint un pur duel *à mort* entre Pascal et la Société, ou, pour parler plus justement, entre le Jansénisme d'une part et le Jésuitisme de l'autre. Le rôle du Jansénisme, sa destinée, sa vocation historique, à dater de ce moment, parut être uniquement de tuer *l'autre* et de mourir après, vainqueur, mais transpercé en une même blessure. Toute cette grande entreprise de réforme intérieure et doctrinale, selon Jansénius et Saint-Cyran, aboutit et fit place à un simple rôle pratique, courageux, obstiné, impitoyable, et à un combat mortel corps à corps. Le monde, qui aime les combats bien vifs et les résultats bien nets, n'a guère connu et loué le Jansénisme que par là, et ce qui a été la déviation à bien des égards, le rétrécissement et l'idée fixe de la secte, est devenu son seul titre de gloire.

Les Jansénistes, depuis Pascal, ont été, par rapport aux Jésuites, les *exécuteurs des hautes œuvres* de la morale publique.

Avant Pascal, l'attaque contre leur morale était pourtant commencée. L'abbé de Saint-Cyran, en relevant, dès 1626, les erreurs de *la Somme* du Père Garasse, y avait dénoncé plusieurs propositions d'une morale tout-à-fait drôlatique et déshonorante dans un chrétien [1]. Arnauld surtout, en 1643, lançant la pre-

1. Lors de cette première attaque contre un membre de la Société, il n'y avait pas encore de parti pris chez Saint-Cyran; dans l'Épître dédicatoire de son livre, il disait de l'Ordre des Jésuites qu'il l'honorait *comme une des plus fortes compagnies de l'armée du Fils de Dieu*, et bien d'autres choses. (Voir précédemment, tome Ier, livre Ier, page 327.)

mière escarmouche contre la Société en corps, avait publié sous ce titre : *Théologie morale des Jésuites, extraite fidèlement de leurs livres*, un recueil de plusieurs maximes et règles de conduite, de leur façon, plus ou moins révoltantes ou récréatives. La Faculté de Théologie de Paris avait censuré quelques propositions de morale du Père Bauny, en 1641 ; l'Université avait condamné, en 1644, la Morale du Père Héreau. M. Hallier, *qui depuis*...[1], avait soutenu vers le même temps une polémique sur ces matières contre le Père Pinthereau. Mais tout cela restait enfermé dans l'école, et Pascal seul afficha publiquement et livra le coupable au monde.

« Monsieur,

« Il n'est rien tel que les Jésuites. J'ai bien vu des Jacobins, des Docteurs et de toute sorte de gens, mais une pareille visite manquoit à mon instruction. Les autres ne font que les copier. Les choses valent toujours mieux dans leur source... » — Ainsi s'entame cette quatrième Lettre, et le duel avec elle [2].

De la quatrième jusqu'à la fin de la dixième, les *Provinciales* ne sont qu'une suite variée d'un seul et

1. M. Hallier passa depuis au molinisme et fut, si l'on s'en souvient, l'un des poursuivants des Cinq Propositions à Rome. Pascal, au commencement de sa quatrième Lettre, en citant le M. Hallier d'autrefois contre le Père Bauny, en perce deux du même trait.

2. Si l'on jette les yeux sur les éditions originales, l'impression même atteste qu'il y a là un redoublement, et que l'affaire décidément s'engage. Les trois premières Lettres, en plus gros caractères, faisaient à peine chacune 8 pages in-4°. Avec la quatrième, les caractères deviennent plus serrés, plus fins, la matière plus dense. Les Lettres n'excèdent pourtant jamais les 8 pages in-4°, excepté la seizième (qui encore a son post-scriptum d'excuse) et les deux suivantes et dernières, où le restant de la polémique déborde. Jusque-là, au plus fort du combat, Pascal, de plus en plus écrivain et maître de sa plume, s'était fait une loi de réduire et de faire tomber juste à une certaine mesure chaque petit acte, observant en cela une idée de proportion et de nombre.

même développement; ce sont des conversations avec le bon Père Casuiste sur la morale, la doctrine de probabilité, la direction d'intention, les accommodements, l'inutilité de l'amour de Dieu, les facilités de la confession, et le dessein politique de tout cela. A partir de la onzième, l'auteur répond à des attaques, à de prétendues réfutations, à des calomnies ; il laisse l'offensive ingénieuse et détournée pour une défensive, mais pour une défensive ouverte et à toutes bordées qui doit peu réjouir les attaquants. Le Provincial à qui il adressait ses Lettres a disparu; plus de détour, c'est aux Révérends Pères eux-mêmes qu'il parle, c'est à leur face qu'il fait éclater la vérité.

Jusqu'à la dixième, il pratique l'art du dialogue ironique comme Platon l'a pu faire; de la onzième à la seizième, il rappelle plus d'une fois ces *Verrines*, ces *Catilinaires*, ces *Philippiques* des grands orateurs de l'antiquité, et la vigueur surtout de Démosthène. Ce sont toutes les sortes d'éloquence, comme dit Voltaire.

On a eu précédemment, dans l'Entretien de Pascal et de M. de Saci [1], un dialogue naturel, réel, qui, entre ces deux hommes causant d'Épictète et de Montaigne, le long des hauteurs déjà dépouillées de Port-Royal-des-Champs, sous quelque ciel de fin d'automne (un ciel chrétien et à demi-voilé), nous a semblé égaler, sinon par la bordure, certainement pour le fond, les plus beaux échantillons des anciens. A ce dialogue *naturel* succède ici le dialogue d'*art;* il n'est pas supérieur au premier, mais il en est digne. L'enjouement s'y mêle davantage et y dessine le principal rôle.

Ce bon Père Casuiste, qui révèle si volontiers les

1. Tome II, page 383.

secrets du métier, car il aime, dit-il, les gens curieux; si accueillant, si caressant, qui ne se tient pas dès qu'on l'écoute, tant c'est pour lui un art chéri dont il est plein que cette moelle du casuisme, comme pour d'autres les coquillages ou les papillons, comme pour le Diphile de La Bruyère les oiseaux; qui sait produire si à point le Père Bauny *que voici, et de la cinquième édition encore;* qui vous fait prendre dans sa bibliothèque le livre du Père Annat contre M. Arnauld, juste à cette *page 34, où il y a une oreille;* qui, tout fier de trouver dans son Père Bauny le Philosophe cité tant bien que mal en latin, vous *serre* malicieusement *les doigts*, et vous dit, avec un œil qui rit de plaisir et d'innocente vanité : *Vous savez bien que c'est Aristote;* ce bonhomme [1] qui nous expose sur chaque point *la grande méthode dans tout son lustre*, et nous donne la recette bénigne selon laquelle il faut, pour chaque opinion, que *le temps la mûrisse peu à peu;* qui, si vous le piquez au jeu, ne sait rien d'impossible à ses Docteurs, et vous dit, pour peu que vous ayez l'air de douter de vos cas difficiles, absolument comme on dirait d'une charade : *Proposez-les pour voir;* cet excellent personnage, toujours bouche ouverte à l'hameçon, et si habile à nous faire dévider l'écheveau, mériterait un nom qui le distinguât entre tous, et qui le fixât dans la mémoire à côté de Patelin, de Macette, de Tartufe, d'Onuphre, sans pourtant le rendre aussi odieux; car il y va, le pauvre homme! dans la pleine innocence de son cœur.

1. Je me permets de ne faire qu'un du bon Jésuite de la quatrième Lettre et du Casuiste de la cinquième et des suivantes; ils ont un caractère très approchant, et je ne vois pas pourquoi Pascal les a distingués. Au reste, à moins d'y regarder tout exprès, on ne s'aperçoit pas qu'ils sont deux.

Je proposerais bien de l'appeler *Alain*, puisqu'à n'en pas douter c'est lui, dans la personne d'Alain, dont Boileau s'est souvenu, quand il a dit au chant IV du *Lutrin*, de ce *Lutrin* qui n'achève pas mal toute cette parodie de la Sorbonne entamée par les *Provinciales* :

> Alain tousse et se lève ; Alain, ce savant homme,
> Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme,
> Qui possède Abély, qui sait tout Raconis,
> Et même entend, dit-on, le latin d'A-Kempis :
> . . . . . .
> « Consultons sur ce point quelque auteur signalé,
> Voyons si des Lutrins Bauny n'a point parlé [1]... »

Mais cet Alain, s'il a été autrefois notre bonhomme de Père, n'est plus pourtant le même dans Boileau ; il a changé ; il a pris de l'embonpoint, de l'importance ; il tousse, il se rengorge. Non, notre bon Père de chez Pascal n'est pas encore Alain, et il faut le laisser sans nom ; il a bien su vivre sans cela.

Si Pascal n'aimait ni n'estimait la poésie proprement dite, il n'était pas sans quelque part du génie dramatique ; il avait donc, à un certain degré, la poésie, c'est-à-dire la création par le côté où la physionomie humaine intervient et sert de figure. Il nous offre ce genre d'expression dans un jeu sobre, avec une réalité vive et naïve ; non pas la forme dramatique tout-à-fait détachée, ni en groupe, mais suivant une sorte de bas-relief modéré ; moins complétement que Platon en ses Dialogues socratiques ou La Fontaine en ses Fables, plus librement que La Bruyère dans Onuphre, comme Montesquieu dans Usbek et ses Persans [2] ; voilà la

1. Bauny, Raconis, Abély, tous les ennemis de Port-Royal y passent.
2. L'opinion de Montesquieu sur la poésie, sur celle qu'il réprouve et celle qu'il excepte, s'accorde remarquablement avec le sentiment de Pascal. Rica étant

famille de génies semi-dramatiques à laquelle se rattache Pascal par le coin de son art. Lui qui a si dédaigneusement parlé de la poésie pure, il faut se rappeler comme il se trahit en parlant de la comédie avec une impression de tendresse :

« Tous les grands divertissements sont dangereux, dit-il, pour la vie chrétienne ; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la Comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour, principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête... Ainsi l'on s'en va de la Comédie le cœur si rempli de toutes les beautés et de toutes les douceurs de l'amour, l'âme et l'esprit si persuadés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions ou plutôt à chercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints... »

En écrivant cette page tendre, la plus tendre qu'il ait écrite (j'en excepte à peine celles du *Discours de l'Amour*), Pascal se souvenait-il d'avoir vu Chimène? se reprochait-il, comme saint Augustin, les pleurs qu'il avait versés? S'il m'est échappé de dire que Corneille n'avait pas eu de prise sur lui, je me rétracte : voici le point où son atteinte secrète se découvre. On retrouve chez Pascal une autre observation intime du même genre dans cette pensée, qui semble résumer sa poétique, sa rhétorique insinuante :

allé, comme Montalte, dans une maison de moines, en visite la bibliothèque et y trouve un bibliothécaire savant, qui est de plus homme de sens et sincère : « Ce sont ici les poëtes, me dit-il (Lettre CXXXVII), c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments, comme on ensevelissoit autrefois les femmes sous leurs ornements et leurs parures (cela ressemble fort *aux Reines de village* de Pascal)....Voici les poëtes dramatiques, qui, selon moi, sont les poëtes par excellence et les maîtres des passions...Voici les lyriques, que je méprise autant que j'estime les autres, et qui font de leur art une harmonieuse extravagance. » Citer de tels jugements, ce n'est pas y adhérer, mais c'est rappeler qu'au fond ils rendent la façon de sentir de toute une famille d'esprits fermes et fins.

« Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savoit pas qu'elle y fût [1], en sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous le fait sentir. Car il ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre, et ainsi ce bienfait nous le rend aimable, outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer. »

Et combien cela devient plus vrai, et que le lecteur se laisse encore mieux surprendre et *incliner*, quand ce *discours naturel* n'est autre qu'un personnage créé qui parle et agit devant vous avec naïveté, et sous lequel se dérobe l'auteur !

Ce n'est pas pourtant qu'on n'ait cherché à relever, dans les *Provinciales*, quelques défauts contraires à ce qu'on a appelé *les règles du dialogue*. Le Père Daniel (VI^e^ Entretien) fait remarquer qu'au commencement de la sixième Lettre Pascal dit, en parlant du récit de sa seconde visite : « Je le ferai (ce récit) plus exactement que l'autre, car j'y portai des tablettes pour marquer les citations des passages, et je fus bien fâché de n'en avoir point apporté dès la première fois. Néanmoins, si vous êtes en peine de quelqu'un de ceux que je vous ai cités dans l'autre Lettre, faites-le-moi savoir; je vous satisferai facilement. » Cette phrase, qui se trouve dans les premières éditions, a été supprimée depuis; elle indique, en effet, l'invraisemblance plutôt qu'elle ne la corrige. D'ailleurs, dans la Lettre précédente, où *il n'avait pas de tablettes*, Pascal ne cite pas moins textuellement les passages. Seulement, soit qu'on lui eût

1. En général, je m'astreindrai dans les citations des *Pensées* à l'édition de M. Faugère, la seule exacte et conforme de tout point au manuscrit. Et pourtant, dans certains cas comme celui-ci, j'ai presque regret qu'on n'ait plus le droit de citer l'ancien texte, plus courant et plus net. Pascal, s'il s'était relu lui-même en vue de l'impression, aurait sans doute dégagé sa phrase dans le sens où le firent les premiers éditeurs.

fait l'objection dans l'intervalle de la cinquième à la sixième Lettre, soit qu'il sentît le besoin d'une précaution pour arriver à l'indication détaillée des chapitre, page, paragraphe, etc., il glissa cette phrase qui fut, depuis, jugée inutile [1].

Ce ne sont là que des vétilles, on le sent bien, et qui ne tiennent que très peu au véritable art du dialogue. Le dialogue, comme la scène, a ses conditions et ses illusions, auxquelles on se prête, quand la vérité générale est observée et anime le tout. Un *post-scriptum* comme celui de la huitième Lettre vaut, à lui seul, bien des précautions, et, dans sa finesse naïve, acquiert à l'auteur bien des dispenses : « J'ai toujours oublié *à* vous dire qu'il y a des Escobars de différentes impressions. Si vous en achetez, prenez de ceux de Lyon où, à l'entrée, il y a une *Image d'un Agneau qui est sur un livre scellé de sept sceaux...* » Ce malin *post-scriptum*, dans son espèce d'inquiétude, et sous son air de bibliographie circonstanciée, ne couronne-t-il pas toutes les vraisemblances, surtout pour ceux qui n'achèteront jamais Escobar, mais qui sont flattés de savoir qu'ils le pourraient certainement acheter? Cet *Agneau scellé des sept sceaux*, c'est le petit pois chiche sur le visage, *la gerçure indéfinissable*, pour parler avec Diderot; ce qui fait dire en face d'un portrait dont on n'a jamais vu l'original : « Comme c'est vrai ! comme c'est ressemblant [2] ! »

1. Dans le *Catéchisme des Jésuites* d'Étienne Pasquier (1602), qui est également en forme de dialogue, je vois qu'il est aussi question de *tablettes* qu'on prend pour marquer au long tous les passages qu'allègue l'Avocat. Pasquier use largement de ce petit moyen, et transcrit des pièces entières : on est moins difficile avec lui qu'avec Pascal.

2. Après avoir lu la sixième Provinciale, M. Le Roi, abbé de Haute-Fon-

La huitième Lettre avait besoin de cette malice finale, car elle est un peu surchargée de textes et vraiment lourde entre les autres. On a trouvé dans les papiers de Pascal une phrase ébauchée : « Après ma huitième, je croyois avoir assez répondu. » Il a bien fait de rayer cette phrase-là, il aurait eu tort de s'arrêter sur cette Lettre huitième, et il semble avoir voulu marquer sa reprise d'entrain par la vive et accueillante ouverture de la suivante :

« Je ne vous ferai pas plus de compliment que le bon Père m'en fit la dernière fois que je le vis. Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint à moi, et me dit en regardant dans un livre qu'il tenoit à la main : « *Qui vous ouvriroit le Paradis ne vous obligeroit-il pas parfaitement? Ne donneriez-vous pas les millions d'or pour en avoir une clef et entrer dedans quand bon vous sembleroit? Il ne faut point entrer en de si grands frais ; en voici une, voire cent, à meilleur compte.* » Je ne savois si le bon Père lisoit ou s'il parloit de lui-même; mais il m'ôta de peine en disant : « Ce sont les premières paroles d'un beau livre du P. Barry, etc. »

C'est ainsi que Pascal, dès qu'il s'est senti quelque peu en lenteur, se rachète incontinent.

Comme pendant de cet excellent début, on peut rappeler la dernière page de la Lettre septième ; dans celle-ci ce n'est plus la vivacité, c'est la lenteur même qui devient piquante et dramatique. Il s'agit de montrer

taine, pénétré de satisfaction, en avait écrit en des termes très forts à madame de Sablé : « Il dit qu'elle étoit admirable, que c'étoit un chef-d'œuvre de la plus forte, de la plus féconde et de la plus ingénieuse raillerie; qu'il faut qu'il fasse une terrible résistance à son amour-propre et à sa vanité pour n'avoir pas envie d'en être estimé l'auteur, comme on en faisoit courir le bruit (on avait dit à tout hasard que les premières *Provinciales* étaient de l'abbé Le Roi) ; que, sans y penser, cette Lettre fera faire plusieurs éditions de cet incomparable livre d'Escobar ; qu'il ne donneroit pas dès à présent le sien pour une pistole ; qu'il est fort en peine où l'on trouvera des Filliucius, des Caramuels et des Sanchez, et que ce seroit une plaisante chose si la cherté s'alloit mettre sur les Casuistes. » (*Mémoires* manuscrits de Beaubrun, tome Ier.) La cherté ou du moins la curiosité s'y mit en effet. Escobar avait été imprimé quarante-et-une fois avant 1656; il le fut une quarante-deuxième fois en 1656, grâce aux *Provinciales*.

que selon le Père Lamy, en dirigeant bien l'intention, *il est permis à un Ecclésiastique ou à un Religieux de tuer un calomniateur qui menace de publier des crimes scandaleux de sa Communauté*... Et à ce moment le lecteur fait, en souriant, l'application de la maxime à l'auteur lui-même. C'est comme un pistolet, chargé à l'adresse de Montalte, que le bon Père, sans se douter de l'à-propos, lui montre, lui fait admirer, et qu'ils tiennent longtemps tous deux entre les mains. Cette application prompte que fait le lecteur est déjà comique ; mais ce qui le devient davantage et ce qui est d'un art excellent, c'est le développement, la lenteur même avec laquelle cela est ménagé, contenu, *filé* jusqu'à la fin de la Lettre, et toujours en dialogue, en action. Plus ce malheureux pistolet chargé reste de temps entre leurs mains, plus on le retourne en tous sens, plus on fait semblant de l'approcher et de l'essayer, et plus aussi le piquant de l'attente et une sorte d'inquiétude égayée s'en augmentent. Des calomniateurs en général, l'auteur met la question sur les Jansénistes en particulier : *Savoir si les Jésuites peuvent tuer les Jansénistes* ; puis il la resserre encore et la pose sur lui-même :

« — Tout de bon, mon Père, je suis un peu surpris de tout ceci, et ces questions du P. L'Amy et de Caramoüel ne me plaisent point. — Pourquoi, dit le Père, êtes-vous Janséniste ? — J'en ai une autre raison, lui dis-je. C'est que j'écris de temps en temps à un de mes amis de la campagne ce que j'apprends des maximes de vos Pères. Et quoique je ne fasse que rapporter simplement et citer fidèlement leurs paroles, je ne sais néanmoins s'il ne se pourroit pas rencontrer quelque esprit bizarre qui, s'imaginant que cela vous fait tort, n'*en* [1] tirât de vos principes quelque méchante conclusion. — Allez, me dit le Père, il ne vous en arrivera point de mal, j'en suis garant. Sachez que ce que nos Pères ont imprimé eux-mêmes et avec l'approbation de nos Supérieurs n'est ni mauvais, ni dangereux à publier. »

1. Ces petites taches (*nævi*), qui sont les signes de l'édition originale, ont disparu dans les suivantes.

Ainsi le bon Père, en même temps qu'il le tranquillise, se frappe lui-même sans s'en douter ; la raison de sécurité qu'il lui donne et qui revient à celle-ci : *qu'on ne saurait raisonnablement se plaindre de voir divulguer ce qui n'a été imprimé une première fois qu'avec l'approbation des Supérieurs*, est un coup contre lui-même, contre les siens ; et, pour suivre notre image, ce pistolet qui, après tous ces jolis remuements, se trouve n'être qu'un jouet à l'égard de Pascal le plus menacé, devient tout d'un coup fatal au bon religieux et lui part tout de bon dans la manche, en blessant toute la Compagnie.

On a dit, entre autres objections encore, que ce bon Père Casuiste va de plus en plus en s'exagérant comme caractère ; que (contrairement au *servetur ad imum*), de simple qu'il était seulement d'abord, il devient un niais qui tombe dans tous les piéges, et qui, lorsqu'il est déjà dit expressément que les Lettres courent Paris et font scandale, continue ses révélations comme s'il n'était nullement informé de l'effet. Mais Pascal, en observant l'art, ne s'y asservit pas et n'en est pas dupe. Après tout, c'est moins un dialogue direct qu'il nous donne, que le récit fait par l'un des interlocuteurs et dans lequel l'autre est nécessairement sacrifié : il suffit que ce soit d'un air naturel. A mesure qu'il a moins besoin de son bon Père, Pascal le soigne moins, il le fait plus insoutenable, il le brusque jusqu'à ce qu'enfin il éclate. Alors et bon Père et provincial supposé, tout cela disparaît ; le combat s'engage à nu, et l'écrivain, encore masqué, mais sans plus de rôle, s'attaque droit à l'ennemi. Toute cette gradation, qui est celle de la passion même, de la conviction sérieuse et ardente,

par conséquent du véritable art supérieur, s'opère dans l'esprit du lecteur comme dans celui de l'écrivain. Et ce dernier, en sa marche vigoureuse, met pleinement d'accord l'inspiration du talent avec le mouvement de l'homme moral et presque avec la colère du chrétien.

C'est ici le lieu de relire l'admirable et victorieuse péroraison de la dixième Lettre, qui couronne; en les brisant, cette suite de dialogues; le temps de l'ironie a cessé, l'indignation commence : « O mon Père, il n'y a point de patience que vous ne mettiez à bout, et on ne peut ouïr sans horreur les choses que je viens d'entendre... » J'y renvoie, mais à condition qu'on relira en effet : c'est l'instant même où Pascal se lève; le léger appareil de scène est renversé; il devient dès-lors un réfutateur pressant, terrible, épée nue, un orateur.

Entre tant d'éloges que nous venons de donner aux *Provinciales* comme pièces d'art, éloges qui sont loin d'égaler encore ceux que leur ont décernés Perrault, Boileau et madame de Sévigné, il est une qualité ou plutôt un don que nous ne pouvons toutefois y reconnaître, non plus que dans rien de ce qu'a écrit Pascal. Le Pascal des *Pensées* saura unir la passion mélancolique et presque byronienne avec une sorte de fermeté et de précision géométrique qui imprimera une vigueur incomparable à son accent. Dans ses petites Lettres, il combine l'éloquence, la finesse, l'enjouement. On parle à tout moment de Platon et de dialogue socratique à son sujet. La *grâce* pourtant, cette muse des Grecs, il l'a peu. Malebranche et surtout Fénelon, dans leur moindre rigueur et leur marche plus flottante, en eurent sans doute quelque chose. Cependant il faut avouer

qu'en général les écrivains chrétiens, dans les matières théologiques ou métaphysiques, y reviennent malaisément. Entre tant de divinités charmantes et coupables que le Christianisme a détrônées et qu'il n'a pas toutes anéanties, il en est une qu'il a bien décidément immolée et qui tenait à l'âge premier du monde, à l'allégresse facile des esprits, c'est un certain éclat naturel et riant, c'est *Aglaé* la plus jeune des Grâces [1].

1. *Aglaé* signifie *splendeur*, « qu'il faut entendre, dit un vieil auteur, pour cette grâce d'entendement qui consiste au *lustre* de vérité et de vertu. »

X

Examen du fond.— Quelques citations inexactes. — Filliucius, sur l'exemption du jeûne. — Procédé de Pascal en citant. — Réponses des Jésuites en partie fondées. — Page émue du Père Daniel. — Pascal a pourtant raison ; comment cela. — Les Jésuites *Gouvernement ;* machiavélisme. — Escobar pris comme *verre grossissant*. — Coup d'œil sur les débuts de la Société. — Saint Ignace et saint François-Xavier selon le Père Bouhours. — Esprit *jésuitique ;* — une fois connu, à jamais reconnaissable. — Colère généreuse.

Voilà pour la forme, il faut aborder le fond. Si Pascal, dans cette portion des *Provinciales*, semble renouveler le tour des dialogues socratiques, il ne les rappelle pas moins pour le but et l'effet. Il fait l'office d'un véritable Socrate chrétien, rétablissant et vengeant l'exacte morale à la honte des casuistes, de ces modernes sophistes qui la falsifient.

Je sais tout ce qui a été dit pour atténuer, pour parer après coup les traits de Pascal, ou, faute d'y réussir, pour mettre sur le compte d'une calomnie envenimée les incurables blessures qu'il avait faites. Un Ordre comme celui des Jésuites ne meurt pas (car je le maintiens mort et je dirai bientôt comment) sans susciter tôt ou tard des espèces de vengeurs, sans jeter du

moins force poussière à son ennemi. Eux donc ou leurs ayant cause, ils ont, dès le temps des *Provinciales* et depuis à diverses reprises, essayé de répondre. Ils ont relevé çà et là quelque texte inexact, quelque traduction de passage un peu plus arrangée et plus aiguisée qu'il ne faudrait, et on ne doit pas dissimuler qu'ils en ont eu à montrer plus d'un exemple. Je ne veux pas faire grâce ici du plus notable, et dès l'abord, pour preuve d'impartialité, je l'étalerai tout au long.

On se rappelle l'endroit de la cinquième Provinciale, au moment où l'auteur s'égaye le plus sur les jolies questions d'Escobar :

« Voyez, dit-il (le bon Père), voyez encore ce trait de Filliucius, qui est un de ces vingt-quatre Jésuites : *Celui qui s'est fatigué à quelque chose, comme à poursuivre une fille, est-il obligé de jeûner ? nullement. Mais s'il s'est fatigué exprès pour être par là dispensé du jeûne, y sera-t-il tenu ? Encore qu'il ait eu ce dessein formé, il n'y sera point obligé.* Eh bien ! l'eussiez-vous cru ? me dit-il. — En vérité, mon Père, lui dis-je, je ne le crois pas bien encore... »

Pascal nous a avertis qu'il n'avait point porté ses *tablettes* avec lui à cette première visite ; s'il les avait eues, il aurait sans doute cité plus exactement le passage, qu'il n'a rendu si gai qu'en le tronquant. Si on se procure en effet le gros traité latin in-folio des *Questions morales* (*Moralium Quæstionum de Christianis Officiis et Casibus Conscientiæ...*) de l'honnête Filliucius, on finit par trouver, au milieu d'une suite nombreuse de cas qui y sont successivement examinés, celui-ci, qui, au premier abord, n'a rien de bien divertissant. C'est au tome second, traité XXVII, partie II, chap. VI, 123. Il me faut citer le texte même dans sa lourdeur authentique, car la première infidélité de Pascal est de l'avoir rendu leste et plaisant :

« Dices secundo, an qui malo fine laboraret ut ad aliquem occidendum

vel ad insequendam amicam, vel quid simile, teneretur ad jejunium. Respondeo talem peccaturum quidem ex malo fine, at sequuta defatigatione excusaretur a jejunio (et il cite comme autorité Medina, puis il continue); nisi fieret in fraudem, secundum aliquos ; sed melius alii, culpam quidem esse in apponenda causa fractionis jejunii, at, ea posita, excusari a jejunio. »

« Tu demanderas si celui qui se fatiguerait pour une mauvaise fin, comme qui dirait pour tuer son ennemi ou pour poursuivre sa maîtresse, ou pour toute autre chose de ce genre, serait obligé au jeûne. Je réponds que celui-là aurait péché, en tant qu'il aurait poursuivi une fin criminelle, mais que, s'étant mis une fois hors d'état à force de fatigue, il serait exempt du jeûne.—A moins toutefois, disent quelques-uns, qu'il n'y ait mis une intention de fraude (l'intention de s'exempter). — Pourtant d'autres pensent plus justement que le péché consiste à s'être procuré une raison de rompre le jeûne, mais que, cette raison une fois produite, on est exempt du jeûne. »

Wendrock (Nicole) a beau s'évertuer pour nous démontrer que Montalte a bien cité : quoi ! se peut-il, monsieur Nicole, que vous soyez d'une morale si relâchée en matière de citations? La différence de ce texte avec celui de Pascal saute aux yeux en effet; l'honnête Pénitencier Filliucius, écrivant pour les gens du métier, ne tranche pas la question de ce ton cavalier qu'on lui prête ; il n'absout pas d'emblée et indistinctement le libertin; il ne dit pas, en un mot, ce qu'on lui fait dire. On peut trouver subtiles les distinctions qu'il se pose, on peut se demander s'il y a lieu de mettre l'infraction du jeûne un seul moment en balance avec les actes illicites qui sont mentionnés tout à côté ; mais prenez garde ! ces questions-là, si vous les poussez, atteignent aisément la confession elle-même : si vous restez au point de vue catholique, si vous admettez la juridiction de ce tribunal institué pour tout entendre en secret, même les plus misérables et les plus contradictoires aveux, si vous vous souvenez qu'il s'y présentait souvent des pénitents bien étranges, comme Louis XI, par exemple, ou Philippe II, ou Henri III (je parle des plus

connus), pour qui c'était une affaire sérieuse de jeûner le lendemain d'un meurtre ou d'une course libertine, vous trouverez moins étranges les précautions et distinctions que Filliucius prescrivait à la date de 1626, et qu'on retrouverait plus ou moins chez les autres casuistes de ce temps.

Le Père Daniel a fort insisté encore [1] sur un passage du Père Bauny, également cité dans la Lettre cinquième et qui l'est en termes peu exacts. Cette cinquième Provinciale fut faite un peu vite, et l'on conçoit maintenant qu'au commencement de la suivante, Pascal, avant d'entamer le récit de sa seconde visite, ait dit qu'il le ferait *plus exactement* que l'autre. Il y avait eu des réclamations dans l'intervalle, des avertissements venus sans doute de ses amis même, et il se tint plus en garde désormais. Quand le Père Annat, dans son écrit intitulé : ***La Bonne Foi** des Jansénistes en la citation des auteurs* (décembre 1656), se mit en devoir de dénoncer les infidélités des dernières Lettres publiées depuis Pâques, il ne put y relever que des inexactitudes de détail, assez réelles sans doute si on prend soi-même des lunettes de casuiste, mais de peu d'importance quant au fond des choses et quant à la suite du raisonnement : somme toute, Lessius, défendu par le P. Annat, gagne peu à être examiné de plus près.

Pascal, comme tous les gens d'esprit qui citent, tire légèrement à lui ; il dégage l'opinion de l'adversaire plus nettement qu'elle ne se lirait dans le texte complet ; parfois il *arrache quatre mots* [2] de tout un passage,

1. *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, suite du V^e^ Entretien.
2. Expression du Père Annat, qui rend bien le procédé impérieux dont se plaignait le bonhomme.

quand cela lui va et sert à ses fins ; il aide volontiers à la lettre ; enfin, dans cette ambiguïté d'autorités et de décisions, il lui arrive par moments aussi de se méprendre. C'est là tout ce qu'on peut dire, sans avoir droit de mettre en doute sa sincérité. Ajoutons qu'il y a de l'homme du monde encore et de l'homme naturel dans le dégoût avec lequel il touche ces matières si bien étiquetées par d'autres ; cela le mène à brusquer plus d'un cas, et à passer outre à des distinctions subtiles qui n'existent pas pour lui.

On a essayé de lui répondre sur quelques articles plus généraux, et ici, comme sur le chapitre des citations, je ne dissimulerai rien. Le Père Étienne De Champs publia en 1659 un petit livre en latin intitulé : *Quæstio facti*, dans lequel il examine si la fameuse doctrine de la *probabilité* est particulière aux Jésuites, si elle n'est pas très antérieure à eux, si elle n'a pas été dans un temps celle de toutes les écoles et de tous les Ordres ; il soutient même que cette doctrine de la probabilité, reçue sans contestation de tous les théologiens, n'a été pour la première fois attaquée que par un Jésuite, Paul Comitolus ou *Comitolo*, dont Wendrock (Nicole) aurait largement profité sans lui en faire honneur [1]. Cette dissertation du Père De Champs, toute composée de textes, sans déclamation, aurait pu faire de l'effet si l'affaire s'était jugée au pays latin entre professeurs de Navarre et de Sorbonne ; mais on ne la lut pas. Le Père Daniel, bien plus tard, et beaucoup trop tard, eut une idée assez ingénieuse : pour prouver que Pascal aurait pu, s'il l'avait voulu, imputer à tout autre Ordre, aux

1. Ce Comitolus est cité dans la dixième Provinciale, mais sans être mis en relief.

Dominicains par exemple, tout aussi bien qu'aux Jésuites, la doctrine de la probabilité, il s'amusa à substituer, dans la cinquième Provinciale, des noms et des extraits d'auteurs dominicains à ceux des auteurs jésuites ; il y a suffisamment réussi[1]. Pourquoi s'être allé prendre aux Jésuites, entre tant d'autres, d'une doctrine qui ne leur appartient pas en propre et qui n'est pas de leur invention ? Voilà le fond de toutes ces apologies. Je les ai lues et j'y trouve du vrai. C'est ainsi encore que ces Pères ont produit des textes de plus de trente de leurs auteurs qui, avant la condamnation par le Pape Innocent XI des *Soixante-cinq Propositions* (1679), s'étaient prononcés pour *la nécessité de l'amour de Dieu dans la pénitence*, pour cet amour filial et tendre dont leurs courroucés adversaires les accusaient de se passer. Ils n'ont pas trouvé un moins grand nombre de textes à fournir contre ce qu'on a bizarrement appelé *le péché philosophique* (entendez-le cette fois sans aucune malice), une espèce de péché à la manière des Païens, qui se commet par ignorance et oubli de la Loi divine, en infraction aux seules lumières de la raison naturelle, et pour lequel certains de leurs casuistes s'étaient montrés assez coulants. Je sais toutes ces choses, et j'en pourrais ajouter d'autres dans le même sens, n'était la peur de paraître tomber dans le dossier. Qui ne reconnaîtrait aujourd'hui que ces facéties badines, ces jolies gaietés de la neuvième Provinciale sur la dévotion galante des Pères Barry et Le Moine, et sur les gracieusetés du premier envers la bonne Vierge, s'attaquent bien moins en réalité à la

1. *Recueil de divers Ouvrages* du P. Daniel, tome II, page 372, *Lettre au P. Serry.*

théologie elle-même qu'à un reste de mauvais goût en belle humeur dont le digne évêque de Belley, tout à côté de saint François de Sales, nous a offert maint exemple? Pascal, à ces endroits-là, fait de la critique littéraire sans en avoir l'air. L'historiette de cette femme qui, pratiquant tous les jours la dévotion de saluer les images de la Vierge, vécut toute sa vie en péché mortel et fut pourtant sauvée (car *Notre Seigneur la fit ressusciter exprès*), loin d'être particulière au pauvre Jésuite, n'est qu'une transformation et une transmission dernière de quelque vieux conte dévot du moyen âge, qu'on peut retrouver à sa source chez Barbazan ou chez Le Grand d'Aussy[1]. On a fait remarquer, non sans raison, que ces casuistes, jésuites ou non, autrefois célèbres, choquaient si peu de leur temps et différaient si peu, par le relâchement, des autres théologiens d'alentour, que saint Charles Borromée, le réformateur, dans un petit traité adressé *aux Confesseurs et Curés de son diocèse*, n'a pas craint de leur recommander d'avoir continuellement entre les mains, pour se guider dans les rencontres difficiles, quelques-uns de ces bons et classiques auteurs de cas de conscience. On a encore produit une lettre d'éloges adressée par saint François de Sales à Lessius, et un passage de ses *Avertissements aux Confesseurs* où il loue et recommande comme très utile le Père Valère Réginald, l'un des plus maltraités par Pascal. L'espèce de concert surtout qui tendrait à corrompre la morale, cet esprit de gouvernement et de corps qui irait à ruiner insensiblement l'Évangile, et à y substituer une inspiration

1. Voir dans les *Fabliaux* de Le Grand d'Aussy celui de *la Sacristine* avec l'indication des variantes ; tome V, page 82, édit. de 1829.

toute de politique, de ruse et de vanité, ces odieux desseins ont été niés avec énergie, et le sentiment de l'injure a plus d'une fois arraché des plaintes sincères dont je ne veux pas affaiblir ici l'accent.

Le Père Daniel n'est certes pas un écrivain, mais il a su atteindre à une sorte d'éloquence qui naît des choses, dans la page suivante que peu de personnes iraient chercher dans son volume, et qu'aucun lecteur équitable ne me reprochera d'insérer ici :

« .... On en voit, dit-il de ses confrères, quelques-uns à la Cour en crédit, en réputation, respectés, applaudis, honorés de la bienveillance ou de la confiance des Princes, tandis qu'un très grand nombre meurent de froid et de faim dans les forêts du Canada ; d'autres vont ruiner, de gaieté de cœur, leur santé pour le reste de leur vie dans les îles de l'Amérique Méridionale, où, de trente qui y passeront, il ne s'en trouvera pas deux qui ne succombent avec le temps à la malignité de l'air ; sans parler des gibets de l'Angleterre, des feux et des fosses du Japon, qui ont été le partage d'un grand nombre de leurs missionnaires. Car on le dit nettement et on l'imprime publiquement, que les Jésuites qui sont en ces pays-là ne valent pas mieux que ceux de France. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'ils trafiquent et qu'ils s'enrichissent dans ces pays éloignés. Ce seroit mettre un peu trop au commerce ; et je ne sache guère de marchands qui voulussent l'être à ce prix. Ces bons Pères iront donc se faire rôtir et manger tout vivants par les Iroquois, passer les hivers dans les bois avec les Sauvages, sans autre retraite qu'une cabane d'écorce, où la fumée aveugle et étouffe ceux qui s'y mettent à l'abri du froid ; et cela pour avoir l'honneur d'établir partout la Morale relâchée, d'étendre la gloire de leur Société, et pour donner lieu aux prédicateurs qu'on prie quelquefois de prêcher le jour de saint Ignace, de faire compliment aux Jésuites de Paris sur leur zèle, sur leurs fonctions et sur leurs travaux apostoliques ? Si cela est, je ne désespère pas qu'on ne voie naître un jour quelque Société de brigands qui, s'unissant tous dans le dessein de voler, de piller, de tuer, conviendront ensemble que quelques-uns d'entre eux jouiront paisiblement du butin et du fruit des fatigues des autres, sans jamais s'exposer à aucun péril ; et que ceux-ci, après avoir bien volé et bien pillé, sans tirer nul profit de leur peine, se feront pendre et rompre tout vifs sur les échafauds, uniquement pour l'intérêt et pour la sûreté de leurs compagnons [1]. »

1. *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, deuxième Entretien.

Je sais tout cela, et, comme on le voit, j'en tiens compte ; et pourtant j'estime que Pascal a frappé juste dans l'ensemble de ses coups. Force est donc que je m'explique sur l'idée même que j'ai de la Société de Jésus.

Toutes les exceptions d'abord qu'on doit faire quand on parle de cette Société, tous les respects qu'il faut réserver à de grands services rendus et à des hommes recommandables par les talents comme par les vertus, ne sont pas ici une précaution dans ma bouche, mais une justice. Personne n'admire plus que je ne fais les héroïques travaux des Jésuites comme missionnaires, leurs beaux travaux comme savants, les Jésuites du Canada et ceux de la Chine ; personne ne les goûte davantage comme gens d'esprit et de savoir au collége Louis-le-Grand ou à Trévoux ; et je ne ferai pas au *Journal de Trévoux*, par exemple, l'injure de lui comparer les *Nouvelles ecclésiastiques*, cette triste feuille janséniste, dans laquelle, durant tout le XVIII^e^ siècle, il ne se rencontre pas une seule étincelle de talent, pas une seule lueur d'impartialité. Honneur donc aux Jésuites missionnaires comme Charlevoix, missionnaires et doctes comme Prémare, aux Jésuites érudits comme Sirmond, Hardouin ou Pétau ! Qui n'aurait aimé à connaître et à pratiquer Bouhours, Rapin, Commire, La Rue, Tournemine, Du Cerceau ou Porée ? Dans leurs colléges encore aujourd'hui, dans ces maisons peu sombres où on lit au fronton quelqu'une de ces inscriptions engageantes[1] :

DOMINO
MUSISQUE SACRUM

(toujours le mélange du dévot et du fleuri), la jeu-

1. Par exemple, à Fribourg.

nesse est heureuse; on se plaît à leurs leçons, assaisonnées d'une certaine politesse et tempérées de soins affectueux. On ne les quitte qu'en leur disant comme M. de Lamartine, dans ses adieux au Collége de Belley :

Aimables Sectateurs d'une aimable sagesse,
Bientôt je ne vous verrai plus.

Quiconque a passé par eux, comme l'abbé Prévost ou même Voltaire, leur demeure reconnaissant à toujours. Ils sont le plus souvent encore d'aimables gens à les prendre un à un, d'honnêtes gens à travers toute leur finesse; ils ont été, ils ont eu autrefois des hommes d'érudition vaste, de dévouement héroïque. Ce triple respect sincèrement payé, si l'on en vient à l'ensemble de la conduite et de l'influence, il faut que le ton change. Les individus peuvent être généralement bons, c'est le corps et l'esprit de corps qui est détestable [1]. Le Père Daniel nous dit : « La politique des Jésuites (telle que Pascal la leur reproche) est une chimère; le système de Pascal n'est pas vraisemblable : si les Jésuites ont corrompu la morale, ce n'a point été de concert les uns avec les autres. » De concert médité et comme par mot d'ordre, certes non; mais par un petit souffle insensible qui se respirait dans la Société, *tepidus et lenis*, assurément oui. Pascal lui-même, dans ce début de la cinquième Lettre, où, par la bouche de son Janséniste, il redevient chrétien sérieux, de

1. « Chaque Jésuite était aimable, morigéné, utile, et toute la Société, qui n'était pourtant que la masse des individus, était odieuse, corrompue dans la morale, pernicieuse. Que d'autres expliquent cet étrange phénomène; pour moi, je m'y perds. » (L'abbé Galiani, Lettres à madame d'Epinay, tome II, page 178.)

railleur qu'il était et qu'il va être encore, Pascal reconnaît le système de corruption dans sa juste mesure :

« *Sachez donc que leur objet n'est pas de corrompre les mœurs, ce n'est pas leur dessein ; mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer.* Ce seroit une mauvaise politique. Voici quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la Religion que leur crédit s'étende partout, et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pour gouverner quelques sortes de personnes, ils s'en servent dans ces occasions où elles leur sont favorables. Mais comme ces mêmes maximes ne s'accordent pas au dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là, afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde. »

A cette fin de phrase qui est trop précise, je voudrais substituer comme vérité moins piquante : « Ils se servent volontiers des maximes évangéliques sévères et qu'eux-mêmes pratiquent le plus qu'ils peuvent, lorsque ces maximes ont prise sur les personnes; mais si ces maximes ne prennent pas, et pour ne point aliéner d'eux-mêmes et de la religion avec laquelle ils s'identifient ces personnes qu'ils dirigent, ils se prêtent à toutes sortes de satisfactions bénignes, qu'ils justifient ensuite par des sophismes. »

On peut donc démontrer tant qu'on le voudra que, bien avant 1540, époque de la fondation de la Société, et depuis, la théologie entière était infectée du casuisme, du probabilisme; que des Dominicains, des Franciscains, des Universités, même celle de Louvain, des docteurs, même de Sorbonne, et en dernier lieu le fameux trio classique, *Gamache*, *Isambert* et *Du Val* [1],

1. On les cite volontiers ensemble ; ainsi Boileau dans son Épître *sur l'Amour de Dieu ;*

Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral,
Avoir extrait Gamache, Isambert et Du Val ?...

n'avaient pas cessé de professer cette mauvaise scholastique dans la morale : les Jésuites seuls ont payé pour tous, et ils l'ont, en un certain sens, mérité. Ce que les autres suivaient par routine et isolément, eux ils l'ont rajeuni à leur usage et y ont remis un vif esprit d'intention. En se mêlant activement à la politique et aux affaires du monde, en cherchant l'oreille ou le cœur des rois (j'entends le *cœur* au moral et sans épigramme), ils ont introduit l'adresse humaine sous l'Évangile, et installé le machiavélisme à l'ombre de la Croix. Pascal savait de leur conduite mille traits, mais épars, mais trop présents, mais impossibles à dénoncer ou à démontrer devant le monde d'alors, dont c'était trop les procédés et la couleur : qu'a-t-il fait? il a rejeté, pour la rendre plus sensible, son accusation dans le passé. Cette théologie d'Escobar, ce livre des *vingt-quatre vieillards* et des *quatre animaux*, a été entre ses mains comme un verre concentrant et grossissant qui montrait à distance convenable, et sous forme de théorie distincte, ce qui était délié et disséminé dans la morale courante des Jésuites du jour ; et à l'instant chacun s'est récrié. — Mais ce livre était à peu près inconnu, dira-t-on, et avant lui on ne le lisait guère ; il a été le déterrer de l'oubli, de la poussière des écoles. — Oui, mais ils ne peuvent s'en plaindre ; car ce livre, une fois en circulation, a été un équivalent commode, appréciable et juste, un signe *représentatif* pour tous de cette multitude d'actes et de ruses qui fuyaient dans le présent, ou que du moins on ne pouvait faire toucher du doigt avec évidence. Si, pour convaincre leur fausse monnaie du jour qui était mieux blanchie, on est allé chercher une ancienne fausse

monnaie qu'on avait négligée et dont le mauvais aloi devait sauter aux yeux, ç'a été de bonne guerre; c'est chez eux et dans leur poche de derrière qu'on l'a trouvée.

A quelle époque commença précisément cette mauvaise marche envahissante et tortueuse des Jésuites? La faut-il fixer tout directement à leur naissance, dès leur premier Général et fondateur Ignace de Loyola [1]? Une histoire impartiale et précise serait à faire, et il ne m'appartient pas de l'entamer ici. Mais à ouvrir simplement la Vie de saint Ignace et celle de saint François-Xavier, comme je les trouve écrites par un des Jésuites les plus spirituels du XVII^e^ siècle, par celui que ses confrères se plaisaient le plus ordinairement à opposer à Pascal pour le piquant et la politesse, le Père Bouhours, je ne puis m'empêcher d'y relever, entre autres, quelques passages caractéristiques qui jurent avec la saine et mâle idée du christianisme, telle que nous avons été accoutumés à la voir apparaître chez nos amis. Trois ou quatre de ces traits saillants suffiront à faire mesurer la distance.

S'agit-il de la vénération qu'avaient pour Ignace, encore vivant, les premiers compagnons de ses travaux, Bouhours dira :

« Mais l'Apôtre des Indes et du Japon, François-Xavier, sembloit être ce-

1. Pascal paraît croire à une décadence assez récente, lorsque dans sa treizième Lettre, à propos des diversités de décision, il dit : « . . . C'est donc cette variété qui vous confond davantage. L'uniformité seroit plus supportable, et il n'y a rien de plus contraire aux ordres exprès de saint Ignace et de vos premiers Généraux, que ce mélange confus de toutes sortes d'opinions. Je vous en parlerai peut-être quelque jour, mes Pères ; et on sera surpris de voir *combien vous êtes déchus du premier esprit de votre Institut*, et que vos propres Généraux ont prévu que le déréglement de votre doctrine dans la morale pourroit être funeste non-seulement à votre Société, mais encore à l'Eglise universelle. »

lui qui l'estimoit et qui le respectoit davantage. *Il lui écrivoit ordinairement à genoux ;* il l'appeloit le Père de son âme, et une fois il lui adressa une lettre en ces termes : *A mon Père en Jésus-Christ*, SAINT *Ignace*... Au milieu des dangers où il se trouvoit sur terre et sur mer, il imploroit le secours du Ciel par les mérites du *saint* homme Ignace. Enfin il portoit dans un reliquaire la signature d'une de ses lettres avec une relique de l'Apôtre des Indes, saint Thomas. »

Nous avons vu à Port-Royal les Directeurs bien honorés et placés bien haut, mais rien de cet *agenouillement*, rien de cette sorte de bassesse superstitieuse à l'égard de l'homme; le tout était bien plus rapporté en droiture à Dieu et au Christ. Lancelot parlant de M. de Saint-Cyran, et Fontaine de M. de Saci, ne séparent jamais leurs noms vénérés de cette qualification de *Monsieur*, qui est le seul titre en usage à Port-Royal, et qui constitue comme le signe respectueux de la personne humaine. Quand le Jansénisme du XVIII^e^ siècle en vint aux reliquaires et aux calendriers tout remplis des saints de sa façon, Port-Royal avait péri, et l'on était tombé déjà dans l'ignominie des convulsions.

Si l'on combine cette dévotion au Supérieur superstitieuse et absolue, qui est inhérente aux Jésuites, avec l'ambition du chef, qui se croit sainte et qui ne connaît pas de limites, on atteindra le ressort de la Société dès sa naissance : double principe uni qui se perpétuera, *obéissance absolue* au dedans, *ambition absolue* au dehors.

Ignace, au lit de mort, dictait pour dernières volontés ces fameuses règles, qui ont imprimé le suprême cachet à son Ordre :

« 1° Dès que je serai entré en religion, mon premier soin sera de m'abandonner entièrement à la conduite de mon Supérieur.

« 2° Il seroit à souhaiter que je tombasse entre les mains d'un Supérieur qui entreprît de dompter mon jugement, et qui s'y attachât tout-à-fait.

« 3° Dans toutes les choses où il n'y a point de péché, il faut que je suive le jugement de mon Supérieur et non pas le mien.

« 4° Il y a trois manières d'obéir : la première, quand nous faisons ce qu'on nous commande en vertu de l'obéissance, et cette manière est bonne ; la seconde, qui est meilleure, quand nous obéissons sur un simple mot ; la troisième, et la plus parfaite de toutes, quand nous n'attendons pas l'ordre du Supérieur, mais que nous prévenons et que nous devinons sa volonté.

« 5° Il me faut obéir indifféremment à toutes sortes de Supérieurs, sans distinguer le premier d'avec le second, ni même d'avec le dernier. Mais je dois regarder en tous également Notre Seigneur, dont ils tiennent tous la place, et me souvenir que l'autorité se communique au dernier par ceux qui sont au-dessus de lui.

« 6° Si le Supérieur juge que ce qu'il me commande est bon, et que je croie ne pouvoir obéir sans offenser Dieu ; à moins que cela ne me soit évident, il faudra que j'obéisse. Si néanmoins j'y ai de la peine par quelque scrupule, je consulterai deux ou trois personnes de bon sens, et je m'en tiendrai à ce qu'elles me diront : que si je ne me rends pas après cela, je suis bien éloigné de la perfection que l'excellence de l'état religieux demande.

« 7° Enfin je ne dois point être à moi, mais à mon Créateur, et à celui sous la conduite duquel il m'a mis. Je dois être entre les mains de mon Supérieur comme une cire molle qui prend la forme qu'on veut, et faire tout ce qu'il lui plaît, par exemple, écrire des lettres ou n'en écrire point, parler à une personne ou ne lui parler pas, et autres choses semblables.

« 8° Je dois me regarder comme un corps mort, qui n'a de lui-même aucun mouvement, et comme le bâton dont se sert un vieillard, qu'il prend ou qu'il quitte selon sa commodité ; en sorte que la Religion se serve de moi, suivant qu'elle jugera que je lui suis utile[1].... »

1. Le texte est encore plus énergique dans Ribadeneira, *Vita Ignatii*, lib. V, cap. 4.— Pour se faire une juste et impartiale idée des principes de la Société de Jésus en son meilleur temps, il est bon de lire le traité de l'un de ses plus recommandables membres, le Père Alphonse Rodriguez, sur les *Exercices de la Vertu et de la Perfection chrétienne*. Ce Père Rodriguez, Espagnol, mourut en 1616, à quatre-vingt-dix ans, après en avoir passé quarante à enseigner, comme maître des novices, les choses spirituelles. Il existe de son curieux livre une traduction attribuée à *MM. de Port-Royal* (1673). Cela surprend au premier regard, et il y aurait bien en effet quelque chose à dire sur la désignation adoptée par les bibliographes. Si M. Varet a mis la main à cette traduction, comme on l'a avancé, les Relations jansénistes qui entrent dans les moindres détails sur la vie et les ouvrages de ce digne ami se gardent bien de nous en avertir. Quoi qu'il en soit, le livre du P. Rodriguez présente l'exposé fidèle et idéal des principes de la Société dans sa rigueur primitive. Au milieu d'une quantité de choses fort élevées et d'une spiritualité très vive, on y voit se dessiner l'obéissance *passive absolue*, telle qu'Ignace la voulut imposer comme caractère *spécial* de son ordre. Il y a de ce grand fondateur une belle prière : « Recevez, Seigneur, ma liberté tout entière, recevez ma mémoire, mon en-

Voilà pour l'obéissance; voici pour l'ambition : la terre entière paraît, du premier jour, une conquête naturelle à Ignace. Il n'a que dix compagnons, et déjà il se la partage. L'Europe lui est trop étroite, il pense déjà aux Indes. Ce n'est pas une sorte d'admiration que je refuserai à un tel essor de cœur; mais j'y vois avant tout la soif d'un conquérant, qui perce jusque dans le zèle du chrétien :

« Ignace, dit Bouhours, *qui ne se proposoit pas moins que de réformer toute la terre...*, Ignace, voyant Bobadilla hors d'état de se mettre en chemin, pensa devant Dieu à remplir sa place, ou plutôt à choisir celui que Dieu même avoit élu. Un rayon céleste l'éclaira d'abord, et lui fit connoître que François-Xavier étoit ce vaisseau d'élection. Il l'appelle au même moment, et tout rempli de l'esprit divin : « Xavier, lui dit-il, j'avois nommé Bobadilla pour les Indes ; mais le Ciel vous nomme aujourd'hui, et je vous l'annonce de la part du Vicaire de Jésus-Christ. Recevez l'emploi dont Sa Sainteté vous charge par ma bouche, comme si Jésus-Christ vous le présentoit lui-même, et réjouissez-vous d'y trouver de quoi satisfaire ce désir ardent que nous avions de porter la foi au delà des mers. Ce n'est pas ici seulement la Palestine, ni une province de l'Asie : ce sont des terres immenses et des royaumes innombrables; c'est un monde entier. Il n'y a qu'un champ si

tendement et toute ma volonté. Donnez-moi seulement votre amour et votre grâce; je serai assez riche et je ne vous demanderai rien davantage. » Si saint Ignace n'avait fait que cette prière, il n'y aurait qu'à s'incliner devant sa ferveur ; mais dans la pratique et dans l'organisation il a tout aussitôt rabaissé son vœu, il a transféré la totalité du pouvoir, de Dieu aux hommes, et il a poussé les images du *corps mort* et du *bâton* jusqu'à leurs extrêmes conséquences. C'est lui qui disait que, si le Pape lui commandait de s'en aller droit au port d'Ostie, et de traverser la mer *sur le premier vaisseau qu'il trouverait*, *sans mât*, *sans voile*, *sans gouvernail*, *sans rien de ce qu'il faut pour la navigation*, *et même sans vivres*, il le ferait à l'instant, non-seulement sans trouble, mais avec joie et allégresse. Et ce que, lui Général, il dit là qu'il fera sur un mot du Pape, chaque membre de l'Ordre le devra faire sur un mot, sur un signe de son Supérieur immédiat. Quelle formidable milice, dira-t-on, et quelle intrépidité chevaleresque en celui de qui elle est sortie ! mais aussi quelle abdication de soi-même à tous les degrés ! et qu'on pense où l'on peut aller avec cette entière et absolue suppression de l'intelligence dans l'exécution de ce qui est commandé ! (Voir Rodriguez, partie III, traité V, chap. 6, 7, 8.) — Obéissance *aveugle* de tous au Général et du Général au Pape, la Constitution de l'Ordre des Jésuites est le plus grand acte de foi qui ait jamais été fait à l'infaillibilité d'un homme.

vaste qui soit digne de votre courage et de votre zèle. Allez, mon Frère, où la voix de Dieu vous appelle, où le Saint-Siége vous envoie, et embrasez tout du feu qui vous brûle. »

Candeur héroïque, foi éblouissante, tant qu'on le voudra; mais aussi quel envahissement accéléré! Voltaire s'est moqué du rapprochement qu'on a fait des noms de Xavier et d'Alexandre; c'est bien au moins Fernand Cortès que cet ordre d'exploits fabuleux rappelle. Opposez maintenant une telle démarche à ces délais volontaires, à ces siéges obstinés de nos directeurs de Port-Royal autour d'une seule âme. On a nettement en regard le procédé d'Ignace et celui de Saint-Cyran. Le premier embrasse des espaces, l'autre s'attaque au fond; l'un ressemble à ces conquérants empressés qui sont obligés en courant de se payer d'une soumission extérieure, l'autre ramasse toute sa force sous l'œil de Celui qui régénère.

Xavier part le 15 mars 1540, *sans autre équipage que son brévіaire*; car c'est le *brévіaire* plutôt que l'Écriture même. On sait la suite : du dévouement, de la charité, de l'héroïsme encore un coup, mais une rapidité incroyable à baptiser, à croire au christianisme subit des néophytes; et des superstitions, des crédulités telles, que je ne puis que laisser à Bouhours le courage de nous les dire, ce qu'il fait, au reste, bien lestement :

« Dieu, raconte-t-il en un endroit, rendit alors au Père Xavier le don des langues qui lui avoit été donné dans les Indes en plusieurs occasions ; car, sans avoir jamais appris la langue chinoise, il prêchoit tous les matins en chinois aux marchands de la Chine qui trafiquoient à Amanguchi, et qui y étoient en grand nombre. Il prêchoit l'après-dîner aux Japonois en leur langue, mais si facilement et si naturellement qu'à l'entendre on ne l'auroit pas pris pour un étranger. »

Nous avons des superstitions à Port-Royal; nous allons avoir le miracle de la Sainte Épine ; nous avons le

miracle de la *farine* et autres par trop impatientants. Mais y a-t-il exemple d'une telle familiarité, d'un tel sans-façon en fait de miracles? C'est déjà un résultat étrange et caractéristique du régime de la Société, que de telles choses aient pu courir de ce ton de légèreté sous la plume d'un confrère d'autant d'esprit, intéressé à ne rien outrer, à ne rien trahir, en un temps où la critique déjà s'introduisait dans l'histoire ecclésiastique, à la veille de l'abbé Fleury, et comme entre Launoi et Tillemont.

Si donc la Société de Jésus sur ces trois points, *obéissance*, *ambition* et *foi à l'aveugle*, se montre telle qu'on vient de l'entrevoir dans la première pureté de sa formation, que sera-ce dès que l'esprit mondain et politique, cet esprit *confesseur des rois*, l'aura en tous sens pénétrée, et sera le moteur de ces puissants ressorts toujours subsistants? Au reste, pour le reconnaître vrai, cet esprit dénoncé et décrit par Pascal, cet esprit caressant, câlin, énervant, qui tente toujours et chatouille à l'endroit de l'intérêt, cet esprit diabolique et calomniateur, et qui en même temps ne sait pas haïr d'une haine honnête et vigoureuse[1]; qui est toujours prêt à vous flatter si vous revenez, comme ce bon Père de la cinquième Provinciale (*il me fit d'abord mille caresses, car il m'aime toujours*); qui vous offre toutes les facilités et toutes les dispenses, mais seulement si vous lui donnez des gages et si vous êtes à

1. Quelquefois dans les procès de l'Inquisition, entre deux tortures, après l'horrible description, on ajoute que les juges se sont adressés à la victime avec *bénignité* : *benigne allocuti sunt*, disent les procès-verbaux. Voilà encore de ces traits naïfs qui gravent la physionomie de l'esprit *jésuitique*, de celui du moins auquel les Jésuites ont eu le malheur de donner leur nom, et qui le garde même quand il est mis en pratique par d'autres que par eux. Ils en ont été *les parrains*, *sinon les pères*, a très bien dit M. Vinet.

lui[1]; esprit adultère de l'Évangile; tout à soi et aux siens; qui est comme un petit souffle demi-parfumé, demi-empesté, mortel à l'âme chrétienne aussi bien qu'à l'âme naturelle, empoisonneur de Plutarque comme de saint Paul, et qui, sous air de douceur, et en l'adulant, convoite éternellement le royaume de la terre; — pour le reconnaître cet esprit, et le proclamer vrai chez Pascal, nous n'avons pas besoin de l'aller étudier bien loin dans le passé : tous ceux qui l'ont vu, qui l'ont senti à l'œuvre, qui l'ont haï en France sous la Restauration à laquelle il fut si homicide, ceux-là, à travers toutes les politesses de détail, toutes les exceptions et les réserves légitimes, lui sauront dire, en le démêlant dans son essence et en le haïssant jusqu'au bout dans sa moindre haleine : *Toi, toujours toi!*

Pascal, en son temps, l'avait senti tout en plein, circulant partout et régnant; il en avait essuyé le fléau dans la personne de ses amis sacrifiés : de là la guerre à mort qu'il lui déclara[2].

1. Un Jésuite mathématicien, du Collége de ces Pères à Rome, disait à un ami de Galilée, alors prisonnier de l'Inquisition, ces propres paroles : « Que ne se tenait-il bien avec nous, avec nos Pères, il vivrait glorieux et honoré, et il aurait pu écrire comme il l'aurait entendu sur toute espèce de sujet, voire même sur le mouvement de la terre : *Se il Galileo si avesse saputo mantenere l'affetto dei padri di questo collegio, viverebbe glorioso al mondo e non sarebbe stato nulla delle sue disgrazie, e avrebbe potuto scrivere ad arbitrio suo di ogni materia, dico anco del moto della terra...* » (Voir la lettre de Galilée tirée des manuscrits de Peiresc, et publiée au tome IV de l'*Histoire des Sciences*... de M. Libri, page 480). Ce passage ruine directement une des dénégations dont l'abbé Dumas se croyait le plus sûr, celle qu'il intitule IX^e *fait*, et justifie de tout point une assertion de la dix-huitième Provinciale.

2. Voltaire n'a rien soupçonné de ce sentiment sérieux, lorsqu'après avoir décerné aux Provinciales tous les éloges littéraires imaginables (*Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXVII), il ajoute lestement par des paroles souvent citées : « Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux : on attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de plusieurs Jésuites espagnols et flamands; on les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains. On tâchait dans ces Lettres de prouver qu'ils avaient un des-

On avait fait courir le bruit que Pascal s'était repenti d'avoir fait les *Provinciales!* On racontait, comme acheminement à ce prétendu repentir, une certaine historiette de la marquise de Sablé, qui n'aurait pu s'empêcher de demander à Pascal s'il était bien sûr de tout ce qu'il disait dans ses Lettres; et Pascal lui aurait répondu que c'était à ceux qui lui fournissaient des mémoires à prendre garde; que, pour lui, son affaire était simplement de les mettre en œuvre. Or, quand on demanda à Pascal, un an environ avant sa mort, *s'il se repentait d'avoir fait les* ***Provinciales***, il répondit, selon le témoignage écrit de mademoiselle Marguerite Périer présente, et avec cet accent qui coupe court à tout :

« 1. Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'étois à les faire, je les ferois encore plus fortes. 2. On m'a demandé pourquoi j'ai dit le nom des auteurs où j'ai pris toutes ces propositions abominables que j'y ai citées. Je réponds que si j'étois dans une ville où il y eût douze fontaines, et que je susse certainement qu'il y en eût une d'empoisonnée, je serois obligé d'avertir tout le monde de n'aller point puiser de l'eau à cette fontaine; et comme on pourroit croire que c'est une pure imagination de ma part, je serois obligé de nommer celui qui l'a empoisonnée, plutôt que d'exposer toute une ville à s'empoisonner. 3. On m'a demandé pourquoi j'ai employé un style agréable, railleur et divertissant. Je réponds que si j'avois écrit d'un style dogmatique, il n'y auroit eu que les savants qui les auroient lues, et ceux-là n'en avoient pas besoin, en sachant pour le moins autant que moi là-dessus. Ainsi j'ai cru qu'il falloit écrire d'une manière propre à faire lire mes Lettres par les femmes et les gens du monde, afin qu'ils connussent le danger de toutes ces maximes et de toutes ces propositions qui se répandent dans le monde, et qu'ils en prissent de l'horreur. Ce dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. » L'élève du Père Porée et l'auteur du *Mondain* s'accommoderait encore mieux, on le conçoit, des Jésuites que des Jansénistes. Il serait aisément de l'avis de cet homme d'esprit qui disait : « Les Jésuites sont, après tout, ceux qui ont tiré le meilleur parti d'une mauvaise religion, en l'éludant ou plutôt en la corrompant; car c'est ce qui caractérise le mauvais, de ne redevenir un peu tolérable que quand il est corrompu. » — Les Jésuites ont procédé en bien des cas comme si au fond le christianisme, dans son principe, était faux.

doient alors, et dont on se laissoit facilement persuader. 4. On m'a demandé si j'ai lu moi-même tous les livres que j'ai cités. Je réponds que non. Certainement il auroit fallu que j'eusse passé une grande partie de ma vie à lire de très mauvais livres : mais j'ai lu deux fois Escobar tout entier, et pour les autres, je les ai fait lire par quelques-uns de mes amis ; mais je n'en ai pas employé un seul passage sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité, et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, et sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse ; ce qui auroit été reprochable et injuste [1]. »

Si l'on rapproche ces paroles de quelques autres *pensées* précédemment citées [2], et qui ont dû être écrites vers le même temps, on verra Pascal, aux approches de la mort, de plus en plus net et vif dans ses déclarations contre cette Société de malheur, qu'il estimait *le fléau de la vérité*. Il y a à cet endroit en lui comme une verve de colère.

Quand Prométhée, dit Horace, pétrit pour la première fois le limon humain et y fit entrer une parcelle de chaque race d'animaux, il y mit, tout au fond de notre poitrine, une étincelle de la colère du lion (*insani leonis vim*). Cette étincelle aveugle, mais qui, modérée et entourée comme il faut, demeure une partie essentielle à tout homme généreux, et qui ne périt pas nécessairement dans le chrétien, Arnauld l'avait; il avait du *lion*, on l'a dit. Il en faut dans tout véritable cœur. Pascal également, au sein de plus hautes lumières, possédait intacte cette faculté franche d'indignation morale. Il n'y en a plus trace dans le cœur humain maté par le jésuitisme, et alors ce n'est pas d'ordinaire la seule et divine mansuétude qui l'a remplacée [3].

1. *Recueil de plusieurs pièces*... Utrecht (1740), page 279.

2. A la page 23 du présent volume.

3. Les dernières querelles religieuses en France ont suscité une brochure remarquable qu'il me coûterait de paraître négliger, ou de mettre en cause inconsidérément : je veux parler de l'Écrit apologétique de M. de Ravignan

(*De l'Existence et de l'Institut des Jésuites*), où respire une sorte d'éloquence affectueuse. Plus d'un de mes lecteurs sans doute pense à cette brochure, et s'est déjà demandé comment elle s'accommode avec mon jugement. Mais, à mon défaut, on aura ici trois opinions que j'ai recueillies fidèlement, et qui, ce me semble, viendront bien à l'appui de ce chapitre. — Au moment où l'Écrit de M. de Ravignan paraissait, M. Royer-Collard, à qui j'en parlais, me dit : « J'ai lu sa brochure, elle est bien; mais j'ai dit en finissant : *Voilà un homme qui se croit Jésuite.* Il a la candeur de croire qu'il l'est; il est vrai que, si on lui montrait ce que c'est que les Jésuites, il ne le croirait pas. Il y a place dans l'Ordre pour de tels hommes; mais cela ne prouve rien, si ce n'est pour ces individus. » — Le sage et religieux duc de B... (si je parlais du XVII^e^ siècle, on pourrait croire que c'est du duc de Beauvilliers qu'il s'agit; au XIX^e^ il n'y a guère à s'y méprendre) disait sur le même sujet : « Il prouve très bien que d'autres que les Jésuites ont soutenu le probabilisme, le régicide; mais il ne répond pas à la vraie objection. Pour moi, je ne fais aux Jésuites qu'un reproche : c'est qu'ils sont un *Gouvernement*, et ils en ont tous les inconvénients. » — Enfin, M. Dupin me disait, à propos de cette même brochure, en des termes du plus mâle et du plus incisif bon sens : « Je ne l'ai pas lue encore; je lui accorderai tout ce qu'il voudra *individuellement*; j'accorderai qu'il y a eu, qu'il y a des *individus* jésuites honnêtes gens, gens aimables, grands prédicateurs, grands mathématiciens; mais comme association, comme Ordre, ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient. Les meilleurs peuvent à l'instant devenir mauvais et funestes par leur loi d'obéissance : c'est toujours *le bâton dans la main du vieillard.* En France, on a senti cela d'instinct; tout ce qu'il y a eu de généreux, de sain et d'intègre s'est du premier jour révolté contre eux; et, comme Ordre, je ne sais qu'un éloge qu'on pourrait leur donner avec vérité : il faut les louer de toutes les vertus qu'ils ont suscitées et fomentées contre eux par leur présence. » Dans l'ancienne France, en effet, ils eurent toujours contre eux tout ce qu'il y eut de *braves esprits*, comme disait Etienne Pasquier, le premier en date de leurs adversaires. — Pour être impartial jusqu'au bout, j'ajouterai que dans la nouvelle France la position a changé, et que ce n'est pas toujours la marque d'un très *brave esprit* de les poursuivre, et surtout d'en avoir peur.

XI

Des *Provinciales* depuis la dixième; vigueur croissante. — Tous les éloges justifiés.— Une réserve en faveur de Démosthène.— Épisode de la Sainte-Épine. — Retour au monastère.— Lettre de la Mère Angélique à Arnauld. — Celui-ci poursuivi et caché; soin touchant. — Les solitaires menacés. — Belle défense de M. d'Andilly : — diplomatie et gloriole.— Lettres de la Mère Angélique à la Reine de Pologne : — naïveté et grandeur. — Le lieutenant de police Daubray à Port-Royal-des-Champs. — Espiégleries et malices des saints. — Le Reliquaire à Port-Royal de Paris. — Marguerite et *Margot*.

Je dois me hâter; on ne peut tout dire des *Provinciales*. Les dernières pourtant sont de plus en plus solides, éloquentes, et montées, comme dit madame de Sévigné, *sur un ton tout différent*. — La onzième a pour objet de justifier la raillerie en matière sérieuse. C'est le même sujet qu'Arnauld a traité dans sa *Réponse à la Lettre d'une Personne de condition*, dans laquelle il défendait les *Enluminures* [1]; c'est le même mot de Tertullien commenté : *Rien n'est plus dû à la vanité que la risée;* ce sont les mêmes matériaux qu'Arnauld aura

1. Il en a été parlé au tome II, page 324 (liv. II, XVII).

fournis à Pascal. Mais quelle mise en œuvre incomparable! quelle raison supérieure que celle qui maintient et démontre l'enjouement sans l'écraser, et le pousse encore au même moment et le fait jouer devant elle! On peut mesurer au juste, en lisant la Lettre d'Arnauld et celle de Pascal, en quel sens il est vrai que le grand Docteur a contribué et aidé aux *Provinciales*. Cette onzième Lettre pourrait servir de préface justificative au *Tartufe*.

Pascal y dit, d'après Tertullien : « Ce que j'ai fait n'est qu'un jeu avant un véritable combat. J'ai montré les blessures qu'on vous peut faire, plutôt que je ne vous en ai fait. » Et vraiment il semble, à la nouveauté et à la fraîcheur des coups, que le combat seulement commence.

La douzième Lettre s'engage par la défensive, mais une défensive qui ne fait souffrir que les attaquants, et que les ravager plus au cœur : « Cependant vous me traitez comme un imposteur insigne, et ainsi vous me forcez à repartir; mais vous savez que cela ne se peut faire sans exposer de nouveau, et même sans découvrir plus à fond les points de votre morale; en quoi je doute que vous soyez bons politiques. *La guerre se fait chez vous, et à vos dépens....* » La péroraison de cette douzième est mémorable : à sa dialectique véridiquement passionnée Pascal mêle des développements glorieux qui tout d'un coup s'élèvent; l'orateur éclate en lui : « Je vous plains, mes Pères, d'avoir recours à de tels remèdes.... C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité... » Et ce qui termine. Non, si Pascal n'avait pas cru profondément à la vérité de sa cause, il n'aurait jamais

trouvé de tels accents. Je ne puis que signaler les endroits et courir.

Je note sur la fin de la treizième ce trait soudain qui transporte au Jugement dernier, à ce dernier jour où, dans une interminable récrimination, est-il dit, « Vasquez condamnera Lessius sur un point, comme Lessius condamnera Vasquez sur un autre; et tous vos auteurs s'élèveront en jugement les uns contre les autres, pour se condamner réciproquement dans leurs effroyables excès contre la Loi de Jésus-Christ. » Devant un public qui croyait en réalité au Jugement dernier, c'étaient là de vrais coups de tonnerre oratoires.

La quatorzième Lettre sur l'homicide s'achève par une péroraison qui, du point de vue chrétien également, n'a pu être trop admirée : « Car enfin, mes Pères, pour qui voulez-vous qu'on vous prenne?... » — Daguesseau, si timide de goût, met hardiment ces dernières Provinciales, et la quatorzième notamment, à côté de ce que l'antiquité a le plus admiré chez ses orateurs; et « je doute, ajoute-t-il, que les *Philippiques* de Démosthène et de Cicéron offrent rien de plus fort et de plus parfait [1]. »

La quinzième, toujours vigoureuse, redevient moqueuse et piquante : « ...Et c'est encore un Capucin, mes Pères; vous êtes aujourd'hui malheureux en Capucins, et je prévois qu'une autre fois vous le pourriez bien être en Bénédictins. » Au reste l'épée est dans les reins de l'adversaire, le *mentiris impudentissime* est sur la gorge : « *Mes Révérends Pères, il n'y a plus moyen de reculer* [2]. »

1. *Quatrième Instruction à son fils.*

2. On conçoit que sous le coup de cette moquerie sanglante, de cet enjouement appuyé du glaive, un auteur jésuite (Pirot), qui voulut alors répondre à

Que dire de la seizième, de celle qu'il n'a faite plus longue que parce qu'il n'a pas eu le loisir de la faire plus courte? On ne la lui reprochera pas, cette longueur; il est bien de le voir, à la fin, ne plus se tenir et déborder. Pascal, nous le savons, était au château de Vaumurier, chez le duc de Luynes, lorsqu'il l'écrivit (décembre 1656); l'esprit de la solitude, écouté de plus près, l'inspire. Il venge les calomniés, les victimes; il venge ouvertement M. d'Ypres et M. de Saint-Cyran; M. d'Ypres dont, l'année précédente, on avait outrageusement arraché dans son église cathédrale l'épitaphe avec la pierre du tombeau; M. de Saint-Cyran dont, cette année même, l'Assemblée du Clergé de France venait d'arracher le feuillet d'éloge dans le *Gallia christiana* de MM. de Sainte-Marthe [1]. Il maintient en honneur leur cause et proclame leur mémoire. J'ai joie à lui entendre proférer avec respect les noms de ces hommes dont en ce moment il ressaisit l'esprit d'incorruptible vigueur et de sainte colère. Les voilà nettement accusés par le Père Meynier d'avoir, il y a trente-cinq ans, formé une cabale pour *ruiner le mystère de l'Incarnation, faire passer l'Evangile pour une histoire apocryphe, exterminer la religion chrétienne, et élever le Déisme*

Pascal (*Apologie pour les Casuistes...*), se soit échappé à cet aveu ingénu, à cette grimace irrésistible de la douleur : « Les plus cruels supplices ne sont pas toujours ceux que l'on endure dans les bannissements, sur les gibets et sur les roues. Le supplice qu'on a fait souffrir à des martyrs que l'on frottoit de miel pour après les exposer aux piqûres des guêpes et bourdons, a été plus cruel que beaucoup d'autres qui semblent plus horribles et qui font plus de compassion. La persécution qu'ont soufferte les Jésuites par les bouffonneries de Port-Royal a quelque chose de semblable ; leurs tyrans ont fait l'instrument de leur supplice des douceurs empoisonnées d'un enjouement cruel, et on les a abandonnés et laissés exposés aux piqûres sanglantes de la calomnie. »

1. Ceux qui tempêtaient le plus à l'assemblée et criaient le plus contre cet éloge étaient les premiers à demander aux auteurs des exemplaires où étaient les feuillets défendus. (Note de M. de Saint-Gilles.)

sur les ruines du Christianisme. Plus tard M. de Maistre fera un chapitre intitulé : *Analogie de Hobbes et de Jansénius* [1]; ce n'est plus de déisme chez M. de Maistre, c'est quasi d'athéisme, c'est de fatalisme brutal qu'il s'agit; il y a progrès sur le Père Meynier en talent comme aussi en injure. Pascal a d'avance répondu, et nulle voix n'étouffera la sienne. Les expressions extrêmes, en cette extrémité, se pressent dans sa bouche; les termes deviennent méprisants, infamants : « *Vous me faites pitié, mes Pères;...* » et il va jusqu'à les appeler des *lâches* et des *misérables*. Comment y vient-il, comment y est-il poussé irrésistiblement? Ecoutons-le, car il n'y a plus rien après cela :

(Lire ici tout le passage : « *Car à qui prétendez-vous persuader,* etc., etc.,» qui se termine par cette explosion célèbre :)

« Cruels et lâches Persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies? Pendant que ces saintes Vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au Saint-Sacrement, selon leur institution, vous ne cessez nuit et jour de publier qu'elles ne croient pas qu'il soit ni dans l'Eucharistie, ni même à la droite de son Père; et vous les retranchez publiquement de l'Église, pendant qu'elles prient dans le secret pour vous et pour toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui elles sont cachées pour ne paroître qu'un jour avec lui, vous écoute et répond pour elles. On l'entend aujourd'hui cette voix sainte et terrible, qui étonne la nature et qui console l'Église. Et je crains, mes Pères, que ceux qui endurcissent leurs cœurs et qui refusent avec opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu, ne soient forcés de l'ouïr avec effroi quand il leur parlera en Juge. »

« Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières Provinciales, a dit Voltaire; Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières. » L'éloge est pleinement vérifié, ce me semble. N'allons pas être plus rebelles que Voltaire. De même que lors-

1. *De l'Église gallicane*, livre I, chap. IV.

que nous voulons apprécier Démosthène en face de Philippe, nous nous transportons dans les circonstances d'alors, à la veille ou au lendemain de Chéronée, de même ici il faut, pour juger pleinement de cette éloquence, nous reporter à la situation religieuse véritable, nous figurer, nous si percés et minés de toutes parts dans nos croyances, ce que c'était alors que d'être accusé de ne pas croire à l'*Incarnation* et au *Saint-Sacrement* quand on y croyait, quand on était institué à cette fin d'y veiller sans cesse; et quelle réalité effective prenaient ces appels si directs à Dieu comme présent chaque jour sur l'autel, comme devant apparaître au jour de colère sur la nuée.

Enfin, pour achever de sentir tout l'effet oratoire et se placer dans les conditions *littéraires* complètes, un petit effort reste à faire, une petite concession indispensable. Cette dernière et triomphante allusion, cette *voix sainte et terrible, qui* en ce moment *étonne la nature et console l'Eglise,* qu'est-ce autre chose que le miracle dont Port-Royal était alors témoin et sujet, le miracle de la *Sainte-Épine* auquel Pascal croyait, auquel une très grande partie du public croyait autour de lui, et qu'il nous faut admettre absolument en idée, sous peine de manquer l'à-propos et l'énergie foudroyante du trait?

Ce qui fait, si j'ose achever toute ma pensée, que Démosthène demeurera toujours plus beau, parce qu'il ne demande pas tant d'efforts à distance, et qu'il agit dans des conditions humaines plus saines et plus naturelles.

Démosthène, dans le sublime, garde cet avantage-là

sur Pascal, comme dans l'ironie Platon gardait celui de la grâce.

Mais l'allusion de Pascal nous avertit que nous avons à rentrer au sein de Port-Royal, pour voir ce qui s'y est passé depuis cette oppression d'Arnauld et cette vengeance des *petites Lettres*. Le succès de celles-ci se traduit dans le monastère autrement que dans le monde, et tout n'y est pas sans grandeur.

Au moment où Arnauld allait être condamné en Sorbonne, dès le 8 décembre 1655, sa sœur, la digne Mère Angélique, lui écrivait ces paroles qui nous ouvrent de ce côté l'intérieur des pensées :

« Je ne puis, mon très cher Frère, m'empêcher de vous dire que la joie et la sainte tranquillité avec laquelle je vous ai vu partir, pour souffrir tout ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner, en soutenant sa sainte Grâce, a tellement charmé mon esprit, qu'elle en a effacé les craintes humaines que l'amour naturel et la tendresse que j'ai toujours eue pour *mon pauvre petit frère*[1] y avoit répandues, par la vue des maux qu'on lui prépare, mais qui se tourneront en de vrais biens... Que si on efface votre nom d'entre celui des Docteurs, il n'en sera que mieux écrit dans le livre de Dieu.

« Nous le prions tous tant que nous pouvons, mais c'est principalement pour qu'il vous soutienne par une vraie humilité, patience et débonnaireté. Quoi qu'il vous arrive, *mon très cher Père*, Dieu sera avec vous, et vous servirez mieux sa sainte vérité par les souffrances que par les écrits[2]. »

Tant que durèrent les délibérations de la Faculté et l'incertitude du résultat, tout Port-Royal était en prières, et les petites filles pensionnaires de Port-Royal, que M. Arnauld avait eues sous sa conduite, faisaient des *neuvaines* pour lui.

M. Arnauld a souvent raconté à ses amis qu'à l'heure

1. Elle était de vingt ans son aînée ; tout à côté elle va l'appeler *mon très cher Père* ; alliance touchante de tous les sentiments de nature et de grâce, sous la Croix. — Et ailleurs : « *Je suis votre fille, votre sœur et votre mère.* »

2. *Lettres de la Révérende Mère Marie-Angélique....* tome III, page 108.

même où la Censure se prononçait contre lui en Sorbonne, il se promenait tout seul, calculant le moment et priant Dieu, dans une galerie qui était tout au haut de la maison dans la cour de Port-Royal [1], et que ces paroles de saint Augustin sur le Psaume 118 se présentèrent à son esprit : « Puisqu'ils n'ont persécuté en moi que la vérité, secourez-moi donc, Seigneur, afin que je combatte pour la vérité jusqu'à la mort. » — Aussitôt après il se cacha et fit bien, car il n'aurait pas évité la Bastille. On lit dans un petit journal manuscrit de M. de Pontchâteau, qui se rapporte à ce moment :

« Du dimanche 20e febvrier (1656).

« M. Tassin, petit bedeau de la Faculté, a dit ce matin à M. Manessier qu'il savoit de bonne part qu'on cherchoit partout M. Arnauld pour le prendre, et qu'il y avoit des gens qui passoient pour cela des deux et trois heures la nuit dans les lieux où ils croyoient pouvoir surprendre quelqu'un et en apprendre des nouvelles.

« Les ennemis de M. Arnauld disent partout qu'il est excommunié [2]. »

1. On serait tenté de penser que c'était au monastère de Paris, comme plus à proximité des nouvelles ; mais une phrase de M. de Pontchâteau, précédemment citée (page 11), semble indiquer qu'Arnauld resta à Port-Royal-des-Champs jusqu'*après* la Censure.

2. Au tome second des *Mémoires* manuscrits *de Beaubrun*. — Et (manuscrits de la Bibliothèque de Troyes) dans une lettre à M. de Saint-Gilles, datée du 9e *febvrier*, 5 heures du matin, le même M. de Pontchâteau, si actif en ce moment de crise, disait : « ... Surtout qu'on cache bien ceux qui le doivent être. On me dit hier au soir, une personne fort amie et fort affectionnée, — on m'a dit que M. A... (Arnauld) n'est pas assez bien caché. Pour moi je ne veux pas songer où il est, car si j'y songeois, je le devinerois aisément. Il ne sera jamais bien caché, à moins qu'il n'y ait qu'une seule personne qui y aille et qui le sache ; et pour cela il faudroit avoir quelqu'un qui fût inconnu, qui ne demeurât pas à Port-Royal, mais plutôt avec lui, et qui n'eût pas la mine d'un homme à (faire) dire : *En voilà un*. J'avois songé à M. Dessaux, qui pourroit même être habillé de noir ; et il faudroit encore, ce me semble, que cette personne n'allât point à Port-Royal, ou au moins que rarement, mais avoir une maison tierce en ville où on mît de part et d'autre les paquets et les lettres ; car certainement les Molinistes et Jésuites sont enragés contre notre *petit Père*... » M. de Pontchâteau finissait en disant que la seconde Lettre provinciale *est admirable et fait des effets merveilleux*. « Elle rend entièrement ridicule Madame la Faculté, et surtout les Pères Dominicains, qui se repentiront quelque jour,

C'est ainsi qu'il va demeurer enseveli dans diverses retraites successives, durant toutes les années qui suivront jusqu'au moment de la Paix de l'Église. Il aura pour compagnon assidu, dans cette longue éclipse, M. Nicole, et tantôt l'un, tantôt l'autre de ces messieurs. M. Le Maître avait été choisi dans les premiers temps pour être près de son oncle, et pour l'aider de sa plume ; mais l'ardent solitaire n'y put tenir ; cette nécessité d'écrire le remettait aux tentations littéraires, qui étaient son faible et son remords. C'est au seul Nicole qu'il appartenait naturellement d'être le second inséparable d'Arnauld.

La vie du grand Docteur continue donc de marquer ses principales époques par les persécutions et par les fuites. Nous l'avons remarqué déjà [1] : depuis le lendemain du livre de la *Fréquente Communion* (1644) jusqu'en 1648, il s'était tenu caché ; puis de 1648 à 1656, nous l'avons retrouvé en simple retraite de demi-solitaire, le plus souvent à Port-Royal-des-Champs. Le voilà derechef absolument caché de 1656 à 1668. Il se dérobera encore une fois et pour toujours en 1679. Il y eut de ses *amis* et de ses auxiliaires déclarés qu'il ne connut jamais de visage. On lit dans une de ses lettres [2] à M. Vuillart, qui lui avait envoyé un écrit et une lettre de M. Perrault (celui de l'Académie française) : « La lettre que vous m'avez envoyée de M. Perrault m'a mis dans un grand embarras. Elle est si honnête et si civile que je lui en dois être obligé. Il me fait souvenir

mais trop tard, de leur lâcheté et de leur politique... Adieu, j'enverrai aujourd'hui des secondes Lettres à Nantes et ailleurs au pays. » Des deux côtés on est en guerre ouverte, tous les moyens sont bons, et il ne faut s'étonner de rien.

1. Au tome II, page 184.
2. 17 avril 1694.

de l'amitié que messieurs ses frères ont eue pour moi. Je l'avoue, et je leur en dois de la reconnoissance. *Je n'ai jamais vu le Docteur en théologie, parce que j'étois obligé de me cacher tant qu'il a vécu ;* mais je sais qu'il n'y a eu personne qui ait parlé pour moi avec tant de force et tant d'esprit dans les assemblées de la Faculté... » Ce simple trait jeté en passant, *je n'ai jamais vu...*, est comme un éclair qui traverse dans un long espace cette vie mystérieuse et à demi souterraine d'Arnauld [1].

Je suis quelquefois sévère pour lui, pour son humeur écriveuse et batailleuse ; je suis terriblement loin de penser avec nos dignes amis qu'*il a été sans contredit le plus grand génie de son siècle ;* mais que je suis loin de méconnaître tant de qualités solides ou aimables ! Avec ce haut caractère qu'on lui connaît, il avait des parties naïves et tout-à-fait charmantes, un cœur d'or. Ainsi traqué, ainsi poursuivi, s'aviserait-on bien d'imaginer à quoi d'abord il s'occupait ? Le 31 janvier (1656), jour même où se fulminait en Sorbonne la dernière sentence, étant caché à l'hôtel des Ursins, il écrivait de là à sa nièce la Mère Angélique de Saint-Jean, et après les premiers mots de condoléance :

« Vous rirez de ce qui me donne occasion de vous écrire. Il y a un petit garçon d'environ douze ans qui ne sait pas lire ; j'ai envie d'essayer s'il le pourra apprendre par la méthode de M. Pascal. C'est pourquoi je vous prie d'achever ce que vous aviez commencé d'en mettre par écrit, et de nous l'envoyer. Je ne sais si la Mère a bien voulu que vous lussiez la Lettre à un Provincial (la première) ; je voudrois bien savoir ce qu'elle en dit. »

Ainsi, au milieu de l'accablement ou du tumulte de

1. Vingt-quatre ans après cette date de 1656 où nous sommes, M^me^ de Sévigné écrivait (31 mai 1680) : « Le pauvre M. Nicole est dans les Ardennes, et M. Arnauld sous terre comme une taupe. »

pensées où d'autres seraient en sa place, à peine recueilli sous un toit ami, il ne pense qu'à sanctifier et presque à égayer sa retraite par un acte de charité, par une expérience d'intelligence; il veut apprendre à lire à un petit enfant, mais *par la méthode de M. Pascal*. L'amateur de méthodes nouvelles, l'auteur de *la Logique* reparaît dans le chrétien.

Cependant Port-Royal tout entier semblait menacé avec lui, et le succès irritant des *Provinciales* n'était pas propre dans ces premiers moments à détourner le danger. Après la quinzaine laissée à la résipiscence du contumace, les rigueurs commencèrent sur tous les points. En Sorbonne on se mit en devoir d'éliminer ses amis, les docteurs qui refusaient de signer la Censure. Et tout d'abord, pour faire un grand exemple on s'attaqua à M. de Sainte-Beuve, professeur royal en théologie : il fut révoqué et remplacé, sur un ordre du Roi, dans les premiers jours de mars. Nulle affaire ne fit plus de bruit dans le monde ecclésiastique d'alors, à cause de l'influence et de la considération dont jouissait ce personnage, véritable autorité *classique* de son vivant en matière de conscience, et oracle consulté dans tous les cas épineux[1]. En même temps les regards de

1. M. Hallier, qui avait été son maître, s'emporta fort contre lui aux assemblées de Sorbonne, et déclara que quand le Roi, dans la lettre de cachet, ne parlerait point de l'exclure de sa chaire, il le faudrait ordonner dans la maison, *lui seul ayant plus infecté de jeunes gens que tous les livres de M. Arnauld.* Les détails de cette radiation, les formes qu'on y mit, j'allais presque dire les égards, seraient à noter. En même temps que le *senieur* de Sorbonne recevait la lettre de cachet où étaient les ordres du Roi relativement à M. de Sainte-Beuve, celui-ci en recevait une particulière dans le même sens, qui lui fut apportée, le 1er mars, sur les neuf heures du matin, par un M. Carlier, secrétaire de M. Le Tellier. Le messager était officieusement chargé par le ministre de tirer, s'il se pouvait, du savant professeur une réponse assez satisfaisante pour qu'on n'eût pas à procéder aux dernières rigueurs. M. de Sainte-Beuve,

la Cour sa portaient sur le monastère des Champs, sur les solitaires qui vivaient à l'entour, et les petites Ecoles qui s'y abritaient. Chaque matin, les amis empressés de Port-Royal, et, entre autres, le célèbre M. de Saint-Gilles, le jeune M. de Pontchâteau, alors âgé seulement de vingt-deux ans et dans tout le premier zèle d'un néophyte encore à demi mondain, se multipliaient par la ville pour recueillir les bruits, pour épier les plans des adversaires, et ils donnaient l'alerte aux endroits menacés. M. d'Andilly, dans ce péril, crut devoir prendre l'initiative, comme étant par son âge et par sa condition, on l'a vu [1], le chef naturel de l'armée pacifique des solitaires, le doyen et protecteur de ce désert qu'on voulait forcer. Ces grands rôles lui allaient, et il ne s'épargnait pas à les bien remplir. Il fit comme ces gouverneurs de place qui n'attendent pas que les assiégeants soient au pied des murs, et il risqua une sortie en plaine à la découverte. « M. d'Andilly, disent naïvement nos Relations, crut qu'il ne devoit point paroître indifférent sur l'état de M. Arnauld son frère, *et que le Cardinal trouveroit fort mauvais qu'il affectât de se taire* [2]. » De peur donc de paraître manquer au Cardinal (il n'y a que M. d'Andilly pour donner de ces tours-là à ses suppliques), il lui adressa le 12 février une longue lettre apologétique et un peu trop glorieuse, que son ami

qui devait céder de guerre lasse cinq ans plus tard (1661), fut inébranlable à ce moment. — Est-ce pour faire amende honorable de tant de constance, et pour réparer le temps perdu que plus tard hélas! quand il eut cédé, il n'y mit plus de mesure? car « il signa le Formulaire *jusqu'à sept fois* purement et simplement, et écrivit et soutint qu'on étoit obligé de le signer ainsi par obéissance à ses supérieurs. » Voilà ce qui s'appelle une chute.

1. Au tome II, livre II, chap. XV et XVI. En 1656, M. d'Andilly avait soixante-sept ans.

2. *Mémoires* de Beaubrun.

Auvry, évêque de Coutances, se chargea de remettre ; il ne reçut de réponse que par un billet de M. de Pomponne, son fils, qui lui marquait que son Éminence n'avait pas été satisfaite. Là-dessus grande, immense lettre de M. d'Andilly à l'évêque de Coutances (18 février), toute pleine de sa justification et de ses protestations envers le Cardinal, de ses soumissions pour les *personnes sacrées de Leurs Majestés*. On ne connaîtrait réellement pas M. d'Andilly et la stratégie qui lui est propre, si on ne suivait d'un peu près le train de ses démarches en ces conjonctures. Donnons-nous-en le spectacle et l'évolution ; il le faut absolument pour comprendre l'esprit vrai des choses, pour apprécier la courtoisie jusque dans les hostilités. Après avoir vu par lui ce qui se tenta sur le devant et comme sur l'esplanade de la place, nous entrerons dedans.

Et avant tout, qu'on n'oublie pas que le Cardinal, selon la justice que lui rendent les plus ardents même des Jansénistes, est manifestement indifférent à ce qui se passe, qu'il laisse faire l'Assemblée du Clergé sans y *prendre aucune part*, et qu'il *va plutôt à empêcher qu'on ne parle de rien*. Mazarin ne demanderait pas mieux de dire des Jansénistes, comme il disait des Protestants : « Le petit troupeau broute de mauvaises herbes, mais il ne s'écarte point. » Pourtant il n'était pas sûr de l'entière et inviolable fidélité de tous autant que de celle de M. d'Andilly, et à cette date il n'avait pas tout-à-fait tort [1]. L'intrigue opiniâtre de Retz revendiquant l'ar-

1. Saint-Gilles, par exemple, dans son Journal manuscrit, a trouvé moyen d'intercaler, au milieu des particularités qui intéressent le plus Port-Royal, l'article suivant, qui sent d'une lieue le frondeur :

« Levée du siége de Valenciennes et de 52 Edits (9 août 1636).

« C'est une chose étrange comme l'on s'est universellement réjoui en toute la France,

chevêché de Paris et s'appuyant à cet effet du parti janséniste venait à la traverse, et compromettait l'innocence politique de Port-Royal. Quoi qu'il en soit, Mazarin, au fond, redoutait peu cette sorte de *Fronde ecclésiastique* qui succédait à l'autre ; et il n'était pas fâché sans doute de voir s'y occuper et s'y user des passions qui, la veille, étaient plus dangereusement employées. Mais la Reine, elle, était fort vive ; sa dévotion espagnole n'entendait pas raillerie ; ses conseillers spirituels avaient alarmé sa conscience, et c'était de toute l'énergie de son cœur qu'elle laissait échapper ce petit cri qui lui était habituel (selon madame de Sévigné) : *Fi, fi, fi, de la Grâce !* — Un article de foi ainsi traduit en caprice de femme, comment triompher de cela?

Le 21 février, l'indiscrétion d'un ami, du secrétaire d'État Brienne (il n'en faisait pas d'autres), qui s'en alla rapporter au Cardinal, en les grossissant, des paroles du Nonce et s'attira une réponse plus précise qu'il n'aurait fallu, sonna tout de bon l'alarme, et l'heure de la conclusion s'annonça comme prochaine. — Le 6 mars,

mais surtout dans Paris, de la levée du siége de Valenciennes, où M. le Prince (de Condé), à la tête de l'armée du Roi d'Espagne, a forcé nos lignes presque sans résistance, a pris prisonnier le maréchal de La Ferté-Seneterre, gouverneur de Lorraine, grand tyran, défait entièrement le régiment des Gardes, et pris très grand nombre de prisonniers, avec presque tout le canon et bagage.

« Le Clergé, la Justice et tout le peuple a témoigné grande joie de cet accident, parce que les uns et les autres étoient menacés d'oppression. On disoit publiquement que, si nos troupes eussent eu l'avantage, on devoit faire passer au retour de la campagne plusieurs Édits, les uns disent 52, les autres 60, dont l'un étoit celui des *Aisés*, qu'on disoit déjà se monter à 50 millions.

« Cela a donné lieu de faire, ou au moins de dire qu'on a fait un placard qu'on m'a assuré avoir été affiché la nuit à la porte de M. le Chancelier, en ces termes qui font allusion au cri qu'on fait des Gazettes par les rues : *Voici la défaite de 52 Édits par M. le Prince devant Valenciennes.* »

On peut dire, je le sais, pour atténuer ce cri de joie très peu royaliste, que l'entraînement était partagé, que c'était du moins un prince français qui commandait les Espagnols, qu'on était au lendemain de la Fronde ; mais, quoi qu'on fasse, il y aura toujours loin de ces sentiments qu'accueillait Saint-Gilles, à ceux qu'affichait M. d'Andilly.

on parla beaucoup de Port-Royal au Louvre, et il fut résolu d'en écarter les enfants et les solitaires. — Le 15 mars, les bruits menaçants ayant pris plus de consistance[1], M. d'Andilly écrivit une nouvelle lettre à son intermédiaire ordinaire, l'évêque Claude Auvry, afin que celui-ci représentât au Cardinal que toutes ces accusations étaient des fantômes contre lesquels les foudres de l'autorité royale n'avaient que faire d'éclater; que son respect l'empêchait d'écrire directement à son Éminence; qu'il priait cependant de la remercier des effets qu'il avait reçus de l'honneur de sa protection, et du repos dont il *pourra jouir* dans ce désert et ce Port où il s'est retiré. — Mais le jour même où il venait d'écrire cette lettre diplomatique, il recevait avis de M. de Bartillat, trésorier-général de la maison de la Reine, qui était chargé par Sa Majesté de le prévenir qu'on devait envoyer des Commissaires pour faire sortir tous ceux qui s'étaient retirés à Port-Royal-des-Champs. C'est ici que M. d'Andilly va se multiplier, et illustrer sa capitulation par la plus éclatante défense.

A l'instant il répond à M. de Bartillat avec des expressions de reconnaissance profonde, lui marquant qu'il est trop persuadé de la bonté de Sa Majesté pour craindre qu'elle consente à ce qu'on l'arrache du lieu où Dieu l'a amené pour finir sa vie, et qu'il aimerait autant mourir que de quitter. M. de Bartillat ne manqua pas de faire lire cette réponse à la Reine, et celle-ci promit d'en causer avec le Cardinal. — En même temps,

1. Les avis confidentiels dans ces grands moments arrivaient de vingt côtés, de Bartet, attaché au Cabinet de la Reine, de la comtesse de Bregy, dame d'honneur. (Voir dans les *Lettres* de madame de Bregy celle qu'elle adresse à un ami grand Janséniste; ce peut être d'Andilly.)

M. d'Andilly se hâtait de faire savoir à l'évêque de Coutances, par une dépêche du 17 mars, le changement survenu depuis son billet de l'avant-veille, l'avis transmis par ordre de la Reine, la résolution prise de faire sortir les solitaires; et il le suppliait de dire à son Éminence « que si Dieu permet qu'ils souffrent ce déplaisir, il lui demande une grâce, qui est d'empêcher que l'on envoie des ordres du Roi à Port-Royal, sur *la parole positive* qu'il lui donne, et à laquelle il aimeroit mieux mourir que de manquer, que l'on va faire sortir de Port-Royal toutes les personnes sans exception auxquelles on pourroit le moins du monde trouver à redire; ce qui se pouvant exécuter dans sept ou huit jours, Sa Majesté pourra envoyer telle personne qu'il lui plaira, afin de voir si l'on n'aura pas satisfait pleinement et de bonne foi à ce qu'il se sera donné l'honneur de lui promettre par ce billet... » Ainsi M. d'Andilly se met en avant à toute force, il se porte pour caution, il engage sa parole : le résultat sera dans tous les cas le même, qu'on sorte avant la visite des Commissaires ou après; mais on aura l'air d'avoir gagné quelque chose, et avec M. d'Andilly il s'agit fort de l'honneur du pavillon.

Le Cardinal, ayant vu ce billet que lui présenta l'évêque de Coutances, le prit et le montra à la Reine, laquelle, aussitôt après, envoya le même M. de Coutances dire au secrétaire d'Etat, M. Le Tellier, de ne point faire exécuter l'ordre qu'on avait donné, parce que, *Sa Majesté se confiant en la parole de M. d'Andilly,* elle aimait beaucoup mieux que les choses se passassent avec douceur.

Cette confiance royale en la parole de M. d'Andilly,

c'était le grand mot, le mot fait pour colorer l'amertume : le voilà obtenu; le reste va s'en adoucir un peu. Les bons Jansénistes, qui racontent avec détail les rigueurs de ce moment, ne manquent pas de le relever avec une sorte d'orgueil; ils s'arrêtent d'un air de complaisance sur ces merveilleux effets que produit la simple parole donnée par M. d'Andilly. Nous faisons comme eux, mais est-ce notre faute si nous sourions?

M. d'Andilly, non content d'avoir écrit à M. de Coutances, s'était adressé dans le même but à madame de Guemené pour qu'elle en parlât à la Reine : madame de Guemené et madame de Chevreuse, ce furent ses deux dames auxiliaires et comme ses deux *maréchaux de camp* dans cette belle défense [1].

M. de Coutances écrivit donc le 18 mars à M. d'Andilly pour l'informer que la Reine s'était *entièrement fiée* à sa parole, et que son Éminence s'attendait à la voir exécuter au plus tôt. M. d'Andilly, là-dessus prenant feu et se piquant d'honneur, répondit à cet évêque, par une lettre du 19, « que, comme il étoit jaloux de sa parole, il l'assuroit qu'*au lieu de huit jours* qu'il avoit demandés pour faire sortir de Port-Royal tous ceux qui

1. Il n'était pas inutile de détacher ces dames auprès de la Reine, car il y en avait d'autres fort montées en sens contraire, particulièrement la marquise de Senecé, dévote, emportée et capricieuse, qui avait pris parti contre les Jansénistes. Elle s'était si publiquement affichée que Loret, dans sa Gazette burlesque, a pu dire :

La marquise de *Seneçay*,
Dame excellente comme on sçay,
Est la capitale ennemie
De secte que je n'aime mie.

La sage comtesse de *Flaix*,
Si comtesse le fut jamais,
Et qui si bien sa mère imite... etc.

(*La Muse royale* du 13 janvier 1657, adressée à madame la Princesse Palatine.)

s'y étoient retirés et quelques enfants dont on prenoit soin, il espéroit que *mardi au soir*, 21^e^ *du mois, qui ne sera que le* 4^e^ *jour des* 8 *qu'il a promis*, cela sera pleinement exécuté. » Il l'exhortait cependant à demander à son Éminence « qu'Elle voulût bien lui permettre de finir sa vie en repos dans cette retraite, où il ne s'étoit retiré qu'après avoir pris congé de la Reine et de son Éminence, qui l'avoient trouvé très agréable; que n'ayant rien fait depuis qui leur pût déplaire, il ne croyoit pas qu'on voulût l'en chasser et lui causer une tristesse qui lui seroit pire que la mort. » Il répéta les mêmes choses encore plus vivement dans une autre lettre (que de lettres! que d'écritures! et nous ne sommes pas au bout) qu'il écrivit le même jour à la duchesse de Chevreuse [1]; il la sollicitait d'employer tout son crédit auprès de la Reine pour obtenir qu'il demeurât dans son désert, et lui indiquait habilement les cordes délicates à toucher : « Qu'il seroit bon de représenter à la Reine qu'on ne sauroit, sans blesser son autorité, croire que, le voulant, Elle ne le puisse, et qu'on ne sauroit douter qu'Elle ne le veuille sans blesser sa justice et sa bonté, d'autant qu'elle témoigne à tout le monde qu'elle lui fait l'honneur de l'aimer. »

Je fais grâce d'un autre billet du 21 mars, adressé par M. d'Andilly au Cardinal, et dans lequel, sous prétexte de l'informer que les ordres de la Cour viennent d'être exécutés dans les *quatre* jours promis, il demande pour lui-même la faveur de demeurer. Ce billet de douze lignes était doublé d'une autre lettre à M. de Coutances, que ce dernier ne devait montrer à son Émi-

1. La duchesse de Chevreuse, comme mère du duc de Luynes, le pénitent de Vaumurier, avait qualité spéciale pour s'immiscer à la négociation.

nence qu'à la dernière extrémité, et dans laquelle le solitaire, assez diplomate comme on voit, lâchait toutes les bondes du pathétique, déclarait d'un air de confidence que de l'arracher d'une solitude où sa mère était morte au milieu de douze de ses filles[1], dont son père avait été le restaurateur, et qui n'était devenue habitable que par ses propres dépenses et travaux, ce serait le traiter comme un criminel; qu'autant vaudrait la Bastille!... M. de Coutances était averti par un petit billet séparé de n'user de cette pièce de désespoir qu'au cas où le reste n'aurait pas suffi, et comme de lui-même. — Ai-je raison de dire qu'on ne connaît bien M. d'Andilly qu'après ces détails? Dans ses *Mémoires* il raconte, mais il abrége; il ne donne que les résultats brillants, il supprime les nombreuses machines. Ici nous l'avons tout entier.

Cependant la Cour s'était trop avancée pour reculer. Le 23 mars, la duchesse de Chevreuse rendit compte par lettre à l'intrépide correspondant de l'entretien qu'elle avait eu tant avec le Cardinal qu'avec la Reine: la conclusion était qu'il ne pouvait se dispenser de faire un petit voyage à Pomponne; mais tout garantissait que cet éloignement serait de peu de durée. La Reine avait demandé *si d'Andilly l'aimoit encore*, ajoutant « qu'elle avoit intérêt qu'il n'abandonnât pas ses arbres dont il lui donnoit tant de beaux fruits. » Le Cardinal enfin mit le comble aux procédés en écrivant le 24 mars un billet de sa main à M. d'Andilly, pour adoucir encore cette manière d'*exil*. Celui-ci sortit donc seulement alors, le dernier et non pas le plus mortifié de la bande, avec tous les honneurs de la guerre; ce

1. Ou petites-filles.

qui faisait dire dans le temps qu'il avait tenu plus ferme pour la défense de son désert que les plus braves gouvernants ne font au cœur des places assiégées.

Il était le 30 mars à Paris, prêt à partir pour Pomponne ; on lit dans les notes (manuscrites) de M. de Pontchâteau ce menu propos qui complète l'esprit de la situation et met un trait de plus à une persécution, de ce côté si courtoise :

« Du 30e mars 1656.

« M. d'Andilly nous a dit aujourd'hui en présence de M. Singlin, de M. l'abbé de Rancé [1] et de M. de Liancourt, que madame la princesse de Guemené étant hier chez M. le Chancelier (Seguier), lui dit : « Je m'en *vas* voir M. d'Andilly ; ne lui voulez-vous rien mander ? C'est votre bon ami. » M. le Chancelier dit : « Je suis son serviteur et l'ai toujours été. » — « Au moins, dit madame de Guemené, je lui dirai que vous êtes plus janséniste que lui. » — « Pourquoi cela ? » demanda M. le Chancelier. — « Par ce, dit-elle, que vous avez assisté aux Assemblées de Sorbonne et que vous avez entendu tout ce que les Docteurs ont dit, et qu'il ne l'a pas ouï ; et cela vous a convaincu et persuadé dans le cœur ; et je le dirai partout. » — M. le Chancelier lui dit : « Ne le dites pas au moins à la Reine. »

Nous dirons bien vite, pour en finir de cette espèce de tournoi chevaleresque, qu'avant le mois expiré, l'*exilé* reçut en effet à Pomponne [2] un ordre de s'en retourner le 1er mai dans sa chère solitude, et d'y aller jouir de la pleine ouverture du printemps. Le lendemain, en passant par Paris, il écrivait à la Reine et au Cardinal des lettres telles qu'on les peut concevoir en ce moment d'effusion. Le Cardinal eut la délicatesse

1. Rancé était, en 1656, des grands partisans de Retz et, jusqu'à un certain point, des amis de Port-Royal. Comme un des assidus de l'hôtel de Mme Du Plessis-Guenegaud, il passe pour avoir poussé au succès des *petites Lettres*. Il fut au nombre des docteurs qui ne voulurent point signer la Censure d'Arnauld, ce qui ne l'empêcha pas dans les années suivantes de signer le Formulaire. On reviendra ailleurs sur son compte.

2. Ou plutôt à Fresnes, où il était à passer ce temps d'épreuve chez son amie Mme Du Plessis-Guenegaud.

d'y répondre encore par un billet de sa main, qu'on peut lire dans les *Mémoires* de d'Andilly : ce qui obligea ce dernier de récrire une seconde missive, datée le 9 mai de Port-Royal-des-Champs, dans laquelle, au milieu d'un torrent de remerciements à son Éminence pour tant de faveurs, y compris celle *de s'être abaissé jusques à vouloir bien prendre part à sa joie*, il revenait à justifier les Religieuses et la *sainte maison*, à invoquer hautement protection pour l'innocence de ses proches et de ses amis; car, notez-le bien, à travers tout ce fracas de cérémonies qu'il étale, d'Andilly, en vrai Arnauld qu'il est, ne perd jamais de vue son idée.

Mais c'est à de plus simples et à de plus mâles sentiments qu'il faut s'adresser : la Mère Angélique va nous les fournir. Ici le ton subitement change, on rentre dans la vérité des impressions et du langage. Tandis qu'autour du monastère les amis s'agitaient, se signalaient par toutes sortes de prouesses et d'exploits dont les *Provinciales* sont le seul grand, au dedans on se taisait et l'on mourait. Il y eut dans les deux premiers mois de 1656 neuf sœurs qui moururent, une aux Champs et les huit autres à Paris : tout le faubourg en était effrayé. On a d'intéressantes lettres de la Mère Angélique à la Reine de Pologne Marie de Gonzague, pendant toute la durée de la crise. Cette pauvre Reine de Pologne n'était pas moins menacée alors dans son royaume que Port-Royal dans son désert. Les Suédois, par leur invasion soudaine de 1655, l'avaient forcée de fuir en Silésie; et « à la honte de la Chrétienté, comme lui écrivait la Mère Angélique, elle ne trouvoit du secours dans son extrémité que parmi les infidèles, » c'est-à-dire auprès du Khan de la petite Tartarie. Ces noms

à demi fabuleux reviennent singulièrement dans la correspondance[1]. La bonne Reine, sortie à peine du plus fort de la tourmente, et tout épouse qu'elle était d'un roi anciennement *jésuite*, offrait cordialement à sa digne amie un asile dans son royaume, tant pour les *hermites* qu'on allait disperser que pour la Révérende *Mère* et son troupeau[2]. Au milieu de ces simplicités presque légendaires de la correspondance se détachent d'admirables traits :

« (Du 2 mars.) Nos Hermites ne sont pas encore dispersés, mais nous n'attendons que l'heure, Notre Saint-Père (le Pape) l'ayant demandé au Roi : on n'étoit déjà que fort disposé à le faire... En les éloignant les uns des autres, on ne les éloignera pas de Dieu. »

« (Du 10.) Les préparatifs de notre persécution s'avancent tous les jours : *on attend du Tibre l'eau et l'ordre pour nous submerger...* »

« (Du 24.) Enfin tous nos Hermites sont sortis d'ici : il n'y reste plus que mon frère d'Andilly ; il faut qu'il sorte aussi, n'ayant pu obtenir de la Reine, quoiqu'elle lui fasse l'honneur d'avoir de l'affection pour lui, d'y demeurer... ; et tout ce qu'on a pu obtenir, c'est qu'il ne vint point de Commissaire les en chasser, sur l'assurance qu'on obéiroit, comme on a fait. Notre vallée a été vraiment une vallée de larmes. »

Les solitaires, en effet, étaient sortis le 20; on renvoya les enfants (ils n'étaient que quinze) en partie chez leurs parents, et en partie on les transféra au Chesnai, chez M. de Bernières. Le petit Racine, âgé de seize ans, était parmi les écoliers de Port-Royal-des-Champs lors de cette dispersion. Il ne paraît pas au

1. « Ce Khan dont parle Votre Majesté paroît avoir beaucoup d'esprit et d'affection pour le Roi (Jean-Casimir), si ces gens en sont capables... Je supplie sa bonté (la bonté de Dieu) de convertir ce pauvre Prince (toujours le Khan) auquel je me sens fort obligée. » (Lettres du 20 et 27 janvier 1656.) Bossuet est moins naïf, à ce propos, dans le sublime passage de l'Oraison funèbre de la Princesse Palatine : « Charles-Gustave parut à la Pologne étonnée, etc. »

2. L'abbesse en fonction, à cette date de 1656, était la Mère Marie des Anges Suireau, si recommandée par son gouvernement de Maubuisson. La Mère Angélique, continuée pendant douze ans (voir tome II, page 285), avait achevé son quatrième triennat en 1654, et la Mère des Anges avait été élue.

reste qu'il ait quitté le pays ; il se retira sans doute à Vaumurier ou à Chevreuse chez ses parents les Vitart, et, dès que les solitaires s'en revinrent peu à peu (ce qui ne tarda guère), il put retrouver ses maîtres. Mais il avait commencé à se dissiper.

Dans une lettre à son neveu M. Le Maître, datée du 28 mars, la Mère Angélique continue cette sorte de journal intérieur, si différent par le ton de ce que nous avons ouï chez d'Andilly :

« Mon frère d'Andilly qui étoit demeuré le dernier, et qui sembloit devoir être exempt d'une obéissance si rude, part aujourd'hui. Il faut adorer les jugements de Dieu avec humilité... Nous verrons un jour en l'autre monde, et peut-être encore en celui-ci, une partie des causes que Dieu a eues de laisser opprimer ses serviteurs et sa vérité même. Cependant, nous savons assez de quoi nous consoler, quand ce ne seroit que cette parole, qu'*au juste tout lui coopère en bien*... J'espère qu'il assistera ceux qui sont sortis. Ils m'ont extrêmement édifiée : leur douleur a été toute chrétienne, sans murmure et sans découragement, sans chagrin. Enfin on a vu par leur sortie qu'ils n'avoient cherché que Dieu en leur entrée.... Nos Sœurs sont aussi comme il faut, grâces à Dieu ; affligées, mais dans le silence. La plus grande part ne l'ont su que quand on a apporté leurs meubles [1]. Les petites filles qui avoient des frères (aux Granges) ont extrêmement pleuré, tant pour leurs frères que pour elles-mêmes, craignant que leur tour ne vienne. Enfin Dieu voit tout. »

Le 30 mars, dans l'intervalle de la cinquième à la sixième Provinciale, et l'un des jours que M. d'Andilly passait à Paris, le Lieutenant-civil Daubray en partait à six heures du matin, pour aller s'assurer que les ordres de la Cour avaient été ponctuellement exécutés au monastère des Champs. MM. de Bagnols et de Luzanci, avertis à la minute (les Jansénistes avaient aussi leur police), partirent de Paris à cheval une demi-heure après ; mais ils s'arrangèrent pour ne joindre le

1. Les meubles qui servaient à ces Messieurs furent rapportés dans l'intérieur du couvent après leur sortie, et les Sœurs comprirent.—Ce sont là de ces traits qui éclairent en passant ces vies discrètes et ensevelies.

magistrat qu'à la descente de Jouy. M. de Bagnols, ci-devant maître des requêtes, connaissait particulièrement M. Daubray, et se mit dans son carrosse. M. de Luzanci alla en avant prévenir à Port-Royal. On y était parfaitement en règle. Il y eut pourtant encore quelques petites scènes qui rappelèrent assez bien celles qui avaient eu lieu, dix-huit ans auparavant, entre M. Le Maître et Laubardemont.

Le Lieutenant-civil alla d'abord aux *Granges*, à cette ferme d'en haut où demeuraient la plupart des Messieurs. Il y trouva les logements vides, et une ou deux personnes seulement qui avaient l'air de paysans. Le premier à qui il s'adressa était un M. *Charles*; on ne le connaissait à Port-Royal même que sous ce nom. De vrai, il était *messire* Charles Du Chemin, de Picardie, *prêtre*, mais qui, par pénitence et de l'avis de M. Singlin, avait cru pouvoir et devoir s'abstenir des fonctions sacerdotales [1]. Il était chargé aux Granges du soin de la ferme, du labourage. Il joua son personnage de *ménager* à merveille, et, dans son langage patois, il débouta d'un rien le Lieutenant-civil. Celui-ci, tout préoccupé d'*imprimerie*, lui demandait : « Où sont les *presses* ? » Et le matois paysan, d'un air entendu, le mena droit au *pressoir* [2].

1. *Quelque chose de fort extraordinaire*, dit le Nécrologe, l'avait conduit là. Un jour ou une nuit, une femme qu'il avait assistée à la mort et près du corps de laquelle il veillait, lui avait paru *tout en feu*. Il avait vu dans ce phénomène, aujourd'hui bien connu, de *combustion spontanée*, un avertissement miraculeux, un signe de son indignité comme prêtre ; car à Port-Royal on faisait volontiers comme saint Jérôme, on poussait le respect pour le sacerdoce jusqu'à l'effroi.

2. Notons que ce digne M. Charles, s'il se cachait pour ce qu'il était au Lieutenant-civil, ne se dérobait pas moins à ses amis de Port-Royal : « Il avoit un si grand désir de demeurer inconnu, nous dit M. Du Fossé (*Mémoires*, page 109), que pendant l'espace de plus de trois années que je l'ai vu en ce lieu, quelque liaison même que j'eusse avec lui, je ne pus découvrir qui il étoit... Jamais il ne lui échappa de dire un mot de latin, quoiqu'il le sût... Je n'ai jamais connu

L'autre personne qui avait qualité de *vigneron*, mais qui, comme dit Du Fossé, « travailloit en même temps à tailler la vigne spirituelle de son cœur, » était M. Bouilli, ancien chanoine d'Abbeville. Le Lieutenant-civil, après l'interrogatoire, lui dit : « Bonhomme, mettras-tu bien là ton nom?» et sur ce que le bonhomme, faisant effort pour signer, paraissait plus accoutumé à la bêche qu'à la plume, le magistrat repartit : « Fais comme tu pourras. »—Ce sont là les petites pièces jansénistes et comme les intermèdes : les *Provinciales* étaient la grande tragi-comédie.

Des Granges le Lieutenant-civil descendit à l'abbaye, et interrogea juridiquement la Mère Angélique. Il insista sur la question de savoir s'il y avait une *Communauté* de solitaires. Elle lui exposa de point en point comment la réunion avait été toute successive, sans dessein arrêté, et toujours libre. Ce M. Daubray se conduisit d'ailleurs fort poliment; et à une réponse que lui fit la Mère Angélique : « En vérité, Madame, vous dites vrai, répliqua-t-il; et si M. Arnauld et ces autres Messieurs n'avoient pas tant d'esprit, on ne parleroit pas tant d'eux, et on trouveroit moins à redire à ce qu'ils font. » L'interrogatoire terminé, il lui demanda si elle voulait l'entendre relire avant de le signer. Elle lui répondit qu'elle en serait bien aise, puisqu'elle s'atten-

qu'après sa mort ce qu'il savoit et ce qu'il étoit. » Ainsi ce qui pourrait paraître dissimulation devant le Lieutenant-civil n'était que la continuation de son humilité. — M. Charles mourut en avril 1687, après plus de trente-huit années de pénitence et de service ininterrompu. Il ne sortit qu'une seule fois de sa retraite, pour aller recueillir dans son pays l'héritage de son père, et dès lors ce domestique du monastère en devint le bienfaiteur caché. Dans les années de gêne, il fit seul toute la dépense d'un nouveau cours d'eau et de l'écluse d'un moulin à Saint-Lambert, d'un petit étang à Vaumurier. Il avait demandé en mourant d'être inhumé aux pieds de M. Hamon, — tout comme Racine.

dait à le voir imprimé quelque jour, et qu'il y fallait regarder de près. Et sur ce qu'il lui demandait d'où elle avait cette crainte de voir imprimer l'interrogatoire, elle allégua ce qui s'était passé du temps de M. de Laubardemont. M. Daubray répliqua de bonne grâce : « Oh ! madame, pour qui me prenez-vous ici ? je ne suis pas Laubardemont, le diable de Loudun [1]. »

Au sortir du monastère, et après s'être donné l'honneur de saluer le duc de Luynes qui était encore à Vaumurier, M. Daubray alla aux *Troux* faire visite, selon l'ordre qu'il en avait reçu, chez M. de Bagnols, lequel, on l'a vu, était du voyage; il y passa la nuit, et, le lendemain matin, il se rendit chez M. de Bernières au Chesnai. Le reste des enfants des Écoles y étaient réunis au nombre de vingt-trois ou vingt-quatre, sous la conduite d'un maître de Port-Royal, M. Walon de Beaupuis. M. Daubray et les deux commissaires ses adjoints, loin d'y rien trouver à reprendre, parurent plutôt édifiés de la bonne éducation et discipline qu'ils y virent.

Nous donnerons plus loin, et à part, toute l'histoire des Petites Écoles depuis leur premier dessein par M. de Saint-Cyran en **1637**, leur organisation complète à Paris en **1646**, leur renvoi aux Champs et leurs vicis-

1. Il était le père de la fameuse marquise de Brinvilliers, qui l'empoisonna dix ans après (1666). Les auteurs jansénistes ont tous grand soin de rappeler l'aventure, insinuant, sans l'oser dire, que ce pourrait bien avoir été une punition du Ciel pour son ministère d'alors. — Il y eut d'ailleurs du singulier dans cette destinée. On lit dans Amelot de La Houssaye (*Mémoires historiques*, etc., III, 76) que le même Daubray, jeune et se trouvant à Rome, avait été en danger de paraître trop lié avec le cardinal Deti, très mauvaise connaissance; il dut se dérober à cet inconvénient par un prompt départ. Trop agréé d'un cardinal dans sa jeunesse et empoisonné finalement par sa propre fille, c'était pour un galant homme jouer de malheur en fait de sentiments naturels.

situdes en 1650 et 1656, jusqu'à leur ruine entière en 1660. On n'a donc pas à s'y détourner ici.

Telle fut en somme et sans rien surfaire, ce qu'on a appelé à Port-Royal la *seconde* dispersion des solitaires, et la plus bénigne : la *première* avait eu lieu en 1638; la plus violente nous attend en 1661, — sans parler encore de celle qui, après l'intervalle de la Paix de l'Église, rouvrit la persécution en 1679, et qui fut la dernière.

On en était donc là à l'intérieur de Port-Royal, et l'on s'attendait à de pires extrémités, comme à l'éloignement des confesseurs et peut-être à la dispersion des religieuses. Dans sa lettre du 6 avril à la Reine de Pologne, la Mère Angélique disait :

« Enfin la Reine a commandé à l'Assemblée du Clergé de nous pousser à bout, et leur a dit que c'étoit sa propre affaire. Je n'en ai nul ressentiment contre Sa Majesté; je sais qu'elle croit faire un très bon œuvre, et qu'on lui persuade sans cesse qu'elle n'en sauroit faire un meilleur. Notre Seigneur a dit que ceux qui persécuteroient ses serviteurs croiroient rendre service à Dieu. Tout ce que nous avons à désirer est de souffrir en cette qualité, et non pas pour nos crimes. »

C'est alors, c'est dans cette arrière-scène de Port-Royal de plus en plus obscurcie et désolée, et que n'ont pas dû nous dérober les brillantes et valeureuses excursions d'un soudain génie, c'est dans le profond de l'autel qu'un jour, à l'improviste, — le vendredi de la Samaritaine, — le jour précisément où l'on chante à l'introït de la messe ces paroles du Psaume LXXXV : « *Fac mecum signum in bonum*... Seigneur, faites éclater un prodige en ma faveur, afin que mes ennemis le voient et qu'ils soient confondus; qu'ils voient, mon Dieu, que vous m'avez secouru et que vous m'avez consolé; » — c'est ce jour-là que Dieu sort de son secret,

et qu'on entend,—qu'on entendit tout près de soi cette *voix sainte et terrible !...* Le miracle de la *Sainte-Épine* fut le coup de tonnerre qui suspendit tout.

Comme il est loin de faire sur nous aujourd'hui le même effet qu'il fit sur les intéressés et en général sur les contemporains, nous nous bornerons d'abord à écouter les témoins les plus fidèles. Dans ces lettres de la Mère Angélique où les *Provinciales* sont à peine mentionnées, le miracle tient une grande place. Laissons parler cette humble et grande âme dans toute sa simplicité :

« Je sais, Madame, écrivait-elle vers le commencement de mai 1656 à la Reine Marie de Gonzague, je sais que la bonté de Votre Majesté pour nous lui a fait prendre part à nos persécutions et penser à nous dans ses plus grandes douleurs... Elle aura donc grande joie d'apprendre l'espérance que Dieu nous donne qu'il nous protégera. Car à l'heure que tout le monde nous croyoit perdues sans ressource,... il est arrivé qu'un très bon prêtre [1] qui est notre parent, qui depuis quelques années a eu dévotion particulière de rechercher plusieurs saintes Reliques pour les révérer en sa chapelle (et Dieu a tellement agréé sa dévotion, qu'il a inspiré grande quantité de personnes de lui en donner de très assurées, et depuis peu une Épine de la Sainte Couronne de Notre Seigneur, laquelle, après l'avoir fait enchâsser, il nous l'envoya pour la voir et la révérer... [2].

« Nos Sœurs de Paris la reçurent avec grande révérence, et, l'ayant mise au milieu du chœur, l'adorèrent l'une après l'autre. Comme ce vint aux Pensionnaires, leur maîtresse, qui les conduisoit, prit le Reliquaire, de peur qu'elles ne le fissent tomber; et comme une petite de dix ans s'approcha, qui avoit un ulcère lacrymal si grand qu'il lui avoit pourri l'os du nez (je supprime de vilains détails)..., il vint à cette Religieuse (la maîtresse [3]) une pensée de dire à cette enfant : « Ma Fille, priez pour votre œil; » et faisant toucher la Relique au même moment, elle fut guérie. *A quoi on ne pensa point pour tout à l'heure* [4], chacune n'étant attentive qu'à la dévotion de la Relique. Après (la cérémonie), cette enfant dit à une de ses petites Sœurs :

1. M. Le Roi de La Poterie.

2. La Mère Angélique, dans la plénitude de ses récits, fait un peu comme Hérodote : elle ouvre des parenthèses, et elle oublie quelquefois de les fermer.

3. La sœur Flavie, *qui depuis...* On aura assez occasion d'en parler.

4. Voilà le point délicat et le point faible.

« *Je pense que je suis guérie.* » Ce qui se trouva si vrai, qu'on ne pouvoit reconnoître auquel de ses yeux avoit été le mal.

« Dieu a circonstancié ce miracle de telle sorte que personne n'en a douté. Cette enfant appartient à un très honnête homme, Auvergnat[1], qui l'a mise chez nous à cause de sa belle-sœur qui est religieuse. Elle avoit ce mal dès qu'il l'y mit, il y a plus de deux ans, étant venu à Paris et la laissant, afin qu'elle y fût mieux traitée. On y a fait tout ce qu'on a pu, excepté d'y mettre le feu, son père ne pouvant se résoudre à lui faire souffrir cette douleur, quoiqu'on lui mandât souvent qu'il empiroit. Enfin, trois semaines avant sa guérison, on fit venir un chirurgien nommé Dalencé qui est estimé le plus habile de Paris, qui l'avoit déjà vue, pour la revoir avec grande attention et faire son rapport pour l'envoyer au père. Il souda le mal et trouva l'os carié... Il dit que le mal étoit incurable, à son avis; que, s'il y avoit du remède, c'étoit le feu; mais qu'il doutoit encore qu'il le pût guérir. On envoya ce rapport en Auvergne, et aussitôt le père partit pour venir voir ce qu'il pourroit faire pour cette enfant que Dieu guérit cependant. Cet homme est fort de nos amis, qui souffroit autant de notre persécution que du mal de sa fille, de sorte qu'il avoit une grande tristesse pendant tout le chemin; jusqu'à ce qu'il fut proche du Faubourg, qu'il lui prit un si grand mouvement de joie qu'il en étoit tout surpris; et, trouvant sa fille guérie, il crut que Dieu lui avoit fait sentir par cette joie la grâce qu'il lui avoit faite.

« Quand on vit la guérison, notre Mère[2] et la Mère Agnès défendirent d'en parler à ceux qui viendroient à la maison; et on envoya prier M. Dalencé, chirurgien, de venir. Lorsqu'il fut entré et qu'on lui présenta l'enfant, il dit sans la regarder : « Mais que voulez-vous que je fasse? Ne vous ai-je pas dit que le mal étoit incurable? » On lui répliqua plusieurs fois : « Mais, Monsieur, je vous prie, regardez-la encore. » Ce qu'ayant fait et la voyant guérie, il fut dans un extrême étonnement; et quand on lui eut dit la manière, il dit : « Il n'y eut jamais de miracle, si ce n'en est un. » Puis, étant sorti, il rencontra notre médecin, qui lui demanda ce qu'il venoit de faire à la maison, et, lui ayant raconté, il ajouta : « Mais, je vous prie, Monsieur, ne faisons point de bruit, car vous savez l'état de cette Maison. » Quelques jours après, il lui prit une fièvre continue, au troisième jour de laquelle il lui vint une pensée qu'il avoit tort de ne pas attester et publier ce miracle;

1. Remarquez dans ce récit simple et vraiment humble l'absence de tout nom propre. Cette petite Marguerite, ni son père, M. Perier, ne sont nommés : ce dernier n'est qu'un honnête homme *Auvergnat*. Pas un mot de M. Pascal dont elle est nièce, et dont les coups remplissent alors de bruit le monde. Le nom de l'auteur des *Provinciales* était sans doute un secret; mais toute autre que la Mère Angélique aurait-elle résisté au plaisir de le nommer incidemment ou de faire quelque allusion? Miracle à part, tout ce récit respire la foi la plus abandonnée en Dieu et une simplicité d'esprit évangélique.

2. L'abbesse la Mère Marie des Anges.

et, étant guéri, il l'a publié avec tant de zèle qu'il l'a persuadé à tout le monde, principalement à la Cour. Plusieurs médecins et chirurgiens sont venus voir l'enfant, et sur le rapport de M. Dalencé et de M. Cressé (autre chirurgien), qui l'avoit aussi vue quantité de fois dans son mal, ils ont attesté le miracle ; de sorte que c'est un concours continuel de personnes qui viennent révérer la Sainte-Épine et voir l'enfant... Tant y a, que nous ne savons pas si Dieu s'est voulu servir de ce miracle ; mais il semble qu'on s'adoucit pour nous. On a permis à mon frère d'Andilly de revenir, et on ne parle plus de nous ôter nos Confesseurs. Enfin c'est une trève que Dieu nous donne pour nous disposer à mieux souffrir, quand il lui plaira que la tempête recommence. En attendant, nous continuerons à prier Dieu pour Votre Majesté [1]. »

Cet attouchement par la Relique avait eu lieu au monastère de Paris le vendredi 24 mars, le jour même où, après tous les autres solitaires, M. d'Andilly s'apprêtait à sortir le dernier du désert des Champs. La guérison avait mis quelque temps à s'ébruiter, et ce n'était guère que trois semaines après qu'avait commencé l'éclat.

On a une lettre de la Sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal à madame Perier [2], mère de la *miraculée*, où toutes les circonstances de l'attouchement avec les suites sont également relatées, et encore plus précises. C'est à trois heures de l'après-midi, *heure finale de la Passion*, que la chose avait eu lieu par l'un des instruments de la Passion : « Tous les enfants y allèrent (à la Relique) l'une après l'autre. Ma Sœur Flavie, leur maîtresse, voyant approcher Margot, lui fit signe de faire toucher son œil, et elle-même prit la sainte

1. *Lettres de la Mère Angélique*, tome III, 228-232 ; mais, pour cet endroit capital, j'ai restitué le texte plus au naturel d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi (Résidu S. G. paquet 25, n° 4) ; et en général dans les citations précédentes de ces Lettres, j'ai fait, quand je l'ai cru convenable, de ces légères restitutions qui rendent plus au vrai la physionomie première.

2. *Recueil de plusieurs pièces*... Utrecht (1740), pages 283 et suiv. On trouve dans ce Recueil toutes les pièces probatives.

Relique et l'y appliqua sans réflexion... » L'enfant, comme on voit, s'appelait *Margot* sans façon avant le miracle; elle s'appela *Marguerite* après, et devint d'emblée une personne. Auprès des saints du parti, désormais, elle ne comptera pas moins que Blaise.

Bon gré, mal gré, il nous faut pourtant discuter cette affaire, ou du moins l'éclaircir un peu. C'est un contretemps au plus fort et au plus beau des *Provinciales*, de rencontrer ainsi le miracle de la Sainte-Épine. Les Jansénistes y voyaient le triomphe de leur cause; j'y vois surtout l'humiliation de l'esprit humain.

XII

Suite du miracle de la Sainte-Épine ; aperçu d'explication physique. — Gui Patin sur la valeur des témoignages. — Faux air d'authenticité. — Les miracles à la suite. — Impression sur Pascal. — Son vrai cachet restitué. — Répit donné à Port-Royal. — Digression sur Retz. — Dernier mot sur ses relations avec Port-Royal. — M. de Saint-Gilles à Paris et à Rotterdam. — Conclusion sur la Sainte-Épine. — Marguerite Perier et Massillon.

En fait, et à réduire les phénomènes mentionnés (on me dispensera d'énumérer les plus répugnants) à ce qu'ils peuvent signifier en bonne médecine, en bonne pathologie, la petite Marguerite avait non pas précisément une fistule, mais une *tumeur* lacrymale causée par l'obstruction du canal des larmes : quelques termes techniques sont absolument nécessaires. De plus, cette obstruction était évidemment *incomplète*, puisque, si l'on pressait la tumeur, une partie de ce qu'elle contenait sortait, comme cela se doit, par l'orifice inférieur du canal. Les rapports anatomiques des fosses nasales et de l'arrière-gorge avec le conduit lacrymal permettent de rendre compte des divers accidents, dont

les chirurgiens du temps avaient l'air de s'étonner plus qu'il n'était besoin. Rien ne prouve le moins du monde qu'il y eût carie; il y avait le conduit naturel que bouchait un obstacle incomplet, et cet obstacle cédait en partie si l'on pressait. De tels cas sont assez simples. Il faut rabattre de tous ces symptômes que grossit l'inexpérience, aussi bien que de ces termes effrayants de la chirurgie d'alors, appliquer le *feu*, comme qui dirait condamner au feu. Il suffit que, d'une manière ou d'une autre, le libre écoulement des larmes se rétablisse à l'intérieur, pour que tous les désordres cessent presque à l'instant même. Or, dans le cas présent, qu'arriva-t-il? La sœur Flavie, en prenant le Reliquaire et en l'*appliquant* sur la tumeur, opéra-t-elle par la simple pression le dégorgement complet du sac? Cette pression, un peu énergique peut-être et proportionnée à la ferveur, fut-elle suffisante pour forcer l'obstacle et désobstruer, une fois pour toutes, le canal? Il n'y aurait rien que d'assez naturel à le supposer. Quoi qu'il en soit, on ne s'en aperçut pas dans le moment même. La petite dit seulement à l'une de ses compagnes qu'elle se sentait mieux; et, le soir, la sœur Flavie remarqua que la tumeur, en effet, était dégonflée. Quant au chirurgien Dalencé, il ne vit l'enfant que le 31 mars, c'est-à-dire *sept jours après* [1], et il trouva le tout remis en bon état. La cause du mal venant à cesser, les effets

1. C'est ce que prouve la lettre de la Sœur Euphémie, telle qu'on la lit dans l'excellent Recueil d'Utrecht, page 283. Cette lettre, commencée le 29 mars, fut continuée le 31; il importe de distinguer cette double date, pour ne pas rapporter au 29 ce qui n'eut lieu que deux jours plus tard. — Je trouve encore la preuve que c'est bien le 31 mars seulement que M. Dalencé revit l'enfant, page 5 de la *Réponse à un Écrit publié sur le sujet des miracles qu'il a plu à Dieu de faire à Port-Royal depuis quelque temps par une Sainte-Épine de la Couronne de Notre Seigneur*, Paris, 1656, in-4°.

disparaissent très vite, et chez les enfants particulièrement. Il n'y eut en réalité pas d'autre personne de l'art qui fût témoin plus rapproché. Dalencé avait vu l'enfant *deux mois* environ *avant* le 24, et il la revit *sept jours après*. Les autres témoignages n'arrivèrent qu'en gros, à la suite, et en se réglant sur le premier.

Tout ceci soit dit très respectueusement et sans vouloir blesser le genre humain, même le genre humain janséniste, *à l'endroit le plus tendre*.

Gui Patin, peu crédule de sa nature, mais ici très chaudement disposé en faveur de Port-Royal contre les Jésuites, a exprimé au vif, et avec son mordant habituel, le degré de confiance qu'il accorde aux témoins et parrains de ce miracle; en homme de parti et en bon ennemi des *Loyolistes*, il ne demandait pas mieux d'ailleurs que de s'y prêter.

« Ceux du Port-Royal ont ici fait publier un miracle, qui est arrivé en leur maison, d'une fille de onze ans, qui étoit là-dedans pensionnaire, laquelle a été guérie d'une fistule lacrymale. Quatre de nos médecins y ont signé, savoir le bonhomme Bouvard, Hamon leur médecin, et les deux gazetiers[1] : ils attribuent le miracle à un Reliquaire dans lequel il y a une portion de l'Épine qui étoit à la Couronne de Notre Seigneur, qui a été appliqué sur son œil. Je pense que vous savez bien que ces gens-là, qu'on appelle du Port-Royal, tant des Champs que de la ville, sont ceux que l'on appelle autrement des Jansénistes, les chers et précieux ennemis des Loyolistes, lesquels voyant que ce miracle leur faisoit ombre, ont écrit, pour s'y opposer, *un Rabat-joye du Miracle nouveau du Port-Royal*, où l'on dit qu'ils n'ont rien fait qui vaille ; mais surtout je m'étonne comment ils n'ont rien dit contre ces approbateurs de miracles, *qui non carent suis nervis*[2]. Le bonhomme Bouvard est si vieux, que *parum abest a delirio senili*. Hamon est le médecin ordinaire et domestique du Port-Royal des Champs, *ideoque recusandus tanquam suspectus* ; les deux autres (les Renaudot) ne valurent jamais rien, et même

1. Les frères Renaudot (Isaac et Eusèbe), rédacteurs de la *Gazette de France*. Il y avait bien peu de journalistes alors ; Port-Royal les avait pour soi.

2. Dont il n'est pas difficile de découvrir les *ficelles*. On sait le vers d'Horace :

Duceris ut nervis alienis mobile lignum.

l'aîné des deux est le médecin ordinaire du Port-Royal de Paris qui est dans le faubourg Saint-Jacques. *Imo ne quid deesse videatur ad insaniam seculi*, il y a cinq chirurgiens-barbiers qui ont signé le miracle. Ne voilà-t-il pas des gens bien capables d'attester de ce qui peut arriver *supra vires naturæ?* des laquais revêtus et bottés, et qui n'ont jamais étudié [1]. Quelques-uns m'en ont demandé mon avis. J'ai répondu que c'étoit un miracle que Dieu avoit permis d'être fait au Port-Royal, pour consoler ces pauvres bonnes gens qu'on appelle des Jansénistes, qui ont été depuis trois ans persécutés par le Pape, les Jésuites, la Sorbonne, et de la plupart des Députés du Clergé [2].... »

Combien de contemporains durent imiter en ceci Gui Patin, et avoir l'air de donner les mains au miracle, pour faire pièce au parti d'Escobar! Les Jansénistes étaient de bonne foi; plus d'un incrédule servit de compère.

Cependant la certitude du miracle allait s'affermissant. Du moment que les médecins les plus autorisés témoignaient, comme ils le firent dans leur certificat du 14 avril (jour du Vendredi-Saint), qu'une telle guérison, selon eux, *surpassait les forces ordinaires de la nature*, il n'y avait pour les gens de bonne volonté qu'à se précipiter du côté du mystère. La voix publique s'était prononcée; les informations se firent dans les règles. M. Du Saussai, vicaire général et official de Paris, qui commençait la visite du monastère avec d'assez douteuses intentions, dut les modifier en pré-

1. Il faut faire la part ici de la prévention de Gui Patin contre les chirurgiens; pourtant on ne peut s'empêcher de remarquer que le seul témoin dont la déposition a quelque poids, le chirurgien Dalencé, est compris dans l'anathème et qualifié d'ignorant. Un prélat du bord des Jansénistes, l'évêque de Tournai (Choiseul), parlant de ce miracle dans un livre contre les athées, et le racontant de manière à renchérir sur toutes les exagérations de ses amis, appelle Dalencé *l'un des plus grands hommes du siècle* en sa profession. Voilà comment, au gré de l'esprit de parti, chaque chose ou chaque homme a deux noms.

2. *Nouvelles Lettres* de Gui Patin à Spon (1718), tome II, page 206.

sence de cette guérison qu'il enregistra [1]. Le 22 octobre 1656, M. de Hodencq, autre vicaire général, au nom du cardinal de Retz alors errant, approuva solennellement le miracle par une Sentence, et un *Te Deum* fut célébré. Le peuple du faubourg ne cessait d'affluer dans l'église, en même temps que les moribonds de qualité envoyaient demander le Reliquaire [2]. C'est ainsi que les miracles et guérisons par la Sainte-Épine se multiplièrent en peu de mois jusqu'au nombre de quatorze, et ensuite jusqu'au nombre de quatre-vingts. Quant au miracle primitif qui avait donné le signal, il apparaît, au premier aspect, revêtu de tout ce qui peut le rendre authentique historiquement. Il fut censé avéré par tout ce qu'il y avait d'autorités médicales et ecclésiastiques. Les Jésuites eux-mêmes pensèrent à l'interpréter plutôt qu'à le nier, et ils en furent quittes, en définitive, pour dire que c'était le Démon qui l'avait fait. En 1728, le pape Benoît XIII le laissa citer sous ses yeux, dans ses propres OEuvres (dans la continuation de ses homélies sur l'Exode), pour prouver que les miracles n'ont point cessé dans l'Église [3].

1. Hermant (*Mémoires* manuscrits) parle de ce M. Du Saussai comme d'*un bon vieillard* quasi en enfance, et qui manque de *mourir de peur* à chaque difficulté qu'il rencontre dans l'exercice, alors très contesté, de ses fonctions d'official. Dans les écrits publics de Port-Royal à cette époque, il faut voir au contraire avec quel respect il est parlé de *Monseigneur l'Évêque de Toul* (le même M. Du Saussai) en tant qu'approbateur du miracle.

2. La duchesse de Lesdiguières envoya querir la Sainte-Épine et fit faire une neuvaine; elle mourut cependant. Pour la Princesse Palatine, qui était à l'extrémité, on se contenta d'appliquer un linge qui avait touché la Sainte-Epine, et elle en revint. La prétention des Jansénistes était que le saint objet n'opérait que quand il était dans leur église, et pas ailleurs.

3. Le passage est formel; il s'agit des miracles qui ont eu lieu dans la Catholicité au XVII^e^ siècle. « Il serait facile, est-il dit, d'en produire une suite assez « nombreuse, si un seul exemple entre tous ne suffisait... Se non che per tutti « deve bastare l'occorso in Parigi in persona di una fanciulla, risanata in un

Si Port-Royal, au plus fort de la persécution, parut choisi de Dieu à dessein pour le lieu du miracle, la famille de Pascal au sein de Port-Royal, c'est-à-dire précisément celle du défenseur le plus intrépide de la vérité opprimée, parut l'objet d'une élection encore plus singulière et plus significative. La Sœur Sainte-Euphémie crut pouvoir, en cette occasion unique, se rappeler ses anciennes idées de poésie, et recourir à ce talent de rimer par lequel elle avait un moment émerveillé le monde et jouté, tout enfant, avec M. de Benserade : elle témoigna sa reconnaissance à Dieu dans une pièce de vers qui s'est conservée. Mais l'apostrophe sublime de la XVI[e] Provinciale nous dispense, et même au besoin nous interdirait, de rien citer de ces vers parfaitement détestables.

Quant à Pascal, tout nous atteste l'impression profonde et vraiment souveraine que produisit sur lui l'événement à la fois solennel et domestique. On a dit spirituellement qu'il ne put s'empêcher de le considérer comme une *attention* de Dieu pour lui. Ce fut seulement alors, et non pas auparavant, comme je l'avais cru, qu'il changea son cachet, et y mit pour *armes* non pas un *Ciel* (on s'y est trompé), mais, ce qui est un peu moins beau, un *OEil* au milieu d'une Couronne d'épines [1]. Il écrivit sur l'heure à mademoiselle de Roannès

« istante col tatto di una Spina della Sagratissima Corona del Nazareno da « una fistola lagrimale, già incancherita nell' occhio (*à mesure qu'on s'éloigne, « comme chacun renchérit !*) : e fu così celebre, che non solamente non dà luogo « a dubitarne, ma necessitò soavemente a convertirsi un' Eretico che lo vidde ; « come può leggersi in Monsignor Gilbert de Choiseul, vescovo di Tornaj. » Et l'on renvoie à l'ouvrage de M. de Choiseul. Tout cela se lit dans les *Opere* de Benoît XIII (Ravenne, 1728, tome I, page 257).

1. Hermant (*Mémoires* manuscrits) dit positivement de M. Perier, père de Marguerite, qu'il adopta dorénavant pour armes cet emblème; Fontaine (*Mé-*

des lettres toutes remplies de pensées sur les miracles; il adressa à M. de Barcos une série de questions à ce sujet. Chose singulière et assez pénible à dire! si le Pascal des *Provinciales* passa sans plus tarder au Pascal des *Pensées*, ce fut à l'occasion de cette affaire qui nous répugne si fort aujourd'hui. Nous tenons l'anneau qui joint directement l'un à l'autre. Le livre des *Pensées*, dans son inspiration première, se greffa en plein sur le miracle de la Sainte-Épine.

Non, il n'est pas vrai de prétendre, avec l'auteur du *Discours sur l'Amour*, que *dans une grande âme tout est grand*. Cela est bon à dire en causant devant Corneille ou devant M. d'Andilly, mais non pas devant Dieu, non pas même devant Du Guet ou La Bruyère.

M. de Saci le savait bien, lui qui voyait surtout dans l'événement extraordinaire un grand sujet d'humilité et d'*abaissement*. Pascal converti le savait de même, et il avait raison de le dire en même temps qu'il le prouvait par son exemple; mais c'était dans un sens autre que celui qu'il se figurait.

Le principal et très scabreux raisonnement de nos amis les Jansénistes, en cette occasion, consistait à s'emparer du fait surnaturel qui les intéressait et qu'ils ne mettaient pas même en question, à y voir une sorte de miracle-modèle qui devait démontrer tous ceux du passé, et à partir de là pour réfuter avec un air d'évidence les athées et incrédules. « M. de Saci (nous

moires, tome II, page 134), rapportant le même changement de cachet à Pascal, avait indiqué un *Œil* qui est devenu un *Ciel* par une faute d'impression facile à concevoir. Nous avons tous répété ce *Ciel*, et moi-même (à mon tome II, page 499) je l'ai admiré. Hélas! en y regardant de plus près, il en est de ce *Ciel* du cachet de Pascal, comme de l'*abîme* qu'il voyait, dit-on, à ses côtés : ces deux beaux symboles se sont évanouis. Je regrette la faute d'impression.

apprend Fontaine), lorsqu'il parloit sur cela avec ses amis, leur disoit que, si l'on pouvoit douter de la justification de Port-Royal par ce miracle et par les autres (qui en étaient la répétition), il n'y auroit point de vérité dans l'Église que l'on ne pût obscurcir. Il ne craignoit point de dire que, si ces miracles ne concluoient point, il n'y en auroit point dont on se pût servir contre l'esprit contentieux et opiniâtre, et que tous ceux que Dieu a faits ou par lui-même ou par ses serviteurs seroient aisément éludés par les mêmes raisons... » Ainsi pleine et entière assimilation du présent miracle avec ceux qui constituent les plus redoutables mystères de la foi; cet *ex æquo* est au fond de la pensée janséniste, soit que Pascal la revête et la rehausse de plus de mysticisme [1], soit que M. de Choiseul nous la rende tout uniment [2]. A eux tous, sans moquerie et sans sourire, il est permis d'opposer, comme seule digne réponse, la belle et ferme parole de Montesquieu : « L'idée des faux miracles vient de notre orgueil, qui nous fait croire que nous sommes un objet assez important pour que l'Être suprême renverse pour nous toute la nature. C'est ce qui nous fait regarder notre nation, notre ville, notre armée (ajoutons *notre couvent,*

1. Pascal, *Pensées sur les Miracles*.

2. Et même un peu naïvement, lorsqu'il dit (*Mémoires touchant la Religion*, 1681, tome I, page 81) : « Ainsi l'innocence de l'enfant, la sincérité, la suffisance et le nombre des témoins, m'assurent tellement de la vérité de ce miracle, que non-seulement ce seroit en moi une opiniâtreté, mais une extravagance et une espèce de folie d'en douter; et, si je ne puis douter de celui-là, pourquoi ne croirai-je pas que Dieu en a fait d'autres, et que Jésus-Christ, couronné d'épines et crucifié pour nous, que cette enfant et sa maîtresse adorèrent, est notre Dieu et notre Libérateur? » On sent tout ce qu'il y avait de périlleux, pour de vrais chrétiens, à faire dépendre à ce point toute la chaîne des miracles d'un seul et dernier qui n'était qu'à l'usage d'une maison, et à mettre en quelque sorte sous la garantie de Port-Royal le Calvaire lui-même.

notre Port-Royal) comme plus chères à la Divinité. Ainsi nous voulons que Dieu soit un être partial..., qu'il entre dans nos querelles aussi vivement que nous, et qu'il fasse à tout moment des choses dont la plus petite mettroit toute la terre en engourdissement [1]. »

(Mettre la terre *en engourdissement*, c'est une autre manière de dire comme Pascal, *étonner la nature*.)

On a donné comme de Pascal, ou du moins on a imprimé dans ses OEuvres une *Réponse* au *Rabat-joie des Jansénistes* (c'était le titre d'un élégant écrit attribué au Père Annat et destiné à rabattre l'effet du miracle); mais il devient trop clair, si on la parcourt, que cette *Réponse*, qui parut en 1656, et pour laquelle Pascal dut être consulté, n'est pas de lui. Hermant nous dit (*Mémoires* manuscrits) que l'ouvrage n'était pas indigne de la réputation de M. Le Maître. Il est à croire aussi que M. de Pontchâteau n'y resta pas étranger, car il s'était chargé spécialement de rassembler toutes les pièces et tous les témoignages qui se rapportaient à ces guérisons prétendues miraculeuses, et il prenait même assez gaiement le titre de *greffier de la Sainte-Épine*. On n'a pas ce dossier de M. de Pontchâteau. Un voyage qu'il fit peu après à Rome (il était grand voyageur) dissipa ses bonnes dispositions [2], et il fut quelque temps avant de revenir à la vie pénitente.

Je me garderai d'insister plus longtemps sur les suites d'un Épisode si considérable tout d'abord, et dont l'in-

1. Montesquieu, *Pensées sur la Religion*.

2. Il décampa un beau matin, au mois d'avril 1658, sans prévenir ces Messieurs autrement que par un petit billet qu'il laissa à l'adresse de l'un d'eux, et où on lisait pour toute explication : « Je vous supplie qu'on ne se mette point en peine de moi, je suis parti pour Rome. » Il y allait avec de jeunes abbés de son âge et de sa qualité, qui le débauchèrent.

fluence, qu'on le sache bien, se retrouvera en avançant dans toute l'histoire du Jansénisme. Je fais grâce de ce qui n'était que dévotions domestiques, de la messe en musique célébrée chaque année à Clermont le 24 mars, et de la prose qu'on y chantait :

O Spina mirabilis,
Cunctis venerabilis,
Malorum solatium, etc.

Il y eut même le Chapelet de la Sainte-Épine avec une prière particulière à chaque grain, — avec des versets particuliers pour chaque petit grain, et des antiennes pour les gros. — Ce qu'il importait de signaler à notre moment de 1656, c'était le double résultat imprévu de ce miracle de couvent, résultat oratoire immortel dans les *Provinciales*, résultat politique et positif en ce que la Reine, comme on l'a indiqué, s'en trouva subitement arrêtée et adoucie. Les Jansénistes comparaient le dessein de Dieu en cette occurrence, à ce qui éclata du temps de la persécution de saint Athanase, quand le grand ermite saint Antoine vint exprès à Alexandrie confirmer par des guérisons merveilleuses la foi ébranlée, et à ce qui éclata encore à Milan en faveur de saint Ambroise persécuté, lorsqu'il lui fut révélé du Ciel en quel endroit se trouvaient les corps des martyrs saint Gervais et saint Protais, et que ces corps trouvés et transportés opérèrent d'abord la guérison d'un aveugle : la persécution de l'impératrice Justine n'en fut pas tout-à-fait éteinte, disent les historiens, mais elle fut un peu ralentie et donna quelque relâche. « Vraisemblablement, écrit Racine, la piété de la Reine fut touchée de la protection visible de Dieu sur ces Religieuses. Cette sage princesse commença à

juger plus favorablement de leur innocence. On ne parla plus de leur ôter leurs novices ni leurs pensionnaires, et on leur laissa la liberté d'en recevoir tout autant qu'elles voudroient. » Le désert même des Champs se repeupla peu à peu. C'est vers ce temps (1657) que la grande Mademoiselle y fit cette visite royale dont il a été parlé ailleurs [1].

Il y a plus : le cardinal de Retz, qui avait quitté Rome et l'Italie, et qui, sous un air d'Athanase, commençait à mener par l'Allemagne et la Hollande cette série d'obscures caravanes trop bien circonstanciées par le fidèle Joly ; cet archevêque, tout à la fois légitime et séditieux, pensa à ses amis de Port-Royal, et donna ordre à ses grands vicaires d'instituer M. Singlin comme Supérieur officiel des deux couvents. Les Jansénistes ont toujours gardé au cardinal de Retz une grande reconnaissance de ses bons offices à leur égard, et l'expression même de cette reconnaissance, qui va jusqu'au naïf, suffirait au besoin pour les justifier du soupçon d'être entrés en profonde complicité politique avec lui. Quand ils parlent de la radiation d'Arnauld en Sorbonne : Qu'attendre, ajoutent-ils, d'une Société qui ne rougit point de chasser de son sein le cardinal de Retz, son propre archevêque, l'un des plus habiles théologiens?... Théologien, à la bonne heure! il l'était en effet, comme à d'autres moments cartésien [2]; il jouait à tous les jeux de son temps; mais nos bons amis ne disent pas le reste. Dans les petites biographies en note qu'ils donnent de lui, ils essaient de nous le montrer

1. Tome II, page 264.
2. Voir dans les *Fragments de Philosophie cartésienne* de M. Cousin le piquant chapitre sur le cardinal de Retz *cartésien*.

comme pénitent dans ses dernières années et devenu fort *solitaire* : il ne tiendrait qu'à nous de prendre ce mot-là dans le sens rigoureux, si nous ne savions de qui il s'agit. Ils font de même (moins inexactement sans doute, mais non pas moins improprement) pour Boileau, qu'ils nous représentent, en vieillissant, devenu *solitaire*[1]; et en général ils traduisent volontiers toute vieillesse de leurs amis en solitude de désert et en pénitence janséniste.

C'est le moment peut-être de bien fixer les relations de Retz et de Port-Royal, qui ont déjà été touchées en passant. Cette petite diversion nous est bien permise en sortant des ennuis que nous a causés la Sainte-Épine. Petitot, s'emparant ici de plusieurs passages des *Mémoires* de Gui Joly, a noirci le plus qu'il a pu le tableau, et y a broyé de la politique. On ne saurait pourtant en découvrir de bien sérieuse à notre sens, et le peu que nous avons vu, nous l'avons dit. Les relations directes et mystérieuses des Jansénistes et de Messieurs de Port-Royal, comme *parti*, avec le cardinal de Retz, ne se nouèrent qu'à dater de son emprisonnement, et surtout de sa fuite; il faut bien distinguer ce second temps d'avec celui de la Fronde, et Joly reconnaît que le cardinal son maître n'y eut pas du tout les mêmes amis. Une considération d'influence et d'étiquette (ceci est curieux à savoir) avait toujours contribué à retenir, à entraver la liaison de Retz avec les Jansénistes, tant que le Coadjuteur avait été libre et présent de sa personne. J'ai sous les yeux une pièce authentique et con-

1. Voir dans le petit *Nécrologe*, en 7 volumes, au tome IV, pages 49 et 309. C'est à mesure qu'on avance dans le XVIII^e^ siècle que ces points de vue du passé s'arrangent de plus en plus.

fidentielle, émanée de la Trappe, où je lis ce passage : « L'abbé de Rancé se ressouvint d'avoir ouï dire plusieurs fois à une des personnes du monde les plus qualifiées (le cardinal de Retz) que les Jansénistes avoient voulu l'engager dans leur parti, mais *qu'ils lui imposoient une condition* dont il n'avoit pu s'accommoder, *qui étoit que, quand il seroit question de prendre des résolutions, sa qualité ne seroit point considérée, et qu'il n'auroit parmi eux sa voix que comme un autre.* » Cette confidence ne peut se rapporter qu'au temps où Rancé voyait beaucoup Retz, et où celui-ci n'avait pas encore par devers lui toute l'autorité d'un archevêque titulaire, en un mot au temps de la vraie Fronde. On reconnaît là le coin de républicanisme et de presbytérianisme primitif, particulier aux fils de Saint-Cyran. De plus politiques n'auraient point fait à l'avance une pareille condition de nature repoussante au puissant allié qui s'offrait, et ils se seraient contentés de le neutraliser dans l'occasion. Nos roides et raisonneurs amis n'en étaient pas à ce degré de pratique. Mais dès qu'il fallut écrire, faire feu de leur plume pour un captif, pour un absent et un persécuté, oh ! alors c'était leur vrai terrain, et ils ne demeurèrent pas en arrière. Dans cette suite d'efforts habilement concertés que tentèrent le peu d'anciens amis restés fidèles et les nouveaux alliés ecclésiastiques de Retz, pour lui faire emporter comme de vive force l'archevêché de Paris à la mort de son oncle, Port-Royal se retrouve et s'entrevoit à tout instant pour les écritures, les mandements, les monitions des grands vicaires : presque toutes ces pièces *très bien écrites*, dit Joly, venaient de Messieurs de Port-Royal. L'évêque de Châlons Vialart, très lié avec notre monas-

tère et l'un des défenseurs d'Arnauld en Sorbonne, faisait le rôle d'un intermédiaire actif entre le vagabond archevêque et ses ouailles opiniâtres. Le président de Bellièvre lui-même était un des pivots les plus assurés dans cette tentative qui, après tout, servait le droit, et qui allait à sauver de l'anarchie et de la servilité au Mazarin et à la Cour l'Église métropole de Paris. Par malheur Retz n'en était pas digne. Il s'abandonna *lâchement*, osons répéter ce mot avec Joly, et il abandonna ses amis, n'ayant plus à cœur que de s'acoquiner à son aise pour le reste de *cette farce qu'on appelle la vie*. Pendant qu'échappé de Rome en ces années 1656-1658, il courait les auberges d'Allemagne, de Brabant et de Hollande, s'y enfonçant dans d'ignobles plaisirs, ceux qui opinaient mieux de lui l'exhortaient à tenir ferme pour son droit : « L'évêque de Châlons lui écrivit et lui fit écrire de belles lettres par Messieurs de Port-Royal, dans lesquelles ils lui proposoient les exemples des saints évêques qui s'étoient cachés dans les déserts et dans les cavernes au temps de la persécution ; ce qui lui fit former le dessein frivole et chimérique de se cacher aussi, dans le dessein de se faire une grande réputation dans le monde en suivant l'exemple de ces grands hommes, quoique dans son cœur il ne se proposât de se tenir caché que d'une manière et dans un esprit tout-à-fait différents. » Joly ajoute encore qu'au moment de ses plus basses crapules, Retz comparait sa retraite dans les hôtelleries à celle des anciens anachorètes dans les déserts : il caressait *Annette* ou *Nanon*, et se posait en Athanase.

Pendant ce temps-là on recherchait ses amis à Paris. Je

tirerai des *Mémoires* manuscrits de M. Hermant le récit détaillé de quelques scènes qui donnent bien idée des poursuites et du zèle des limiers de justice en défaut. On y voit figurer M. de Saint-Gilles qui, l'année suivante, se fera l'agent direct des Jansénistes auprès de Retz et l'ira visiter en Hollande. Était-il déjà mêlé dans les impressions d'écrits pour ce cardinal, à cette date de 1657, c'est-à-dire *avant* le voyage? ou bien, comme il arrive si souvent, les accusations et les poursuites dont il fut l'objet lui donnèrent-elles l'idée de les justifier en tout et de les mériter? Quoi qu'on en pense, je laisse parler le scrupuleux chroniqueur M. Hermant, qui nous représente au vrai les coulisses du Jansénisme, tout en croyant ne nous en découvrir que le sanctuaire :

« M. Taignier, dit-il, docteur en théologie de la Faculté de Paris, et M. Baudry d'Asson de Saint-Gilles, qui étoient tous deux fort exacts à marquer les événements de l'Église, firent deux voyages en ce temps-ci (1657), savoir M. Taignier à Vendôme et à Belesme dans la compagnie de M. de Bernières, et M. de Saint-Gilles à Clairvaux avec M. Le Maître, l'un des plus illustres solitaires de notre siècle, qui avoit eu dévotion d'aller visiter le tombeau de saint Bernard et d'honorer ses reliques.... M. de Saint-Gilles ne remarqua rien de considérable dans le cours de son voyage que plusieurs miracles de la Sainte-Épine de Port-Royal, dont on lui raconta plusieurs particuliers à Provins, à Brie-Comte-Robert et ailleurs [1]. Étant de retour à Paris le 2e jour d'octobre, il apprit que le samedi, 29e septembre, le Lieutenant du Prévôt de l'Ile avec quatre exempts, quatre ou cinq libraires et trente ou quarante archers, étoient entrés de grand matin dans l'hôtel de Bonair [2], rue Sainte-Geneviève au faubourg Saint-Marcel, appartenant à M. Pelletier Des Touches, retiré depuis longtemps avec M. de Saint-Cyran [3], et qui est le lieu où cet abbé a accoutumé de loger lorsqu'il vient à Paris.

1. Il y eut, comme on voit, les ricochets en province.

2. Ou *Bonnaire*, comme l'écrit Dom Gerberon, *Histoire générale du Jansénisme*, II, 373. L'abbé de La Croix, dans sa *Vie de M. de Beaupuis*, appelle cette maison *Bel-Air*. Peu importe.

3. M. de Barcos.—Voir sur M. Pelletier Des Touches précédemment notre tome I, p. 440.

La porte de derrière fut gardée par ordre de ce Lieutenant, et environnée de grand nombre d'archers dès quatre heures du matin ; mais il ne trouva dans la maison que M. et mademoiselle Veyras, qui y demeuroient actuellement. Il visita fort exactement tous les appartements de la maison, parce qu'il y cherchoit une imprimerie qui ne s'y trouva pas.... Un procédé si extraordinaire et si violent surprit tout le monde ; mais ceux qui tâchèrent d'en découvrir le motif surent que la cause essentielle étoit que M. le Chancelier avoit été persuadé par les Jésuites que les disciples de saint Augustin avoient une imprimerie, et que l'on y travailloit à une histoire des Assemblées de Sorbonne au sujet de la Censure contre M. Arnauld, laquelle seroit capable de perdre de réputation ce chef de justice dans toute la postérité. Ce qui pouvoit servir de fondement à ce faux soupçon étoit que M. le Chancelier pouvoit avoir su que l'on avoit vendu une presse depuis quelque temps ; car on assuroit que les amis du cardinal de Retz l'avoient achetée et s'en étoient servis pour y faire imprimer les dernières pièces qui avoient été publiées pour sa défense. On sut aussi, par le moyen de la femme de ce Lieutenant du Prévôt de l'Ile, que son mari devoit aller en plusieurs autres maisons pour ce même sujet.

« M. d'Andilly, ayant été sensiblement touché d'une si étrange équipée, s'en plaignit peu après par une grande lettre qu'il écrivit à M. de Priezac, conseiller d'État, pour la faire voir à M. le Chancelier, chez lequel il logeoit. Il représentoit fortement cette violence, protestant que ses amis et lui défendroient toujours la doctrine de l'Église *jusqu'à la dernière goutte de leur sang*, et marquoit en un endroit que *la postérité sauroit toute chose*[1]. M. de Priezac, faisant réponse à cette lettre, lui témoigna que M. le Chancelier l'avoit ouï lire avec plaisir. Ce grand magistrat, qui tâchoit d'épouvanter les disciples de saint Augustin et de les accabler sous le poids de son autorité, avoit peur lui-même ; et ceux qu'il avoit entrepris de perdre ne laissoient pas de lui être formidables, quoiqu'ils n'eussent en leur pouvoir ni Lieutenant du Prévôt de l'Ile ni archers[2].

« Le jeudi suivant 4e octobre, un huissier du Châtelet, accompagné d'un commissaire, vint à Port-Royal de Paris demander un nommé M. de Saint-Gilles. Le portier ayant répondu qu'il n'y étoit pas et n'y demeuroit pas, ils parlèrent à M. du Plessis Akakia, et demandèrent qu'on leur ouvrît quelques chambres pour faire leur procès-verbal de perquisition. On les mena dans les chambres de M. de Beaumesnil, prêtre, et du même M. Akakia, qui faisoit alors les affaires de la maison. Ils y écrivirent ce qu'il leur plut, et, en s'en allant, ils laissèrent une assignation ou ajournement personnel pour M. de Saint-Gilles. A l'instant même M. Akakia manda cette nouvelle à Port-Royal-des-Champs où M. de Saint-Gilles se trouvoit alors, et il mar-

1. Nous commençons à être faits à ces rodomontades.

2. Voilà un sentiment de force et d'orgueil qui ne pouvait naître et s'afficher à ce point dans le parti qu'après les *Provinciales*.

qua particulièrement dans sa lettre que l'on devoit bientôt *trompeter* celui pour lequel on avoit laissé cet ajournement, par trois jours de marché consécutifs, et à la porte de Port-Royal.

« M. d'Andilly[1], ayant su ce qui se passoit, écrivit une lettre fort pressante à M. l'évêque de Coutances, afin qu'il vît là-dessus M. le Lieutenant civil pour savoir tout son dessein et arrêter cette poursuite, si cela se pouvoit. La chose réussit selon son désir; car M. de Coutances étant aussitôt allé voir le Lieutenant civil, et ne lui ayant parlé d'abord que de choses indifférentes, il le mit ensuite sur l'imprimeur et le libraire qui étoient prisonniers dans la Bastille. Ce magistrat lui témoigna être fort animé là-dessus; et, après lui avoir dit qu'ils devoient bientôt juger le libraire, il ajouta qu'ils avoient enfin découvert le chef de tous les Jansénistes; que c'étoit un nommé Saint-Gilles qui avoit fait tous les imprimés[2]; qu'il y avoit quatre témoins contre lui (entendant par là Langlois[3], sa femme, son frère et son fils), sur la déposition desquels ils lui alloient faire son procès; qu'il étoit en fuite, mais qu'ils le feroient *trompeter* par les rues *à trois briefs jours*, et puis pendre en effigie devant la porte de Port-Royal.

« M. de Coutances lui ayant demandé s'il connoissoit ce Saint-Gilles, il dit que non. « Je le vois bien, dit cet évêque; mais je le connois, moi : c'est un gentilhomme de fort bonne maison, et qui est mon ami. Je vous prie, n'allez pas si vite. Que disent les témoins ? » M. le Lieutenant civil répliqua qu'ils déposoient qu'il avoit fait imprimer toutes les pièces des Jansénistes, les *Provinciales*[4], et la Lettre de l'avocat contre laquelle M. le Nonce étoit si *animé*[5]. M. de Coutances lui ayant demandé *s'il n'y avoit rien des pièces du cardinal de Retz,* et l'autre lui ayant dit que non, l'évêque lui dit : « De quoi vous mettez-vous donc en peine ? Sachez que tout le reste n'est à M. le Cardinal (Mazarin) qu'une bagatelle, et qu'il ne s'en soucie pas. Vous ne lui en ferez nullement bien votre cour. Je lui en parlerai s'il en est besoin, pour

1. N'admirez-vous pas comme il suit à outrance le rôle qu'il s'est donné de défenseur extérieur de Port-Royal et de redresseur de torts par devant les Puissances?

2. M. de Saint-Gilles était en effet reconnu pour le correcteur en chef des épreuves et le *prote* par excellence de Port-Royal ; bien des années après, dans une lettre adressée à Nicole, M. de Pontchâteau écrivait en plaisantant : « Comme j'ai un peu succédé à M. de Saint-Gilles dans son *royaume des points et virgules*, j'exerce ma principauté. Je trouve trop de petites minuties dans l'errata, etc.. »

3. Libraire.

4. Nous savons, de l'aveu même de Saint-Gilles, que c'est parfaitement exact.

5. Cette pièce, qui mettait le Nonce en émoi, se trouve dans quelques éditions des *Provinciales*, à la suite, et comme formant la *dix-neuvième* Lettre. Le titre primitif était : *Lettre d'un Avocat au Parlement à un de ses amis* touchant l'Inquisition qu'on veut établir en France, à l'occasion de la nouvelle Bulle du pape Alexandre VII ; elle porte la date du 1er juin 1657. On l'a attribuée à divers auteurs ; il paraît bien qu'elle est de M. Le Maître.

M. de Saint-Gilles, et à M. le Chancelier. Je vous en prie, ne passez pas outre.» Ce fut M. de Coutances lui-même qui conta à M. d'Andilly, étant à Dampierre, cette conversation, qui arrêta pour quelque temps les procédures et ralentit un peu l'ardeur de M. le Lieutenant civil. »

J'ai tenu à laisser subsister ce curieux chapitre dans toute l'étendue de sa physionomie. On y voit sensiblement, entre autres choses, l'importance qu'attachait la Cour à rechercher tout ce qui venait du cardinal de Retz, et aussi le soin particulier que prenaient les Jansénistes de se blanchir à cet endroit. Ce qui est bien certain, c'est qu'un an environ après cette aventure, M. de Saint-Gilles passait en Hollande pour lier directement partie avec le cardinal de Retz [1] :

« Le Cardinal étant allé à Rotterdam, dit Gui Joly, un nommé Saint-Gilles le fut trouver de la part des Jansénistes, qui, se voyant fort pressés du côté de la Cour de Rome et de celle de France, s'adressèrent au Cardinal pour lui proposer de s'unir à eux, avec offre de tout le crédit et de la bourse de leurs amis, qui étoient fort puissants; lui conseillant fortement d'éclater, et de se servir de toute son autorité, qui seroit appuyée vigoureusement de tous leurs partisans.» (Notons pourtant que cet *éclater* veut dire : *éclater* comme Archevêque légitime, et pas autre chose.) « Cette offre, continue Joly, auroit pu être acceptée et auroit peut-être produit son effet, si elle eût pu être faite à propos; mais ces Messieurs *n'ayant rien dit dans le temps*, et ne se mettant alors en mouvement que pour leurs intérêts particuliers, le Cardinal, dont le courage étoit d'ailleurs extrêmement amolli et le crédit diminué, ne fit aucune attention à leurs propositions, comme s'il eût voulu rebuter tous ceux dont il pouvoit espérer quelque secours. »

Saint-Gilles s'en retourna en France sans obtenir du Cardinal autre chose qu'un chiffre (pour correspondre), *qui était la conclusion ordinaire des négociations qui se faisaient avec lui*.—On a dans ces différents textes la

1. Cette même année (1658), un autre Janséniste des plus actifs, le docteur Saint-Amour, faisait le voyage de Francfort et d'Amsterdam ; et il est à croire que ce n'était pas uniquement pour s'entretenir et nouer commerce avec le célèbre libraire Daniel Elzevir, comme il fit en effet. Ces Messieurs commençaient à penser à la fois à beaucoup de choses.

mesure bien précise de la liaison de Retz et des Jansénistes. Ces derniers, tout négligés qu'ils étaient, ne continuèrent pas moins de lui prêter leur plume, et de le faire parler jusqu'au bout dans le plus digne langage métropolitain : « Je ne sais si vous avez eu connoissance en votre solitude, écrivait le jeune Racine à l'abbé Le Vasseur (5 septembre 1660), de quelques Lettres qui font un étrange bruit. C'est de M. le cardinal de Retz. Je les ai vues, mais c'étoit en des mains dont je ne pouvois pas les tirer. Jamais on n'a rien vu de plus beau, à ce qu'on dit. » Tout cela se termina donc par des phrases. Celles-ci du moins avaient assez grand air, et sauvaient aux yeux du public la misère du fond. Grâce aux Jansénistes, le cardinal de Retz eut, comme archevêque, son *chant du cygne*.

Marguerite Perier, l'objet du miracle de la Sainte-Épine, vécut de longues années retirée à Clermont au sein de sa famille, dont elle resta la dernière; elle ne se maria point, et c'est bien d'elle que Pascal aurait pu dire avec raison ce qui a paru exagéré par rapport à la sœur de Marguerite, que c'eût été une sorte de *déicide* en sa personne que le mariage[1]. Elle demeura ainsi dans le XVIII^e^ siècle comme un témoin des grandes

1. Mais pour cette sœur de Marguerite elle-même, comment ceux qui se sont tant récriés sur le bout de lettre de Pascal, ne sont-ils pas mieux entrés dans l'esprit des choses et n'ont-ils pas senti la connexion? Quoi! la famille Perier est l'objet d'une faveur unique d'en haut, d'un *miracle* (car il faut partir de là); et trois ans après, en 1659, on pense à marier à la première occasion et selon des vues toutes mondaines, avec *un homme du commun*, c'est-à-dire avec un homme riche et de sentiments ordinaires, la sœur même de la miraculée, la jeune Jacqueline Perier, à peine âgée de quinze ans, encore élève de Port-Royal, et avant que son cœur ait parlé! Était-ce là reconnaître chrétiennement la faveur du Ciel? De là cette consultation de Port-Royal transmise par Pascal; dans sa forme rigide, elle a de son côté la délicatesse. (Voir l'excellent Recueil d'Utrecht, page 398.)

choses du XVII^e^, conservant religieusement les papiers de sa famille et enregistrant la mémoire des Saints. Elle ne mourut qu'en avril 1733, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Avec le souvenir vivant de la grande époque de Port-Royal, se transmit par elle l'exemple le plus contagieux ; elle est comme un lien trop réel entre le moment de Pascal et celui du diacre Pâris. « Elle a vécu jusqu'en 1733, ne manquent pas de remarquer les chroniqueurs jansénistes, par un effet de la Providence qui l'a conservée jusqu'à cette année, pour être elle-même témoin d'un grand nombre de nouveaux miracles que Dieu a opérés par l'opération d'un saint Diacre. » Cette idée en effet que Port-Royal, et tout ce qui y avait rapport, méritait d'être le théâtre et l'objet manifeste de faveurs surnaturelles, s'entretint continuellement depuis le miracle de la Sainte-Épine, et, redoublant à chaque persécution, contribua fort à exciter enfin le scandale des convulsions. Du sein de la gloire des *Provinciales*, c'est une perspective fâcheuse qui nous est ouverte. Le mal caduc est au bout.

Et pendant que Marguerite Perier mourait ainsi dans la plénitude de ses facultés et dans les conséquences extrêmes de sa foi, louant Dieu *d'avoir commencé par elle* des prodiges qu'elle acceptait en aveugle, sans en voir l'excès déshonorant ; pendant qu'elle trouvait tout simple d'avoir près de son lit le portrait du diacre Pâris (ô honte !) en regard peut-être de celui de Pascal, il y avait à Clermont le plus éloquent et le plus accommodant évêque, l'orateur doué entre tous de la veine la plus riche et la plus abondante dont ait joui la parole française, l'aimable et brillant Massillon. Il coupa court aux tracasseries d'un curé fanatique qui

s'était avisé d'inquiéter la pieuse demoiselle au lit de mort sur l'article de la Bulle, et il envoya près d'elle un vicaire pour lui porter sans conditions les sacrements ; il n'était pas de ceux dont la constance est si rigide. Sa foi même, dit-on, s'était tempérée à temps ; elle n'avait pas creusé (tant s'en faut) jusqu'au fanatisme. On se rappelle qu'il avait eu la condescendance de donner un certificat *de vie et mœurs*, comme on disait, au cardinal Dubois. Les Jansénistes, qui ne lui ont pas su assez de gré de son bon procédé envers Marguerite Perier, ont recueilli sur son compte des anecdotes dont quelques-unes ne laissent pas d'être piquantes. M. d'Etemare, à qui on les doit d'original [1], était, après tout, un homme de beaucoup d'esprit et bien informé. En faisant la part des exagérations, il en résulte assez clairement que Massillon, jeune et dans l'Oratoire, avait eu une veine de ferveur qui plus tard s'était fort calmée ; son talent naturel, comme il arrive à tant de grands talents, était resté chez lui assez indépendant du fond de l'inspiration même. Si le Père Massillon, du temps qu'il était à Saint-Honoré, avait paru bien humble et occupé uniquement de l'Éternité, l'évêque vieillissant semblait avoir légèrement oublié son sermon sur le petit nombre des Élus. Aux années où il prêchait devant la Cour, il disait à quelqu'un qui lui parlait de ses sermons : « Quand on approche de cette avenue de Versailles, on sent un air amollissant. » Cet air avait fini par agir sur son éloquence même [2], et, prélat, il en avait aussi emporté quelque

1. Anecdotes recueillies près de M. d'Étemare à Rhynwick en Hollande, dans les manuscrits de la Bibliothèque de Troyes.

2. Voir dans l'ancien *Journal des Savants* (octobre 1759) une analyse très

chose. Il vivait riche, mondain, très poli, ne fuyant nullement la compagnie des personnes du sexe, et ne s'interdisant pas les honnêtes divertissements de la société. On raconte qu'un jour de grande fête, au sortir du dîner, le prélat étant à jouer avec des dames, après que le jeu eut duré assez longtemps, quelqu'un fit remarquer que c'en était assez pour un jour de grande fête, et qu'il fallait donner quelque chose à l'édification. L'évêque alla sur-le-champ chercher un de ses sermons, et le lut. Alors une de ces dames lui dit que, si elle avait fait un pareil écrit, elle serait une sainte ; mais l'auteur, en moraliste avisé, répondit qu'*il y a un pont bien large de l'esprit au cœur*. Sur quoi un Père de l'Oratoire, qui était dans un coin, ajouta : *Et il y a bien quatre arches de ce pont de rompues*. — L'anecdote est assez agréable ; elle ouvre un jour sur Massillon. Les Jansénistes la racontent en se signant d'horreur : moi, je me contente de l'opposer comme un sourire à ce qui chez eux, dans ce chapitre, a pu paraître d'une superstition vraiment rebutante et sombre.

Retz, Marguerite Perier et Massillon, que de points touchés ! et dans tous, comme dernier terme, la faiblesse humaine.

heureuse et très fine du talent et de la manière de Massillon, surtout le passage à propos du *Petit Carême :* « M. Massillon connoissoit les Grands, etc. » L'article est d'un abbé de La Palme, modeste et peu connu.

XIII

Divers jugements sur les *Provinciales*. — Conséquences qu'elles eurent dans l'ordre théologique et dans le monde. — Conséquences théologiques. — Requête des Curés contre les Casuistes. — Pascal secrétaire des Curés. — *Montalte-Wendrock;* Arrêt du Conseil. — Le livre brûlé; les conclusions triomphantes. — Assemblée du Clergé de 1700. — Les Jésuites chassés en 1764. — Essais de réfutation; Bussi-Rabutin. — Le Père Daniel. — Le comte Joseph de Maistre.

Nous profiterons du répit qui nous est accordé jusqu'en 1660, pour insister et discourir à fond sur les conséquences des *Provinciales*. Il serait trop long et vraiment accablant de donner la suite des jugements à leur louange. La liste s'ouvrirait par dix passages du plus spirituel et du plus charmant de nos Jansénistes-amateurs, c'est nommer madame de Sévigné. On se contentera d'indiquer sa lettre du 15 janvier 1690, où, sous la forme d'un brusque et piquant dialogue qui aurait eu lieu à un dîner chez M. de Lamoignon, elle nous rend le jugement du plus grave, du plus ingénieux et du plus mordant des Jansénistes-amateurs; c'est nommer Boileau. Les souvenirs de ces passages reviendront en leur lieu, lorsque nous traiterons des relations entre Port-Royal et ces deux brillants esprits.

« Despréaux, écrit madame de Sévigné, soutint les anciens à la réserve d'*un seul moderne* qui surpassoit, à son goût, et les vieux et les nouveaux. » Ainsi Boileau se trouvait tout-à-fait d'accord avec Perrault sur un point, un seul point, de la fameuse dispute : Pascal faisait ce miracle, avant qu'Arnauld les réconciliât. On a souvent cité cette anecdote rapportée par Voltaire : « L'Évêque de Luçon, fils du célèbre Bussi [1], m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : ***Les Lettres Provinciales***. » Voilà ce qu'on peut appeler des couronnes.

Tous les grands écrivains survenants ont à leur tour ratifié ce renom des *Provinciales*, soit par des éloges directs, soit par des ressouvenirs évidents. La Bruyère, qui travaille à imiter Montaigne et qui y fait merveille, a échoué pour Pascal dans ses *Dialogues du Quiétisme* [2]; il a mieux réussi par *Onuphre*. Montesquieu, débutant aussi par des Lettres moqueuses, y parle du Jansénisme en des termes qui célèbrent à leur manière le triomphe et le prestige des premières petites Lettres :

« J'ai ouï raconter du Roi (Louis XIV) des choses qui tiennent du prodige, et je ne doute pas que tu ne balances à les croire [3]. On dit que pendant qu'il faisoit la guerre à ses voisins, qui s'étoient tous ligués contre lui, il avoit dans son royaume un nombre innombrable d'ennemis invisibles qui l'entouroient. On ajoute qu'il les a cherchés pendant plus de trente ans, et que, malgré les soins infatigables de certains dervis qui ont sa confiance, il n'en a pu trouver un seul. Ils vivent avec lui ; ils sont à sa Cour, dans sa

1. Cet évêque, le plus aimable des hommes de Cour, avait le travers d'être le plus moliniste des prélats ; et il y aurait à soupçonner Bossuet de lui avoir voulu faire une malice dans sa réponse, si telle chose que la malice pouvait s'associer à l'idée de Bossuet.

2. En supposant que les *Dialogues* qu'on a imprimés soient de lui. M. Walckenaer se prononce pour la négative.

3. Lettre XXIV, de Rica à Ibben.

capitale, dans ses troupes, dans ses tribunaux; et cependant on dit qu'il aura le chagrin de mourir sans les avoir trouvés. On diroit qu'ils existent en général, et qu'ils ne sont plus rien en particulier : c'est un corps, mais point de membres. Sans doute que le Ciel veut punir ce prince de n'avoir pas été assez modéré envers les ennemis qu'il a vaincus, puisqu'il lui en donne d'invisibles, et dont le génie et le destin sont au-dessus du sien. »

Ce fut, en effet, un des résultats des *Provinciales* de faire passer les Jansénistes pour *les plus habiles gens du monde*, pour des gens de ressources qui *ont parmi eux de toutes sortes d'esprits* [1], et qui font usage des uns ou des autres selon l'occasion. Le génie de Pascal, avec ce je ne sais quoi d'invincible et d'invisible, se reversa sur tout le parti confusément, et les Jansénistes furent dorénavant tenus pour beaucoup plus malins qu'ils n'étaient en réalité.

Après La Bruyère, après Montesquieu, Jean-Jacques n'a pas rendu un moindre hommage aux *Provinciales* par l'étude profonde et par la reproduction qu'il sut faire de cette dialectique nerveuse et passionnée, particulièrement dans sa Lettre à l'Archevêque de Paris.— De nos jours, les derniers excellents écrivains polémiques en prose, les plus nerveux et les plus fins à l'attaque et à la défense, les plus craints de leurs ennemis, et trop tôt ravis à leurs admirateurs encore plus qu'à leur cause, peuvent être qualifiés les disciples en droite ligne du Pascal des *Provinciales*, — Paul-Louis Courier et Carrel.

Si l'on sort des aperçus, les conséquences des *Provinciales*, quant au fond, sont si considérables, qu'il est besoin de division pour les suivre et les étudier. Je les distinguerai en deux ordres : 1° conséquences théologiques, et 2° conséquences morales.

1. Ce sont les expressions mêmes de Mathieu Marais, de Gui Patin.

Par conséquences *théologiques*, j'entends tout l'effet qu'eurent les *Provinciales* au sein de l'Église, auprès des chrétiens, auprès des Puissances ecclésiastiques, et j'y joindrai les réfutations qu'on essaya d'y opposer du point de vue théologique et religieux.

Par conséquences *morales*, j'entends leur effet dans le monde, sur les esprits libres, sur la morale des honnêtes gens. — Ce chapitre tout entier et le suivant seront consacrés aux premières, c'est-à-dire aux conséquences théologiques.

En même temps que les rieurs accueillaient si gaiement les premières Lettres contre la morale des Jésuites, les curés de Rouen et de Paris ne songeaient pas à en rire ; et ces hommes respectables s'étonnaient, s'indignaient, et prenaient la chose au plus grave. Ceux de Rouen donnèrent le signal ; l'un d'eux, le curé de Saint-Maclou, tonna en chaire, et, la polémique s'étant engagée par suite de ce sermon, ses confrères vinrent à son aide ; ils s'assemblèrent, nommèrent une Commission à l'effet de vérifier les citations des *Provinciales*, et, stupéfaits d'y trouver tant d'exactitude [1], ils adressèrent, dès le 28 août 1656, une requête à leur archevêque, M. de Harlai, pour qu'il condamnât les mauvaises maximes, et nommément certaines propositions qu'ils avaient extraites. L'archevêque renvoya l'affaire à l'Assemblée générale du Clergé qui se tenait à Paris. Sur ce, les curés de Paris, priés par leurs confrères de Rouen de les assister de leurs conseils, les imitèrent,

1. Car notez bien que, là où l'exactitude n'est pas rigoureuse, les passages des Casuistes ne gagnent pas pour cela à être examinés en place ; on y trouve à côté une foule d'autres choses que Pascal n'a pas dites, et qui étonnent, même des curés.

vérifièrent à leur tour les propositions de morale relâchée (c'est alors qu'on réimprima pour plus de commodité *Escobar* comme pièce du procès), et en demandèrent la condamnation au grand-vicaire de l'archevêque d'abord, puis à l'Assemblée du Clergé. Cette Assemblée, si contraire qu'elle fût pour le moment aux Jansénistes, ne put éluder tout-à-fait une Requête si imposante, appuyée de presque tout le second Ordre du Clergé tant de Paris que de Rouen, auquel s'étaient joints nombre de curés d'autres villes considérables du Royaume[1]. Comme elle était sur le point de se séparer, elle ne fit que nommer une Commission pour examiner ou *enterrer* la Requête; et elle décida, par voie de satisfaction indirecte, de faire imprimer à ses frais les *Instructions de Charles Borromée sur la Pénitence*, comme étant la règle en pareille matière. Voilà donc la majorité des curés qui se déclare pour Port-Royal dans cette affaire, comme alors la majorité des évêques était plutôt contre. Ce sont les instincts et les alliances naturelles qui se dessinent.

De même qu'on eut, dans la Fronde politique de 1648-1652, un éclair du 89 politique, ici l'on a, dans la Fronde ecclésiastique de 1656, un éclair avant-coureur du 89 ecclésiastique, et de ce qu'opéreront, aux jours de la Constituante, les Camus et les Grégoire.

1. « ... Quand nous avons sollicité les Curés des autres diocèses de se joindre aussi avec nous, nous avons été très éloignés de prétendre que ce fût en se détachant de l'Ordre de leurs Evêques. Nous savons, Messeigneurs, et les obligations et les bornes de notre devoir. » C'est ce que disaient les curés de Paris par manière d'excuse, en s'adressant à l'Assemblée générale du Clergé : il n'en est pas moins vrai qu'ils avaient pris l'initiative ; que, profitant de cette sorte d'interrègne épiscopal où se trouvait l'Église de Paris, et constitués en véritable Synode, ils avaient fait en leur propre nom un appel direct à leurs confrères les curés du royaume, qui y avaient répondu. Je relève les tendances.

Cependant un Jésuite mal avisé, le Père Pirot, ayant publié en 1657 l'*Apologie pour les Casuistes contre les calomnies des Jansénistes*, cette Apologie, qui se débitait à Paris en plein Collége de Clermont, excita un redoublement de scandale. On peut juger du ton général de cet écrit par la façon burlesque dont il y est parlé de Pascal, qu'on ne désignait encore que comme *le Secrétaire de Port-Royal* :

« Que si je ne considérois que sa personne et ceux qui l'emploient pour railler, dit l'auteur de l'*Apologie*, je le mépriserois avec ses bouffonneries, et conseillerois aux Casuistes et Canonistes de se comporter envers ces bouffons ainsi que les Conseillers et Présidents ont accoutumé de faire envers les Clercs de Palais, avec qui ils dissimulent une fois l'an, et souffrent qu'ils érigent des tribunaux et qu'ils créent des magistrats de la Basoche, qui, pendant le temps de Carême-prenant, font plaider des causes... C'est une chose étonnante que vous, qui faites si fort le poli, aimiez tant l'ordure (dans le choix des citations), et qu'un homme des ruelles n'y porte que des saletés. Les dévotes de Port-Royal, que vous tâchez de divertir aux dépens des Casuistes, peuvent-elles se plaire à ces sortes de railleries, et faut-il, pour les mettre en belle humeur, que vos Lettres leur disent des nouvelles de ce qui se passe dans des lieux infâmes?... Je porte compassion à ce jeune homme d'esprit, ajoute l'auteur en un autre endroit, de s'être porté à l'aveugle contre des gens d'une autre trempe qu'il n'avoit cru... On m'a dit que ce jeune homme aime bien l'étude : je ne demande que cela pour l'instruire et pour l'aider à se débarrasser de cette cabale de Port-Royal...; et, s'il veut se donner la peine de parcourir superficiellement Gratian [1], il avouera franchement que, s'il a fait paroître dans ses Lettres qu'il a de l'esprit, il a donné des preuves très évidentes aux personnes désintéressées qu'il n'a guère de conduite. Je ne perds pas toutefois entièrement espérance... » (Mais plus loin il y renonce en s'écriant :) « Et pour cet impie Secrétaire, il devroit craindre ce qu'autrefois on pratiquoit à Lyon envers ceux qui avoient composé de méchantes pièces : on les conduisoit sur le pont et on les précipitoit dans le Rhône [2]. »

Qu'attendre d'un écrivain qui entre en lice avec de telles armes? Les Jésuites auraient bien voulu désa-

1. Savant canoniste du XII^e^ siècle.

2. Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram,
Juvénal (Sat. 1, 43).

vouer le maladroit ami, ce nouveau Père Garasse. La Faculté de théologie le censura (juillet 1658). Les curés de Paris, pendant le temps que durèrent les délibérations de la Faculté, firent paraître plusieurs Écrits en réponse à ceux qu'opposaient incessamment les adversaires. Ces Écrits des curés étaient concertés avec Messieurs de Port-Royal et même rédigés par eux, par Arnauld, par Nicole, par Hermant. Pascal prit part à tous. Le second de ces Factums est de lui seul; il le fit en un jour [1]. Le cinquième est tout de lui encore, et il s'en ressentait légitimement auteur et père, au point de regarder cet écrit *comme le meilleur qu'il eût fait*. Ce qu'on peut dire avec vérité, c'est que l'argumentation en est profondément habile et même perfide. Pascal y joue de sa plus savante escrime, en se couvrant tant qu'il peut du ton de prône des curés. Et que lui importe le ton, pourvu qu'il continue son duel à mort avec « la plus puissante Compagnie et la plus nombreuse de l'Église, qui gouverne les consciences presque de tous les Grands, liguée et acharnée à soutenir les plus horribles maximes qui aient jamais fait gémir l'Église [2]? » Le plus fin de ce cinquième Factum, c'est un parallèle détaillé entre les Calvinistes et les Jésuites, lequel se termine en accordant à ceux-ci, tout bien considéré, la préférence, parce que du moins ils ont gardé l'unité. Le Pascal se retrouve à ce coup-là.

Le sixième Écrit, signé des mêmes curés (24 juillet

1. Le titre exact de ce second Factum, daté du 1er avril 1658, est : *Réponse des Curés de Paris pour soutenir le Factum par eux présenté à MM. les Vicaires généraux, pour demander la censure*, etc. C'en est assez pour le signalement; ces titres sont interminables à transcrire, et peu élégants comme le sujet.

2. Expressions du second Factum.

1658), l'est bien mieux de Pascal encore par une éloquente invective qui fait exactement l'effet d'un passage des *Provinciales* égaré dans ces Factums. Les Jésuites, pressés sur cette malencontreuse *Apologie* d'un des leurs, avaient publié, sous le titre de *Sentiments des Jésuites....*, une justification ambiguë, pour dire qu'ils n'approuvaient pas l'*Apologie*, et qu'ils ne prenaient intérêt ni à défendre ni à combattre aucune de ces *opinions arbitraires*. Sur quoi Pascal, comme si nous l'entendions en personne, s'écrie :

« Quoi ! mes Pères, toute l'Église est en rumeur dans la dispute présente. L'Évangile est d'un côté, et l'Apologie des Casuistes de l'autre. Les Prélats, les Pasteurs, les Docteurs et les peuples sont ensemble d'une part ; et les Jésuites, pressés de choisir, déclarent (page 7) *qu'ils ne prennent point de parti dans cette guerre*. Criminelle neutralité ! Est-ce donc là tout le fruit de nos travaux, que d'avoir obtenu des Jésuites qu'ils demeureroient dans l'indifférence, entre l'erreur et la vérité, entre l'Évangile et l'Apologie, sans condamner ni l'un ni l'autre ? Si tout le monde étoit en ces termes, l'Église n'auroit guère profité, et les Jésuites n'auroient rien perdu. Car ils n'ont jamais demandé la suppression de l'Évangile. Ils y perdroient. Ils en ont affaire pour les gens de bien. Ils s'en servent quelquefois aussi utilement que des Casuistes[1] ; mais ils perdroient aussi si on leur ôtoit l'Apologie, qui leur est si souvent nécessaire. Leur théologie va uniquement à n'exclure ni l'un ni l'autre, et à se conserver un libre usage de tout. Ainsi on ne peut dire ni de l'Évangile seul, ni de l'Apologie seule, qu'ils contiennent leurs sentiments. Le dérèglement qu'on leur reproche consiste dans cet assemblage, et leur justification ne peut consister qu'à en faire la séparation, et à prononcer nettement qu'ils reçoivent l'un et qu'ils renoncent à l'autre...

« Tout ce qu'ils ont donc gagné par leur Écrit, est qu'ils ont fait connoître eux-mêmes à ceux qui n'osoient se l'imaginer, que cet esprit d'indifférence et d'indécision entre les vérités les plus nécessaires pour le salut, et les fausseté les plus capitales, est l'esprit non seulement de quelques-uns de ces Pères, mais de la Société entière ; et que c'est en cela proprement que consistent, par leur propre aveu, les *Sentiments des Jésuites*. »

Pascal, se mettant à la place des curés, n'a nulle-

1. Quelle plus cruelle ironie de dire par manière de concession que les Jésuites ne laissent pas de se servir *quelquefois* aussi de l'Évangile, de s'en servir *utilement* !

ment grossi l'affaire en disant que toute l'Église de France était d'un côté, et l'*Apologie des Casuistes* de l'autre. On ne saurait aujourd'hui se faire idée de l'émoi du monde ecclésiastique à ce propos ; les mandements des évêques pleuvaient de toutes parts pour flétrir ces maximes relâchées qu'un imprudent et un brouillon venait d'essayer de défendre [1] ; et ce n'était pas seulement des évêques favorables aux Jansénistes que partaient les anathèmes, c'était de tous ceux qui avaient à cœur la régularité. On citait entre autres l'évêque de Cahors, Alain de Solminihac, un modèle évangélique, et qui passait pour un saint à canoniser comme M. Gault, comme Pavillon. Ce prélat exemplaire étant venu à mourir en 1659, au milieu de la querelle, il recommanda sur son lit de mort de dire à ses confrères les évêques qu'il considérait les Jésuites comme *le fléau et la ruine de l'Église*. Le mot courut, l'histoire ecclésiastique du temps l'a enregistré ; et M. de Solminihac, qui n'avait d'ailleurs rien de janséniste, eut place au *Nécrologe* [2].

Tout ce respectable monde avait pris sans s'en douter une dose des *Provinciales*, et elle opérait.

La traduction que fit Nicole des *Provinciales* en latin sous le nom quelque peu flamand de Wendrock (1658), et les dissertations théologiques qu'il y ajouta, eurent dans le même public, alors si considérable, un succès peut-être supérieur, je suis fâché de le dire, à celui

1. Le malheureux auteur de l'*Apologie* mourut de chagrin, dit-on, en voyant l'explosion dont il était cause. Le Pape lui-même, instruit par son Nonce du bruit que faisait ce méchant livre en France, ne put s'empêcher de le condamner (août 1659).

2. Dans le petit *Nécrologe* en sept volumes, rédigé au XVIII^e^ siècle. Le caractère distinctif du Janséniste en avançant s'y réduit à un point : être ennemi du Jésuite.

des simples Lettres volantes. On assure que Nicole avait relu plusieurs fois Térence avant de la commencer ; c'était du moins comprendre la difficulté en homme d'esprit. Cette traduction *popularisa* véritablement le victorieux pamphlet en Europe. Les Universités des Pays-Bas et les savants en *us* de toute langue purent dorénavant goûter à leur manière, et sous une forme un peu plus compacte, ce qui avait si fort charmé madame de Sablé. Aussi les attaques contre le Montalte doublé de Wendrock en vinrent-elles aux dernières extrémités. Déjà des condamnations officielles s'étaient essayées en plus d'un lieu. Le 18 octobre 1657, on avait vu à Paris, avec indignation, le placard de la Congrégation romaine de l'*Index* contre les *Provinciales*, où elles étaient toutes nommées en particulier. Dans les premiers jours de mars de la même année, la *Gazette* (n° 30) avait donné la nouvelle que le Parlement d'Aix venait de déclarer diffamatoires, calomnieuses et pernicieuses les dix-sept Lettres [1], et ordonné « qu'elles seroient brûlées par l'Exécuteur de haute-justice sur le pilori de la place des Prêcheurs de cette ville. » Ce que la *Gazette* ne disait pas, c'est que les mêmes magistrats provençaux qui condamnaient publiquement au feu les petites Lettres en faisaient tellement cas en

1. A la date de l'Arrêt du Parlement d'Aix, il n'y avait que seize Lettres publiées ; mais on prit pour la dix-septième cette petite *Lettre au Père Annat sur son Écrit qui a pour titre* La Bonne foi des Jansénistes, ordinairement mêlée aux *Provinciales*, mais qui n'est ni de Pascal ni d'aucun de Port-Royal. La dix-septième Lettre véritable, datée du 23 janvier 1657, ne parut que quelques jours après cette date du 23, et dans tous les cas elle n'arriva à Aix que trop tard pour être comprise dans l'Arrêt exécuté dès le 9 février. — Les variantes qu'on trouve sur la date précise de cet Arrêt tiennent sans doute à ce que les juges un peu honteux en remanièrent après coup le texte, et à ce qu'on tâtonna avant de le remettre au greffe.

leur particulier, et avaient tellement peine à en sacrifier un seul exemplaire, qu'ils ne donnèrent à brûler, assure-t-on, qu'un *Almanach;* on ne sacrifia qu'une biche à la place d'Iphigénie [1]. Quand *Wendrock* eut paru, les Jésuites entreprirent (1659) d'arracher une semblable condamnation au Parlement de Bordeaux; mais la magistrature ayant jugé utile de consulter la Faculté de théologie du lieu, celle-ci répondit (1660) en déclarant le livre exempt d'hérésie. On la punit en obtenant un ordre du Roi qui suspendit pendant quelque temps les professeurs. Cependant le grand coup se préparait au centre. Messieurs Le Tellier et de La Vrillière (Phelyppeaux), passant à Bordeaux au retour du voyage de Saint-Jean-de-Luz, avaient dit au premier Président de ce Parlement que le Roi était décidé à faire examiner le livre par des évêques. Le 7 septembre, en effet, les prélats et théologiens nommés Commissaires rendirent leur jugement. Après avoir *diligemment examiné* le livre, disaient-ils, ils certifiaient :

« Que les hérésies de Jansénius condamnées par l'Église étoient soutenues et défendues, tant dans les *Lettres* de *Louis Montalte* et dans les *Notes* de *Guillaume Wendrock* que dans les *Disquisitions* adjointes de *Paul Irénée* [2] ; que cela étoit si manifeste, que, si quelqu'un le nioit, il falloit nécessairement, ou qu'il n'eût pas lu ledit livre, ou qu'il ne l'eût pas entendu, ou, qui pis est, qu'il ne crût point hérétique ce qui avoit été comme tel condamné par

1. Hermant, *Mémoires* manuscrits. Le premier Président du Parlement d'Aix, M. d'Oppède, mérite, rien que pour ce trait d'esprit, que son nom se conserve à côté de ceux du premier Président de Bellièvre et de M. de Pontac, premier Président du Parlement de Bordeaux; d'aussi soigneux bibliophiles ne sont jamais de mortels ennemis. — On saisit déjà les signes précurseurs de l'époque suivante, de ce dix-huitième siècle dont on a dit : « La liberté plaisait à la « bonne compagnie, la première puissance de cette époque. Les livres qui « flattaient son esprit furent donc accueillis avec empressement. Tel qui en « requérait la lacération eût rougi de ne pas les avoir dans sa bibliothèque; « et plus d'un lisait par goût les pages qu'il faisait brûler par convenance. » (*De la Liberté de la Presse*, brochure de M. de Rémusat, 1819.)

2. C'était toujours Nicole.

les souverains Pontifes, par l'Église gallicane, et par la sacrée Faculté de théologie de Paris; que la détraction et pétulance (*maledicentiam et petulantiam*) étoient tellement familières à ces *trois auteurs*, qu'à la réserve des Jansénistes, ils ne pardonnoient à la condition de personne, non pas même au souverain Pontife, au Roi, aux Évêques, et aux principaux Ministres du Royaume, à la sacrée Faculté de théologie de Paris, ni aux Ordres religieux, et que ledit livre étoit digne de la peine ordonnée de droit pour les libelles diffamatoires et livres hérétiques. »

Le maître des requêtes Balthazard, commissaire délégué à cet effet [1], fit son rapport au Conseil du Roi; après quoi Sa Majesté étant en son Conseil ordonna « que ledit livre intitulé : *Ludovici Montaltii*, etc., seroit remis par devers le sieur Daubray, Lieutenant-civil au Châtelet de Paris, pour, à la diligence du Procureur du Roi, le faire lacérer et brûler à la Croix du Tiroir par les mains de l'Exécuteur de la Haute-Justice, » — par les mains du *Bourreau*, répète agréablement M. de Maistre [2]. Cet Arrêt du 23 septembre 1660 est signé Phelyppeaux. Goujet (*Vie de Nicole*) a dit que M. *Phelyppeaux, Chancelier*, eut beaucoup de peine à signer cet Arrêt, et qu'il fallut un commandement exprès du Roi pour l'y décider. Il y a là quelque confusion. Le *Secrétaire d'État* Phelyppeaux signa couramment; mais l'Arrêt ayant été porté au Procureur du Roi au Châtelet sans être scellé, celui-ci exigea que la formalité d'usage fût remplie; c'est alors que le Chancelier (Seguier), tout ami qu'il était des Jésuites, fit de grandes difficultés, dit-on [3], avant d'y apposer le sceau, craignant que cet acte violent n'allât contre le but. Pourtant, sur le commandement exprès du Roi et de la

1. Hermant, *Mémoires* manuscrits.
2. *De l'Église gallicane*, page 261.
3. Hermant, *Mémoires* manuscrits. — Ces difficultés, élevées de la part du Chancelier, peuvent d'ailleurs paraître un peu singulières; on en rabattra ce qu'on voudra.

Reine, il scella l'Arrêt le 1er jour d'octobre; le Lieutenant-civil rendit la sentence le 8 du même mois, et le 14 l'Arrêt fut exécuté.

Ce qu'on ne saurait trop remarquer dans cette suite diverse de conséquences, c'est que d'une part, comme on voit, les *Provinciales* sont censurées, mises à l'*index* de Rome, brûlées à Paris, et que d'autre part leurs conclusions triomphent irrésistiblement, et qu'elles triomphent, non seulement dans le public, mais au sein des Pouvoirs de l'État; que les maximes des Casuistes jésuites dénoncés par elles sont incriminées par les Curés en corps, censurées par la Sorbonne elle-même, condamnées par plusieurs Papes, et avec une singulière énumération par Innocent XI en 1679; et que finalement l'Assemblée du Clergé de France de 1700, reprenant un dessein interrompu de l'Assemblée de 1682, qualifie et flétrit à l'unanimité, par l'organe de Bossuet, l'oracle gallican, les propositions capitales de la morale relâchée. De ce côté, pour Pascal, le gain de cause est assez complet, ce semble, et il suffirait d'entendre les tempêtes de de Maistre à ce propos pour n'en pas douter [1].

Il est vrai que cette Assemblée de 1700, en atteignant aussi quelques propositions du dogme janséniste, fit et voulut faire œuvre de juste milieu; mais l'éclat tonna surtout contre la morale relâchée. C'est alors que Bossuet, au moment où il provoquait la censure de l'Assemblée en ce sens, s'avança jusqu'à dire : « Si, contre toute vraisemblance, et par des considérations que je ne veux ni supposer ni admettre, l'Assemblée se refusoit à prononcer un jugement digne de

1. *De l'Église gallicane*, livre II, chap. XI.

l'Église gallicane, *seul* j'élèverois la voix dans un si pressant danger; *seul* je révélerois à toute la terre une si honteuse prévarication; *seul* je publierois la censure de tant d'erreurs monstrueuses. » — C'est-à-dire, seul je reprendrais et pousserais l'œuvre des *Provinciales*, en vigilant Évêque que je suis.

Ainsi le pur dogme janséniste échoue; cette haute reprise de l'idée de Grâce au pied de saint Augustin et de saint Paul n'est pas agréée, et un vague nuage de semi-pélagianisme (comme diraient les nôtres), ou tout au moins une rédaction prudente, enveloppe et sauve les embarras de l'Église catholique gallicane, qui se sent comme pressée à cet endroit entre Calvin, d'une part, et le bon sens déjà philosophique, de l'autre. Mais la réforme de Port-Royal dans la pénitence est généralement admise; mais surtout la dénonciation morale contre les Casuistes ennemis obtient son plein effet; les *ordures des Casuistes*, comme les appelle encore Bossuet, sont rejetées hors du temple; les étables d'Augias sont vidées. A Pascal remonte la gloire de ce travail d'Hercule.

On peut dire que dans ce grand procès de la morale chrétienne gallicane, qui, gagné du premier jour, ne se jugea en dernier ressort qu'en 1700, si Bossuet tint finalement la balance, c'était Pascal qui avait apporté le glaive.

Je ne suivrai pas la série des attaques directes de Port-Royal contre les Jésuites, dans les nombreux volumes intitulés : *La Morale des Jésuites extraite fidèlement de leurs livres* (1667), *La Morale pratique des Jésuites* (1669-1694), etc., etc., qu'empilèrent successivement le docteur Perrault, Varet, Pontchâteau, Arnauld, Nicole.

Après la victoire décisive des *Provinciales*, cela me fait l'effet du gros train et des fourgons qui, en traversant le champ de bataille, achèvent les blessés et broient sous leurs roues les morts. Je crois bien que ces volumes ont été grandement utiles au parti qui les publiait; il est en toute matière des esprits lents et communs qui ne saisissent un résultat qu'à la seconde et à la troisième rédaction, et qui ont besoin qu'on s'appesantisse : il faut bien leur donner le temps d'arriver. D'ailleurs ce qui nous paraît aujourd'hui une suite d'avanies à des vaincus, n'était que représailles quand le Père La Chaise régnait encore. Mais ces livres manquent par trop aussi d'esprit et d'équité, ou tout au moins de malice intelligente[1] ; ils me dégoûtent et m'ennuient, à n'en pouvoir parler. Que vous dirai-je? il y eut la *queue* de Pascal, comme il y a eu la *queue* de Voltaire. Pascal, si vous voulez, c'est le Paul-Louis Courier du temps en original; ce tas de volumes communs et copiés, de compilation polémique, c'est exactement sous Louis XIV le mauvais *Constitutionnel* de la Restauration, accueillant tout, croyant tout. Ou encore, pour épuiser les comparaisons qui rendent ma pensée, ils ressemblent à ces grossiers pamphlets qu'au XVIII^e^ siècle les Encyclopédistes mettaient sous le nom de Fréret, de Du Marsais ou de Mirabaud. Chaque parti en campagne traîne de ces grosses machines après lui.

1. Dans la préface qui se lit en tête de cet arsenal d'anecdotes infamantes ramassées de toutes les parties du globe (*La Morale pratique des Jésuites*), il est dit : « On désire de tout son cœur que ce travail puisse être utile aux Jésuites, car, quoi qu'ils en puissent dire, *on les aime* et l'on a pour eux toute la charité que l'on doit ; mais on n'ose l'espérer. » Qu'on tienne un pareil langage par raillerie et ironie, je le conçois ; mais qu'on parle ainsi sérieusement, et au moment où l'on fait tout pour faire lapider les gens, c'est trop fort.

Bien que Louis XIV eût défendu de nommer personne dans la condamnation que fit l'Assemblée de 1700 des propositions de la *morale relâchée*, on savait assez depuis longtemps de qui l'on entendait parler, dès qu'on prononçait ce mot. Aussi, l'idée étant condamnée, réprouvée, haïe du grand nombre, on en vint au corps même en qui on la personnifiait, et les Jésuites en France durent périr.

Montesquieu a dit, dans une pensée où vibre un perçant écho de celle de Pascal : « J'ai peur des Jésuites. Si j'offense quelque Grand, il m'oubliera, je l'oublierai; je passerai dans une autre province, dans un autre royaume; mais si j'offense les Jésuites à Rome, je les trouverai à Paris, partout ils m'environnent : la coutume qu'ils ont de s'écrire sans cesse entretient leurs inimitiés... » Quand c'était là l'opinion des philosophes indifférents; quand l'opinion du clergé modéré était celle que nous avons entendue gronder par la voix de Bossuet; quand, de plus, une si grande partie de la magistrature était passionnée par jansénisme dans le même sens, il était difficile que la destruction des Jésuites en France ne s'ensuivît pas : elle fut consommée en 1764. Ce qui se passa vers le même temps en d'autres pays sort de notre horizon; il y eut écroulement à la fois de toutes parts[1].

L'Ordre des Jésuites n'a pas tant vécu qu'on le croit. Né et mis au monde en 1540, il est blessé à mort en 1656, à l'âge de cent seize ans (ce qui est peu pour un Ordre). Il cache sa blessure du mieux qu'il peut, et serre sa ceinture. Il a même l'air d'être revenu en

1. Une plume habile en a récemment retracé le tableau (*Histoire de la Chute des Jésuites au* XVIII^e *Siècle*, par le comte Alexis de Saint-Priest).

pleine vie sur la fin de Louis XIV. Fausse guérison ! apparence menteuse ! l'agonie est au dedans. Elle dure cent huit ans, presque autant que sa vie même; il succombe en 1764. Depuis, les Jésuites vont, viennent, reviennent, intriguent, nuisent, ou même cherchent à bien faire, ils ne vivent pas.... *Ed era morto*[1].

Si l'on veut m'alléguer leur prospérité persistante en certains pays, les maisons qu'ils fondent, les colléges qu'ils bâtissent, je répondrai d'un mot par une similitude : on a vu des hommes d'un vrai génie, qui, après avoir eu une attaque d'apoplexie foudroyante, paraissent revenir à la vie, qui donnent des signes toujours d'une grande activité physique, et même d'une certaine finesse qui a survécu. Mais le génie, où est-il? mais les vraies affaires, les leur confie-t-on? Un homme de génie qui a eu une attaque d'apoplexie, et qui n'est plus qu'un homme d'esprit qui engraisse, voilà, si vous le voulez, l'*image* du dernier âge de la Société (*Imago novissimi Seculi*). Mettez-le en regard de l'*Image du premier Siècle*, tel qu'ils se le retraçaient avec jubilation en 1640[2], et dites si ce n'est pas une mort.

Que les Jésuites essaient jamais, en un lieu du monde qui compte, de ressaisir l'ombre du passé et d'oser plus qu'ils ne peuvent, à l'instant la plaie des *Provinciales* toute grande se rouvrira, et ils y rendront encore une fois leur âme.

L'écrivain qui entama le premier et causa le plus

1. Se rappeler Berni ou l'Arioste :

E' l poverino, che non se n'era accorto,
Andava combattendo, ed era morto.

(Berni, Orl. inn.)

2. *Imago primi Seculi Societatis Jesu*, fameux livre que les Jésuites de Flandre composèrent en l'honneur de la Société, pour solenniser son centième anniversaire.

directement cette destruction d'un si grand, si habile et si redoutable corps, fit certes preuve d'un rare courage, d'un cœur héroïque. N'essayèrent-ils donc pas, ne le pouvant écraser, de le réfuter de bonne heure et publiquement par quelque écrit de marque et qui balançât le succès? Entre toutes leurs plumes, n'en trouvèrent-ils pas une seule qui s'aiguisât un peu vivement sous leur *canif*, comme disait Launoi?

Le Père Daniel, le premier qui se soit avisé de répondre au long et en règle à Pascal après quarante ans d'intervalle, se pose la même question dans ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, et son Cléandre y répond en ces termes : « Ces Pères firent des réponses, à la vérité assez solides, mais si plates et si mal tournées (je parle de celles qui parurent d'abord [1])! Quelle comparaison entre une Lettre de Pascal et la *première Réponse aux Lettres des Jansénistes!* » Cette première *Réponse* tomba en effet si à plat, qu'elle n'eut pas de suite. Le Père Daniel, continuant d'énumérer les forces ou plutôt les pauvretés et misères de la Société à cette époque, dit du Père Annat, auteur de *la Bonne Foi des Jansénistes*, et l'un des battus des *Provinciales* : « Ce bonhomme (car je l'ai connu comme tel, et c'étoit la modestie même) avoit du talent pour écrire, *même en françois, s'il s'étoit un peu plus appliqué à l'étude de notre langue.* » Ce *même en françois* n'est guère rassurant. Daniel conclut que la plume qu'il aurait fallu opposer dès lors était celle de Bouhours, alors âgé de trente ans, et qui ne se fit connaître que quelques années après : « Il eût entendu raillerie, ajoute-t-il, et ne se

1. Daniel semble avoir peur qu'on n'entende cela de la sienne, et il prend ses précautions pour l'excepter.

fût pas fâché comme firent les Jésuites de ce temps-là. Il eût répondu sur le même ton, et on eût au moins fait comparaison des Lettres et des Réponses; au lieu qu'à peine regardoit-on alors ce qui venoit des Jésuites. » Daniel exagère ici son confrère Bouhours; c'était pourtant le seul, en effet, qui eût pu entrer en lice sans ridicule. Il arriva aux Jésuites à l'époque des *Provinciales* ce qui leur était déjà arrivé, si l'on s'en souvient [1], à l'époque de *la Fréquente Communion*. Leur savant Père Petau, s'étant avisé d'écrire en français contre le livre d'Arnauld, le fit d'une manière si inexpérimentée et si barbare, que les jeunes gens de l'Ordre en rougirent. Pareil affront se renouvela par la plume du Père Annat. Personne réellement dans la Société n'était en mesure. Si le Père Annat était trop *rance*, comme dirait Amyot, le Père Le Moine était trop éventé, trop quintessencié de style; tous les deux d'avant Vaugelas. Quelques jeunes Religieux comprirent alors qu'il fallait décidément s'appliquer à l'étude de la langue maternelle, et Bouhours se mit en devoir de devenir du même train bel-esprit et grammairien.

En attendant ces beaux fruits, les Jésuites pensèrent, après le premier étourdissement de la défaite, à une plume du genre de celle de Bouhours, à celle même de Bussi-Rabutin. L'historien des *Amours des Gaules* était à la Bastille par suite de ce méfait scandaleux (1665); il avait besoin, pour en sortir, de gens qui eussent de très près l'oreille du Roi. Les Jésuites lui firent offrir leur crédit, s'il leur voulait prêter la délicatesse et le piquant de sa mise en œuvre. Le Père Nouet, confesseur du prisonnier, lui fit particulièrement

1. Tome II, page 180.

entrevoir l'entremise du Révérend Père confesseur du Roi (le P. Annat) en sa faveur. Il paraît que Bussi se prêta à l'ouverture, qu'on lui fournit des notes théologiques, des mémoires, et qu'il essaya d'aiguiser tout cela. Mais il eut le bon esprit d'y renoncer bientôt, et de juger l'entreprise impossible. Lui-même ensuite racontait sans façon l'anecdote à ses amis, de qui on l'a su[1]. Une réfutation des *Provinciales* par Bussi ou Saint-Évremond eût ajouté vraiment au joli de l'affaire. Bussi, avocat des Jésuites, eût confirmé du coup tout ce qu'il aurait voulu détruire, et il eût fourni la plus excellente, la plus friande pièce de leur morale d'accommodement.

Il y avait donc près de quarante ans que les *Provinciales* avaient paru, quand le Père Daniel s'avisa d'en donner une réfutation suivie (1694[2]). Cette réponse tardive me fait un peu l'effet de ces Stances de Malherbe qui vinrent à pas lents pour consoler un veuf, lequel avait déjà eu le temps de se remarier. Ici on avait affaire à des rieurs, et le P. Daniel ne s'aperçut pas qu'il y avait danger à réveiller l'écho endormi. Il prit occasion de l'Éloge de Pascal et des *Provinciales* inséré au tome second du *Parallèle des Anciens et des Modernes* de Perrault (1690), pour rentrer dans un procès dès long-

1. Le trait est consigné dans l'*Apologie des Lettres Provinciales*, par Dom Mathieu Petit-Didier, tome I, page 29. Ce qu'on lit dans les *Mémoires* de Bussi sur ses relations suivies avec le P. Nouet et le P. Annat, durant sa captivité, concorde parfaitement.

2. La première impression des *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* est de 1694; la preuve en est que M. Arnauld vivait encore quand le livre s'imprimait (voir le 4e Entretien, p. 128), que l'archevêque, M. de Harlai, n'était pas encore mort quand il était près de paraître, puisqu'on dit que ce prélat s'y opposa; et enfin la lettre de Bayle, qu'on va voir avec sa date, est décisive. Mais la première édition fut supprimée; celle de 1696, qui en tient lieu, est la seconde.

temps jugé. Il y avait *prescription*, comme on le lui dit. Son livre fut peu lu; les habiles du parti craignirent apparemment qu'il ne le fût trop encore : le Père La Chaise, assure-t-on, et M. de Harlai, archevêque de Paris, en gens d'esprit qu'ils étaient, firent tout pour le supprimer dès sa naissance. « La *Réponse aux Pro-*
« *vinciales* par le P. Daniel, écrivait Bayle à Minutoli
« (26 août 1694), a disparu quasi avant de paroître.
« Elle ne coûtoit que 50 sols, et l'on dit qu'on a offert
« un louis d'or de quatorze francs à tous ceux qui l'a-
« voient achetée, s'ils vouloient la rendre. » Voilà une façon de débit qui est originale dans son genre. Le livre courut pourtant ; on le réimprima, et on le traduisit en diverses langues; le Père Jouvenci le mit en latin. Rien n'y servit. Seulement on raconte que, comme on le donna à lire à cette triste Cour du roi Jacques à Saint-Germain, il fit tant de plaisir à quelques seigneurs *par les citations des endroits de Pascal qui y sont rapportés assez au long*, que ces messieurs envoyèrent à l'instant chercher les *Lettres Provinciales* elles-mêmes. Ce fut le plus vif succès qu'obtint ce livre du Père Daniel. —J'en ai fait assez d'usage précédemment dans le courant de la discussion pour n'avoir rien à ajouter ici; on a pu voir que, tout en me permettant d'en plaisanter, je ne le trouve pas absolument méprisable [1].

1. J'en veux pourtant citer l'endroit le plus piquant, le seul piquant ; c'est au IVe Entretien :

« A propos des Pères (de l'Église), interrompit Cléandre, je veux vous régaler d'une petite aventure dont je fus témoin il y a quelques jours, et qui me revient ici assez à propos. Je me trouvois chez M. l'Évêque de... ; il y avoit assez bonne compagnie, et entre autres un Abbé janséniste qui fit tourner le discours sur la *Morale* des bons Pères, dont il dit merveilles... Le Prélat, homme d'esprit et qui n'a point d'entêtement, s'ennuyant de ce discours qui duroit trop : « Il faut, monsieur l'Abbé, dit-il en riant, que je vous fasse part d'une décision donnée depuis peu aux Indes par les principes de la *probabilité*, mais à condition que vous la ferez mettre dans le VIIIe

Un Bénédictin alors Janséniste, et qui depuis renia, Dom Mathieu Petit-Didier, de la Congrégation de Saint-Vanno et de Saint-Hydulphe, voulut bien croire que cette réfutation en méritait une, et il publia (1697) une *Apologie des Lettres Provinciales* en dix-huit Lettres que personne ne lit. Quelques-unes des précédentes anecdotes en sont tirées. Le Père Daniel riposta (1698) par une couple de *Lettres de M. l'Abbé ... à Eudoxe*. Le Père Du Cerceau à son tour entra dans cette arrière-mêlée par

tome de la *Morale pratique*, avant que M. Arnauld l'ait achevé. » — « Je vous promets, répondit aussitôt l'Abbé, que si vous jugez qu'elle en vaille la peine, elle y aura une belle place. » — « Vous en jugerez vous-même, repartit le Prélat; voici le fait :

« Un marchand françois qui avoit une fort belle femme, fait naufrage aux Indes, et se sauve à une ville appartenante aux Espagnols. Comme étranger, on le mène au Gouverneur, homme violent et brutal, qui devient, à la première vue, éperdument amoureux de cette femme. On en avertit le marchand : lui, fort inquiet et fort embarrassé, va au Collége de cette ville, demande à parler au Casuiste et au Théologien; il leur propose son embarras : Je sais de bonne part, leur dit-il, que le Gouverneur est passionné pour ma femme jusqu'à vouloir l'épouser, en cas qu'elle ne soit pas mariée; car il ne sait pas encore certainement ce qu'elle m'est. Des personnes bien instruites m'ont assuré qu'il est déterminé à me faire assassiner, supposé que je sois son mari ou que je m'oppose à son mariage. Au contraire, si je la lui laisse épouser, il me prépare ici un établissement qui me dédommagera des grandes pertes que j'ai faites par mon naufrage. Je puis cacher mon mariage que personne ne sait, et la faire passer pour ma parente, car elle l'est en effet, et il m'a fallu une dispense pour me marier avec elle. Je suis sûr qu'elle fera tout ce que je lui dirai de faire; mais je ne veux point offenser Dieu...

« Là dessus le Théologien, qui parle le premier, lui dit qu'il le plaint, et lui déclare qu'il n'a point d'autre parti à prendre que de donner à Dieu une preuve héroïque de sa fidélité en lui sacrifiant sa vie; qu'étant interrogé si la personne qu'il a avec lui est sa femme, et répondant que c'est sa parente, c'est ou mentir, ou user d'une équivoque qui n'est pas permise, etc., etc... » — « Ce n'est pas là la décision d'un Jésuite, dit notre Abbé janséniste. » — « Ayez patience, continue le Prélat. Le Casuiste parle à son tour, et déclare au marchand que ce n'est point là son avis : que pour le premier point, en disant que cette femme est sa parente, il ne mentira pas; qu'il cachera la vérité, mais qu'il ne dira rien de faux; en quoi il n'y a aucun mal : que pour ce qui est de l'adultère où sa femme se trouve exposée, ce n'est pas sa faute à lui; qu'en priant Dieu et mettant sa confiance en sa bonté, etc., etc. (on voit de reste la fin de la consultation). » — « Ho! celui-là est un Jésuite, reprit le Janséniste; et si l'autre l'est aussi, voilà justement la division de M. Pascal, des Directeurs Jésuites dont les uns sont sévères et les autres relâchés à l'excès... » — Le Prélat, le voyant engagé, lui dit en riant :

« Ho bien! monsieur l'Abbé, ce que je viens de vous raconter n'est qu'une parabole, il faut vous en dire le sens. Le cas du marchand est en effet celui d'Abraham, que vous savez, qui, pour éviter le danger de la mort, conseilla à Sara de dire aux gens de Pharaon et à ceux d'Abimélech qu'elle étoit sa sœur, sans dire qu'elle fût sa femme. Le Théologien est saint Jean Chrysostome, lequel condamne tout net Abra-

des *Lettres d'Eudoxe* en réponse et faisant suite à celles de l'abbé. Trop tard! trop tard! la fleur du sujet était dès longtemps cueillie, les lauriers étaient coupés. Ce qu'il y a de bizarre et ce que nous apprenons de l'aveu même du P. Daniel, c'est que la traduction latine de ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* fut mise à l'*index* à Rome,— tout comme Pascal l'avait été [1].

Pour dernier ricochet, ce livre du P. Daniel suggéra à mademoiselle de Joncoux, docte et zélée Janséniste, la pensée de traduire en français Nicole-Wendrock, c'est-à-dire les notes et dissertations latines dont Nicole avait flanqué Pascal, et cette traduction, revue par M. Louail, parut en 1700; elle eut du succès.

Voilà pour la série matérielle des écrits; mais le temps, qui se plaît à faire sortir à la longue toutes les combinaisons et à ramener des hommes pour tous les

ham...; mais le Casuiste, c'est saint Augustin, qui dit en termes formels qu'Abraham, disant que Sara étoit sa sœur, ne fit point de mal, parce qu'il cacha seulement la vérité et ne dit point de fausseté; *Tacuit aliquid veri, et non dixit aliquid falsi...* »

« Notre Janséniste, continua Cléandre, fut un peu surpris, et son embarras divertit fort la compagnie. Il soutint hardiment qu'on ne lui montreroit jamais rien de semblable dans saint Augustin. Aussitôt M. l'Evêque de... prit sur sa tablette le VI^e^ tome de ce Père, et lui montra le cas et la décision tout au long dans le XXII^e^ livre contre Fauste. »

Certes, il est piquant de battre un Janséniste avec saint Augustin, et de prendre celui-ci en flagrant délit de relâchement et d'équivoque. L'anecdote, que j'ai tenu à présenter dans son jeu de scène, est digne du *Dictionnaire philosophique*. Si Pascal, en défendant ses amis, s'est replié vers les gens du monde, les Jésuites, pour se défendre contre Pascal, se replient où ils peuvent, même au risque d'atteindre Abraham et de léser saint Augustin. C'est Voltaire qui, en définitive, hérite le plus clairement de tout cela, c'est le monde.

1. *Recueil de divers Ouvrages...* du P. Daniel, tome II, page 365. Ce qui fait dire au savant Jésuite dans sa réponse au Père Serry, qui lui avait opposé cette espèce de condamnation : « Quoi qu'il en soit, mon Révérend Père, vous savez mieux que moi, vous qui êtes sur les lieux, que de ce qu'un livre est mis à l'*indice*, il ne s'ensuit pas toujours qu'il contienne une mauvaise doctrine. Il ne faut pour cela qu'avoir manqué à observer certaines rubriques que le Saint-Siége a autrefois sagement prescrites, et qui ne sont point en usage en France. » Si jamais pareil honneur nous arrivait d'être mis à l'*index*, nous n'aurions pas à nous défendre autrement.

rôles, suscita, quand tout semblait jugé et clôturé pour jamais, je ne dirai pas un vengeur, pourtant un champion intrépide, spirituel, éloquent et arrogant, qui s'empara de la cause perdue comme d'une gageure, qui la prétendit gagner d'un revers de main, qui réussit certainement à la rajeunir, et qu'il nous faut entendre. Ce n'est rien moins que le comte Joseph de Maistre en personne.

Dans le volume intitulé *De l'Église gallicane*, écrit en 1817, publié en 1821, et qui se rattache à son livre du *Pape*, il y a toute une moitié expressément dirigée contre Port-Royal, contre Pascal et les *Provinciales*. Nulle part la verve de ce génie paradoxal ne s'est déployée avec plus de feu; nulle part il ne tranche plus dans le vif. Connaissant Port-Royal comme nous faisons à cette heure, c'est une bonne fortune, qui n'est pas sans quelque danger, de rencontrer M. de Maistre se portant avec toutes ses forces sur nos lignes, et de juger par cet endroit, fût-ce même à nos dépens, de l'autorité qu'il mérite sur tant d'autres points où il nous serait plus malaisé de l'atteindre. Port-Royal en sera peu entamé, nous le croyons; Pascal surtout ne sera pas vaincu : pourtant, si Pascal a jamais eu affaire à quelqu'un, ç'a été sans nul doute à Joseph de Maistre.

XIV

Du livre de l'*Église gallicane*. — Procès criminel au Jansénisme. — Mme de Sévigné témoin à charge ; citations tronquées. — Hobbes et Jansénius. — En quoi certaines philosophies accostent nécessairement le Christianisme. — Caractère de Joseph de Maistre ; son rôle singulier. — Son assaut contre Port-Royal. — Verve, excès, *crescendo* d'injures. — Belle humeur et légèreté. — Voltaire plus *pieux* que de Maistre. — Port-Royal jugé par La Mennais.

Le livre de M. de Maistre est dirigé contre l'Église gallicane. Quoique le Jansénisme (nous l'avons assez établi [1]) se sépare du Gallicanisme, et qu'il y ait même entre eux une séparation profonde, bien qu'étroite d'apparence, M. de Maistre, dont c'est le jeu de pousser le Gallicanisme et de l'acculer aux extrémités, débute par faire le procès au Jansénisme : c'est cette seule portion de la querelle qui nous importe ici.

Si l'on se donne champ à travers les dix chapitres où il entreprend de haute main la revanche sur les *Provinciales*, on arrivera à celui de ces chapitres qui s'intitule : *Pascal considéré sous le triple rapport de la science*,

1. Tome II, page 156.

du mérite littéraire et de la religion, et qui se pourrait résumer plus brièvement en ceci : *Pascal décapité*. Cette potence au bout du chemin vaut la peine de nous y diriger.

Du Jansénisme ; portrait de cette secte [1]. — De Maistre entre en matière brusquement, décisivement; et, il faut en convenir, il entame tout d'abord la place par le côté faible, par le côté non soutenable, par cette thèse dérisoire de Quesnel contre Leydecker, d'Arnauld contre Pascal, de Pascal lui-même contre le Père Annat en sa dix-septième et dix-huitième Provinciales, et qui consiste à se prétendre Catholique romain *mordicus*, comme on dit, et malgré Rome :

« L'Église, dit de Maistre, depuis son origine n'a jamais vu d'hérésie aussi extraordinaire que le *Jansénisme*. Toutes en naissant se sont séparées de la communion universelle, et se glorifioient même de ne plus appartenir à une Église dont elles rejetoient la doctrine comme erronée sur quelques points. Le Jansénisme s'y est pris autrement ; il nie d'être séparé ; il composera même, si l'on veut, des livres sur l'Unité, dont il démontrera l'indispensable nécessité...; il a l'incroyable prétention d'être de l'Église catholique, malgré l'Église catholique...; *il n'y a point de Jansénisme*, c'est une chimère, un fantôme créé par les Jésuites. Le Pape, qui a condamné la prétendue hérésie, rêvoit en écrivant sa Bulle. Il ressembloit à un chasseur qui feroit feu sur une ombre en croyant ajuster un tigre... »

Et ici de Maistre, pour caractériser plus à son gré l'hérésie, s'empare de passages empruntés à madame de Sévigné, et les donne comme l'exposé fidèle de la théologie et du dogme janséniste; c'est, selon lui, *le secret de la famille* qui échappe dans ces confidences d'une charmante mère à sa fille. Il y a bien des années déjà que nous menons le lecteur à travers Port-Royal et son histoire, et il ne nous est pas arrivé encore de chercher l'exposé du dogme chez madame de Sévigné;

1. Livre I, chapitre III, page 18.

que si pourtant on va querir ces passages cités par M. de Maistre à leur source même, pour en mieux apprécier le ton et le fond par l'entourage, qu'y voit-on? Madame de Sévigné est aux Rochers dans l'été de 1680; elle raconte à sa fille le train de ses réflexions, de ses lectures. Entre elle et madame de Grignan, c'est depuis longtemps un jeu, une gageure de société qui ne cesse pas; l'une est pour le Jansénisme, l'autre pour le Cartésianisme. C'est à qui des deux convertira l'autre, ou plutôt on aime bien mieux ne convertir personne, et que la partie dure à outrance. Madame de Sévigné, qui lit tout, lit Malebranche; madame de Grignan, de son côté, lit saint Augustin : on sait ainsi le fort et le faible de chacun. Le libre arbitre est le grand point contesté, le champ de bataille ordinaire. Tout y ramène.

« Mme de La Sablière est dans ses Incurables [1], très bien guérie d'un mal que l'on croit incurable pendant quelque temps, et dont la guérison réjouit plus que nulle autre [2]. Elle est dans ce bienheureux état; elle est dévote et vraiment dévote; elle fait un libre usage de son libre arbitre; mais n'est-ce pas Dieu qui le lui fait faire? n'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir? n'est-ce pas Dieu qui l'a délivrée de l'empire du Démon? n'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur? n'est-ce pas Dieu qui la fait marcher et qui la soutient? n'est-ce pas Dieu [3] qui lui donne la vue et le désir d'être à lui? C'est cela qui est couronné; c'est Dieu qui couronne ses dons. Si c'est cela que vous appelez le libre arbitre, ah! je le veux bien... »

On citerait vingt autres passages, vingt autres parenthèses du même genre; madame de Grignan plaide le libre arbitre, madame de Sévigné prêche la prédestination. Mais de quel ton la prêche-t-elle? Voici un

1. Lettre du 21 juin 1680.

2. Elle veut parler de la passion de la dame pour M. de La Fare.

3. Ne vous semble-t-il pas tout-à-fait sentir la plume de madame de Sévigné qui se met en train et qui prend plaisir à redoubler, voyant que cela vient? Elle défile son chapelet d'arguments et en fait sonner les grains, comme pour s'assurer qu'elle en tient bien le fil. Elle s'amuse, enfin.

endroit encore qui est peut-être le principal et le plus suivi :

« Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin [1] ; voilà les bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures ; comme le potier, il en choisit, il en rejette ; ils ne sont point en peine de faire des compliments pour sauver sa justice, car il n'y a point d'autre justice que sa volonté : c'est la justice même, c'est la règle ; et, après tout, que doit-il aux hommes ? que leur appartient-il ? Rien du tout. Il leur fait donc justice, quand il les laisse à cause du péché originel, qui est le fondement de tout, et il fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il sauve par son fils. JÉSUS-CHRIST le dit lui-même : « Je connois mes brebis, je les mènerai paître moi-même, je n'en perdrai aucune ; je les connois, elles me connoissent. Je vous ai choisis, dit-il à ses Apôtres, ce n'est pas vous qui m'avez choisi. » Je trouve mille passages sur ce ton, je les entends tous ; et quand je vois le contraire [2], je dis : C'est qu'ils ont voulu parler communément ; c'est comme quand on dit que *Dieu s'est repenti, qu'il est en furie;* c'est qu'ils parlent aux hommes; et je me tiens à cette première et grande vérité qui est toute divine, qui me représente Dieu comme Dieu, comme un maître, comme un souverain créateur et auteur de l'Univers, et comme un être enfin très parfait, selon la réflexion de *votre père* (*Descartes*). Voilà mes petites pensées respectueuses, dont je ne tire point de conséquences ridicules, et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du nombre choisi, après tant de grâces qui sont des préjugés et des fondements de cette confiance. Je hais mortellement à vous parler de tout cela : pourquoi m'en parlez-vous ? ma plume va comme une étourdie. Je vous envoie la Lettre du pape (Innocent XI); seroit-il possible que vous ne l'eussiez point ? je le voudrois. Vous verrez un étrange pape : comment ? il parle en maître... »

Que tout ceci soit plus sérieux que le ton, on l'admet sans peine; madame de Sévigné est religieuse, et le badinage, chez elle, se passe dans son humeur encore plus que dans son esprit. Est-ce une raison pourtant de venir conclure là-dessus au plus grave, et de s'écrier avec de Maistre :

« Ne croyez ni aux livres imprimés avec permission, ni aux déclarations hypocrites, ni aux professions de foi mensongères ou ambiguës ; croyez

1. Lettre du 14 juillet 1680.

2. C'est-à-dire des passages qui semblent supposer l'existence et les droits du libre arbitre.

M^me^ de Sévigné, devant laquelle on pouvoit *être aimable* tout à son aise. *Il n'y a point d'autre justice en Dieu que sa volonté*. Cette miniature fidèle du système mérite d'être encadrée [1]. »

Madame de Sévigné avait dit à un autre endroit que ces messieurs étaient *bien aimables dans la conversation*, et que les mêmes, « qui faisoient de si belles restrictions et contradictions dans leurs livres, parloient bien mieux et plus dignement, quand ils n'étoient pas contraints ni étranglés par la politique [2]. » On était fort déchu en effet, à cette époque (1680), de la hauteur du dogme janséniste primitif; Nicole lui-même essayait de concilier par des biais les vérités redoutables avec les vraisemblances raisonnables. De Maistre se donne beau jeu à prendre ainsi le dogme janséniste dans sa déviation et sa défaillance. Quoi qu'il en soit, et sans sortir même du texte égayé de madame de Sévigné, qu'y voit-il de si exorbitant? « Il n'y a point, dit-elle, d'autre justice en Dieu que sa volonté. » Mais si cette volonté est celle d'un *Être parfait*, comme elle l'ajoute tout aussitôt, qu'est-ce donc qui empêche (au point de vue chrétien) de s'en remettre aveuglément et docilement à cette volonté, même quand les raisons en échappent? De Maistre, dans la citation qu'il fait du passage de madame de Sévigné, a grand soin de supprimer cette définition qu'elle donne de Dieu, et qui est précisément rassurante sur sa volonté suprême. Madame de Sévigné dit : « Je me tiens à cette première et grande vérité, qui est toute divine, qui me représente Dieu comme un maître..., comme un Être très parfait... (relire ci-dessus). » Or, de Maistre s'arrête dans sa

1. Pages 23 et 24.

2. Lettre du 31 mai 1680.

citation [1] après ces mots *toute divine;* de sorte qu'à le lire, cette qualification de *vérité toute divine* a l'air de se rapporter à ce qui précède et non à ce qui suit, à ce qu'il supprime, et à ce qu'il ne saurait pourtant, lui chrétien, ne pas admettre comme une vérité incontestable. Si j'étais bien fort Janséniste, j'appellerais cette mutilation de texte une falsification; mais comme je sais que chacun, en pareille matière, tire à soi (même les plus honnêtes), j'appelle cela simplement une inexactitude.

Ce qui doit étonner davantage, c'est que, prétendant juger à fond du dogme janséniste, un esprit vigoureux comme de Maistre n'ait pas pris la peine de remonter aux vraies sources, et qu'il se soit rabattu vers le plus commode. Madame de Sévigné, je l'ai dit d'elle comme de Boileau, était un Janséniste-*amateur;* elle causait de toutes ces choses avec un enjouement ému et une imagination affectionnée : mais pour elle, ainsi que pour Despréaux, c'était une manière comme une autre, meilleure qu'une autre, de passer son après-dîner, *d'éclaircir*, comme elle dit, *ses entre-chien-et-loup*. D'elle à sa fille sur ces sujets, c'était un jargon délicieux, c'était un ramage.

Tout en disant qu'il ne veut pas prendre ce badinage trop au pied de la lettre, de Maistre le prend néanmoins, et couronne son fulminant chapitre en cette superbe invective :

« La plume élégante de M^me^ de Sévigné confirme parfaitement tout ce que vient de nous dire un vénérable magistrat (M. de Gaumont). Elle peint au naturel et, ce qui est impayable, en croyant faire un panégyrique, l'atrocité des dogmes jansénistes, l'hypocrisie de la secte et la subtilité de ses manœu-

1. Page 25.

vres. Cette secte, la plus dangereuse que *le Diable ait tissue*, comme disoit le bon sénateur et Fleury qui l'approuve [1], est encore *la plus vile à cause du caractère de fausseté qui la distingue*. Les autres sectaires sont au moins des ennemis avoués qui attaquent ouvertement une ville que nous défendons. Ceux-ci au contraire sont une portion de la garnison, mais portion révoltée et traîtresse.... »

Et il revient à son idée première; mais on se demande comment les quelques passages de madame de Sévigné, dont on vient de lire les plus graves, lui donnent le droit de tirer de telles conclusions, et de les considérer désormais comme démontrées aux yeux de tous.

Le chapitre suivant est intitulé : *Analogie de Hobbes et de Jansénius*. Hobbes, comme on sait, prétend que (pour qui ne s'en tient pas aux apparences) tout est nécessaire dans l'homme, qu'il n'y a point de *liberté* proprement dite ou de liberté d'élection : « Nous appelons agents libres, dit-il, ceux qui agissent avec délibération; mais la délibération n'exclut point la nécessité, car le choix étoit nécessaire, tout comme la délibération [2]. » Si l'on objecte que cette manière de voir supprime le bien et le mal moral, Hobbes répond qu'il suffit que la volonté ait produit l'acte, pour que ce caractère moral existe, même quand la volonté serait d'ailleurs forcément déterminée dans ses secrets ressorts. De Maistre dit que les Jansénistes ne soutiennent pas autre chose; qu'il suffit à leurs yeux qu'un acte soit volontaire, pour être réputé libre, même quand il ne le serait pas dans le sens d'une vraie liberté; et que c'est ainsi que l'homme pour eux se trouve cou-

1. Lettre de l'abbé Fleury sur M. de Gaumont, conseiller au Parlement (*Nouveaux Opuscules* de Fleury).

2. Je cite d'après de Maistre. — Voir aussi dans le *Traité de la Nature humaine* le chapitre XII, *De la délibération*.

pable s'il agit mal, même en n'ayant pu agir ni vouloir autrement.

« C'est un étrange phénomène, s'écrie-t-il [1], que celui des principes de Hobbes enseignés dans l'Église catholique ; mais il n'y a pas, comme on voit, le moindre doute sur la rigoureuse identité des deux doctrines. Hobbes et Jansénius étoient contemporains. Je ne sais s'ils se sont lus, et si l'un est l'ouvrage de l'autre. Dans ce cas, il faudroit dire de ce dernier : *Pulchra prole parens ;* et du premier : *Pulchro patre satus.* »

Je ne vais d'abord qu'à l'intention de ce passage; et cette intention est souverainement injuste, même quand l'idée aurait du vrai; elle tend à confondre dans une identité odieuse ce qui diffère essentiellement d'esprit et de caractère. Je n'éprouve pour mon compte aucune de ces saintes horreurs contre de certains noms philosophiques, et je ne me signe pas au nom de Hobbes, esprit ferme, s'il en fut. Mais de Maistre, qui avait cette horreur et qui voulait la propager, tend à établir une complicité qui flétrisse le Jansénisme à sa source : là est son tort, là commence presque la calomnie. Nous avons assez lu du livre de Jansénius pour savoir à quoi nous en tenir [2]. Je n'ai rien dissimulé, si l'on s'en souvient, et le nom de Hobbes m'est également venu à la pensée [3]; mais il fallait tout dire, et de Maistre ne l'a pas fait. J'ai cité, j'ai traduit de Jansénius telle admirable page sur l'Adam primitif, sur la volonté et la liberté dans Éden avant le péché : j'ai pu la comparer sans trop de désavantage avec Milton. Est-ce là du Hobbes?

Tout ce qu'objecte de Maistre sur le *fatalisme* de Jansénius est affecté d'un singulier oubli : c'est que Jan-

1. Page 31.
2. Voir dans notre livre II les chapitres X et XI.
3. Tome II, page 102.

sénius, qui parle si magnifiquement de l'Adam primitif, ne se montre si triste et si rigoureux que pour l'homme déchu, — déchu en tout, et plus malade encore dans sa *volonté* que dans tout le reste. Or, l'homme est-il ou n'est-il pas déchu? C'est ce qu'on peut demander de près à de Maistre. Et si cette chute est pour les croyants un article de foi, si de Maistre nous le crie tout le premier, d'où vient donc ce scandale que lui cause une doctrine au fond essentiellement chrétienne, augustinienne, et selon saint Paul, en la supposant même un peu outrée dans sa rédaction janséniste, et précisant trop ce qu'il eût été mieux de laisser à demi obscur?

Toute doctrine à fond chrétienne court risque de rencontrer, dans son appréciation de la nature humaine, des philosophies qui ont eu l'air de s'attacher à déshonorer purement et simplement cette nature, et qui l'ont proclamée mauvaise et misérable, sans en tirer d'autre conclusion. Est-ce une raison à un chrétien pour accuser le théologien profond d'être complice de ces philosophes, pour crier à la dégradation et à l'infamie? La doctrine de Jansénius ne peut être dite *fataliste* dans le sens de Hobbes, pas plus que celle de Pascal ne peut être dite *égoïste* dans le sens des *Maximes* de La Rochefoucauld, parce que cette doctrine chrétienne, bien qu'elle reconnaisse en plein et que peut-être elle surfasse (je ne l'examine point ici) le mal et l'asservissement de la nature, ne l'accepte pas comme définitif, et n'a de hâte que pour restaurer la substance malade et l'affranchir. En admettant que Jansénius ait eu tort, théologiquement parlant, de placer l'essence de la liberté déchue dans la volonté, même dans la volonté nécessairement déterminée, il

est à très peu près dans le cas de saint Thomas, lequel ne réserve pas d'ailleurs, autant que le fait Jansénius, la liberté souveraine et pleine de l'Adam primitif. Eh bien! de Maistre viendra-t-il instituer le parallèle de saint Thomas et de Hobbes?

J'irai plus avant, et m'expliquerai en toute franchise. Loin de moi de prétendre qu'il n'y ait qu'une manière d'être chrétien! mais une des manières les plus directes de le devenir, c'est à coup sûr d'envisager la nature humaine déchue exactement comme le feraient Hobbes, La Rochefoucauld, Machiavel, ces grands observateurs positifs. Plus ce coup d'œil est triste à qui n'a pas l'âme très ferme, ou même à qui, l'ayant ferme, l'a très capable d'amour et très avide de bonheur, plus il dispose et provoque au grand remède, au remède désespéré. On se demande si c'est là l'état vrai, définitif, si c'est tout, pendant, avant et par delà; on cherche l'issue (comme Pascal) dans cette morne immensité d'espace et dans ce silence infini qui effraie. Or, cette issue étroite, difficile, presque introuvable, cette échelle inespérée de salut, c'est le Christianisme; je parle du véritable.

Autrement, si l'on accorde à l'homme actuel tant de beaux restes, on s'accoutume à ne pas le croire tant déchu; on en revient petit à petit au Vicaire Savoyard, en d'autres termes à Pélage; car ce n'est plus la peine qu'un Dieu soit mort en personne pour racheter l'homme de si peu. L'homme, après tout, se suffit à lui-même, et, dès qu'il se croit en force, c'en est fait de la vraie Croix: à quoi bon les sueurs de sang du Calvaire?

Je persiste à penser que pendant longtemps (je

n'ose dire : aujourd'hui encore) la meilleure et la plus pressante façon d'aborder un philosophe, un incrédule comme les siècles précédents en produisaient, pour peu que cet incrédule fût capable de malaise et d'ennui, c'eût été de lui dire : « L'homme n'est rien ; « tout ce qu'il tente est faiblesse, tout ce qu'il veut « est impuissance ; sa volonté va comme un jouet. Il « n'est que misère et que mal, c'est-à-dire égoïsme, « calcul médité ou convoitise instinctive ; démêlez-le « dans chaque fibre, c'est là le résidu de tout sentiment. « — Oui, Vauvenargues vous-même, noble nature qui « ne pensez qu'à la gloire, donnez-vous le temps de « vivre, laissez s'abattre cette élévation première que « donne la jeunesse, voyez l'estime du monde et « ceux qui la donnent, tels qu'ils sont ; que dis-je ? « votre fière conscience à son tour, voyez-la comme « la doit faire dans un temps prochain l'expérience « acquise ; et cet amour de l'estime, même de la vôtre, « ô Vauvenargues ! vous fera rire d'une pitié amère ; « vous verrez que vous vous inspiriez à faux, et que le « principe de votre morale était aussi vain que celui « de La Rochefoucauld vous semblait gâté. — Tous « les *malins* en ce monde savent cette fin-là, Byron « comme Retz, Goëthe comme Voltaire. Allez au fond « sous ces tons divers. Les uns s'y cabrent et s'y révol- « tent, les autres s'y jouent ; quelques-uns plus rassis « donnent à toute cette froide misère un faux air d'en- « chaînement et de majesté : la vraie consolation leur « échappe. Non, l'homme, avec tous ses essors, n'est « à soi seul et par son résultat propre qu'avortement « et illusion ; et s'il veut le bien cependant, son vrai « bien, son salut moral immortel (ce qu'il ne com-

« mence même à vouloir que par un mouvement im-
« mérité), il faut qu'il s'atterre d'abord, qu'il attende
« secours dans le mystère, la face contre le seuil, qu'il
« se reconnaisse avant tout incapable, s'il n'est aidé et
« soulevé, et racheté. »

On a le canevas; et ce n'est pas seulement le thème janséniste, prenez-y garde, c'est le thème chrétien. Je persiste à croire que ce genre de raisonnement, poussé comme l'auraient su faire, en l'appropriant, un Saint-Cyran ou un Pascal, et (pour sortir des noms jansénistes) comme l'aurait fait un Rancé lui-même, a été longtemps, sinon le seul, du moins un des plus puissants en face de l'incrédulité intelligente. Que si un tel raisonnement était devenu tout-à-fait inadmissible aujourd'hui; si, grâce à un certain progrès social tant vanté, la nature humaine paraissait décidément trop saine pour pouvoir être ainsi taxée de radicale misère, et s'il fallait recourir à un ordre d'arguments plus honorables pour elle, j'ai regret de le dire à Joseph de Maistre et aux siens, ce ne serait pas alors le seul Jansénisme qui aurait tort, ce serait l'argumentation chrétienne elle-même qui aurait faibli.

Esprit platonicien, d'un tour élevé et particulièrement altier, de Maistre aborde le Christianisme par des côtés moins réels et moins humbles. Sa doctrine saisit plus l'intelligence qu'elle ne tend à régénérer les cœurs. J'ai eu l'occasion d'apprécier ailleurs [1] cet homme personnellement très respectable, très réellement pieux, et d'une bonne foi attestée de tous ceux qui l'ont connu, bien que des violences excessives d'expression rendent cette qualité en lui quelquefois

1. *Portraits littéraires*, tome II (1844).

difficile à comprendre. L'humeur a une grande part jusque dans sa doctrine. Je reviendrai ici sur les traits que je crois essentiels, et que sa polémique contre le Jansénisme remet à nu.

Bien qu'étranger à la France, bien que toujours absent de la France, c'est pour elle, c'est pour *la grande Lutéce* que de Maistre écrit. Il ne le croit peut-être pas, il se piquera peut-être même du contraire. Illusion pure! Il pense à Athènes du haut de ses monts de Thessalie, ou du fond de sa Scythie : il ne veut pas la flatter, dira-t-il; il veut l'insulter, l'offenser, la scandaliser. C'est toujours s'occuper d'Athènes.

Celle-ci, je crois l'avoir remarqué déjà, qui aime avant tout qu'on s'occupe d'elle, fût-ce pour l'insulter et pour la battre (pourvu qu'on l'amuse), celle-ci s'est montrée reconnaissante. Certes, M. de Maistre a beaucoup choqué en France de prime-abord. Il a choqué d'autant plus que, n'étant pas Français, et ayant à sa date les opinions les plus anti-françaises qui se puissent imaginer, il y joint le style le plus à la française, et qu'il s'est trouvé tout d'abord un grand écrivain d'ici avec des idées de l'autre pôle [1]. Il a

1. A un ami qui l'engageait, pour ne pas tant choquer, à ménager davantage les *personnes*, tout en se donnant carrière sur les *opinions*, de Maistre répondait : « Soyez bien persuadé, Monsieur, que ceci est une illusion française. « Nous en avons tous, et vous m'avez trouvé assez docile, en général, pour « n'être pas scandalisé si je vous dis qu'*on n'a rien fait contre les opinions, tant « qu'on n'a pas attaqué les personnes.* Je ne dis pas cependant que dans ce « genre, comme dans un autre, il n'y ait beaucoup de vérité dans le proverbe : « *A tout seigneur tout honneur*, ajoutons seulement *sans esclavage*. Or, il est très « certain que vous avez fait en France une douzaine d'apothéoses au moyen des- « quelles il n'y a plus moyen de raisonner. En faisant descendre tous ces dieux « de leurs piédestaux pour les déclarer simplement *grands hommes*, on ne leur « fait, je crois, aucun tort, et l'on vous rend un grand service. » (Lettres inédites de de Maistre, publiées par M. F.-Z. Collombet, Lyon, 1843, page 44.) Il

introduit l'ennemi le plus déclaré dans le cœur de la place et sous les airs de la nation. C'est ainsi que, tout en choquant, il a été lu; et bientôt, pour le châtier ou pour le récompenser, qu'a-t-on fait? On s'est mis tout simplement à l'admirer comme écrivain, à se récrier devant lui, devant son imagination, devant sa hauteur de vues et son talent d'expression, en amateur qu'on est des belles choses. Piquante reconnaissance, et qui, appliquée à un prêcheur de doctrine, est bien aussi une vengeance!

Le dix-huitième Siècle en masse avait gagné la victoire et était encore rangé sous les armes, Voltaire en tête au front de son État-major, quand un chevalier de la Rome papale s'est avancé. Il était seul, il est allé droit au chef, au généralissime, à Voltaire en personne, et l'a insulté de toutes les sortes, lui donnant tous les noms, avec une verve, un mordant, une insolence égale à son objet, et tout-à-fait heureuse. On s'est fâché rouge, mais il était seul; on a regardé, on l'a laissé faire et dire, et s'en retourner; on a même discuté tout haut sa démarche et son audace de bel air. Les indifférents, comme il en est dans tous les camps, ont trouvé qu'il avait véritablement du Voltaire en lui, de ce rire âcre, bien qu'à lèvres plus froncées, de cette légèreté persiflante, bien que tant soit peu affectée et frappée de roideur dans son ensemble, — du Voltaire enfin porté tête haute par un gentilhomme-sénateur.

Tel il fut avec Voltaire, tel nous le trouvons avec

s'agissait très probablement de Bossuet dans le passage précédent; de Maistre y exprime d'ailleurs une idée fort juste; c'est dommage qu'il n'ait pas su tenir la mesure dans l'exécution. Quand il a eu raison, ç'a été un peu comme Schlegel contre Racine, en ne voyant qu'un côté de la question. Mais il avait plus que Schlegel, pour pénétrer, la vivacité du trait et l'allure.

Port-Royal. De Maistre est volontiers en humeur de représailles; il faut qu'il ait affaire à quelque vainqueur. Pascal en tête de ces *messieurs* va être traité, ou peu s'en faut, comme le généralissime des philosophes à la tête de son armée. L'humble élite, rangée derrière lui, sera surtout malmenée et pulvérisée. Rassurons-nous, personne n'y périra. Et à notre tour, au point où nous en sommes arrivés de l'histoire de Port-Royal, il nous sera difficile, en présence de tant d'invectives, de dire autre chose que : *C'est incroyable! c'est amusant!*

« Je doute, s'écrie de Maistre [1], que l'histoire présente dans ce genre rien d'aussi extraordinaire que l'établissement et l'influence de Port-Royal. Quelques sectaires mélancoliques, aigris par les poursuites de l'autorité, imaginèrent de s'enfermer dans une solitude pour y bouder et y travailler à l'aise. Semblables aux lames d'un aimant artificiel dont la puissance résulte de l'assemblage, ces hommes unis et serrés par un fanatisme commun produisent une force totale capable de soulever les montagnes. L'orgueil, le ressentiment, la rancune religieuse, toutes les passions aigres et haineuses se déchainent à la fois. L'esprit de parti concentré se transforme en rage incurable. Des ministres, des magistrats, des savants, des femmelettes du premier rang, des religieuses fanatiques, tous les ennemis du Saint-Siége, tous ceux de l'Unité, tous ceux d'un Ordre célèbre, leur antagoniste naturel, tous les parents, tous les amis, tous les clients des premiers personnages de l'association, s'allient au foyer commun de la révolte. Ils crient, ils s'insinuent, ils calomnient, ils intriguent ; ils ont des imprimeurs, des correspondances, des facteurs, une *caisse publique invisible*. Bientôt Port-Royal pourra désoler l'Église gallicane, braver le Souverain Pontife, impatienter Louis XIV, influer dans ses Conseils, interdire les imprimeries à ses adversaires, en imposer enfin à la suprématie.

« Ce phénomène est grand sans doute ; un autre néanmoins le surpasse infiniment. C'est la réputation mensongère de vertus et de talents *construite* par la secte, comme on *construit* une maison ou un navire, et libéralement accordée à Port-Royal avec un tel succès, que de nos jours même elle n'est point encore effacée, quoique l'Église ne reconnoisse aucune vertu séparée de la soumission, et que Port-Royal ait été constamment et irrémissiblement brouillé avec toutes les espèces de talents supérieurs. Un partisan

1. Chapitre V.

zélé de Port-Royal[1] ne s'est pas trouvé médiocrement embarrassé de nos jours, lorsqu'il a voulu nous donner le dénombrement des grands hommes appartenant à cette maison, « dont les noms, dit-il, commandent le respect, et rappellent en partie les titres de la nation française à la gloire littéraire. » Ce catalogue est curieux ; le voici : *Pascal*, *Arnauld*, *Nicole*, *Hamon*, *Saci*, *Pontis*, *Lancelot*, *Tillemont*, *Pontchâteau*, *Angran*, *Bérulle*, *Despréaux*, *Bourbon-Conti*, *La Bruyère*, *le cardinal Le Camus*, *Félibien*, *Jean Racine*, *Rastignac*, *Régis*, etc., etc.

« Pascal ouvre toujours ces listes, et c'est en effet le seul écrivain de génie qu'ait, je ne dis pas *produit*, mais *logé* pendant quelques moments la trop fameuse maison de Port-Royal. On voit paroître ensuite, *longo sed proximi intervallo*, Arnauld, Nicole et Tillemont, laborieux et sage annaliste. *Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé...* »

Les réflexions se pressent sur ce passage. D'abord de Maistre y confond les époques diverses; il met, par exemple, la *caisse publique invisible* dite *boîte à Perrette*, célèbre au XVIII^e^ siècle, sur la même ligne que ce qui a pu se passer du temps de Saint-Cyran. Il prend pour guide unique l'abbé Grégoire, érudit, mais sans critique, sans goût, esprit aussi illogique et aussi peu ordonné que Messieurs de Port-Royal étaient au contraire lumineux ; il accorde à sa brochure des *Ruines de Port-Royal*, intéressante en somme, mais pleine de faits entassés pêle-mêle comme des cailloux, une autorité qu'elle n'a pas pour quiconque a un peu étudié aux sources. C'est ce qui lui procure un triomphe facile, lorsqu'il cite, d'après Grégoire, un catalogue burlesque, où des noms hétérogènes et quelquefois hétéroclites sont bizarrement entre-choqués. Plus loin il va citer le Discours préliminaire de l'abbé Bossut comme une autorité irrécusable encore : Voltaire à sa manière n'est pas plus léger. Mais là où son faible secret se décèle, c'est quand il s'écrie :

« *Je te vomirai*, dit l'Écriture, en parlant à la tiédeur ; j'en dirois autant en parlant à la médiocrité. Je ne sais comment le mauvais choque moins que

1. L'abbé Grégoire.

le médiocre continu. Ouvrez un livre de Port-Royal, vous direz sur-le-champ, en lisant la première page : *Il n'est ni assez bon ni assez mauvais pour venir d'ailleurs*. Il est aussi impossible d'y trouver une absurdité ou un solécisme, qu'un aperçu profond ou un mouvement d'éloquence ; c'est le poli, la dureté et le froid de la glace. »

Voilà, selon moi, le point faible, le défaut de la cuirasse chez de Maistre, voilà le mot du cœur qui se trahit : il a la haine et la nausée du *médiocre*, du *vulgaire*. Son point de mire à lui, son étoile polaire, c'est une opinion qui ne soit surtout pas celle de la canaille des esprits; le gentilhomme-sénateur se retrouve ici dans le penseur. Tout ce qui a triomphé et qui est devenu plus ou moins commun à quelques égards, de Maistre le méprise, le conspue et le voudrait anéantir. Le contre-pied du commun sur toutes choses, sur le Pape, sur l'Inquisition, sur Bacon, sur Pascal, c'est là sa grande route qui ne ressemble à nulle autre; au lieu du pont-aux-ânes, le *Pont-du-Diable*[1]; voilà ce qu'il aime et où il se joue. Il convient certes d'aimer le distingué et l'élevé dans l'ordre de l'esprit; mais ici il y a fureur de vocation. Il s'ensuit une aveugle injustice. Ce qu'il y a de sain, de judicieux, d'honnête, ce qu'il y eut de tout-à-fait neuf à son moment dans les bons ouvrages de Port-Royal, est complétement méconnu.

En parlant de ces mêmes livres de Port-Royal, de Maistre vient de dire que c'est *le poli*, *la dureté et le froid de la glace*. Mais n'est-ce pas bien plutôt de lui et de sa manière qu'on pourrait dire ainsi? Ne peut-on pas la comparer souvent, cette manière, et l'effet qu'elle produit en maint endroit, aux simples regards de l'esprit, à l'éclat du soleil sur des pics neigeux, glacés, inaccessibles? La lumière qui s'en réfléchit, au lieu

1. Se rappeler la route du Saint-Gothard.

d'être la joie des yeux, comme dit Bossuet, n'en est bien souvent que l'offense.

La recette plaisante que de Maistre indique pour fabriquer un livre de Port-Royal rappelle la méthode que donne Pascal (VI^e^ Provinciale) pour confectionner une nouvelle opinion probable. Tout ce chapitre (vérité à part) est d'un montant des plus vifs; si j'osais le louer dans les vrais termes, je dirais que c'est *le sublime du taquin*. Quand on n'examine pas, on dirait que c'est foudroyant. Arnauld et ses masses d'in-quartos y sont renversés d'un souffle; la *Logique* si accréditée ne tient pas un moment : « Quel homme pouvant lire Gassendi, Wolff, 'sGravesande, ira perdre son temps sur « la *Logique de Port-Royal*? » Il en parle à son aise : toujours la hauteur. Sur ce qu'on a fort vanté le tour d'esprit solide et animé qui faisait le caractère des écrits et des entretiens de ces messieurs : « *Je déclare sur mon « honneur*, répond cavalièrement de Maistre, n'avoir « jamais parlé à ces messieurs; ainsi je ne puis juger « de ce qu'ils étoient dans leurs entretiens : mais j'ai « beaucoup feuilleté leurs livres, à commencer par le « pauvre *Royaumont* qui fatigua si fort mon enfance, « et dont l'Epître dédicatoire est un des monuments de « platitude les plus exquis qui existent dans aucune « langue...» Pauvre Fontaine, lui aussi qui ne s'y attendait guère, le voilà passé au fil de l'épée [1] ! Excité par son propre entrain, le grand exterminateur ne s'arrête que quand il ne voit plus un seul ennemi debout :

1. Et remarquez comme ici tout est injuste. D'abord de Maistre, qui prétend retrouver un déguisement de l'orgueil sous la modestie des anonymes et pseudonymes en usage parmi les écrivains de Port-Royal, serait bien embarrassé en ce qui regarde Fontaine. Cet homme, si véritablement humble, n'a été connu comme l'auteur des *Figures de la Bible*, publiées sous le nom de

« Non seulement les talents furent médiocres à Port-Royal, mais le cercle de ces talents fut extrêmement restreint, non seulement dans les sciences proprement dites, mais encore dans ce genre de connoissances qui se rapportoient le plus particulièrement à leur état [1]. On ne trouve parmi eux que des grammairiens, des biographes, des traducteurs, des polémiques éternels, etc.; du reste, pas un hébraïsant, pas un helléniste [2], pas un latiniste [3], pas un antiquaire, pas un lexicographe, pas un critique, pas un éditeur célèbre, et, à plus forte raison, pas un mathématicien, pas un astronome, pas un physicien, pas un poëte [4], pas un orateur [5] ; ils n'ont pu léguer (Pascal toujours

Royaumont, que parce que le *Registre mortuaire* de sa paroisse l'a désigné comme tel ; on avait jusque-là attribué généralement cet ouvrage à M. de Saci. Quant à l'Epître dédicatoire à Monseigneur le Dauphin (1669), qui paraît si plate à de Maistre, elle n'a rien qui la distingue des autres pièces de ce genre ; j'y note même cette phrase sur l'usage qui est à faire des livres divins : « Ce qu'on en peut dire en général est renfermé dans des bornes trop étroites « pour répondre à la Sagesse de Dieu, qui est infinie ; et *ce qui est plus pro-* « *portionné à votre intelligence et à votre instruction*, Monseigneur, se doit ré- « server à la haute prudence et lumière de celui qui travaille, etc. (M. de Mon- « tausier). » Et ailleurs : « Si les princes sont comme les Dieux de la terre, ils « ne sont néanmoins que terre et poudre devant Dieu. » Pour moi, j'avoue que le *pauvre* Royaumont n'a pas plus ennuyé mon enfance que ne l'a fait le bon Rollin ; tous les deux l'ont charmée.

1. L'expression et l'idée sont inexactes. Messieurs de Port-Royal n'avaient point d'*état* ni de profession autre que d'être chrétiens et pénitents.

2. Et l'humble Lancelot, et M. Le Maître, et presque tous ces messieurs, qui savaient et traduisaient le grec? Il est vrai qu'ils le savaient sans être des *hellénistes* de métier et sans en avoir enseigne. M. Akakia du Lac, de même, qui savait l'hébreu, l'apprenait à Du Fossé et à d'autres, et ne s'en vantait pas. Port-Royal, encore un coup, n'avait point pour but de faire ni des hébraïsants, ni des hellénistes, ni des savants spéciaux en aucune branche, mais des hommes, des chrétiens.— On raconte que le bon Père Castel, jésuite, était si préoccupé de son *clavecin des couleurs,* qu'il lui arriva plus d'une fois, en disant sa messe, de laisser échapper, aux moments où le prêtre se retourne vers l'assistance, un *Quod erat demonstrandum,* au lieu du *Dominus vobiscum.* Port-Royal était à l'abri de ces distractions-là.

3. Ceci encore est par trop fort. Quoi ! Nicole, si élégant en latin sous le nom de Wendrock, et M. Hamon dans ses ingénieuses Épitaphes latines, de Maistre ne les juge point des *latinistes?*

4. Je ne me récrie qu'aux plus forts endroits. Je ne sais où de Maistre entend loger la *critique* scrupuleuse et sage de Tillemont. Comme *mathématicien*, il supprime Pascal ; comme *poëte*, il retranche Racine. Le Racine d'*Athalie* pourtant est bien celui de Port-Royal, comme nous le verrons. Et ce Racine fils, dont lui-même, de Maistre, a si bien parlé et sans dédain en un endroit des *Soirées*, n'était-il pas un enfant de cette école, ou plutôt de cet esprit, auquel appartient également Rollin?

5. Et Des Mares, l'orateur chrétien, à qui la chaire fut trop tôt interdite, et M. Le Tourneux, également interdit deux fois pour l'éclat de sa parole?

excepté) un seul ouvrage à la postérité. Étrangers à tout ce qu'il y a de noble, de tendre, de sublime dans les productions du génie, ce qui leur arrive de plus heureux et dans leurs meilleurs moments, c'est d'avoir raison. »

Avoir raison, c'est déjà quelque chose, et de Maistre en ce moment l'oublie trop. Reposons-nous un peu après tout ce carnage, et reprenons nos esprits. Dans une lettre familière écrite au sujet de cet ouvrage ou de celui du *Pape*, qui y tenait dans l'origine, l'auteur en gaieté a dit : « Je laisse subsister tout exprès « quelques phrases impertinentes sur les *myopes*. Il en « faut (j'entends de l'*impertinence*) dans certains ou- « vrages, comme du poivre dans les ragoûts. » Ici il a certes abusé du procédé, et il a excédé la dose. On n'a qu'à se bien tenir, au sortir de ces passages, pour ne pas imiter le provoquant écrivain. On serait tenté, si l'on n'y prenait garde, de devenir injuste à son tour, de voir là-dedans, raillerie à part, quelque chose d'essentiellement mauvais, d'aussi mauvais que ce rire de sarcasme tant reproché à Voltaire. On serait tenté d'y flétrir une sorte de mauvaise foi, non pas cette mauvaise foi méditée et du cœur, mais celle qui se glisse dans le torrent des paroles, et qui serpente dans les intervalles des lignes qu'on écrit. Si l'on concluait de ce seul exemple de partialité, de légèreté, (tranchons le mot) d'ignorance sur Port-Royal, aux autres thèses qu'a soutenues non moins intrépidement de Maistre sur le *Pape*, sur *Bacon*, on ne serait que rigoureusement logique et dans les droits de l'analogie. « Il n'existe pas de grand caractère qui ne tende à quelque exagération, » a dit de Maistre en ce même écrit [1]. On

1. *De l'Église gallicane*, livre II, chapitre XI.

voudrait pouvoir ainsi expliquer son exagération, à lui, et n'y voir que les pentes abruptes et précipitées d'un grand caractère. Certainement jamais homme n'eut moins que lui l'*entre-deux* dont a parlé Pascal. Il est toujours tout d'un côté de sa pensée, au bout le plus extrême. Hôte de Saint-Pétersbourg, il écrit n'étant qu'à un pôle. Le tranchant, l'arrogant, l'insultant, percent à chaque rencontre dans cette pensée éminente, et en compromettent les incontestables élévations, les vraies sublimités. Chrétien, il aurait bien fait de lire au livre de Jansénius ce qui y est dit de la concupiscence de l'esprit, de celle qui est nommée par l'Apôtre *superbia vitæ;* il ne lui eût pas été inutile d'entendre M. de Saint-Cyran sur cela [1]. Mais ne pressons pas trop un avantage que nous ne devons qu'à la seule témérité d'un grand esprit. L'explication de ces excès ne doit se chercher ni si haut peut-être, ni si avant; je l'ai donnée ailleurs, je la redirai ici. L'humeur, le tempérament, le régime du talent, y sont pour beaucoup. Il y a des jours où l'esprit (je parle des esprits de feu) s'éveille au matin l'épée nue dans une sorte de fureur,

1. Par exemple, voici ce qu'on lit dans le petit Discours de Jansénius *sur la Réformation de l'Homme intérieur*, au chapitre *De l'Orgueil* : « Notre esprit étant « purifié en surmontant ces deux passions (celles de la sensualité et de la curio- « sité), sa propre victoire en fera naître une troisième que l'Apôtre nomme « *l'orgueil de la vie*, et qui est plus trompeuse et plus redoutable qu'aucune « des autres, parce qu'au moment où l'homme se réjouit d'avoir surmonté ces « deux premiers ennemis de la vertu ou, qui pius est, cette dernière passion « elle-même, elle s'élève de la joie qu'il a de cette victoire, et lui dit : *Pour-* « *quoi triomphes-tu? Je vis encore; et je vis encore parce que tu triomphes.* Ce « qui vient de ce que l'homme se plaît à triompher d'elle avant le temps, « comme s'il l'avoit déjà tout-à-fait vaincue, tandis qu'il n'y a que la seule « lumière du midi de l'Éternité qui puisse dissiper ses dernières ombres. » Ainsi parle l'ami de Saint-Cyran et ce *complice de Hobbes;* c'est en ce noble langage que l'a traduit M. d'Andilly; je n'y ai changé que deux ou trois mots à peine. Allons! M. de Maistre, s'il avait daigné une seule fois faire visite à Port-Royal, y aurait trouvé encore à qui parler, sans trop déroger.

comme Saül, et voudrait tout saccager. J'imagine que de Maistre à Pétersbourg s'éveillait presque chaque matin dans cet état-là. Son talent était à jeun, son glaive était altéré. Il fallait qu'il abordât sur l'heure, qu'il prît à partie et passât *au fil de l'esprit* un nom, une idée quelconque en crédit; qu'il soufflетât net quelque opinion, reine du monde. Il appelait cela tirer *à brûle-pourpoint* sur l'ennemi. Cet *à brûle-pourpoint*, qui était son mot favori, exprime bien le geste habituel et le *tic* de sa pensée. Il croyait en homme sincère n'avoir affaire qu'au faux, et, cela posé, il se passait toutes ses licences. L'homme du monde, l'homme de cour et de qualité prenait le dessus; la belle humeur s'en mêlait; on peut s'étonner que jamais la réflexion chrétienne, jamais l'humilité, du plus loin rappelée, ne soit venue tempérer l'exécution. C'est ainsi que, sans une goutte de fiel dans le cœur, il semble avoir poussé à son comble la faculté du mépris, de l'outrage. Il est l'homme qui, à tout bout de champ, a dit le plus volontiers à son frère : *Raca*, c'est-à-dire, *Tu es un sot*. C'est comme une sorte de gageure. Cet homme assurément veut faire enrager le monde. Nous avons déjà surpris chez Montaigne cette verve d'écrivain qui s'anime et se joue, et se lâche bride à tout propos. Mais de tels jeux tirent bien autrement à conséquence chez les dogmatiques que chez les sceptiques; et l'on pourrait même soutenir que, chez les dogmatiques tels que de Maistre, ils sont plus directement ruineux à la foi même, en la compromettant dans la personne de ses champions les plus avancés et au moment de sa prétention la plus hautaine.

Malgré sa forte science, malgré sa doctrine puisée

en général aux sources ; quoiqu'il pratique de première main Aristote en Grec aussi bien que Pindare, et qu'en vrai gentilhomme de l'intelligence qu'il est, il aille droit sans marchander à ses pairs ; quoique par vocation, et en haine de ce qu'il appelle *les potions françaises*, il s'attaque au corps des choses, aux pièces de haut-bord ; malgré tout ce poids imposant, de Maistre est parfois léger. Plume en main, il pirouette, il a des talons rouges sur la cime de ses hautes idées, dans les intervalles de ses in-folios. Si sérieuse que soit la matière en jeu, un souffle plus politique que moral, un ton de monde, de société, de circonstance, traverse et se fait sentir ; ce sénateur de Chambéry a un bout de cocarde de Coblentz. Il y a du Rivarol chez de Maistre.

Voltaire est bien léger ; de Maistre l'a convaincu en mainte occasion de ce péché-là : mais sur l'article qui nous occupe, quelle différence ! Qu'on relise le 37e chapitre du *Siècle de Louis XIV* sur *le Jansénisme*, chapitre charmant, moqueur, inexact (mais pas tant qu'on le croirait), enfin une de ces esquisses comme Voltaire les sait faire. De Maistre ne s'est emparé dans ce chapitre que des jugements qui pouvaient lui convenir ; il n'a pas dit le reste, par quoi Voltaire se montre vraiment impartial. Et même, après bien des badinages et des lazzis sur ces disputes, quand il en vient à parler de la fin d'Arnauld, l'historien s'élève, il est respectueux, éloquent. Voici le passage :

« Enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de Longueville que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France et d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques ; lui, dont le neveu avait été ministre d'État ; lui, qui aurait pu être cardinal. *Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu*

de tout[1]. Il vécut jusqu'en 1694, dans une retraite ignorée du monde et connue à ses seuls amis, toujours écrivant, toujours philosophe supérieur à la mauvaise fortune, et donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une âme pure, forte et inébranlable. »

Or, sur cette même mort faite pour désarmer, que va dire de Maistre au contraire?

« L'inébranlable obstination dans l'erreur, l'invincible et systématique mépris de l'autorité, sont le caractère éternel de la secte. On vient de le lire sur le front de Pascal ; Arnauld ne le manifesta pas moins visiblement. Mourant à Bruxelles plus qu'octogénaire, il veut mourir dans les bras de Quesnel, il l'appelle à lui ; il meurt après avoir protesté, dans son testament, qu'il persiste dans ses sentiments. »

C'est en ces termes durs et secs que de Maistre conclut son chapitre IX. Des deux écrivains, ici Voltaire est assurément le plus charitable, le plus humain, et partant le plus religieux.

Je continue d'extraire quelques phrases et quelques passages en me hâtant; au point où nous en sommes de la connaissance de notre sujet, c'est suffisamment réfuter de tels paradoxes que de les produire, et ce serait manquer à l'embellissement que de s'en priver :

« L'enseignement de Port-Royal est la véritable époque de la décadence des *bonnes lettres*. »

« Le même esprit de démocratie religieuse les conduisit à nous *empester* de leurs traductions de l'Écriture sainte et des Offices divins. »

« Au reste, toutes les *méthodes* de Port-Royal sont faites contre la méthode. »

« Tels sont les écrivains de Port-Royal, *des voleurs de profession excessivement habiles à effacer la marque du propriétaire sur les effets volés*. »

La fonction littéraire de Port-Royal a été, en effet, de *vulgariser* certaines habitudes saines de raisonner et d'écrire, de les faire tomber peu à peu dans le do-

1. Trait charmant et vrai, où perce à la fois une légère malice et une sympathie généreuse ! Ceux à qui *ce plaisir d'écrire en liberté tient lieu de tout* forment une race à part, et Voltaire en est comme Arnauld.

maine commun ; ces messieurs, par leurs *méthodes*, ont contribué à élever la *moyenne* du *bon sens* en France. Voilà ce que de Maistre a quelque peine à entendre et encore plus à pardonner. Le *Pline* du Père Hardouin et les *Dogmes théologiques* du Père Petau, devant lesquels il se récrie d'admiration, sont assurément de belles choses et des monuments ; pourtant ils n'ont pas empêché ces deux savants auteurs d'être parfois bien étranges et peu s'en faut ridicules, ce qui est toujours fâcheux, même pour des savants.

Lorsqu'il en vient à Pascal, de Maistre l'excepte de l'anathème qu'il lance contre la *médiocrité* de ses amis ; mais il a soin d'ajouter que « jamais Pindare, donnant même la main à Épaminondas, n'a pu effacer dans l'antiquité l'expression proverbiale : *l'air épais de Béotie*. » Ce mot de *Béotie*, dans le cas présent, pourrait être mieux trouvé. M. de Saci, entre autres, qui est l'esprit même de Port-Royal, et qui d'abord tint tête à Pascal dans cet Entretien profond et fin auquel nous avons assisté, M. de Saci un *Béotien !* que vous en semble ?

Il en serait de même de presque toutes les assertions du livre, plus gai que grave. Lorsqu'il arrive pourtant aux *Provinciales*, de Maistre, eu égard à son ton habituel, n'est pas trop sévère ; il ne disconvient pas que ce soit un *fort joli libelle*. Le Père Daniel avait dit déjà : « Pascal est un bel-esprit, un bon écrivain, un habile médisant ; un adroit, un agréable, un hardi et un heureux menteur. » Linguet avait parlé des *presque défuntes Lettres Provinciales*. C'est ainsi que toutes les opinions sont possibles, et sortent un jour ou l'autre, comme d'une loterie, dans cette grande contradiction humaine.

Quand on épuise ainsi un sujet célèbre, on arrive à ce que j'ose appeler la nausée de la gloire.

De Maistre prétend justifier en tout Louis XIV de ses rigueurs contre le parti janséniste; il rappelle à ce propos l'historiette tant redite et que je ne garantis pas. Un seigneur de la Cour demandait au Roi une ambassade pour son frère : « Mais votre frère est Janséniste, » répondit le Roi. — « Quelle calomnie, Sire! lui Janséniste! il est plutôt athée. » — « Ah! c'est autre chose, » repartit Louis XIV. — « On rit, ajoute de Maistre; mais Louis XIV avoit raison. C'étoit *autre* chose en effet. L'athée devoit être *damné*, et le Janséniste *disgracié*. » J'arrête ici de Maistre tout court, et je prends acte de ses paroles. L'athée *damné*, et le Janséniste *disgracié!* ce dernier ne devait donc pas être damné; c'est bon à savoir. Profitons de la distraction, et espérons qu'elle nous livre ici la pensée du cœur. — De Maistre, tout à côté, continue de s'oublier, mais dans un sens moins clément, lorsque, pour atténuer l'atroce persécution exercée contre les Jansénistes dans les dernières années de Louis XIV, il ose avancer « qu'elle se réduisoit au fond à quelques emprisonnements passagers, à quelques lettres de cachet, *très probablement agréables* à des hommes qui, n'étant rien dans l'État et n'ayant rien à perdre, tiroient toute leur existence de l'attention que le Gouvernement, etc., etc. » Je me dispense d'achever la phrase odieuse. De Maistre en cet endroit serait véritablement trop cruel, s'il ne passait pour légèrement distrait : il n'avait certes pas lu ce qu'eurent à subir en ces années de dignes vieillards [1]. On

1. Veut-on des noms? ils se pressent sous ma plume : le Père Du Breuil, de l'Oratoire, le patriarche de ces vieillards persécutés, mis d'abord à la Bastille,

souffre à voir au sein d'un si haut talent le sophisme marcher ainsi dans toute sa splendeur, le sophisme vêtu de pourpre et précédé du glaive.

Napoléon est invoqué par de Maistre, qui cherche partout des autorités pour foudroyer le Jansénisme. On sait que, dans la bouche du grand Empereur, cette bizarre accumulation de termes, « C'est un *idéologue*, un *Constituant*, un *Janséniste*, » signifiait la suprême injure. Et pourquoi donc s'en étonner? Napoléon ne devait pas plus aimer les Jansénistes (ou ceux qu'il se figurait tels), que Richelieu et Louis XIV en leur temps ne les avaient aimés. Ce n'est pas là un si mauvais signe, à mon sens. Quoi de plus justement suspect aux maîtres de la terre que la pensée unie avec la foi, même quand cette pensée et cette foi s'abstiennent de toute révolte dans l'ordre politique? Mais elles existent, elles échappent; le maître le sent, et c'est trop.

Si d'ailleurs ces idées d'*homme à théorie*, d'*idéologue* et de *Janséniste*, se tenaient dans la tête de Napoléon en vertu d'un instinct qui ne le trompait guère, ce n'était pas toutefois sans quelque confusion assez plaisante. Pour lui le Père Quesnel et le docteur Quesnay ne firent jamais qu'un : « Eh! bien, vous êtes toujours

traîné de citadelle en citadelle, meurt en 1696 à l'âge de 84 ans, après plus de quinze ans de prison ou d'exil. — M. Vuillart, laïque, enfermé douze ans à la Bastille, meurt l'année même de sa sortie (1715). —Le bénédictin Dom Gerberon, arrêté à Bruxelles, réclamé par Louis XIV, successivement enfermé dans la citadelle d'Amiens et à Vincennes, reste sept années en prison, n'en sort qu'en 1710, à l'âge de 82 ans, affaibli de tête, pour mourir l'année suivante. — M. de Valricher, prêtre, enfermé durant sept ans à la Bastille, puis transféré au château de Loches, ensuite à celui de Saumur, et en dernier lieu à Tours, meurt en octobre 1700 à l'hôpital général de cette ville, après vingt années de captivité ou d'exil. Leur unique crime à tous était la participation réelle ou supposée dans quelque publication ou correspondance janséniste, et le refus de signer le Formulaire.

pour le docteur Quesnel, » disait-il un jour à l'abbé Louis. Liberté de commerce, liberté de protester et d'écrire en matière de religion, il brouillait volontiers toutes ces choses qu'il n'aimait pas [1].

Et puisque nous en sommes au facétieux, un dernier mot de de Maistre, et qui doit nous rendre bien humble, clora cette longue discussion : « *Tout Français ami des Jansénistes*, il le déclare en finissant, *est un sot ou un Janséniste.* » Et comme *Janséniste* dans sa bouche veut dire diabolique, il n'y aurait pas de milieu, on le voit, entre passer pour un méchant ou pour un sot ; c'est dur.

Il y a bien des années déjà, un écrivain éloquent qui n'a pas moins combattu l'Église gallicane que ne l'a fait de Maistre, et qui, dans une ou deux rencontres, n'a pas épargné non plus le Jansénisme, mais dont le style s'est ressenti toujours de la saine nourriture première puisée aux lectures de Port-Royal, et dont le cœur aussi s'en est ressouvenu, M. de La Mennais, dans un temps où il me faisait l'honneur de m'aimer (et il m'a depuis rendu cette bienveillance), m'adressait ces encourageantes paroles :

« Vous vengerez des hommes de grande vertu et de grand talent des injustices de M. de Maistre, qui les a sacrifiés aux Jésuites, si au-dessous d'eux à tous égards. Ceux-ci n'ont, que je sache, qu'un seul écrivain, et encore du second ordre, à citer, Bourdaloue. Le caractère de leurs auteurs, je dis des plus loués, c'est le vide et le bel-esprit de collége. Sans parler de Pascal, qu'est-ce que ces gens-là près d'Arnauld, de Nicole, et de tant d'autres moins connus et que vous ferez connoître ? Dans les traités de morale de Nicole, je vous recommande particulièrement celui *De la Connoissance de soi-même*, et

1. Un descendant de Louis XIV, bien peu semblable à Napoléon, et qui jugeait de ces choses non pas en politique, mais en dévot, le Dauphin, fils de Louis XV, lisant un jour l'histoire de Néron, s'écria : « Ma foi ! c'est le plus grand scélérat du monde ; il ne lui manquait que d'être Janséniste. »

celui *Des Moyens de conserver la paix entre les hommes*. Ce sont, à mon sens, deux petits chefs-d'œuvre. Et leurs Grammaires donc : qui a mieux fait depuis? »

Ce jugement, selon nous, reste le vrai, après de Maistre comme avant.

De tout ceci la conclusion, c'est qu'il nous semble au moins douteux que Pascal soit mort; en attendant qu'on nous le certifie, nous continuerons d'aller, et de relever les traces des *Provinciales*. La suite des conséquences théologiques proprement dites étant terminée, c'est le moment d'en venir à ce que j'ai appelé les conséquences morales.

XV

2° Conséquences morales des *Provinciales*. — De la morale dite des *honnêtes gens*; — divers temps de sa formation ; — Molière après Pascal. — Le *Tartufe* dans un salon janséniste. — Caractère de Molière ; — en quoi supérieur à Montaigne. — Molière plus triste que Pascal. — Idée d'un entretien entre tous les deux.

Il va sans dire que je ne prétends pas que les *Provinciales* aient produit toutes ces conséquences dans lesquelles je vais entrer. Je fais remarquer seulement qu'elles y sont pour une grande part, pour une part certaine, bien qu'indéterminée.

Les *Provinciales* ont tué la scholastique en morale, comme Descartes en métaphysique ; elles ont beaucoup fait pour séculariser l'esprit et la notion de l'honnête, comme Descartes l'esprit philosophique. Le Casuisme, à le bien prendre, n'était souvent qu'une forme de sophisme et de mauvais goût appliquée à la théologie morale, et propre surtout au génie espagnol de ce siècle ; on en avait infecté la France, et il l'en fallait purger. Pascal fit œuvre de goût en matière de mœurs. Sans les *Provinciales*, ce résultat, dû à tout un ensemble

de progrès, serait également sorti à coup sûr; mais elles y ont de bonne heure et le plus directement aidé.

Pascal, en les écrivant, pensait avant tout à la morale chrétienne outragée; il la voulait venger et rétablir aux dépens et à la confusion des corrupteurs. Mais, en s'adressant au monde et sur le ton du monde, il a obtenu un résultat auquel il visait moins; il a hâté l'établissement de ce que j'appelle la *Morale des honnêtes gens*, qui n'est pas la stricte morale chrétienne, bien que celle-ci à l'origine y soit pour beaucoup.

J'ai souvent pu paraître sévère en parlant de cette morale du monde, et en la jugeant soit du point de vue de l'austère Christianisme où nos amis de Port-Royal me plaçaient naturellement, soit du point de vue presque aussi rigide des La Rochefoucauld et des La Bruyère; pourtant il faut être juste, et c'est le moment de faire à l'ordre d'idées assez généralement régnant la part légitime qui lui est due.

Aussi inférieure à la vraie morale chrétienne (si l'on peut établir de telles proportions) que supérieure à la fausse et odieuse méthode jésuitique, cette morale des honnêtes gens n'est pas la vertu, mais un composé de bonnes habitudes, de bonnes manières, d'honnêtes procédés reposant d'ordinaire sur un fonds plus ou moins généreux, sur une nature plus ou moins *bien née*. Être *bien né*, comme on dit, avoir eu autour de soi d'honorables exemples, avoir reçu une éducation qui ait entretenu nos sentiments, ne pas manquer de conscience, se soucier surtout d'une juste considération, voilà, avec mille variantes qu'on suppose aisément, avec plus de feu et de générosité quand on est jeune, avec plus de prudence et de calcul bien entendu après

trente ans, voilà ce qui compose à peu près cette morale des relations ordinaires, telle que nous l'offre tout d'abord la surface de la société aujourd'hui, et qui même y pénètre assez avant. Depuis la chute de l'ancienne société et des anciennes classes, depuis l'avénement de la classe moyenne, cette morale est surtout celle qui apparaît aux premières couches dans notre société moderne (je parle de la France). Il y entre des résultats philosophiques, il y reste des habitudes et des maximes chrétiennes; c'est un compromis, mais qui par là même suffit aux besoins du jour. Dans ce qu'elle a de mieux, je dirai que c'est du Christianisme rationalisé ou plutôt *utilisé*, passé à l'état de pratique sociale utile. On a détruit en partie le Temple, mais les morceaux en sont bons, et on les emploie, on les exploite sans trop s'en rendre compte.

Cette forme nouvelle de l'esprit et des habitudes publiques doit-elle être considérée comme un progrès? socialement, à coup sûr; — intérieurement et profondément parlant, c'est plus douteux. Pascal a dit : « Les inventions des hommes vont en avançant de siècle en siècle : la bonté et la malice du monde en général reste la même [1]. » C'est là un correctif essentiel que je voudrais voir inscrit comme épigraphe en tête de toutes les grandes théories du progrès. Or, cette morale des

1. Je cite d'après les éditions anciennes, au risque de n'être pas d'accord avec l'édition nouvelle (I, 203). M. Faugère, à qui je soumets le cas, n'hésite pas à croire que c'est Condorcet qui a modifié le texte de Pascal. Condorcet alors aurait prêté des armes contre lui-même et contre son propre système de perfectibilité morale, qui s'en trouve combattu. Qu'elle soit d'ailleurs de Condorcet, de Pascal, ou de qui l'on voudra, cette belle pensée mérite d'être maintenue. Elle donne la main à cette autre d'un grand poëte : « Si l'homme voyait à nu le cœur de l'homme, il en mourrait à l'instant d'horreur ou de pitié. » Toutes les inventions du monde n'empêcheront pas cette pensée-là de rester vraie dans l'avenir, si elle l'a été dans le passé.

honnêtes gens rentre plutôt dans les inventions des hommes, et si elle est un progrès en ce sens, elle va peu au delà; elle n'affecte guère le fonds général de bonté ou de malice humaine. Quand survient quelque grande crise, quand quelque grand fourbe, quelque grand criminel heureux s'empare de la société pour la pétrir à son gré, cette morale des honnêtes gens devient insuffisante; elle se plie et s'accommode, en trouvant mille raisons de colorer ses cupidités et ses bassesses. On en a eu des exemples. Quand quelque violent orage soulève les profondeurs et les boues d'alentour, cette morale du rez-de-chaussée s'en trouve un peu éclaboussée, c'est le moins. Pourtant, laissée à elle-même, en temps ordinaire et moyen, elle juge assez sainement, et se tient volontiers, quand elle peut, dans les directions de la règle éternelle [1].

Cette morale ainsi définie, qui est celle du juste milieu actuel de la société, se retrouverait assez vague et commençante à diverses époques de l'histoire. Elle se prononçait déjà sous forme bourgeoise pour Charles V, pour Louis XII; surtout elle prit consistance sous Henri IV. En ces années du règne de Louis XIV où notre sujet nous a portés, elle ne demandait pas mieux que de se reformer après les misérables désordres et les scandales de la Fronde.

Son triomphe ne se marque jamais mieux que lors-

1. Un des procédés, une des ressources commodes de cette morale, est d'ignorer volontiers tout le mal qu'elle ne voit pas directement et qui ne saute pas aux yeux. La société, dont la façade et les principaux étages ont en général, aux moments bien ordonnés, une apparence honnête et convenable, cache dans ses caves et ses souterrains bien des vilenies; et quelquefois c'est une bien mince cloison, celle du cœur seul, qui en sépare. Quand tout cela ne déborde pas visiblement, la morale des honnêtes gens n'en tient nul compte, et ne suppose même pas que cela soit. Fi donc!

qu'elle a affaire à de faux dévots, à une fausse morale qui, sous air d'austérité, est corrompue, calculée, cupide. Oh! alors elle se révolte, elle se sent meilleure, elle se proclame violée. Car, bien qu'elle soit assez pleine elle-même d'accommodements, et que Philinte ne dise guère jamais *non* tout court à ce qui est mal, Philinte reste honorable; il ne prétend pas d'ailleurs à la haute vertu sainte; mais ceux qui, en y prétendant, font le contraire, sont odieux. Toutes les fois donc qu'elle a été aux prises avec cette sorte d'ennemis, la morale dont je parle a été dans son beau. Telle nous l'avons vue à certains moments dans les luttes de la Restauration.

Vers la fin de Louis XIV, la même opposition s'était produite déjà; et pour être sans lutte apparente, pour être couverte et dominée de l'autorité absolue du monarque, elle ne s'annonçait pas moins profonde. Il y eut également, et sous d'autres formes, dégoût, répugnance, et finalement explosion. Deux hommes, deux écrivains, sous ce régime, eurent le courage et l'honneur de protester au nom de la morale des honnêtes gens contre celle des faux dévots jésuitiques : Molière et La Bruyère osèrent cela, et tous deux le firent en reprenant, en retrempant à leur usage, et avec leur génie propre, les armes que Pascal le premier avait inventées et illustrées. L'auteur du *Tartufe*, le peintre d'*Onuphre*, sont à cet égard des successeurs directs et des héritiers du Pascal des *Provinciales*.

Molière devina et dénonça le mal de plus longue main. Il semble, en vérité, qu'il ait vu venir à pas lents l'hypocrite, qui, à l'heure la plus florissante du règne, et du plus loin avant la vieillesse du monarque, convoitait cet

âge déjà comme sa proie, et se promettait mystérieusement la puissance. Dès 1664, sept ans après les *Provinciales*, il avait essayé le *Tartufe* à Versailles ; il le risqua devant le public de Paris en 1667. La Bruyère, qui, à vingt longues années de là, peignait sur place *Onuphre*, et le courtisan en *habit serré* et en *bas uni*, *dévot sous un roi dévot*, et qui serait *athée sous un roi athée* ; La Bruyère, avec beaucoup moins de divination sans doute, eut peut-être besoin de plus de courage. Quinze ou vingt ans plus tard encore, et le Jésuite Tellier régnant, ce que La Bruyère avait osé avec son courage adroit, il ne l'aurait certainement pas pu. Il aurait fallu attendre à la Régence.

Au dehors, et envisagée monarchiquement, la carrière de Louis XIV a ses grandes divisions marquées par les traités de paix, Aix-la-Chapelle, Nimègue, etc. A l'intérieur, et du point de vue de la Cour, on la diviserait très bien d'après les maîtresses ; il y a une autre manière aussi de la distinguer, laquelle n'est pas très différente : c'est de la partager suivant les confesseurs.

Le bonhomme Annat ne compta jamais pour beaucoup ; il compta moins que jamais depuis son duel avec Pascal. Lorsque la reine Christine passa par Paris en 1656, on put s'apercevoir, à la manière dont elle le brusqua quand il vint la complimenter, qu'elle était en train de lire les *petites Lettres* [1]. Le jeune Roi, à peine

1. Elle lui dit, entre autres choses piquantes, qu'en cas de *confession* ou de *tragédie* elle ne s'adresserait jamais à eux ; elle faisait allusion à la morale relâchée, et aussi à une tragédie qu'elle était allée entendre l'avant-veille chez les Jésuites, et dont elle s'était moquée hardiment (*Mémoires* de madame de Motteville). Cette réplique fit bruit à la Cour. Le Père Annat alla se plaindre auprès d'Anne d'Autriche, qui vint dire à la Reine de Suède qu'il ne fallait pas écouter les

émancipé, ne s'embarrassait guère, on le pense bien, d'un tel confesseur; et ainsi qu'on lui fait dire dans les Chansons manuscrites du temps :

Le Père Annat est rude,
Et me dit fort souvent
Qu'un péché d'habitude
Est un crime fort grand.
De peur de lui déplaire,
Je change La Vallière
Et prends la Montespan.

Vers la fin, le P. Annat avait fait venir de Toulouse, pour lui servir de second, un de ses confrères, le P. Ferrier, qui s'était donné à connaître par son esprit d'habileté dans les négociations engagées avec l'évêque de Comminges sur les querelles de l'Église. Ce coadjuteur du P. Annat finit par le remplacer, à titre de confesseur du Roi, en 1670; on dit que le bonhomme, après avoir abdiqué, en mourut de regret quatre mois après. Quoi qu'il en soit, ce Père Ferrier nous représente très bien le personnage délicat du confesseur, en ces bouillantes années où le monarque passait de La Vallière à Montespan, et où Molière menait les gaietés de la Cour. « C'étoit, a dit Amelot de La Houssaye [1], « un petit homme quant à la taille, mais un grand « homme quant à l'esprit. Il aimoit fort sa Compagnie, « mais sans en être esclave : il la soutenoit et la dé-

Jansénistes; celle-ci répondit qu'*elle n'avait vu aucun Janséniste*. Mais Arnauld, qui rapporte cette parole (Lettre du 30 septembre 1656), semble oublier qu'il a écrit quelques jours auparavant (17 septembre) : « On a donné les douze Lettres (les *Provinciales*) à la Reine de Suède ; elle les reçut avec joie; mais nous ne savons pas encore le jugement qu'elle en a fait; car ce ne fut qu'avant-hier au soir qu'on les lui présenta, et elle partit hier pour la Cour. » Ce qu'elle en pensa, on vient de le voir par la réponse qu'elle fit au Père Annat le 20 septembre ; la *potion* prise le 15 au soir opérait.

1. *Mémoires historiques, politiques*, etc.

« fendoit hautement quand elle avoit bon droit, mais « il gardoit une parfaite neutralité lorsqu'elle avoit « tort; et, par cette prudente conduite, il se faisoit « respecter également de leurs amis et de leurs enne- « mis. » Et Amelot cite quelques anecdotes à l'appui. Arnauld en raconte une autre dans l'une de ses Lettres [1]; et, en ne voulant que prouver la morale accommodante de ce Père, il nous laisse voir combien c'était un homme d'esprit en effet. Le cardinal Le Camus, n'étant encore qu'abbé et point pénitent, visitait, avec le P. Ferrier, Versailles, qui était dans toute la fraîcheur de ses magnificences. Arrivés à un appartement fermé, ils eurent quelque peine à se le faire ouvrir; mais l'abbé Le Camus, y pénétrant le premier, y vit un tableau représentant le Roi à la tête de son armée, et qui se retournait vers un lointain où le rappelait une Armide nue, couchée sur des fleurs : c'était quelqu'une de ses maîtresses qu'il avait fait peindre ainsi. « Ah! cela vous regarde, mon Révérend Père, » dit en riant l'abbé Le Camus. — « Je me garderai bien de faire semblant de l'avoir vu, » répliqua le P. Ferrier en sortant au plus vite. — Le P. Ferrier mourut vers la fin de 1674. Homme du monde succédant à un homme de collége, il fait une transition parfaite au Père de La Chaise qui le remplaça, et qui eut l'oreille du Roi durant trente-cinq ans; le P. Tellier, qui succéda en 1709, n'était qu'un homme de sacristie. Mais, on le conçoit, c'est bien en effet sous ce régime tout-à-fait spirituel du P. Ferrier, ou aux abords de cette direction, et quand il était déjà le second du P. Annat, que

1. A madame de Fontpertuis, du 9 janvier 1694.

se place le plus commodément l'éclat du *Tartufe* et la suprême faveur de Molière.

Pour y revenir donc, le *Tartufe* donne la main aux *Provinciales*. Est-il besoin d'ajouter qu'à part ce lien si réel, il n'y eut pas de relation directe entre Molière et Port-Royal, entre le comédien excommunié et les rigoureux proscripteurs du théâtre? Goujet, dans sa *Vie de Nicole*, traite comme il doit un sot conte qui faisait de Nicole et de ces messieurs les *correcteurs* des comédies de Molière. Ce dernier eut des amis parmi les Jésuites. Si le Père Bourdaloue l'anathématisa, le P. Bouhours fit son épitaphe; mais je ne vois pas qu'il ait connu de près aucun ami de Port-Royal, — hors le prince de Conti qui ne fut Janséniste que depuis, et Racine qui alors ne l'était guère. C'est notre droit pourtant de rattacher ici Molière par une de ses plus belles œuvres, comme nous avons fait de Corneille par *Polyeucte*.

Racine, dans la *seconde Lettre* anti-janséniste qu'il fut tenté de donner en 1667, en réplique aux deux ripostes de M. Du Bois et de Barbier d'Aucourt, mais que Boileau l'empêcha si honorablement de publier; Racine, poussant ses anciens maîtres sur leurs attaques contre la comédie, raconte agréablement l'anecdote suivante :

« ... C'étoit chez une personne qui, en ce temps-là, étoit fort de vos amies; elle avoit eu beaucoup d'envie d'entendre lire le *Tartufe*, et l'on ne s'opposa point à sa curiosité. On vous avoit dit que les Jésuites étoient joués dans cette comédie; les Jésuites au contraire se flattoient qu'on en vouloit aux Jansénistes. Mais il n'importe : la compagnie étoit assemblée; Molière alloit commencer, lorsqu'on vit arriver un homme fort échauffé, qui dit tout bas à cette personne : « Quoi ! madame, vous entendrez une comédie le jour que le mystère de l'iniquité s'accomplit, ce jour qu'on nous ôte nos Mères[1] ! » Cette raison parut convaincante, la compagnie fut congédiée. Molière s'en

1. L'enlèvement des Mères et religieuses de Port-Royal de Paris eut lieu le

retourna, bien étonné de l'empressement qu'on avoit eu pour le faire venir, et de celui qu'on avoit pour le renvoyer... »

Racine, continuant de plaisanter les rigides censeurs du théâtre, leur demande si, après tout, les *Provinciales* sont elles-mêmes autre chose que des comédies :

« Dites-moi, messieurs, qu'est-ce qui se passe dans les comédies ? On y joue un valet fourbe, un bourgeois avare, un marquis extravagant, et tout ce qu'il y a dans le monde de plus digne de risée. J'avoue que le Provincial a mieux choisi ses personnages : il les a cherchés dans les couvents et dans la Sorbonne ; il a introduit sur la scène tantôt des Jacobins, tantôt des docteurs, et toujours des Jésuites. Combien de rôles leur fait-il jouer ! tantôt il amène un Jésuite bonhomme, tantôt un Jésuite méchant, et toujours un Jésuite ridicule... Reconnoissez donc que, puisque nos comédies ressemblent si fort aux vôtres, il faut bien qu'elles ne soient pas si criminelles. Pour les Pères, c'est à vous de nous les citer ; c'est à vous... de nous convaincre par une foule de passages que l'Eglise nous interdit absolument la comédie, en l'état qu'elle est : alors nous cesserons d'y aller, et *nous attendrons patiemment que le temps vienne de mettre les Jésuites sur le théâtre.* »

Le temps était déjà venu ; en 1667, en 1669, *Tartufe* parut devant le public assemblé, et, dans la signification qu'il prit et qu'il a gardée, ce n'est pas autre chose que ce qu'on attendait là : Escobar traduit sur le théâtre. Aussi je conçois très bien que, chez la duchesse de Longueville, chez madame de Guemené ou madame de Sablé, la lecture du *Tartufe* ait été un moment tolérée par nos Jansénistes d'*après les Provinciales*. Molière le lisait vers le même temps chez Ninon. Je me demande involontairement ce qu'aurait pensé Pascal (s'il n'était mort deux années auparavant) en lisant la pièce de Molière ; car il l'aurait lue infailliblement, lui aussi, tout solitaire qu'il était. Le manuscrit serait allé le chercher, j'imagine, plutôt que de se

26 août 1664, ce qui fixe la date de cette petite scène. Jean-Baptiste Rousseau, écrivant à Brossette (24 décembre 1718), croyait avoir ouï dire à un vieux Port-Royaliste, M. de Jonquière, que l'aventure s'était passée chez la duchesse de Longueville ; mais il n'osait l'affirmer positivement.

passer d'un tel juge, d'un témoin si proche. Je me demande quelle comparaison, quel retour il aurait fait de là à ses propres petites *Lettres*. Aurait-il senti aussitôt combien la portée de ses traits dépassait le Cazuisme et atteignait par-delà? Se serait-il résigné à satisfaire si pleinement et à mettre en si beau train cette élite des libres esprits, ce monde de Ninon, de la reine Christine et de Molière? Mais à coup sûr, si celui-ci avait quelque part rencontré Pascal, ç'aurait été avec le remerciement des *Provinciales* à la bouche qu'il l'eût abordé.

Molière était à très peu près du même âge que Pascal, il avait dix-huit mois de plus; il ne survécut à Pascal que d'une dizaine d'années : l'un est mort dans sa quarantième année; l'autre, à cinquante et un ans.

Molière courait déjà la province avec sa troupe de comédiens, quand Pascal faisait ses expériences sur le vide; il la courait encore quand paraissaient les *Provinciales*, et il avait déjà fait *l'Étourdi*, si gai et si franc imbroglio, et *le Dépit amoureux*, une première comédie charmante, quand cette excellente semi-comédie des *Provinciales* marqua dans sa lumineuse précision la voie des chefs-d'œuvre.

Molière ne vint à Paris avec sa troupe qu'en 1658; et dès l'année suivante, par *les Précieuses ridicules*, il ouvrit sa carrière de gloire. L'année même où les *Provinciales* avaient paru, il s'était publié d'autres ouvrages, les *Plaidoyers* de M. Le Maître (nous l'avons vu) qui étaient tombés tout à plat, *la Pucelle*, tant prônée, de Chapelain, qui avait fait bâiller en naissant, et aussi la *Clélie*, dont les volumes se continuaient et qui ne cessait d'avoir un succès fou. Les *Provinciales* et la

Clélie étaient les grands succès littéraires de ces années. Ainsi, en matière de goût comme en matière plus sérieuse, il y a deux humanités, deux mondes qui se côtoient, qui se traversent et se raillent éternellement; il y a deux publics [1].

C'est alors que, sans le prévoir, Molière vint droit en aide à Pascal, qui lui-même ne sut point sans doute en quel sens ni en quel lieu un auxiliaire lui arrivait. Par *les Précieuses ridicules*, en 1659, il frappa à mort ce goût de *Clélie*, en attendant qu'on le vît renaître plus tard sous quelque autre forme; mais il n'en fut plus question sous celle-là. On peut dire qu'en ce sens il dégagea la gloire et le goût des *Provinciales* du faux d'alentour qui y était resté mêlé. Le tonnerre d'applaudissements qui saluait *les Précieuses* chassait à l'instant tout brouillard; l'horizon littéraire était éclairci, et les *Provinciales*, si voisines, apparurent plus vives dans leur parfaite netteté.

Boileau ne fit que poursuivre et assurer en détail, sur tous les points, ce qu'ainsi d'emblée avait emporté Molière.

« Courage, courage, Molière ! voilà la bonne comédie! » s'écriait un vieillard du parterre à une représen-

1. Quant à ce poëme de *la Pucelle* dont la chute est restée célèbre, cela même ne fut pas si évident tout d'abord que l'auteur ne pût continuer à se faire illusion. Plus de dix ans après, Chapelain, qui préparait ses douze derniers chants, écrivait gaillardement à l'évêque de Vence, Godeau : « La Pucelle est bien heureuse d'avoir un galant aussi saint et aussi peu scandaleux que vous, et peu s'en faut qu'elle n'en fasse la vaine. Je l'en retiens en lui représentant que les Saints mêmes ne parlent pas toujours tout de bon, et que ce qui est courtoisie n'est pas toujours vérité. Elle vous rend toutefois grâces très humbles de cette courtoisie qui lui tourne à si grande gloire, et meurt d'envie d'être achevée de peindre, pour vous aller faire une visite... J'en suis au dernier coup de pinceau, et peut-être qu'à un an d'ici je n'aurai plus qu'à la retoucher, et à l'abandonner après sur sa foi dans le monde. » (Lettre manuscrite du 24 avril 1667.) On ne serait pas plus en belle humeur et en veine après un premier succès. Il y a des grâces d'état.

tation des *Précieuses*. C'est comme si, à l'une des premières *Provinciales*, quelqu'un s'était écrié (et plus d'un, en effet, a dû le dire) : « Courage, inconnu, courage! voilà le vrai goût trouvé, voilà la bonne prose! »

L'École des Maris, en 1661, puis *l'École des Femmes* (décembre 1662, quatre mois après la mort de Pascal), qui valait à Molière les avances de Boileau débutant et de quinze ans plus jeune, poussaient gaiement l'œuvre. Je ne parle pas des *Sganarelle* ou des *Don Garcie*. Dès 1664, le *Tartufe*, tel que nous l'avons, était à peu près terminé ; on en donnait trois actes devant le Roi aux fêtes de Versailles, et à Villers-Cotterets chez Monsieur ; le prince de Condé se faisait jouer au Raincy la pièce tout entière. Paris se dédommageait avec avidité par des lectures. C'est précisément de 1664 qu'est cette jolie ballade de La Fontaine sur Escobar. La graine des *Provinciales* fructifie.

Racine, âgé de vingt-cinq ans, en était, à cette date de 1664, aux *Frères ennemis*, déjà brouillé avec ses maîtres de Port-Royal, contre qui il devait écrire deux ans plus tard. Nous tenons le nœud des grands noms poétiques du siècle.

Mais, avant de saisir quelque chose du *Tartufe* à notre point de vue, il y a lieu de toucher l'homme et le génie dans Molière.

J'ai dit, en parlant de Montaigne, que Montaigne, c'était la nature ; j'ai montré et j'ai suivi la nature en lui. Que n'ai-je pas maintenant à dire en ce même sens de Molière ! Combien n'est-il pas vrai de répéter de Molière comme de Montaigne : *Molière, c'est la nature!* J'ajouterai aussi, au point de vue plus particulier où

nous sommes : *Molière, c'est la morale des honnêtes gens.* Expliquons un peu l'un et l'autre.

Molière, c'est la nature comme Montaigne, et sans le moindre mélange appréciable de ce qui appartient à l'*ordre de Grâce;* il n'a pas été entamé plus que Montaigne, à aucun âge, par le Christianisme. Né à deux pas des Halles, enfant de Paris, allant de bonne heure à la comédie de l'Hôtel de Bourgogne plus souvent qu'aux sermons, il étudie, il est vrai, au *Collége de Clermont* chez les Jésuites; mais il trouve, à côté de ses cours du collége, une éducation particulière plus libre près de Gassendi, le maître particulier de Chapelle. Chapelle, Bernier, Cirano de Bergerac, Hesnault, ce sont là les condisciples du jeune Poquelin, tous plus tard esprits forts ou *libertins*, comme on disait. Il s'exerce d'abord sur Lucrèce, comme Montaigne s'est joué aux *Métamorphoses* d'Ovide. De Gassendi il prend surtout l'esprit, non le système, non les atomes; et il croit, suivant son propre aveu, et malgré Chapelle qui prend tout (en glouton indigeste qu'il est), que d'Épicure et de Gassendi il n'y a guère de bon que la morale.

Avec cela la domesticité du Louvre, un voyage à la suite de la Cour, en suppléance de son père comme valet-de-chambre du Roi, le spectacle des désordres de la Fronde, puis la vie de comédien de campagne et ses mille et une aventures, voilà ce qui achève l'éducation du jeune Molière. On ne découvre point jour par où le Christianisme lui soit entré.

Mais si Molière est *tout nature* comme Montaigne, j'oserai dire qu'il l'est encore plus richement, plus généreusement surtout.

La nature chez lui n'est pas, comme chez Montaigne,

à l'état fréquent de nonchaloir sceptique, de malice et de ruse un peu taquine; de vigueur sans doute, mais d'une vigueur qui s'amuse à mainte bagatelle et s'éparpille; de génie et d'invention, mais dans le détail seulement des pensées et de l'expression; elle n'est pas à l'état de repliement presque maniaque sur elle-même, ou de curiosité sans fin, à la dérive, vers tout sujet: Montaigne donne à la fois dans ces deux extrêmes. Molière nous rend la nature, mais plus généreuse, plus large et plus franche, dans un train d'action, de pensée forte et non repliée, d'ardente contemplation sans jamais de curiosité menue et puérile; s'il se prend à imiter autrui et les choses, c'est d'une imitation non point entraînée et *singeresse* comme dit Montaigne, mais reproductive et neuve, et qui fait dire, en allant du peintre au modèle: « Lequel des deux a imité l'autre? » On sent à chaque pas une force féconde et créatrice qui se sait elle-même et ses moindres ressorts, mais sans s'y arrêter, sans tout régler par calcul [1]; qui sait les fautes, les contradictions et les faiblesses, et qui est capable malgré cela d'y tomber, ce qui me semble plus beau, plus riche du moins (*naturellement* parlant) que le

1. Molière se sait autant que Montaigne, mais comme lui il ne s'observe pas toujours, et surtout il ne se dépeint jamais. Je l'ai remarqué ailleurs (*Portraits littéraires*), il ne conçoit pas qu'on se répète soi-même dans ses peintures. Parlant à Mignard du dessin des visages, il a dit;

> Et c'est là qu'un grand peintre, avec pleine largesse,
> D'une féconde idée étale la richesse,
> Faisant briller partout de la diversité,
> Et ne tombant jamais dans un air répété:
> Mais un peintre commun trouve une peine extrême
> A sortir dans ses airs de l'amour de soi-même;
> De redites sans nombre il fatigue les yeux,
> Et, plein de son image, il se peint en tous lieux.

Ce ne sont pas seulement les peintres communs qui font de la sorte; il y en a de très distingués, mais qui ont un coin de manie.

prenez-y-garde intéressé, qui réussit à ne jamais faire de faux pas. Il y a déjà du Fontenelle chez Montaigne.

Molière me paraît donc représenter la nature dans une acception aussi entière et plus souveraine que je ne l'ai trouvée chez Montaigne, en qui elle est trop analysée [1]. Il me paraît remplir cette idée presque autant que Shakspeare, le plus grand (dans l'ordre poétique) des hommes purement naturels. Shakspeare, comme génie dramatique, a plus que Molière les cordes tragiques et pathétiques, que celui-ci chercha toujours sans les pouvoir puissamment saisir ; mais si l'on complète le talent de Molière par son âme, on le trouve pourvu de ce pathétique intérieur, de ce sombre, de ce triste amer, presque autant que Shakspeare lui-même a pu l'être.

Au fond, quoiqu'il n'ait fait que des comédies, Molière est bien autrement sérieux, bien moins badin que Montaigne. Il a au cœur la tristesse ; il a aussi la chaleur. Raillant l'humanité comme il fait, il a l'amour de l'humanité, ce qui est peut-être une inconséquence, mais une inconséquence noblement naturelle. Il a des portions de prodigalité, de dévouement. C'est par tous ces traits qu'il me semble exprimer en lui au complet ce que j'ai appelé *la morale des honnêtes gens*, cette morale ici dans toute sa sève, qui lui fit faire le *Tartufe* d'indignation, et qui fait qu'à chaque reprise de l'hypocrisie *Tartufe* triomphera. Chez lui, à travers les irrégularités, elle s'appuyait à un fonds d'une admirable franchise. La même morale encore, on la retrouverait plus froide et plus ferme chez Montesquieu, toute calculée chez

1. Le visage traduit assez bien cette différence : Molière a la narine plus large, plus ouverte, et qu'enflera le souffle de la passion ; Montaigne a le nez plus fin, un peu mince.

Fontenelle; chez La Bruyère elle est si avant mêlée à un Christianisme incontestable, qu'on ne sait où elle finit et où le vrai Christianisme commence. Voltaire ne l'a pas toujours eue, cette morale des honnêtes gens; Retz ne l'avait pas du tout; La Rochefoucauld l'a, mais dans la seconde moitié de sa vie seulement. Je tâche de la bien définir une fois de plus par des noms [1]. Bourdaloue la nie dans son sermon sur *la Religion et la Probité*. Sans oser prétendre qu'elle subsiste devant le Dieu de Nicole, de Bourdaloue et des vrais chrétiens, il est incontestable de dire qu'elle existe pour les hommes, et qu'elle suffit en général aux usages de la société.

Suffisait-elle à Molière dans la pratique de la vie? Sans doute, à l'égard des autres; mais, à coup sûr, en face de lui-même et de sa pensée, elle ne l'apaisait pas, elle ne le consolait pas. Il était triste; il l'était plus que Pascal, qu'on se figure si mélancolique. Oui, Molière l'était plus réellement au fond et sans compensation suprême; il n'avait pas, dans sa mélancolie, ces joies de la pénitence qui saisissaient, nous l'avons vu, Pascal au seuil de Port-Royal et déjà sous le cilice, qui lui inspiraient en certaines pages de commenter le *Soyez joyeux* de l'Apôtre, de manière à faire pâlir elle-même cette délicieuse sagesse de Montaigne [2]. Molière, autant que Montaigne et que Pascal, avait toisé et jugé

1. La Fontaine parfois, sous son air débonnaire, ne fût-ce que dans sa conduite avec son fils, y manqua bien gravement.

2. Relire entre autres cette *pensée*, qui faisait partie d'une lettre adressée à mademoiselle de Roannès : « ... Il faut ces deux choses pour sanctifier : peines et plaisirs... Et, comme dit Tertullien, *il ne faut pas croire que la vie des Chrétiens soit une vie de tristesse*. On ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands. *Priez toujours*, dit saint Paul, *rendez grâces toujours, réjouissez-vous toujours*. C'est la joie d'avoir trouvé Dieu, qui est le principe de la tristesse de l'avoir offensé et de tout le changement de vie... » (Édition de M. Faugère, tome I, p. 46.)

en tous sens cette scène de la vie, les honneurs, la naissance, la qualité, la propriété, le mariage, toutes les coutumes; il savait autant qu'eux, à point nommé, le revers de cette tapisserie, le dessous et le creux de ces planches sur lesquelles il marchait; mais il ne prenait pas la chose si en glissant que Montaigne, et, comme lui, il ne la *coulait* pas; — et il ne la serrait pas non plus comme Pascal, jusqu'à lui faire rendre gorge, jusqu'à la forcer d'exprimer l'énigme. Jeune, il avait irrésistiblement cédé à un double penchant qu'il unissait dans un même transport, l'amour du théâtre et l'amour, — cette même alliance que Pascal a si tendrement exprimée dans une pensée qui veut être sévère [1]. Molière, loin de le craindre, espéra et poursuivit longtemps cet accord des deux penchants; il ne désirait rien tant que de s'enchaîner par le cœur à quelque objet aimé, sur ce même théâtre où il régnait par le génie. Mais l'amour le leurra, l'insulta, le fit souffrir; son talent seul lui restait fidèle, avec la gloire : qu'importe? ce qu'il avait cru le bonheur s'en était allé. Il se livra de plus en plus par goût, par nécessité, par manière de consolation, à ce talent, à ce génie qui, à chaque élan, redoublait de ressources et de verve. Mais quand tout, Cour, peuple et ville, à l'entour, bruissait des applaudissements et des rires qu'il provoquait, — lui, contemplatif, à travers ce mal égayé d'où il tirait pour eux le ridicule et le plaisir, — lui, comme solitaire et morose, voyait le mal profond dans son entière étendue.

1. « Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne, etc.» Voir précédemment citée, page 49, cette pensée sur la comédie, qui put être écrite en sortant de voir quelque pièce de Corneille, à un lendemain de Pauline ou de Chimène.

C'était là derrière, et dans ces tristes ombres de lui-même, que d'ordinaire il habitait. Aussi quelquefois (écoutez!), au milieu de cette gaieté franche et ronde, et à gorge déployée, de tout un parterre, un rire perçant s'élevait, une note plus haute que le ton, âcre, criante, convulsive : c'était le rire de l'acteur, de Molière lui-même, qui s'était trahi. Oh! qui sut mieux que lui, Molière, la grandeur et le néant de l'homme, la faiblesse et les récidives risibles où nous mettent les passions les mieux connues de nous, et toujours triomphantes?

> Mais avec tout cela, quoi que je puisse faire,
> Je confesse mon foible, elle a l'art de me plaire :
> J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer,
> En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer.

Qui sut mieux que lui ce que c'est que le genre humain, l'humanité réduite à elle seule? Dans le moment même où il la secourait *pour l'amour de l'humanité*, ne la voyait-il pas la même que celle qu'il fustige d'habitude et qu'il raille? Quand il y découvrait à l'improviste quelque vertu, pouvait-il se retenir de dire : *Où la vertu va-t-elle se nicher*? s'étonnant bien moins au fond de ce que cette vertu se nichait sous les haillons du pauvre, que de ce qu'elle n'avait point délogé de dessous la guenille humaine.

> L'homme est, je vous l'avoue, un méchant animal;

quoiqu'il fasse dire cela à Orgon, il dut bien souvent l'avoir grommelé tout bas lui-même.

Tel je vois Molière, tel je le conclus de l'examen même de ses œuvres et de certaines conversations mélancoliques qu'on nous rapporte, et dans lesquelles,

causant à Auteuil avec Chapelle, son secret lui est échappé.

Près de lui, en l'un de ces jours de *plénitude* où le cœur cherche à qui parler, au lieu de l'épicurien Chapelle, espèce de Désaugiers du temps, et qui ne se prête à l'entretien qu'à demi, j'ai peine à ne pas me figurer Pascal. Et pourquoi non? dans le jardin de l'hôtel Longueville ou ailleurs, par un de ces hasards singuliers comme il en est dans la vie, Molière et Pascal se rencontrent : Molière est plein de son amour trompé, mais il n'en dit mot par respect pour celui avec qui il parle. Sous cette impression profonde pourtant, et comme excité par sa peine personnelle, il se met à entamer en général le monde, la vie, la destinée, et ce grand doute, et ce malheur immense au sein duquel l'homme est englouti, — malheur d'autant plus grand que la pensée plus grande dans l'homme se fait plus égale à le comprendre. Celui qui traduisit Lucrèce semble tout d'un coup l'égaler par son accent, en présence du grave solitaire. Chose remarquable! à chaque pas d'abord que fait l'entretien, ces deux hommes sont d'accord : Molière parle et s'ouvre amèrement; Pascal écoute et approuve; et toute la misère et la contradiction de la nature, avec ses générosités manquées et ses sottes rechutes, ce faux sens commun qui n'en est pas un, et qui n'est que le trompe-l'œil du grand nombre[1]; cette soi-disant liberté et volonté souveraine qui, chez les

1. Un grand esprit qui avait commencé par compter beaucoup sur la nature humaine et qui en était vite revenu, Sieyes, allait jusqu'à dire que ce qu'on appelle le sens commun, loin d'être commun en effet, est une anomalie, une *difformité* dans la nature humaine; qu'elle est faite, en un mot, pour ne pas avoir le sens commun. C'est là une rédaction extrême et morose (tout-à-fait à la Swift) d'une pensée ironique, que tant d'autres esprits supérieurs ont prise en apparence sur un ton plus gai, mais non pas moins amer au fond.

Alexandre comme chez les Sganarelle, s'en va trébucher à son plus beau moment, et *se casse le nez* dans sa victoire [1]; toute cette déception infinie se déroule et défile en mille saillies grimaçantes; — toujours ils semblent d'accord, jusqu'à ce point où, Molière ayant tout dit et terminant dans le silence ou par quelque éclat de dérision, Pascal à son tour reprend et continue. Il reprend et repasse chaque misère, mais dans un certain sens suivi; et de tout ce marais immense, de cette immersion universelle où nage, comme elle peut, la pauvre nature humaine naufragée, il arrive au bas de l'unique Colline; il y prend pied, et la gravit en insistant; il monte dans son discours, il monte avec une sorte d'effroi qui perce dans ses paroles, il monte sous le poids de toutes ces misères cette rude pente du Golgotha; et, à mesure qu'il s'y élève, il fait voir de là comment tout s'y range, et l'ordonnance que cela prend; tant qu'enfin, saisissant et serrant d'un violent amour le pied de la Croix qui règne au sommet, il crie le mot de *salut*, et force son interlocuteur étonné à reconnaître du moins de là, aux choses de notre univers, le seul aspect qui ne soit pas risible ou désolé.

« Cet homme est étrange pour un si grand esprit, » se dit Molière rêveur, en s'en retournant.

J'ai presque à demander pardon de cette si grave préface que je donne pour le *Tartufe*, mais qui ne me paraît pas moins convenir en vérité au *Tartufe* qu'au *Misanthrope*.

1. Se rappeler *le Festin de Pierre*, acte III, scène Ire.

XVI

Suite du *Tartufe*. — Cabale et interdiction. — Grand moment de 1669. — Le Casuiste dans *Tartufe*.— Dévotion aisée, et direction d'intention. — De la religion de Cléante.— L'*Onuphre* de La Bruyère ; — ce qu'il est au *Tartufe*. — La peinture à l'huile et la fresque. — La poétique de Molière. — Sa muse comique ou *Dorine*. — Son style. — Anathèmes de la chaire. — État vrai de la croyance sous Louis XIV. — Bossuet et Molière. — Des discordes entre grands hommes ; rêve d'un Élysée.

Dès 1664, disions-nous, Molière avait achevé sa comédie du *Tartufe* à peu près telle que nous l'avons. Trois actes en avaient été représentés aux fêtes de Versailles de cette année, et ensuite à Villers-Cotterets chez Monsieur : le prince de Condé, protecteur de toute hardiesse d'esprit, s'était fait jouer au Raincy la pièce tout entière. Mais les mêmes hommes qui avaient obtenu qu'on brûlât les *Provinciales* quatre ans auparavant, empêchèrent la représentation devant le public, et la suspension avec divers incidents se prolongea. Louis XIV, en ce premier feu de ses maîtresses, était loin d'être dévot; mais il avait dès lors cette disposition à vouloir qu'on le fût, qui devint le trait marquant dans sa vieillesse. Tout en songeant à revoir et

à corriger sa pièce pour la rendre représentable, Molière, dont le théâtre ni le génie ne pouvaient chômer, produisait d'autres œuvres, et, dans *le Festin de Pierre*, qui se joua en 1665, il se vengea de la cabale qui arrêtait le *Tartufe*, par la tirade de don Juan au cinquième acte; l'athée aux abois y confesse à Sganarelle son dessein de contrefaire le dévot : « Il n'y a plus de « honte maintenant à cela : l'hypocrisie est un vice « à la mode, et tous les vices à la mode passent pour « vertus. Le personnage d'homme de bien est le meil« leur de tous les personnages qu'on puisse jouer. Au« jourd'hui la profession d'hypocrite a de merveilleux « avantages.... » Mais d'autres traits audacieux du *Festin*, joints à cette attaque, soulevèrent de nouveau et semblèrent justifier la fureur de la cabale menacée; il y eut des pamphlets violents publiés contre Molière. Il avait affaire à ses Pères Meyniers et Brisaciers, qui ne manquent jamais.

Pourtant le crédit du divertissant poëte montait chaque jour; sa gloire sérieuse s'étendait : il avait fait *le Misanthrope*. La mort de la Reine-mère (1666) avait ôté à la faction dévote un grand point d'appui en Cour. Comptant sur la faveur de Louis XIV, se faisant fort d'une espèce d'autorisation verbale qu'il avait obtenue, et pendant que le Roi était au camp devant Lille, en août 1667, au milieu de cet été *désert* de Paris, Molière risqua sa pièce devant le public; il en avait changé le titre : elle s'appelait *l'Imposteur*, et M. Tartufe était devenu *M. Panulphe ;* il y avait des passages supprimés. *L'Imposteur*, sous cette forme, ne put avoir, malgré tout, qu'une représentation; le premier Président Lamoignon crut devoir empêcher la seconde jusqu'à nouvel ordre

du Roi. Molière députa deux de ses camarades au camp de Lille, avec un placet qu'on a; mais le Roi maintint la suspension.

Ces divers placets de Molière au Roi, à propos du *Tartufe*, sont fort gais, en excellente prose, et qui ne rappelle pas mal, pour nous à qui elles sont toutes fraîches, le ton des premières *Provinciales* : « Votre « Majesté a beau dire, et M. le Légat et messieurs les « Prélats ont beau donner leur jugement, ma Comé- « die, sans l'avoir vue[1], est diabolique, et diabolique « mon cerveau; je suis un démon vêtu de chair et ha- « billé en homme... » Pascal était bien embarrassé aussi de prouver qu'il n'était pas une *porte d'Enfer*.

Je relèverai pourtant, à la fin du premier placet, un trait qui aurait dû, ce semble, choquer les scrupuleux plus qu'aucun dans le *Tartufe* : « Les Rois éclairés « comme vous n'ont pas besoin qu'on leur marque ce « qu'on souhaite; ils voient, *comme Dieu*, ce qu'il nous « faut, et savent mieux que nous ce qu'ils nous doi- « vent accorder. » Voilà ce qu'un Pascal, même pour faire passer les *Provinciales*, n'aurait jamais dit.

Jouant tout son jeu, Molière gagnait chaque jour dans l'esprit du Monarque, qui semblait se diviniser en effet au cœur de l'ambition et des plaisirs. Après *Amphitryon*, après *l'Avare*, après *George Dandin*, après de tels rires, il n'y avait plus rien à refuser à l'ouvrier des fêtes royales : *Tartufe*, ressuscité, fut donné à Paris le 5 février 1669, et quarante-quatre représentations consécutives manifestèrent le triomphe[2].

1. Ma Comédie, *sans l'avoir vue*...., voilà de ces incorrections que les *académistes* du temps relevaient chez Molière ; mais qu'est-ce que cela nous fait aujourd'hui?

2. *Histoire de Molière*, par M. Taschereau.

Grand moment dans le règne de Louis XIV ! La paix d'Aix-la-Chapelle était signée depuis mai 1668; la Paix de l'Église (nous le verrons) était accordée depuis octobre. Louis, déjà glorieux et encore prudent, avait ses trente ans accomplis; son orgueil démesuré s'était gardé jusque-là de toute faute en politique. Il y a eu des jours d'une splendeur sans doute plus épanouie et plus étalée dans ce long règne, mais aucun d'une gloire mieux assise et plus affermie. C'est le moment le plus juste et le plus brillant à la fois, le seul impartial. Arnauld, en même temps que Molière, y redevenait libre. Le régime du Père Ferrier approchait et n'y nuisait pas[1].

Toutes les précautions, au reste, étaient prises, sinon pour ne plus choquer la cabale, du moins pour intéresser le Roi dans la pièce, pour le mettre de son côté et le tenir. Dès la seconde scène du premier acte, Orgon est loué de n'avoir pas été frondeur :

> Nos troubles l'avoient mis sur le pied d'homme sage,
> Et, pour servir son Prince, il montra du courage.

Cela, dit en passant, allait au cœur de Louis XIV. Le soupçon d'avoir épousé les intérêts du Coadjuteur fut toujours le grand crime, le péché originel de nos Jansénistes dans son esprit. — L'acte cinquième tout entier roule sur la justice du Roi; c'est le Roi qui, aux dernières scènes, devient le personnage dominant, quoique absent, le véritable *Deus ex machina*. Le Jupiter éclate ici comme dans *l'Amphitryon*, mais avec sérieux. Ce

1. Bonaparte disait du *Tartufe* que, si on l'avait fait de son temps, il n'aurait point permis qu'on le jouât. Je le crois bien; il y avait incomparablement moins de liberté sous le Consulat et sous l'Empire que sous Louis XIV, à cette date de 1669; il n'y aurait eu place ni pour Molière, ni pour La Bruyère : aussi se sont-ils bien gardés d'y venir. — Le Molière d'alors fut M. Étienne, et le La Bruyère, M. de Jouy.

cinquième acte est toute une célébration de Louis XIV :

D'un fin discernement sa grande âme pourvue
Sur les choses toujours jette une droite vue ;
Chez elle jamais rien ne surprend trop d'accès,
Et sa ferme raison ne tombe en nul excès.

Cette louange sur le droit sens naturel et la modération de jugement du maître, était méritée encore à cette date de 1669 ; l'apparition du *Tartufe* venait elle-même comme pièce à l'appui. Mais la balance, qui se maintint assez bien entre tout excès jusque durant les dix années suivantes, se rompit après.

La préface de Molière, imprimée en tête du *Tartufe*, rappelle tout-à-fait l'ordre d'arguments de la onzième Provinciale, transporté seulement et étendu de la satire à la comédie [1]. Molière s'appuie des pièces saintes de M. Corneille, pour faire valoir le droit d'intervention du théâtre en matière sérieuse ; *Polyeucte*, avec raison, lui paraît un précédent pour *Tartufe*.

Ce n'est pas un feuilleton que je viens faire sur le *Tartufe ;* je ne le parcourrai que rapidement, et moyennant certaines réflexions qui nous touchent.

Tartufe, tout d'abord, tel que madame Pernelle en parle à toute la maison, et tel que toute la maison en parle à madame Pernelle, nous apparaît assez peu accommodant. Ce n'est plus là, ce semble, le disciple du Casuisme coulant, de la dévotion aisée, cet enfant d'Escobar. Dorine nous dit :

S'il le faut écouter et croire à ses maximes,
On ne peut faire rien qu'on ne fasse des crimes ;
Car il contrôle tout, ce critique zélé.

Il a fait retrancher de la maison les bals, même les vi-

1. « ... Il y a donc des matières qu'il faut mépriser, et qui *méritent d'être jouées et moquées.* » (Pascal.)

sites. Enfin, ce M. Tartufe, au premier aspect, a plutôt l'air d'un rigoriste. Pure affaire de costume ; allons au-delà.

D'abord Molière a voulu dépayser; il n'a pas fait de portrait trop ressemblant *trait par trait*, mais plus en gros et plus en plein, selon sa coutume. Les nuances doucereuses trop étendues et observées de tout point allaient mieux à la satire et au pamphlet qu'au théâtre. Et puis l'art du Casuisme, de la morale hypocrite, ne visait qu'à dominer en définitive, et à vous mettre à la porte de chez vous : le violent après les doucereux, le Père Tellier après le Père La Chaise. L'un prépare la voie à l'autre. Pascal ne flétrit si à plaisir les casuistes accommodants, que parce que Port-Royal avait affaire à des ennemis fort peu commodes et fort persécuteurs. Tartufe, d'ailleurs, sait être accommodant là où il faut; il l'est pour Orgon, qu'il a tellement ensorcelé :

> Chaque jour à l'église il venoit, d'un air doux,
> Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux.

Dans la scène délicate du troisième acte avec Elmire, la déclaration amoureuse qu'il lui fait en langage dévot :

> L'amour qui nous attache aux beautés éternelles
> N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles, etc.;

cette déclaration confite, toute pétrie de *benin* et de *suave*, est assez du même ton au début que celle du Père Le Moine à Delphine; rappelons-nous l'auteur de *la Dévotion aisée* et des *Peintures morales*, de qui Pascal se moque tant.

Tartufe, chez Molière, est un peu pressé; il va un peu vite auprès d'Elmire, ainsi qu'il est nécessaire au

théâtre, où les heures et les instants sont comptés. S'il avait un peu plus le temps de s'étendre, de filer sa passion, comme cela se ferait dans un livre et comme La Bruyère certainement l'aurait su ménager, on le verrait pratiquer plus à la lettre les principes de *la Dévotion aisée*. Avant d'en venir à manier le fichu, il aurait commencé de longue main par excuser la parure chez les femmes encore jeunes ; il aurait dit, par exemple : « De tout temps la jeunesse a cru avoir droit de « se parer ; et ce droit semble lui avoir été conféré par « la Nature, qui a paré la jeunesse de toute chose. Elle « a paré la matinée, qui est la jeunesse du jour ; elle « a paré le printemps, qui est la jeunesse de l'année ; « elle a paré les ruisseaux, qui sont la jeunesse des « rivières... Il peut donc être permis de se parer en « un âge qui est la fleur et la verdure des ans, qui est « la matinée et le printemps de la vie [1]. » Il aurait dit cela pour la fille, il l'aurait redit avec bien plus de flatterie à la jeune belle-mère. Il n'aurait pas manqué, avant de se risquer aux actes, de discourir à bien des reprises sur le bon et le mauvais amour ; avec les auteurs raillés par Pascal, il aurait dit : « Le bon amour « fait les bonnes amitiés, le mauvais fait les mau- « vaises. Le bon amour néanmoins n'est pas immo- « bile et gelé, comme quelques-uns le croient ; il est « plus actif et a plus de feu que l'autre. Mais il agit « de concert et de mesure... Son feu, qui est toujours « élevé et toujours pur, ne tombe jamais et jamais « ne fait de fumée... Je pense, aurait-il pu ajouter ou « en termes approchants, qu'après une longue épreuve

1. *La Dévotion aisée*, livre II, chapitre x.

« on se peut engager sur cette marque, et qu'il ne « peut y avoir de péril dans les amitiés où il n'entre « rien de pesant ni d'obscur,... dans les amitiés qui « sont aussi pures et aussi spirituelles que celle des « Palmes, qui s'aiment sans se toucher; que celle des « Astres, qui n'ont communication que de l'aspect et « de la lumière; que celle des Chérubins de l'Arche, « qui étoient conjoints par le Propitiatoire, et ne s'ap- « prochoient que du bout des ailes [1]. » C'est par ce *bout des ailes*, par un pied légèrement heurté à la dérobée, par une main touchée, puis retenue comme par oubli, que l'hypocrite aurait cherché petit à petit à insinuer son feu. Mais ici, encore un coup, le temps presse; il a fallu aller au fait, et tout ramasser dès la première scène. Il est facile pourtant d'y suivre trace du procédé. Tartufe, au fort de sa tendre tirade, s'écrie :

> Mais enfin je connus, ô Beauté tout aimable,
> Que cette passion peut n'être point coupable,
> Que je puis l'ajuster avecque la pudeur...

D'où a-t-il connu cela, je vous prie, sinon par le Casuiste de Pascal [2]?

Dans la fameuse scène du quatrième acte, Tartufe, pour lever les derniers scrupules d'Elmire, résume, en

1. *La Dévotion aisée*, livre II, chapitre XIII.

2. On aura remarqué (et ce n'est pas de la pure grammaire) comme Tartufe, dans sa galanterie, est suranné d'expressions et d'images :

> . . . . . *avecque* la pudeur...
> Et d'*une ardente amour* sentir mon cœur atteint...
> J'aurai toujours pour vous, *ô suave merveille*...

C'est le propre de la galanterie des dévots de retarder sur le siècle, et d'en être au jargon des années passées. En empruntant à la mysticité ses fruits confits et ses fleurs artificielles, ils sont en arrière de plusieurs saisons sur le dernier printemps.

ces mots que chacun sait, toute la moelle et tout l'élixir du Casuisme accommodant :

> Je puis vous dissiper ces craintes ridicules,
> Madame, et je sais l'art de lever les scrupules.
> Le Ciel défend, de vrai, certains contentements ;
> Mais on trouve avec lui des accommodements.
> Selon divers besoins, il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention.

On sent à chaque vers combien Pascal a passé par là.

L'instant d'auparavant, lorsqu'il recevait du père les biens dont le fils se voit déshérité, Tartufe avait pratiqué cette grande méthode de *direction d'intention*, qui consiste à se proposer pour fin de ses actions équivoques un objet permis :

> Et si je me résous à recevoir du père
> Cette donation qu'il a voulu me faire,
> Ce n'est, à dire vrai, que parce que je crains
> Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains, etc.

Tartufe évidemment a lu et digéré la septième Provinciale ; il sait sa théorie.

Certes, avant Pascal, Regnier dans Macette, Rabelais, Henri Estienne et tout le seizième siècle, le moyen-âge et les auteurs de fabliaux, les trouvères du *Roman du Renart*, avaient peint et bafoué l'hypocrite ; mais la forme particulière de l'hypocrisie au dix-septième siècle, le Casuisme accommodant, le Jésuitisme proprement dit, découvert et dénoncé par Pascal, a été, sur le même signalement, ressaisi et poussé à bout par Molière.

Qu'il soit en habit ecclésiastique ou sous le costume d'homme du monde, avec *un petit chapeau*, *de grands cheveux*, *un grand collet*, *une épée* et *des dentelles sur tout*

l'habit (second Placet de Molière); ou bien qu'il ait laissé ses cheveux pour la *perruque*, qu'il ait l'*habit serré* et le *bas uni*, comme chez La Bruyère; qu'il ait le teint blême ou l'oreille rouge, c'est le même, nous le reconnaissons; les différences d'entrée et de mise en scène n'y font rien [1].

Le rôle de Cléante était une indispensable contre-partie de celui du Tartufe, un contre-poids; Cléante nous figure l'honnête homme de la pièce, le représentant de la morale des honnêtes gens dans la perfection, de la morale du juste milieu. Pascal, dans ses premières Lettres, s'était mis, par supposition, en dehors des Molinistes et des Jansénistes, simple homme du monde et curieux, qui se veut instruire. Cléante de même, mais plus à distance, se tient en dehors des dévots; il se contente d'approuver les vrais, il les honore; il flétrit les faux. La supposition de l'honnête indifférent d'après Pascal s'est élargie et a marché.

Cléante nous rend l'homme du monde comme Louis XIV le voulait dès ce temps-là. Il a un fonds de religion, ce qu'il en faut. *Pas trop n'en faut*, comme dit la chanson [2].

Dès le commencement, dans une tirade célèbre, il définit la vraie et la fausse dévotion; il sépare l'une de l'autre :

> Je ne suis point, mon frère, un docteur révéré, etc.
>
> (*Acte* I, *scène* VI.)

On peut trouver pourtant que le vrai dévot, si bien tenu

1. Tartufe, Onuphre, Panulphe, ou encore Montufar chez Scarron, tous ces noms nous présentent la même idée dans une onomatopée confuse, quelque chose en dessous et de fourré.

2. Une petite question indiscrète : ce Cléante fait-il encore ses Pâques? je le crois. Certainement, cinquante ans plus tard, il ne les fera plus.

à part et en réserve, n'est plus guère là que pour la forme, pour l'honneur. Le faux dévot, au contraire, est tout-à-fait dégagé, mis en saillie et *accusé* en des traits à la fois généraux et précis, désormais ineffaçables : voilà son type populaire à jamais frappé.

Chez Pascal, le faux dévot, le moraliste chrétien corrompu, qui supprime l'amour de Dieu dans la pénitence, qui n'admet pas la gravité du péché devant Dieu quand le péché offre certaines circonstances d'ignorance et d'oubli, ce Casuiste à moitié dupe est quelque chose de trop particulier pour devenir, dans ces termes-là, un type populaire et universel. Toutes ces distinctions si clairement déduites, et qui mènent Pascal à tant d'éloquents mouvements, sont trop fines pour qui n'est pas un peu janséniste, ou du moins assez sérieusement chrétien. Elles supposent presque toujours un avis de doctrine, une foi singulière et formée sur ces questions. Cléante y va plus en gros, et dessine le faux dévot pour tout le monde. Quant au vrai dévot, tel que l'honnête mondain l'admettra dorénavant volontiers, ce n'est plus, toute opinion théologique à part, que le croyant sincère, désintéressé, mais tolérant :

Et leur dévotion est humaine, est traitable.

Depuis le dix-huitième siècle on est convenu d'appeler cela *la religion de Fénelon*, au moins selon l'idée coulante qu'on s'en fait. Rien d'ailleurs ne saurait être moins gênant; on l'honore, on la salue, et l'on s'en passe.

Les progrès de l'idée paraissent dans le cas présent bien sensibles, et je les marque sans réticence. Pascal (il n'y a pas à se le dissimuler) fit plus qu'il n'avait voulu;

en démasquant si bien le dedans, il contribua à discréditer la pratique; en perçant si victorieusement le Casuisme, il atteignit, sans y songer, la Confession même, c'est-à-dire le tribunal qui rend nécessaire ce code de procédure morale et, jusqu'à un certain point, cet art de chicane. On débite chez ces apothicaires bien des poisons; quand cela fut bien prouvé, on eut l'idée toute naturelle de conclure à laisser là le remède. Ce qu'un de ses descendants les plus directs, Paul-Louis Courier, a dit du Confessionnal, l'auteur des *Provinciales* l'a préparé [1].

L'esprit humain, une fois éveillé, tire jusqu'au bout les conséquences. La raillerie est comme ces coursiers des Dieux d'Homère : en trois pas au bout du monde. Les *Provinciales*, le *Tartufe* et *le Mariage de Figaro!*

Sans aller si avant, et en ne s'attachant qu'à la forme de l'hypocrisie à son heure, La Bruyère a repris sous main ce portrait du faux dévot; mais je dirai de son Onuphre comme du Casuiste sans nom des *Provinciales :* il est trop particulier pour avoir pu devenir populaire. Ce sont des portraits frappants à être vus de près, et éternellement chers aux connaisseurs; ce ne sont pas des êtres une fois créés pour tous, et destinés à courir à front découvert le monde.

Dans ce brillant et courageux chapitre *de la Mode*, qui rassemblait tant de traits piquants et directs, à une époque où Louis XIV réformé passait des maîtresses

1. Dans les *Mémoires* de Gibbon, de ce froid et habile ennemi du Christianisme, ne le voit-on pas mettre en première ligne, parmi les ouvrages qui ont contribué à former en lui l'historien de l'Empire romain, « les *Lettres Provinciales* de Pascal, que j'ai relues presque tous les ans, dit-il, avec un nouveau plaisir, et qui m'apprirent à manier l'arme de l'ironie grave et modérée, et à l'appliquer même à la solennité des sujets ecclésiastiques ? »

aux confesseurs, se rangeait près de madame de Maintenon, et où il ne s'agissait plus de badinage; dans cette ferme et fine mosaïque où, entre tant de belles paroles enchâssées, il est dit : « C'est une chose délicate à un Prince religieux de réformer la Cour et de la rendre pieuse...[1], » tout à côté on trouve ce portrait d'Onuphre, qu'on a pu prendre, au premier abord, pour une critique du *Tartufe* :

« Onuphre n'a pour tout lit qu'une housse de serge grise, mais il couche sur le coton et sur le duvet; de même il est habillé simplement, mais commodément, je veux dire d'une étoffe fort légère en été, et d'une autre fort moelleuse pendant l'hiver; il porte des chemises très déliées, qu'il a un très grand soin de bien cacher. Il ne dit point *ma haire* et *ma discipline;* au contraire, il passeroit pour ce qu'il est, pour un hypocrite, et il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot. Il est vrai qu'il fait en sorte que l'on croit, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline... »

Je renvoie à La Bruyère; il faut revoir cet Onuphre tout entier. Chaque trait de Molière est de la sorte effacé et remplacé par un autre contraire, ou, du

1. On lit dans les *Mémoires* de Dangeau, dès l'année 1684, ce commentaire des paroles de La Bruyère :

« 3 avril. — Le Roi, à son lever, parla fort sur les courtisans qui ne faisoient point leurs Pâques, et dit qu'il estimoit fort ceux qui les faisoient bien, et qu'il les exhortoit tous à y songer bien sérieusement, et ajoutant même *qu'il leur en sauroit bon gré.* »

« 21 mai. — Le Roi fit le matin, dans l'église, une réprimande au marquis de Gesvres, sur ce qu'il entendoit la messe irréligieusement. »

« 26 décembre. — Le major déclara que le Roi lui avoit ordonné de l'avertir de tous les gens qui causeroient à la messe, etc., etc. »

C'est quatre ans après, et quand ce rigorisme n'avait fait qu'augmenter, que parut la première édition de La Bruyère (1688). Le chapitre *de la Mode*, d'abord fort court, alla se grossissant insensiblement; Onuphre ne s'y glissa qu'en 1691, à la sixième édition, et il ne fut au complet que dans la septième (1692). M. Walckenaer a très bien indiqué comment La Bruyère, emplissant petit à petit ses chapitres, faisait en quelque sorte entrer par stratagème ses soldats dans la place, un à un, sans cocarde ni trompette. Il était de ces sages qui, pour restaurer la raison et la vérité, aiment encore mieux le succès que la victoire.

moins, il se trouve redressé et comme remis dans la ligne exacte du réel. Mais c'est bien moins là une critique, à mon sens, qu'une ingénieuse reprise et une réduction du même personnage à un autre point de vue, au point de vue du *portrait* et non plus à celui de la *scène*. Ainsi, pour être plus vrai, plus réel, l'hypocrite de La Bruyère, par moments, *sourit* ou *soupire*, et *ne répond rien;* c'est parfait, c'est fin; mais cela n'irait pas longtemps avec un tel jeu au théâtre.

Chez Molière, plus que chez aucun auteur dramatique en France, le théâtre, si profondément vrai, n'est pas du tout, quant aux détails, une copie analysée, ni une imitation littéralement *vraisemblable* d'alentour; c'est une reproduction originale, une création, un monde. Molière n'est rien moins qu'un peintre de portraits, c'est un peintre de tableaux [1]; ou mieux c'est un producteur d'êtres vivants, qui sont assez eux-mêmes et assez sûrs de leur propre vie pour ne pas aller calquer leurs démarches sur la stricte réalité. Essentiellement humains dans le fond, ils n'ont d'autre loi pour le détail et pour l'agencement que le comique dans toute sa verve; ils ne sont pas façonniers; pourvu qu'ils aillent leur train, on ne les voit nullement esclaves d'un menu *savoir-vivre*. Ce qu'ils empruntent même au réel de plus précis, et de mieux pris sur le fait, ne vient pas s'*enchâsser* en eux, mais s'accommode encore librement à leur gré et se transforme.

1. Pascal, d'accord en cela avec La Bruyère, semble vouloir des *portraits* plutôt que des tableaux : « Il faut se renfermer le plus qu'il est possible dans le simple naturel; ne pas faire grand ce qui est petit, ni petit ce qui est grand. Ce n'est pas assez qu'une chose soit belle : il faut qu'elle soit propre au sujet, qu'il n'y ait rien de trop, ni rien de manque... » Voir précédemment page 37. — Tout cela est rigoureusement vrai dans un livre; mais, à la scène, il y a toujours le masque, qui veut un certain grossissement.

Dans son poëme du *Val-de-Grâce*, où il y a des touches pareilles (si l'on s'en souvient [1]) à celles de Rotrou parlant peinture de décoration dans *Saint Genest*, Molière établit, en termes magnifiques, la distinction de la peinture à l'huile et de la fresque : cette différence n'est autre que celle qui sépare La Bruyère, peintre de chevalet et à l'huile, de lui Molière, peintre à fresque, si hardi, si ardent. Le passage éclaire trop bien notre pensée et le point délicat qui nous occupe, pour ne pas être offert en entier. Molière, s'adressant à Rome, à cette maîtresse des chefs-d'œuvre, la remercie d'avoir rendu à la France le grand Mignard devenu tout Romain, et qui va, dit-il, produire dans tout son lustre

Cette belle peinture inconnue en ces lieux,
La fresque, dont la grâce, à l'autre préférée,
Se conserve un éclat d'éternelle durée,
Mais dont la promptitude et les brusques fiertés
Veulent un grand génie à toucher ses beautés.
De l'autre qu'on connoît la traitable méthode
Aux foiblesses d'un peintre aisément s'accommode :
La paresse de l'huile, allant avec lenteur,
Du plus tardif génie attend la pesanteur ;
Elle sait secourir, par le temps qu'elle donne,
Les faux pas que peut faire un pinceau qui tâtonne ;
Et sur cette peinture on peut, pour faire mieux,
Revenir, quand on veut, avec de nouveaux yeux.
Cette commodité de retoucher l'ouvrage
Aux peintres chancelants est un grand avantage ;
Et ce qu'on ne fait pas en vingt fois qu'on reprend,
On le peut faire en trente, on le peut faire en cent.
Mais la fresque est pressante, et veut sans complaisance
Qu'un peintre s'accommode à son impatience,
La traite à sa manière, et, d'un travail soudain,
Saisisse le moment qu'elle donne à sa main.

1. Tome 1er, page 168.

La sévère rigueur de ce moment qui passe
Aux erreurs d'un pinceau ne fait aucune grâce;
Avec elle il n'est point de retour à tenter,
Et tout, au premier coup, se doit exécuter.
Elle veut un esprit où se rencontre unie
La pleine connoissance avec le grand génie,
Secouru d'une main propre à le seconder,
Et maîtresse de l'art jusqu'à le gourmander;
Une main prompte à suivre un beau feu qui la guide,
Et dont, comme un éclair, la justesse rapide
Répande dans ses fonds, à grands traits non tâtés,
De ses expressions les touchantes beautés.

Quelle opulence! quelle ampleur! Comme on sent, à travers cette définition grandiose, la réminiscence secrète et la propre conscience de l'artiste, qui lui-même bien des fois, pour répondre au caprice du maître ou au cri du public, a dû pousser son œuvre en quelques nuits, l'enlever haut la main du premier jet, et l'exposer toute vive, sans retour, à *la sévère rigueur* de cet instant unique qui décide du sort d'une comédie! Voilà Molière et sa théorie, déclarée par lui comme à son insu; il nous a livré là sa poétique, comme l'a remarqué excellemment Boileau.

Que si, à la lumière de cet aveu, nous revenons vers la lutte ingénieuse de La Bruyère et au procédé d'Onuphre raffinant sur Tartufe, il n'y a plus rien, ce me semble, qui nous embarrasse; et chacun des deux peintres est dans son rôle. — On attend Tartufe, il n'a pas encore paru; les deux premiers actes sont achevés: il a tout rempli jusque là, il n'a été question que de lui; mais on ne l'a pas encore vu en personne. Le troisième acte commence; on l'annonce, il vient, on l'entend :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,
Et priez que toujours le Ciel vous illumine.

Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
Des aumônes que j'ai partager les deniers.

Que La Bruyère dise tout ce qu'il voudra, ce *Laurent, serrez ma haire...*, est le plus admirable début dramatique et comique qui se puisse inventer. De tels traits emportent le reste et déterminent un caractère. Il y a là toute une vocation : celui qui trouve une telle entrée est d'emblée un génie dramatique; celui qui peut y chercher quelque chose, non pas à critiquer, mais à réétudier à froid, à perfectionner hors de là pour son plaisir, aura tous les mérites qu'on voudra comme moraliste et comme peintre; mais ce ne sera jamais qu'un peintre *à l'huile*, auteur de portraits à être admirés dans le cabinet.

Molière manie en ce sens puissant tous ses personnages; il ne fait pas la taille-douce, il ne pointille pas. Franc, et souvent avec crudité, il ne craint pas de faire le trait gros, grimaçant, plus mouvant et plus parlant pour la scène. Sa main hardie se sent maîtresse de l'art jusqu'à l'oser *gourmander*. J'ai rappelé le premier mot de Tartufe en entrant; le second n'est pas moindre. C'est surtout le geste ici qui est frappant. Le saint homme aperçoit Dorine, la gaillarde suivante à la gorge un peu nue, et il lui jette son mouchoir pour qu'elle s'en couvre plus décemment. Cela n'est pas vraisemblable, dira-t-on; mais cela parle, cela tranche; et la vérité du fond et de l'ensemble crée ici celle du détail. Voyez-vous pas quel rire universel en rejaillit, et comme toute une scène en est égayée? Avec Molière, on serait tenté à tout instant et à la fois de s'écrier : *Quelle vérité! et quelle invraisemblance!* ou plutôt on n'a que le premier cri irrésistible; car le correc-

tif n'existerait que dans une réflexion et une comparaison qu'on ne fait pas, qu'on n'a pas le temps de faire. Il a fallu La Bruyère avec sa toile en regard pour nous avertir; de nous-même nous n'y aurions jamais songé.

Pour donner aux objets tout leur jeu et leur relief, Molière ne craint donc pas de grossoyer; il a le pinceau, avant tout, dramatique. Cette Dorine, qui fait un rôle si animé, si essentiel, dans le *Tartufe*, et qui en est le boute-en-train, me personnifie à merveille la verve même du poëte, ce qu'on oserait appeler *le gros de sa muse*, un peu comme chez Rubens ces Sirènes poissonneuses et charnues, les favorites du peintre. Ainsi cette Dorine, si provoquante, si drue, servirait très bien à figurer la muse comique de Molière en ce qu'elle a de tout-à-fait à part et d'invincible, et de détaché d'une observation plus réfléchie,—l'humeur comique dans sa pure veine courante, qui l'assaillait, qui le distrayait, comme la servante du logis, même en ses plus sombres heures, et faisait remue-ménage à travers sa mélancolie habituelle, dont la profondeur ne s'en ébranlait pas.

Dans cette charmante scène avec Mariane, où la railleuse s'obstine et revient à la charge sous toutes les formes, sur tous les tons :

> Non, non, je ne veux rien. Je vois que vous voulez
> Être à monsieur Tartufe. . . . . .
> Non, il faut qu'une fille obéisse à son père. . .
> Point. Tartufe est votre homme, et vous en tâterez.
> . . . Non, vous serez, ma foi, tartufiée...

N'est-ce pas le lutin comique en personne qui s'acharne et ne saurait lâcher prise? Même au moment

final, l'impitoyable lutin, quasi hors de propos et quand tout est au tragique dans la maison, abuse de la circonstance et pique toujours :

Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas :
Vous ne vouliez point croire, et l'on ne vous croit pas [1].

Ainsi Molière avec son démon : il était en proie à la muse comique. Dans ces chœurs bouffons de *M. de Pourceaugnac* ou du *Malade imaginaire*, il se mourait déjà, qu'il riait encore. La tristesse du fond n'y perdait rien, et même elle devait pour lui s'éclairer davantage de toutes ces torches folâtres convulsivement agitées.

La *bonne pièce* Dorine, si on se laissait aller à l'accoster et à l'attaquer (comme elle ne demande pas mieux), nous serait une belle occasion d'entrer dans le style de Molière. Dès la scène première du premier acte, ripostant à madame Pernelle, elle lâche les deux tirades qu'on sait par cœur :

Daphné, notre voisine, et son petit époux, etc.;

et le portrait de la prude Orante :

L'exemple est admirable, et cette dame est bonne ! etc.

Est-il une plus magnifique largeur de discours en vers? une plus franche et naturelle beauté? A lire Molière, on a de ces saveurs à tout moment plein la bouche. Et pourtant cela n'a pas triomphé aussi absolument qu'on le croirait. Le style de Molière en vers n'a pas (comme

1. M^me^ de Sévigné aussi, qu'on veuille y songer, n'a-t-elle pas en elle sa *Dorine*, son lutin qui, bon gré mal gré, badine à tout propos, et même quand le reste dit qu'il ne faut pas (par exemple, lors des exécutions sanglantes en Bretagne)? Tout talent de forte complexion est sujet à ces sortes d'assauts :

C'est alors que la verve insolemment m'outrage,
a dit Regnier.

on disait alors) *levé la paille* autant, à beaucoup près, que celui de Pascal en prose. Sur ce point roule en grande partie l'inégalité, l'infériorité de notre poésie. Pascal est déjà d'un bout à l'autre dans le fin et le net de la langue; tout Molière n'y a pas également passé. Il n'est pas classique en ce sens et sur cet article du style. Il y avait encore du Rotrou chez Molière; il n'y avait plus de Mézeray chez Pascal. Celui-ci refaisait huit et dix fois; Molière passait outre. Il se jetait à ses premières pensées comme plus naturelles; mais ce naturel lui est contesté, du moins dans l'expression. L'accord contre lui semble vraiment étrange là-dessus[1].

La Bruyère dit : « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement; » et, dans son regret, il souhaite à Molière le style de Térence, de même qu'il voudrait à Térence le feu de Molière.

Fénelon (*Lettre sur l'Éloquence*), après un sincère éloge du fond et en confessant volontiers que Molière est *grand*, ajoute : « En pensant bien, il parle souvent mal; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ses vers. Par exemple, *l'Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers..., etc. »

1. Des ouvrages considérables ont été faits dans ces derniers temps sur le style et la langue de Molière. Je ne crois pourtant pas devoir supprimer ces réflexions qui me sont propres, qui ont trouvé place dans mon cours de Lausanne (1837-1838), et qui entrent dans l'économie première de mon livre. Je ne fais d'ailleurs qu'y reprendre et y développer des idées émises par moi-même dans un ancien travail sur Molière (*Portraits littéraires*).

Vauvenargues mêle à ses éloges les mêmes restrictions : « Sans parler de la supériorité du genre sublime donné à Racine, on trouve dans Molière tant de négligences et d'expressions bizarres et impropres, qu'il y a peu de poëtes, si j'ose le dire, moins corrects et moins purs que lui[1]. »

Voltaire, en son *Siècle de Louis XIV*, se déclare avec une grande vivacité de goût en faveur de la poésie de Molière; mais il paraît imputer au seul Fénelon un jugement qui était, on le voit, celui de beaucoup d'autres. La vérité est qu'il y a parfois d'assez mauvais vers chez Molière. Sans sortir de *Tartufe*, dans la fameuse scène du quatrième acte entre Elmire et lui (Orgon étant sous la table), Elmire fait semblant d'expliquer l'opposition qu'elle a mise à ce qu'il épousât sa belle-fille, et elle lui dit :

> Qu'est-ce que cette instance a dû vous faire entendre,
> Que l'intérêt qu'en vous on s'avise de prendre,
> Et l'ennui qu'on auroit que ce nœud qu'on résout
> Vînt partager du moins un cœur que l'on veut tout[2] ?

Toutefois, j'en suis convaincu, les critiques du style de Molière, dans l'esprit des illustres qui les ont faites,

1. Il n'est pas jusqu'à Bayle qui, dans l'article *Poquelin* de son *Dictionnaire*, ne se fasse l'écho de l'opinion courante : « Il avoit une facilité incroyable à faire des vers ; mais il se donnoit trop de liberté d'inventer de nouveaux termes et de nouvelles expressions ; il lui échappoit même fort souvent des barbarismes. »

2. Dira-t-on que l'obscurité de ces vers, les *que* qui y abondent, leur embarras en un mot, est là pour traduire celui d'Elmire? Dans ce cas, tout mauvais qu'ils semblent, ils seraient dramatiquement fort bons. Molière, le plus souvent, ne versifiait pas ses vers, il les jouait. Dans la bouche de mademoiselle Mars, tous ces *que* devaient jouer le trouble à merveille. Pourtant, il est à remarquer que le reste du rôle d'Elmire, en cette scène, est fort net, nullement embarrassé, même un peu cru. Elle vient de dire :

> Mais puisque la parole enfin en est lâchée...

Les quatre vers courent donc risque d'être tout simplement quatre mauvais vers.

ne portaient pas seulement sur les quelques endroits trop négligés et impossibles à défendre; elles s'étendaient jusqu'aux portions de sa touche les plus franches et les plus larges. Il n'y a guère à s'y méprendre, c'est bien le *cossu* du style de Molière qui déplaisait à ces élégants esprits. Boileau, j'ose le conjecturer d'après sa deuxième Satire, d'après tout un ensemble de mots qui nous sont conservés, et nonobstant le passage restrictif de *l'Art poétique*, — Boileau, sur le *style en vers* de Molière, était bien autrement et plus pleinement admirateur que ne durent l'être Racine, La Bruyère et Fénelon. Non pas, s'il vous plaît, que *le Misanthrope*, *les Femmes savantes* et le *Tartufe* soient écrits comme les Satires de Boileau; Voltaire, qui dit cela, s'abuse sur un procédé déjà si éloigné du sien; mais, pour apprécier le style en vers de Molière, Boileau sut se mettre au-dessus de sa propre pratique, et c'est en cela qu'il fit preuve d'un goût critique excellent.

S'il y a quelque chose en notre poésie qui, pour l'ampleur du jet, pour l'ondoiement des contours et la flamme, pour *les mâles appas*, réponde aux belles pages de Bossuet, il ne faut le chercher que dans Molière. Que ne s'est-il rencontré un génie de même race pour remplir et peupler d'égale sorte l'autre sphère, celle du pathétique et de l'idéal! la grande poésie française était créée.

Le *Tartufe*, en particulier, a porté chez nous la comédie aussi haut qu'elle peut atteindre. La puissance du fond n'a permis gain de cause ici à aucune chicane de puriste; la voix publique a fait loi. Combattue trois fois dans le siècle, cette odieuse chose, l'hypocrisie, qui avait déjà essayé de plus d'un nom, garda pour

jamais celui que lui avait attaché Molière. Escobar avait commencé, Tartufe acheva. Onuphre, à vrai dire, n'était déjà plus qu'une curiosité et un hors d'œuvre.

Mais si elle triompha, comme les *Provinciales*, par l'esprit, la pièce immortelle eut de même, au plus beau de sa gloire, ses avanies à subir. Elle ne fut pas brûlée par le bourreau; mais elle eut à lutter contre d'autres essais de flétrissure. On n'avait pas répondu à Pascal, ou bien on lui avait à peine et platement répondu. Molière eut affaire à de plus rudes attaquants, à des réprobations partant de voix et de plumes révérées. Bourdaloue, du haut de la chaire, cria à la piété outragée; et un jour, au seul nom de comédie et de Molière, Bossuet que nous venons d'appareiller avec lui (profanes amateurs que nous sommes), Bossuet se leva et eut des paroles terribles.

N'ayant ici aucune cause à plaider, et ne cherchant qu'à éclairer chaque aspect de mon sujet, je soumettrai avant tout une réflexion que l'étude de Molière lui-même m'inspire. Qu'en son temps le grand comique ait excité le scandale et l'alarme parmi les âmes sincèrement chrétiennes, qui donc pourrait s'en étonner? L'estimable Adrien Baillet, bibliothécaire de M. de Lamoignon et ami de nos Jansénistes, élève particulier de M. Walon de Beaupuis et de M. Hermant[1], commence ainsi, dans ses *Jugements des Savants*, l'article sur *J.-B. Pocquelin, Parisien, mort en comédien* : « M. Molière est un des plus dangereux ennemis que le Siècle ou le Monde ait suscité à l'Église de Jésus-Christ.... » La préoccupation du bonhomme nous fait sourire, et pourtant l'honnête Baillet a raison. Qui a

1. Il était, comme eux, du diocèse de Beauvais.

fait *Tartufe* fera *Don Juan*. La première lecture du *Tartufe* eut, dit-on, lieu chez Ninon ; c'est bien là qu'il devait naître [1].

Rendons-nous compte, sans illusion aucune, de l'état vrai de la *croyance* en ce dix-septième siècle qu'on se plaît à voir toujours à travers sa gloire; n'y mêlons, cette fois, aucun rayon. Madame du Deffand dit quelque part qu'elle ne sait guère que M. de La Rochefoucauld qui ait été esprit-fort en ce temps-là. Ce mot prouve combien chaque époque connaît mal celle qui l'a immédiatement précédée. On se flatte que les prédécesseurs ignoraient une quantité de choses qu'ils ont réellement sues, et l'on se donne ainsi le plaisir de les réinventer de nouveau : « Il faut donc que vous sachiez, « écrivait Nicole en l'une de ses Lettres [2], que la grande « hérésie du monde n'est plus le Calvinisme ou le Lu- « théranisme, que c'est l'Athéisme, et qu'il y a de « toutes sortes d'athées, de bonne foi, de mauvaise « foi, de déterminés, de vacillants et de tentés. » — « La grande hérésie des derniers temps, disait-il « encore, c'est l'incrédulité. » — Leibniz, qui avait vu la France et l'Angleterre, et qui avait embrassé toute l'étendue de son siècle, écrivait en 1696 : « Plût à « Dieu que tout le monde fût au moins Déiste, c'est-à- « dire bien persuadé que tout est gouverné par une sou- « veraine sagesse! »—Le dix-septième siècle, considéré

1. En 1777, une troupe de comédiens français étant allée jouer à Naples, l'abbé Galiani, le philosophe, fut nommé censeur. On voulait représenter le *Tartufe ;* il s'y opposa. On le voit dans ses Lettres plaisanter de cette interdiction avec ses amis de Paris. Le spirituel abbé savait bien ce qu'il faisait ; il se rattachait tout net à l'école de Machiavel : athée et libre penseur à Paris, les portes closes, il se ressouvenait à Naples qu'il était un conseiller ecclésiastique.

2. La XLV^e^ des *Lettres* de Nicole, et la VI^e^ des *Nouvelles Lettres.*

selon une certaine perspective, laisse voir l'incrédulité dans une *tradition directe et ininterrompue*; le règne de Louis XIV en est comme miné. La Fronde lui lègue un essaim de libres esprits émancipés, épicuriens ardents et habiles, les Lionne, les Retz [1]; de vrais originaux du Don Juan; la Palatine, Condé, et le médecin-abbé Bourdelot complotant, en petit comité, pour brûler un morceau de la *Vraie Croix* [2]; Ninon, Saint-Évremond, Saint-Réal; les poëtes Hesnault, Lainez et Saint-Pavin; Méré, Mitton et Des Barreaux; madame Des Houlières, que Bayle a pu rattacher par un bout à Spinosa [3]. A un moment du règne, le Monarque devient rigoureux, et le siècle, de plus en plus auguste, renferme ses secrets; c'est l'heure du très

1. De ces hommes, par exemple, comme le secrétaire du Cabinet Rose, de qui il est dit, après maint trait caractéristique (voir les articles de Dangeau publiés par Lemontey), qu'il était *plaisant, gai, salé, et croyant peu de chose.* Ce *bonhomme* Rose, qui avait été au cardinal Mazarin, ne mourut qu'en 1701, à plus de quatre-vingts ans, donnant ainsi la main aux deux siècles. Il y en eut plus d'un de la même trempe.

2. On ajoute que, malgré tous leurs efforts, ils n'en purent venir à bout, et que cela même contribua à la conversion de la Princesse Palatine. Le fait est qu'il y a loin encore de cette jeune incrédulité, qui tente le sacrilége, à l'indifférence finale qui n'essaie même pas. Après tout, ces esprits-forts qui mettaient tant de prix à un brûlement de Vraie Croix, étaient bien du même temps que ces autres grands esprits qui croyaient à la guérison par la Sainte-Epine.

3. Un petit fait positif en dira plus que tous les raisonnements et les aperçus. La fille de M^me^ Des Houlières, personne distinguée et poëte comme sa mère, ne fut *baptisée* que le 23 juin 1685, c'est-à-dire à l'âge de *vingt-neuf ans*. Dans l'acte de ce baptême tardif (Registre de Saint-Roch), il est fait mention, pour la forme, d'un premier baptême qu'elle aurait reçu en naissant, à Rocroy; mais si ce premier baptême avait pu se prouver, le second était évidemment inutile. Une conséquence à tirer de ce retard singulier, est que M^me^ Des Houlières n'avait pas fait faire à sa fille sa *première communion;* car on eût exigé des preuves de baptême, et, dans tous les cas, procédé à l'acte qui n'eut lieu qu'en 1685. Il ne faut pas oublier que cette année 1685 était celle de la conversion des protestants en masse par ordre du Roi; voyant cela, les catholiques non baptisés jugèrent prudent de se mettre en règle, et cette ancienne amie du prince de Condé, M^me^ Des Houlières, s'avisa pour la première fois qu'elle n'avait pas fait des chrétiens de ses enfants.

hardi et très prudent La Bruyère. Mais consultez pour lors les Dangeau, glissez-vous dans les coulisses! Le libertinage d'esprit prend déjà les formes de la Régence; il oserait tout, s'il n'était vigoureusement réprimé. La jeune Cour a des infamies païennes qu'il faut celer; les poëtes Ferrand et Jean-Baptiste Rousseau arrivent à temps pour y fournir les refrains. Cependant, de côté, j'ai vu Bayle et Fontenelle cheminer à pas discrets, les Vendôme avec Chaulieu sous les roses du Temple, Le Sage après Regnard, la race des railleurs; en un mot, tout ce qui se prépare et qui va sortir. Il m'est échappé, une fois, de dire du grand règne qu'il m'apparaissait comme un pont magnifique orné d'admirables statues. Cette image est surtout vraie, si on l'applique aux idées : elles ont traversé ce pont et passé dessous, pour reparaître aussitôt après, et plutôt grossies. On conçoit donc le cri d'alarme des chrétiens vigilants; et ce qui m'étonne même dans un autre sens, c'est l'espèce de tranquillité avec laquelle Bossuet, installé dans sa chaire d'évêque à l'époque la plus solennelle du grand règne, et comme au milieu du pont, paraît considérer l'ensemble des choses et l'accepter pour stable, sans entendre dessous (lui prophète!) ou sans dénoncer du moins la voix des grandes eaux.

Dans ces sublimes Oraisons funèbres de Condé et de la Palatine, il fit comme avaient fait les héros vieillissants qu'il célébrait : il recouvrit d'un voile sacré l'incrédulité première et profonde; il entonna le *Te Deum* de triomphe sur des tombeaux [1]. L'incrédulité suivait

1. On m'oppose (et j'aime à constater l'objection) des passages très significatifs tirés des *Sermons* de Bossuet, et qui semblent attester au contraire une longue prévoyance. Ainsi, dans le sermon pour le second dimanche de l'Avent,

son chemin pourtant; elle allait passer des princes et des grands au peuple. Sous Louis XIV, la liberté d'esprit n'était que dans les hautes classes et un peu dans la haute bourgeoisie; la populace des faubourgs restait paroissienne jusqu'au fanatisme : on n'était pas assez loin encore de la Ligue. Patience! le travail se faisait, et ceux qui le menaient le plus activement, c'était toujours quelque enfant de Paris émancipé, comme Villon, comme Molière, comme Beaumarchais à son jour, comme demain Voltaire.

Il n'y a donc point tant à s'étonner d'entendre quelque rumeur chez les oracles chrétiens d'alors. Le Jésuite *sur la Divinité de la Religion*, lequel fut prêché *à la Cour*, Bossuet s'élève contre ces esprits libertins et railleurs qui croient trancher d'aussi sérieuses questions par des demi-mots et des branlements de tête, puis il ajoute : « Mais c'est assez combattre ces esprits profanes et témérairement curieux. Ce n'est pas le vice le plus commun, et je vois un autre malheur bien plus universel dans la Cour. Ce n'est point cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant ; c'est une extrême négligence de tous les Mystères. Qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, les hommes trop dédaigneux ne s'en soucient plus, et n'y veulent pas seulement penser ; ils ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient pas, tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer la vie à leur gré... Ainsi je prévois que les libertins et les esprits-forts pourront être décrédités, non par aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. » Ce remarquable passage, qui semble prophétiser l'indifférence finale, tenait toutefois très peu compte, on le voit, de la crise menaçante et de l'assaut violent qui s'apprêtait ; on dirait que le coup d'œil de Bossuet saute par dessus Voltaire. Dira-t-on que, s'il ne prévoyait pas cela en particulier, il était d'avance préparé à tout, lui qui, dans son sermon *sur l'Église*, la faisait parler avec un si admirable et si sublime langage ? « Mes Enfants, je ne m'étonne pas de tant de traverses, j'y suis accoutumée dès mon enfance. Ces mêmes ennemis qui m'attaquent m'ont déjà persécutée dès ma jeunesse.... Regarde mon antiquité, considère mes cheveux gris! Ces cruelles persécutions dont on a tourmenté mon enfance, m'ont-elles empêchée de parvenir à cette vénérable vieillesse? Si c'étoit la première fois, j'en serois peut-être troublée : maintenant, la longue habitude fait que mon cœur ne s'en émeut pas. » En ce sens, Bossuet aurait dit en quelque sorte au dix-huitième siècle : « Je te connois d'avance, je t'ai déjà vu dans le passé. » Pourtant ce siècle, dans sa guerre contre le Christianisme, devait avoir des caractères imprévus et tout nouveaux : or, ce sont justement ces signes qui me paraissent avoir échappé au grand évêque de la monarchie.

Bourdaloue, qui, à cette date de 1669, commençait à s'illustrer dans la chaire, et qui y portait, sous le couvert de sa robe, quelque chose de cette saine et ferme doctrine, trop aisément suspecte dans la bouche des Des Mares et des Singlin, Bourdaloue, en son sermon *sur l'Hypocrisie*, a désigné le *Tartufe* et l'a voulu flétrir. Il y prend à partie le libertin, qui a intérêt, dit-il, à se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour montrer que les prétendus gens de bien ne sont pas meilleurs que lui-même : sûr moyen de rendre toute piété méprisable en la rendant douteuse!

« Et voilà, Chrétiens, ce qui est arrivé lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie... Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion foiblement soutenues, en même temps qu'ils les supposoient fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portoit d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servoit qu'à couvrir ses infamies ; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais, dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

« Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu... ! »

Bossuet (non pas en chaire, il est vrai) est allé plus loin ; il a passé de l'œuvre à l'homme. Dans sa Lettre au Père Caffaro (1694) contre les spectacles, que cet imprudent théatin avait approuvés sous prétexte que la comédie *du jour* était moins déshonnête, l'impatient contradicteur s'écrie :

« Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou que vous ne rangiez pas parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui vient à peine d'expirer, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens. — Ne m'obligez pas à les répéter ; songez seulement si vous oserez soutenir à la face du Ciel des pièces où la vertu et la *piété* sont toujours ridicules, la corruption toujours défendue et toujours plaisante, et la pudeur toujours offensée ou toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats... »

L'idée du *Tartufe* s'entrevoit ici à travers le pêle-mêle de l'anathème. Bossuet revient encore ailleurs sur Molière dans le courant de sa Lettre; mais il passe toutes les bornes, lorsque dans ses *Réflexions sur la Comédie*, publiées cette même année, il va jusqu'à dire :

« ... Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. La postérité saura peut-être la fin de ce poëte comédien, qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez !...* »

Si l'on a pu concevoir Bossuet combattant Molière, ce n'était certes point sur ce ton. Il semble qu'il y aurait toujours moyen pour un grand homme de faire son devoir sans paraître faire son métier. La postérité, mais non pas celle que présageait le puissant évêque, a aujourd'hui toutes pièces en main, et elle juge. Ce qui aggrave cette parole de violence et la rend plus impitoyable encore, c'est que, comme chacun sait et comme Bossuet le savait aussi, Molière une fois expiré et devenu par conséquent inutile à l'amusement de Louis XIV, sa veuve n'avait obtenu que *par prière un peu de terre* pour ses restes non refroidis; que l'archevêque de Paris, M. de Harlai, si décrié pour ses mœurs[1],

1. Les noëls satiriques du temps ne sont point articles de foi ; pourtant, en

le même qui persécutera Port-Royal, avait fait le rigide pour l'enterrement du comédien, et que les os de Molière, pour tout dire, avaient été en peine, comme ceux d'Arnauld le seront tout à l'heure, de trouver une fosse où reposer.

Ainsi Molière n'a pas seulement contre lui les Subligny et les Montfleury; Pascal ne soulève pas seulement les Brisacier et les Annat. — Ainsi une grande rumeur, un applaudissement grossi d'injures, de Maistre insultant finalement à Pascal, Bossuet (chose plus grave!) insultant à Molière, voilà les plus glorieux succès humains dans l'ordre de l'esprit, voilà dans son plus beau, et en l'écoutant de près, de quoi se compose une gloire. L'outrage a pris pied, et lève le front jusqu'entre l'élite des mortels.

On en souffre, on voudrait unis par l'estime, par des égards respectueux, tous ceux qu'on admire. A titre d'honnêtes gens du moins, on les rassemble involontairement dans une sorte d'Élysée idéal, où Molière peut vénérer, comme il doit, le front sans courroux de Bossuet; où Montaigne et Pascal contestent sans aigreur et sans mépris. On y mêle beaucoup de ces noms, à la fois glorieux et doux, ou modérément graves, et qui semblent un lien entre les autres: Racine, Despréaux, Fénelon; et ces seconds aimables, Nicole, Tillemont, Fleury, Rollin, Rapin, Bouhours même, qui, en réalité, bien

ce qui concerne M. de Harlai, ils ne surfont guère. Voici un de ces couplets les plus anodins entre ceux qu'on fredonnait alors :

Notre Archevêque de Paris,
Quoique tout jeune, a des foiblesses,
Et, crainte d'en être surpris,
S'est retranché sur ses maîtresses :
De quatre qu'il eut autrefois,
Le Prélat n'en a plus que trois.

que de partis ou de compagnies diverses, se touchaient par l'estime réciproque et par cette politesse éclairée, résultat du Christianisme comme de la civilisation. Entre chrétiens sincères principalement, il semble qu'il y aurait lieu, nonobstant les formes qui séparent, de concevoir en idée cette communication par l'esprit, ce rendez-vous de famille, dont on a une noble ébauche commencée par Bossuet et par Leibniz. Mais qu'est-ce? ici les dissidences, à y bien regarder, sont plus tranchées encore, les répulsions plus criantes. Ne verrons-nous pas Arnauld, proscrit et fugitif pour cause de Jansénisme, applaudir contre le Calvinisme aux mesures violentes des Édits? — Non, il faut bien se l'avouer, toutes ces unions finales ne sont qu'un beau songe, un vain mirage qui se joue un moment à l'horizon, au gré des imaginations bienveillantes. Pour nous-même, dans la vie, et dès que nous agissons, les répugnances se retrouvent.

> Réunis désormais, vous avez entendu,
> Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie,
> La voix du genre humain qui vous réconcilie...

Un poëte a dit cela, en parlant des grands hommes divisés de leur vivant [1]. Mais ce fleuve *où s'oublie la haine* diffère-t-il beaucoup, ô Poëte, du fleuve dormant *où tout s'oublie?* Ces réconciliations chères à la pensée ne savent donc même pas où atteindre ceux qui en sont l'objet; elles n'ont de fondement que la vapeur de nos rêves. Oh! qu'il y aurait profit et douceur, cependant, à croire qu'elles sont possibles en réalité quelque part, qu'elles ne sont ici-bas qu'ajournées, et qu'elles

1. Marie-Joseph Chénier (*Épître à Voltaire*); il s'agit de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.

s'accompliront à la fin au sein du seul nœud qui soit un vrai nœud, au sein de Celui qu'on aura aimé et qui est éternel!

Tout le reste ne mérite que d'être agité, heurté comme il l'est, et entre-choqué comme poussière.

Les *Provinciales* épuisées, nous rentrons dans notre récit et dans la suite de la Vie de Pascal.

XVII

Dernières années de Pascal depuis 1657. — Son grand ouvrage sur la Religion. — La Roulette. — Ascétisme et sainteté. — Des pratiques excessives. — Véritable esprit de la discipline à Port-Royal. — Sentiment de Pascal sur la maladie. — Lettre de Pline. — Encore Montaigne. — Les deux solitudes avec leurs fruits. — Pascal et les pauvres.

Pascal, au moment où il s'engagea dans les petites Lettres, avait-il conçu déjà son dessein d'un grand ouvrage contre les athées et les incrédules? Il avait dû probablement y songer, et chercher dans l'histoire de son propre cœur de victorieuses réponses aux doctrines de plus d'un ancien compagnon; mais le dessein arrêté et formel ne lui vint que pendant les *Provinciales* mêmes, quand le miracle de la Sainte-Épine lui fit comme toucher du doigt le dernier anneau dans la chaîne des preuves éternelles. La chaîne entière vibra du coup, et s'illumina. Il vit là un rapport direct de Dieu avec lui, avec les siens, un rayon envoyé tout exprès pour éclairer à ses yeux, pour démontrer l'ordre de mystère. Et vraiment, comme on l'a dit, ce miracle-là, si on le

suppose fait pour Pascal seul, on serait tout près d'y croire. De plus, à ce moment, Pascal se sentait maître de sa force, en possession de tout son génie d'écrivain. L'entretien qu'il eut avec quelques amis sur le plan de son ouvrage, et qui est rapporté en substance dans les préfaces des *Pensées*[1], avait eu lieu dix ou douze ans avant la date de la publication, c'est-à-dire entre les années 1657-1659. L'année durant laquelle il s'en occupa avec le plus de suite et d'application fut la trente-cinquième de son âge, depuis le printemps de 1657, où il termina les *Provinciales*, jusqu'au printemps de 1658, où il fut repris des maux nerveux qui ne le quittèrent plus. A peine libre de sa polémique contre les Révérends Pères et contre Annat, excité et enflammé comme tout grand esprit le lendemain d'une victoire, au plus fort de son énergie déployée et de l'impulsion acquise, Pascal, à ses moments perdus, put bien donner un coup de main aux honnêtes curés de Paris pour leurs Factums; mais un tel soin n'avait pas de quoi l'absorber, et c'est en cette année qu'il mûrit le plan et qu'il écrivit les morceaux les plus développés, les plus considérables, de son livre. A partir de cette époque, on nous dit que sa santé s'altéra si profondément et que ses maux redoublèrent au point qu'il *ne put en tout travailler un instant* à ce grand ouvrage : il faut entendre *travailler* d'une manière suivie; car la plupart des petites notes presque illisibles qu'on a recueillies, et qui sont la pensée prise sur le fait ou du moins marquée au passage, furent griffonnées dans ces quatre dernières

1. Dans les deux préfaces, dont l'une, officielle, est d'Etienne Perier, neveu de Pascal ; l'autre, qui fut d'abord mise de côté, mais qu'on a imprimée depuis, est de M. Du Bois, de l'Académie française,

années; et il ne les jeta sur le papier, de peur d'oubli, que parce que, dans son état de langueur, il ne se sentait plus capable de s'y appliquer assez fortement pour se les *imprimer* à jamais dans l'esprit, comme il lui suffisait de faire autrefois.

Ce redoublement de ses maux commença, nous dit sa sœur, par un mal de dents qui lui ôta absolument le sommeil. C'est dans les angoisses opiniâtres de cette *névralgie*, comme on dirait aujourd'hui, qu'il s'avisa d'un singulier remède ou palliatif, lequel n'était pas à la portée de beaucoup de monde : il se mit à repenser à certains problèmes de géométrie qui l'avaient occupé autrefois, et il le fit avec tant de fermeté et d'enchaînement, que le mal en fut engourdi et comme distrait. Il y a un aphorisme célèbre d'Hippocrate, qui se traduit ainsi : « *Duobus laboribus simul obortis, non in* « *eodem loco, vehementior obscurat alterum ;* quand « un double travail se fait à la fois dans l'organi- « sation, et non pas sur le même point, le plus « énergique des deux obscurcit l'autre. » Dans le cas présent, c'était un *travail* véritable que Pascal employait pour repousser, pour éteindre une *douleur*. Voilà peut-être la première fois que, contre un mal violent aussi positif et aussi interne, on était à même d'opérer une telle diversion plus au dedans encore, et sous la pure forme intellectuelle. On sait qu'Archimède était si fort acharné à la poursuite d'un problème au moment du sac de Syracuse, qu'il n'entendit pas le bruit. Ici, chez Pascal, la douleur criait au dedans, la tête était envahie; et c'est dans la portion la plus élevée, et comme dans la citadelle (*arx mentis*), que le grand géomètre se réfugiait pour ne rien entendre, et

pour dire à la douleur : « Je ne te sens pas. » Une telle faculté de distraction à volonté donne, plus que tout, la mesure de la force d'un esprit.

Madame Perier dit même quelque chose de mieux : selon elle, durant ces nuits d'insomnie où se consumait son frère, ce fut *sans dessein* d'abord qu'il lui revint dans l'esprit quelques pensées sur ces problèmes de la Roulette; une première idée en amena une autre, et insensiblement toutes venant à se pousser et à s'enchaîner entre elles lui découvrirent, *comme malgré lui*, les démonstrations qu'il ne put éviter. En un mot, la Géométrie, en lui, se réveilla toute seule; cette muse austère, qu'il avait rejetée et voulu immoler comme une fée profane, reparut alors dans sa sérénité muette, et lui fit signe avec beauté du haut de ses cercles éternels. A cet instant de surprise, comment aurait-il pu lui résister? Allons au fond : même converti, Pascal est encore sensible à la géométrie (tout en se flattant de la mépriser), comme M. Le Maître reste sensible à ses plaidoyers, et comme Racine à ses vers. Combien de fois, dans les insomnies de M. Le Maître, une plaidoirie ardente ne s'empara-t-elle pas de son âme un moment distraite, et, s'y formant en éloquent orage, réveillant un dernier écho du barreau sonore, ne fit-elle pas retentir par quelque clameur confuse les pauvres murailles de sa chambre glacée? Combien de fois, durant les nuits repentantes de Racine, à certaines heures de défaillance et d'oubli, une tragédie passionnée, une figure de Monime en pleurs, ne revint-elle pas tout d'un coup tenter en lui le poëte, et, avant qu'il ait pu réduire la coupable au silence, ne retrouva-t-elle pas de ces accents mélodieux (des scènes

entières peut-être!), qui ne furent entendus que de lui?

Ainsi de Pascal et de sa muse. Mais quand il en parla à ses amis, quand il leur annonça qu'il avait de la sorte résolu de beaux et ardus problèmes, qui jusqu'alors, et dans l'état de la science, avaient résisté aux efforts des habiles, les amis se montrèrent plus glorieux qu'il ne l'aurait été certainement lui-même. Le bon duc de Roannès surtout, qui n'avait d'amour-propre et d'orgueil qu'en son cher Pascal, lui suggéra l'idée de proposer publiquement, et par manière de défi, ces mêmes problèmes qu'il venait de résoudre, avec dépôt d'un prix solennel pour qui les résoudrait, en tout ou en partie, dans un laps de temps déterminé. On comptait bien d'avance que nul n'y atteindrait, et l'intention de ce défi était de prouver au monde, quand on viendrait à en savoir l'auteur, qu'on pouvait être un géomètre du premier ordre et un très humble chrétien. C'était comme une pièce à l'appui du grand ouvrage que Pascal méditait pour le triomphe de la religion. Le jouteur se masqua ici sous le nom de *Dettonville*, comme il s'était déjà caché sous celui de *Montalte*[1], et publia le cartel en juin 1658. Le premier prix était de quarante pistoles, le second de vingt; M. de Carcavi, l'un des juges, était dépositaire de la somme. Sans entrer dans les détails de ce concours, dont on peut voir l'histoire écrite par Pascal et discutée par Bossut[2], je dirai que les conditions ne parurent pas remplies aux juges; que deux géomètres pourtant, le Père Lallouère, Jésuite (toujours des Jésuites dans le chemin de Pascal),

1. *Amos Dettonville*, anagramme de *Louis de Montalte*.
2. Dans le Discours préliminaire de son Édition de Pascal.

et surtout l'Anglais Wallis, prétendirent n'avoir pas fait défaut; que le Révérend Père n'obtint et ne mérita, pour prix de ses conclusions un peu fanfaronnes, que quelques plaisanteries qui égayèrent le grave sujet. Mais en ce qui était de Wallis, géomètre d'un ordre élevé, on en eut raison moins aisément; il insista dans des écrits subséquents, et soutint ses droits avec plus d'animosité et de contradiction que ne semblent en comporter les questions de ce genre. Wallis, en effet, fut-il donc quelque peu frustré? put-il du moins se plaindre qu'on lui eût appliqué avec trop de rigueur, à lui étranger et retardé par les distances, les termes et conditions absolues du programme? Encore aujourd'hui il est des juges fort compétents qui m'ont paru croire que Pascal ou ses amis n'étaient pas sans quelque reproche dans cette affaire. C'est à eux d'éclaircir le point mathématique. Quant au côté moral, rien ne me fera douter de l'entière bonne foi avec laquelle Pascal dut agir. Le seul reproche que je lui ferai, c'est d'avoir cédé à l'idée un peu ambitieuse du bon duc de Roannès, de s'être laissé persuader qu'il pouvait importer si fort à la gloire de Dieu qu'il y eût, au su de tous, un grand géomètre bon chrétien, et d'être rentré un peu fastueusement dans cette carrière de concours humain, où, quand on recueille une gloire contestée et insultée, on n'a que ce qu'on cherche et ce qu'on mérite. Mais le miracle de la Sainte-Épine venant à sanctionner et à sanctifier le succès des *Provinciales*, avait un peu exagéré le rôle des personnes[1].

1. Il est une question que je poserai, et sur laquelle j'aimerais à entendre un mathématicien homme de goût, un de ceux dont l'esprit, comme dit Pascal, est *au-dessus de ces matières* : Quel est le caractère du génie mathématique de

Cette affaire de la Roulette ne fut d'ailleurs qu'un accident passager, une singularité sans conséquence, dans cette vie désormais vouée à un seul objet tout différent. On en peut bien juger par une lettre de Pascal à Fermat, qui est d'environ dix-huit mois après. L'illustre géomètre toulousain, ayant appris que Pascal était venu à Clermont, lui écrivit une lettre vivement amicale pour lui demander un rendez-vous à mi-chemin, entre Clermont et Toulouse; car Fermat lui-même avait à se plaindre de sa santé. Pascal lui répondit de Bienassis, maison de campagne de sa famille, le 10 août 1660. L'humilité, la gravité, la révérence habituelle, le fond même des sentiments inhérents à ce grand esprit régénéré, se retracent dans ces lignes d'une manière touchante, et l'on y voit aussi à quel misérable état de santé il en était venu.

« Monsieur,

« Vous êtes le plus galant homme du monde, et je suis assurément un de ceux qui sais le mieux reconnoître ces qualités-là et les admirer infiniment, surtout quand elles sont jointes aux talents qui se trouvent singulièrement en vous : tout cela m'oblige à vous témoigner de ma main ma reconnoissance pour l'offre que vous me faites, quelque peine que j'aie encore d'écrire et de lire moi-même; mais l'honneur que vous me faites m'est si cher, que

Pascal, si l'on compare ce génie à celui de Fermat, par exemple, ou de Leibniz, ou de d'Alembert? Quel rapport exact y a-t-il entre son talent mathématique et son talent littéraire? Ainsi, m'assure-t-on, d'Alembert géomètre ne ressemble pas du tout à d'Alembert littérateur; il a d'autres qualités (et de très hautes comme géomètre), mais il n'a pas les mêmes dans les deux cas. En est-il de même de Pascal? ou bien ces deux génies en lui se tiennent-ils plus étroitement, comme on serait tenté de le soupçonner; et le Pascal géomètre garde-t-il, en quelque manière, du cachet de l'écrivain? De ce côté aussi, sans parler de l'invention qui demeure son titre principal, est-ce une perfection de méthode et de forme, une façon de procédé ingénieuse et forte, la netteté suprême? A-t-il de l'étendue? En même temps qu'il approfondit et enserre toute une question, n'est-il pas enclin à la circonscrire, etc., etc.? Heureux ceux qui lisent assez couramment les deux langues de Pascal, pour saisir à première vue ces rapports intimes qui donnent tout l'homme!

je ne puis trop me hâter d'y répondre. Je vous dirai donc, monsieur, que si j'étois en santé, je serois volé à Toulouse, et que je n'aurois pas souffert qu'un homme comme vous eût fait un pas pour un homme comme moi. Je vous dirai aussi que, quoique vous soyez celui de toute l'Europe que je tiens pour le plus grand géomètre, ce ne seroit pas cette qualité-là qui m'auroit attiré ; mais que je me figure tant d'esprit et d'honnêteté en votre conversation, que c'est pour cela que je vous rechercherois. Car, pour vous parler franchement de la géométrie, je la trouve le plus haut exercice de l'esprit ; mais, en même temps, je la connois pour si inutile, que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan. Aussi je l'appelle le plus beau métier du monde ; mais enfin ce n'est qu'un métier ; et j'ai dit souvent qu'elle est bonne pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de notre force : de sorte que je ne ferois pas deux pas pour la géométrie, et je m'assure que vous êtes fort de mon humeur[1]. Mais il y a maintenant ceci de plus en moi, que je suis dans des études si éloignées de cet esprit-là, qu'à peine me souviens-je qu'il y en ait. *Je m'y étois mis il y a un an ou deux, par une raison tout-à-fait singulière, à laquelle ayant satisfait, je suis au hasard de ne jamais plus y penser*, outre que ma santé n'est pas encore assez forte[2] ; car je suis si foible, que je ne puis marcher sans bâton, ni me tenir à cheval. Je ne puis même faire que trois ou quatre lieues au plus en carrosse ; c'est ainsi que je suis venu de Paris ici en vingt-deux jours. Les médecins m'ordonnent les eaux de Bourbon pour le mois de septembre... Voilà, monsieur, tout l'état de ma vie présente, dont je suis obligé de vous rendre compte, pour vous assurer de l'impossibilité où je suis de recevoir l'honneur que vous daignez m'offrir, et que je souhaite de tout mon cœur de pouvoir un jour reconnoître, ou en vous, ou en messieurs vos enfants, auxquels je suis tout dévoué, ayant une vénération particulière pour ceux qui portent le nom du premier homme du monde. »

Celui qui écrivait en ces termes à Fermat, comme au

1. Malherbe disait qu'un poëte n'était guère plus utile à l'État qu'un joueur de quilles. Pascal semble, de même, ne considérer ici la géométrie que comme un jeu transcendant, la plus difficile des parties d'échecs. La géométrie n'avait pas encore pris le sceptre du monde physique, qu'elle tient depuis Newton. — Pascal d'ailleurs pensait magnifiquement d'elle ; n'oublions pas qu'il plaçait Archimède au plus haut degré de l'échelle des esprits, et qu'il l'offre comme type de son Ordre, presque comme un pendant de ce qu'il y a de plus haut dans l'Ordre de sainteté : « Archimède, sans éclat, seroit en même vénération. Il n'a « pas donné des batailles pour les yeux, mais il a fourni à tous les esprits ses « inventions. *Oh ! qu'il a éclaté aux esprits !* » (*Pensées*, édition de M. Faugère, chapitre de *Jésus-Christ*.) Tout cela se rejoint, se corrige et ne se contredit pas.

2. ... *n'est pas encore assez forte ;* il y a dans ce passage comme un espoir de guérison. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on souffre, on a toujours en soi la nature qui se flatte de vivre.

premier homme du monde, pouvait-il, l'année précédente, avoir voulu frustrer Wallis de la moindre part méritée dans les honneurs de la Roulette?

En même temps que sa santé allait de crise en crise se détruisant, la charité du pénitent et déjà presque du saint, son amour de la pauvreté, sa rigueur pour lui-même, et son soin de mater toute pensée trop fière ou trop tendre, s'excitaient et croissaient sans mesure. Les témoignages que nous en a transmis madame Perier sont en partie sublimes, en partie formidables. C'est dans son simple et naïf récit qu'il faut apprendre à connaître l'homme; et je ne saurais que répéter l'impression d'un bon juge qui me disait : « On ne peut lire cette Vie de Pascal par sa sœur sans en devenir malade; c'est chez lui une passion si grande, une foi si belle, qu'on est désolé et enchanté. » Mais, jusque dans l'attendrissement qu'on éprouve, le sentiment pénible a une grande part, et il s'élève comme un violent murmure en nous du bon sens et de la nature. Je ne veux rien dissimuler; j'oserai suivre, même dans les excès révoltants, cette vertu de Spartiate chrétien qui ne se pouvait payer à trop haut prix :

« Les conversations auxquelles il se trouvoit souvent engagé, nous dit sa sœur, quoiqu'elles fussent toutes de charité, ne laissoient pas de lui donner quelque crainte qu'il ne s'y trouvât du péril; mais comme il ne pouvoit pas aussi en conscience refuser le secours que les personnes lui demandoient, il avoit trouvé un remède à cela. Il prenoit dans ces occasions une ceinture de fer pleine de pointes; il la mettoit à nu sur sa chair, et lorsqu'il lui venoit quelque pensée de vanité, ou qu'il prenoit quelque plaisir au lieu où il étoit, ou quelque chose semblable, il se donnoit des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres, et se faisoit ainsi souvenir lui-même de son devoir. Cette pratique lui parut si utile, qu'il la conserva jusqu'à la mort, et même dans les derniers temps de sa vie, où il étoit dans des douleurs continuelles. Parce qu'il ne pouvoit écrire ni lire, il étoit contraint de demeurer sans rien faire et de s'aller promener : il étoit dans une continuelle crainte

que ce manque d'occupation ne le détournât de ses vues. Nous n'avons su toutes ces choses qu'après sa mort, et par une personne de très grande vertu qui avoit beaucoup de confiance en lui, à qui il avoit été obligé de le dire pour des raisons qui la regardoient elle-même. »

Si Pascal avait eu avec Fermat cette conversation qui lui fut demandée, il s'y serait piqué et ensanglanté sans doute, de peur de reprise à cette géométrie trop aimée.

C'est là ce qui révolte. D'autres particularités s'y ajoutent, qu'on aimerait autant voir négliger. Ainsi on s'est fort prévalu, pour faire tort à la justesse de vue de Pascal, on a presque triomphé d'un fragment de lettre dans lequel la Sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie congratule son frère, avec raillerie et gaieté, de la grande ferveur « qui l'élève si fort, dit-elle, au-dessus de toutes les manières communes, *qu'elle lui a fait mettre les balais au rang des meubles superflus.* » Il paraît (ce qui se conçoit très aisément sans qu'on le dise) qu'il y avait des toiles d'araignée dans la chambre du solitaire[1]. J'avoue qu'il aurait mieux valu, à mon sens, qu'on ne nous donnât pas tous ces détails de cilice, de toilette et de ménage, que Pascal avait mis grand soin à dérober. Mais, les choses une fois divulguées, force nous est d'en tenir compte. Les Relations de Port-Royal sont trop aisément sujettes à ces sortes d'indiscrétions, comme toutes les Relations ascétiques. C'est ainsi encore (pour résumer une bonne fois ce que quelques personnes m'ont reproché à tort de vouloir recouvrir[2],

1. Cette lettre de la Sœur de Sainte-Euphémie est du 1er décembre 1655, et se rapporte, par conséquent, à la première année de la conversion de Pascal. Il y avait, chez celui-ci, du zèle de néophyte à passer ainsi d'un excès de recherche mondaine à un excès de négligence plus que monacale; et sa sœur le lui fait agréablement sentir.

2. Se rappeler ce qu'on lit à la fin du chap. IV, liv. I (tome Ier, p. 99, 102).

quand je me suis borné à ne point l'étaler), — c'est ainsi qu'on apprend à regret de nos respectables biographes qu'un jour (un seul jour, il est vrai [1]), des vêtements de drap, trop longtemps portés, produisirent un vilain effet pour la Mère Angélique; que telle autre Sœur (Anne-Eugénie Arnauld), qui avait été fort *brave* dans le monde, *écura* un moment les poëles et chaudrons du monastère; que mademoiselle d'Elbeuf, novice, ravalait sa qualité de princesse et de petite-fille de Henri IV [2], jusqu'à raccommoder les souliers des religieuses; que M. Hamon allait volontiers en guenilles, et qu'il mangeait en cachette du pain des chiens, donnant le sien aux pauvres; qu'il y eut un jour à dater duquel M. de Pontchâteau ne changea plus de chemise... En ai-je dit assez? êtes-vous contents [3]? Remarquez bien toutefois qu'il y aurait encore plus d'inexactitude véritable et d'infidélité à venir afficher ces pratiques secrètes, qu'à ne les indiquer qu'avec réserve et en les voilant; car ces pieux personnages pouvaient faire tout cela, mais ils ne le disaient pas, et il ne fallait pas qu'on nous le dît. Il y a dans ce seul récit manque de goût, et de goût en matière morale; c'est violer leur humilité. Ces détails tout corporels, relatifs à la santé

1. Et dans les tout premiers commencements.

2. De Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, dont sa mère était fille.

3. Et puisque je suis en train de défiler ces misères, voici un trait encore moins désagréable. La Mère Angélique écrivait en décembre 1652 à la Reine de Pologne, Marie de Gonzague : « Je ne suis pas moins joyeuse que surprise « de ce qu'il plaît à Votre Majesté de nous dire qu'elle n'est qu'un quart « d'heure et demi à s'habiller. » Un quart d'heure et demi, c'est-à-dire vingt ou vingt-trois minutes, c'était bien peu en effet pour une reine, et surtout qui avait été tellement dans les élégances et les coquetteries dès sa jeunesse. La Mère Angélique paraît elle-même s'étonner que ce temps suffise à une semblable toilette. Je soupçonne que M. d'Andilly devait bien mettre au moins un quart d'heure à la sienne.

morale, ne se devraient pas plus divulguer par le menu, que ce qu'on fait à huis clos pour entretenir la santé physique. La pudeur en souffre. Rien que pour conserver les dehors de la personne et la réparer, que de petits soins, de petits appareils, honteux à décrire, prendront chaque matin ces mêmes délicats qui vont se récrier au cilice! En fait, tous moyens sont bons qui guérissent, qui moralisent et sanctifient.

On se tromperait fort d'ailleurs en supposant que ces pratiques singulières, variables selon les individus, et qui étaient comme le luxe ou même l'indiscipline de quelques pénitents, formassent un caractère essentiel du régime de Port-Royal. Port-Royal les partage avec l'ascétisme chrétien, avec l'ascétisme de tous les temps [1]; mais ce n'est nullement de ce côté qu'il insiste et qu'il marque les âmes. On ne lit rien de tel ni dans la vie de M. de Saint-Cyran, ni dans celle de M. de Saci (pour ne parler que des principaux): ces rigides mais sages directeurs étaient plutôt occupés à modérer ces excès, à les réprimer chez les plus fervents. Et surtout ce point odieux de la *non-propreté*, le plus véritablement choquant, le seul qui le soit peut-être à bon droit, n'entrait, qu'on le sache bien, à aucun degré dans les prescriptions de Port-Royal. On se bornait à y recommander la *non-propriété*, ce qui est tout différent, c'est-à-dire la pauvreté, ou mieux encore, l'esprit de pauvreté. Être pauvre, être surtout détaché, n'user que des meubles les plus indispensables et les plus simples, fussent-ils déplaisants à la vue; avoir

1. Sur les règlements de toilette et de costume concernant les religieux dans l'Orient, on peut voir, si l'on est curieux, l'*Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien*, par M. Burnouf, pages 305 et suivantes; et aussi la page 312.

le costume le plus invariable et le plus uni; vivre de peu; se mortifier sans se détruire; se servir soi-même le plus possible; vaquer, ne fût-ce que quelque quart d'heure matin et soir, à un travail des mains, qui rappelle utilement l'homme à ses origines, à sa peine et à sa misère, à celle de ses frères souffrants, et qui prévient ou rabat à propos chez les plus saints l'orgueil si inflammable de l'esprit: on a là en abrégé le pur régime de Port-Royal, plus étroit chez les religieuses, plus varié chez les solitaires, obligatoire chez tous, mais selon le même but et la même pensée. On y enseignait moins encore la pauvreté extérieure que l'amour de la pauvreté, celle du cœur et de l'esprit, cette vraie sœur jumelle de la charité, et qui n'est que le même amour sous un autre nom. On pouvait être, en un mot, du dehors du monastère et même du dedans, on pouvait vivre en religieuse ou en ermite dans notre désert, sans paraître pour cela justifier d'avance les philosophes comme Volney, qui ont mis la propreté dans le Catéchisme des vertus, et sans que Franklin dût avoir l'air de faire notre critique lorsqu'il dira : « En me levant, *me laver* et invoquer la Bonté suprême [1]. »

1. Pour me bien assurer et pénétrer du véritable esprit de la direction sur ce point, je viens de relire les chapitres qui traitent de la pauvreté dans les *Constitutions de Port-Royal*, dans les *Discours*, *Entretiens* et *Conférences*, tant de la grande Angélique que de la Mère Angélique de Saint-Jean. Je me borne à indiquer l'*Entretien* XL de la première, et les Conférences de la seconde sur le XIX^e^ chapitre des *Constitutions*. Enfin, dans l'*Examen de Conscience à l'usage des Religieuses de Port-Royal*, je trouve que c'était une faute à celles-ci de « se servir du prétexte de la décence ou de la propreté, pour s'éloigner de la pauvreté *dans les choses où ces qualités se peuvent bien accorder ensemble.* » C'est ainsi que partout il est dit ou sous-entendu que la *décence* et la *propreté* doivent accompagner la *pauvreté*. L'autorité de saint Bernard est expressément invoquée à ce propos. Or, si cela était vrai dans la règle austère du couvent, il

J'ai cru nécessaire de m'étendre sur ces parties délicates au lieu de les effleurer, parce qu'on m'a quelquefois reproché de laisser dans l'ombre des singularités, des petitesses, qui, en effet, n'en auraient pas dû sortir; elles couraient risque, l'esprit des choses se retirant peu à peu, de n'être pas appréciées ni réduites à leur simple proportion et valeur. Mais enfin, comme elles se trouvent dans les Relations originales, on a droit de les demander à la nôtre; et, pour rentrer dans Pascal qui nous y a conduits, je citerai ce qu'un de mes lecteurs les plus sérieux m'écrivait un jour :

« ... Vous le dirai-je ? en lisant Fontaine et les autres, on trouve que votre Histoire manque un peu de critique : vous montrez le côté austère, noble; mais le côté erroné, vulgaire, bête ou *abêti* (puisque le mot est devenu de mode), vous ne le montrez pas. Cependant, si vous racontiez les austérités des Indiens, les tourments des Orientaux, vous jetteriez un cri de pitié, de douleur, de regret. On vous attend à Pascal. Si vous ne plaignez pas ce grand homme, victime des retardantes erreurs de Port-Royal, si vous ne versez pas des larmes sur cette faiblesse des plus beaux esprits, où est votre humanité, votre sympathie? où sont vos entrailles? Pour Nicole, il me paraît assez beau dans sa justesse. Mais que je préfère Cicéron avec sa fille, son ami, ses livres, ses maisons de campagne, ses pensées publiques et sa douce philosophie ! »

Je ne prétends rien dissimuler, on le voit; et même dans cette sorte de récit contesté et mi-parti de discussion où je m'engage, il se trouvera peut-être que Pascal, en fin de compte, n'aura pas perdu.

Les anciens aimaient la richesse; ils l'aimaient comme ils aimaient toute chose, en la rehaussant par

va sans dire qu'il en était de même à plus forte raison pour les Messieurs du dehors. Dans la lettre que nous citions tout à l'heure, de la Mère Angélique à la Reine de Pologne, sur le chapitre de la toilette, la sage directrice remarque que « cette action de s'habiller est une de celles où l'on manque le plus souvent, les uns *par une trop grande négligence qui est blâmable*, surtout aux personnes qui, étant au-dessus des autres, doivent servir en tout *de modèle et d'exemple*, etc. »

une idée de grandeur morale et de beauté. On n'a qu'à lire là-dessus l'admirable Olympique[1] de Pindare sur *la richesse ornée de talents*, et sur ce qu'elle suggère à l'âme de soins relevés et de voies lumineuses à la vertu, à une immortalité heureuse. La richesse ainsi comprise, c'est *l'astre éclatant* qui luit aux mortels et qui les guide à la vérité. Mais il en ressort trop clairement que, chez les anciens, le pauvre n'avait pas la faculté de s'instruire de ces hautes doctrines qui perçaient l'avenir, et qui, seules, conduisaient après la mort une âme juste aux *Iles fortunées*. Le pauvre rampait assujetti dans cette vie, et à la fois il restait exclu de toute initiation à l'autre. De nos jours, Goëthe, le grand païen, et qui se souciait de toute beauté, de toute belle vérité, si ce n'est peut-être de l'antique vertu, pensait à peu près comme Pindare sur la richesse, et il plaçait l'idéal de la sagesse accomplie au faîte d'une noble opulence[2]. Le Christianisme, au contraire, tourna tout d'abord sa vue intime et son horizon du côté de la pauvreté. C'est de là, du creux de cette fosse, du fond de cette citerne sans eau, qu'il discerne mieux le Ciel et l'Étoile d'espérance. Il a dû naître, en effet, dans un temps de calamités, dans les rangs des pauvres et des esclaves, tellement qu'on a pu dire qu'en s'avisant du Christianisme, l'humanité a fait *de nécessité vertu*, si elle n'avait fait mieux encore, et si elle n'avait su tirer de cette nécessité une flamme, une ardeur, un amour. Pascal ressentit cette flamme-là autant qu'âme humaine. Il

1. La seconde, à Théron d'Agrigente.

2. Se rappeler le passage de *Wilhelm Meister* : « Trois fois heureux ceux que leur naissance place aussitôt sur les hauteurs de l'humanité, qui n'ont jamais habité, jamais traversé comme simples voyageurs l'humble vallée où tant d'honnêtes gens agitent misérablement leur existence! ... etc. »

aima passionnément la pauvreté, la douleur. A l'une et à l'autre il ne disait pas seulement, comme les Stoïciens : *Tu n'es pas un mal;* il criait avec tendresse : *Tu es un bien !*

Au plus fort de ses souffrances, il avait coutume de dire à ceux qui s'en affligeaient devant lui :

« Ne me plaignez point ; *la maladie est l'état naturel des Chrétiens*, parce qu'on est par-là comme on devroit toujours être, dans la souffrance des maux, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans avarice, dans l'attente continuelle de la mort [1]. N'est-ce pas ainsi que les Chrétiens devroient passer la vie ? et n'est-ce pas un grand bonheur, quand on se trouve par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement ? »

Cela révolte encore; nous voilà derechef bien loin de la nature, bien loin des sages qui l'ont suivie, de cet aimable Horace et de son vœu habituel, *mens sana in corpore sano*, de Voltaire qui, dans une lettre à Helvétius, a l'air d'envier Buffon en disant : « ... Il se porte à merveille. Le corps d'un athlète et l'âme d'un sage, voilà ce qu'il faut pour être heureux. » Haller, qui était un athlète aussi, et qui pouvait passer pour un sage selon le monde, ne pensait pourtant pas que cette double condition suffît au bonheur. Des esprits délicats, qui avaient à se plaindre de leur corps, n'ont pas non plus tant accordé à la santé. En se tenant au seul point de vue intellectuel, ils ont trouvé à dire sur les avantages d'une complexion frêle, qui laisse à l'esprit tout son jeu et donne aux organes une certaine transparence.

1. Saint-Cyran avait dit, avec sa grande parole, qui ne pâlit point auprès de celle de Pascal : « Les malades doivent regarder leur lit comme un autel où ils offrent continuellement à Dieu le sacrifice de leur vie, pour la lui rendre quand il lui plaira. »

La pensée y acquiert et y conserve plus de délié; elle s'y aiguise. Chez Érasme, Bayle et Voltaire, ne semble-t-il pas, en effet, que la finesse de la lame se fasse mieux sentir dans le mince fourreau? Un penseur doué d'une organisation exquise, M. Joubert, est allé plus loin : « Les valétudinaires, a-t-il dit, n'ont pas, « comme les autres hommes, une vieillesse qui accable « leur esprit par la ruine subite de toutes leurs forces. « Ils gardent jusqu'à la fin les mêmes langueurs; mais « ils gardent aussi le même feu et la même vivacité. « Accoutumés à se passer de corps, ils conservent « pour la plupart *un esprit sain dans un corps malade*. Le « temps les change peu; il ne nuit qu'à leur durée. » Et comme pénétré par le charme de sa langueur, il ajoute : « Il y a un degré de mauvaise santé qui rend « heureux. » Ne voyez-vous pas d'ici tout un charmant traité *De Valetudine*, qui pourrait se passer en dialogue auprès du chevet de Vauvenargues souffrant?

Ceci nous rapproche de la pensée de Pascal; continuons pourtant. Un des plus aimables et des plus modernes anciens, Pline le jeune, a écrit une lettre pour faire remarquer *que nous valons mieux quand nous sommes malades*. Cette lettre est piquante, elle est vraie, elle achemine au Christianisme. On m'excusera de la donner :

« Ces jours derniers, écrit Pline à Maximus, l'état de langueur d'un de mes amis me fit faire cette réflexion, que nous sommes meilleurs tandis que nous sommes malades. Car quel est le malade que l'avarice ou la volupté vient tenter[1] ? On n'est plus esclave des amours, on n'aspire plus aux honneurs ; on néglige les richesses, et, si peu qu'on ait, se croyant à la veille de le quitter, on s'en contente. C'est alors qu'on croit qu'il y a des Dieux, c'est alors qu'on se souvient qu'on est homme ; on n'envie personne, on n'admire

1. Nous retrouvons ici la même pensée, et presque les mêmes paroles, que nous venons d'entendre dans la bouche de Pascal.

ni on ne méprise personne ; les médisances elles-mêmes glissent sur nous, on ne s'en aigrit plus, on ne s'en nourrit plus ; on ne rêve que bains salutaires et fontaines. C'est là l'unique souci, le vœu suprême ; et après, si l'on a le bonheur de s'en tirer, on n'a de pensée que pour une vie douce et reposée, c'est-à-dire innocente et heureuse. Je puis donc ici, en deux mots, résumer pour ton usage et pour le mien ce que les philosophes se donnent bien de la peine à enseigner en beaucoup de paroles, et même en beaucoup de volumes : c'est que nous persévérions à être tels en santé que nous nous promettons de devenir quand nous sommes malades. »

Cette lettre de Pline nous conduit, pour ainsi dire, aux limites de la sagesse païenne : *Être tels en santé que nous nous l'étions proposé durant la maladie*. Faites un pas de plus, et vous êtes en plein Christianisme, et vous en atteignez le grand précepte : *Vivre à chaque instant en vue de la mort*.

Mais ce pas de plus est tout ; s'il se fait, il renverse la vie, et l'on n'en a guère l'idée sans je ne sais quelle secousse qui vous transporte, qui vous enlève à vous-même et à la nature. Car autrement qu'arrive-t-il? Et cet agréable précepte de Pline, qu'en fait-on en réalité, dès qu'on se sent guéri? Ce projet de vie tranquille et à l'aise (*mollem et pinguem*), innocente, mais inutile, qu'est-ce autre chose que de vouloir perpétuer la convalescence et prolonger la langueur? Mais la convalescence est finie, le sang circule plus chaud et plus vif, on se remet à aimer ce qu'on aimait, à le désirer avec plus ou moins de passion. La nature en nous redemande la vie pleine et généreuse. Qu'a-t-on à lui opposer, à lui appliquer de fixe, à moins d'un grand but, d'un but sans cesse rappelé, qui frappe et domine?

Les plus sages, les plus avisés font alors comme Montaigne. Même dans ses maladies il n'était pas homme à se trop mortifier ; il se ménageait de petites

sorties : « Le mal nous pince d'un costé ; la regle, de l'aultre ; » et, à tout hasard de mécompte, il se hasardait plutôt, comme il dit, *à la suite de son plaisir*. C'était aussi sa diète dans la santé. En regard des pages de madame Perier sur les mortifications de son frère et sur cet ardent esprit de pauvreté, je viens de relire le chapitre de Montaigne, *De la Solitude ;* je conseille à tous cette lecture parallèle : c'est le contre-pied le plus complet. — Pascal prend à tâche d'éviter tout ce qui lui serait agréable ; il est en garde contre les conversations où l'esprit se lance et s'oublie, il s'en avertit comme d'un piége. Même dans le manger qui lui est ordonné par régime, il s'arrange pour ne pas goûter au passage ce qui pourrait flatter le palais. A chaque distraction, à chaque facilité qui lui est offerte, il se fait scrupule, et s'en détourne pour contempler l'unique terme, c'est-à-dire Jésus-Christ sur sa Croix, et l'humanité qui est figurée en lui avec la multitude des malades, des agonisants et des pauvres. Là subsiste à ses yeux le patient modèle, qu'il a pris à cœur de reproduire plaie par plaie et d'imiter :

« Jésus meurt tout nu.

« Cela m'apprend à me dépouiller de toutes choses. » C'est la sœur de Pascal, la Sœur Sainte-Euphémie qui disait cela ; et Pascal le redisait comme elle. Il insistait, il s'appesantissait sur cette pensée non moins que la grande Angélique, qui, de son côté, la commentait tout crûment ainsi :

« La pauvreté consiste dans une disposition de cœur à souffrir le manquement des choses nécessaires, jusqu'à mourir nu comme Jésus-Christ. Ce sont ceux-là dont on peut dire véritablement : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*. Car mourir de pauvreté, c'est mourir avec Jésus-Christ et en Jésus-

Christ... *Il faudroit rendre grâces à Dieu, si on n'étoit réduit à n'avoir que du pain et de l'eau.* »

Et, non moins énergiquement qu'elle, il pensait encore :

« La pauvreté, quand elle est bien pratiquée, n'est pas une petite austérité, non seulement pour le corps, mais aussi pour l'esprit, parce qu'il n'y a rien qui humilie davantage. Par exemple, quand on est malade et qu'on se considère comme pauvre, on voit que rien ne nous est dû, que c'est par pure charité qu'on nous assiste et qu'on nous sert : cela nous oblige de tout recevoir avec actions de grâces, quoique les choses ne soient pas comme nous les voudrions, et d'en avoir de la reconnoissance (à la personne qui nous sert), quoiqu'elle nous serve mal... Y a-t-il rien qui soit plus austère et qui porte plus à l'humilité? *Cela fait enrager la nature.* »

La Mère Angélique parlait ainsi en termes dignes de Pascal[1], et Pascal pensait exactement comme la grande abbesse. Lui pourtant, qui était servi mieux qu'il n'aurait voulu, et qui sentait la tendresse des siens dans leur assistance, ne se trouvait jamais assez pauvre, même étant malade, et il se plaignait, malgré ses maux, que la nature en lui ne pâtît point assez encore; il ne savait en un mot qu'inventer pour mortifier cette nature, pour la *faire enrager* encore davantage. — Mais cet homme avec tout son esprit est hors du sens, va-t-on penser malgré soi; mais c'est lui que Montaigne avait justement en vue, quand il a dit : « D'anticiper aussi « les accidents de fortune; se priver des commoditez « qui nous sont en main, comme plusieurs ont faict « par devotion, et quelques philosophes par discours; « se servir soy-mesme, coucher sur la dure,... recher- « cher la douleur,... c'est l'action d'une vertu exces- « sive[2]. » Revenons donc un moment à la solitude de

1. Voir les *Entretiens ou Conférences de la Mère Angélique* (un vol., 1757), pages 392, 407. On trouve à la suite les *Pensées édifiantes* de la Sœur Sainte-Euphémie, dont M. Faugère a donné récemment un texte plus correct.

2. Et dans cet autre chapitre où il a l'air de parler des Turcs quand il pense

celui-ci, écoutons-le encore une fois nous la décrire : solitude véritable, tournée toute à son *prouffit*, toute fondée en aisance et en loisir, affranchie des obligations et des liens tant de ceux du dehors que des passions du dedans, et déprise même de ces plus prochaines tendresses qu'on semble traîner partout après soi :

« Il fault avoir femmes, enfants, biens, et sur tout de la santé, qui peult ; mais non pas s'y attacher en maniere que nostre heur en despende : il se fault reserver une arriere-boutique toute nostre, toute franche, en laquelle nous establissions nostre vraye liberté et principale retraicte et solitude. En cette-cy fault-il prendre nostre ordinaire entretien de nous à nous-mesmes, et si privé, que nulle accointance ou communication estrangiere y treuve place ; discourir et y rire, comme sans femme, sans enfants et sans biens, sans train et sans valets ; à fin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne nous soit pas nouveau de nous en passer. »

Notez que ce *peu d'attache* que Pascal s'efforçait d'acquérir à l'égard des siens, et qui allait par moments à s'interdire avec eux les témoignages trop expansifs, à y substituer même des froideurs, Montaigne ne le prescrit pas moins, et il le pratique, ce semble, avec moins d'efforts, bien qu'avec des airs plus caressants. Le plus rude des deux en apparence n'était pas le moins tendre. *Sed pectus mitius ore*[1].

aux Chrétiens : « Nous ne sommes ingenieux qu'à nous malmener, c'est le « vray gibbier de la force de nostre esprit... Hé ! pauvre homme, tu as assez « d'incommoditez necessaires, sans les augmenter par ton invention ; et es assez « miserable de condition, sans l'estre par art... » (Liv. III, chap. V).

1. Montaigne craignait de s'attacher aux autres, de peur d'avoir à en souffrir ; Pascal craignait surtout qu'on ne s'attachât à lui, et de détourner ainsi les âmes de leur objet unique et de leur impérissable fin. Il y avait bien du zèle pour autrui sous cet appareil de froideur. On peut dire que le détachement de Pascal était porté sur un fond d'ardente charité et de compassion immense ; celui de Montaigne ne reposait que sur un calcul de prudence et de bien-être. Mais on se tromperait sans doute en prenant trop à la lettre ces détachements absolus ; on aime à croire, du philosophe comme du chrétien, que ni l'un ni l'autre n'y parvinrent en réalité, et pas plus l'ami de La Boétie que le frère de Jacqueline.

Ainsi *être à soi*, n'épouser *rien que soi*, —jamais égoïsme ne fut avoué ni professé avec plus de grâce, mais c'est toujours de l'égoïsme. Il le porte à tout, et il est si résolu de prendre son bien en chaque chose, qu'il le tire de la vue même du mendiant qui s'offre à lui. Se disant que la fortune est coutumière de changer, et que telle condition misérable lui peut advenir, il s'y applique, il s'y exerce d'avance en idée, et cherche à se persuader que tout n'en est pas intolérable :

« Je veois jusques à quels limites va la necessité naturelle ; et considerant le pauvre mendiant à ma porte, souvent plus enjoué et plus sain que moy, je me plante en sa place, j'essaye de chausser mon ame à son biais ; et courant ainsi par les aultres exemples, quoyque je pense la mort, la pauvreté, le mespris et la maladie à mes talons, je me resouls ayseement de n'entrer en effroy de ce qu'un moindre que moy prend avecques telle patience... »

Montaigne est bon, il a été élevé débonnairement; ses parrain et marraine ont été gens de peu, car son père a voulu l'accoutumer à ne pas se croire séparé du petit peuple. Aussi, quand le pauvre mendiant est à sa porte, il ne le rudoie pas, ce *moindre* que lui, et ne le fait point chasser par ses valets; mais bien plutôt il cause avec lui en bonhomme, lui fait dire ses joies à travers ses peines, et lui réchauffe sans doute le cœur de quelque coup de vin. C'est bien. Puis il rentre à part soi, et se félicite mieux de son bonheur, jusqu'à en prêter de reste à ce pauvre diable dont il ne se soucie pas autrement. — Que fait Pascal à son tour, précisément parce qu'il ne se choisit point cette solitude riante et commode de Montaigne, parce qu'il ne veut rien qu'une chambre mal tapissée, des ustensiles grossiers, les offices dès cinq heures du matin, et les jeûnes fréquents, et tout ce qui nous paraît *l'action d'une vertu excessive*? En conséquence justement de ce

train de vie, que fait Pascal à l'égard des pauvres? D'autres excès encore assurément. Voyons toutefois : ces excès-là valent la peine qu'on les redise en détail. Il s'agit, dans le premier exemple, de pureté en même temps que de charité, deux vertus qui se lient de près, et qui s'appliquent doublement en face de Montaigne :

« Il lui arriva, nous dit madame Perier, qui insiste sur la délicatesse vigilante et les chastes sollicitudes de son frère, il lui arriva une rencontre, environ trois mois avant sa mort, qui en fut une preuve bien sensible, et qui fait voir en même tems la grandeur de sa charité : Comme il revenoit un jour de la messe de Saint-Sulpice, il vint à lui une jeune fille d'environ quinze ans, fort belle, qui lui demandoit l'aumône ; il fut touché de voir cette personne exposée à un danger si évident ; il lui demanda qui elle étoit, et ce qui l'obligeoit à demander ainsi l'aumône : et ayant su qu'elle étoit de la campagne, et que son père étoit mort, et que, sa mère étant tombée malade, on l'avoit portée à l'Hôtel-Dieu ce jour-là même, il crut que Dieu la lui avoit envoyée aussitôt qu'elle avoit été dans le besoin ; de sorte que, dès l'heure même, il la mena au Séminaire, où il la mit entre les mains d'un bon prêtre, à qui il donna de l'argent, et le pria d'en prendre soin, et de la mettre en quelque condition où elle pût recevoir de la conduite à cause de sa jeunesse, et où elle fût en sûreté de sa personne. Et pour le soulager dans ce soin, il lui dit qu'il lui envoyeroit le lendemain une femme pour lui acheter des habits, et tout ce qui lui seroit nécessaire pour la mettre en état de pouvoir servir une maîtresse. Le lendemain il lui envoya une femme qui travailla si bien avec ce bon prêtre, qu'après l'avoir fait habiller ils la mirent dans une bonne condition. Et cet ecclésiastique ayant demandé à cette femme le nom de celui qui faisoit cette charité, elle lui dit qu'elle n'avoit point charge de lui dire, mais qu'elle le viendroit voir de tems en tems pour pourvoir avec lui aux besoins de cette fille ; et il la pria d'obtenir de lui la permission de lui dire son nom : « Je vous promets que je n'en parlerai ja-
« mais pendant sa vie ; mais si Dieu permettoit qu'il mourût avant moi,
« j'aurois de la consolation de publier cette action ; car je la trouve si belle,
« que je ne puis souffrir qu'elle demeure dans l'oubli. » Ainsi, par cette seule rencontre, ce bon Ecclésiastique, sans le connoître, jugeoit combien il avoit de charité et d'amour pour la pureté. »

Un tel acte rappelle involontairement ce trait charmant de Bayard blessé à Bresse, et cette conduite tou-
chante du bon chevalier envers la dame son hôtesse,

et les deux belles jeunes filles dont il soigne l'honneur, et qu'il dote en partant. Mais ici, chez Pascal, la charité n'a rien de chevaleresque, elle est tout uniment chrétienne et cachée. Elle n'a point pour objet deux nobles *damoyselles*, mais une fille de la rue. On a là le fond et les racines toutes vives de la charité sans les fleurs, sans le sourire et les *bracelets* offerts, sans aucune de ces grâces qui sont déjà l'attrait humain et la récompense. La simplicité compatissante n'y souffre rien qui vienne l'embellir et la distraire.

Mais ce n'est pas tout : Pascal est au lit de mort; une circonstance a fait qu'il a dû sortir de sa maison, et qu'il est logé depuis quelques semaines chez sa sœur, madame Perier, qui l'entoure de soins. Ces soins, dont il est l'objet, lui donnent des scrupules. Assistons à ce dernier tourment tout gratuit, à ce délire, si l'on veut, du héros chrétien :

« Il souhaitoit beaucoup de communier, raconte sa sœur; mais ses médecins s'y opposoient, disant qu'il ne le pouvoit faire à jeun... Il dit : « Puis-« qu'on ne me veut pas accorder cette grâce, j'y voudrois bien suppléer par « quelque bonne œuvre, et, ne pouvant pas communier dans le Chef, je vou-« drois bien communier dans les membres; et pour cela j'ai pensé d'avoir « céans un pauvre malade, à qui on rende les mêmes services comme à « moi, qu'on prenne une garde exprès, et enfin qu'il n'y ait aucune diffé-« rence de lui à moi, afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un « pauvre aussi bien traité que moi, dans la confusion que je souffre de me « voir dans la grande abondance de toutes choses où je me vois. Car, quand « je pense qu'au même temps que je suis si bien, il y a une infinité de pau-« vres qui sont plus malades que moi, et qui manquent des choses les plus « nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter; et ainsi je « vous prie de demander un malade à monsieur le Curé pour le dessein que « j'ai. »

« J'envoyai à monsieur le Curé à l'heure même, qui manda qu'il n'y en avoit point qui fût en état d'être transporté; mais qu'il lui donneroit, aussitôt qu'il seroit guéri, un moyen d'exercer la charité, en se chargeant d'un vieux homme dont il prendroit soin le reste de sa vie; car monsieur le Curé ne doutoit pas alors qu'il ne dût guérir.

« Comme il vit qu'il ne pouvoit pas avoir un pauvre en sa maison avec lui, il me pria donc de lui faire cette grâce de le faire porter aux Incurables, parce qu'il avoit grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. Je lui dis que les médecins ne trouvoient pas cela à propos, de le transporter en l'état où il étoit, ce qui le fâcha beaucoup : il me fit promettre que, s'il avoit un peu de relâche, je lui donnerois cette satisfaction. »

Voilà, une fois encore, assez ouvertement les deux philosophies, ou plutôt la religion et la philosophie, en présence avec leurs fruits à la main. Que vous en semble? A quoi servent ces veilles, ces jeûnes, ces retranchements, toutes ces choses qui font dire à Montaigne : « Est-ce pas un miserable animal que l'homme? A peine est-il en son pouvoir, par sa condition naturelle, de gouster un seul plaisir entier et pur, encore se met-il en peine de le retrancher?.... » Tout cela sert (quand c'est l'esprit qui y tient la main) à ce que le *misérable animal* dont parle Montaigne, et dont il veut faire simplement un *heureux animal*, sorte de son habitude et presque de sa nature, s'élève au-dessus d'un appitoiement passager, et arrive à des énergies de compassion, à des surcroîts de vertu et d'*humanité*, autrement inouïs [1].

1. Comprend-on maintenant comment un écrivain qui avait approfondi, dans le même sens que Port-Royal, la grandeur et la folie de la Croix, a pu définir ainsi le Chrétien? « Un Chrétien toujours en éveil, toujours occupé à réprimer en lui tour à tour l'esprit ou les sens, et jusqu'à la satisfaction du bien, est comme un homme, l'hiver et la nuit, au bord d'un fleuve, près d'une arche de pont, — un homme à qui l'on aurait dit : « Brise la glace, empêche-la de se former, de peur que tout le fleuve ne prenne, et qu'ensuite le pont ne soit emporté. » Il brise donc tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; là où il se croit le plus maître, bientôt la glace se reforme derrière lui, car l'air du dehors est très froid. Il travaille ainsi sans relâche, et c'est à recommencer toujours. Voilà l'image (en cette vie où l'air du dehors est bien froid en effet), l'image du chrétien vigilant, occupé sans cesse à briser la glace au-dedans de lui, et à maintenir le libre courant de la Grâce. »

Austérité et tendresse! ce courant de la Grâce, rudement maintenu à ce prix, n'est pas distinct du torrent même de la charité.

XVIII

D'un chapitre à écrire sur Pascal. — Des formes diverses de sainteté. — La Sœur de Sainte-Euphémie ; — scrupules et angoisses sur la Signature ; — admirable lettre ; — mort. — Pascal fidèle à l'esprit de sa sœur. — Sublime évanouissement. — Les deux grandeurs morales. — Sœurs plus grandes que les frères. — Anecdote de l'*abîme*. — Voltaire et Leibniz. — Bayle et Saint-Cyran. — Derniers moments et mort de Pascal.

On a beaucoup disserté à propos de Pascal sur le *scepticisme*, sur le *mysticisme* ; le vrai titre du chapitre à écrire à son sujet devrait être *De la Sainteté*. Heureux qui serait digne de l'entreprendre !

La sainteté est un état habituel de l'être en élévation vers l'ordre infini, en harmonie avec l'ordre du monde. Cet état, si on le considère en lui-même et en le dégageant des enveloppes diverses dont il est revêtu, apparaît comme indépendant, jusqu'à un certain point, des croyances qui sont le plus faites pour le nourrir. Confucius ne connaissait pas le paradis, l'enfer, la récompense ; mais l'homme sur terre lui semblait avoir des émotions saintes, des joies, des occupations saintes, et il priait beaucoup. Il ne croyait pas à l'immortalité de

l'âme; il croyait en Dieu, en la sainteté; il avait des ravissements comme Pascal; il chantait sa foi et sa mélancolie; douceur tendre, et triste en effet! car il est triste de ne croire qu'à une sainteté aussi courte que la vie de l'homme. Mais du moins c'est toujours le lien du Ciel avec l'homme.

L'idée de sainteté, dans l'antique Bouddhisme, apparaîtrait comme bien réelle encore, et de plus en plus dégagée pourtant des croyances qui sembleraient devoir en être le support naturel et l'appui. Conçoit-on qu'il se trouve encore des saints, là même où il n'y a peut-être plus de Dieu? Mais laissons cette sainteté hors de prise, s'évanouissant dans l'Océan sans bornes où elle se perd.

Il y eut une fois dans le monde une race heureuse, héroïque, à qui il a été donné de prendre la vie par son plus noble côté, de suivre au soleil la vertu, la gloire, et, durant des siècles, d'y rester fidèle, depuis l'Achille d'Homère jusqu'à Philopœmen. Sur cette terre de force et de franchise, on aimait hautement ses amis, on haïssait ses ennemis sans détour, on louait avec générosité ses adversaires; il entrait de la grandeur naturelle en toutes choses. Certains vices même n'allaient pas jusqu'à flétrir; ils se relevaient et s'associaient aisément à l'héroïque. La santé de l'esprit et celle du corps s'accordaient, et ne se démentaient pas. Et puis on mourait comme on avait vécu; le javelot était reçu aussi hardiment qu'il était lancé; la beauté de la mort, chez les Épaminondas, égalait et couronnait la splendeur de la vie. Sans doute nous ne savons pas tout; à cette distance bien des dessous échappent, et la lumière de l'ensemble voile les inévitables ombres.

Mais ce qu'on peut dire en toute certitude, c'est que pareille race, en de pareilles conjonctures, ne s'est jamais retrouvée depuis. La force humaine, déployée alors seulement dans toute son énergie et toute sa grâce, a toujours paru ailleurs plus ou moins refoulée sur elle-même, et l'âme humaine s'est repliée.

L'idée du *saint*, au plus beau moment de cette race heureuse, refleurit comme une tige d'or par les mains du divin Platon; elle fut offerte de loin, comme un phare lumineux, sur le plus serein des promontoires.

Cependant une race forte et rude, et qui se peut dire grossière auprès de l'autre, fit son avénement; les pâtres des Apennins, les Sabins laboureurs, descendirent en armes, et jetèrent sur le monde leurs mains encore lourdes de la charrue : les Mummius pillèrent Corinthe; mais l'antique frugalité n'en revint pas. Il se fit bientôt une corruption inouïe, résultat de la nature puissante et gloutonne des vainqueurs, et de la dextérité sans pareille des vaincus [1]. Des excès sans nom souillèrent la lumière dans le court intervalle des calamités sombres; l'humanité ne s'en releva jamais.

Au cœur de ces excès, et pour les combattre, que pouvait la fleur divine, exquise, de Platon? Le Christianisme vint; il apporta une idée du saint plus profonde, plus contrite, sans plus rien de la fleur d'or, avec les seules racines salutaires, avec le breuvage amer et les épines sanglantes. Pour se préserver, pour expier et se guérir, une portion de l'humanité s'arma, durant des siècles, du froc et du cilice, sans oser un seul instant

1. Juvénal, Satire III.

s'en dépouiller. On s'enfuit dans les cavernes, on se courba dans le confessionnal. La maladie, la souffrance, devinrent l'état naturel du chrétien et le prix de l'humaine rançon. C'est à l'extrémité de cette longue série de siècles, où s'accumulèrent toutes les rouilles et toutes les barbaries, c'est comme chargé encore de leur poids et de leur chaîne, que Pascal nous arrive, le dernier vraiment des grands saints, et déjà grand philosophe.

Est-ce donc là, en effet, la dernière forme de sainteté pour le monde? Cet enchantement des émotions religieuses, ce mystère d'élévation que l'homme porte en lui, et qu'il n'a jamais plus hautement atteint qu'au sein et à l'aide du Christianisme; cet état supérieur et intime de la nature humaine ne saurait-il retrouver désormais sa première fleur, et reparaître dans sa perfection acquise, délivré des appareils compliqués que le droit sens désavoue? Ne saurait-on retenir seulement le côté durable, éternel, celui qui tient aux instincts les plus tendres et les plus généreux du cœur, sans se forger des douleurs gratuites, et sans exagérer l'épreuve par elle-même si rude? En tout, ne saurait-on avoir le Socrate sans les *démoneries*, comme dit Montaigne? Ce qui est trop évident, c'est que jusqu'ici les modernes philosophes (à commencer par Montaigne), qui ont essayé de relever l'homme et de le faire marcher par ses seules forces, ont bien imparfaitement réussi. Voyez Rousseau tout le premier avec ses fiertés gauches, ses retours fastueux à l'héroïsme et ses sordides souillures! Un moraliste amer, voulant exprimer cet empêchement, ce rabaissement selon lui, de la vertu moderne, s'est échappé à dire : « L'humanité antique

« n'avait pas encore été pliée dans la pénitence et dans « le deuil; depuis elle s'est relevée; mais, en se rele- « vant, elle a gardé le pli et la roideur dans le pli. » Le mot est dur, et je l'ai adouci encore; mais il donne à penser [1]. La franche pureté première, la simple beauté de l'être moral se peut-elle jamais reconquérir? A cet âge avancé du monde, l'élite des cœurs voués au culte de l'infini n'aura-t-elle pas toujours sa dure maladie incurable et son tourment? En attendant la forme inconnue (s'il en est une) de cette sainteté nouvelle, qui perpétuerait le fond de l'ancienne en le débarrassant de tout l'alliage, qui consacrerait les pures délices de l'âme sans les inconvénients et les erreurs, et qui saurait satisfaire aux tendresses des Pascals futurs, en imposant respect au bon sens malin des Voltaires eux-mêmes; en attendant cette forme idéale et non encore aperçue, tenons-nous à ce que nous savons; étudions sans impatience, admirons, même au prix de quelques sacrifices de notre goût, ces derniers grands exemples des hommes qui ont été les *derniers saints*; admirons-les, quand même nous sentirions avec douleur que leur religion, leur foi ne saurait plus être la nôtre : ils nous offrent de sublimes sujets à méditation.

1. Il y a dans l'original : *elle a gardé le pli, et du noir dans le pli* (*sordes in ruga*), car c'est l'hypocrisie surtout qui s'est logée avant dans l'homme durant ces siècles couverts. Un grand prédicateur jésuite du dix-huitième siècle, le Père de Neuville, voulant dénoncer cette misère d'hypocrisie que recèle le cœur de chacun, même des meilleurs, a dit : « Il n'est pas d'homme qui n'aimât mieux être parfaitement ignoré qu'être parfaitement connu. » Depuis, en effet, que le cœur humain a été convaincu, selon le Prophète et selon l'Apôtre, d'être *désespérément malin*, il semble qu'il le soit de plus en plus devenu. Cette parole si chrétienne du Père de Neuville est la plus contraire qui se puisse imaginer au sentiment antique, quand les généreux luttaient à cœur ouvert pour la gloire, et quand l'huile brillante de la palestre était le seul vêtement de la nudité.

La grandeur morale de Port-Royal réside en eux. Quelle que soit la valeur littéraire des écrits sortis de ce coin du monde, ce n'est point par là (sauf une ou deux exceptions au plus), ce n'est point à ce titre purement estimable qu'il mériterait un immortel souvenir. Port-Royal, après tout, ne serait qu'une tombe, si l'esprit de piété vive, si ce côté d'ardente sainteté saisi d'une façon si sublime par Pascal, par Saci, par Lancelot, par tant d'autres des plus humbles, ne lui laissait un des aspects dominants de l'éternelle vérité.

La sœur de Pascal, celle qui était religieuse à Port-Royal, mourut dix mois avant lui. Quand on parle des gens de Port-Royal, c'est toujours à l'article de la mort qu'il faut le plus s'arrêter. La mort est le grand moment de la vie du Chrétien; on peut même dire que c'est la chose importante et *unique*, à laquelle pour eux tout vient se ranger. Et tandis que le commun des hommes l'élude, la supprime en idée, et, à l'heure fatale, y glisse ou s'y jette en fermant les yeux, comme font les enfants quand ils ont peur, eux les Chrétiens véritables, quand ils se sentent en venir là, même les plus humbles et les plus tremblants, ils s'y relèvent pour la regarder en face; ils ont leur lutte héroïque et leur champ de bataille, où toute leur âme se déploie [1].

La Sœur de Sainte-Euphémie était sous-prieure et maîtresse des novices au monastère des Champs, lors-

1. On a remarqué (Buffon, Pascal) que souvent la mort elle-même semble moins pénible à supporter que la pensée de la mort. La plupart des gens meurent assez aisément, à condition de ne pas trop s'en apercevoir et de n'y pas songer. « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement, » a dit La Rochefoucauld. Comme devant l'extrême clarté, il y a de l'éblouissement devant les extrêmes ténèbres. Les philosophes épicuriens rappelaient toujours la mort, mais c'était surtout pour aiguiser le sentiment de la vie. La mort! on s'accommode encore de la regarder de profil : le difficile est de l'envisager en face.

que commença la persécution pour le Formulaire. Nous avons laissé nos religieuses dans une sorte de trève; les solitaires eux-mêmes revenaient petit à petit au désert [1]. Pourtant, depuis la Bulle d'Alexandre VII fulminée pour la ruine du Jansénisme et reçue en France en mars 1657, l'orage suspendu grondait toujours. Il éclata en avril 1661. La Cour décidément voulut en finir avec la faction de Retz et avec le principal foyer de résistance. Le lieutenant-civil Daubray, accompagné du Procureur du Roi au Châtelet, dans une première visite à Port-Royal de Paris (23 avril), signifia l'intention de Sa Majesté qu'on renvoyât sous trois jours toutes les pensionnaires; dans une autre visite (4 mai 1661), il apporta l'ordre de renvoyer également les novices et postulantes. M. Singlin, qui avait titre de Supérieur, dut se retirer. La Mère Angélique, à la première nouvelle de l'attaque, était arrivée du monastère des Champs pour soutenir le choc avec la Mère Agnès, sa sœur, qui alors était abbesse. Son courage, ses paroles de fermeté et presque de gaieté en cette conjoncture critique, et quand elle-même était déjà mourante, sa sainte mort consommée au mois d'août de cette année, nous rappellerons toutes ces choses ailleurs; il s'agit ici seulement de la sœur de Pascal. Cette dernière était donc restée aux Champs, lorsqu'on y reçut le premier Mandement, donné à la date du 31 mai par les Vicaires-généraux du diocèse de Paris, pour la signature du Formulaire. Il faut savoir que les Vicaires n'avaient donné ce Mandement qu'à leur corps défendant; ils l'avaient, à ce qu'il paraît, concerté avec Messieurs de Port-Royal, et l'on

1. Précédemment, chapitre XI, p. 105, et chapitre XII, pages 119 et 120.

dit même que c'était Pascal qui l'avait dressé [1]. La rédaction, en effet, demandait une plume délicate : il s'agissait de permettre aux amis de Jansénius de signer en conscience une déclaration par laquelle ils se soumettaient à la sentence du Pape; tout l'art consistait à interpréter au même moment cette sentence, à la réduire à la seule doctrine, et à insinuer des réserves sur le point de fait, sans pourtant les laisser trop paraître [2]. Les religieuses de Port-Royal, lorsqu'on leur proposa cet expédient de conscience, en jugèrent plus simplement; elles trouvèrent le Mandement bien obscur et le Formulaire trop clair. A Paris, elles eurent toutes les peines du monde à se résigner à la Signature exigée, et ne le firent que moyennant quelques lignes de précaution qu'elles mirent en tête. Mais au monastère des Champs, avec lequel on communiquait moins aisément en ces circonstances, et où les explications arrivaient plus incomplètes, l'embarras fut bien plus grand encore, et les perplexités allèrent jusqu'à l'angoisse. La Sœur de Sainte-Euphémie, entre autres, les ressentit avec une vivacité qu'on ne s'expliquerait jamais, si l'on ne concevait bien l'excessive tendresse dont est susceptible l'entière sincérité chrétienne.

« Les gens du monde qui sont tout charnels, écrit à ce sujet un de nos auteurs [3], et qui ne sont touchés que des choses grossières et sensibles, ont

1. Voir le *Recueil* dit d'*Utrecht*, page 311.

2. « Il faut pourtant reconnoître, dit l'*Apologiste* des Religieuses (M. de Sainte-Marthe) en parlant de ce Mandement, que ceux qui l'avoient dressé (les Vicaires-généraux), désirant ménager les Évêques et se ménager eux-mêmes, *en avoient concerté les termes avec tant d'adresse*, que les clauses essentielles, qui déterminoient nettement la Signature à ne signifier la créance qu'à l'égard de la foi, y étoient *un peu cachées*, et qu'il falloit quelque attention pour les reconnoître. » (*Apologie pour les Religieuses de Port-Royal*, seconde partie, chapitre II, page 11.)

3. M. de Sainte-Marthe.

de la *peine* à s'imaginer ces sortes de *peines*[1], parce qu'ils ne les ressentent jamais, et que, pourvu qu'on ne touche point à leurs biens, à leurs corps ou à leur honneur, leur âme est toujours en un grand repos sur tout le reste. Mais ceux qui ont quelque expérience de l'état d'une âme qui n'a point d'amour pour toutes les choses de la terre, et qui est vivement touchée de celui de Dieu, savent assez que tous les maux du monde ne sont rien en comparaison de ce qu'elle endure quand on la veut obliger à faire quelque chose qu'elle juge contraire à la pureté de son amour, et que cela cause aux personnes les plus modérées des convulsions si violentes qu'elles pourroient passer pour de grands excès, si l'ardeur du zèle dont elles partent ne consumoit ce qu'il pourroit y avoir de défectueux. »

Un jour donc, le 22 juin, après avoir communié *dans une grande amertume de cœur;* tandis qu'elle adressait à Dieu son action de grâces, la Sœur de Sainte-Euphémie se sentit une forte pensée de se décharger par écrit de ses doutes, et elle se mit, pour plus de facilité, à laisser courir sa plume dans une longue lettre à la Sœur Angélique de Saint-Jean, alors sous-prieure au monastère de Paris; la lettre était faite pour être lue de M. Arnauld, et elle lui fut d'abord envoyée. La Sœur Euphémie n'ignorait point la part que son frère avait dans ce premier projet d'une Signature ainsi motivée et interprétée; elle savait qu'il ne s'y était entremis que par pur zèle, et, tout en le louant, cela l'enhardissait elle-même à produire plus librement ses pensées.

Voici les principaux traits de cette lettre, qui se rapprochent naturellement de quelques vigoureuses pensées sur le même sujet trouvées dans les papiers de Pascal[2]. Seulement ici, comme cela s'était déjà vu, la sœur devançait le frère et lui montrait le chemin.

« La plupart, écrivait-elle, (la plupart des religieuses des Champs) désireroient de tout leur cœur que le Mandement fût pire,... parce qu'au moins on le rejetteroit avec une entière liberté; au lieu que plusieurs seront comme

1. Je passe sur les incorrections en faveur du sens, qui est beau.
2. Voir précédemment dans ce volume, chapitre VIII, page 23.

contraints de le recevoir, et qu'une fausse prudence et une véritable lâcheté le fera embrasser à plusieurs autres, comme un moyen favorable de mettre aussi bien leur personne que leur conscience en sûreté. Mais, pour moi, je suis persuadée que ni l'une ni l'autre n'y sera par ce moyen. *Il n'y a que la vérité qui délivre véritablement;* et il est sans doute qu'elle ne délivre que ceux qui la mettent elle-même en liberté en la confessant...

« Je ne puis plus dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur de voir que les seules personnes à qui Dieu a confié sa vérité lui soient si infidèles, si je l'ose dire, que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devroit être la mort même, pour la confesser hautement.

« Je sais le respect qui est dû aux Puissances de l'Église ; je mourrois d'aussi bon cœur pour le conserver inviolable, comme je suis prête à mourir avec l'aide de Dieu pour la confession de ma foi dans les affaires présentes ; mais je ne vois rien de plus aisé que d'allier l'un à l'autre. Qui nous empêche et qui empêche tous les Ecclésiastiques qui connoissent la vérité, lorsqu'on leur présente le Formulaire à signer, de répondre : *Je sais le respect que je dois à MM. les Évêques, mais ma conscience ne me permet pas de signer qu'une chose est dans un livre où je ne l'ai pas vue ;* et après cela attendre ce qui en arrivera. Que craignons-nous ? le bannissement et la dispersion pour les Religieuses, la saisie du temporel, la prison et la mort, si vous le voulez : mais n'est-ce pas notre gloire et ne doit-ce pas être notre joie ? Renonçons à l'Évangile ou suivons les maximes de l'Évangile, et estimons-nous heureux de souffrir quelque chose pour la justice.

« Mais peut-être on nous retranchera de l'Église ? Mais *qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi*, et que, l'esprit de Jésus-Christ étant le lien qui unit ses membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité [1]...? »

1. Après cette définition très chrétienne, et même très catholique en un sens, mais assez peu romaine, de l'Église, faut-il s'étonner que le docteur en Sorbonne Chamillard, préposé par l'archevêque Péréfixe à la pacification du monastère, dans sa *Réponse aux raisons des Religieuses de Port-Royal* (1665), ait écrit : « M. l'abbé de Saint-Cyran, définissant l'Eglise, s'est contenté de dire « qu'elle étoit *la Compagnie de ceux qui servent Dieu dans la lumière et la pro-* « *fession de la vraie Foi et dans l'union de la vraie Charité*, sans parler du Pape ni « des Evêques qui la gouvernent. Cette définition que j'ai trouvée dans leurs « écrits m'est devenue suspecte, lorsque j'ai su que plusieurs personnes qui leur « ont souvent représenté cette omission, n'ont jamais pu les résoudre de la chan- « ger. Elle m'a paru faite à dessein, lorsque je l'ai trouvée dans tous les Caté- « chismes dont on se servoit dans la maison pour instruire les enfants. J'en ai « deux manuscrits : dans l'un, l'Église est définie *la Compagnie des fidèles Servi-* « *teurs de Dieu ;* dans l'autre, *l'Assemblée des vrais Serviteurs de Dieu qui vivent* « *sur la terre*, sans qu'il soit parlé, ni dans l'un ni dans l'autre, du Pape ni des « Évêques... » Cette définition de l'Église dans le sens primitif nous cause un

Elle arrive ensuite aux termes du Mandement; elle en parle d'autant plus à son aise qu'elle sait bien au fond de quelle plume il est sorti. Cette circonstance explique l'espèce d'insistance et même d'ironie qu'elle y met : « J'admire la subtilité de l'esprit, et je vous avoue qu'il n'y a rien de mieux fait que le Mandement. Je crois qu'il est bien difficile de trouver une pièce aussi adroite et faite avec tant d'art. » Si c'était un hérétique qui eût rédigé de la sorte son symbole pour échapper à la condamnation sans désavouer son erreur, elle le louerait volontiers, dit-elle, elle le louerait, mais de la louange que le Père de famille donnait à l'intendant infidèle pour sa prudence aux choses de la terre : « Les enfants de ce siècle sont plus prudents en leur genre que les enfants de lumière[1]. » Car que fait-on autre chose en ce Mandement que *consentir au mensonge sans nier la vérité*?

« Mais des fidèles, des gens qui connoissent et qui soutiennent la vérité, l'Église catholique, user de déguisement et biaiser ! Je ne crois pas que cela se soit jamais vu dans les siècles passés, et je prie Dieu de nous faire mourir tous aujourd'hui plutôt que de souffrir qu'une telle abomination s'introduise dans l'Église. En vérité, ma chère Sœur, j'ai bien de la peine à croire que cette sagesse vienne du Père des lumières, mais plutôt je crois que c'est

peu moins de scandale qu'à M. Chamillard ; seulement il ne faut pas trop accuser celui-ci, comme on l'a fait, d'avoir calomnié.— Ce fou de Des Marests de Saint-Sorlin, dans sa *Réponse à l'insolente Apologie...* (1666), s'est emparé, pas trop follement cette fois, des paroles de la Sœur Euphémie sur l'Église invisible, comme d'une pièce de conviction. « C'est, dit-il, un fameux principe du Jansé-« nisme, par lequel, en conservant leur erreur, ils veulent demeurer dans l'É-« glise malgré l'Église... Mais il ne suffit pas que les Chrétiens soient unis en-« semble par le lien de la Charité, il faut qu'ils soient unis aussi par le lien de « la Foi. » (Pages 69, 70). — En mettant ainsi ces textes en présence, je n'ai, qu'on veuille bien le comprendre, qu'un seul but : ce n'est pas d'infirmer la beauté du sens et du langage émanés du vrai Port-Royal, mais simplement d'en faire apprécier la portée, que les Nicole au contraire et les autres défenseurs officiels ont diminuée depuis lors et recouverte tant qu'ils ont pu.

1. Évangile de saint Luc, chapitre XVI.

une révélation de la chair et du sang. Pardonnez-moi, je vous en supplie, ma chère Sœur, je parle dans l'excès d'une douleur à quoi je sens bien qu'il faudra que je succombe, si je n'ai la consolation de voir au moins quelques personnes se rendre volontairement victimes de la vérité... »

Et ce ne sont pas de vaines paroles; elle va en mourir en effet. Insistant toujours sur cette ambiguïté de la Signature, elle se la peint par une image : « Je vous le demande, ma très chère Sœur, au nom de Dieu, dites-moi quelle différence vous trouvez entre ces déguisements et *donner de l'encens à une idole sous prétexte d'une croix qu'on a dans sa manche.* »

Un très exact éditeur moderne[1] a fait remarquer avec raison qu'en cet endroit la Sœur de Sainte-Eu-phémie retourne contre les Jansénistes un reproche que Pascal, dans la cinquième *Provinciale*, avait adressé aux Jésuites des Indes et de la Chine; mais ce qui est plus piquant, c'est qu'elle le retourne surtout contre Pascal lui-même; elle songe particulièrement à lui en ce moment, et veut lui faire honte de son essai d'équivoque[2]; puis elle continue :

« Vous me direz peut-être que cela ne nous regarde point, à cause de notre petit Formulaire particulier ; mais... Saint Bernard nous apprend, dans ses manières admirables de parler, que la moindre personne de l'Église non seulement peut, mais doit crier de toutes ses forces, lorsqu'elle voit les Évêques et les pasteurs de l'Église dans l'état où nous les voyons, quand il dit : Qui peut trouver mauvais que je crie, moi qui suis une petite brebis, pour tâcher d'éveiller mon pasteur que je vois endormi et prêt à être dévoré par une bête cruelle ? Quand je serois assez ingrate pour ne le pas faire par l'amour que je lui porte et la reconnoissance que je lui dois, ne dois-je pas le faire par la crainte de mon propre péril ? car qui me défendra quand mon pasteur sera dévoré ?...

1. M. P. Faugère (*Lettres, Opuscules et Mémoires de Jacqueline Pascal*).

2. Dans la lettre d'envoi, écrite le lendemain, et qui servait d'explication à la précédente, elle recommande, il est vrai, à M. Arnauld de ne montrer ces deux lettres à son frère que *s'il se porte bien ;* mais, dans le premier feu de son transport, elle écrivait comme s'il la lisait déjà.

« Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité, quoique l'on peut dire, par une triste rencontre, que, *puisque les Évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'Évêques;* mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité...

« ... Chacun sait, et M. de Saint-Cyran le dit en mille lieux, que la moindre vérité de la foi doit être défendue avec autant de fidélité que Jésus-Christ...

« ... C'est ici plus que jamais le temps de se souvenir que les timides sont mis au même rang que les parjures et les exécrables... »

Tout le reste est de ce ton ; le nom et les maximes de Saint-Cyran reviennent et revivent manifestement dans cette lettre; nous nous retrouvons en plein Port-Royal primitif, — avec une seule petite différence cependant.

Tout en s'y montrant la digne fille de Saint-Cyran selon l'esprit, la Sœur Euphémie y apparaît aussi comme tenant tout-à-fait à cette seconde génération des religieuses de Port-Royal, dont étaient les Sœurs Angélique de Saint-Jean, Christine Briquet, Eustoquie de Bregy, tandis que la première génération des Mères nées de la première Angélique, les Mères Marie des Anges, de Ligny, du Fargis, raisonnaient moins en détail de ces questions du dehors. Ainsi la Mère du Fargis, alors prieure de Port-Royal-des-Champs, eut les mêmes scrupules, les mêmes angoisses que la sous-prieure, et elle en écrivit à M. Arnauld une lettre dans le même sens ; mais elle s'en référa aux raisons déduites par son experte compagne, et, pour son compte, elle ne les aurait point exprimées de ce ton d'examen. La Sœur Euphémie, en un mot, appartenait à cette génération qui avait lu les *Provinciales* et qui s'y était formée. M. de Sainte-Marthe, qui publia le premier la lettre éloquente dans son *Apologie pour les Religieuses* en 1665, se trouva un peu embarrassé d'excuser certains termes qui annonçaient une trop grande connaissance des matières controversées ; c'est ce qui l'induisit à en adou-

cir, à en supprimer quelques-uns. Le digne confesseur compte beaucoup trop d'ailleurs sur notre simplicité, lorsqu'il ajoute qu'on ne doit pas s'étonner de trouver une fille si fort instruite de toutes ces contestations : c'est qu'elle avait lu, dit-il, une partie des livres écrits en notre langue sur ces sujets, du temps qu'elle était encore *dans le monde*. Mais, à l'époque où mademoiselle Jacqueline Pascal était dans le monde, il n'était pas question de Formulaire, ni de ces discussions soulevées ou développées depuis. C'est bien en effet sous les grilles que son esprit, à cet égard, avait achevé de se former.

Je ne voudrais pas que, d'après les sévérités de la Sœur Euphémie, on prît pourtant une trop noire idée du Mandement auquel la plume de Pascal avait trempé. J'ai lu cette pièce, qui maintient la position janséniste aussi nettement qu'il se pouvait, et qui est par conséquent en contradiction presque ouverte avec le Formulaire. Cela saute aux yeux. La Cour ne s'y trompa point. Un Arrêt du Conseil d'État, du 9 juillet 1661, révoqua le Mandement qui ouvrait une voie si large, et qui prévenait le choc[1]. Les grands Vicaires durent rendre une autre Ordonnance pure et simple pour la Signature (novembre), et la question se posa par *oui* ou par *non*.

La Sœur de Sainte-Euphémie n'eut point à prendre

1. La Sœur Euphémie, dans une lettre adressée à M. Arnauld, et qui accompagnait la grande lettre de tout à l'heure, le reconnaît elle-même, et, plus rassise, elle compare très ingénieusement la conduite des arrangeurs du Mandement à celle d'*un père sage qui émousse le tranchant d'un couteau qu'il donne à son enfant.* (Voir l'édition de M. Faugère, page 416.) Le Formulaire est ce couteau, émoussé par le Mandement. Si on l'avait laissé dans cet état, personne ne s'y serait guère coupé, — personne, excepté elle, la vaillante et la généreuse. « A la bonne heure que les choses soient de cette sorte, s'écriait-elle encore, pourvu que l'on permette à ceux qui en auront le courage d'aller plus avant! »

part à ce second combat qui se préparait, et dont la franchise était du moins selon son cœur. Elle mourut des suites de son premier ébranlement, le 4 octobre 1661, *première victime de la Signature;* elle était âgée de trente-six ans.

En apprenant la mort de sa sœur, Pascal ne dit rien, sinon : « Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir! » et, abjurant désormais toute humaine complaisance, il redoubla de zèle et de droiture dans ce qu'il croyait la vérité. Il dut redire en son cœur ce qu'il avait autrefois pensé à la mort de son père : « La prière et les sacrifices sont un souverain remède à ses peines; mais j'ai appris d'un saint homme dans notre affliction qu'*une des plus solides et des plus utiles charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneroient s'ils étoient encore au monde*, et de pratiquer les saints avis qu'ils nous ont donnés, et de nous mettre pour eux en l'état auquel ils nous souhaitent à présent. » Il fit en sorte d'être de plus en plus tel que sa sœur l'avait souhaité.

C'est en ce beau sens qu'il n'avait *nulle attache pour ceux qu'il aimait*, nous dit madame Perier; elle distingue l'attache et l'affection; il avait l'une extrême, et pas l'autre. Il me semble que cela se comprend, se touche au doigt maintenant, et que cette apparente dureté de Pascal s'évanouit. O vous qui vous flattez d'aimer et de pleurer les êtres ravis, dites, avez-vous à nous proposer une plus intime, une plus délicate tendresse?

L'affaire du second Mandement s'engagea, et Pascal s'y montra tout-à-fait selon l'esprit de sa sœur. C'est à ce moment que se marque sa dissidence intestine

avec messieurs de Port-Royal, dissidence très réelle, que les amis firent tout pour dissimuler, et les adversaires pour grossir. Les Vicaires-généraux de Paris, après l'échec de leur premier Mandement, ayant publié, comme nous l'avons dit, une Ordonnance pure et simple pour la signature du Formulaire, les docteurs et confesseurs de Port-Royal tinrent conseil, et furent d'avis que les religieuses pourraient signer, moyennant quelques lignes de *considérant* dont ils réglèrent les termes, en les diminuant le plus possible [1]. C'est sur les termes de cette restriction que Pascal se sépara d'eux, et qu'il jugea qu'on faiblissait, ou plutôt qu'on reniait. Il avait, dans sa participation au premier Mandement, épuisé toute sa condescendance; il avait atteint ses dernières limites, et il rentra dès lors, pour n'en plus sortir, dans la pleine et pure vérité. J'ai précédemment (chapitre VIII) indiqué l'esprit et la portée de ce désaccord; le menu en serait insignifiant et fastidieux [2]. Il suffit de savoir qu'un jour, après plu-

1. Voici cette addition proposée, telle qu'on la réduisit : « Nous, Abbesse....., considérant que, dans l'ignorance où nous sommes de toutes les choses qui sont au-dessus de notre profession et de notre sexe, tout ce que nous pouvons est de rendre témoignage de la pureté de notre Foi, nous déclarons volontiers par cette signature qu'étant soumises avec un profond respect à notre Saint Père le Pape, et n'ayant rien d'aussi précieux que la Foi, nous embrassons sincèrement et de cœur tout ce que Sa Sainteté et le Pape Innocent X en ont décidé, et rejetons toutes les erreurs qu'ils ont jugé y être contraires. »

2. Une seule circonstance ne paraîtrait peut-être pas sans intérêt. Il y avait au monastère de Paris une Sœur Flavie, maîtresse des enfants. C'est elle, si l'on s'en souvient, qui avait appliqué le reliquaire à la tumeur lacrymale de la petite Marguerite, dans ce qu'on appelle le miracle de la Sainte-Epine. Fille d'esprit, elle était très liée avec la Sœur Angélique de Saint-Jean et avec la Sœur de Sainte-Euphémie. Après la mort de celle-ci, elle conserva des relations amicales avec les deux demoiselles Perier, qui étaient ses élèves. Or, il arriva que, par suite de ces intimités et des confidences qu'elles amenèrent, la Sœur Flavie fut très informée du désaccord où était Pascal avec ces messieurs; elle se procura même par mesdemoiselles Perier des copies des petits Ecrits de leur oncle sur le Formulaire. Mais bientôt, ayant jugé plus prudent de se ran-

sieurs petits écrits pour et contre, les principaux de ces messieurs, Arnauld, Nicole, Sainte-Marthe et d'autres encore, se réunirent chez Pascal pour vider le différend. M. de Roannès, M. Domat, M. Perier fils, c'est-à-dire le petit monde de Pascal et ses fidèles, assistaient au débat. Chacun expliqua son sentiment; Pascal soutint fortement et avec feu qu'on ne pouvait en conscience signer ces paroles : « *N'ayant rien de si précieux que la foi, nous embrassons sincèrement et de cœur tout ce que les Papes en ont décidé.* » Car c'était, disait-il, condamner tacitement la Grâce efficace au vrai sens de Jansénius, ainsi que les Papes ne l'avaient que trop réellement décidé. Après une longue discussion, presque tous les assistants, tous ceux du bord de Port-Royal, soit conviction, soit déférence, se rangèrent au sentiment de MM. Arnauld et Nicole, qui étaient les

ger dans l'obéissance, et se flattant, dit-on, de devenir abbesse, elle parla, et livra plus d'un utile secret aux Supérieurs imposés du dehors, à M. Chamillard particulièrement. Elle lui communiqua ces copies qu'elle avait conservées, et qui passèrent aux mains de l'Archevêque; elle rapporta des paroles trop sincères et compromettantes de la Sœur Angélique de Saint-Jean. Ainsi la dissidence intérieure s'ébruita, et M. Chamillard en triompha dans ses Réponses et réfutations de 1665 : « Je me contente, disait-il, de ce que j'ai appris de plus particulier dans la conduite de cette affaire, et rapporte seulement le témoignage de ceux de leur parti qui ont été plus sincères que les autres, pour découvrir ce qu'ils tiennent caché depuis plusieurs années sous cette *restriction* qui abuse les simples... L'une des religieuses qui ont signé, qui avoit autrefois beaucoup de part au secret du parti, et qui présentement est soumise à l'Eglise, a eu deux Manuscrits. J'en ai vu un où l'auteur, qui ne pouvoit souffrir cet artifice, leur reproche que la *restriction* dont ils se servent, quand ils promettent la foi divine pour le droit, le respect et le silence pour le fait, est une invention de leur esprit, ou, pour mieux dire, une foiblesse de leur courage, qui leur fait abandonner honteusement la vérité. Ces Ecrits, qui sont de M. Pascal, etc., etc. » Tout ceci se trouve exact. On l'entrevoit, ces témoignages de M. Chamillard sont moins à mépriser que les adversaires ne le donnèrent à entendre. On drapa le pauvre homme ; on fit *les Chamillardes ;* on le prit en faute et en inadvertance sur quelques points. Ceux qui lui répondaient se méprirent eux-mêmes sur quelques autres. Je fais grâce de ces détails, dont nous tenons à présent la clef.

deux auteurs de la restriction proposée. C'est alors, dit la Relation de mademoiselle Marguerite Perier, qu'il arriva à M. Pascal une chose fort extraordinaire. Lui qui aimait la vérité par-dessus tout, qui d'ailleurs était accablé d'un mal de tête continuel, et qui avait fait effort sur sa faiblesse pour imprimer aux autres la conviction dont il était rempli, il se sentit tout d'un coup si pénétré de douleur qu'il se trouva mal, sans parole et sans connaissance. Après les premiers soins qui le firent revenir, et lorsque tous ces messieurs du dehors se furent retirés, comme il ne restait plus que les amis du cœur et la famille, les Perier, M. Domat et M. de Roannès, madame Perier demanda à Pascal ce qui lui avait causé cet accident : « Quand j'ai vu, répondit-il, toutes ces personnes-là que je regardois comme étant ceux à qui Dieu avoit fait connoître la vérité, et qui devroient en être les défenseurs [1], quand je les ai vus s'ébranler et donner les mains à la chute, je vous avoue que j'ai été saisi d'une telle douleur que je n'ai pas pu la soutenir, et il a fallu y succomber. »

Étrange effet de la même cause sur le frère comme sur la sœur ! Laissons la question de détail, et si décriée, du Formulaire ; allons au fond, jugeons de l'esprit même, c'est-à-dire de cet amour sans bornes pour la vérité. Quelle grandeur morale ! et qu'ils sont heureux ceux qui peuvent souffrir à ce point pour l'intégrité de la conscience, jusqu'à défaillir, jusqu'à mourir ! Agonie sainte ! Conçoit-on rien de plus admirable que cette si vive, si délicate et si vulnérable tendresse pour

1. Sans doute M. Singlin, M. de Saci surtout, étaient présents à cette conférence. Ce n'est qu'ainsi qu'on s'explique bien la douleur de Pascal, de voir de telles colonnes s'ébranler.

la vérité, au cœur de si fermes et si invincibles intelligences? La sœur en meurt, le frère en tombe à terre sans connaissance. Fontenelle, Goëthe et M. de Talleyrand n'ont pas de ces syncopes-là.

Un homme de qui (aujourd'hui qu'il n'est plus!) on a droit de dire qu'il fut de la postérité et de la race de Pascal, M. Vinet, parlant de ces douleurs étouffées et contenues des hommes de Port-Royal, a remarqué que ce qu'il y a en eux de tendre et d'humain se décèle comme à regret, mais n'agit que plus fortement : « Des liens déchirés les font mourir; *ils ne pleurent qu'au dedans, mais leur vie s'écoule avec ces larmes profondes!* » Et n'est-ce pas ainsi que lui-même est mort comme eux?

Disons-nous bien que nous sommes ici devant le beau moral et intime de notre sujet, dans sa plus sublime expression : l'évanouissement de Pascal, la mort de sa sœur! Il y a le beau moral sous la forme antique, je l'ai déjà indiqué, la mort d'Épaminondas au sein de la victoire, et son âme triomphante qui jaillit de sa blessure avec son sang. Donnez à apprendre aux enfants l'Hymne d'Aristote à la Vertu, l'Hymne de Cléanthe, les vers de Simonide sur les Thermopyles : cela ne fera pas des Chrétiens, mais fera des hommes. Caton sortira de là, et, s'il le faut, arrachera avec ses mains ses entrailles. Voilà le beau moral sous sa forme héroïque, stoïque. Quant au beau moral chrétien, intérieur, tout rentré et tout voilé, nous le surprenons ici dans son essence la plus pure. Port-Royal désormais ne nous en offrira point d'exemple plus accompli.

Cette dissidence de Pascal avec ses amis est plus grave qu'on ne l'a dit, et que ceux qui y assistaient en

l'ont senti eux-mêmes. Avec lui monte et s'échappe le dernier grand éclair de l'esprit de Saint-Cyran. Cet esprit ne luira plus dorénavant qu'à travers des ombres. Arnauld le combinera, le mêlera sans cesse avec des choses toutes contraires, avec l'esprit de Descartes, par exemple, ou encore avec l'esprit des Stoïciens. Il y a telle lettre de lui [1] où il se prend à citer avec admiration le *præter atrocem animum Catonis* : lui-même il avait quelque chose de cette âme. C'est bien ; c'est une noble et généreuse inconséquence dans un Chrétien, mais enfin une réelle inconséquence. Nicole, avec sa raison juste et son caractère timide, adoucit tout et affaiblit tout. Et ce sont eux deux désormais qui mènent. Certes, il y aura encore de touchants passages, la prison si chrétienne de Saci, sa mort, que nous avons anticipée, les douces vies de Hamon, de Tillemont. On aura encore de suaves et divines nuances ; on en a fini avec le côté sublime.

Cet esprit de Saint-Cyran que Pascal n'avait pleinement ressaisi que sur le tard, sa sœur, elle, depuis le premier jour de sa conversion, ne s'en était jamais écartée. Je n'ai point assez dit [2] combien cette sœur, comparée au frère, l'explique, le complète, et peut-être, à quelques égards, le surpasse. Les hommes ont beau faire, même les plus saints, ils vont, ils sortent, la foule les coudoie, la poussière du chemin les couvre en passant, ils se ternissent et se dissipent. Heureuses les belles âmes dont la sensibilité préservée ne s'est nulle part dépensée ailleurs, mais s'est toute employée au sein de la vertu et du devoir! Quel plus pur idéal

1. Lettre du 28 mai 1682.
2. Voir pourtant au tome II, livre III, chap. v, page 480.

qu'une telle âme ainsi restée vierge et prêtresse, desservant l'autel dont l'autre âme emporte et trop souvent, en la promenant, disperse la flamme! Même dans le monde, même en dehors du Christianisme, n'est-ce pas ainsi qu'on aime à se figurer ce rôle charmant d'une sœur de grand homme? Les Électre, les Antigone de l'antiquité, qu'étaient-elles autre chose? des sœurs, de saintes et sublimes sœurs, restées fidèles à un seul culte, et guidant, ramenant, ensevelissant le frère égaré. Règle générale : les sœurs, quand elles sont égales, sont plutôt supérieures à leur frère illustre. Elles se retrouvent meilleures. Ce sont comme des exemplaires de famille, des *doubles* du même cœur, qui se sont conservés sans aucune tache au sein du foyer, ou dans l'intérieur du sanctuaire. Chez les modernes on pourrait citer bien des noms, même parmi les profanes [1]. Mais combien de fois surtout je me suis plu à rêver la sœur du poëte, d'un de ces grands poëtes que nous admirons et que nous chérissons, à travers les fautes et les faiblesses! La sœur de René est trop connue; mais la sœur de Jocelyn, par exemple! Elle aura la mélancolie pure et légère, la tendresse et l'harmonie, et le chant d'oiseau, sans mélange des jeux de l'art et sans la ruse acquise. Elles n'ont pas fait de leur âme œuvre ni gloire. C'est une gravure de Raphaël avant la lettre, qu'une belle âme avant la gloire. Se figure-t-on rien de plus angélique qu'une sœur de Fénelon? Ici, dans le cloître de Port-Royal, nous possé-

1. La reine Marguerite pour François Ier, la margrave de Bareith pour le grand Frédéric. — Et même auprès des bons, quand l'orage éclate, quand le nuage se déchire, comme elles apparaissent rayonnant d'une bonté plus divine! auprès de Louis XVI madame Elisabeth!

dons quelque chose de semblables modèles. La sœur voilée de Pascal est son égale pour le moins; elle le précède presque en tout, elle le guide, même dans les âpres grandeurs de la mort. La première Angélique est très supérieure, selon nous, au *grand* Arnauld. Et la seconde Angélique (de Saint-Jean), croit-on qu'elle vaille moins que cet incomparable frère dont faisaient leurs délices les cercles des La Fayette et des Sévigné? Un jour, ce frère-là, M. de Pomponne, et qui, tout frère qu'il était, connaissait apparemment assez peu sa sœur du cloître, demandait à Nicole : « Tout de bon, croyez-vous que ma sœur a autant d'esprit que madame Du Plessis-Guenegaud? » Nicole haussa les épaules; il était trop poli pour répondre : « Mais savez-vous qu'elle n'est nullement inférieure, même en esprit, à M. de Pomponne lui-même? » Et Nicole aussi n'avait-il pas sa sœur Charlotte, une élève de Port-Royal, douée d'un génie facile, dont il emprunta plus d'une fois la plume, se plaisant à en dire qu'*elle avait beaucoup plus d'esprit que lui?* Les sœurs trouvent plus aisément grâce que les frères. M. Cousin, après avoir été dur pour Pascal, s'est vivement épris pour sa sœur, et la lui a préférée. Ici il a été éloquent comme toujours, et il a eu raison avec charme[1].

Mais, pendant que nous admirons la sœur et le frère, pendant que la scène de l'*évanouissement* nous inspire pensée sur pensée, ne serions-nous point dupe de notre

1. Le brillant volume de M. Cousin, intitulé *Jacqueline Pascal*, le Recueil des *Lettres et Opuscules*, par M. Faugère, ont mis tout d'un coup en circulation et presque à la mode cette figure de *Sainte-Euphémie*, qui avait tant recherché l'ombre. M. S. de Sacy a écrit sur elle d'excellentes pages (*Débats*, 31 octobre 1844); M. Vinet en a écrit de pénétrantes (*Semeur*, 20 janvier 1847).

préoccupation? N'aurions-nous point affaire tout simplement à un malade, à un visionnaire, je n'invente point les termes, à un *halluciné*? Pascal, en un mot, comme on l'a dit de Lucrèce, n'a-t-il pas eu sur la fin un véritable égarement de raison ?

Au lieu de faire intervenir en ceci des modernes et des vivants (ce qui gêne toujours quand il faut discuter), je citerai Voltaire, qui, lorsqu'il se mêle de dire les choses, les dit plus nettement que personne et à moins de frais.

« Pascal, écrivait-il à 'sGravesande (1er juin 1738), Pascal croyait toujours, pendant les dernières années de sa vie, voir un abîme à côté de sa chaise : faudrait-il pour cela que nous en imaginassions autant ? Pour moi je vois aussi un abime, mais c'est dans les choses qu'il a cru expliquer. Vous trouverez dans les Mélanges de Leibniz que la mélancolie égara sur la fin la raison de Pascal ; il le dit même un peu durement. Il n'est pas étonnant, après tout, qu'un homme d'un tempérament délicat, d'une imagination triste, comme Pascal, soit, à force de mauvais régime, parvenu à déranger les organes de son cerveau. Cette maladie n'est ni plus surprenante ni plus humiliante que la fièvre et la migraine. Si le grand Pascal en a été attaqué, c'est Samson qui perd sa force [1]... »

En recherchant le passage de Leibniz auquel Voltaire fait allusion, on trouve simplement ce mot dans les *Leibnitiana* : « En voulant approfondir les choses de

1. Ainsi parle Voltaire dans une lettre où il y a de belles et charmantes choses ; et en général je l'aime mieux parlant de Pascal dans ses lettres, que lorsqu'il le critique en détail. Les bons Jansénistes du XVIIIe siècle ne se doutèrent jamais à qui ils avaient affaire dans la personne de Voltaire : « Nommer Voltaire et M. Pascal, dire que ce *poëte vagabond* a critiqué ce philosophe chrétien, cela paroît suffisant pour toute réponse. » C'est dom Clémencet qui écrit cela dans son *Histoire littéraire de Port-Royal*, et il cite encore le mot d'un bel-esprit protestant (Boullier), qui, ayant vu les *Remarques critiques* de Voltaire sur Pascal, comparait son audace à celle d'*un papillon qui s'attaquerait à l'oiseau de Jupiter*. Aujourd'hui Voltaire passe communément pour l'organe le plus rapide et le plus vif du bon sens humain, si tant est qu'un tel bon sens existe, et lui-même il en doutait fort. Quant à Pascal, il est de toutes parts forcé dans ses retranchements, et on le démolit chaque jour dans son Gibraltar. Sa figure personnelle grandit plutôt dans cette attitude désespérée ; mais on se demande où en est le triomphe de sa cause.

la religion, il est devenu scrupuleux *jusqu'à la folie*. » C'est un de ces mots, on le voit, qui se disent en l'air, et qui ne reposent sur aucun fait. Et comment s'expriment à leur tour les gens de Port-Royal quand ils parlent de Leibniz? Ils le jugent, avant tout, un fort bel-esprit et un curieux. « M. Leibniz *n'est point un homme sans religion*, » écrivait M. Arnauld dans un jour d'éloge. Leibniz, dans les jours de contradiction, parlait d'Arnauld comme d'un entêté *bonhomme*[1]. Malgré la grandeur des noms, ces illustres personnages ne sont guère des autorités quand ils prétendent se juger; ils se touchèrent un moment, mais ne se pénétrèrent pas. Leibniz, quand il vint en France, vit le plus souvent qu'il put Arnauld, Nicole, et s'attacha surtout à nouer commerce avec le premier; il causa de Pascal avec le duc de Roannès; il s'inquiéta fort des inventions du géomètre et de la machine arithmétique; il eut communication, par la famille Perier, des manuscrits concernant les sections coniques : mais du moral de Pascal il n'en sut pas plus que nous n'en savons; il le juge même assez à la grosse, comme un esprit entêté *des préjugés de Rome;* il se préfère sensiblement à lui dans une lettre plus naïve et plus remplie de sa propre justice qu'on ne l'attendrait de sa part[2]. Bref, si Voltaire n'a pas d'autre témoin à charge à produire sur la folie de Pas-

1. Nouvelles Lettres imprimées à Hanôvre, 1846.

2. Au tome VI des *Opera omnia*, partie I, page 248. Cette lettre à Thomas Burnet est d'ailleurs fort belle et d'une haute candeur. Génie étendu, ouvert, conciliant, doué de la curiosité la plus diverse et la plus universelle, en mouvement sur tous les points, organisateur de la science et, si on le laissait faire, du monde, essentiellement optimiste, Leibniz était certes par nature le moins cantonné et, pour tout dire, *le moins janséniste* de tous les esprits; mais, dans la morale chrétienne entendue selon saint Paul, il n'entrait pas aussi avant que Pascal, et il était déjà trop *déiste* peut-être pour savoir l'y suivre jusqu'au bout.

cal, il faut en rabattre. Mais l'*abîme* pourtant, l'*abîme!* voilà un fait précis.

L'abbé Grégoire, dans ses *Ruines de Port-Royal*, a remarqué que la première fois qu'il a été question de cet abîme imaginaire, ç'a été dans une lettre de l'abbé Boileau, publiée longtemps après la mort de Pascal. Cet abbé Boileau, Janséniste du beau monde, vers la fin du XVII^e^ siècle, le conseiller intime et le bras droit du cardinal de Noailles [1], et le directeur de bien des personnes de qualité, écrivait à une demoiselle qui avait des terreurs d'imagination, et qui ne se laissait point rassurer par ses confesseurs :

« Où ils n'aperçoivent qu'un chemin uni, vous voyez d'affreux précipices. Cela me fait souvenir de M. Pascal, dont la comparaison ne vous déplaira pas ; car vous savez qu'il avoit de l'esprit, qu'il a passé dans le monde pour être un peu critique, et qu'il ne s'élevoit guère moins haut, quand il lui plaisoit, que le Père M. (Malebranche?). Cependant ce grand esprit croyoit toujours voir un abime à son côté gauche, et y faisoit mettre une chaise pour se rassurer ; je sais l'histoire d'original. Ses amis, son confesseur, son directeur, avoient beau lui dire qu'il n'y avoit rien à craindre, que ce n'étoient que des alarmes d'une imagination épuisée par une étude abstraite et métaphysique, il convenoit de tout cela avec eux, car il n'étoit nullement visionnaire ; et, un quart d'heure après, il se creusoit de nouveau le précipice qui l'effrayoit. Que sert-il de parler à des imaginations alarmées [2] ?... »

Qu'on veuille bien se rendre compte ; l'abbé Boileau a pour but de rassurer une demoiselle qui a des terreurs ou des vapeurs, et il lui cite une historiette qu'*il tient*

1. C'est cet abbé qui avait dit au prélat, en lui conseillant noblement de refuser le chapeau : « Vous serez plus grand, Monseigneur, en le mettant sous vos pieds que sur votre tête. » — Le cardinal de Noailles, jusqu'à son accommodement, avait eu auprès de lui M. Boileau ; il le fit alors chanoine de Saint-Honoré, pour l'éloigner avec considération.

2. Page 207 des *Lettres* de l'abbé Boileau, imprimées en 1737 ; Voltaire écrivait sa lettre à 'sGravesande un an après. Il venait de lire l'anecdote qui sans lui serait restée enfouie dans un livre obscur ; vite il en faisait monnaie, selon son usage, et la voilà qui depuis ce temps court le monde. — Le *Journal des Savants*, dans un extrait qu'il donnait des *Lettres* de l'abbé Boileau (octobre 1737), citait le trait singulier, en ajoutant : *Nous n'en avions jamais entendu parler*.

d'original, dit-il, mais qu'il adapte un peu à la circonstance, comme il arrive toujours en pareil cas. La mémoire devient complaisante; on redit à peu près ce qu'on a entendu autrefois; seulement l'*à peu près*, sur quoi porte-t-il? En quoi s'écarte-t-il de l'exacte vérité? Pascal *voyait toujours un abîme!* Mais quand il sortait dans la rue, quand, trois mois avant sa mort, il faisait cette charité, qu'on n'a pas oubliée, à cette belle jeune fille, en s'en revenant de l'église Saint-Sulpice, ce jour-là il marchait droit et n'avait pas d'abîme. Ainsi il faut modifier le *toujours*. Cela dura peut-être quelques semaines seulement. Et à quelle époque? Les conteurs d'anecdotes s'embarrassent bien de ces détails[1]! Allons, point de rigorisme pourtant; je ne veux pas tout-à-fait supprimer ni combler l'abîme; il a servi et peut encore servir à de belles métaphores. Que feraient les poëtes, dit Pascal lui-même, si la foudre tombait sur les lieux bas? Le *feriuntque summos fulmina montes* reste une belle image. Mais si tout autre qu'un poëte, si un de ces savants qui se piquent de rigueur, si un physiologiste venait, sur la foi de cette anecdote, réclamer Pascal comme un de ses malades et faisait mine de le traiter en conséquence, oh! alors, au nom du bon sens comme du bon goût, nous lui dirions : *Holà!*

Sans prétendre nier les singuliers accidents nerveux de Pascal, et leur contre-coup sur son humeur ou sur sa pensée, nous maintenons qu'à cette distance, et dans l'état des renseignements transmis, il n'y a lieu à venir

1. Ferai-je remarquer encore que, dans la lettre de l'abbé Boileau, tout ce passage sur l'*abime* est *souligné*, comme si l'abbé directeur faisait allusion aux termes d'un récit que la demoiselle vient de lui faire, et avec lequel il veut à son tour faire cadrer le sien? « Vous me parlez d'un *abime*, eh bien! j'en ai précisément un à vous citer; » c'est l'impression exacte qui résulte de la lecture.

asseoir là-dessus aucun *diagnostic*, comme on dit [1]. Ce qui nous paraît au contraire positif, c'est que, si malade des nerfs qu'on le voie en effet, Pascal demeura jusqu'à la fin dans l'intégrité de sa conscience morale et de son entendement. Le reste nous échappe. Ceux qui se montrent si prompts à crier à la folie de l'homme n'ont pas assez réfléchi, au préalable, à ce que c'est que la folie de la Croix.

Bayle le savait mieux qu'eux. Parlant précisément de ces pensées extrêmes de Pascal sur *la maladie qui est l'état naturel du Chrétien*, le malicieux auteur s'est bien gardé de n'y pas reconnaître l'esprit du Christianisme lui-même, repris de très-haut et remontant à sa source :

« On fait bien, écrivait-il, de publier l'exemple d'une si grande vertu ; on en a besoin pour empêcher la prescription de l'esprit du monde contre l'esprit de l'Évangile. On voit assez de gens qui disent qu'il faut se mortifier, mais on en voit bien peu qui le fassent ; et personne n'appréhende de guérir quand il est malade, comme M. Pascal l'appréhendoit. *Il y a même des pays dans la Chrétienté où il n'y a pas peut-être un homme qui ait seulement ouï parler des maximes de ce philosophe chrétien* [2]. »

On a souvent cité en tout ou en partie ce passage de Bayle; Besoigne s'en autorise presque avec édification. Il faut prendre garde pourtant et toujours se méfier quand on cite Bayle; il est fin, il est peu fier, et, pourvu qu'il glisse sa pensée, peu lui importe sous quel pavillon. Il est le contraire de Pascal, à qui l'on a reproché le ton tranchant; et il ne tient pas beaucoup à garder son rang d'honneur et de préséance à la vérité. Ici, en ayant l'air de louer, le sceptique a surtout un but, c'est de faire entendre combien, malgré son

1. Rejoindre ceci à ce qu'on a lu au tome II, livre III, chapitre v, page 493.

2. *Nouvelles de la République des Lettres*, décembre 1684. Y joindre l'article *Pascal* du *Dictionnaire*.

règne nominal, le vrai Christianisme est rare, combien il est quasi impossible.

Chose étrange! Port-Royal, dans sa rigidité et sa sincérité primitive, ne dit pas le contraire; et rien n'est plus significatif, rien ne va plus au centre de notre présente étude, que de citer ici, en regard de Bayle, ce passage de Saint-Cyran :

« Quand je considère que les Chrétiens ne sont, pour parler ainsi, qu'*une poignée de gens, en comparaison des autres hommes* répandus dans toutes les nations du monde, et dont il se perd *un nombre infini hors de l'Église;* et que *dans ce peu d'hommes* qui sont entrés, par une vocation de Dieu, dans sa maison pour y faire leur salut, *il y en a peu qui se sauvent,* selon la parole de Jésus-Christ dans l'Évangile ; et qu'*outre cette prédiction réitérée qui regarde le commun des Chrétiens, il y en a encore une autre effroyable qui doit faire trembler les riches,* je me sens obligé, plus que je ne le puis dire, à supplier très humblement, etc. [1] »

Il est impossible de restreindre d'une manière plus effrayante le petit nombre et des appelés et des élus. D'épuration en épuration, c'est à faire dresser les cheveux. Or, ce que Saint-Cyran dit là dans un sérieux sombre, Bayle à son tour le redit, non sans malice; en faisant voir combien il y a peu de Chrétiens pareils à Pascal, et que c'est là être Chrétien véritablement, il donne à entendre que c'est se placer hors de l'humanité que d'être Chrétien; qu'on ne l'est pas pour en avoir seulement le nom, et que, sitôt qu'on se met à l'être en réalité, on devient alors, selon une autre de ses expressions, un *individu paradoxe de l'espèce humaine* [2].

Pascal est un de ces *individus paradoxes;* et, comme

1. Lettre à M. Singlin, datée de la prison de Vincennes, 17 février 1642.

2. En ce sens, les Jansénistes, qui s'attachent trop à prouver combien peu le Christianisme est humain et naturel, se trouvent d'accord avec les *libertins*, qui, à leur manière, ne veulent pas prouver autre chose. Là est un des grands écueils du Jansénisme, une des causes qui l'ont rendu odieux aux philosophes et compromettant aux yeux de Rome. Je ne dissimule rien.

il se trouve le plus en vue des hommes de son groupe, on lui a adressé plus fréquemment qu'à d'autres le reproche de folie. Il ne le mérite qu'à ce titre d'avoir été l'un des plus Chrétiens dans ce foyer de renaissance. On a dit qu'il avait exagéré Port-Royal. Ceux qui parlent ainsi sont entrés dans Port-Royal du côté du déclin et de la décadence ; ils ne l'ont point abordé à la tête et par le sommet. Pascal n'a point exagéré Port-Royal, il l'a réalisé. Excédant ce cadre par son génie, il s'y est enfermé par le cœur, et il a rassemblé une dernière fois ce que cet esprit a de plus vif dans une suprême flamme.

Deux mois environ avant sa mort, la maladie de Pascal redoubla et ne désempara plus. Le 29 juin 1662, il quitta sa maison pour aller dans celle de madame Perier sa sœur [1], et cela par une cause touchante : il avait recueilli chez lui un pauvre ménage, homme, femme, enfants, et l'un des fils prit la petite-vérole ; il craignit alors que madame Perier, qui venait chaque jour, ne portât le mal à ses propres enfants, et, au lieu de déplacer le pauvre malade, il trouva plus simple, malade aussi, de déloger lui-même.

L'union de messieurs de Port-Royal avec Pascal, qui n'avait souffert que sur un point, se resserra dans sa dernière maladie. M. Arnauld, qui était alors obligé de se cacher, vint plusieurs fois le voir incognito ; M. Nicole de même ; et le malade se confessa plusieurs fois à M. de Sainte-Marthe, et même la veille de sa mort. Le curé de Saint-Étienne-du-Mont l'assista également. Des circonstances de médecine et de régime

1. Il demeurait hors et près la porte Saint-Michel, du côté de la rue d'Enfer. Mme Perier demeurait rue Neuve-Saint-Etienne, à la maison du no 8.

firent qu'on remit longtemps avant de lui administrer le Saint Viatique, qu'il réclamait avec ardeur. Enfin, lorsqu'on jugea qu'il n'y avait plus à tarder, le curé, entrant après minuit dans sa chambre avec le Saint Sacrement, lui cria : *Voici Celui que vous avez tant désiré !* L'agonisant, réveillé à cette parole, retrouva des forces, et se souleva seul à demi pour recevoir avec plus de respect le divin Consolateur.

Ainsi mourut, dans un ravissement de joie, celui qu'on se figure plein de tristesse. Il y a dans cette fin de Pascal, comme dans les derniers chapitres de ses *Pensées* [1], une langueur brûlante, une complaisance à la douleur, qui est le caractère de la passion même; il est tendre et enivré. On s'étonne de rencontrer, sous une forme si austère, des délices que les hommes cherchent ailleurs et qui passent. Lui, il trouva les siennes dans Jésus-Christ. Sans faire injure aux pages qu'on a publiées de lui *sur l'Amour*, il est trop clair qu'il n'a jamais mis son âme dans une créature; il n'a aimé de passion que son Sauveur. Aussi, lorsque, mourant, il jouit de son mal; lorsqu'à la nouvelle de l'Ami qui s'approche, il se soulève de son lit d'agonie et voudrait recevoir le bien-venu à genoux; pour quiconque a non pas la foi, mais un cœur, il fait quelque chose de vrai, quelque chose dont la source est dans les entrailles de l'homme; il expire dans un sentiment d'amour et de plénitude, comme tout être humain, qui aspire à l'immortalité de la vie, doit désirer de mourir.

Pascal rendit l'âme le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans et deux mois. Il fut enterré dans l'église Saint-

1. Voir surtout le chapitre intitulé *le Mystère de Jésus* (édition de M. Faugère, tome II, p. 338).

Étienne-du-Mont, où l'inscription tumulaire se lit encore[1].

Deux ans et demi après, au fort de la persécution contre Port-Royal, l'archevêque Péréfixe interrogeant le curé de Saint-Étienne, M. Beurier, sur l'homme célèbre qui était mort son paroissien, obtint du bon curé une espèce de déclaration portant que Pascal avait finalement blâmé M. Arnauld et ces autres messieurs, et avait rétracté ses sentiments jansénistes. Les Jésuites prirent acte de ce témoignage, et commencèrent à en user dans leurs écrits. Mais il fut bientôt prouvé que M. Beurier, de très bonne foi d'ailleurs, avait pris la pensée de Pascal au rebours, et que s'il y avait eu, entre messieurs de Port-Royal et celui-ci, quelque dissidence, ç'avait été parce qu'il était plus avant et plus de Port-Royal selon l'esprit, qu'eux-mêmes. Le curé, convaincu par les pièces que lui produisit la famille, confessa lui-même sa méprise.

1. Que dis-je? la curiosité qui, dans ces derniers temps, s'est prise à Pascal avec une sorte d'acharnement, ne lui a pas même laissé ce dernier asile. Un historien, que nous avons connu plus grave, se donne le plaisir de nous conter que, vers 1789, le duc d'Orléans, qui s'occupait d'alchimie, eut besoin un jour d'un squelette pour ses opérations occultes, et qu'on ne trouva rien de mieux à lui procurer que *le pauvre Pascal*, dont les restes auraient été dérobés à cet effet de dessous la pierre (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, tome I, page 77). Mme de Genlis (Mme de Genlis !) aurait raconté cela à je ne sais qui. Pauvre Pascal, en effet ! pauvres grands hommes en proie à la gloire ! quand une fois une certaine rage de parler, qui prend comme par accès, se met sur leur compte, ils ne s'en tirent pas à si peu de frais. Voyez celui-ci : les uns lui ont contesté sa foi, les autres son bon sens ; on lui a ôté les trois quarts des phrases qui passaient pour être de lui ; on ne lui a rendu la lettre que pour lui mieux retirer l'esprit. Et maintenant voilà qu'on ne laisse pas même ses os à sa tombe !

XIX

Du livre des *Pensées*. — Travail et difficulté de l'édition ; — rôle de chacun ; — esprit véritable qui préside. — Que devient notre pensée après nous ? — Singulier propos de Nicole sur Pascal. — D'autres éditeurs auraient-ils fait mieux ? — Succès du livre. — A-t-il manqué de certains suffrages ?

Nous n'avons plus qu'à parler du grand ouvrage posthume de Pascal, les *Pensées*. Lorsque la persécution qui sévissait contre Port-Royal se fut apaisée, et dès que les amis prisonniers ou fugitifs se purent rassembler de nouveau, vers octobre 1668, on songea aussitôt à mettre en ordre ces précieux fragments, et à en tirer quelque chose qu'on pût offrir au public. C'était inaugurer dignement l'ère de la Paix de l'Église, que de l'ouvrir sous les auspices d'un nom resté si glorieux dans l'ère militante. Le duc de Roannès, le fidèle ami, fut celui qui s'entremit le plus dans cette publication par les soins et par le zèle. La révision et l'ordonnance des matières furent remises à un petit Comité composé de MM. Arnauld, Nicole, de Tréville, Du Bois, de La Chaise. De son côté, la famille y apportait un soin religieux, scrupuleux et même jaloux. Son représentant

à Paris auprès de ces messieurs était le jeune Étienne Perier [1], très bien informé, très ferme, et qui, malgré ses vingt-six ans, tenait tête aux plus considérables. En cas de conflit (ce qui arrivait fréquemment), les négociateurs habituels entre la famille et les amis étaient surtout le duc de Roannès, et aussi Brienne, le bizarre et séduisant confrère de l'Oratoire, qui avait fait, l'année précédente (1667), un séjour à Clermont chez les Perier, en s'en revenant d'Aleth avec Lancelot. Les lettres de Brienne nous donnent l'idée la plus parfaite, la plus naïve, des difficultés et des petits différends d'où sortit avec effort cette première édition si châtiée, si taillée, si remaniée, mais alors la seule possible. En citant Brienne, j'ai à solliciter de l'indulgence; la tête de cet homme d'esprit avait été un peu dérangée, et son discours, sa phrase pétulante s'en ressentait par des digressions et des parenthèses continuelles. Il écrivait à madame Perier, à la date du 16 novembre 1668 :

« On ne peut pas, madame, avoir céans M. votre fils (qui nous fait l'honneur de coucher ce soir chez le mien, après y avoir dîné ce matin et avoir travaillé tout le jour céans pour mettre enfin la dernière main aux fragments de M. votre illustre et *Bienheureux* frère, après qu'ils ont subi tous les examens de M. de Roannez, ce qui n'est pas peu de chose [2]), — et ne vous pas dire un mot d'une si agréable occupation que nous avons présentement. M. de Roannez est très content, et assurément on peut dire que lui et ses amis ont extrêmement travaillé; je crois que vous l'en devez remercier. Nous allons encore faire une revue, M. votre très cher fils et moi, après laquelle il n'y aura plus rien à refaire; et je crois que notre dessein ne vous déplaira pas, ni à M. Perier (que je salue ici avec votre permission), puis-

1. M. Perier, le père, venait de faire une grande maladie dont il était à peine convalescent en novembre 1668 ; c'est ce qui l'empêcha probablement de venir en personne à Paris suivre cette affaire.

2. J'ai été tenté de couper court, en les transcrivant, à cette suite d'incidences ; mais non, il me semble qu'ainsi on voit mieux toute la filière par où l'édition a dû passer.

que nous ne faisons autre chose que de voir si l'on ne peut rien restituer des fragments que M. de Roannez a ôtés ; demain nous achèverons ce travail, s'il plaît à Dieu... Envoyez-nous au plus tôt les cahiers de M. Pascal qui vous restent et qui nous manquent, et mandez-nous votre dernière volonté; nous l'exécuterons très ponctuellement... » (Et il indique les *Pensées* qui leur manquent, et qui furent en effet envoyées.)

Mais c'est dans une seconde lettre, écrite trois semaines après la première, qu'on saisit bien l'état des choses, et qu'on assiste, pour ainsi dire, à l'intérieur de l'édition. La lettre est longue, pleine de redites; mais quelques phrases qu'on en détacherait ne donneraient pas une idée exacte de la mesure de correction où l'on prétendait se tenir [1] :

« Ce 7 décembre 1668.

« Monsieur votre fils m'apporta hier votre lettre du 27e du mois passé; nous la lûmes ensemble et pesâmes plus toutes,vos raisons que vous n'auriez pu faire vous-même, quand vous y auriez été présente pour répondre à nos objections. Il est certain que vous avez quelque raison, madame, de ne vouloir pas qu'on change rien aux Pensées de M. votre frère. Sa mémoire m'est dans une si grande vénération, que quand il n'y auroit que moi tout seul, je serois entièrement de votre avis, si M. de Roannez et ceux qui ont pris la peine de revoir ces fragments avoient prétendu substituer leurs pensées à la place de celles de *notre saint*, ou les changer de manière qu'on ne pût pas dire sans mensonge ou sans équivoque qu'on les donne au public telles qu'on les a trouvées, sur de méchants petits morceaux de papier, après sa mort ; mais comme ce qu'on y a fait ne change en aucune façon le sens ni les expressions de l'auteur, mais ne fait que les *éclaircir* et les *embellir* [2], et qu'il est certain que, s'il vivoit encore, il souscriroit sans difficulté à tous ces petits embellissements et éclaircissements qu'on a donnés à ses Pensées, et qu'il les auroit mises lui-même en cet état s'il avoit vécu davantage et s'il avoit eu le loisir de les repasser (puisque l'on n'y a rien mis que de nécessaire, et qui vient naturellement dans l'esprit à la première lecture qu'on fait de ces fragments), je ne vois pas que vous puissiez raisonnablement, et par un scrupule que vous me permettrez de dire qui seroit très mal fondé, vous opposer à

1. M. Faugère a publié cette lettre ainsi que la précédente (Edition des *Pensées*, tome I, page 390) d'après le manuscrit de Clermont ; je les connaissais, un peu moins correctes, d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi cité dans mon tome II, page 370 (Suppl. franç., n° 1485).

2. *Embellir* Pascal ! cela fait peine à entendre. Passe pour l'éclaircir ; par endroits, ce pouvait être nécessaire.

la gloire de celui que vous aimez. Les autres ouvrages que nous avons de lui nous disent assez qu'il n'auroit pas laissé ses premières pensées en l'état qu'il les avoit écrites d'abord ; et quand nous n'aurions que l'exemple de la XVIII^e^ Lettre qu'il a refaite jusqu'à treize fois, nous serions trop forts, et nous aurions droit de vous dire que l'auteur seroit parfaitement d'accord avec ceux qui ont osé faire dans ses écrits ces petites corrections... C'est, madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment de M. de Roannez, de M. Arnauld, de M. Nicole, de M. Du Bois et de M. de La Chaise, qui tous conviennent d'une voix que les Pensées de M. Pascal sont mieux qu'elles n'étoient, sans toutefois qu'on puisse dire qu'elles soient autres qu'elles étoient lorsqu'elles sont sorties de ses mains, c'est-à-dire sans qu'on ait changé quoi que ce soit à son sens ou à ses expressions; car d'y avoir ajouté de petits mots, d'y avoir fait de petites transpositions, mais en gardant toujours les mêmes termes, ce n'est pas à dire qu'on ait rien changé à ce bel ouvrage. La réputation de M. Pascal est trop établie pour que le public s'imagine, lorsqu'il trouvera ces fragments admirables et plus suivis et plus liés, si vous voulez, qu'il n'appartient à des fragments, que ce soient d'autres personnes que M. Pascal qui les ayent mis en cet état [1] ; cette pensée ne viendra jamais à personne, et on ne blessera point la sincérité chrétienne, même la plus exacte, en disant qu'*on donne ces fragments tels qu'on les a trouvés et qu'ils sont sortis des mains de l'auteur*, et tout le reste que vous dites si bien, et d'une manière si agréable que vous m'entraîneriez à votre sentiment, pour peu que je visse que le monde fût capable d'entrer dans les soupçons que vous appréhendez. L'ouvrage, en l'état où il est, est toujours en fragments, et cela suffit pour que tout ce que l'on dit et que vous voulez qu'on dise soit véritable.

« Mais afin que vous puissiez mieux juger de la vérité de ce que j'avance (et que je ne voudrois pas vous dire pour quoi que ce soit au monde, si je ne le croyois très vrai en toutes ses circonstances), je vous envoie une feuille d'exemple des corrections qu'on a faites, que je dictai hier à M. votre fils. Je suis assuré, madame, que quand vous aurez vu ce que c'est, vous êtes trop raisonnable pour ne vous pas rendre, et pour n'être pas bien aise que la chose soit au point qu'elle est, c'est-à-dire aussi parfaite que des fragments le peuvent être. Quand vous verrez après cela la préface qu'on a faite et que je tâcherai de vous envoyer mardi prochain, ou au moins d'aujourd'hui en huit jours tout au plus tard, vous ne vous contenterez pas de don-

1. Nous touchons ici à la vraie pensée de M^me^ Perier et de la famille ; car ce serait leur faire un honneur bien gratuit que de supposer chez eux un goût littéraire supérieur à celui d'Arnauld, de Nicole et des autres. M^me^ Perier craignait en effet qu'on n'*embellît* un peu trop son frère ; que le public alors, s'apercevant que ce ne pouvait être là les simples fragments qu'on annonçait, n'attribuât aux éditeurs toutes les belles choses ; et que, dans cette espèce de confusion qui se ferait du travail des correcteurs et de celui de l'auteur, la mémoire de ce dernier ne demeurât frustrée.

ner simplement les mains à ce qu'on a fait, mais vous en aurez de la joie et vos *entrailles tressailleront d'allégresse*, selon l'expression de l'Écriture... [1].

« Je vous dirai encore (poursuit Brienne qui se répète à satiété, mais qui, en se répétant, nous introduit de plus en plus dans le détail et dans la familiarité des choses), je vous dirai, madame, que j'ai examiné les corrections avec un front aussi rechigné que vous auriez pu faire ; que j'étois aussi prévenu et aussi chagrin que vous contre ceux qui avoient osé se rendre de leur autorité privée et sans votre aveu les correcteurs de M. Pascal ; mais que j'ai trouvé leurs changements et leurs *petits embellissements* (il y tient) si raisonnables, que mon chagrin a bientôt été dissipé, et que j'ai été forcé, malgré que j'en eusse, à changer ma malignité en reconnoissance et en estime pour ces mêmes personnes, que j'ai reconnu n'avoir eu que la gloire de M. votre frère en vue en tout ce qu'ils ont fait. J'espère que M. Périer et vous en jugerez tout comme moi, et ne voudrez plus, après que vous aurez vu ce que je vous envoye, qu'on retarde davantage l'impression du plus bel ouvrage qui fût jamais. Je me charge des approbations et de tout le reste : que ne ferois-je point pour de tels amis que vous !

« Si j'avois cru M. de Roannez et tous vos amis, c'est-à-dire M. Arnauld et M. Nicole, qui n'ont qu'un même sentiment dans cette affaire (quoique ces deux derniers craignent plus que M. de Roannez de rien faire qui vous puisse déplaire, parce que peut-être ils ne sont pas aussi assurés que M. de Roannez dit qu'il l'est, que vous trouverez bon tout ce qu'il fera) ; si, dis-je, je les avois crus, les fragments de M. Pascal seroient bien avancés d'imprimer. Il est assurément de conséquence de ne pas retarder davantage l'impression, et je vous supplie, en nous envoyant la copie des deux cahiers qui nous manquent..., de nous envoyer aussi une permission de mettre cet ouvrage sous la presse...

« On n'a pas fait une seule addition. Vous avez regardé le travail de M. de Roannez comme un grand commentaire, et rien n'est moins semblable à ce qu'il a fait que cette idée que vous vous en étiez formée.

« Je ne parle point des pensées qu'on a retranchées, puisque vous n'en parlez pas et que vous y consentez ; mais je vous dirai pourtant que j'en ai fait un petit cahier que je garderai toute ma vie comme un trésor, pour me nourrir en tout temps, car je ne voudrois pas laisser perdre la moindre chose de M. Pascal [2]... »

Enfin, dans un post-scriptum daté du 11, qu'il ajoute

1. Il n'en fut pas ainsi : Mme Perier trouva à redire à ce *Discours sur les Pensées de Pascal* qu'avait composé, non point M. Du Bois, comme on l'avait cru assez généralement jusqu'ici, et comme il m'est échappé de le répéter, mais M. de La Chaise, ainsi qu'on le verra tout à l'heure ; on substitua à son Discours une autre préface émanée de la famille.

2. Je possède un petit cahier tout pareil à celui dont parle Brienne, un petit

à cette longue lettre, Brienne parle d'une lettre de madame Perier à M. de Roannès, que celui-ci vient à l'instant de recevoir et de lui faire lire, et qui semble avancer la conclusion :

« Je vous dois dire, madame, que M. votre fils est bien aise de se voir tantôt au bout de ses sollicitations auprès de moi et de vos autres amis, et de n'être plus obligé à nous tenir tête avec l'opiniâtreté qu'il fesoit, et dont nous ne pénétrions pas bien les raisons ; car la force de la vérité l'obligeoit à se rendre, et cependant il ne se rendoit point et revenoit toujours à la charge ; et la chose alloit quelquefois si loin que nous ne le regardions plus comme un Normand[1] (qui sont naturellement gens complaisants), mais comme le plus opiniâtre Auvergnat qui fût jamais, c'est tout dire. Mais maintenant nous ferons bientôt la paix, et j'espère que votre satisfaction, et la gloire et l'applaudissement qui sont inséparables de la publication de cet ouvrage, achèveront de mettre fin aux petits différends que nous avons eus, M. de Roannez et moi, avec M. votre fils. »

On a, ce me semble, d'après cette lettre confidentielle, le rôle de chacun très bien tracé dans ce concert difficile à obtenir, et je me représente le tout ainsi : la famille absente s'effraye (mais non pas au point de vue littéraire) de voir toucher à des reliques chéries d'un Saint glorieux, et de loin elle s'exagère plutôt les changements qu'on prétend y apporter. Le duc de Roannès, au cœur du travail, s'empresse, se multiplie : qui mieux que lui avait pu aider à déchiffrer les papiers originaux, et à en tirer une copie satisfaisante? Maintenant que le tout, pêle-mêle, est copié, il débrouille ; il essaye avec Étienne Perier de classer ces notes confuses ; il en indique le vrai sens et l'intention, lui qui passait sa vie avec Pascal et qui était son intime confident ; s'il n'ajoute rien, il retranche beaucoup ;

manuscrit abrégé des pensées qu'on avait retranchées à l'impression ; ce pourrait bien être le même, ou une copie faite d'après celui-là. M. Faugère en a parlé au tome I, page LVIII, de son édition des *Pensées*.

1. Etienne Perier était né à Rouen.

en un mot, il dresse une sorte de premier canevas d'édition, et met ces autres messieurs à même de se former un avis. Arnauld et Nicole relisent alors et revoient tout cela au point de vue de la clarté et de la correction. Lorsqu'ils crurent devoir s'attaquer au sens, ce fut, en général (et sauf deux ou trois méprises), par des raisons essentielles qui nous touchent très peu aujourd'hui, mais qui ne pouvaient point ne pas prévaloir sur des esprits avant tout chrétiens, et tournés à l'édification des lecteurs. On en a un exemple dans une lettre d'Arnauld, que je donnerai ici presque au long; ces citations sont devenues essentielles pour mettre en lumière l'esprit de scrupule qui présida à cette première édition, pour montrer qu'elle fut faite jusqu'en ses altérations selon un esprit de sincérité chrétienne, sinon de sincérité littéraire. On voulait (ne l'oublions pas), et il fallait absolument, pour remplir l'objet, que le livre parût avec des approbations d'évêques et de docteurs. Un des approbateurs, l'abbé Le Camus, docteur en théologie de la Faculté de Paris, depuis évêque de Grenoble et cardinal, avait fait quelques observations. Or, on lit, dans une lettre d'Arnauld à M. Perier, en novembre 1669 [1], après le récit de quelque événement qui a retardé sa réponse :

« ...Voilà, monsieur, ce qui m'a empêché non seulement de vous écrire plus tôt, mais aussi de conférer avec ces messieurs sur les difficultés de M. Le Camus ; j'espère que tout s'ajustera, et que, hors quelques endroits qu'il sera absolument bon de changer, on les fera convenir de laisser les autres comme ils sont. Mais souffrez, monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique ; on ne sauroit être

1. Et non 1668, comme on lit dans les imprimés ; le travail de l'édition, à la date de cette lettre, était très avancé, et tirait sur sa fin.

trop exact[1] quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque petit changement qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies. C'est la conduite que nous avons tenue touchant les *Considérations sur les Dimanches et les Fêtes* de feu M. de Saint-Cyran, que feu Savreux a imprimées; quelques-uns de nos amis les avoient revues avant l'impression ; et M. Nicole, *qui est fort exact*, les ayant encore examinées depuis l'impression, y avoit fait faire beaucoup de cartons[2]. Cependant les Docteurs, à qui je les avois données pour les approuver, y ont encore fait beaucoup de remarques, dont plusieurs nous ont paru raisonnables, et qui ont obligé encore à faire de nouveaux cartons. Les amis sont moins propres à faire ces sortes d'examens que des personnes indifférentes, parce que l'affection qu'ils ont pour un ouvrage les rend plus indulgents sans qu'ils le pensent et moins clairvoyants. Ainsi, monsieur, il ne faut pas vous étonner si, ayant laissé passer de certaines choses sans en être choqués, nous trouvons maintenant qu'on les doit changer, en y faisant plus d'attention après que d'autres les ont remarquées... »

Et il cite un exemple que nous allons dire. Mais, chemin faisant, n'êtes-vous pas effrayé de cette multitude de défilés et de coins périlleux par où est obligée de passer une pauvre pensée humaine, laissée orpheline du génie qui l'a produite, et *n'ayant plus là son père pour la défendre*[3] ? Pour les vrais anciens, transmis durant des siècles à travers tant de mains diversement intéressées, cela fait trembler. Chez ces hommes qui sont des modernes d'hier, que d'altérations déjà et d'atteintes, que du moins encore nous pouvons saisir ! Saint-Cyran nous a paru, dans ses discours et dans sa parole, tout autrement éloquent que dans ses écrits; je

1. Les idées sur l'*exactitude* étaient si différentes, qu'Arnauld appelle être *exact* ce qui nous semble précisément de l'infidélité. De tout temps l'exactitude chrétienne a mené au sacrifice littéraire.

2. Nicole, le grand *réviseur* et *repasseur*, ne cessa dans aucun temps de faire cet office, qu'on sollicita de lui jusqu'à la fin de sa vie : « Il seroit bon que cet ouvrage fût revu (lui écrivait-on au sujet des *Prières* de M. Hamon). M. de Pontchâteau avoit toujours cru que personne n'en étoit plus capable que vous, et qu'*il n'étoit pas bon de laisser les Écrits de M. Hamon sans cette révision*, parce que ses pensées sont quelquefois *outrées et trop fortes*. » (Lettre de la Sœur Elisabeth de Sainte-Agnès Le Féron à M. Nicole, du 12 janvier 1693.)

3. Expression de de Maistre.

le crois bien; M. Nicole, qui était *très-exact*, a passé son niveau sur ces derniers. Le traité *sur le Sacerdoce*, qui y a échappé, est seul resté beau et marqué au coin du maître. Saint-Cyran, le grand directeur, corrigé par Nicole! C'est pis que ne le serait, dans un autre genre, Joseph de Maistre corrigé par l'abbé Eymery. Ici c'est Pascal qui a, pour son compte, à passer entre les amis craintifs et les approbateurs inquiets, entre une double haie de docteurs. Comme l'homme aux deux maîtresses, c'est à qui lui arrachera un cheveu. Oh! que l'écrivain de génie paye cher l'avantage d'appartenir à un parti! Il est vrai que, s'il vit et meurt seul (*singulariter sum ego donec transeam*), il court d'autres risques, et sa dépouille peut aller aux mains du premier passant. Concluons humblement que le moi humain le plus original et le plus énergique a fort à faire pour qu'après lui sa marque particulière tienne bon et ne s'efface pas; et revenons vite au cas allégué dans la lettre d'Arnauld :

« Par exemple, écrivait celui-ci à M. Perier, l'endroit de la page 293 me paraît maintenant souffrir de grandes difficultés, et ce que vous dites pour le justifier, « que, selon saint Augustin, il n'y a point en nous de justice qui soit essentiellement juste, et qu'il en est de même de toutes les autres vertus, » ne me satisfait point; car vous reconnoîtrez, si vous y prenez bien garde, que M. Pascal n'y parle pas de la justice *vertu*, qui fait dire qu'un homme est juste, mais de la justice *quæ jus est*, qui fait dire qu'une chose est juste, comme : il est juste d'honorer son père et sa mère, de ne point tuer, de ne commettre point d'adultère, de ne point calomnier, etc., etc. Or, en prenant le mot de justice en ce sens, il est faux et très dangereux de dire qu'il n'y ait rien parmi les hommes d'essentiellement juste; et ce qu'en dit M. Pascal peut être venu d'une impression qui lui est restée d'une maxime de Montaigne, que les loix ne sont pas justes en elles-mêmes, mais seulement parce qu'elles sont loix. »

J'abrége; mais on comprend de quel ordre est l'objection. On le comprendra mieux encore en lisant les passages complets de Pascal sur ce qu'on appelle la jus-

tice humaine, même la justice naturelle[1]. Dans l'état actuel de la raison corrompue, Pascal ne reconnaît pas de telle justice, ou, s'il la reconnaît théoriquement, il la déclare tout aussitôt méconnaissable en fait. Dans les pages des *Pensées* auxquelles je renvoie, on s'assure que Pascal, en tant qu'il n'aurait pas été chrétien, serait bien près d'entendre le droit comme Hobbes et la politique comme Machiavel, et que dans la pratique civile il dirait volontiers avec La Rochefoucauld : « Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons, pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises; mais nous ne leur devons que l'apparence. » En morale comme en tout, son grand esprit positif et rigoureux, si peu fait à se payer d'abstractions, le poussait à de telles vues, qui, prudemment saisies, restent peut-être plus vraies qu'on n'ose dire. Ce qu'il importe en ce moment de remarquer, c'est qu'Arnauld et Nicole ne pensaient pas ainsi, et que cette dose d'ironie première et de foncière amertume était trop forte pour eux, et pour être offerte de leur gré au public sous cette forme nue. Il y avait dans le Christianisme de Pascal quelque chose qui les dépassait. Je ne dirai pas que Pascal était plus hautement Chrétien qu'eux : on n'est pas Chrétien par l'intelligence, mais par le cœur, par la foi; et s'il y a des degrés, c'est le plus humble, le plus tendre et le plus fervent qui l'est le plus. Mais je dirai que Pascal (si des comparaisons de ce genre sont possibles) avait encore plus besoin qu'eux d'être Chrétien. Quand on admet à quelque degré la justice naturelle, une certaine raison antérieure qui éclaire et fixe sur les devoirs et sur les

1. Voir dans l'Édition de M. Faugère les pages 126-129 du tome II.

rapports des hommes, et qui du moins ébauche l'économie morale du monde, on n'est pas dispensé du Christianisme, mais on a de quoi se reposer en attendant. Le Christianisme, quand il arrive alors, n'est que le couronnement et la consécration, la Croix plantée sur l'édifice. Pour Pascal, le Christianisme était à la fois le fondement et le sommet; il n'y avait auparavant pour lui qu'un vaste champ sillonné par le hasard, ravagé par la force ou dompté par la coutume, rien de plus. C'est-à-dire que, pour un cœur ardent comme le sien, il n'y avait que l'abîme ou le Calvaire.

De là ces accents de passion, ces cris d'aigle blessé qui lui échappent si souvent, et que Nicole, pour être sincère, devait être tenté d'adoucir; car il les trouvait certainement étranges et presque sauvages[1]. L'édition, du

1. « En 1687, écrit l'abbé de Saint-Pierre, je voyois souvent M. Nicole chez lui à la Crèche (place du Puits-l'Hermite, proche de la Pitié). Je courois après les hommes célèbres par leurs ouvrages. Il avoit fort connu M. Pascal, et connoissoit fort M. de Tréville, avec qui il avoit beaucoup conversé chez madame de Longueville. Je fus surpris un jour de lui voir préférer l'esprit de M. de Tréville à celui de M. Pascal.

« Il est vrai que M. de Tréville contoit agréablement, et parloit très facilement et en termes très propres; mais, comme je le connoissois aussi un peu moi-même, je ne voyois pas qu'il dût le préférer, pour l'étendue et la force de l'esprit, à M. Pascal.

« Ce que je compris par cette comparaison, c'est que je pouvois bien m'être fait, d'un côté, une trop grande idée de l'esprit de M. Pascal que je n'avois point vu, et, de l'autre, que je pouvois bien n'avoir pas pris une assez haute idée de l'esprit de M. de Tréville que je ne voyois qu'avec des femmes.

« M. Nicole me dit un jour en parlant de M. Pascal que c'étoit *un ramasseur de coquilles*. Je compris par ces termes qu'il falloit ou diminuer de l'estime que je faisois de M. Pascal, ou de l'estime que je faisois du discernement de M. Nicole. » (Ouvrages de Morale et de Politique de l'abbé de Saint-Pierre, tome XII, page 86.)

Ce texte est significatif. Il confirme singulièrement certaine lettre au marquis de Sévigné (*Essais de Morale*, tome VIII), où Nicole risquait son jugement véritable sur les *Pensées*. Pascal *un ramasseur de coquilles!* voilà comme on s'exprime en causant, nonobstant toutes les révérences obligées qu'on fait devant le monde à la mémoire du grand homme qu'on a connu. Ces seconds et disciples sont des traîtres; tout en vous adorant en public, ils vous jugent par

moment qu'elle se faisait sous les auspices de Port-Royal, ne pouvait manquer d'être contrôlée en ce sens d'une prudence un peu timide. C'est aussi pour ôter toute pierre d'achoppement qu'on n'imprima point en tête la *Vie* que madame Perier avait écrite de son frère en 1667 : ne pouvant dans cette Vie donner place aux portions les plus désirées du public, on aima mieux la laisser de côté, et attendre que l'heure fût venue de tout dire, ou du moins de choisir entre ce qu'on dirait. On se souvient que Pascal, dans les derniers temps, était en désaccord avec ses amis sur de certains points essentiels; il meurt, et c'est à ceux-ci que retombe le soin de célébrer en quelque sorte ses funérailles, et d'exposer les reliques de son génie : il y a, dans cette situation bien comprise, de quoi expliquer chez les éditeurs l'esprit de discrétion, et même de réticence, qui s'étendit un peu au-delà du nécessaire. Ils étaient restés, quoi qu'on puisse dire, sur l'impression de leurs différends; ils n'étaient pas sans quelques secrets à garder. La famille, de son côté, avait les siens, même à l'égard de ces messieurs. La confiance mutuelle était grande, elle n'était pas entière. Voici une lettre de madame Perier que j'ai eu le plaisir de trouver autrefois dans les papiers de madame de Sablé [1], à l'adresse de M. Vallant,

le dessous, et vous défont dans le privé tant qu'ils peuvent. Que voulez-vous? Nicole avait vu faire les *Provinciales* avec des notes ramassées de toutes mains et fournies par lui-même; il avait assisté, coopéré à la confection du livre des *Pensées*, et les avait vues en déshabillé, sur de méchants chiffons; il avait reconnu plus d'une *coquille* prise au capuchon de Montaigne, le bon pèlerin. S'il ne partageait pas l'admiration des lecteurs qui s'en tenaient à ce qui leur était offert, c'est qu'il avait trop été dans les *coulisses* de l'édition pour tout admirer. Et puis, en parlant de la sorte, il se jugeait lui-même sans s'en douter, et donnait sa propre mesure. Dans les discussions qui se sont mues récemment, M. Cousin a très bien vu ce point sur Nicole, et M. l'abbé Flottes s'y est trompé.

1 Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, Rés. S. Germ., paq. 3, n° 7.

médecin de cette dame. On achèvera d'y voir tout ce qui compliqua jusqu'au bout la précieuse publication :

« Ce 1er avril 1670.

« ... Je vois que madame la marquise témoigne de désirer de savoir qui a fait la préface de notre livre [1]. Vous savez, monsieur, que je ne dois rien avoir de secret pour elle ; c'est pourquoi je vous supplie de lui dire que c'est mon fils [2] qui l'a faite. Mais je la supplie très humblement de n'en rien témoigner à personne. Je n'excepte rien, et je vous demande la même grâce ; et, afin que vous en sachiez la raison, je vous dirai toute l'histoire. Vous savez que M. de La Chaise en avoit fait une, qui étoit assurément fort belle [3] ; mais, comme il ne nous en avoit rien communiqué, nous fûmes bien surpris, lorsque nous la vîmes, de ce qu'elle ne contenoit rien de toutes les choses que nous voulions dire, et qu'elle en contenoit plusieurs que nous ne voulions pas dire. Cela obligea M. Perier de lui écrire pour le prier de trouver bon qu'on y changeât, ou qu'on en fît une autre ; et M. Perier se résolut en effet d'en faire une ; mais, comme il n'a jamais un moment de loisir, après avoir bien attendu, comme il vit que le temps pressoit, il manda ses intentions à mon fils, et lui ordonna de la faire. Cependant, comme mon fils voyoit que ce procédé faisoit de la peine à M. de R. (Roannez), à M. de La Chaise et aux autres, il ne se vanta point de cela, et fit comme si cette préface étoit venue d'ici (de Clermont) toute faite. Ainsi, monsieur, vous voyez bien qu'*outre toutes les autres raisons qu'ils prétendent avoir de se plaindre*, cette finesse dont mon fils a usé les choqueroit assurément. »

Malgré ces légers tiraillements intérieurs, dont rien ne parut au dehors, on arriva au résultat souhaité. On

1. Madame de Sablé ne serait pas elle-même, si le démon de la curiosité ne la possédait pas.

2. Étienne Perier, dont il a été question plus haut ; il n'avait alors que vingt-sept ans, et il mourut à trente-huit. Elevé dès son bas âge par son grand-père Pascal, puis aux petites Ecoles de Port-Royal, il avait ensuite reçu la dernière main de Pascal son oncle : cela peut s'appeler une éducation.

3. Nous touchons ici à la solution d'une petite difficulté bibliographique, qui ne laissait pas que d'intriguer ceux qui examinent de très près les choses. Le *Discours sur les Pensées de Pascal*, qui devait servir de préface à la première édition, et qu'on écarta pour les raisons auxquelles Mme Perier nous initie, est généralement attribué (et il l'a été précédemment par nous-même, page 239) à M. Du Bois, l'un des membres du Comité. En effet, ce *Discours* qui parut pour la première fois en 1672, augmenté d'un autre *Discours sur les preuves des Livres de Moïse*, est muni d'une *Approbation de Docteurs*, qui le donne positivement comme ayant été *composé* (ce sont les termes) *par M. Du Bois de La Cour*. Comment ne pas croire à des paroles aussi formelles? Ce n'est que le second

insiste beaucoup, dans la Préface de la famille, sur ce qu'on a mieux aimé donner les pensées en moindre nombre *sans y rien ajouter ni changer*, plutôt que de se permettre de les étendre et de les éclaircir. Quoi qu'en dise la Préface, on a souvent changé en vue d'éclaircir, et l'assertion était vraie au sens moral bien plus qu'au sens littéraire. On avait certainement tâché de rester fidèle, même dans les petits changements, à l'esprit et au but de Pascal, à ce qu'on supposait qu'il aurait fait s'il avait vécu; pourtant le conseil d'Arnauld avait été plus suivi que la scrupuleuse famille ne le voulait avouer. Les preuves en sont devenues trop manifestes depuis l'éclatante dénonciation de M. Cousin, pour que j'aie besoin d'en fournir aucune ici. Mon seul soin est d'absoudre les premiers éditeurs d'un reproche que de tout autres qu'eux auraient plus ou moins encouru en leur place. Le livre étant destiné surtout à la conversion ou à la confirmation des lecteurs, on évita tout ce qui,

Discours, traitant des *preuves des Livres de Moïse*, qu'on accordait communément à M. de La Chaise. Or, il devient difficile, ou plutôt impossible, de concilier cette opinion avec l'assertion précise et irréfragable de Mme Perier. De même qu'il est bien certain maintenant que la Préface de la famille est de M. Etienne Perier, de même on ne saurait douter que l'autre Préface ne soit de M. de La Chaise. Il n'y a plus qu'une explication à admettre, c'est que M. Du Bois, dans la publication de 1672, servit de *prête-nom* à son confrère modeste ou mortifié. A ce titre de masque apparemment, et pour avertir un peu, il glissa cette addition *De La Cour*, qui ne lui était pas habituelle, et qui rendait le nom à demi postiche. L'abbé Goujet était donc bien informé quand il contredisait l'opinion générale (voir *Mémoires* de Niceron, tome XX, page 97), et qu'il assurait, d'après un témoignage confidentiel, que les deux Discours appartenaient en effet à M. de La Chaise. Barbier s'était rangé à l'avis de Goujet. Mais il fallait une autorité comme celle de Mme Perier pour lever toute incertitude.

M. Filleau de La Chaise était de Poitiers, et de l'intimité de M. de Roannès; il avait pour frère M. Des Billettes, si finement loué par Fontenelle. Il est auteur d'une *Histoire de saint Louis*, qu'il composa sur des mémoires de M. de Tillemont, et qui eut elle-même, avant de paraître, à subir bien des accrocs et des mésaventures. Le pauvre homme, comme auteur, était plus estimable qu'heureux.

d'une manière ou d'une autre, pouvait l'*accrocher*. Aujourd'hui que nous nous soucions assez peu d'édification et de conversion, nous regrettons ces *accrocs* qu'on a ôtés, et dont quelques-uns avaient plus de mordant et une vigueur singulière. « Si Orelli publiait le *Gorgias* comme on a publié les *Pensées*, il mériterait d'être fustigé, » disait un jour, en riant, le plus spirituel vengeur du texte primitif de Pascal. — Oui, mais les *Pensées* avaient un autre but que le *Gorgias* ; ce n'était pas œuvre de bel-esprit pour de beaux-esprits. Notre foi religieuse s'en étant doucement allée, nous y avons substitué aujourd'hui la foi ou dévotion littéraire, et nous venons avec zèle restituer, par-ci par-là, les moindres mots, les moindres traits ébauchés, à un livre qui avait été surtout conçu pour la pensée et pour le cœur.

Nous faisons bien, et eux, les premiers éditeurs, n'ont point fait tout-à-fait mal; c'est le seul point que je veuille maintenir ici[1]. Qu'on essaie en idée, à cette date de 1668, de mettre d'autres hommes à la place de nos dignes amis, de former un autre Comité pour l'édition, et qu'on voie si elle aurait eu chance de sortir de

1. J'ai déjà eu l'occasion ailleurs, à propos de l'édition de M. Faugère, de développer ces idées (voir au tome III, page 310, des *Portraits contemporains et divers*, 1846). Le vrai tort a été aux éditeurs du XVIII^e^ siècle, qui, plus à l'aise et dégagés des considérations premières, n'ont pas travaillé à restituer peu à peu et à réparer. Au reste, ces hommes du XVIII^e^ siècle avaient eux-mêmes leurs préoccupations d'un autre genre. Il y eut un moment où l'édition de Condorcet parut la meilleure; et elle n'est pas si mauvaise en effet, dès l'instant qu'on se place à un point de vue franchement philosophique. J'ai entendu, il y a quelques années, les hommes religieux qui avaient le plus étudié Pascal vanter beaucoup l'édition de M. Frantin. Chaque époque ainsi va refaisant une édition à son usage. Ce sont les aspects et comme les perspectives du même homme qui changent en s'éloignant. Il ne me paraît pas du tout certain que l'édition actuelle, que nous proclamons la meilleure, soit la définitive. On a un bon texte, c'est l'essentiel ; mais il y aurait bien à tailler et à rejeter pour que la lecture redevînt un peu suivie et, je dirai même, supportable.

ces autres mains meilleure et plus conforme à notre vœu d'aujourd'hui. Voulez-vous installer à la tête de ce Comité Bossuet, l'écrivain le plus fait assurément pour entendre à première vue la grande façon de Pascal, ainsi surprise? Bossuet, à tout moment, faisant taire son sens littéraire et le dominant par l'intérêt de sa cause, dira *non* à des pensées inachevées, abruptes et scabreuses, et qu'il jugera pouvoir être compromettantes auprès des faibles. Cherchez d'autres hommes : Molière, La Rochefoucauld et La Fontaine (car il vous en faudra venir à ces extrémités) seront peut-être les seuls d'entre les illustres d'alors qui auraient eu l'esprit assez libre et le goût assez franc, si leur attention s'y était fixée, pour oser accepter ces hardiesses de premier jet chez l'athlète chrétien. Mais le singulier Comité que nous rêvons là! et comme La Fontaine, malgré tout, se serait endormi avant la fin!

Prenons donc les choses telles qu'elles furent. Le petit volume in-12 des *Pensées*, achevé d'imprimer le 2 janvier 1670, parut dans le mois. Il n'avait en tête que cette Préface de la famille Perier; Port-Royal n'était nulle part nommé, et, en touchant l'endroit de la conversion de Pascal, on disait seulement qu'il s'était retiré quelque temps *à la campagne*. L'archevêque de Paris, M. de Péréfixe, était fort en peine de cette publication annoncée à l'avance, et il aurait bien voulu qu'on la lui soumît; on a le détail de toutes les petites négociations entre lui et le libraire Desprez, lequel ne lui porta le livre qu'après la mise en vente, alléguant qu'il n'avait pu avoir d'exemplaire relié plus tôt. L'archevêque insinua que ce serait d'un bon effet, et *fort utile pour la vente*, d'ajouter à l'édition une attestation

de M. Beurier, curé de Saint-Étienne-du-Mont, relative à la prétendue rétractation que Pascal mourant aurait faite de ses sentiments jansénistes. Pour couper court à toute chicane et à toute demande de changement, Desprez se hâta, sur le conseil d'Arnauld, de mettre *seconde édition* à celle qui se débitait, et qui n'était encore que la première [1]. Au reste, l'heure était favorable, et l'orage d'aucun côté ne grondait plus. Cette publication des *Pensées* inaugurait bien pour Port-Royal une période dernière de plénitude et de gloire; elle apportait une belle part à cette merveilleuse époque, encore jeune et déjà mûre, de la grandeur de Louis XIV. A cette date de 1670, le public possédait de Molière *le Misanthrope* et le *Tartufe;* le poëte n'avait plus, pour s'égaler lui-même encore une fois avant de mourir, qu'à donner *les Femmes savantes*. Bossuet nommé évêque, et tout éclatant de l'Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, reparaissait plus touchant dans celle de Madame. Bourdaloue, tout nouveau, remplissait la ville de ses Sermons. Racine se délassait par *Bérénice* entre *Britannicus* et *Bajazet*. Boileau, qui avait fait presque toutes ses Satires, abordait l'Épître, où il est supérieur, et préparait l'*Art poétique*, le code d'autant plus sage de ce siècle qu'il n'en avait pas devancé les chefs-d'œuvre. On avait les premières *Fables* de La Fontaine; on avait les *Maximes* de La Rochefoucauld.

L'admiration qu'excitèrent les *Pensées* fut prompte et unanime. On en peut lire les témoignages dans une quantité de lettres adressées à la famille Perier. Ceux mêmes qui étaient le plus prévenus en faveur du génie

1. Lettre d'Arnauld à M. Perier, du 23 mars 1670.

de Pascal y trouvaient leur attente surpassée. M. de Tillemont écrivait à M. Perier fils :

« Vous savez qu'il y a bien des années que je fais profession d'honorer ou plutôt d'admirer les dons tout extraordinaires de la nature et de la Grâce qui paroissoient en feu M. Pascal. Il faut néanmoins que je vous avoue, monsieur, que je n'en avois pas encore l'idée que je devois. Ce dernier Écrit a surpassé ce que j'attendois d'un esprit que je croyois le plus grand qui eût paru en notre siècle ; et si je n'ose pas dire que saint Augustin auroit eu peine à égaler ce que je vois, par ces fragments, que M. Pascal pouvoit faire, je ne saurois dire qu'il eût pu le surpasser : au moins je ne vois que ces deux que l'on puisse comparer l'un à l'autre. »

Pascal égalé à saint Augustin dans la bouche de Tillemont et d'un Port-Royaliste, c'est tout!

Malgré le nombre et la vivacité des approbations premières [1], on a cru remarquer après coup, au désavantage des *Pensées*, qu'elles n'avaient pas expressément pour elles quelques-uns de ces suffrages imposants qui sont devenus comme des religions en France, et qu'elles étaient rarement invoquées dans les controverses régulières du grand siècle. Il y a ici plus d'une observation à opposer. Pascal n'était pas un théologien de profession, un homme du métier ; et, de plus, son livre n'offrait qu'une suite inégale de fragments. On conçoit donc que des prélats, à moins d'être très directement unis à Port-Royal, aient évité de recourir

1. Parmi les approbations imprimées en tête du livre, on distingue celle d'un homme peu connu, mais qui rend bien vivement l'impression reçue de cette lecture : « J'ai lu avec admiration ce livre posthume de monsieur Pascal. Il semble que cet homme incomparable non seulement voit, comme les Anges, les conséquences dans leurs principes, mais qu'il nous parle comme ces purs Esprits, par la seule direction de ses pensées. Souvent un seul mot est un discours tout entier... » (M. de Ribeyran, archidiacre de Cominges.) La fin de l'approbation de M. de Ribeyran a paru empreinte de quelque exagération, quand il prétend que la brièveté de ces fragments est plus lumineuse que n'aurait été le discours entier et étendu, et Tillemont l'a relevé sur ce point. Ce M. de Ribeyran n'avait pas tout-à-fait tort en un sens, et ces *éclairs pressés*, comme il les appelle, s'ils ne découvrent pas mieux les vérités que Pascal avait à cœur de produire, nous font mieux voir et plus à fond Pascal lui-même.

à lui comme à une autorité ordinaire. Mais on n'en peut rien conclure contre la portée ni contre le succès du livre. Pascal, après tout, n'avait besoin du brevet ni de Bossuet, ni de Fénelon, ni d'aucun autre. Si ces grands hommes s'abstiennent de le citer à titre d'apologiste chrétien, il faudrait voir si le Jansénisme aussi, dont son nom était marqué, n'entrait pas pour quelque chose dans cette réticence. Avec un peu plus d'indépendance encore qu'ils n'en avaient à l'égard des Puissances temporelles, ces grands esprits auraient peut-être rendu plus ouvertement et plus librement justice à leur généreux auxiliaire et devancier. Dans tous les cas, ce qu'on peut demander de mieux à ces hommes de haute race, c'est de ne point s'entre-choquer entre eux [1].

Madame de La Fayette disait (sans doute en souriant) que *c'étoit méchant signe pour ceux qui ne goûteroient pas ce livre* [2]. Et moi je dirai très sérieusement : Si le mode d'argumentation de Pascal n'a pas été plus intelligemment repris et poussé par les apologistes chrétiens du XVIII^e^ siècle, ç'a été un méchant signe pour eux, le signe d'une controverse énervée. Il faut une Église qui soit bien en esprit selon saint Paul, pour apprécier Pascal comme défenseur.

Le petit volume des *Pensées* ne fit pas moins glorieusement son chemin ; il alla se grossissant peu à peu de ce qu'on découvrait de nouveau sur Pascal et qu'on ajoutait. L'édition de 1700 n'était guère pourtant que du même volume encore que la première, et à peine

1. Bossuet contre Fénelon, Bossuet contre Malebranche, etc.
2. Voir la lettre de Nicole au marquis de Sévigné (*Essais de Morale*, tome VIII, page 236), et, pour correctif, le jugement du même Nicole (*Essais de Morale*, tome II, page 325).

augmentée dans le texte. Dès août 1670, Nicole publiait, dans son livre *De l'Éducation d'un Prince*[1], des discours de Pascal *sur la Condition des Grands*, qu'il avait autrefois recueillis de sa bouche. En 1728, le Père Des Molets, dans ses *Mémoires de Littérature et d'Histoire*[2], rapporta, d'après Fontaine, la Conversation entre Pascal et Saci sur Épictète et Montaigne, et y ajouta d'autres pensées, même de petits chapitres inédits. M. Colbert, évêque de Montpellier, produisit quelques pensées, également inédites, *sur les Miracles*, à la fin de sa troisième Lettre à l'évêque de Soissons (1727)[3]. Chaque publication nouvelle de quelque morceau inédit de Pascal émouvait sa famille, et mademoiselle Perier, sa nièce, comme une gardienne jalouse d'un nom sacré, se mettait en peine; mais on lui prouvait que c'était bien de son oncle. Et en effet, de quelques mains que sortissent ces pensées et ces pages qui grossirent successivement le premier fonds, qu'elles provinssent de Nicole, de Des Molets, de Fontaine, de M. de Montpellier, on reconnaît à l'instant, et même là où il est légèrement effacé, le cachet du maître : *Scio cui credidi*.

Les détails presque techniques, dans lesquels on vient d'entrer relativement à l'édition première, étaient devenus indispensables à cause des débats récents; nous continuerons de suivre, mais avec plus de liberté, la fortune du livre.

1. Au tome II des *Essais de Morale*.
2. Au tome V, partie II.
3. *Œuvres de messire Charles-Joachim Colbert*, tome II, p. 265.

XX

Suite des Éditions. — Attaques et réaction contre les *Pensées*. — Le Père Hardouin ; Voltaire. — M. Boullier, défenseur de Pascal. — Caractère de cette apologie. — Édition de Condorcet. — Réaction nouvelle de 1802. — Résultat net de la critique moderne. — État présent de la question.

Depuis que la réimpression des *Pensées* eut entièrement échappé au contrôle de la famille et des amis, et qu'elle fut tombée dans le grand domaine public, on compta quelques éditions principales : la plus caractérisée, celle de Condorcet (1776), bientôt reproduite et annotée par Voltaire (1778); celle de Bossut dans sa publication complète de Pascal (1779); enfin deux ou trois autres postérieures à 1800. Dans une édition faite à Dijon (1835), M. Frantin avait essayé de rétablir les *Pensées* selon le plan primitif. Mais, quelque mérite particulier que pût avoir chacune de ces reproductions, diversement distribuées ou légèrement augmentées, les éditeurs s'étaient contentés trop aisément : ils avaient comme oublié qu'il existait un texte original manuscrit, sur lequel il aurait fallu se régler pour rectifier sans su-

perstition tout ce qui en valait la peine, tout ce qui eût rendu au sens sa pleine énergie et sa beauté. Il arriva donc ici comme en d'autres choses plus graves : le défaut d'une sage réforme graduelle amena finalement une révolution.

Si l'on excepte pourtant ce qui est de curiosité littéraire, on avait d'ailleurs de quoi se former un jugement très entier sur le fond. Les *Pensées* de Pascal étaient restées unanimement acceptées et inattaquées jusqu'en 1734, quand Voltaire, dans des *Remarques* jointes à ses *Lettres philosophiques*, ouvrit la brèche où le suivit Condorcet. Ce fut le premier signal de la réaction ; car on ne peut honorer d'aucun nom sérieux quelques chicanes de l'archevêque d'Embrun, M. de Tencin (1733), et la folle accusation du Père Hardouin, qui, dans son livre des *Athées dévoilés* (*Athei detecti*), y rangeait Pascal en excellente compagnie. De ce livre pourtant du Père Hardouin[1] il y aurait bien quelques mots à dire. Le savant Jésuite de Quimper-Corentin n'est pas réputé une autorité en matière de raisonnement ; il a ses visions, il est un peu piqué de la même mouche bizarre que feu son confrère Garasse et le Révérend Mersenne : mais avec ses paradoxes il fait penser. Autant qu'on peut saisir sa conception de Dieu d'après les accusations qu'il intente contre l'idée des autres, il se figurait un Dieu tout judaïque, partial et même capricieux, qu'il donnait comme le seul Dieu orthodoxe, comme le seul

1. Dans ses *Opera varia*, publiés après sa mort, 1733. Son opinion n'avait pas attendu jusque-là pour transpirer. On peut voir dans les *Mémoires littéraires* de Saint-Hyacinthe un Ecrit publié en 1715, où la suite du raisonnement du Père Hardouin est fort bien démêlée, et où on la donne comme une conséquence rigoureuse de son péripatétisme scholastique. J'adopte l'explication, tout en me tenant pour mon compte dans des termes plus généraux.

Dieu *vivant*, par opposition au Dieu *abstrait* et *mort* des nouveaux philosophes. Ces nouveaux philosophes étaient les Cartésiens, dans lesquels il avait le tort de comprendre assez indistinctement tous les Jansénistes, et notamment Pascal. Quelque immense différence qui subsiste entre la théologie des *Pensées* et la théologie toute littérale, et en quelque sorte charnelle, du Père Hardouin, le Dieu de Pascal se pouvait encore moins confondre avec celui, tout idéal, des nouveaux philosophes; car enfin c'est Pascal qui a écrit cette parole redoutable : « On ne comprend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe qu'il aveugle les uns et éclaire les autres.... » Et toute sa morale respire un Dieu personnel et vivant.

Aux diverses époques du monde, indépendamment de la pensée supérieure où s'entendent les hautes intelligences, il est, si l'on peut ainsi parler, une certaine idée commune et collective de Dieu, qui devient le rendez-vous du peuple des esprits. C'est ainsi qu'il y a eu l'idée de Dieu plus charnelle dans l'ancienne Loi, plus spiritualisée dans la nouvelle[1]; et, même au sein de la Loi nouvelle, on aurait à distinguer plus d'une phase : le Dieu du moyen-âge, par exemple, celui du neuvième ou dixième siècle, tout en étant le même, se peignait-il

1. Sans sortir du cercle des disciples de Port-Royal, on peut voir, dans l'*Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament*, par le sage Mésenguy (1753, tome I, page 104), les explications et les correctifs qu'il prend soin de donner à l'expression du Dieu judaïque, de ce Dieu qui se *repent*, qui se met en *colère*, etc. Le tout se résume dans cette parole réparatrice de saint Augustin : « Vous « aimez, ô mon Dieu! mais sans passion : vous êtes jaloux, mais sans trouble : « vous vous repentez, mais sans vous rien reprocher : vous entrez en colère, mais « vous n'en êtes pas plus ému : vous changez vos opérations, mais jamais vos « desseins. » Conciliation mystérieuse, et compréhensible seulement au cœur.— (*Confessions*, liv. I, chap. IV. Tout le reste du chapitre étant sur ce ton d'antithèse, la phrase gagne à être ainsi traduite et isolée).

dans les imaginations sous les mêmes traits que le Dieu des contemporains et des auditeurs de Bossuet, de Bourdaloue et de Fénelon? L'idée que laisse voir le Père Hardouin nous paraît surtout si déraisonnable en ce qu'elle est parfaitement arriérée. Tandis qu'autour de lui un certain esprit, une certaine philosophie insensible allait modifiant la conception révérée, et la transformant par degrés jusque dans les intelligences les plus chrétiennes, ce bonhomme gardait de Dieu la vieille idée scholastique qui s'était logée en lui; et cela faisait paradoxe et scandale, même dans sa Compagnie, quand il s'exprimait intrépidement, taxant tous les autres d'athéisme, c'est-à-dire les accusant de se faire un Dieu qui serait à très peu près comme s'il n'était pas, et qui ne dérangerait plus la nature. *Athée, Athée!* criait le Père Hardouin à tous les déistes et théistes de son temps. — « Mais vous, mon Père, auraient pu répondre ceux-ci, n'êtes-vous pas un peu idolâtre[1]? » Il aurait été plus fondé peut-être en raison, s'il avait dit : « Oui, philosophes nouveaux, oui, à la première génération, votre Dieu, tout subtilisé qu'il est, se ressent encore du Christianisme, et il a quelque efficace. Patience! à la seconde génération, il sera purement nominal et stérile, et ce Dieu-là ne vous gênera pas. » Mais alors, s'il avait parlé ainsi, il serait entré dans l'esprit de Pascal; il n'aurait pas été le Père Hardouin.

Voltaire, comme on peut croire, prit la chose tout

1. Pour toute réponse à ses *Athées dévoilés*, il y aurait eu un petit chapitre de réfutation assez piquant à écrire, et qui aurait pour titre *les Idolâtres dévoilés*. C'eût été la contre-partie, et tout aussi vraie que l'autre. — Un libre penseur, abrégeant singulièrement le point de vue, a dit : « Les conceptions de Dieu vont changeant incessamment parmi les hommes. Ce qui sera le *déisme* des hommes de demain, était *athéisme* à ceux d'hier. »

autrement : il n'était pas homme à ranger Pascal parmi les fauteurs de la philosophie et des opinions nouvelles; il était trop en avant lui-même pour commettre de ces bévues-là, il connaissait trop bien ses alliés naturels et ses adversaires. Le Père Hardouin avait essayé d'engager contre Pascal je ne sais quelle échauffourée d'arrière-garde, à laquelle personne ne fit d'attention que pour en rire. Voltaire comprit que c'était le grand rival qui gênait la philosophie, et il l'attaqua de front. Pourquoi alla-t-il s'attaquer à Pascal plutôt qu'à Bossuet ou à tout autre? Voilà, selon moi, l'honneur singulier de Pascal, et la preuve qu'il est au cœur du Christianisme même, d'un Christianisme vif, intime, qu'aucune politique ne tempère et que rien ne masque. Voltaire encore jeune, qui n'a passé jusqu'alors que pour un poëte très-spirituel et très-brillant, Voltaire sous ces airs légers poursuit un hardi dessein philosophique; il veut renverser, *écraser* quelque chose qu'il hait et qu'il haïra de plus en plus, qu'il ira jusqu'à appeler *infâme*, et ce quelque chose est le Christianisme : il va droit à Pascal comme à celui qui le représente le mieux, — comme, dans l'attaque d'une place, on se porterait d'abord sur la tour la plus avancée et la plus en vue. Ici la tour dominante n'avait que des pierres superposées sans couronnement, sans ciment. N'importe : elle paraissait au loin défendre et commander le pays :

« Me conseilleriez-vous, écrivait Voltaire à Formont[1], d'y ajouter (aux *Lettres philosophiques*) quelques petites réflexions détachées sur les *Pensées* de Pascal? Il y a longtemps que j'ai envie de combattre ce géant. Il n'y a guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au défaut de la cuirasse; et je vous avoue que si, malgré ma faiblesse, je pouvais porter quelques coups à

1. Lettre de juin 1733.

ce vainqueur de tant d'esprits, et secouer le joug dont il les a affublés, j'oserais presque dire avec Lucrèce :

Quare *superstitio* [1] pedibus subjecta vicissim
Obteritur, nos exæquat victoria cœlo.

« Au reste, je m'y prendrai avec précaution, et je ne critiquerai que les endroits qui ne seront point tellement liés avec notre sainte religion qu'on ne puisse déchirer la peau de Pascal sans faire saigner le Christianisme. »

On saisit à la fois le but et le manége. Il y a souvent bien du bon sens dans ces remarques que Voltaire a l'air de jeter négligemment, et qui prennent Pascal au vif sous le cilice; c'est la nature qui secoue la religion, et qui ressaisit en se jouant toute sa liberté, tout son libertinage. Voltaire s'efforce de simplifier et de diminuer autant que possible la question. Qu'est-ce que l'homme? un animal comme un autre, un peu supérieur, un peu mieux pourvu d'organes, un peu plus heureux; mais il n'y a pas en lui plus de mystère. L'auteur du *Mondain* est optimiste quand il répond à Pascal; l'auteur de *Candide* le sera moins quand il voudra houspiller Leibniz [2]. Un jour que Voltaire était très en colère contre Rousseau, contre le *premier* Rousseau, il écrivait à d'Olivet, à propos de ce *misérable* :

« Mon cher abbé, Rousseau n'empêchera pas que *la Henriade* ne soit un bon ouvrage, et que *Zaïre* et *Alzire* n'aient fait verser des larmes. Il n'empêchera pas non plus que je ne sois le plus heureux homme du monde par ma fortune, par ma situation et par mes amis ; je voudrais ajouter, par ma santé et par le plaisir de vivre avec vous [3]. »

Voilà donc Voltaire heureux jusque dans ses accès

1. Voltaire sait bien qu'en mettant *Superstitio* à la place de *Relligio*, qui est dans Lucrèce, il donne une entorse à la vérité encore plus qu'à la quantité; c'est tout simplement *Relligio* qu'il veut dire.

2. « Frappé, dit Jean-Jacques en ses *Confessions*, de voir ce *pauvre homme* « accablé, pour ainsi dire, de prospérité et de gloire, déclamer toutefois amère- « ment contre les misères de cette vie et trouver toujours que tout est mal, je « formai l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même et de lui prouver que « tout était bien... » (*Confessions*, partie II, livre IX.)

3. Lettre du 12 février 1740.

de colère : de même ici, il est bien décidé à trouver l'homme heureux en général, l'espèce très heureuse, n'en déplaise à Pascal et à sa misanthropie qui calomnie la nature humaine :

« Pour moi, dit-il, quand je regarde Paris ou Londres, je ne vois aucune raison pour entrer dans ce désespoir dont parle M. Pascal ; je vois une ville qui ne ressemble en rien à une île déserte ; mais peuplée, opulente, policée, et où les hommes sont heureux autant que la nature humaine le comporte. Quel est l'homme sage qui sera plein de désespoir parce qu'il ne sait pas la nature de sa pensée, parce qu'il ne connaît que quelques attributs de la matière [1] ?... »

Le fort de la polémique de Voltaire est là, dans cet argument qui a pourtant l'air relâché. Pascal lui-même ne l'a-t-il pas reconnu et exprimé à sa manière, quand il a dit : « La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues : elle incline l'*automate*, qui incline l'esprit sans qu'il y pense ? » Il est bien vrai, en effet, que le jour où, soit machinalement, soit à la réflexion, l'aspect du monde n'offrirait plus tant de mystère, n'inspirerait plus surtout aucun effroi ; où ce que Pascal appelle la perversité humaine ne semblerait plus que l'état naturel et nécessaire d'un fonds mobile et sensible ; où, par un renouvellement graduel et par un élargissement de l'idée de moralité, l'activité des passions et leur satisfaction dans de certaines limites sembleraient assez légitimes ; le jour où le cœur humain se flatterait d'avoir comblé son abîme ; où cette terre d'exil, déjà riante et commode, le serait devenue au point de laisser oublier toute patrie d'au-delà et de paraître la demeure définitive, — ce jour-là l'argumentation de Pascal aura fléchi.

Elle aura fléchi, toute forte qu'elle est, et plus aisé-

1. *Remarques* sur les *Pensées* de Pascal.

ment que sous la lutte et sous la tourmente, comme une neige rigide se trouve fondue un matin aux rayons du soleil, comme le manteau glisse doucement de l'épaule du voyageur attiédi.

Mais la manière de juger dépend beaucoup ici de la manière de sentir, et c'est à chacun de voir si un tel jour est ou n'est pas en train d'arriver [1].

En fait, le perfectionnement de la vie, la douceur de la civilisation au XVIII^e siècle, plaidaient contre Pascal et contre sa manière d'envisager la nature et l'homme. Sans nous arrêter aux chicanes de détail, Voltaire a posé le point de la difficulté avec assez de franchise dans ce passage d'une lettre à La Condamine :

« A l'égard de Pascal, le grand point de la question roule visiblement sur ceci, savoir, si la raison humaine suffit pour prouver deux natures dans l'homme. Je sais que Platon a eu cette idée, et qu'elle est très ingénieuse ; mais il s'en faut bien qu'elle soit philosophique [2]... »

Et encore dans une lettre au Père Tourmenine :

« Ma grande dispute avec Pascal roule précisément sur le fondement de son livre.

« Il prétend que, pour qu'une religion soit vraie, il faut qu'elle connaisse à fond la nature humaine, et qu'elle rende raison de tout ce qui se passe dans notre cœur.

« Je prétends que ce n'est point ainsi qu'on doit examiner une religion,

1. J'ai besoin de préciser de plus en plus : « Le jour, dis-je, où, par suite du progrès et du triomphe des sciences physiques et de l'industrie, il ne paraîtrait plus de *recoin* effrayant sur le globe, ni dans l'Univers, ni (chose plus rare) dans le cœur de l'homme; où ce mot du Prophète cesserait d'être aussi vrai : *Le cœur de tous est mauvais et insondable : qui donc le connaîtra?* (Jérémie, XVII, 9); — le jour où l'ombre aura reculé dans les profondeurs du ciel; où un Pascal méditant, du sein de ces sphères dont il suivra les courbes lumineuses, ne sera plus d'abord tenté de s'écrier : *Je vois ces effroyables espaces de l'Univers qui m'enferment....*; et où il n'y aura plus lieu à l'image *que nous sommes ici-bas comme quelqu'un qu'on aurait porté endormi dans une île déserte, et qui s'y réveillerait en sursaut...* » Je ne fais que donner à l'idée courante de Voltaire tout son développement et toute sa portée, et la compléter, la confirmer par la science sereine d'un Buffon.

2. Voir le reste de la lettre, 22 juin 1734.

et que c'est la traiter comme un système de philosophie ; je prétends qu'il faut uniquement voir si cette religion est révélée ou non [1]... »

Ainsi Voltaire conteste deux choses à Pascal : 1° Il soutient qu'il ne suffirait pas du tout que le Christianisme parût rendre compte de la nature humaine, pour qu'il fût, par cela même, démontré dans sa partie surnaturelle. 2° Il conteste que la nature humaine contienne réellement en elle une contradiction, une *duplicité* particulière, qui force de recourir au Christianisme. Si on dégage les raisonnements de Voltaire de tant d'espiégleries et de petites indécences dont il s'est plu à les égayer, on arrive à ces deux objections, qui sont dignes d'un esprit très sérieux.

Un honnête et recommandable écrivain répondit à Voltaire [2]. Ce fut un protestant. Dans l'abaissement où était tombée en France la discussion religieuse, personne dans le Clergé ne se leva pour relever le gant, et peut-être personne à ce moment n'en était capable. Non pas que le Clergé français ne comptât pour lors bien des gens d'esprit, mais ceux-là étaient plutôt de l'avis de Voltaire. Les disputes sur la bulle *Unigenitus* partageaient les autres, et les combattants acharnés ne s'apercevaient pas que la philosophie, comme un troisième larron, accourait, le bras levé, pour trancher le différend et les mettre tous d'accord [3]. M. Boullier (c'est

1. 1735.

2. *Sentimens de M... sur la Critique des* PENSÉES DE PASCAL *par M. de Voltaire.* Il y en a des éditions de 1753, de 1741, et il est probable qu'à une date antérieure ce travail avait paru dans quelque Recueil périodique de Hollande.

3. D'Alembert a aussi comparé la philosophie, dans son rôle d'alors, au chat de La Fontaine, devant qui le lapin et la belette vont porter leur procès, au sujet d'un méchant trou qu'ils se disputent, et qui, pour décision,

Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
Met les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

le nom de l'unique champion qui entra ici en lice), né à Utrecht de parents français réfugiés, homme de mérite, écrivain ingénieux et même élégant, avait conservé hors de France la tradition du grand siècle. Métaphysicien et chrétien, il défendit judicieusement Descartes contre les louanges un peu restrictives de d'Alembert et des Encyclopédistes. Il a écrit sur *l'esprit philosophique* du nouveau siècle des pages qui sont belles, et qui mériteraient d'être plus connues [1]. Il répondit à Voltaire avec gravité, avec vigueur, et en se plaçant dès l'abord au centre de l'attaque :

« Que diriez-vous d'un homme qui, ayant vu dans les Épîtres de saint Paul l'affreux tableau qu'il y fait de la corruption humaine, s'exprimeroit de la manière suivante ? « Il me paroît en général que l'esprit dans lequel saint « Paul écrit, étoit de montrer l'homme dans un jour odieux. Il s'acharne à « nous peindre tous méchans et malheureux. Il impute à l'essence de notre « nature ce qui n'appartient qu'à certains hommes ; il dit éloquemment des « injures au genre humain. J'ose prendre le parti de l'humanité contre ce « misanthrope sublime ; j'ose assurer que nous ne sommes ni si méchans « ni si malheureux qu'il le dit. » Vous vous récrieriez contre l'impiété de ce langage. Voilà pourtant mot pour mot ce que M. de Voltaire dit de Pascal, qui parle de la nature humaine, considérée dans l'état de péché, tout comme en parle saint Paul, et qui n'a fait tout au plus que développer les idées de cet Apôtre. »

Au tableau tout optimiste que Voltaire a tracé du bonheur de l'homme en civilisation, M. Boullier répond :

« Pascal nous dépeint la déplorable condition de l'homme qui ne sait en ce monde ni d'où il vient, ni où il va : ignorance qui, pour peu que l'homme réfléchit sérieusement sur lui-même, lui feroit bien sentir sa misère. A cela M. de Voltaire oppose [2] le bonheur dont jouit dans une grande ville, comme Londres et Paris, la multitude qui vit sans réflexion. Ce n'est point réfuter Pascal, ni convaincre son tableau de mensonge. Les hommes sont infiniment plus malheureux qu'ils ne croient. Car, pour ne pas sentir sa misère,

1. Voir *Pièces philosophiques et littéraires*, par M. B. (1759), pages 23-29 ; et le *Journal des Savans* d'avril 1760.

2. Boullier rappelle en note *le Mondain* :

O le bon temps que ce siècle de fer !

on ne laisse pas d'être misérable. Il est vrai que leur condition est supportable, qu'elle est même douce à bien des égards. Ils jouissent des biens de la nature, des dons de la Providence, des douceurs de la société dont cette même Providence forme et entretient les nœuds ; tout cela ensemble fournit une ample matière à leur gratitude. Mais leur condition naturelle n'en est pas moins misérable, à les considérer comme privés des secours de la Religion, et mettant à quartier [1] les espérances qu'elle nous donne : car voilà le point de vue de Pascal. Représentons-nous les habitants d'un superbe Palais, où la magnificence éclate de toutes parts, où l'abondance la plus diversifiée remplit tous les besoins et fournit à tous les plaisirs. On n'y fait que manger, boire, dormir, rire et chanter, du matin au soir. Les jours s'y passent en fêtes et en divertissements continuels. Rien ne manque, dites-vous, au bonheur de ces gens-là. Quelqu'un vous répond : *Vous êtes dans l'erreur. Ces gens, dont le sort vous paroît digne d'envie, sont en effet très malheureux. Je suis instruit de bonne part que le Palais qu'ils habitent est contreminé, qu'il doit sauter au premier jour, et les ensevelir tous sous ses ruines.* Si cet homme vous dit vrai, vous devez convenir, ce me semble, que l'ignorance où sont les habitans de ce Palais du péril qui les menace, n'en détruit pas la réalité, ni n'empêche qu'ils ne soient véritablement dignes de compassion. Pour cesser de l'être, il faudroit qu'instruits du péril, ils eussent pris des justes mesures pour l'éviter. Telle est la condition naturelle de l'homme, telle est sa misère. La Religion, qui la lui découvre, lui en fournit en même temps le remède. En nous montrant le danger qui pend sur nos têtes, elle nous apprend les moyens de s'en garantir. Pauvres humains ! vous habitez un agréable séjour ; la nature y déploie toutes ses richesses ; l'art s'épuise pour en multiplier les commodités et les agréments. Mais hélas ! vous ne savez qui vous y a mis, combien vous y resterez, et ce que vous deviendrez quand on vous en tirera. N'y eût-il que cela seul, vous ne sauriez vous croire heureux, sans être des stupides ou des insensés. Mais si vous êtes sages, vous n'épargnerez aucun effort pour sortir de cette cruelle incertitude, vous chercherez avec ardeur une lumière qui la dissipe. »

J'ai cité cette page comme une excellente page de Port-Royal, du Port-Royal ordinaire; elle pourrait être de Nicole ou de Mésenguy. Pourtant, tout juste qu'est le raisonnement en partant de certains principes, l'observation de Voltaire garde de sa force, de sa plausibilité. Il y a dans tout fait général et prolongé une puissance de démonstration insensible. Si l'on voyait une fois la majorité des hommes s'appliquer et réussir

1. Mettre *à quartier*, c'est-à-dire *de côté* : vieux style.

à vivre comme on vit volontiers dans Paris et dans d'autres grandes villes, il deviendrait bien difficile d'admettre que la Providence permette, d'une part, tout ce développement social et cet oubli, et que, de l'autre, elle prépare sous main quelque catastrophe épouvantable, une vaste *conspiration des poudres*, pour faire sauter maisons et habitants. Il est une jouissance habituelle et régulière de la civilisation qui exclut, même en théologie, de certaines images. — Boullier a plus de force quand il répond à son badin adversaire sur l'article de la *duplicité* de nature que le Christianisme, avec Pascal, dénonce dans l'homme; il faudrait citer tout ce paragraphe IV, dont voici seulement la fin :

« *L'homme* (dit M. de Voltaire) *est inconcevable, mais tout le reste de la nature l'est aussi.* — Non pas au même égard, ni au même sens. Dans un premier sens, l'homme est inconcevable, comme tout le reste de la nature : il a ses mystères, comme les autres êtres qui composent l'Univers, par rapport à leur essence, à leur opération, à leur production, à leur entretien, à leur usage, ont aussi leurs mystères. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. L'homme a, pour ainsi dire, son genre d'incompréhensibilité à part, qui lui vient du dérèglement qui l'éloigne de sa vraie destination, tandis que les autres créatures paroissent si fidèles à la leur.

« *Il n'y a pas plus de contradictions apparentes dans l'homme que dans tout le reste.* Il paroît que M. de Voltaire s'est peu étudié lui-même... »

Et il le renvoie non seulement à la Satire de Despréaux, mais à ces philosophes de son étroite connaissance, à M. de Fontenelle et surtout à Bayle [1].

C'est dans cet ordre de réfutation morale qu'excelle M. Boullier, et qu'il est le plus en force pour défendre son auteur. L'explication que Pascal trouve à ce besoin de divertissement qui est dans l'homme, ce fond de

1. Bayle, *Nouvelles Lettres Critiques sur l'Histoire du Calvinisme*, lettre XXI, article XIX, *sur l'impertinence de l'homme*. — « Nec miserius quidquam homine, aut superbius, » a dit Pline le naturaliste.

misère inconsolable et d'ennui d'où l'on veut à tout prix se détourner, et où l'on retombe dès qu'*on ne voit que soi*, avait fort égayé Voltaire. Celui-ci s'était attaché à ce mot *ne voir que soi* (qui par parenthèse n'était point de Pascal, mais des premiers éditeurs) : « Ce mot, s'écriait-il, ne forme aucun sens. Qu'est-ce qu'un homme qui n'agirait point, et qui est supposé se contempler?.... »

« En vérité, lui répond Boullier, je crains que M. de V. ne soit en effet de ces hommes qui ne demeurent jamais avec eux-mêmes, et que le ressentiment de leur propre misère [1] porte sans cesse à chercher de l'occupation en dehors. Il est du goût de Saint-Évremond : *Je ne veux*, disoit ce Pétrone moderne, *avoir sur rien de commerce trop long et trop sérieux avec moi-même.* »

Et sur la *pensée*, essence et marque de l'homme, et qui seule le fait *plus noble que l'Univers*, comme Boullier répond patiemment et dignement aux facéties où s'oublie, cette fois encore, le contradicteur de Pascal! Et sur la *charité!* « La distance infinie des Corps aux Esprits figure la distance infiniment plus infinie des Esprits à la Charité, car elle est surnaturelle. » Cette pensée de Pascal est traitée sans façon de *galimatias* par Voltaire; et Boullier ne s'en étonne pas, car il se rappelle ce beau mot de l'Apôtre : « *Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei*.... L'homme charnel ne perçoit point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu; elles lui sont folie, et il ne peut comprendre, vu qu'elles se discernent spirituellement [2]. »

« Tâchons pourtant, dit-il, au risque d'essuyer les superbes dédains de nos Aristarques modernes, tâchons de leur rendre cette pensée intelligible.

1. *Ressentiment* pour *sentiment;* le style de Boullier, on l'aura déjà remarqué, retarde un peu sur son siècle. Le fils du réfugié parle la langue que parlait son père au moment de la sortie.

2. Saint Paul, *Première Épître aux Corinthiens*, chapitre II, vers. 14.

Il est certain que les esprits sont infiniment plus nobles que les corps ; et quoique M. de Voltaire ait calculé que la proportion entre son *chien* et *lui* est environ celle d'*un* à *cinquante*, je lui soutiens qu'il y a erreur dans ce calcul, et qu'assurément il a eu tort de se mettre si fort au rabais. Cependant, eussiez-vous joint aux talents de M. de Voltaire le puissant génie de *Corneille*, le goût exquis de *Despréaux* et la profondeur de *Newton* ; si la vraie vertu vous manque, vous vous trouverez, dans l'ordre réel des choses, fort au-dessous d'un homme qui croit la Religion et qui la pratique. Le malheur est qu'*il y en a*, comme dit Pascal, *qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avoit pas de spirituelles ; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avoit pas d'infiniment plus hautes dans la Sagesse.* »

Ce sont là de nobles réponses. Ainsi, selon Pascal et d'après l'Apôtre, il y a trois degrés ou plutôt trois Ordres dans l'homme : l'Ordre animal ou charnel ; l'Ordre spirituel ou intellectuel, qui en est profondément distinct ; et enfin (ne l'oublions pas) un troisième Ordre non moins distinct, et qui réclame une *création* non moins à part, l'Ordre de *charité*, qui est engendré au sein de l'esprit par la *Grâce*. Or, tandis que Pascal met des séparations absolues et comme des abîmes entre chacun de ces états, Voltaire les confond et les brouille tant qu'il peut, méconnaissant tout-à-fait le dernier, et réduisant l'Ordre spirituel à n'être qu'un accident plus ou moins développé de la base première.

De sorte que, là où Pascal admet une triple intervention divine, une triple création, Voltaire en admet une à peine. Qu'on me permette une comparaison physique. Pascal considère la nature humaine comme une source tombée d'en haut, et il s'agit de la faire remonter du fond de l'abîme à sa hauteur originelle. Pour cela il conçoit tout un appareil de machines et de ressorts surhumains (l'Ordre spirituel, l'Ordre de charité). Voltaire, qui considère la source comme sortie

de terre un peu au hasard, la laisse courir de même, et ne prend pas trop garde si elle s'égare; car, les jours où il accorde le plus à l'influence céleste, il dira :

> Le Ciel, en nous formant, mélangea notre vie
> De désirs, de dégoûts, de raison, de folie,
> De moments de plaisirs et de jours de tourments :
> De notre être imparfait voilà les éléments ;
> Ils composent tout l'homme, ils forment son essence,
> Et Dieu nous pesa tous dans la même balance [1].

C'est là son explication et sa Genèse dans les jours de grand sérieux. *Tout part du même, et revient au même.* Seulement on peut trouver que pour ce résultat le *Ciel* est de trop, et que la nature suffit.

Que la vérité du fond soit où l'on voudra! Qui suis-je pour trancher ici de la vérité absolue? Mais à ne voir que le résultat moral, je sens, et chacun avec moi sentira, d'un côté une opinion qui, sous prétexte d'être naturelle, rabaisse l'homme comme à plaisir et s'amuse à son néant; de l'autre une doctrine qui, humble à la fois et généreuse, exige beaucoup de la nature humaine, et qui met tout son effort, tout son tourment à l'élever.

Le livre de M. Boullier fut accueilli avec égards et avec reconnaissance par les Jansénistes, qui n'auraient su trouver alors parmi eux une plume de cette valeur philosophique, ni un aussi *bel-esprit*, comme ils l'appelaient [2]. Lorsqu'un siècle plus tard, et après bien des

1. A la fin du premier des *Discours sur l'Homme*.

2. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, dans le numéro du 23 octobre 1754, parlent de lui comme d'un « savant protestant qui ne paroît avoir pour objet que la défense de la Religion contre les incrédules, qui ne laisse échapper aucun trait de protestantisme, et qui écrit avec beaucoup de netteté et de politesse. » Clémencet, dans son *Histoire littéraire* manuscrite *de Port-Royal*, le compare tout net au savant Bullus, qui vengea les Pères des trois premiers siècles, et prit leur défense contre le Père Petau. Voltaire aurait bien ri de ce *Bullus*, et de se voir accolé au Père Petau.

vicissitudes, Pascal eut de nouveau besoin d'être défendu contre des attaques tout autrement ménagées et prudentes, il est à remarquer que ce fut encore un Français du dehors, un de ces fidèles selon saint Paul, qui prit le plus directement en main la cause du grand moraliste chrétien. J'aime ici à joindre ces deux noms au bas du nom de Pascal : M. Boullier et M. Vinet.

M. Boullier d'ailleurs fut peu lu en son temps. On avait dès lors l'habitude à Paris de ne lire que ce qui en vient ou ce qui en a le cachet. Les *Remarques* de Voltaire firent fortune. Jusque-là tout le monde avait admiré Pascal sans trop examiner; à la suite de Voltaire, bien des gens tournèrent en un clin d'œil, et prétendirent ne s'être jamais fait illusion sur les défauts des *Pensées*. Ce ne fut pas du moins le généreux Vauvenargues qui suivit le torrent : à côté de Voltaire, il continua de défendre et de proclamer en Pascal *l'homme de la terre qui savait mettre la vérité dans un plus beau jour;* mais cette protestation du jeune sage n'eut point d'écho. L'opinion régnante fut renouvelée; c'était l'ère de l'*Encyclopédie* qui s'ouvrait. Pour que cette immense tour pût manœuvrer plus à l'aise d'un certain côté et battre de près les murailles du Temple, il fallait démolir et raser, s'il se pouvait, ce bastion importun des *Pensées*. D'Alembert écrivait, d'un air d'impartialité : « Les *Pensées* de Pascal, bien inférieures aux *Provin-* « *ciales*, vivront peut-être plus longtemps, parce qu'il « y a tout lieu de croire, quoi qu'en dise l'humble « Société (les Jésuites), que le Christianisme durera « plus longtemps qu'elle. » Condorcet, qui, sans être précisément un homme de génie, fut certainement *le composé supérieur le plus complet* qu'ait produit la doc-

trine du XVIII^e^ siècle, reprit avec régularité et système la pointe hardie de Voltaire contre Pascal. Nouvel honneur pour celui-ci d'être ainsi le point de mire auquel l'ennemi ne se trompait pas!

L'édition des *Pensées* par Condorcet ressemblait moins encore à un siége en règle qu'à une prise de possession; le drapeau du vainqueur flottait désormais sur la place conquise. L'*Éloge* de Pascal, mis en tête, est un ouvrage très remarquable et d'une forme respectueuse; les notes, ajoutées au bas, sont moins bienveillantes. Condorcet prend acte surtout de ce que Pascal ne croyait pas qu'on pût arriver par la raison seule à une démonstration de l'existence de Dieu. Qu'aurait-il dit s'il avait lu cette note exactement restituée : « Athéisme, *marque* d'esprit, mais jusqu'à un certain point seulement [1] ? » Chez Pascal (il ne faut jamais perdre cette clef) le raisonnement ne se sépare point du sentiment. Pascal, à l'aide du raisonnement seul, ne trouve point qu'il arrive à la démonstration désirée : mais au même instant son cœur se révolte; il se dit que ce néant ne peut pas être; et ce mouvement désespéré le précipite dans le Christianisme. Condorcet scinde Pascal, et ne daigne plus entrer dans l'esprit qui faisait sa vie. Il se plaît à remarquer que si l'opinion de Pascal sur les preuves de l'existence de Dieu semble

1. Le Père Des Molets, dans son appendice aux *Pensées*, avait écrit : « Athéisme, *manque* d'esprit, etc., etc. » Il n'avait osé comprendre l'idée de Pascal dans toute sa portée (voir M. Cousin sur ce point; c'est un des endroits les plus intéressants de son *Rapport*, 2^e^ édition, page 174). D'Alembert, au reste, pas plus que Condorcet, n'avait eu besoin de ces petites additions pour être averti de l'argumentation de Pascal, et pour en tirer parti en la tronquant. On peut lire, dans les notes ajoutées à l'*Éloge de l'abbé Houteville*, une suite de phrases de Pascal, disposées et construites par d'Alembert dans un ordre qui sent l'athéisme. C'est ingénieux et cauteleux.

ıvoriser les athées, elle est en revanche très défavo-
able aux déistes, et que ce dernier côté est celui qui
nporte surtout à la Religion : car la Religion, dit-il,
'a rien à craindre des athées, qui seront toujours peu
ombreux et peu compris, tandis que les déistes, avec
eurs raisons spécieuses, semblent des héritiers pré-
omptifs du Christianisme, et qui pourraient devenir
ıenaçants [1]. On saisit nettement dans cette page le
egré précis où Condorcet renchérit sur Voltaire. A un
ıoment de l'*Éloge*, il caractérise assez bien la situa-
on d'esprit et le but de Pascal dans la conception de
ɔn grand ouvrage ; il a l'air d'entrer dans son dessein,
t il l'expose d'abord avec une sorte d'impartialité ;
ıais bientôt le détail devient incomplet et dénigrant.
ascal y est présenté comme victime d'une superstition
ɔrdide ; sa piété vive et tendre disparaît sous l'éta-
ıge des bizarreries ; l'*amulette*, tant répétée, date de là.
'ulle part la supériorité morale de Pascal n'a été sen-
e ni par Voltaire ni par Condorcet. C'est là le point
ù, de tout temps, sont venus échouer les adversaires.
ondorcet, en un endroit, *plaint* Pascal *d'avoir peu senti*
amitié, et Voltaire ajoute en note : « On sent, en lisant
ces lignes, qu'on aimerait mieux avoir pour ami
l'auteur de l'*Éloge* de Pascal que Pascal lui-même. »
e sont là de ces politesses comme on s'en fait entre
ontemporains. Le temps, ce *grand révélateur* même
ci-bas, a fait voir, quand est venu l'orage, s'il était

1. C'était, je crois bien, la pensée aussi de M. de Bonald, lorsque, s'efforçant
e confondre en un seul les deux groupes d'ennemis, il disait spirituellement :
Un déiste est un homme qui, dans sa courte existence, n'a pas eu le temps de
evenir athée. » Mais c'est plus piquant que vrai, et il entre de la tactique dans
ıssertion de M. de Bonald comme dans celle de Condorcet. L'un a pour but de
roscrire le déiste comme odieux, et l'autre d'introduire l'athée comme inof-
nsif.

aussi bon et, jusqu'au bout, aussi sûr d'être l'ami de
Condorcet que celui de Pascal.

Et en général, dans ce conflit des morales diverses
qui sont venues se heurter contre celle de l'auteur des
Pensées, à ne juger de l'arbre que par les fruits, il faut
convenir que c'est la sienne qui serait la vraie.

Il n'y a pas à pousser plus loin cette discussion, et
ce n'est pas même une discussion que j'ai essayée ici :
j'ai tâché seulement d'exposer. Toute la fin du XVIII^e^ siè-
cle ne vit plus Pascal, pour ainsi dire, qu'à travers
Voltaire et Condorcet; c'était un voile un peu opaque,
et rien d'étonnant que le grand Chrétien y ait paru dé-
figuré. Au commencement de ce siècle, une réaction,
une espèce de restauration se fit avec éclat; et l'on n'a
pas oublié cette phrase célèbre, lancée comme une
flétrissure aux deux Éditeurs philosophes des *Pensées* :
« On croit voir les ruines de Palmyre, restes superbes
« du génie et du temps, au pied desquelles l'Arabe
« du désert a bâti sa misérable hutte [1]. » Qu'on n'aille
pas trop se payer pourtant d'un dédain magnifique. Si
le caractère personnel de Pascal triomphe à la longue,
les véritables objections contre le fond de ses idées
sont entières et subsistent dans toute leur force chez
Condorcet et chez Voltaire. Dans tout ce qu'on a re-
commencé à objecter depuis, la timidité perce, et l'on
est resté bien en deçà [2].

1. Chateaubriand, *Génie du Christianisme*.

2. J'ai nommé d'Alembert, Condorcet, Voltaire; il y a quelqu'un, au XVIII^e^ siècle, qui est un réfutateur bien autrement puissant de Pascal, et qui ne le nomme jamais; ce réfutateur, c'est Buffon, c'est la science de la nature elle-même. (A l'appui de ma pensée, j'indiquerai seulement les belles pages physiologiques et morales *sur la mort;* mais comme c'est le contraire du point de vue chrétien !)

Le tour des esprits a changé, et l'on a mis sa harliesse sur d'autres points. Le grand travail moderne ur Pascal a été plutôt philologique et littéraire; mais n est arrivé par ce côté à des résultats assez impréus. En voulant restituer le livre de Pascal et le rendre son état primitif, on l'a véritablement ruiné en un ertain sens. Ces colonnes ou ces pyramides du désert, omme les appelait Chateaubriand, ne sont plus debout ujourd'hui ; on les a religieusement démolies, et l'on 'est attaché à en remettre les pierres comme elles taient, gisantes à terre, à moitié ensevelies dans la arrière, à moitié taillées dans le bloc. C'est là le résultat le plus net de ce grand travail critique sur les *ensées*.

Le livre évidemment, dans son état de décompoition, et percé à jour comme il est, ne saurait plus voir aucun effet d'édification sur le public. Comme euvre apologétique, on peut dire qu'il a fait son temps. l n'est plus qu'une preuve extraordinaire de l'âme et lu génie de l'homme, un témoignage individuel de sa oi. Pascal y gagne, mais son but y perd. Est-ce comme ela qu'il l'aurait entendu?

La question est si bien devenue personnelle, de générale qu'elle était, qu'un vif débat (on ne saurait l'avoir oublié) s'engagea d'abord, non plus pour savoir si la cause de Pascal était fondée ou non, mais pour examiner si Pascal lui-même avait eu bien réellement la foi, et à quel degré il l'avait eue. On crut saisir, dans certaines paroles entrecoupées, ce qu'on appelait des indices de son *scepticisme*. Une telle idée pourtant, selon le sens ordinaire qu'on y attache, ne put tenir dans la discussion. Que le livre de Pascal n'aide plus

les lecteurs à croire, c'est peut-être trop vrai; mais qu'il ne prouve pas combien l'auteur a cru profondément, ce serait trop fort. Aussi la méprise, née d'une équivoque première, s'est vite éclaircie [1].

Maintenant est-il besoin, dans un tel état de choses, de venir faire ce qu'on aurait fait en bonne critique, si le livre avait subsisté dans son ancienne forme? Quand tout l'effort récent d'alentour a été de décomposer et de briser ce qui était déjà en fragments, convient-il et a-t-on le droit de ressaisir ces morceaux de plus en plus épars, d'y jeter le ciment qui les pourrait unir, et de les considérer dans leur lien probable et dans leur ensemble?

Et pourquoi non? Pourquoi ne pas faire hardiment comme si les choses étaient restées sur le même pied, comme si les pierres étaient encore debout, et que la trompette de Jéricho n'eût pas sonné? J'avais essayé autrefois ce couronnement de mon étude, et, tout bien considéré, je ne le supprimerai pas. Venu de bonne heure sur un sujet tant disputé depuis, si je parais un peu arriéré, est-ce ma faute? Nicole, en un passage très moral concernant les concurrences et les rivalités des auteurs dans les ouvrages d'esprit [2], remarque que,

1. Cette équivoque (car c'en est une), la voici nettement : *Dans la supposition où Pascal aurait été philosophe*, il aurait été, disait-on, un philosophe sceptique ; sa manière de raisonner implique en effet le scepticisme philosophique. — Oui, mais Pascal étant chrétien et non pas philosophe, cette supposition, qui, dans le premier moment, avait été moins exprimée que sous-entendue, tombait d'elle-même.

2. Un très joli passage vraiment, mais aussi trop arriéré, je le crains, et qui s'applique aux mœurs commodes de la littérature d'un autre âge, avant le rude et harcelant régime de la liberté : « Comme les biens du monde étant natu-
« rellement communs, dit Nicole, deviennent propres à ceux qui s'en sont saisis,
« *occupantis fiunt*, et qu'il y auroit de l'injustice à les en déposséder, il y a de
« même une certaine convention d'honnêteté entre les gens de lettres, que lors-
« que quelque ouvrage est échu en partage à quelque auteur, et qu'il s'en est

de son temps, le monde aimait assez à voir appliquer sur ce point la règle que saint Paul observait dans la prédication de l'Évangile, *de ne point bâtir sur le fondement d'autrui*. Je continue donc à bâtir sur mes anciens fondements, sur le fondement de la tradition même. Après un si long propos que je viens de faire sur Pascal et sur ses *Pensées*, il n'y a plus qu'à embrasser encore une fois toute son âme, et à nous donner l'entière idée dans sa grandeur.

« médiocrement bien acquitté et d'une manière qui a satisfait le monde, un « autre auteur ne doit point le troubler dans ce partage, et doit chercher « d'autre matière pour exercer son esprit et ses talents. De sorte que le monde « veut qu'on garde à peu près sur ce point la règle que saint Paul observoit « dans la prédication de l'Evangile, etc., etc... » (*Nouvelles Lettres* de M. Nicole, XL^e^.)

XXI

Conversation de Pascal. — Son plan ressaisi. — Préambule et méthode ; — opposée à celle de Descartes. — Entrée en matière : — 1° l'homme devant la nature. — L'homme en lui-même. — Le *moi*. — L'homme dans la société. — Où est le droit naturel ? — Des opinions populaires. — Incertitude universelle ; — angoisse. — 2° L'homme en quête du salut. — Les philosophies. — Les religions. — La Religion. — Le Peuple juif et l'Écriture. — Les miracles et les Prophéties. — Jésus-Christ. — La Charité. — Jugement final sur la composition et sur le style.

Ainsi, je suppose un instant que les dernières innovations sont à peu près comme non avenues, que nous en sommes restés avec Pascal au degré de connaissance où étaient ses contemporains, ses meilleurs amis et ses éditeurs successifs durant cent soixante-douze ans. Sur un point seulement je ferai ce que ces derniers auraient dû faire, et, dans les citations que je donnerai, je réintroduirai à petit bruit certains mots du texte original, là pourtant où ces mots en valent la peine, et sont un trait plus marqué de la pensée.

On a une esquisse assez exacte du plan que se proposait Pascal par la conversation de deux ou trois

heures, dont les principaux chefs sont rapportés dans la préface d'Étienne Perier et dans celle de M. de La Chaise. C'est cette conversation qu'il s'agit de retrouver et de faire revivre; et on le peut en quelque sorte, si l'on use bien des pensées nombreuses qui sont encore la parole vibrante de Pascal, si on les classe avec suite et qu'on les ramène dans l'aperçu qu'on a du plan général : on aura alors tout un abrégé lumineux. Et ce n'est pas là une reconstruction conjecturale, c'est une restauration approximative [1].

Il s'agit d'amener un homme, une âme à la religion chrétienne.— Pascal est donc un jour sollicité par ses amis de s'ouvrir sur ce grand dessein qu'il médite, dont il a déjà parlé à plusieurs en particulier, mais sans assez d'ensemble. Ce devait être vers l'année 1658; son dessein était déjà mûr, et à la fois dans cette nouveauté encore qui fait qu'on prend plaisir à se développer, et que la parole pleine de fraîcheur se ressent de la vivacité de la découverte. Quels furent ces amis devant lesquels il s'expliqua? quel fut le lieu de l'entretien? Les trop discrètes préfaces se sont bien gardées de nous le dire; mais certainement l'élite de Port-Royal se trouvait là, et le lieu du rendez-vous n'était peut-être autre que Port-Royal même de Paris. Les personnes *très considérables* dont il est question comme présentes, ces juges qui sont *d'un esprit à admirer peu de choses*, ne défendent point de supposer que ce pourrait bien être quelqu'un des amis du dehors du monastère (comme madame de Sablé) qui aurait eu la curiosité d'entendre l'éloquent apologiste, et qui aurait ménagé

1. M. Frantin l'a tentée dans son édition, et je profite de son travail, sans m'y asservir.

l'occasion où on l'obligea d'exposer toute sa pensée.

Pascal commence : il dit d'abord ce qu'il pense des preuves auxquelles on recourt ordinairement, des preuves métaphysiques, géométriques, ou de celles qu'on tire de la vue des ouvrages de la nature. Sans les exclure, il ne les croit pas essentielles et efficaces, véritablement adaptées au cœur de l'homme :

« Je n'entreprendrai pas ici de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'ame, ni aucune des choses de cette nature ; non seulement parce que je ne me sentirois pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis, mais encore parce que cette connoissance sans Jésus-Christ est inutile et stérile. Quand un homme seroit persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent et qu'on appelle *Dieu*, je ne le trouverois pas beaucoup avancé pour son salut. »

Il dit de ces preuves métaphysiques que tout le monde n'en est pas frappé, et qu'à ceux mêmes qui le sont (ce qui est le très petit nombre), elles ne servent que pendant l'instant de la démonstration ; car, une heure après, ils ne savent qu'en croire, et ils craignent de s'être trompés, tellement que c'est à recommencer toujours.

Il montre que les preuves qui entrent le mieux dans l'esprit et dans le cœur des hommes, et qui déterminent leurs actions, sont surtout morales et historiques, et tiennent à de certains sentiments naturels ou à l'expérience journalière; que c'est par cette voie que sont acquises les notions qui sont reconnues de tous pour les plus indubitables : par exemple, qu'il y a une ville qu'on appelle Rome, que Mahomet a existé, qu'il y a eu un incendie de Londres, etc.; que ce serait être fou que d'en douter, et de ne pas exposer sa vie là-dessus, pour peu qu'il y eût à gagner; que, dans le train ordinaire des choses, on ne va jamais plus sûre-

ment que quand on se confie à ces voies communes de certitude. C'est donc à de simples preuves de ce genre, toutes morales et historiques, non moins convaincantes que les autres, et plus accessibles, plus pénétrantes, plus aisément présentes et actuelles, qu'il prétend fonder tout son raisonnement.

Tel est le sens des *prolégomènes* de Pascal. Il ne s'y montre pas moins éloigné de cette voie de démonstration logique et géométrique à outrance dont Arnauld était si épris, que de ce rationalisme absolu que venait d'instituer Descartes. Ce dernier point est surtout à relever.

Descartes se place dans le doute méthodique; il se dépouille par abstraction de toutes ses connaissances, habitudes et croyances; il réduit sa pensée à elle seule, et il veut tirer d'elle, et rien que d'elle, tout ce qu'elle peut lui donner.

Toute la méthode et l'entreprise de Pascal est comme une protestation contre ce rationalisme essentiellement indépendant et spéculatif. En général, il parle très peu de Descartes; mais il y pensait beaucoup [1]. Il disait de lui, comme on sait : « Je ne puis pardonner à Descartes : il auroit bien voulu, dans toute sa philosophie, se passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement; après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » Ce qu'il disait là de la physique de Descartes, il le devait dire également, avec quelque modification dans les termes, pour sa métaphysique; il ne devait pas pouvoir lui *pardonner* cette raison, ainsi souverainement posée dans un isolement, dans un dépouille-

1. « ... Descartes *que vous estimez tant*, » écrivait le chevalier de Méré à Pascal, dans une lettre antérieure à la conversion de celui-ci.

ment d'ailleurs impossible [1]; il semblait prévoir ce qui allait sortir de là, et, dès la première génération, ces deux jumeaux de couleur si différente, et qui se tiennent pourtant, Malebranche et Spinosa. Pour lui, il ne se crée pas un homme-esprit, un homme métaphysique et abstrait; il veut s'en tenir à l'homme réel, à ce que lui-même était et à ce que nous sommes : c'est avec cet homme vivant, et selon les règles d'un sens commun élevé, surtout d'après les impressions d'un

1. Dans ce grand et ingénieux *Discours de la Méthode*, qui commence si bien, mais qui, en fait de pure métaphysique, aboutira si peu et si diversement, au moment où il se constitue sur tous les points en état de doute, et où il réserve seulement (en attendant la reconstruction) quelques règles de morale provisoire, Descartes ajoute : « Après m'être ainsi assuré de ces maximes (provisoires et empiriques), et les avoir mises à part avec les vérités de la foi qui ont toujours été les premières en ma créance, je jugeai que, pour tout le reste de mes opinions, je pouvois librement entreprendre de m'en défaire. » Il y a dans l'ensemble du Discours de Descartes un tel accent de véracité et de candeur, qu'il coûterait de voir ici une simple précaution oratoire; mais qu'est-ce pourtant que la foi, ainsi posée à part de tout, et reléguée comme les Dieux d'Epicure dans je ne sais quels *intermondes* de la pensée, tandis qu'on remet *tout le reste* en question? Si la candeur est entière, comme j'aime à le croire, il y a là une inconséquence d'autant moins philosophique. Chez Bayle ou chez Montaigne, on sait du moins ce que cela veut dire.

Autre remarque plus générale : Descartes a tué la philosophie de l'*école*, mais il a établi la philosophie du *cabinet*, non celle de la *vie*, quoique Descartes eût beaucoup couru le monde et connu la vie. L'homme qu'il décrit est l'homme du cabinet, celui qu'on trouve et qu'on se forme (*fingere*) en réfléchissant durant tout un hiver *enfermé dans un poêle*, et qu'aussi les modernes néocartésiens ont cru retrouver plus ou moins du fond de leur fauteuil psychologique. Dans l'étude de l'anatomie, quand on en est aux fibres déliées du cerveau, il faut bien prendre garde de créer avec l'instrument de dissection l'apparence de l'organe, qu'on donne ensuite comme réelle et comme trouvée. Ainsi, dans l'anatomie psychologique, on crée souvent avec la pointe de l'esprit la division qu'on s'imagine au même moment observer. « L'esprit humain, a-t-on dit, a la merveilleuse faculté de tourner sa lunette partout où il lui plaît, et de s'y créer des mondes. » Mais que cela est plus facile quand la lunette se tourne uniquement en dedans ! Qu'arrive-t-il tout d'abord au grand Descartes, qui s'est tant armé de précautions? Dès le second ou le troisième pas intérieur qu'il prétend faire, il met en avant, comme évidentes pour lui, des choses que les trois quarts des gens de bon sens se sentent le droit de contester. Tout ceci n'est point pour insinuer que Pascal a plus raison que Descartes, mais pour maintenir et balancer (seul rôle qui me convienne) les faces diverses et changeantes de l'incompréhensible Vérité.

sens moral très vif, qu'il va s'appliquer à raisonner.

Pascal ne scinde pas l'homme; il ne met pas la raison à part, la sensibilité d'un autre côté, la volonté encore d'un autre; il ne travaille pas à faire opérer uniquement telle ou telle de ces facultés. Il s'adresse à la raison, mais sans préjudice du reste : « Le cœur, sait-il bien, a ses raisons que la raison ne connoît point : on le sent en mille choses;.... c'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur. » Et encore : « Le cœur a son ordre, l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations. Le cœur en a un autre.... Jésus-Christ, saint Paul ont l'ordre de la charité, non de l'esprit; car ils vouloient échauffer, non instruire. Saint Augustin de même. Cet ordre consiste principalement à la digression sur chaque point qui a rapport à la fin, pour la montrer toujours. » Ainsi tout le propos de Pascal est dirigé à la *fin*, à la conclusion pratique et vivante. Il parle à la raison, sachant bien que c'est à un autre que l'homme de toucher le cœur, mais il tâche d'ouvrir et de tourner cette raison de l'homme, de telle sorte que le rayon d'en haut qui doit venir au cœur n'ait plus qu'à passer par cette ouverture bien ménagée; ouverture dont le divin rayon, sans doute, n'a pas besoin s'il veut être invincible, dont pourtant il se sert volontiers s'il la trouve, et que souvent il attend. — « Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur sont bien heureux et bien légitimement persuadés; mais ceux qui ne l'ont pas, nous ne pouvons la leur donner que par raisonnement, en attendant que Dieu la leur donne par sentiment de cœur, sans quoi la foi n'est qu'humaine et inutile pour le salut. —

Qu'il y a loin de la connoissance de Dieu à l'aimer! »

C'est dans ces termes donc et dans ces principes, non point par la voie ardue et hasardée de la certitude métaphysique, mais dans les termes de la créance morale commune, que Pascal entame son œuvre; j'en reprends et j'en suis l'idée, d'après la conversation qu'on a recueillie.

Il aborde l'homme et le saisit tel qu'il est, *è medio*, sans lui rien retrancher; et il en donne une description, une peinture, où il n'oublie rien de ce qui le peut faire connaître en tous les sens, depuis l'extrême horizon, qui est son cadre aux jours glorieux, jusque dans les moindres replis de son cœur sordide. Quelle entrée en matière! quelle Genèse véritablement et grandement philosophique!

« La première chose qui s'offre à l'homme, quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui et tout ce qui est au-dessous, afin de reconnoître ses justes bornes [1].

« Que l'homme contemple donc la Nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent; qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'Univers; que la terre lui paroisse comme un point, au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très délicat à l'égard de celui que les astres, qui roulent dans le firmament, embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination

1. L'exact et consciencieux éditeur de 1844 se montre bien rigoureux pour cette phrase qu'il n'a pas retrouvée dans le manuscrit actuel, ce qui ne prouve pas absolument qu'il n'y en ait pas eu trace sur quelque petit papier disparu. Pour moi, elle ne me paraît ni lourde ni obscure, et il me semble en saisir très bien la liaison avec le reste. Avant de faire éclater l'espèce d'hymne qui suit, et que l'édition de 1844 nous rend si fidèlement, Pascal a dû commencer, ne fût-ce qu'en idée, par quelque phrase analogue à celle qu'on lit dans l'édition de Port-Royal. Ainsi, quand plus loin il dit : « Notre intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que notre *corps* dans l'étendue de la nature, » il indique lui-même quel pouvait être le sens de cette première phrase.

passe outre : elle se lassera plutôt de concevoir, que la Nature de fournir. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la Nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions au-delà des espaces imaginables : nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses... »

(Et tout ce qui suit :) « Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est..., etc. »

Ainsi, pour premier crayon, la nature dans sa magnificence, dans son illumination, dans son amplitude, dans son infini! l'homme embrassant tout cela, lui chétif et comme *égaré dans ce canton détourné de la nature*; grand pourtant, et suspendu entre deux infinis, l'infini de grandeur et l'infini de petitesse; un néant à l'égard de l'un, un univers, un tout à l'égard de l'autre : tel d'abord il nous apparaît, posé, ballotté sur son frêle échelon, de la main de Pascal. La grandeur toutefois domine cette première peinture; ce *roseau le plus faible de la nature*, qui est un *roseau pensant*, relève tout. Pascal, même en prenant l'homme déchu, n'a pu, du premier coup-d'œil, ne pas regarder et remarquer ses restes de dignité. L'Adam de Milton, à l'ouverture, n'est pas investi d'un cadre plus glorieux. Il y a, dans l'homme de Pascal, de beaux restes de Moïse; il y a de ces accents qui allaient de l'Éternel à Job dans le tourbillon. Mais Pascal continue de parler, et toute cette première grandeur de royale contenance va se ruiner et se ravaler.

Comme signe du fond, notons bien pourtant ce sentiment de grandeur, cet instinct qui élève, même quand Pascal vise à rabattre et à humilier. Montaigne n'a jamais de telles lignes, ni cette majesté de contours; même quand il est le plus en train de ferme éloquence, tout d'un coup il salit.

Toute la première partie de l'ouvrage, ou plutôt (nous l'aimons mieux) de la conversation de Pascal, qui s'explique devant nous de vive voix, porte donc sur l'homme considéré dans sa grandeur et sa bassesse, dans son orgueil et sa vanité, dans sa corruption par l'amour-propre, dans ses illusions par l'imagination, par la coutume ; dans ses ressauts et ses essors soudains qui, si bas tombé qu'il soit, le relèvent ; dans son entière et continuelle contradiction enfin, jusqu'à ce qu'*il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible* : dernier mot et dernier cri que le démonstrateur arrache à son patient, sous sa poignante analyse. Nous possédons cette première partie du discours, abondamment représentée par les *Pensées*. C'est un premier acte. Suivons-y un peu en détail Pascal dans l'ordre naturel de son développement et dans la marche de l'*action*.

Après cette première grande esquisse de l'homme placé et perdu comme un point au sein de l'immense et splendide nature, et supérieur pourtant à elle puisqu'il a la pensée ; après avoir reconnu cette pensée qui monte, et qu'à chaque instant l'obstacle refoule ou déjoue, ce brûlant désir de trouver quelque part une assiette ferme, et d'y édifier une tour qui s'élève à l'infini (*mais tout notre fondement craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes*) ; après avoir ainsi agité comme au hasard ce *roseau pensant*, et l'avoir vu flotter au sein des choses, Pascal prend l'homme en lui-même, et lui démontre au cœur, dans son *moi*, la racine naturelle de toute action, et une racine corrompue.

Tout à l'heure en débutant, et dans cette première vue de l'homme, même déchu, il avait, on en a été frappé, des restes d'éclair de Moïse, des ressouvenirs de l'Eter-

nel parlant à Job, des reflets d'ancienne splendeur qui semblaient appartenir à Salomon. Ici, en suivant dans ses replis, dans ses transformations et sous ses masques divers, le *moi*, c'est exactement La Rochefoucauld qu'il rappelle [1], qu'il égale par la précision et le tranchant de son analyse, qu'il surpasse par la profonde générosité du but et du mouvement. Chez Pascal, toutes ces pensées, qui décèlent et qui, pour ainsi dire, injectent les moindres veines cachées de l'amour-propre, ne sont pas, comme chez La Rochefoucauld, à l'état de description curieuse, indifférente; elles n'essaient pas de circuler à titre de simples *proverbes de gens d'esprit* : le détail d'observation, chez Pascal, est porté par un grand courant.

Pascal savait tout ce que savait M. de La Rochefoucauld; il n'avait pas eu besoin pour cela d'être tant mêlé aux choses de la Fronde. La Mère Angélique écrivait un jour à madame de Sablé, à propos d'une visite que devait faire à cette dame la Princesse Palatine : « Vous êtes doctissime dans les passions, les dégoûts, les instances et les fourberies du monde; de sorte qu'en en faisant bon usage, vous pouvez aider cette Princesse à s'en dégoûter. » Pascal était *doctissime* en telle matière autant que pas un; il lui suffisait de tenir la *maîtresse branche*, et de la retourner en tout sens, pour se convaincre qu'étant gâtée radicalement, toutes les branches l'étaient aussi :

« La vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle; on ne fait que s'en-

1. La Rochefoucauld, dont les *Maximes* parurent d'abord en 1665, n'avait pas lu les *Pensées*, qui ne furent publiées que quatre ans plus tard; et Pascal, mort depuis 1662, ne connaissait pas les *Maximes*. Ces deux grands auteurs restent tout-à-fait originaux dans leurs ressemblances.

tre-tromper et s'entre-flatter. Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie ; et peu d'amitiés subsisteroient, si chacun savoit ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion. »

« Tous les hommes se haïssent naturellement les uns les autres. On s'est servi comme on a pu de la concupiscence pour la faire servir au bien public ; mais ce n'est que feinte, et une fausse image de la charité ; car au fond ce n'est que haine... Ce vilain fond de l'homme, ce *figmentum malum* n'est que couvert ; il n'est pas ôté. »

A part le mot *concupiscence* qui implique le Christianisme, qui donc a pensé cela, de Pascal ou de La Rochefoucauld?

Mais là où Pascal se sépare, c'est quand il remarque que, l'amour-propre étant le fondement de tout notre être actuel, et la nature de l'amour-propre étant de n'aimer que soi, bien qu'on ne puisse s'empêcher de se voir soi et son être plein de défauts, de vices, et très peu aimable, il s'engendre de là *la plus injuste et la plus criminelle passion*, qui est la haine mortelle de cette Vérité qui nous condamne. Ici Pascal coupe court à l'infinie variété, à la piquante et imprévue déduction où La Rochefoucauld se complaît. La Rochefoucauld, qui habite volontiers dans l'amour-propre, qui fait comme état de croiser sur ces parages, déclare qu'*il y reste encore bien des terres inconnues* : il est dans l'étude sans terme [1]. Pascal se hâte et nous presse ; il a vu le dedans et le fond ; il a fait le tour ; peu lui importent, dans cet archipel tortueux, quelques Cyclades de plus ou de moins, si tout cela est une mer de naufrage et de malheur, une mer d'amertume qui, par une infranchissable barrière, peut, à tout instant, fermer le re-

1. Voir précédemment au tome II, page 139, ce qui a été dit de lui par comparaison à Jansénius. Combien c'est plus vrai encore en regard de Pascal !

tour à la vraie patrie. Pascal a le tourment : c'est le ressort de son drame, c'est par où il tient à l'homme. Là où les autres moralistes qu'il rencontre s'attardent, se complaisent comme dans le pays du *Lotos*, oubliant la vraie patrie, lui s'inquiète et passe outre. Il ne laisse pas son homme s'endormir; il lui tient l'aiguillon au cœur, comme il le sent lui-même. Ce tourment est si grand, que plus tard, et lors même qu'il aura trouvé, il s'inquiètera encore; mais alors il entendra en son cœur une voix secrète qui l'apaisera, et il redira aux autres cette tendre parole du Consolateur : « Tu ne me chercherois pas si tu ne me possédois : ne t'inquiète donc pas! » Combien la première inquiétude était différente!

Ici donc, l'amour-propre une fois exploré, d'une part il sent à quel point « toutes ces dispositions si éloignées de la justice et de la raison ont une racine naturelle dans le cœur; » d'autre part, il reconnaît que « quiconque ne hait point en soi cet amour-propre, et cet instinct qui le porte à se mettre au-dessus de tout, est bien aveugle, puisque rien n'est si opposé à la justice et à la vérité. » Il faudrait donc haïr ce qui est la racine naturelle, haïr ce qui s'aime; car « s'il y a un Dieu, s'écrie-t-il, il ne faut aimer que lui, et non les créatures. » Nouvelle contradiction : comment en sortir? Dans cette première partie de son discours, Pascal se plaît à lever de toutes parts les contradictions, à en assiéger l'homme, à le presser dans les alternatives jusqu'à susciter l'angoisse. C'est ainsi qu'il le mate, qu'il le dompte, et qu'il compte bien l'amener à merci aux pieds de la Vérité.

Pascal à ce jeu prélude à peine; il va s'y étendre. Dans tout ce qui touche *la faiblesse de l'homme, l'incer-*

titude de ses connaissances naturelles par rapport à la justice et à la vérité, les illusions de ses sens et de sa raison, sur tous ces points Pascal rencontre et accompagne pour un assez long chemin Montaigne et Hobbes, comme il vient d'accoster La Rochefoucauld.

Pour Montaigne, nous l'avons assez vu [1]; il semble très souvent, en ces passages, que la pensée de Pascal ne soit qu'une note prise de souvenir d'après une lecture de Montaigne, une note toujours relevée et fortifiée de quelque trait. Pascal ne prend pas ses notes comme tout le monde.

Un léger changement dans la marche se fait sentir. Pascal, à cet endroit du développement, n'intervient pas à tout instant avec son inquiétude et avec sa passion du vrai, comme quand il a eu directement affaire à l'amour-propre. Dans cette considération de l'homme aux prises avec la coutume, il semble se complaire à le laisser aller seul, à le voir trébucher devant lui, comme un enfant noble de Lacédémone verrait l'ilote ivre faire ses ivresses en public, sans le retenir. Il y a une haute ironie dans cette tranquillité de Pascal durant tout ce chapitre.

Et qui aurait entendu Pascal à ce moment de son discours aurait certes été frappé de l'accent singulier et de je ne sais quel rire silencieux et imprévu sur ces lèvres du pénitent : « Mon ami, vous êtes né de ce côté de la montagne : il est donc juste que votre aîné ait tout. » — « Pourquoi me tuez-vous? — Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau?... » L'auteur des *Provinciales* aurait peu à faire pour reparaître

1. Voir notre tome II, page 430, et dans Pascal le chapitre des *Puissances trompeuses*.

ici, mais armé de pointes encore plus sanglantes. Rencontrant partout l'homme sous un personnage d'emprunt et sous la bizarrerie de la coutume, il devait être tenté de le secouer avec le rire le plus âcre de Molière. « L'homme est ainsi fait, qu'à force de lui dire qu'il est un sot, il le croit; et à force de se le dire à soi-même, on se le fait croire. »

A entendre Pascal parler de la *force*, de l'empire du *fait*, on est effrayé de la netteté de sa décision :

« Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses ordinaires ; et la pluralité aux autres. D'où vient cela ? de la force qui y est.

« La concupiscence et la force sont la source de toutes nos actions : la concupiscence fait les volontaires ; la force, les involontaires. »

Par *concupiscence* entendez le *désir égoïste*, et vous avez la doctrine de Hobbes et celle de plus grands que lui, des plus puissants d'entre ceux qui ont tenu dans leur main les hommes [1]. De Maistre, qui a intitulé un de ses chapitres : *Analogie de Hobbes et de Jansénius*, aurait pu l'intituler aussi bien : *Analogie de Hobbes et de Pascal*, et sans plus de justice; car, pour accoster Hobbes et ses adhérents, le Chrétien ne se confond pas avec eux. En admettant à la rigueur le même fait accablant, il ne l'admet que pour l'homme déchu, et il n'en tire qu'une plus vive raison de pousser toujours à la délivrance. — Pourtant, en écoutant Pascal se donner carrière et appuyer avec tant d'insistance sur le manque de droit naturel, je me figure qu'Arnauld, un peu étonné, était près d'interrompre dans sa candeur,

1. Le grand Frédéric dit un jour au métaphysicien Sulzer, qui lui parlait de la bonté de la nature humaine : « N'y croyez pas; vous autres, messieurs les savants, vous ne pouvez la connaître : mais croyez-en un homme qui fait depuis une trentaine d'années le métier de roi, c'est une méchante race, à bien peu d'exceptions près; il faut les contenir. » Napoléon écrivait en 1806, à son frère Joseph : « Les hommes sont bas, rampants, soumis à la force seule. »

si le geste, l'accent souverain et l'éclair éblouissant de cette grande parole ne l'avaient contenu.

La supériorité et la fermeté de coup d'œil de Pascal ne se montrent jamais mieux peut-être que quand il aborde l'ordre social ; sa raison n'y mêle aucun genre d'abstraction. Il avait vu la Fronde, et l'avait considérée de près ; car il était dans son train d'homme du monde à cette époque. Il avait médité sur Cromwell. Ce que peut amener l'esprit d'examen une fois introduit aux choses de l'État et aux origines de la société, il l'avait compris par cette ouverture, et dans une portée qui allait fort au-delà des horizons d'alors. *Accoutumé à contempler les prodiges de l'imagination* et de l'illusion humaine, il savait ce qu'un siècle seulement de durée peut ajouter *de pompe et de révérence* aux coutumes reçues ; il savait aussi ce que peut renverser d'antique, au sein de cette humanité mobile, un instant de libre et perçant examen :

« L'art de fronder et bouleverser les États est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source pour marquer leur défaut de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État, qu'une coutume injuste a abolies : c'est un jeu sûr pour tout perdre ; *rien ne sera juste à cette balance*. Cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours. Il secoue le joug dès qu'il le reconnoît ; et les Grands en profitent à sa ruine et à celle de ces curieux examinateurs des coutumes reçues... »

Dans ces paroles et dans celles qu'on peut lire tout à côté, on tient la politique de Pascal ; elle se rapporte à celle de Machiavel, prise au meilleur sens : c'est la politique la plus dépouillée du lieu-commun. Que Pascal en son temps, comme Montaigne dans le sien, ait été royaliste, et qu'il l'ait été par souci même de l'intérêt du peuple et par mépris de l'ambition dépravée des Grands, il n'y a pas de quoi étonner. Mais il va plus

loin que Montaigne[1]; il découvre et marque sans hésiter, et avec une hardiesse qui de tout temps a été donnée à bien peu de philosophes, le fondement même de l'édifice social, tel que ce fondement a été constitué durant des siècles depuis l'origine, et tel qu'on se flatte de l'avoir totalement renversé et retourné de nos jours. Aujourd'hui la prétention est de tout refaire par raison. Pascal montre avant tout le fait, qui se recouvre ensuite de droit comme il peut, et qui, une fois recouvert, devient justement respectable. Là même où la pluralité lui paraît la meilleure voie, c'est, dit-il, « parce qu'elle est visible et qu'elle a la force pour se faire obéir : cependant *c'est l'avis des moins habiles*. »

Au reste, tout aussitôt, et comme s'il craignait d'être allé trop loin en dédain de l'homme, d'avoir trop insulté au genre humain en masse en le mettant à la merci de la coutume, il lui fait une sorte de réparation en donnant la raison de quelques opinions populaires, et en opposant la sagesse du peuple à celle des prétendus habiles; car Pascal, même dans son ironie, est, avant tout, humain; l'épigramme des deux borgnes lui paraissait ne valoir rien, *parce qu'elle ne les consolait pas*[2] : « Il faut plaire à ceux qui ont les sentiments humains et tendres, et non aux âmes barbares et inhumaines. » C'est là le fond de ce *misanthrope sublime*, comme l'appelle Voltaire.

Reprenant donc en sous-œuvre les assertions de tout

1. Se rappeler la pensée qui commence ainsi : « Montaigne a tort : la coutume, etc. »

2. Édition de M. Faugère, tome I, page 254. On met communément cette épigramme sur le compte de Martial. Je trouve dans Martial plusieurs épigrammes où figurent des borgnes, mais aucune pourtant qui paraisse justifier la citation de Pascal.

à l'heure, et achevant de déconcerter celui qui croyait tenir quelque chose d'absolu, Pascal montre qu'en général les opinions du peuple sont saines, que ce peuple n'est pas si vain qu'on le dit; « et ainsi l'opinion qui détruisoit l'opinion du peuple sera elle-même détruite. »

Les opinions du peuple sont saines, bien que par d'autres raisons que celles que le peuple imagine; de sorte qu'on peut dire que le monde est dans l'illusion, encore que le gros des opinions soit juste. Exemple : « Le peuple honore les personnes de grande naissance. Les demi-habiles les méprisent, disant que la naissance n'est pas un avantage de la personne, mais du hasard. Les habiles les honorent, non par la pensée du peuple, mais par la pensée de derrière. » Pascal relève ainsi les vestiges du sens commun, et les justifie par la philosophie; les *demi-habiles*, qui sont dans l'entre-deux et qui font les entendus, paient les frais du rapprochement. Qu'aurait dit Pascal s'il avait entrevu dans l'avenir du monde le règne universel des *demi-habiles*, et le peuple tout entier passé à ce demi-état?

C'est ici que se place naturellement et que s'explique dans tout son jour cette pensée tant discutée : « Il faut avoir une pensée de derrière, et juger de tout par là, en parlant cependant comme le peuple. » Cela veut dire simplement qu'il faut avoir la raison profonde et distincte de ce dont le peuple a le bon sens confus, et, en parlant comme le peuple, savoir mieux que lui pourquoi on le dit.

On suit pourtant la marche générale; Pascal, par moments, rompt l'ordre et paraît décousu à dessein; il fait ici dans son discours comme il dit que fait la nature dans ses progrès, comme la mer dans le flux et le

reflux : « Elle passe et revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus loin que jamais. » Ce sont ainsi des allées et venues, des accès, répits et reprises, des gradations enfin, qui ont pour effet, sur tous les points, de *démonter* un jugement humain de son *assiette naturelle*, et qui poussent la crise à l'excès. On a la clef de sa marche dans cette première partie.

Sans plus nous y arrêter, qu'il suffise de bien sentir qu'après avoir quelque temps bercé l'homme sans trop de froissement, Pascal, comme impatient, le ressaisit d'une main plus rude; il le remet sur la roue et s'y met avec lui. Car, dans Pascal, l'homme auquel il s'attaque si amèrement, c'est lui-même, tout ainsi que l'homme dont il s'inquiète si éperdument, c'est le genre humain; le *je*, chez Pascal, représente, on l'a très bien dit, le genre humain par une sorte de procuration; la personnalité la plus dirigée à son propre salut s'accorde et se confond avec la charité la plus universelle. Pascal recommence donc à résumer, à entre-choquer, comme s'il ne l'avait pas fait encore, la misère de l'homme, son ennui perpétuel, son effroi du repos, sa distraction insensée, cette vaine et tumultuaire fuite de lui-même : tout ceci devient une plainte monotone, inépuisable, angoissante (*ejulatus*), une suite de strophes ou de versets qui vont tout d'un flot de Job à Byron. Et depuis, en effet, qu'il est dit que « l'homme né de la femme est de courte vie et rassasié d'agitations; » depuis que l'un d'entre eux s'est écrié pour tous : « Périsse le jour auquel je naquis, et la nuit en laquelle il fut dit : Un enfant mâle est né! » depuis que « sa calamité mise dans la balance a été trouvée plus pesante que le sable de la mer, » et que « les frayeurs de Dieu se sont dres-

sées en bataille devant lui; » depuis ces jours-là, que s'est-il écrit de plus lugubre et de plus lamentable que ceci (et tant d'autres endroits pareils)?

« Qu'on s'imagine un nombre d'hommes dans les chaînes, et tous condamnés à la mort, dont les uns étant chaque jour égorgés à la vue des autres, ceux qui restent voient leur propre condition dans celle de leurs semblables, et, se regardant les uns les autres avec douleur et sans espérance, attendent leur tour : c'est l'image de la condition des hommes. »

Arrivé à ce point, qui est le plus bas de la détresse, Pascal se relève pourtant, et se remet à résumer en sens contraire, à ramasser dans l'homme les vestiges épars de sa grandeur. Le prisonnier agite ses fers. Une lueur a pénétré. L'amour de la vérité, qui est dans son cœur, ne lui paraît pas anéanti par la haine même de la vérité, qui y est aussi : « Que l'homme donc s'estime son prix, s'écrie-t-il, qu'il s'aime; car il a en lui une nature capable de bien. » Mais ce bien, mais cet amour éclairé, comment y atteindre seul par soi-même? A peine l'a-t-il entrevue, cette lueur égarée à travers ses barreaux, qu'il retombe :

Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.

On assiste à toutes les péripéties de ce drame du Prométhée chrétien, et le premier acte se termine par ce cri, qui dès le commencement est dans notre oreille :

« Quelle chimère est-ce donc que l'homme? quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers! Qui démêlera cet embrouillement?... S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante, et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible. »

Toute cette partie du discours ou de l'ouvrage de Pascal, où il prend l'homme à partie et le convainc de néant, de contradiction, d'oscillation éternelle, nous l'avons suffisamment; il y a peu à regretter. Que les

versets de Job aient été proférés dans un ordre ou dans un autre, peu importe. — Je ne sais qui a dit que les fragments d'Archiloque sont comme *des javelots brisés qui sifflent encore*. Cela est vrai des fragments de Pascal.

L'homme ainsi convaincu et mis en éveil, il reste à l'amener au Christianisme; mais on n'y est pas encore. Nous cheminons pied à pied. Le nœud par lequel Pascal tient l'homme et ne le lâche plus, c'est l'inquiétude infinie, *l'impossibilité de l'indifférence* : c'est par là qu'il le tire. Ici de nouveaux prolégomènes, et comme le prologue d'un acte nouveau.

Pascal en voulait surtout à cet étrange repos où quelques-uns s'oublient, et qui lui paraissait la suprême marque de la *stupidité;* aussi il le pousse en cent façons, ce sommeil de l'esprit; il l'insulte et le veut rendre impossible :

« L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est... Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute...; mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie,... cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'étonne et m'épouvante : c'est un monstre pour moi. — C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur et en même temps cette sensibilité pour les moindres choses, et cette étrange insensibilité pour les plus grandes. — C'est un enchantement incompréhensible et un assoupissement surnaturel. — Cependant il est bien certain que l'homme est si dénaturé, qu'il y a dans son cœur une semence de joie en cela... »

Et il reprend l'image de son prisonnier dans le cachot, n'ayant plus qu'une heure pour apprendre si son arrêt est rendu, et cette heure suffisant, s'il l'emploie bien, pour faire révoquer l'arrêt : « Il est contre la nature qu'il emploie cette heure-là, non à s'informer, mais à jouer au piquet. »

Pascal dans le monde avait rencontré de ces honnêtes gens qui *jouaient au piquet*, de ces épicuriens aimables qui soutenaient tout net que « la nature veut qu'on jouisse de la vie le plus possible, et qu'on meure sans y songer. » Il en avait connu, sans nul doute, qui, à l'exemple de Saint-Évremond, trouvaient, toute comparaison faite, la mort de Pétrone *la plus belle de l'antiquité* : car si Socrate est mort véritablement en homme sage et *avec assez d'indifférence*, il cherchait pourtant à s'assurer de sa condition en l'autre vie, il en raisonnait sans cesse avec ses disciples, et, pour tout dire, *la mort lui fut un objet considérable* : au lieu que *Pétrone seul a fait venir la mollesse et la nonchalance dans la sienne*[1]. C'est cette nonchalance de bel air qui irritait Pascal, et lui faisait dire : « Rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. » A ceux qui se piquaient d'une géométrie rapide et de s'entendre aux chances du jeu[2], il parlait leur langage, il opposait la règle des *paris* ou des *partis*, genre de preuve qui aujourd'hui nous choque un peu en telle matière, et que les géomètres du XVIII^e^ siècle ont discutée au long, qu'ils ont peut-être réfutée; mais, sans être un grand géomètre, il est bien clair que n'y eût-il qu'une chance terrible contre une infinité d'autres, si l'on y pensait longtemps, elle grossirait assez à nos yeux pour déterminer à tout hasard nos actions : ce qui sauve de la crainte, c'est l'irréflexion; ce qui rassure, c'est le divertissement universel. Pascal revenait vite à ces raisons morales plus hautes, plus pénétrantes, et y abondait. Le feu sacré débordait de ses lèvres. En tout ce

1. Saint-Évremond, *Jugement sur Pétrone*.
2. Comme M. de Méré.

moment il nous apparaît étincelant et beau de colère; il est beau de la flamboyante beauté de l'Ange qui presse le lâche Adam, l'épée dans les reins, et le force d'aller.

Pascal a donc piqué l'homme et l'a mis en quête du salut, en quête hors de lui, puisqu'au-dedans de lui il n'y a que néant, abîme, contradiction, énigme indéchiffrable. Où ira cet homme qui cherche? à qui s'adressera-t-il? Aux philosophes d'abord, là où il y a en grosses lettres enseigne de vérité. Suit toute une énumération des philosophies diverses. Ce que Montaigne a fait dans l'*Apologie* de Sebond, prenant les philosophies une à une, deux à deux, et les entre-choquant, les culbutant l'une par l'autre et l'une sur l'autre, — Pascal le va faire à son tour. Nous savons par cœur sa méthode; et pour le fond encore nous avons peu à regretter. La Conversation sur Montaigne et sur Épictète nous a rempli d'avance le *desideratum*. Ce qu'on trouve écrit dans ses *Pensées* sur les pyrrhoniens et les dogmatistes concorde à merveille avec l'Entretien et le complète :

« Voilà la guerre ouverte entre les hommes, où il faut que chacun prenne parti, et se range nécessairement ou au dogmatisme ou au pyrrhonisme; car qui pensera demeurer neutre sera pyrrhonien par excellence. Cette neutralité est l'essence de la cabale... Que deviendrez-vous donc, ô homme, qui cherchez quelle est votre véritable condition par votre raison naturelle? Vous ne pouvez fuir une de ces sectes, ni subsister dans aucune. »

L'homme n'ayant ainsi trouvé autour de lui, hors de lui, dans ces philosophies pleines de promesses, que la même contradiction finale qu'il a déjà reconnue en lui, que deviendra-t-il en effet? car le voilà, par ce perpétuel mouvement d'élévation et d'abaissement, rendu à lui-même, plus étourdi, plus ébloui et aveuglé, et,

pour tout dire, *un monstre qui se comprend plus incompréhensible* que jamais.

C'est dans cette situation où il l'a voulu mettre, lassé, harassé, réduit à merci, que Pascal commence à lui montrer du doigt ce qui pourrait bien être l'unique salut, la Religion : celle-ci se lève enfin, et, sans se nommer encore, elle se déclare en esprit par ces paroles [1] :

« C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères. Toutes vos lumières ne peuvent arriver qu'à connoître que ce n'est point dans vous-mêmes que vous trouverez ni la vérité ni le bien. Les philosophes vous l'ont promis, et ils n'ont pu le faire. Ils ne savent ni quel est votre véritable bien, ni quel est votre véritable état. Comment auroient-ils donné des remèdes à vos maux, puisqu'ils ne les ont pas seulement connus ? Vos maladies principales sont l'orgueil qui vous soustrait de Dieu, la concupiscence qui vous attache à la terre ; et ils n'ont fait autre chose qu'entretenir au moins l'une de ces maladies. S'ils vous ont donné Dieu pour objet, ce n'a été que pour exercer votre superbe ; ils vous ont fait penser que vous lui étiez semblables et conformes par votre nature. Et ceux qui ont vu la vanité de cette prétention vous ont jetés dans l'autre précipice, en vous faisant entendre que votre nature étoit pareille à celle des bêtes, et vous ont portés à chercher votre bien dans les concupiscences, qui sont le partage des animaux. — Ce n'est pas là le moyen de vous guérir de vos injustices, que ces sages n'ont point connues. Je puis seule vous faire entendre ce que vous êtes... »

C'est la Religion qui parle en effet; mais quelle religion? L'homme, à cette voix dont l'accent le ranime, se remet donc à parcourir l'Univers, cherchant quelle religion est la vraie, comme il avait déjà fait pour les philosophies. Ce Dieu dont tout le monde parle n'au-

1. Dans l'édition nouvelle des *Pensées*, on lit au titre de ce morceau : *A Port-Royal. Pour demain. Prosopopée.* M. Faugère conjecture, non sans quelque vraisemblance, que ce morceau, et un ou deux autres encore qui portent la même indication en tête (*à Port-Royal*), pourraient bien avoir été écrits en vue de l'Entretien même que Pascal devait avoir sur son plan d'ouvrage, et où il se montra si éloquent. Comme Démosthène et comme les vrais maîtres de la parole, Pascal n'improvisait jamais mieux que quand il avait à l'avance quelques points écrits.

rait-il, en effet, laissé, pas plus dans les sanctuaires que dans les écoles, aucune marque sensible de lui? — Ici serait venue une énumération des principales religions connues, celle de Mahomet, celle des anciens Grecs et Romains, celle des Égyptiens, celle de la Chine. — Aucune de ces religions ne satisfait l'homme de Pascal, pas plus que tout à l'heure ne l'ont satisfait les philosophies. Leur morale, qu'il examine principalement, le choque ou le révolte; car enfin il sait déjà ce qu'une religion, pour être bonne, doit unir et concilier : « Il faudroit que la vraie religion enseignât la grandeur, la misère; portât à l'estime et au mépris de soi, à l'amour et à la haine. » Au lieu de cela, dans ces *foisons* de religions qu'il parcourt, toutes lui paraissent développer, exagérer, plus encore que n'osaient faire les philosophies, certaines portions isolées de l'homme, et en méconnaître, en supprimer d'autres parties; et il en résulte, le plus souvent, des monstruosités tout horribles, des pratiques toutes criminelles. L'horreur le saisit. Où donc est l'asile? et n'a-t-il donc qu'à se donner la mort?

Alors seulement, et quand il se voyait encore une fois à bout, ayant aperçu dans un petit coin du monde un peuple particulier séparé des autres peuples, et possesseur des plus anciennes histoires qu'on ait, la rencontre de ce peuple l'étonne et l'attache par quantité de choses merveilleuses et singulières qui y paraissent : il ne le quitte plus.

Ce peuple est gouverné par un livre unique, qui comprend tout ensemble son histoire, sa loi, sa religion. Sitôt que l'homme en peine a ouvert ce livre, il y apprend que le monde est l'ouvrage d'un Dieu; que

ce Dieu a créé l'homme à son image, et a imprimé en lui une ressemblance de sa souveraine grandeur. Cette idée première plaît à l'homme en peine, et lui paraît expliquer fidèlement certaines marques et certaines élévations qu'il ressent en lui, mais non pas la bassesse qui est contraire et tout à côté. Pourtant, en continuant la lecture, il trouve que l'homme, créé dans cet état d'innocence et de beauté, a failli par son libre choix, et a été précipité dans la mieux méritée des misères. Ce nouvel état lui paraît justement répondre à cette contradiction intérieure dont il est si convaincu, et qui lui a été jusque-là si inexplicable.

Image d'un homme qui s'est lassé de chercher Dieu par le seul raisonnement, et qui commence à lire l'Écriture, — c'est la seconde et magnifique ouverture du plan de Pascal, la seconde Genèse, et celle qui mène directement à la vie.

Pascal fait encore parcourir à son homme en peine, et qui commence à saisir quelque lueur d'espoir, divers endroits du même livre :

« Il lui fait prendre garde qu'il n'y est plus parlé de l'homme que par rapport à cet état de foiblesse et de désordre ; qu'il y est dit souvent que toute chair est corrompue, que les hommes sont abandonnés à leur sens, et qu'ils ont une pente au mal dès leur naissance. Il lui fait voir encore que cette première chute est la source non seulement de tout ce qu'il y a de plus incompréhensible dans la nature de l'homme, mais aussi d'une infinité d'effets qui sont hors de lui et dont la cause lui est inconnue. Enfin il lui représente l'homme si bien dépeint dans tout ce livre, qu'*il ne lui paroit plus différent de la première image qu'il lui en a tracée*[1]. »

Ceci est capital; voilà le cercle qui se rejoint; voilà l'anneau moral du livre saint, qui rejoint l'anneau moral de cet autre livre, le cœur de l'homme. Nous

1. Préface d'Étienne Perier.

n'avons malheureusement pas tout ce développement de Pascal, cette exégèse morale de l'Ancien Testament; mais, bien qu'il n'ait pu être indifférent d'entendre passer par sa bouche la morale de Moïse, de David, de Salomon, avec je ne sais quoi de la voix plus douce d'un Joseph, on y supplée aisément pour le fond. Son neveu Étienne Perier nous a donné avec précision l'enchaînement [1].

Dès l'ouverture du saint livre et dès le premier regard qu'on y jette, Pascal ne manque pas de faire remarquer qu'à côté de la pleine connaissance de l'homme misérable, il s'y trouve aussi le remède et *de quoi se consoler*. Il admire, de plus, que ce livre soit le seul qui ait dignement parlé de l'Être souverain, et qui ait fait consister l'essence du culte (chose unique) dans l'*amour* du Dieu qu'on adore. Tels sont les premiers caractères qui frappent à livre ouvert et qui sautent aux yeux.

Jusque-là Pascal n'a pas encore abordé le chapitre des preuves directes et positives; mais il a fait plus, si l'on peut dire : il a mis celui qu'il dirige dans la disposition de les recevoir avec plaisir et de les désirer. Ç'a été de sa part une préparation, une pression morale,

1. Relire dans la préface d'Étienne Perier la suite du passage précédent : « Ce n'est pas assez d'avoir fait connoître, etc., etc... » — Bossuet semble s'être chargé de remplir cette lacune laissée chez Pascal, en ébauchant, dans sa IIIe et IVe *Élévation* de la Septième Semaine, les misères morales de l'homme déchu; il y prend pour texte le chapitre XL de l'*Ecclésiastique*. Je renvoie le lecteur à ces grandes pages : « Le déluge des eaux n'est venu qu'une seule fois : celui des afflictions est perpétuel, et inonde toute la vie dès la naissance... Il est enfant d'Adam, voilà son crime. C'est ce qui le fait naître dans l'ignorance et dans la foiblesse, ce qui lui a mis dans le cœur la source de toutes sortes de mauvais désirs : il ne lui manque que de la force pour les déclarer... » C'est en des termes approchants que Pascal aurait amené l'homme à se reconnaître au moral dans l'Écriture comme en un plein miroir, et, confondu de la ressemblance, à s'écrier : Ce livre est le vrai !

un *foulement* dans tous les sens ; ç'a été (tranchons le mot) une manœuvre saintement habile pour rabattre du côté de la foi, qu'on entrevoit désormais comme vénérable et comme aimable.

Comme aimable surtout. — La Religion n'est pas encore prouvée, qu'elle est déjà insinuée et presque *autorisée* par une si divine morale, si concordante avec le cœur.

Et même, dans cet état d'ébauche et d'imperfection où est resté le plan, on peut sentir toute l'habileté et la conduite supérieure de Pascal. Il a si bien disposé les choses, qu'à partir de ce moment, et pour le reste de la démonstration, l'homme qu'il mène comme par la main est induit à désirer secrètement de croire, et à être, s'il n'y prend garde, de connivence avec son guide.

Pascal pourtant aborde les preuves : c'est le chapitre des *Juifs considérés comme dépositaires de la vraie Religion*, et les chapitres suivants. S'arrêtant particulièrement au livre de Moïse, il établit par toutes sortes de raisons, telles que la critique de son temps les pouvait fournir, qu'il est également impossible que Moïse ait laissé par écrit des choses fausses, ou que le peuple à qui il les a laissées se soit prêté à être trompé. Il parle des grands miracles rapportés dans ce livre, et soutient qu'ils ne peuvent être faux, tant à cause de l'autorité déjà établie du livre que par toutes les circonstances qui les accompagnent. A ce sujet des miracles, un souffle singulier l'anime ; il parle comme pour en avoir vu ; il a de ces mots souverains qui enlèvent : « *Ubi est Deus tuus*? Les miracles le montrent, et sont un éclair. » — Ensuite il passe aux raisons qui font que

la loi de Moïse est toute figurative, et à chaque pas il lève le voile dans le sens du Christianisme qui doit venir. Il arrive à la plus grande des preuves de Jésus-Christ, c'est-à-dire aux Prophéties; et, par une foule de vues particulières qu'il a sur ce sujet, il s'applique à faire voir jusqu'à l'évidence que cette preuve est celle de toutes à laquelle Dieu a le plus abondamment pourvu.— C'est à cet article des Prophéties que Pascal, dans l'Entretien dont il est parlé, acheva de se surpasser lui-même, et que ceux qui l'écoutaient si attentivement furent *comme transportés*.

Et en effet, tout charnels que nous sommes devenus, en lisant ces fragments mystiques de Pascal on se rend compte de l'effet que durent produire, sur un auditoire d'avance convaincu, cette fécondité d'explications neuves, subtiles, ingénieuses ou grandes, toutes ces hardies paroles tant répétées depuis, mais éclatant pour la première fois :

« Quand la parole de Dieu, qui est véritable, est fausse littéralement, elle est vraie spirituellement...

« Tout tourne en bien pour les Élus, jusqu'aux obscurités de l'Écriture...; et tout tourne en mal pour les autres, jusqu'aux clartés...

« Il est juste qu'un Dieu si pur ne se découvre qu'à ceux dont le cœur est purifié.

« Un mot de David ou de Moïse comme celui-ci : *Vous circoncirez les cœurs*, fait juger de leur esprit, etc... »

Pour nous encore, il y a, dans l'ordre des preuves et arguments de Pascal, quelques-uns de ces traits *déterminants* comme ceux qu'il voyait dans David et dans Moïse, de ces éclairs qui sortent du centre de la nue, et qui suppriment les intervalles obscurs. Ajoutons que ce ne sont, en effet, que des instants. L'éclair se brise, et l'obscurité recommence.

Dans ces vues de Pascal sur les Figures de l'ancienne Loi, je trouve nombre de pensées qui, pour la forme non moins que pour le fond, en rappellent d'analogues chez M. de Saint-Cyran, lequel, on s'en souvient, avait à un haut degré ce tour d'intelligence interprétative et ce mode d'expression concise. Pascal n'avait pas besoin de guide; il n'y a guère à douter pourtant que certaines de ces pensées de Saint-Cyran n'aient souvent été une première clef, et n'aient fait sortir plusieurs des siennes.

Quand Pascal interprète les Prophéties et lève les sceaux du Vieux-Testament, quand il explique le rôle des Apôtres parmi les Gentils, et l'économie merveilleuse des desseins de Dieu, il devance visiblement Bossuet, le Bossuet de l'*Histoire universelle;* il ouvre bien des perspectives que l'autre parcourra et remplira. — On raconte que Bossuet étant allé voir un jour M. Du Guet, dans la compagnie de l'abbé Fleuri (de celui qui fut depuis évêque de Fréjus et cardinal-ministre), l'entretien roula longuement et tristement sur les maux sans nombre et les scandales de tout genre dont l'Église était inondée. « Tous deux (Bossuet et le sage Du Guet) suivirent cette longue chaîne d'iniquités qui se forme depuis tant de siècles; ils jetèrent les yeux sur l'état de la Religion dans les différentes parties du monde, et repassèrent les divers jugements que Dieu avoit exercés sur son peuple : — Quel remède donc, demandoit Bossuet, quelle issue, quelle ressource? — Alors M. Du Guet dit : Monseigneur, *il nous faut un nouveau peuple.* » Et il se mit à développer le plan des Écritures, conformément au chapitre XI^e^ de l'Épître de saint Paul aux Romains. Bossuet, usant des ouvertures de Du Guet, et y entrant

à son tour avec génie, avec discrétion, les mit en œuvre au cœur même de son *Discours sur l'Histoire universelle*[1]. Bossuet, d'après l'Apôtre, nous y montre, à la venue du Messie, les Gentils substitués aux Juifs, *l'olivier sauvage enté sur le franc olivier, afin de participer à sa bonne sève*, les Juifs destinés pourtant à être réintégrés un jour, et la Grâce, comme un sceptre mystique, *qui passe de peuple en peuple, pour tenir tous les peuples dans la crainte de la perdre*. Ce récit de l'Entretien entre Bossuet et Du Guet ne paraît pas sans fondement et n'est certes pas sans beauté. Mais, avant d'avoir vu Du Guet, Bossuet avait lu les *Pensées* ; il y avait rencontré celle-ci : « Qu'il est beau de voir, par les yeux de la Foi, Darius et Cyrus, Alexandre, les Romains, Pompée et Hérode agir, sans le savoir, pour la gloire de l'Évangile! » C'était tout un programme que son génie impétueux dut à l'instant embrasser, comme l'œil d'aigle du grand Condé parcourait l'étendue des batailles.

Seulement là où Pascal se serait à peu près arrêté, Jésus-Christ étant obtenu, Bossuet ne s'arrête pas, et il suit jusqu'au bout la loi de Dieu dans les Empires, lui le grand politique chrétien[2]!

1. Au titre VIII, seconde partie, de l'édition de 1681 ; ce qui est devenu le chapitre XX des éditions ordinaires.

2. J'ai emprunté le récit de l'Entretien précédent entre Du Guet et Bossuet à l'abbé Racine (*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, tome XII, page 612) ; ce compilateur sans talent n'a fait évidemment en cet endroit que transcrire un document qu'il avait sous les yeux, et dont le ton tranche avec le reste de ses pages. La conversation de Bossuet et de Du Guet était d'ailleurs célèbre parmi les Jansénistes ; je la retrouve mentionnée dans les souvenirs de l'abbé d'Etemare. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les idées particulières de Du Guet sur la future conversion des Juifs ; elles sembleraient trop étranges. C'est tout si nous les pouvons supporter à travers Bossuet. En général, les Prophéties devinrent l'écueil de Port-Royal, et le faible du Jansénisme dans les persécutions. Ce faible, j'ose l'indiquer, remonte jusqu'à Pascal. L'enthousiasme qu'il ressentait et qu'il excita en s'ouvrant sur les Prophéties était un symptôme. Le jour approche où

Pascal, dans ce chapitre des *Prophéties* comme dans celui des *Miracles*, est manifestement sur son Thabor. Soyons pourtant sincère, dussions-nous par là nous juger. Le souffle nous manque pour l'y suivre jusqu'au haut; et là où il voit plus clair que le soleil, notre œil ne distingue, hormis quelques grands traits éclatants, qu'un fond très mélangé de lueurs et d'ombres. Si, parmi les auditeurs du fameux Discours dont ses amis nous ont parlé, il s'en était trouvé un seul qui fût capable de doute, ce seul article des Prophéties était fait peut-être pour le troubler. Car que de hardiesses! que de témérités! que d'aveux qui lui échappent, et dont il s'arme aussitôt comme d'une preuve! Pour se prouver à lui-même qu'il y a *figure*, il lui suffit que le sens littéral ne le contente point; et il se sert néanmoins de cette figure, ainsi conclue et arrachée, comme d'une prophétie pour ce qui viendra. Il applique perpétuellement aux figures ce qu'il a dit ailleurs : « Il faut juger de la doctrine par les miracles : il faut juger des miracles par la doctrine. » Il juge ainsi des figures par ce qui lui paraît vrai à côté, sauf à juger ensuite de la vérité par les figures. « Ce sont les clartés, dit-il, qui méritent, quand elles sont divines, qu'on révère les

l'éblouissement saisira les plus sages; on se croira *le don de l'intelligence des Écritures*. Plus on sera ingénieux, plus on se fera d'illusions. La Bulle *Unigenitus*, prédite à l'avance avec tous ses accidents, se dessinera dans les saints livres comme dans un miroir : *les six cents hommes attachés au service de David représenteront les Appelants*. On aura là, en fait de rêverie, le pendant des convulsions, chez ceux mêmes qui n'admettront pas le miraculeux des convulsions. Nous reviendrons sur tout cela à l'occasion de Du Guet : il nous a suffi d'attacher l'anneau au plus bel endroit de Pascal.

— Dans le cri le plus éloquent des *Provinciales*, nous notions le miracle de la Sainte-Épine, germe des prétendus miracles jansénistes qui ont suivi;

Au sommet des *Pensées*, à ce chapitre des *Prophéties*, nous notons le germe des visions.

obscurités. » Je n'insiste pas ; il serait trop aisé, sur cet article, de citer de lui, à côté des grands traits, des mots excessifs, imprudents, et qui certes n'étaient faits ni pour être prononcés, ni pour être imprimés, tels qu'on les lit dans ses notes surprises[1].

Ces mots décèlent pourtant son hardi procédé, cette détermination à tirer parti de tout, et de l'objection même. Pascal, évidemment, est ébloui; il marche ici (pour continuer l'image) sur la crête de son Thabor, et s'il ne tombe pas, il met en péril ceux qui le suivent. Malgré notre désir, cette fois, d'écouter en silence et de n'intervenir en rien, il nous était impossible de ne pas reconnaître que ce moment du Discours qui *transporta* le plus nos amis de Port-Royal, est précisément celui qui arrêterait le plus aujourd'hui.

Tant que Pascal a été dans l'analyse morale et dans le tableau de la corruption humaine, nous étions plus en état de le suivre. Dans ces régions transfigurées, nous faiblissons, et l'ardent reflet nous arrive à peine.

Après l'Ancien Testament, Pascal aborde le Nouveau. Il commence par Jésus-Christ; et, quoiqu'il l'ait déjà invinciblement prouvé par les Prophéties et par toutes les figures de la Loi, dont il trouve en lui l'accomplissement parfait, il redouble de preuves dans la consi-

1. Par exemple :

« Il y a des figures claires et démonstratives ; mais il y en a d'autres *qui semblent un peu tirées par les cheveux,* et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'ailleurs. »

« .... Tous ces sacrifices et cérémonies étoient donc figures ou *sottises* : or, il y a des choses claires trop hautes pour les estimer des *sottises.* » Il se sert perpétuellement de ce glaive à deux tranchants. A un de ces endroits où il y avait dans l'original *sottises* ou *sots contes*, les éditeurs de Port-Royal ont corrigé et adouci, et il faut les en louer. — Je ne croirai jamais qu'en lisant ou en écoutant ces choses extrêmes, le sage Nicole n'ait pas fait ses réserves tout bas.

dération de sa personne même, de sa personne divine et humaine, des circonstances de ses miracles, des caractères de sa doctrine, et jusque du style de ses discours.

Quand on a à parler de Jésus-Christ, fût-ce par la bouche de Pascal, on entre dans une sorte de resserrement involontaire. On craint, dès qu'on ne le prononce pas à genoux et en l'adorant, de profaner, rien qu'à le répéter, ce nom ineffable, et pour qui le plus profond même des respects pourrait encore être un blasphème. Faisons du moins un écho fidèle, en redisant sans réserve et avec abondance de cœur ces paroles que rien ne désavouera : « Quand il n'y auroit point de prophéties pour Jésus-Christ, et qu'il seroit sans miracles, *il y a quelque chose de si divin dans sa doctrine et dans sa vie, qu'il en faut au moins être charmé*, et que, comme il n'y a ni véritable vertu ni droiture de cœur sans l'amour de Jésus-Christ, il n'y a non plus ni hauteur d'intelligence ni *délicatesse de sentiment* sans l'*admiration de Jésus-Christ*[1]. » — Chez Pascal, dans cette partie de son livre ou de son Discours, c'est l'amour qui domine, qui rayonne. Le mystère de Jésus le saisit et le ravit. Quel amour débordant ! quelle tendresse ! quelle fusion de tout en l'unique Médiateur ! Ce livre des *Pensées*, dans son ensemble, si revêtu d'éclat, si armé de rigueur et comme d'épouvante au dehors, et si tendre, si onc-

1. C'est M. de La Chaise dans sa préface, et à titre de rapporteur, qui dit cela ; on croit y sentir l'accent d'un plus éloquent que lui. Et en effet, depuis la venue du Christ, la moralité humaine a fait un pas, dont les incrédules eux-mêmes sont forcés de tenir compte ; le nouvel idéal d'*une âme parfaitement héroïque* a été trouvé et proposé devant les hommes. Ceux qui le nient absolument en portent la peine. Prenez les plus grands des modernes anti-chrétiens, Frédéric, La Place, Goëthe : quiconque a méconnu *complétement* Jésus-Christ, regardez-y bien, dans l'esprit ou dans le cœur il lui a manqué quelque chose.

tueux au fond, se figure à mes yeux comme une arche de cèdre à sept replis, revêtue de lames d'or et d'acier impénétrable, et qui, tout au centre, renferme à nu, amoureux, douloureux, joyeux, le cœur le plus saignant et le plus immolé de l'Agneau. Saint Jean, l'Apôtre de l'amour, eut-il jamais plus de tendresse et de suavité sensible que cet Archimède en pleurs au pied de la Croix?

« Jésus-Christ est un Dieu dont on s'approche sans orgueil, et sous lequel on s'abaisse sans désespoir.

« Le Dieu d'Abraham et de Jacob, le Dieu des Chrétiens est un Dieu d'amour et de consolation ; c'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur qu'il possède...; qui fait sentir à l'âme qu'il est son unique bien ; que tout son repos est en lui ; qu'elle n'aura de joie qu'à l'aimer...

« Je tends les bras à mon Libérateur, qui, ayant été prédit durant quatre mille ans, est venu souffrir et mourir pour moi sur la terre, dans le temps et dans toutes les circonstances qui en ont été prédites ; et, par sa grâce, j'attends la mort en paix, dans l'espérance de lui être éternellement uni ; et je vis cependant avec joie, soit dans les biens qu'il lui plaît de me donner, soit dans les maux qu'il m'envoie pour mon bien, et qu'il m'a appris à souffrir par son exemple... »

Et tant d'autres endroits où respire ce sentiment de parfaite union avec son Dieu. Joignons-y ces angéliques paroles qui complètent :

« Avec combien peu d'orgueil un Chrétien se croit-il uni à Dieu? Avec combien peu d'abjection s'égale-t-il aux vers de la terre?

« La belle manière de recevoir la vie et la mort, les biens et les maux! »

La Charité, la Charité surtout, c'est le cri, le soupir de Pascal dès qu'il en est venu à Jésus-Christ. A la fin de cet admirable passage où, dans l'échelle des grandeurs charnelles, spirituelles et saintes, et à propos des divers Ordres de vénération et de royauté, Archimède (dernier souvenir!) est si magnifiquement posé comme le Prince des Esprits de la terre, voyez venir Jésus-Christ, le Prince de son Ordre aussi, mais de l'Ordre de Sainteté, avec tout l'éclat de cet Ordre, dans son

avénement de douceur, humblement, patiemment, et par là même en grande pompe et en prodigieuse magnificence aux yeux du cœur, aux yeux qui voient la Sagesse :

« Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des Esprits ; car il connoît tout cela, et soi ; et les corps, rien.

« Tous les corps ensemble, et tous les Esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de Charité... »

« Toute l'honnêteté humaine, à le bien prendre, n'est qu'une fausse imitation de la Charité ; mais que la copie est misérable[1] ! »

Cet appel à l'unique Charité, comme chez l'Apôtre, revient à tout moment dans le discours et l'embrase : « L'unique objet de l'Écriture est la Charité... — La vérité hors de la Charité n'est pas Dieu, elle est une idole... » Ce sentiment se retrouve partout, sur tous les tons. C'est l'élancement, le débordement perpétuel, le flux et reflux infatigablement gémissant et palpitant de la pensée de Pascal, du moment qu'il a obtenu Jésus-Christ, et depuis que cet Ami divin lui crie du Calvaire : « Je pensois à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi ! »

Nous sommes arrivés. Pascal sans doute, s'il eût pu accomplir son œuvre, ne se fût pas arrêté là. Pour lui il y avait à suivre encore, 1° l'établissement de l'Église, sa constitution à partir de l'époque apostolique, la tradition en un mot ; 2° la doctrine morale, et la pratique ; la vie intérieure du chrétien plus particulièrement exposée et dépeinte. Sur cette dernière partie, sa propre vie supplée et donne le tableau ; on est suffi-

1. Ceci encore est tiré de la préface de M. de La Chaise, et à deux endroits différents. En resserrant ce qu'il délaie, on retrouve du vrai Pascal.

samment édifié. Mais en ce qui est de l'Église, on n'a pas toute la pensée de Pascal ; et peut-être lui-même, quand il mourut, il la cherchait encore. Nous avons noté de lui des mots hardis sur le Pape; on en trouverait d'autres qui semblent un peu contradictoires. Ne pressons point ce côté, resté obscur. Ce qui ne l'est pas, c'est que sur la doctrine et le dogme moral, au milieu de cette tendresse et de cette effusion qui embrasse tous les hommes en Jésus-Christ, Pascal maintient toujours la part formidable et sévère, la part subsistante du mystère insondable, et qu'il ne cesse pas un seul instant d'être de la doctrine de la Grâce et de l'Élection, de la doctrine de saint Paul et de saint Augustin, j'ajouterai de celle de Jansénius et de Port-Royal : « On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend *pour principe* qu'il aveugle les uns et éclaire les autres. » Il ne veut pas sans doute qu'on aille jeter à la tête cette parole d'achoppement et qui favorise le désespoir, que *Jésus-Christ n'est pas mort pour tous;* il ne pense pas moins que « Jésus-Christ est venu aveugler ceux qui voyoient clair, et donner la vue aux aveugles. » Cette haute et ardue doctrine de l'Élection et de ses suites, Pascal ne la laisse pas de côté, aux confins, et comme un écueil où l'on peut se briser ; il en fait le principe et le point d'appui de sa direction même, et l'on est en droit de répéter, avec le judicieux et prudent Tillemont : « Ceux qui ont un amour particulier pour la doctrine de la Grâce doivent regretter encore plus que les autres que cet ouvrage n'ait pas été achevé : car il est aisé de juger que *les fondements en auroient été établis sur la ruine du Pélagianisme et de toutes ses branches.* »

Ceci soit dit pour ceux qui, en usant largement du livre des *Pensées*, et en prétendant y cueillir le fruit, nient le tronc ou l'insultent, et sont des ingrats.

Port-Royal, en ce qui le caractérise le plus pour la doctrine, et en tant qu'il relève directement de saint Paul et de saint Augustin, Port-Royal a sa racine profonde au cœur du livre de Pascal [1].

Tel est, autant que nous l'avons pu saisir, le plan ramassé du grand ouvrage, ou plutôt tel est le discours comme nous venons presque de le recueillir en abrégé de la bouche même du Chrétien éloquent. S'ensuit-il que nous n'ayons rien à regretter, et qu'il faille avec l'un des approbateurs (M. de Ribeyran) nous féliciter plutôt de ce que l'ouvrage n'est pas achevé, et de ce que nous pouvons ainsi discerner les pensées plus à fond et plus en elles-mêmes? Je crois que ce serait beaucoup trop dire; et maintenant que nous avons fait notre effort, il nous faut confesser notre faiblesse. Nous savons le but, la marche et la méthode de Pascal; nous possédons l'esprit et l'accent de sa parole; mais, *littérairement* (si ce mot est permis, et si je puis l'employer sans défaveur aucune), nous n'avons point idée de ce qu'aurait été ce livre des *Pensées* comme artifice de composition. Le style général nous est connu; et, à ne prendre l'œuvre que par cet endroit, il vaut mieux

1. Arrivés à ce point, nous tenons tout naturellement aussi le vrai lien supérieur qui unit les *Provinciales* aux *Pensées*. Avec le Christianisme, un plus parfait idéal de sainteté fut introduit dans le monde; mais tout s'achète et se contre-pèse ici-bas. A cette forme plus haute de sainteté a correspondu une forme d'hypocrisie plus perfide et plus subtile qu'il n'en existait dans le monde auparavant (*Corruptio optimi pessima*). Il convenait à celui qui sentait si vivement la sainteté chrétienne, et qui devait l'exprimer dans sa haute pureté, de haïr et de dénoncer l'hypocrisie la plus fine qui s'y voulait couvrir, et sous la forme maligne qu'elle affectait de son temps. Pascal a fait l'un et l'autre.

peut-être en effet qu'un second travail n'y ait point passé. Nous admirons dans ces notes rapides, dans cette conversation à la fois abondante et pressée, des hardiesses de ton que probablement l'écrivain ensuite aurait voilées. Nous lui savons gré de plus d'un trait qu'à la réflexion il eût peut-être effacé ou adouci [1]. Pascal, en ce sens, gagne plutôt à avoir été intercepté et surpris à l'état de grand écrivain involontaire. Mais, en revanche, que de tours heureux d'imagination, que d'inventions ingénieuses et grandes nous avons perdues! Qu'aurait-ce été quand celui qui connut si bien l'*art de persuader* aurait épuisé et diversifié toutes ses ressources, tantôt par des *dialogues* imprévus, tantôt par des *lettres* où il aurait introduit et fait contraster des personnages? On aurait eu l'ironie, l'insinuation, l'émotion affectueuse, tout ce qui aurait pu animer l'intérêt et varier le chemin; car il savait, et il le dit sans cesse, qu'il faut rendre la vérité aimable autant que la montrer vénérable. Le ton *despotique*, dont Voltaire s'est plaint après Nicole, aurait disparu, ou ne serait venu qu'à son heure, avec autorité et ménagement, après avoir été préparé. Ayez confiance pour cela en Pascal; il savait les voies [2]. Il sait qu'il faut être *humain*, se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre, et *faire essai* d'avance *sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours*. Que veut dire Nicole quand il nous glisse à l'oreille qu'il n'aime pas

1. Croyez-vous, par exemple, qu'en imprimant il aurait écrit d'Archimède : *O qu'il a éclaté aux esprits?* Il n'est pourtant pas mal que l'expression lui soit échappée ainsi.

2. « Commencer par plaindre les incrédules, se dit-il à lui-même; ils sont assez malheureux par leur condition. Il ne les faudroit injurier qu'au cas que cela servît; mais *cela leur nuit*. »

à être *régenté si fièrement*? N'était-il donc pas présent à cette conversation mémorable [1], où Pascal dut toucher à la fois tous les tons, et faire passer dans ses auditeurs le sentiment distinct de ce qu'il voulait faire? Est-il juste à des amis de le juger sur des notes toutes brusques, écrites pour lui dans le secret? On est entré dans sa chambre quand il était seul, quand il parlait haut; on a vu son geste, et l'on s'étonne que ce geste paraisse quelquefois impérieux! Fénelon dit de Démosthène qu'il se sert de la parole comme un homme modeste de son manteau pour se couvrir; mais on a surpris le mouvement et la pensée de Pascal avant qu'il ait eu le temps de prendre son manteau. Admirons d'autant plus quand il y a grandeur et beauté; jouissons de l'accident au milieu de tous nos regrets, et surtout ne nous scandalisons pas.

Au reste, la réputation de ce style est faite; et, quand une fois le monde se met à admirer, les plus timides ne sont pas ceux qui restent en arrière. Je ne viendrai donc pas renchérir pour louer ce qui est simple et grand. Le trait fondamental, cette simplicité ferme et nue a été sentie et unanimement caractérisée par tous les bons juges, depuis M. de Ribeyran ou tel autre approbateur [2], jusqu'à Fontanes. Ce dernier a très bien remarqué qu'on ne peut imiter le style de Pascal. Avec de l'esprit, on peut faire quelque temps le pastiche de Montaigne, de Balzac (c'est facile), même

1. Il serait bien possible, en effet, que Nicole n'y eût pas assisté : on sait qu'il était à Cologne en ces années 1658—1659, vers la date probable de l'Entretien.

2. Il y a encore un beau mot de l'un des approbateurs, l'évêque d'Olonne, qui a dit, comparant les *Pensées* à des essences : « Une seule peut suffire à un homme pour en nourrir son âme tout un jour, s'il les lit à cette intention, tant elles sont remplies de lumière et de chaleur. »

un peu de Jean-Jacques ou de Montesquieu, non pas de Pascal ni de la prose de Voltaire. Pascal est plus marqué que Voltaire; mais ni l'une ni l'autre prose n'offre de cette main-d'œuvre proprement dite, qui prête à l'imitation et à la contrefaçon. Il n'y aurait qu'une manière de les contrefaire : ayez leurs pensées.

Ce n'est pas que Pascal, en écrivant, n'ait sa théorie et ses règles bien plus que Voltaire n'en aura dans sa prose. Pascal, du moment qu'il se mit à écrire et dès les premières *Provinciales*, réfléchit beaucoup sur cet art alors renaissant, et en retrouva vite le petit nombre de principes éternels. Il en a été déjà parlé dans l'étude des *Provinciales* [1]. Je ne puis que renvoyer à ces pensées sur le *style* et sur l'*éloquence*, qui sont dans toutes les mémoires : « Il faut se renfermer le plus qu'il est possible dans le simple naturel; ne pas faire grand ce qui est petit, ni petit ce qui est grand. » Pascal avait beaucoup réfléchi à ce qui fait l'*agrément*, et son grand soin était de l'accorder avec la vérité : « Il faut qu'il y ait dans l'Éloquence de l'agréable et du réel, mais il faut que cet agréable soit réel. » — « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi; car on s'attendoit de voir un auteur, et on trouve un homme... Ceux-là honorent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie. » Et dans l'*Art de persuader* : « Les meilleurs livres sont ceux que chaque lecteur croit qu'il auroit pu faire. La nature, qui seule est bonne, est toute familière et commune.... Je hais les mots d'enflure. » Il pense, exactement comme Molière, que « quand, dans un discours, on trouve des mots répétés, et qu'essayant de les corriger on les

1. Précédemment, chap. IX, page 37.

trouve si propres qu'on gâteroit le discours, il les faut laisser; *c'en est la marque* [1]. » Mais ce soin du naturel dans le discours ne va pas jusqu'au négligé, et à l'indifférent. Le naturel franc et vif lui donne l'expression propre, unique, nécessaire, sans laquelle le sens perd son crédit : « Un même sens, dit-il, change selon les paroles qui l'expriment. Les sens reçoivent des paroles leur dignité, au lieu de la leur donner. »

On a dans ce petit nombre d'articles l'esprit de la *rhétorique* de Pascal : elle est d'avance conforme à celle de Despréaux et de La Bruyère; elle représente celle de Montaigne, sauf plus d'ordonnance et de sobriété, celle aussi que Molière pratiquait quant au *naturel;* mais elle en diffère par le châtié, le concis, et par une certaine fuite du *poétique*, que Pascal jugeait en guerre avec la nature. Elle est presque en tout l'opposé du procédé de Balzac et de ses pareils, de ceux qui font des *antithèses en forçant les mots,* comme on fait de *fausses fenêtres pour la symétrie* [2].

1. César de même : « Ce grand homme, a-t-on dit, étoit persuadé que la beauté du langage dépend beaucoup plus d'user des meilleurs mots que de les diversifier; et s'il étoit content d'une expression, il ne s'en lassoit point, et ne craignoit pas non plus d'en lasser les autres. Cicéron prenoit le contre-pied; car, pour sauver les répétitions, il cherchoit tous les détours de son latin. » (Méré, *Œuvres posthumes*, page 45.)

2. Le Balzac se glisse quelquefois là où l'on s'y attendrait le moins. L'estimable François de Neufchâteau, dans un bon travail sur les *Provinciales*, voulant citer en l'honneur de Pascal un passage latin de Nicole qui finit par ces mots : « .... Adeo ex fecundissimæ mentis sinu subinde cogitationes novæ aliæ aliis ornatiores efflorescebant ! » le traduit de la sorte : « .... Tant il sortait à l'envi, du sein de cette âme si féconde, des pensées nouvelles qui se présentaient en foule, et *qui étaient toutes plus fleuries et plus ornées les unes que les autres !* » Quoiqu'il s'agisse là des *Provinciales* et non des *Pensées*, Nicole m'a bien l'air d'avoir accordé un peu à la phrase par son *ornatiores;* rien n'est moins *orné* que Pascal. Quant à l'*efflorescebant*, c'est une *élégance* pour dire tout simplement *erant;* et le naïf François de Neufchâteau en a fait un vrai contre-sens avec cette *foule de pensées fleuries*.

Pascal d'ailleurs semble avoir tenu aux règles, telles qu'il les entendait, et ne les avoir pas crues inutiles à diriger le goût : « Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard de ceux qui n'en ont point. » Mais il pensait cela des règles toutes vives, de celles qu'on avait trouvées soi-même, et qui étaient une réflexion toujours présente de l'esprit. Sa *montre*, en un mot, était une montre qu'il fallait toujours être en état, je ne dis pas seulement de monter, mais de refaire et de réparer.

C'est la première fois que nous trouvons à Port-Royal, et chez l'un de nos écrivains, l'art ainsi posé, défini, pratiqué. Jusque-là rien de tel. M. Le Maître au plus, qui était un peu de l'école académique, essayait, pour les traductions, de poser certaines règles d'élégance : M. de Saci, plus rigide, lui conseillait d'être moins délicat; et nous avons vu tous les préceptes, si chrétiens à la fois et si peu littéraires, qu'adressait M. de Saint-Cyran à ceux qui se croyaient appelés à écrire pour la vérité [1]. Il y aurait moyen pourtant de démontrer qu'il n'y a pas contradiction ici entre Saint-Cyran et Pascal, et que ce dernier a concilié le sérieux du Chrétien avec les scrupules de l'écrivain :

« Chrétiennement, en effet, il est bien certain, dirait-on, que la parole a dû se ressentir de la Chute, comme toute chose dans l'homme, et plus que toute chose, étant si inséparable de l'essence même de la pensée. Aussi nous ne parlons pas le plus souvent, nous balbutions. Combien de fois notre pensée, qui

1. Précédemment, au tome II, pages 40, 81, etc.

semble vouloir naître, s'embarrasse dans nos paroles et n'en sort pas ! Ou si l'on parle bien, si l'on a l'air de bien parler, c'est souvent que les mots vont tout seuls, qu'ils courent en se penchant en avant, comme un cocher agile ; mais il n'y a qu'un malheur, le char même s'est détaché en chemin, et ne suit pas. L'accord exact en nous des mots et de la vérité est donc le résultat d'un grand travail, même quand on a reçu à cet égard un grand don. Ce qu'on appelle parler *naturellement*, quand il ne s'agit pas d'un mouvement immédiat et d'un cri de passion, mais d'une expression aussi fidèle que vive dans une longue suite d'idées et de vérités, doit s'entendre d'une nature déjà très travaillée et rectifiée. Il y a nécessité pour l'homme de travailler en ce sens comme en toute chose, s'il veut ressaisir le plus possible de sa nature d'autrefois ; il lui faut *reconquérir* la parole : j'entends toujours cette parole fondée à la pensée, à la vérité. »

On aurait à dire ces raisons et beaucoup d'autres encore, si l'on avait à plaider pour le procédé littéraire de Pascal en présence des maximes de Saint-Cyran. On montrerait que Pascal n'était pas moins que l'austère Directeur en opposition ouverte avec les *Académistes*, avec ceux *qui pèsent les mots, comme un avare l'or au trébuchet ;* que s'il a pu recommencer jusqu'à treize fois une *Provinciale*, c'était dans un ouvrage polémique, destiné avant tout à agréer au monde ; que, pour son grand ouvrage non-railleur, il aurait eu bien plus à cœur la source et le fond, et qu'il a pratiqué, pour les fragments qu'on a, le conseil même de Saint-Cyran, de *se mettre à genoux* et d'*arroser souvent son papier de larmes*. On arriverait ainsi sans trop de peine à mon-

trer dans le style de Pascal la perfection du style chrétien selon Port-Royal, c'est-à-dire du style de vérité.

Je craindrais pourtant que ce ne fût là un peu abuser aussi, et faire comme quand on plaide une cause et qu'on tire à soi. Pascal, qui avait tant médité sur le style de l'Écriture, nous fait remarquer ceci : « Jésus-Christ a dit les choses grandes si simplement, qu'il semble qu'il ne les a pas pensées ; et si nettement néanmoins, qu'on voit bien ce qu'il en pensoit. Cette clarté jointe à cette naïveté est admirable. » C'est cette naïveté-là, ce je ne sais quoi d'humble, de simple et de doucement négligé jusque dans la suprême vérité, qui ferait le cachet propre du style chrétien, s'il fallait lui en chercher un[1]; et je ne le saurais reconnaître, ce cachet à part, ni chez Pascal ni chez Bossuet, tous deux si puissants, malgré qu'ils en aient, l'un avec un surcroît de gloire dans sa parole, l'autre avec un surcroît de fermeté. Et quant à ce qui est de Port-Royal même, le style de Pascal dans les *Pensées* n'en est pas plus que le style de Racine dans *Athalie*, bien que quelque chose de l'esprit sans doute y ait passé. Ce sont là des talents et des dons essentiellement individuels. Concluons que Pascal était par nature un grand écrivain, et qu'il n'a pu s'empêcher de l'être. Il a eu de plus un accident singulier, qui est devenu un bonheur : son style des *Pensées*, qui serait toujours resté si vrai, le paraît plus manifestement encore, ayant été saisi si près de la source et dans le jet de l'esprit.

Tout grand homme qui pense, si on saisissait sa

1. Voyez l'*Imitation*.—Un homme d'esprit a dit du style chrétien, si humble jusqu'en ses magnificences, et qui aime à user des mots communs et des tours pauvres jusqu'en ses grandeurs : « Ce Verbe-là, même s'il entre dans Jérusalem, aime à n'être monté que sur une ânesse. »

pensée comme elle s'élance en naissant, on le trouverait grand écrivain; mais souvent la source, à quelque distance du jet, s'embarrasse dans les marécages, et il faut du temps et de l'effort pour qu'elle redevienne limpide. Le cardinal de Richelieu, si on l'avait saisi dans le cabinet, devisant à de certaines heures avec le Père Joseph, serait sans doute grand écrivain; il n'aurait pas eu le temps de s'*académiser*. Napoléon au bivouac dicte des lettres où éclate le génie de la pensée. Pascal, admirable écrivain quand il achève, est peut-être encore supérieur là où il fut interrompu.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

—

ÉCOLES

DE PORT-ROYAL.

DE BOHL-WOXVT

ELOGES

I

Entière destruction des Écoles. — Résumé de leur histoire. — Origine ; installation ; vicissitudes. — Esprit de cette éducation. — Idée chrétienne de l'*enfance*. — Milieu entre les Colléges et l'éducation domestique. — Du plus ou moins d'émulation. — Saint-Cyran et le monde moderne.

A la date de 1660 où nous sommes arrivés, la persécution contre Port-Royal, un moment ralentie, reprend pour sévir sans plus de trève jusqu'à la Paix de l'Église. Le premier signal du redoublement fut l'entière destruction des Petites Écoles, dont quelques restes subsistaient encore, soit dans le château des Troux, où étaient les enfants de feu M. de Bagnols[1], soit surtout dans la maison du Chesnai, appartenant à M. de Bernières. Le lieutenant-civil Daubray, dont nous avons vu une première visite en mars 1656, revint cette fois avec des instructions décisives. Accompagné du Procureur du Roi au Châtelet, de trois commissaires et d'un exempt, il se transporta aux lieux indiqués, et ordonna que tous étrangers eussent à en sortir dans les vingt-quatre heures. M. de Bernières, à qui l'on fit défense

1. Il était mort le 15 mai 1657, n'étant âgé que de 40 ans.

d'employer désormais sa maison à pareil usage, fut lui-même exilé, l'année suivante, à Issoudun, et il y mourut le 31 juillet 1662. Ainsi se brisaient ces hommes généreux, atteints par le cœur.

Si impatient que je sois de poursuivre le récit et de courir sur l'autre pente, une seconde pause devient ici nécessaire, et comme une seconde station sur ces hauteurs de notre sujet. C'est le moment naturel d'envisager dans leur ensemble ces Petites Écoles, qui ne renaquirent jamais depuis; d'apprécier la méthode durable de cet enseignement, et le caractère des ouvrages célèbres qui survivent encore; de parler aussi des principaux maîtres et des élèves distingués, qui furent la couronne et le fruit de l'institution.

L'épigraphe à écrire en tête de ce chapitre pourrait être ce beau mot que Fontaine emprunte à l'Écriture : « *On voyoit de jeunes enfants assis à la table du Seigneur, dans un aussi bel ordre que de jeunes plants d'olivier*[1]. »

La première idée des Écoles de Port-Royal est de M. de Saint-Cyran : il avait une *dévotion* particulière pour l'éducation des enfants; témoin sa belle conversation avec M. Le Maître, rapportée par Fontaine, et que nous connaissons[2]. Il y a aussi une lettre de lui datée de Vincennes, où il s'épanche à ce sujet :

« Je voudrois, écrivait-il à M. de Rebours, que vous pussiez lire dans mon cœur quelle est l'affection que je leur porte (aux enfants)... J'avois fait le dessein de bâtir une maison qui eût été comme un Séminaire pour l'Église, pour y conserver l'innocence des enfants, sans laquelle je reconnois tous

1. Fontaine applique à la table du Seigneur ce qui est dit de celle du Juste : « Filii tui sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ. »
(*Psaumes* de David, CXXVII, 3.)

2. Précédemment, au tome II, page 36.

les jours qu'il est difficile qu'ils deviennent bons Clercs ; je ne désignois de le faire que pour *six* enfans que j'eusse choisis dans toute la ville de Paris, selon qu'il eût plu à Dieu de me les faire rencontrer[1]... »

Ce dessein, qu'il avait cru ruiné par sa prison, fut depuis transporté et en partie exécuté à Port-Royal, pour des laïques, sinon pour des clercs. Dès avant sa prison, M. de Saint-Cyran faisait élever avec ses neveux les deux fils de M. Bignon. Il leur avait adjoint un jeune fils de M. d'Andilly, appelé M. de Villeneuve, et le fils de son amie madame de Saint-Ange. M. Le Maître avait, quelque temps, surveillé ces deux derniers au monastère des Champs, durant la prison de M. de Saint-Cyran, et on voit celui-ci l'en remercier dans la conversation qu'ils eurent à sa sortie. Les trois jeunes Du Fossé vinrent bientôt, dans l'été de 1643, profiter de cette éducation des Champs : le maître préposé pour les études s'appelait alors M. de Selles; et pour la religion et la piété, c'était M. de Bascle. Lancelot, qui avait déjà été employé à l'éducation des jeunes Bignon, se trouvait, pour le moment, comme sacristain à Port-Royal de Paris. Aux accusations calomnieuses qu'on essaya de porter dès l'origine contre les doctrines professées et enseignées par ces Messieurs, Du Fossé, le meilleur guide sur ce chapitre des Écoles, oppose ces paroles formelles :

« C'est le témoignage très sincère, dit-il, qu'en ont rendu tous ceux qui en ont été témoins comme moi, tels qu'étoient MM. Bignon le Conseiller d'État, et le premier Président du Grand Conseil, qui, ayant été élevés un peu avant moi dans cette abbaye, n'ont jamais manqué de rendre en toute rencontre des témoignages très avantageux de tout ce qu'ils avoient vu aussi bien que

1. Voir plus au long cette lettre de Saint-Cyran dans le *Supplément* (in-4°) *au Nécrologe*, page 46, et dans l'édition de ses *Lettres* (1744). On peut juger, si l'on compare les deux textes, dans quel état d'incorrection, de remaniement et d'*à peu près* ces lettres nous sont parvenues.

moi... A l'égard des instructions qu'on nous donnoit touchant la foi et la piété, elles étoient assurément bien différentes de ce que quelques personnes mal intentionnées et mal informées en ont publié dans le monde. Nous avions pour Catéchisme celui qui a pour titre *Théologie familière*, imprimé avec privilége du Roi et approbation des Docteurs. On nous expliquoit les principaux points de la foi et les vérités de l'Évangile d'une manière simple, et proportionnée à la portée de notre esprit. On nous inspiroit surtout la crainte de Dieu, l'éloignement du péché, et une *très grande horreur du mensonge*. Aussi je puis dire que je n'ai jamais connu de personnes plus sincères, et avec qui il fallût vivre plus à cœur ouvert...

« Quant à ce qu'on a publié qu'on nous enseignoit dans les *Petites Écoles* de Port-Royal [1], que Jésus-Christ n'étoit pas mort pour tous les hommes, que Dieu ne vouloit pas que tous les hommes fussent sauvés, que les Commandements étoient impossibles, et autres choses de cette nature, je serois coupable si je n'attestois qu'il n'y a rien de plus faux. Je ne crois pas même avoir jamais entendu parler de ces sortes de propositions dans tout le temps que j'ai employé à mes études, mais seulement lorsqu'un Almanach insensé et outrageux parut dans Paris, dans lequel on en parloit [2]... Ceux-là, sans doute, connoissent bien peu quel étoit l'esprit de ces Messieurs, qui s'imaginent qu'ils avoient dessein d'établir une nouvelle doctrine, et qu'ils tenoient dans cette vue des Écoles pour y nourrir de leurs sentimens ceux qui y étoient instruits. *Jamais enfans n'ont été élevés dans une plus grande simplicité que nous et tous ceux qui nous ont suivis ;* jamais on ne parla moins de ces sortes de matières théologiques que dans nos Écoles ; et je crois pouvoir assurer, sans crainte d'être démenti par quelques-uns de mes compagnons d'études qui sont encore vivans et engagés dans le monde [3], que nous en savions beaucoup moins sur ces matières que plusieurs de ceux qui sortoient des Colléges publics de Paris. »

Dans le temps que ces jeunes enfants étaient ainsi

1. Sur ce nom même de *Petites Écoles*, qui fut de bonne heure adopté et consacré pour les établissements de Port-Royal, on peut remarquer que c'était une manière modeste de signifier qu'on ne prétendait point faire concurrence aux Colléges de l'Université, mais en quelque sorte y préparer. Il fallait alors une préparation avant de faire entrer les enfants au Collége, dont les classes commençaient par la sixième ; cette préparation avait lieu d'ordinaire ou chez les parents, ou dans de Petites Écoles proprement dites. Port-Royal, en donnant à son essai d'institution ce dernier titre, s'en couvrait de la manière la plus modeste et la moins faite pour donner ombrage. Il est vrai que les élèves, une fois entrés dans ce régime d'études, se passaient très bien ensuite des Colléges ; mais on ne l'affichait pas.

2. L'*Almanach* des Jésuites, publié en décembre 1653. Du Fossé avait alors 19 ans.

3. Du Fossé écrivait ceci en 1697.

nourris *dans la piété, l'innocence et la simplicité*, une première tempête s'éleva, dont ils sentirent le contre-coup : c'était au sujet du livre de *la Fréquente Communion*. Les trois jeunes Du Fossé et M. de Villeneuve furent envoyés du monastère des Champs à la terre du Chesnai, qui appartenait pour lors à M. Des Touches (1644). Du Chesnai ils retournèrent à Port-Royal-des-Champs, dès que l'orage fut un peu apaisé. C'est après ce retour qu'on fit venir exprès de Paris, pour diriger leurs études, M. Lancelot, le maître essentiel. Mais comme le nombre des enfants augmentait, et que d'ailleurs la Mère Angélique songeait à ramener les religieuses en la maison des Champs, on résolut d'établir des Écoles plus régulières à Paris, dans le cul-de-sac de la rue Saint-Dominique d'Enfer. Ce fut vers la fin de l'année 1646, ou au commencement de 1647, que se fit cet établissement. Les enfants y trouvèrent quatre maîtres, MM. Lancelot, Nicole, Guyot et Coustel ; chacun de ces maîtres était chargé de faire étudier environ *six* écoliers[1], distribués en quatre chambres. Le directeur ou principal, qui avait la haute-main, était M. Walon de Beaupuis, que M. Singlin avait donné à l'évêque de Bazas pour l'accompagner dans son diocèse, et qui en était revenu après la mort de ce prélat. Les Écoles restèrent là florissantes, de 1646 à 1650. M. Nicole enseignait la philosophie et les humanités; M. Lancelot, le grec et les mathématiques. Le dimanche, on allait à vêpres à Port-Royal de Paris, où l'on entendait le sermon de M. Singlin. A peine établies à Paris, ces Petites Écoles y étaient inquiétées : elles donnaient de l'ombrage à

1. *Six*, le nombre indiqué par M. de Saint-Cyran dans sa lettre de Vincennes.

ceux qui visaient à usurper l'éducation publique, et à la dominer après s'y être glissés. On lit dans une lettre de la Mère Angélique à la Reine de Pologne, du 28 février 1648 :

« On a fait croire à la Reine (la Reine-mère) que dans une maison de M. Des Touches..., qu'il a achetée au faubourg Saint-Marceau..., il y avoit quarante hommes qu'on nourrissoit dans l'hérésie. De plus, on a dit d'une autre maison [1] où l'on a retiré les petits enfants qui étoient à Port-Royal-des-Champs, au nombre de onze [2] avec cinq fort bons jeunes hommes qui les instruisent..., que *c'étoit une Communauté*, qu'*ils ne sortoient point*, qu'*ils étoient habillés tous d'une couleur*, qu'*ils avoient une chapelle*, et qu'*on les appeloit les petits Frères de la Grâce*. Pour remédier à ces prétendus désordres, on a envoyé M. le Lieutenant-civil visiter les deux maisons. Il a été très surpris de trouver faux tout ce que l'on avoit rapporté, et il a dit à ces Messieurs qu'ils avoient des ennemis qui en faisoient bien accroire. »

C'est de cette visite, ou d'une autre du même genre, qu'on lit dans un Mémoire du neveu [3] de M. de Beaupuis un petit récit comme nos amis aiment à en faire. Sur un ordre de la Cour qu'avaient provoqué les Jésuites, le Lieutenant-civil ou le Commissaire arrive au cul-de-sac Saint-Dominique, et demande le Supérieur; il suit de si près le portier, qu'il entre en même temps que lui dans la chambre de celui qu'on allait avertir. Il trouve M. de Beaupuis assis près de sa table, et lisant; il lui demande ce qu'il fait : « Vous le voyez, monsieur, » lui dit le Supérieur. En même temps, le visiteur empressé porte la main sur le livre, qui était un

1. Cette maison du cul-de-sac Saint-Dominique était celle de M. Lambert, beau-frère de M. Hamelin ; et M. Hamelin, contrôleur-général des Ponts-et-Chaussées de France, était l'hôte et le *recéleur* de M. Arnauld durant les années de retraite qui suivirent la publication de *la Fréquente Communion*.

2. Ce nombre augmenta très rapidement, et l'on voit, par une lettre de M. de Beaupuis à son père, à la date du 24 mai 1648, c'est-à-dire moins de trois mois après, que *la maison se remplissoit si fort qu'il n'y auroit bientôt plus aucune place*.

3. Le *Supplément* (in-4°) *au Nécrologe* donne ce Mémoire comme étant du *frère* de M. de Beaupuis, mais il est d'un des neveux.

Recueil de Sentences tirées de l'Écriture-Sainte, des Pères et autres pieux auteurs, et appropriées aux Saints de chaque jour. En l'ouvrant, il tombe sur la Sentence inscrite au jour de saint François d'Assise, 4 octobre, et qui était précisément tirée de M. de Saint-Cyran : les premières éditions portaient en marge ou à côté le nom de *Saint-Cyran*, qu'on effaça dans les éditions suivantes. Au-dessous de la Sentence, on lisait de plus ces mots : *Priez pour son Ordre*. Tout préoccupé de cette idée alors répandue dans le public, que les Jansénistes voulaient établir un nouvel Ordre, le Commissaire crut avoir mis la main sur le fait, et il demanda ce que c'était que cet Ordre, et s'il y avait donc un *Ordre de Saint-Cyran* : « Nullement, monsieur, répondit le Supérieur : la sentence est tirée de M. de Saint-Cyran; mais la prière est pour l'*Ordre de saint François*. »

On n'a pas la suite de ces tracasseries. Ce qui est certain, c'est qu'après quatre ans au plus de séjour, vers 1650, il y eut du changement. Du Fossé nous dit qu'il alla avec M. de Villeneuve et encore quelques autres, sous la conduite de M. Le Fèvre, chez M. Retard, curé de Magny ; puis ayant perdu M. Le Fèvre, ils revinrent à Port-Royal-des-Champs, non plus dans l'abbaye comme autrefois, parce qu'elle était habitée par les religieuses, mais aux Granges. Tout l'établissement de la rue Saint-Dominique fut-il dispersé dès 1650? Il ne paraît pas. Il résulte même des *Mémoires sur la Vie de M. de Beaupuis* (lesquels sont d'ailleurs assez inexacts pour les dates [1]) que ce maître y resta avec plusieurs

1. Ces inexactitudes ou incertitudes de dates, en ce qui concerne les Écoles, se retrouvent aussi dans la *Vie de Nicole*, par Goujet. Nous ne nous attachons qu'au petit nombre de points essentiels.

enfants jusqu'aux vacances de 1655. Dans tous les cas, la seconde Guerre de Paris ne permit point sans doute aux études de continuer avec régularité, soit au cul-de-sac Saint-Dominique, soit aux Champs, et la plupart des enfants durent retourner dans leurs familles. Aussitôt le calme rétabli, les Écoles refleurirent, non plus certainement à Paris, mais aux Champs, en trois bandes principales, dont l'une était aux Granges, et les deux autres à ce château des Trous vers Chevreuse, chez M. de Bagnols, et au Chesnai près Versailles, chez M. de Bernières. Ces deux messieurs, en même temps qu'ils faisaient élever leurs enfants chez eux, se prêtaient à en recevoir d'autres sous la conduite des maîtres de Port-Royal. M. Walon de Beaupuis était au Chesnai, à la tête de ce qu'on pouvait appeler un *petit Collége;* on y tenait une vingtaine d'enfants [1]. L'aile gauche de la maison était tout employée à cet établissement. Les élèves riches payaient pension (500 livres) [2]. Le jeune Tillemont y étudiait, intimement uni au fils aîné de M. de Bernières. MM. Lancelot et Nicole étaient pendant ce temps-là aux Granges, et dirigeaient l'école où le jeune Racine étudiait vers 1655.

Au reste, il n'y avait rien d'absolument fixe dans ces distributions et ces classements de personnes, et les professeurs comme les élèves durent passer quelquefois d'une maison dans une autre.

1. Le biographe de M. de Beaupuis, l'abbé de La Croix, paraît disposé à porter plus haut ce nombre, malgré l'indication de M. de Beaupuis, qui devait pourtant le savoir, et qui ne compte que *dix-huit* ou *dix-neuf* enfants. Il faut se garder des exagérations, même des amis.

2. Le prix de la pension à Paris n'était d'abord que de 400 livres; mais pendant la première Guerre de Paris, en 1648, la cherté des vivres obligea de prendre 500 livres.

Ce n'était pas le compte des ennemis et des jaloux que les Écoles transplantées prospérassent aux Champs. Dès 1654, les Jésuites s'apprêtaient à les y relancer et à ruiner ces belles espérances, —les Jésuites *qui veulent toujours être les seuls dans tout ce qui se fait de bien*, comme le dit assez naïvement un de nos auteurs; mais un incident mortifiant pour eux ralentit un peu l'action de leur mauvais vouloir. Un neveu du cardinal Mazarin, le jeune Alphonse Mancini, qui était à leur Collége de Clermont à Paris, fut blessé au jeu de *berne* (le jeu de Sancho Pança), qu'on permettait aux écoliers : il tomba de la couverture, et mourut des suites quelques jours après, le 15 décembre 1654. Le jeune Roi lui avait envoyé son premier chirurgien, et l'était venu voir lui-même. Parmi les *Poésies* latines du Père Rapin, qui avait été son professeur, on trouve une Églogue, deux Élégies, et une *Consolation* au Cardinal en vers héroïques, sur cette mort prématurée. La douleur d'un maître serait touchante; mais ici la flatterie déborde, et le désir de conjurer le mauvais effet en Cour est évident. Le poëte, au milieu des louanges prodiguées au jeune Alphonse, se garde bien de dire un mot de l'imprudence qui a causé sa mort. Les Jésuites présumaient sans doute beaucoup de la sensibilité du Cardinal, en le croyant tellement affligé ou irrité [1]. Quoi qu'il en

1. On se rappelle involontairement ce passage des *Mémoires* de la duchesse Mazarin, la sœur d'Alphonse : « A la première nouvelle que nous eûmes de la mort de monsieur le Cardinal, mon frère et ma sœur, pour tout regret, se dirent l'un à l'autre : *Dieu merci! il est crevé.* A dire vrai, je n'en fus guère plus affligée ; et c'est une chose remarquable qu'un homme de ce mérite, après avoir travaillé toute sa vie pour élever et enrichir sa famille, n'en ait reçu que des marques d'aversion, même après sa mort. Si vous saviez avec quelle rigueur il nous traitoit en toutes choses, vous en seriez moins surpris. Jamais personne n'eut les manières si douces en public, et si rudes dans le domestique; et toutes nos humeurs et nos inclinations étoient contraires aux siennes... »

soit, ils jugèrent à propos d'attendre que ce fâcheux éclat fût un peu amorti pour revenir à la charge contre leurs rivaux de Port-Royal, et pour dénoncer l'innocente tribu du désert.

Celle-ci ne fut jamais plus florissante ni plus nombreuse que pendant cette année de répit (1654-1655).

Le 30 mars 1656, un grand coup fut porté. Le Lieutenant-civil Daubray, nous l'avons vu, vint s'assurer que l'École des Granges était dispersée, selon l'ordre du Roi; il visita également le château des Trous et le Chesnai, mais il paraît qu'on y laissa subsister un reste d'écoles. Celle du Chesnai était toujours assez nombreuse sous la conduite de M. de Beaupuis. Le 10 mars 1660, le Lieutenant-civil revint, et dispersa tout. Telle fut la fin.— De 1670 à 1678, durant la Paix de l'Église, Port-Royal, comme monastère, put reprendre des jeunes filles pensionnaires au-dedans; mais il n'y eut plus jamais d'écoliers dirigés au-dehors par ces Messieurs. Les Jésuites ne l'auraient pas souffert.

C'est dans le cours de ces quinze années d'une existence interrompue, toujours secouée et menacée, que les Petites Écoles produisirent pourtant de si grands fruits, formèrent des hommes dont la race se reconnaît entre les générations du siècle, et développèrent de si excellents et si durables modèles d'enseignement.

Il serait impossible de fixer le chiffre des élèves qui sortirent directement des mains de ces Messieurs; mais, en évaluant au plus haut, je ne crois pas qu'à aucun moment de ces quinze années, si l'on avait additionné tous les élèves des divers groupes, ce nombre eût jamais dépassé cinquante à la fois; et il y eut des

années où le chiffre dut rester beaucoup au-dessous [1].

En cherchant bien, on trouverait peut-être d'autres endroits de refuge où, de 1656 à 1660, ces Messieurs essayèrent d'abriter leurs élèves. Ainsi il y eut une maison à Sevrans près Livry, au nom de l'abbé de Flexelles, homme de qualité, licencié de la Faculté de Théologie de Paris; il s'était fait comme l'économe de la maison, où se trouvaient en pension une douzaine d'enfants. C'est la succursale des Écoles la plus éloignée que j'aie trouvée [2]. La plus rapprochée devait être au Château même de Vaumurier, sous le couvert du duc de Luynes. En 1659, Chapelain adressait ses lettres à M. Lancelot, *précepteur du marquis de Luynes à Port-Royal*, c'est-à-dire à Vaumurier. On essayait ainsi de se retrancher sous l'éducation domestique, et de se

1. Voici comment je raisonne : quand les Écoles furent au cul-de-sac Saint-Dominique, il n'y eut que cette seule maison ; on indique *six* écoliers en *quatre* chambres, ce qui donnerait 24 ; et, tant qu'on demeura dans cette maison particulière, assez à l'étroit, et avec les guerres de la Fronde, on dut rester fort en deçà de 50. Après la translation aux Champs dans les vacances de 1653, il y eut agrandissement, multiplication. On forma trois centres d'études, les Granges, le Chesnai et les Trous. En comptant une vingtaine d'écoliers pour le Chesnai, autant pour les Granges (ce qui est bien fort), et dix pour les Trous qui paraissent avoir toujours été en seconde ligne, on n'atteint que le chiffre de 50 ; et encore, si on l'atteignit, ce ne dut être que dans le moment le plus florissant et le plus complet, de 1654 à 1655. A ce moment, si on avait laissé faire, l'accroissement était rapide. A dater de mars 1656, il y eut dissémination et diminution considérable. Ce serait une fausse base de calcul de supposer que tous les différents lieux assignés aux Écoles dans les Mémoires aient été également peuplés, et en même temps. Je réponds ici d'avance à une note d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi (Supplém. franç., n° 1565), si on était tenté de me l'opposer.

2. Cette École de Sevrans est vaguement indiquée dans les *Mémoires* de Lancelot (tome II, page 437), dans la *Vie de Nicole* par Goujet (page 29), dans les *Mémoires sur la Vie de M. de Beaupuis* (page 88). Ceux à qui il prendra envie de vérifier pourront juger, d'après ce petit exemple, du degré d'exactitude auquel on est réduit pour ces sortes de détails. Les noms propres de lieux ou de personnes sont à tout moment estropiés. — Cet abbé de Flexelles devait être parent de la Sœur Eustoquie Flexelles de Bregy, religieuse à Port-Royal.

ranger à des noms respectés pour y être plus inviolable. Mais rien ne servit.

Je laisserai aux curieux en pédagogie, qui voudraient lire le *Règlement des Études*, le soin de le chercher dans la *Vie* de M. de Beaupuis et dans le *Supplément* au Nécrologe. Ces sortes de Règlements, qui se ressemblent tous plus ou moins sur le papier, ne comptent qu'en raison de l'esprit qui les vivifie. C'est à définir cet esprit, en ce qu'il avait de particulier à Port-Royal, que je dois m'attacher avec rigueur.

L'idée des Écoles, conçue par M. de Saint-Cyran, reposait, comme tout ce qui entrait dans cette tête méditative, sur la racine même de la doctrine chrétienne, telle qu'il l'entendait, sur le dogme approfondi de la *Chute*.

Quand on a de la Chute l'idée que s'en formait, selon saint Augustin, M. de Saint-Cyran, on a aussi une idée très arrêtée sur l'enfance. L'enfance, sans le baptême, est l'image par excellence, si l'on peut dire, et le produit direct de l'homme déchu : la liberté nulle, la *parole* nulle (*infans*) et qu'il faut rapprendre, tout l'être soumis aux sens, au premier désir, à la *concupiscence*; l'imitation continuelle et irrésistible de ce qu'on voit, l'ignorance de tout, une désobéissance de tous les instants. Il s'agit de restaurer cela et de refaire l'homme, l'homme d'avant la Chute, autant qu'il se peut.

Le baptême rend la Grâce; il couvre et revêt d'une innocence préalable devant Dieu tous ces mouvements de la machine et de l'animal non raisonnable, jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de raison. Mais dès que cet âge de raison commence, pour que l'effet salutaire du baptême ne soit pas comme non avenu, il

faut l'expliquer à mesure, le *traduire en raison* chez l'enfant; tellement que cet état de Grâce, qui lui a été acquis par un bienfait ineffable sans qu'il l'ait compris ni voulu, lui devienne un état réfléchi, senti et pratiqué. Il faut effectuer et faire vivre en lui cette seconde naissance.

Le baptême (je parle toujours au point de vue de nos Messieurs) n'a nullement anéanti la nature, et ne l'a même probablement modifiée en rien quant à ce qui en sortira plus tard : il ne l'a que provisoirement rachetée et couverte devant Dieu, jusqu'à ce que le Chrétien raisonnable ait le temps de naître, et de continuer le Chrétien enfant, le Chrétien aveugle.

Il s'agit donc, sans laisser s'interrompre l'innocence baptismale, de continuer dans l'enfant, dès l'âge commençant de raison, dans l'enfant encore infirme et déjà responsable (effrayant mystère), ce pur état qui devient une lutte contre la nature, une vertu déjà; il s'agit de donner au Chrétien de baptême les raisons graduelles et la conscience de plus en plus affermie de sa Grâce, de lui en apprendre la possession et la direction sous le bon vouloir de Dieu, d'édifier en lui tout l'être raisonnable jusqu'à sa pleine force adulte : voilà l'éducation.

Elle a, pour parler comme Saint-Cyran, quelque chose de *terrible,* à la considérer, soit par rapport à l'enfant si enchaîné de toutes parts, si assujetti, si à la merci de tout ce qui l'environne, et pourtant déjà propre à perdre tout l'effet du baptême par des fautes criminelles; soit par rapport aux maîtres sur qui se rassemble ce mystère de la responsabilité de l'enfant, pour éclater sur leurs têtes avec justice s'ils ne font

tout ce qui est en eux. Et l'on conçoit que Saint-Cyran ait dit de cette charge, de cette vocation de maître, qu'elle était une *tempête de l'esprit*.

Qu'on veuille y réfléchir, c'est là l'idée véritable de l'*enfance*, telle qu'elle résulte du dogme approfondi de la Chute [1]. Mais, tout en croyant à la Chute en *théorie*, on a d'ordinaire agi dans l'éducation comme si l'on n'y croyait pas, et comme s'il n'y avait qu'à aider la nature. Les trois quarts des Chrétiens sont *pélagiens* en fait d'éducation, presque autant que le Vicaire de l'*Émile*.

Les Jésuites n'attestent pas moins par leur méthode d'éducation qu'ils sont semi-pélagiens tendant au pélagianisme pur, que par leur doctrine directe. Leur système d'éducation a été une transaction, une tenta-

1. « La composition du cœur de l'homme est mauvaise, dès son enfance, » dit la Genèse ; et Bossuet, s'armant de l'Écriture et de saint Augustin, montre, dans une *Élévation* que nous avons déjà citée, *le déluge des misères qui inondent sur toute chair* : « Regardez cette enfance laborieuse : de quels maux n'est-elle pas opprimée? Parmi quelles vanités, quels tourmens, quelles erreurs et quelles terreurs prend-elle son accroissement?... O Seigneur!... pourquoi donc répandez-vous votre colère sur cet enfant qui vient de naître? A qui a-t-il fait tort?... Quel est son crime? Et pourquoi commencer à l'accabler d'un joug si pesant? Répétons encore, *un joug pesant sur les enfants d'Adam*. Il est enfant d'Adam, voilà son crime!... » (IV^e^ *Élévation* de la Septième Semaine.) Qu'après cela Jean-Jacques vienne ouvrir son *Émile* par cette phrase célèbre : « Tout est bien sortant des mains de l'*Auteur des choses*, tout dégénère entre les mains de l'homme. » Il est lui-même forcé d'écrire, deux pages plus loin : « Nous naissons foibles, nous avons besoin de forces; nous naissons dépourvus de tout, nous avons besoin d'assistance; nous naissons stupides, nous avons besoin de jugement. Tout ce que nous n'avons pas à notre naissance, et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation. » Rappelons enfin les belles et tristes paroles de Lucrèce et de Pline sur l'homme *jeté nu sur la terre nue*, sur l'enfance *rampante à terre et vagissante* :

> Tum porro puer, ut sævis projectus ab undis
> Navita, nudus humi jacet infans.....

Le point de vue de Saint-Cyran et de Port-Royal ne fait que s'emparer de cette sombre observation morale sur l'enfance, et n'est que le point de vue chrétien dans sa plus haute concentration.

tive continuelle d'accommodement avec le siècle. — Saint-Cyran et Port-Royal, au contraire, restèrent exactement conséquents à leur doctrine, dans leurs Écoles.

Ces motifs mêmes, que je viens de définir et de résumer, se trouvent exposés, d'après M. de Saint-Cyran, dans un petit Écrit qu'on a de M. de Sainte-Marthe, et dans quelques pages de M. Walon de Beaupuis. Le vif sentiment de charité envers l'enfance y respire trop visiblement pour que je ne cite pas les propres paroles de ces bons et dignes maîtres.

« Voici les raisons (écrit M. de Sainte-Marthe) qu'on avoit d'établir de Petites Écoles, pour y élever les jeunes gens dans la crainte de Dieu.

« Il n'y a que trop de sujet de gémir, de voir que les enfans des Chrétiens ne fassent paroître presque aucune marque de la Grâce qu'ils ont reçue dans le baptême. Aussitôt qu'ils commencent à avoir la raison, on ne remarque en eux que de l'aveuglement et de la foiblesse ; ils ont l'esprit fermé aux choses spirituelles, et ne les peuvent comprendre : mais, au contraire, ils ont les yeux ouverts pour le mal ; leurs sens sont susceptibles de toutes sortes de corruption, et *ils ont un poids naturel qui les y porte avec violence.* Dans cet état, il est presque impossible qu'ils conservent longtemps leur innocence dans le monde, où ils ne respirent qu'un air corrompu ; où ils ne voient que ce qui peut servir à les perdre ; où on ne leur parle presque jamais des vérités de l'Évangile, qui seules les pourroient délivrer de leur ignorance et de leurs mauvaises inclinations...

« Lorsqu'ils entrent dans le Collége, ils y portent tous ces vices, ou ils les y apprennent ; et l'exemple d'un grand nombre d'autres enfans, qui ont déjà beaucoup de malice, sert à leur donner de la hardiesse à commettre des choses honteuses, qui ne leur paroissent plus telles, parce qu'elles sont ordinaires. Je n'accuse point les maîtres d'avoir part à ces dérèglemens ; mais, s'ils veulent eux-mêmes rendre témoignage à la vérité, ils avoueront que, quoi qu'ils fassent, ils ne les peuvent empêcher. Ceux mêmes qui ont la meilleure intention, sont la plupart chargés de trop d'écoliers pour pouvoir veiller sur tous et sur toutes leurs actions ; et cependant plusieurs enfans ne peuvent être longtemps ensemble, quand personne ne veille sur eux, sans tomber en beaucoup de désordres, qui croissent avec l'âge.

« C'est une maxime de l'Évangile qu'ayant un ennemi qui ne dort jamais, nous sommes obligés, pour lui résister, de veiller toujours ; et qu'aussitôt que nous ne le faisons pas, il entre dans notre cœur comme dans un

lieu abandonné, et y fait ce qu'il lui plaît : mais comme les enfans ne sauroient veiller sur eux-mêmes, ni sur leurs sens qui sont comme les portes de leurs cœurs, ils ont besoin que l'on veille pour eux, et ils ne peuvent pas être longtemps sans tomber entre les mains de leur ennemi, s'ils n'ont une garde fidèle qui les accompagne continuellement, et qui ait soin d'ôter de devant leurs yeux et leurs pieds tout ce qui peut leur être une occasion de chute. Aussitôt que les brebis sont abandonnées de leur pasteur, elles deviennent la proie des loups ; mais les enfans deviennent même des loups les uns des autres, quand ils sont sans maître et sans conduite ; et, lorsqu'on en met plusieurs ensemble, il s'en trouve toujours quelques-uns dont le Démon se sert pour jeter dans les cœurs des autres par quelque action ou par quelques paroles (*principia morituræ castitatis*) de malheureuses semences de toutes sortes d'iniquités.

« Je puis dire après saint Jean Chrysostome que tout le monde voit cet embrasement qui consume presque toute la jeunesse, mais que presque personne ne travaille à l'éteindre ; personne n'en gémit sérieusement, personne ne s'en intéresse ; car *il n'y a rien dont on soit si peu intéressé dans le monde, que la perte des hommes*.

« La charité de M. de Saint-Cyran, étant catholique et universelle comme sa foi, se répandit sur ces petites âmes qui sont si abandonnées ; et, comme Jésus-Christ a versé son sang pour leur salut, il se fût estimé très heureux de donner sa vie pour les secourir. C'est cette charité qui lui donna le dessein de procurer ces Petites Écoles, dont voici les maximes. »

Ces maximes, nous les avons dites. On s'attachait à ne choisir pour maîtres que des personnes dont on connaissait la piété, la capacité, la discrétion et le désintéressement. Le seul motif pour accepter cette charge devait être la *charité;* le seul but, de conserver dans les enfants la Grâce du baptême. Pour les garantir des vives images d'alentour, et de ce qui se montre à découvert et de ce qui se glisse insensiblement, on tâchait, dans les Petites Écoles, d'éloigner de la présence des enfants tout ce qui leur pouvait nuire; on avait soin qu'ils n'entendissent et ne vissent jamais rien qui pût blesser la modestie et la pureté délicate de leur âme. Mais, tout en prolongeant chez eux cette chaste ignorance et cette heureuse simplicité, on s'efforçait de les avancer dans la vraie connaissance, et de leur

insinuer l'amour des biens éternels; on employait *tout ce qu'on avait d'industrie* (mot aimable) pour éclairer tellement leur esprit, qu'ils ne discernassent en quelque sorte le mal qu'à travers les maximes générales de l'Évangile senties dans toute leur force, et que, sans s'arrêter à regarder rien de particulier dans les choses mauvaises et sans en recevoir d'impression funeste, ils les reconnussent à première vue, et les repoussassent avec horreur à la clarté du saint flambeau.

« Voilà (et je continue avec les paroles de M. de Beaupuis), voilà ce que tâchoient de faire les maîtres qui étoient auprès de ces enfans; et c'étoit pour pouvoir s'acquitter de leurs obligations, qu'ils veilloient continuellement sur ce petit troupeau, sans le perdre jamais de vue, et en le considérant comme un dépôt précieux dont Dieu devoit un jour leur redemander un compte terrible; de sorte qu'ils pouvoient dire comme Jacob : *Noctu diuque æstu urebar et gelu, fugiebatque somnus ex oculis meis* [1].

« Ils les portoient dans leurs cœurs, et les offroient à Dieu sans cesse, pour attirer sur eux ses bénédictions et ses grâces. Ils tâchoient de ménager toutes les occasions qui se présentoient pour leur donner toujours quelques salutaires instructions. Ils s'accommodoient à leur foiblesse. Ils les souffroient dans leurs infirmités avec patience, et ils ne se lassoient jamais de les servir : *Tanquam si nutrix foveat filios suos.*

« Comme on les occupoit continuellement autant qu'ils en étoient capables, on leur ôtoit le loisir de s'occuper même des choses inutiles, et on les fortifioit cependant contre les mauvaises maximes qui pouvoient leur nuire. On leur faisoit voir que tout est plein de piéges et de dangers dans le monde; que les Chrétiens *doivent en user comme n'en usant point*, et que, pour le vaincre, il ne faut aimer ni ses grandeurs, ni ses richesses, ni ses plaisirs.

« Ils prenoient le plus souvent occasion de ce qu'ils trouvoient dans Cicéron et dans Horace, pour leur faire adroitement ces sortes de réflexions, contre lesquelles ils n'étoient point en garde. Comme il est presque impossible que de jeunes enfans, encore assujettis aux impressions des sens, ne fassent ce qu'ils voient faire aux autres, on tâchoit de les instruire encore plus par les actions que par les paroles.

« Pour ce sujet l'on avoit un soin particulier de n'avoir que des domestiques fort sages et fort réglés, afin que, ne voyant jamais faire devant eux

1. Voir le *Supplément* (in-4°) *au Nécrologe*, pages 48–53; je combine dans ces citations ce que je trouve de plus caractéristique dans les paroles de MM. de Sainte-Marthe et de Beaupuis.

que du bien, ils fussent dans une heureuse nécessité de ne faire aussi que ce qu'ils voyoient faire.

« Comme ces maîtres n'avoient en vue que le salut de ces enfans et la conservation de leur innocence, ils les traitoient toujours avec beaucoup de charité et de douceur, et ils avoient trouvé le secret de se faire en même temps et aimer d'eux et craindre ; de sorte que la menace de les renvoyer chez eux, de les rendre à Messieurs leurs parens pour leur faire achever leurs études où il leur plairoit, étoit à leur sens la plus grande et la plus sensible punition qu'on pouvoit leur faire [1]. »

Je conclus tant avec les paroles de M. de Beaupuis qu'avec celles de M. de Sainte-Marthe, car elles se ressemblent dans un exact et même sentiment :

« Ceux d'entre les mains desquels on a arraché les enfans, doivent s'en humilier devant Dieu ; peut-être qu'ils n'étoient pas dignes de contribuer à une si bonne œuvre ; peut-être aussi que ce siècle n'étoit pas digne de voir l'établissement d'un si grand bien. *Les conseils de Dieu sont toujours incompréhensibles ; mais ils ne sont jamais plus formidables que quand il permet qu'on détruise, dès leur commencement, des ouvrages très saints, qui auroient pu contribuer au salut de plusieurs âmes.* »

Humble et résignée conclusion ! Voilà donc l'esprit bien marqué de l'institution des Petites Écoles : Vigilance ! vigilance ! *Noctu diuque, æstu et gelu,* respect pour l'enfance, tendresse de nourrice, mais redoublée d'une crainte terrible.

Dans un très bel entretien transmis par Fontaine, M. de Saci, en exprimant bien vivement cette tendresse, tempère un peu la crainte : nulle part *l'aménité*

1. Ce témoignage, entre tant d'autres, montre quel était sur l'article des châtiments le procédé de cette respectable École et de M. de Saint-Cyran, à qui tout remonte. Je ne fais cette remarque que parce qu'un écrivain moderne s'est donné le plaisir de ramasser et de presser deux ou trois passages de Lancelot pour en tirer je ne sais quoi qui tendrait à rendre M. de Saint-Cyran ridicule. Il ne l'était pas, et j'en atteste tous ceux qui lisent ces pages sérieuses et touchantes, où son âme respire, traduite par des amis fidèles.—(Et sur cet article des châtiments encore, quel contraste si l'on comparait avec le régime d'alentour? En 1671, M. de Montausier, gouverneur du Dauphin, accablait son élève de férules, et le *rouait* littéralement *de coups* à la moindre faute. Bossuet assistait, et laissait faire. — Voir les *Mémoires* du valet de chambre Dubois.)

austère, l'onction mitigée du saint Directeur ne se produit en plus délicates paroles :

« On m'avoit donné, dit Fontaine, le soin de quelques enfans ; et comme M. de Saci avoit toujours senti quelque pente pour les servir, aussi bien que M. de Saint-Cyran, il me voyoit fort volontiers. On peut juger que c'étoit moins de l'Écriture-Sainte qu'il m'entretenoit, que de Cicéron et de Virgile, et autres livres de mon métier d'alors ; car il se proportionnoit admirablement à toutes les personnes à qui il parloit. Ce n'est pas néanmoins qu'il ne sût faire adroitement glisser dans ses entretiens les avis que sa pénétration lui faisoit juger m'être nécessaires... Il me disoit quelquefois que, s'il lui étoit libre de disposer de son tems, il voudroit de tout son cœur en mettre en cela une partie, et être le principal directeur de ces petites âmes, dans lesquelles il faut quelquefois plus combattre l'ennemi que dans les plus grandes...

« Il sentoit toujours, en parlant sur ce sujet, une certaine chaleur qui en donnoit aux plus froids. Il *sembloit porter envie* à ceux que Dieu engageoit dans cette occupation, *si la charité eût pu le souffrir* [1] ; mais, unissant les cœurs, elle unissoit aussi les actions qui en procédoient, ce qui l'obligeoit de regarder nos emplois auprès des enfans comme étant les siens propres, et de croire qu'il les servoit lorsque nous les servions...

« Quand je lui parlois en particulier de chacun de ces enfans, et que j'entrois dans le détail pour parler ou avantageusement des uns, ou désavantageusement des autres, il me disoit, avec sa douceur ordinaire, qu'il ne falloit désespérer de pas un d'eux, à cause de leur âge ; qu'on voyoit tous les jours dégénérer ceux qui paroissoient bons dans leur enfance, et ceux qui ne témoignoient rien de bon étant enfans se régler à mesure qu'ils croissoient ; que *c'étoit du bled en herbe qui trompoit tous les jours en bien et en mal*...

« Il me recommandoit souvent de n'être pas trop exact et de ne m'inquiéter pas trop ; que s'il y avoit aucune conduite où il fallût dissimuler, c'étoit celle des enfans ; qu'il falloit se contenter de les éloigner des fautes principales, fermant les yeux aux autres, quoiqu'elles ne parussent pas petites ; qu'il les falloit *peu à peu* et *par parties* guérir, et avoir pour eux une charité humble et infatigable; qu'autrement on se tuoit, et on ne leur servoit à rien.

« Il ne pouvoit se lasser de me recommander d'être fort tardif dans les avertissemens et les répréhensions ; qu'en omettant une partie des fautes, on remédioit bien mieux aux autres, et que c'étoit plus *par la prière* que par les paroles que l'on pouvoit mettre ordre aux petits déréglemens que l'on vouloit arrêter ; que Dieu alors faisoit bien mieux connoître quand il est tems de leur parler ; qu'on ne pouvoit connoître ces petites âmes qu'en s'ac-

1. M. de Saci devenu presque jaloux par excès de zèle et de charité : comment mieux nous peindre son ardeur ?

commodant à elles et en se proportionnant à leurs dispositions ; qu'autrement elles ne recevroient pas nos paroles... »

Ces recommandations de M. de Saci nous rappellent directement un beau mot de Montaigne, qui dit, en parlant des enfants, que « c'est l'effet d'une ame bien forte et bien eslevée de se pouvoir accommoder à ces allures pueriles. » Montaigne ne voit que la générosité naturelle et la force de cette âme qui se proportionne et au besoin se diminue. M. de Saci ne croit l'effort possible et le succès qu'en y faisant entrer la prière :

« Enfin, il me répétoit sans cesse, dans les entretiens que j'avois avec lui sur ce sujet (comme croyant cet avis capital pour tous ceux qui ont des enfans à conduire, en quelque état que ce puisse être), qu'il n'y avoit point de vertu qu'on dût plus pratiquer avec eux que la patience et le silence, retranchant par la patience les répréhensions précipitées, et prenant garde par le silence de ne point dire plus de choses qu'ils ne pourroient en porter. Ainsi il me donnoit pour devise ces deux paroles, *Patience* et *Silence*, et les paroles de David : *Adhæreat lingua mea faucibus meis;* désirant que les paroles me tarissent plutôt dans la bouche, que d'en avoir quelqu'une qui pût blesser ces enfans ; qu'ainsi je devois toujours parler avec une grande circonspection et avec une grande charité, pour ne leur donner aucun mécontentement ; que surtout je devois prendre garde que mes préventions, mes impatiences et mes passions ne tinssent lieu de l'onction du Saint-Esprit que je devois tâcher d'attirer sur eux. Quand il y avoit quelque bien dans quelqu'un de ces enfans, il me conseilloit toujours de n'en point parler, et d'étouffer cela dans le secret : « Si Dieu y a mis quelque bien, disoit-il, il l'en faut louer, « et garder le silence, se contentant de lui en rendre dans le fond du cœur « sa reconnoissance [1]. »

Nous voyons déjà tout l'esprit. Ces Écoles étaient la meilleure réponse à ceux qui reprochaient à Port-Royal de mener à une sorte de *fatalisme* par la doctrine de la Grâce. Plus l'homme est faible, plus il y a raison de l'armer, même quand cette armure devrait être nulle sans la consécration de Dieu. C'est à l'homme de tout faire; c'est à Dieu ensuite de voir.

1. Si l'on trouve ce texte un peu différent de celui des éditions, c'est que je me conforme au manuscrit.

Cette vue des enfants, si divers entre eux, même quand ils sortent d'un même sang et qu'ils suivent une éducation pareille, était bien propre d'ailleurs à confirmer nos Augustiniens dans leur doctrine. Fontaine, parlant de madame Le Maître, dont tous les enfants n'étaient pas également saints, et qui voyait MM. de Saint-Elme et de Vallemont si loin en arrière de leurs saints frères Le Maître et Saci, s'écrie encore :

« Combien de fois a-t-elle tremblé en voyant de ses yeux les effets terribles des jugemens de Dieu, qui permettoit qu'il y eût tant d'inégalités entre ses enfans, et que, les uns volant comme des aigles vers le Ciel et le voulant ravir par leur sainte violence, les autres (quoique très honnêtes gens selon le monde) se traînassent un peu plus sur la terre ! Car on ne peut avoir vu des frères, sortis d'un même sein, avoir des inclinations plus différentes ; et ces humbles défenseurs de la Grâce n'auroient-ils pas sujet de dire mille fois : *Quis te discernit ?* qui est-ce qui fait le discernement entre nous, mon Dieu, sinon vous-même ? »

C'est ce que devaient se répéter à chaque heure, dans leurs Écoles, ces maîtres, toujours attentifs au doigt de Dieu. L'Enfance, c'est le livre de la Grâce, ouvert à l'article de la *Prédestination*, au passage le plus obscur. — Mais ils ne s'endormaient pas pour cela, et ils agissaient chacun dans leur sillon, sous le mystère[1].

Un des maîtres de Port-Royal, Coustel, a laissé un livre intitulé *les Règles de l'Éducation des Enfans*[2].

1. Il ne manque pas d'esprits qui sont scandalisés toutes les fois qu'ils trouvent ainsi exposée sans déguisement la doctrine de la Grâce. Ces mêmes esprits ont-ils jamais réfléchi à cette étrange fatalité qui nous marque d'un signe distinct et profond dès la naissance et dès l'enfance ? Ces esprits sont religieux, ou ils ne le sont pas : s'ils ne le sont pas, je conçois très bien alors qu'ils se retranchent dans l'explication physiologique des races. S'ils se croient religieux pourtant, à quelle doctrine recourront-ils, qui ne rentre dans celle de la Grâce ? Mais que dis-je ? la plupart des esprits ne sont ni religieux, ni le contraire ; ils flottent dans l'entre-deux, ils reculent devant les conséquences ; ils demeurent à mi-chemin de tout. On appelle cela le sens commun, c'est-à-dire l'illusion moyenne.

2. 2 vol. in-12, 1687, Paris, chez Étienne Michallet. — Il n'y a que cette édi-

Quoique cet ouvrage n'ait paru que longtemps après la ruine des Petites Écoles, et qu'il ait été composé dans une vue plus générale, il exprime fidèlement l'esprit de l'institution primitive, dont ce digne maître resta jusqu'à la fin un organe aussi sincère que pouvaient l'être M. de Beaupuis ou Lancelot. Coustel examine donc s'il vaut mieux élever les enfants dans les maisons religieuses, comme c'était autrefois la coutume en Italie et en Allemagne, ou chez les parents, comme plusieurs se le persuadent, ou enfin dans les Colléges, comme c'est à présent, dit-il, la pratique la plus universelle. Dans le premier cas, la *piété* est plus garantie; dans le second, la *civilité* est mieux observée; dans le troisième, l'*étude* d'ordinaire a le dessus. 1° Piété ou vertu; 2° belles-lettres ou science; 3° civilité, c'est-à-dire ce qui doit être le dehors, la forme convenable des deux autres mérites, et comme le cachet de l'*honnête homme;* ce sont là les trois parties d'une complète éducation. Il est difficile de les combiner. Les maisons religieuses, la famille ou les Colléges ont en soi leurs inconvénients; dans chacun de ces systèmes d'éducation, on ne pourvoit à l'une des parties essentielles qu'en sacrifiant plus ou moins les autres :

« Il y a longtemps, ajoute Coustel, qu'Érasme [1] a témoigné que, pour éviter la plupart de ces inconvénients (particulièrement ceux des Colléges ou de la maison paternelle), il falloit mettre *cinq* ou *six* enfants avec un honnête homme ou deux, dans une maison particulière : *Plerisque placet media quædam ratio, ut apud unum Præceptorem quinque sexve pueri instituantur : ita nec sodalitas deerit ætati, cui convenit alacritas; neque non sufficiet singulis cura Præceptoris; et facile vitabitur corruptio quam affert multitudo.* — (La plupart, dit Érasme, ont adopté une sorte de voie moyenne, qui consiste à placer

tion, bien que les titres aient été plusieurs fois renouvelés comme pour des éditions différentes.

1. Dans le traité sur *le Mariage chrétien.*

cinq ou six enfants sous un précepteur : ainsi on procure la vie en commun à cet âge auquel convient la gaieté et l'enjouement ; et en même temps l'attention du précepteur peut se porter sur chaque enfant en particulier ; et enfin l'on évite facilement la corruption qui naît du trop grand nombre [1]). »

Cette *voie moyenne* d'Érasme fut adoptée, selon des raisons plus hautes, par M. de Saint-Cyran, la vertu chrétienne étant la base. Avant même que Port-Royal eût formé ses maîtres, et quand on hésitait encore entre ceux à qui Dieu pouvait avoir départi ce don si accablant, M. de Saint-Cyran écrivait à M. de Rebours : « Il me semble que je puis un peu supporter les humeurs des enfants ; et je croirois beaucoup faire pour eux, quand même je ne les avancerois pas beaucoup dans le latin jusqu'à douze ans, pourvu que je leur fisse passer le premier âge dans l'enceinte d'une maison ou d'un monastère à la campagne, en leur permettant tous les passe-temps de leur âge, et ne leur faisant voir que l'exemple d'une bonne vie dans ceux qui seroient avec moi. » Mais dès que Lancelot et les vrais maîtres furent trouvés, l'étude ne tarda pas à suivre, et les trois conditions se présentèrent réunies : 1° Le voisinage d'une maison religieuse. L'école y est adossée ; incessamment elle en ressent l'esprit qui émane, l'exemple silencieux, l'ombre austère. 2° Une image non effacée et plutôt épurée de la maison paternelle ; les mœurs plus sûres encore

1. Qu'il me soit permis de rappeler que j'ai vu, il y a environ dix-huit ans, un essai d'éducation tout-à-fait dans le genre de celui qui est ici recommandé par Érasme et par Coustel : *Cinq ou six enfants ou jeunes gens étudiant dans une maison, à la campagne, sous un ou deux hommes habiles ;* et ces hommes étaient M. de La Mennais (M. *Féli*, comme on l'appelait en ce temps-là d'un doux nom), et l'abbé Gerbet qui l'assistait alors. De ce simple petit groupe de cinq ou six écoliers au plus, il est sorti des gens de mérite qui marquent aujourd'hui dans la science et dans l'érudition, notamment M. Eugène Boré, si connu dans l'Orient, et d'autres encore. L'analogie avec la méthode d'éducation que nous étudions ici était frappante en plus d'un point essentiel, surtout pour l'esprit de forte et solide application, et pour la régularité libre et sans routine.

et non moins polies ; la surveillance continuelle, la douceur et la gravité des maîtres, douceur sans caresse, gravité sans châtiment ; un certain respect des condisciples entre eux ; une certaine chaleur pieuse de foyer domestique subsistante au sein de l'École, et un sentiment de patrie. 3° Les belles-lettres enfin, autant et mieux que dans les Colléges et en moins de temps ; une culture appropriée à chaque esprit ; la raison toujours présente dans l'enseignement, plutôt que la coutume. Ici pourtant quelques distinctions deviennent nécessaires.

Pascal a dit : « Les enfants de Port-Royal, auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire, tombent dans la nonchalance. » Ce reproche de manquer d'émulation est grave, et tout d'abord je ne le dissimule pas.

Je ferai remarquer pourtant que l'observation de Pascal est double, et porte en deux sens, selon son habitude. Il a commencé par dire : « L'admiration gâte tout dès l'enfance. Oh ! que cela est bien dit ! qu'il a bien fait ! qu'il est sage [1] !... » Il semble noter dans cette première vue les inconvénients d'un genre d'éducation ; et par la pensée sur Port-Royal, qui ne vient qu'après, il note tout aussitôt les inconvénients contraires. Pascal paraît vouloir dire qu'il y a également inconvénient à louer l'enfance, et à ne la pas louer ; et, en effet, si la vanité est à craindre, la paresse ne l'est pas moins, comme disposition très naturelle aux esprits.

Port-Royal voulait l'étincelle, mais il la voulait dans les cœurs plutôt encore que dans les esprits. Il voulait

1. Voir l'édition de M. Faugère (tome I, page 204).

des esprits réglés, et des cœurs brûlants de zèle : la science ne venait qu'en second ordre et moyennant de certaines précautions. Lancelot a cité de M. de Saint-Cyran un trait qui est mémorable. Étant à l'abbaye même de Saint-Cyran, vers 1639, pendant la captivité du saint abbé à Vincennes, Lancelot eut entre les mains un enfant qui était un prodige pour son âge; car il apprenait tout seul les langues dès l'âge de huit ans, et il témoignait une curiosité sur tous sujets, qu'ils fussent ou non à sa portée, au point d'en composer ensuite de petits discours ou traités à son usage : on lui en surprit un, une fois, qu'il avait composé sur l'*Ante-Christ*. Mais cet enfant, qui n'offrait rien de vicieux d'ailleurs, annonçait l'orgueil de l'esprit, une avidité insatiable de savoir, et le désir ambitieux de se pousser dans l'Église. M. de Saint-Cyran, consulté sur cet enfant, et informé par Lancelot des symptômes extraordinaires, pensa à l'instant qu'il était plus sûr de ne pas le faire étudier. Il se méfiait de ces esprits-prodiges qu'on est tenté de saluer du nom de *démon* [1].

Nous avons connu de ces démons, de ces génies immodérés; ce sont eux qui remuent le monde. Voltaire était un démon. Saint-Cyran, s'il avait eu à le juger enfant, aurait peut-être porté sur lui ce même pronostic qu'il porta sur l'enfant si préoccupé de l'Ante-Christ; il aurait dit qu'il ne fallait pas le faire étudier. C'eût été grand dommage. Et pourtant, quand on croit

1. Δαιμόνιε, Homère emploie ce mot en un sens mêlé d'ironie, et tant en bonne qu'en mauvaise part. Les gens du peuple, chez nous, disent d'un enfant qu'il a bien de la *malice*, voulant dire qu'il a de l'*esprit*. Chez le plus spirituel des peuples, εὐηθία, *bonhomie*, était synonyme de *bêtise*. Partout on saisirait l'association et la confusion facile entre l'idée du mal et celle de l'esprit. Cela vous fait sourire, mais le vrai Chrétien n'en sourit pas.

que la vérité est une fois trouvée, et qu'elle a été donnée aux hommes, rien n'est plus sensé ni plus conséquent que de se méfier de ces prodiges d'activité, qui s'annoncent de bonne heure comme affranchis de la règle et du frein. Aux yeux de Saint-Cyran, l'enfant était déjà en abrégé tout l'homme, et il pensait, comme Bossuet, que c'est la force seule qui lui manque pour se déclarer. Mais quand l'enfant, plus entreprenant, décèle tous ses hardis instincts du sein de sa faiblesse, et que le sens moral, ou du moins cette pudeur ingénue qui ne doit faire défaut à aucun des actes de l'enfance, ne vient nulle part tempérer sa précoce audace, que sera-ce donc un jour? Cet enfant qui, jouant avec son jeune frère, et voyant une pomme inégalement coupée en deux morceaux, saisit le plus gros en disant : *Je le prends ;* cet enfant est déjà l'ambitieux futur ; et du même accent, du même geste, dès qu'il verra le gros lot du pouvoir passer devant lui, il y mettra la main en disant : *Je le prends ;* et il le gardera jusqu'à s'y acharner. Ceci n'est pas une fable. — Sachons nous reporter au point de vue d'une prudence qui appartient à des temps et à des ordres d'idées bien différents de ce que nous voyons.

S'étonnera-t-on que M. de Saint-Cyran ne se réglât point uniquement sur les dispositions naturelles, pour les suivre? Mais il eût été inconséquent à la doctrine de la Grâce, s'il les eût aveuglément suivies.

M. de Saint-Cyran craignait *l'émulation* sans *moralité*, comme nous dirions. Il ne pouvait souffrir, comme dit Lancelot, que dans l'éducation des enfants on fît le capital des sciences et de l'étude, en négligeant l'esprit de piété. Il regardait cette façon d'agir, qui dès

lors avait cours dans l'enseignement public, comme une grande faute et envers l'Église et envers l'État. Une telle conduite, selon lui, surchargeait l'*Épouse de Jésus-Christ* de ministres qu'elle n'avait point appelés, et surchargeait aussi la *République* d'une infinité d'*oisifs* qui *se croient au-dessus de tous depuis qu'ils savent un peu de latin*, et qui penseraient être déshonorés s'ils ne désertaient la profession paternelle : ce sont ses propres termes. Port-Royal, fidèle à son esprit, ne prenait pas les enfants indistinctement et de toutes mains. La jeune tribu du désert était déjà une élite. Les enfants *de qualité*, que les parents dans leur sollicitude confiaient à ces Messieurs pour les élever et les garantir de l'air contagieux, ne faisaient pas seuls le fonds des Écoles : ce qu'on y recherchait avant tout, c'étaient des enfants *d'honnêtes gens*, parole qui avait un grand sens à cette époque, où les classes restaient séparées et les origines très distinctes. Ainsi des enfants de bonne maison, mais surtout de bonne race et de bonne souche, qu'ils appartinssent à la noblesse ou plutôt encore à la haute bourgeoisie, à des familles parlementaires ou à d'honnêtes marchands, voilà de quoi se composaient les Écoles[1]. On ne les y recevait que jeunes (de neuf à dix ans au plus tard), afin qu'ils n'eussent point pris ailleurs des impressions qu'il eût fallu détruire. Et, pour en revenir à ce point de l'émulation en particulier, on voit maintenant que ce

1. J'ai marqué plus haut que le prix de la pension au Chesnai était de 500 livres ; mais il va sans dire que ce n'étaient que les riches qui payaient ce prix, et, dans la liste qu'on a des enfants, on en trouverait plusieurs qui devaient être élevés à des conditions toutes gratuites (par exemple, les jeunes Desseaux, Walon, Vitart, probablement Racine).

mobile ne pouvait y être le même que dans l'enseignement habituel des Colléges.

Fontaine nous a dit tout à l'heure, avec son expression naïve, comment M. de Saci et ces Messieurs comptaient sur un autre mobile plus puissant et plus efficace : « Si l'on remarque quelque bien dans les enfans, ce n'est pas eux qu'il faut louer; *il faut louer Dieu*, et, gardant le silence, lui en rendre des actions de grâces dans le fond du cœur. » L'émulation pour ces Messieurs était là : *l'action de grâces*, c'est-à-dire *la louange secrète au sein de Dieu,*

M. de Saint-Cyran n'avait pas d'autre maxime; « il réduisoit ordinairement ce qu'il falloit faire auprès des enfans à trois choses : parler peu, beaucoup tolérer, et *prier encore davantage.* » La *prière* était donc pour eux cette auxiliaire puissante, tout intérieure, toujours agissante, sur laquelle ils comptaient pour vivifier l'œuvre, comme d'autres comptent près des enfants sur l'aiguillon extérieur de la louange. — On peut aujourd'hui juger ces Messieurs bien simples d'avoir cru ainsi trouver dans la prière un équivalent, et mieux qu'un équivalent du ressort humain. Je demanderai seulement à ceux qui seraient portés à juger de la sorte, ce que c'est que croire en Dieu, si l'on ne croit pas très vivement à la prière [1] ?

Après cela, il est très probable que si les Écoles avaient subsisté et avaient continué de s'accroître, on n'aurait pas su constamment les garantir de toute influence d'émulation littéraire et de tout sentiment

1. Et pour ceux mêmes qui ne croiraient qu'aux hommes, qu'on s'imagine ce que devait être la puissance d'accent et la vertu persuasive d'un maître qui s'adressait à un enfant, en se relevant de prier pour lui devant Dieu !

d'amour-propre. Du Fossé parlant de ce premier temps où on était à Paris dans le cul-de-sac Saint-Dominique : « Comme notre classe, dit-il, étoit composée de ceux qui étoient les plus avancés dans les Études, nous faisions des défis d'émulation les uns contre les autres. C'étoit M. Des Champs, gentilhomme du pays de Caux, qui excelloit particulièrement en ce genre de combat, ayant l'esprit vif et piquant, et une poésie très fine [1]. » Si les Écoles étaient restées à Paris, dans une seule maison, en vue des Colléges de l'Université et de celui des Jésuites, l'esprit d'émulation aurait probablement gagné, il aurait pénétré à travers les murailles. La dispersion et la vie de campagne ralentirent le mouvement.

Aujourd'hui nous sommes bien loin de là. L'émulation règne partout; elle est devenue la maxime publique, avouée : « Ayez de l'ambition, Messieurs, il en faut, et nous en avons tous; » ainsi s'expriment hautement devant nos Écoles les chefs les plus illustres [2], donnant à la fois le précepte et l'exemple. « *Trahimur omnes laudis studio*, disait Cicéron, *et optimus quisque maxime gloria ducitur.* » Les paroles se ressemblent : est-ce à dire que nous soyons revenus en effet à ce même noble culte des anciens? — Quoi qu'il en soit, la société moderne, en conviant tous indistinctement à l'éducation la plus recherchée, et en provoquant dans le cœur de chacun ce cri irrésistible : *Pourquoi pas moi?* a complétement retourné la question, au rebours de

1. Ce M. Des Champs, frère de M. Des Champs des Landes, l'un de nos solitaires, devint un officier de mérite qui servit sous Turenne avec distinction, et qui a laissé une Relation estimée des dernières campagnes de ce grand capitaine. Nous y reviendrons plus loin.

2. Je reproduis des paroles qui ont été réellement prononcées.

ce qu'avait voulu un Christianisme austère; et le monde moral, sorti de l'antique orbite, roule sans contre-poids vers un avenir inconnu.

Puisse-t-il, dans cette marche nouvelle, retrouver quelque chose de ce qu'il était une fois au matin de sa plus jeune antiquité, quelque chose (et je ne l'espère pas) de cet âge héroïque où l'ambition du moins était celle des grands cœurs, et où l'idée de la gloire n'était point séparable de celle de la vertu!

De cette émulation-là, je l'avoue, soit de la grande, soit de la petite, nous ne retrouvons rien, absolument rien dans les Écoles de Port-Royal; malgré leur célébrité, elles n'ont pas eu de brillant. Racine lui-même n'a si fort brillé qu'en y étant infidèle. Leur étincelle était ailleurs, et c'était une étincelle sans la flamme qui frappe les yeux. Nous aurons pourtant à admirer cette inspiration d'un genre si à part, si sobre et si profonde, lorsque nous l'étudierons de près dans l'âme du parfait élève de Port-Royal, — de M. de Tillemont.

II

Suite des Écoles. — Physionomie morale. — Des livres classiques de Port-Royal ; liste des principaux. — Caractère littéraire de l'enseignement. — Idée d'un Cours d'études. — Le latin et le grec. — Rôle exact de ces Messieurs. — Quelques critiques après l'éloge. — Le Père Labbe. — Le Père Vavassor. — Côté faible et défauts.

J'ai cherché à bien définir ce qu'avaient été les Petites Écoles, plutôt encore qu'à montrer ce qu'elles seraient devenues. Il existe d'Arnauld un *Réglement des Études dans les Lettres humaines* [1] qui peut indiquer en quel sens plus littéraire il y aurait eu développement naturel, si le temps ne leur avait pas été refusé. Mais je ne pense point, comme les Éditeurs des OEuvres d'Arnauld, que ce Mémoire ait été composé pour les Petites Écoles; il dut l'être plus tard, et à la demande de quelque professeur de l'Université, qui aura eu recours aux lumières du savant docteur. A Port-Royal les choses restèrent toujours plus restreintes; on eut des précepteurs plus encore que des professeurs. Les classes

1. Au tome 41e des *OEuvres* d'Arnauld, 1780.

se réduisirent à cinq ou six enfants à la campagne, sous un maître honnête homme. Si l'inconvénient était dans le trop peu d'émulation, on échappait du moins à toute routine, à tout pédantisme. La crasse et la morgue des régents n'en approchaient pas. Un grand respect pour l'enfance donnait le ton, non pas seulement le respect comme l'entend Juvénal (*maxima debetur puero reverentia*) et comme l'entendent les sages, mais un respect singulier et pénétré, qui va jusqu'à *honorer dans l'enfant l'innocence et le Saint-Esprit qui y habite*. La familiarité elle-même des enfants entre eux était honnête et décente; on les avait tellement accoutumés à *se prévenir d'honneur les uns les autres*, qu'ils ne se *tutoyaient* jamais[1]. C'étaient déjà de petits *Messieurs*, non pas dans le sens mondain et impertinent, mais dans celui que nous savons, et qui n'était autre que le respect des âmes.

Quant à ce qui tient plus particulièrement à la culture des esprits, l'enseignement de Port-Royal a obtenu une célébrité consacrée par le temps, et qui est restée comme proverbiale : il nous en faut parler en toute précision.

« On ne les négligeoit pas cependant (dit le modeste M. de Beaupuis) pour ce qui regarde les belles-lettres, et l'on en prenoit certainement tout le soin possible. Ce fut pour faciliter aux petits l'intelligence des auteurs latins les plus purs, et pour leur apprendre à bien traduire en notre langue (ce qui n'étoit pas alors en usage), qu'on donna au public le *Phèdre*, les *trois Comédies de Térence*, celle de *Plaute* (*les Captifs*), le *quatrième* et le *sixième* livre de l'*Énéide de Virgile*, et qu'on traduisit même une bonne partie des *petites Lettres de Cicéron*, et les *Églogues*. Il ne faut pas aussi oublier qu'on fit les deux *Méthodes* (en françois) *grecque* et *latine*, qui furent si bien reçues et tant estimées, comme aussi l'*Epigrammatum Delectus*.

1. Je sais une maison dirigée par des mystiques, où le premier acte du Supérieur et des maîtres est de tutoyer les enfants qui entrent, même déjà grands. C'est une offense à la dignité de l'homme et du Chrétien dans l'enfant. Ces mystiques, qui veulent avoir prise sur les âmes, savent ce qu'ils font.

« La nouvelle Méthode, bien plus aisée et plus capable d'instruire les enfans, et la manière de les introduire jusque dans le fond de la Grèce par des routes qui n'étoient alors nullement connues, donna de la jalousie, et commença à alarmer des gens qui avoient usurpé la domination entière des belles-lettres. *Venient Allobroges*, disoient-ils, *et tollent regnum nostrum et gentem.* Ils jugèrent donc à propos de se remuer... »

Fontaine, dans la suite de cette conversation avec M. de Saci, dont nous avons donné des extraits, raconte comment ce fut ce maître vénéré qui, gémissant de voir chez les auteurs latins les plus purs de diction tant d'impuretés morales, se mit avec une *charité ingénieuse* à séparer le bien du mal, et à purger la fleur de tout mélange de poison. Dans ce triage industrieux, qu'on cesse trop d'apprécier sitôt qu'on est en âge de goûter pleinement les choses, mais dont on ne saurait se dispenser à l'égard de toute enfance innocente, Port-Royal eut l'initiative, et M. de Saci précéda Jouvancy[1]. Au reste, on jugera bien mieux encore de l'ensemble des Éditions et des Méthodes, si j'offre simplement une liste exacte des principaux ouvrages qui se rapportent à cet enseignement. Je dois dire que j'en trouve les éléments tout rassemblés dans un manuscrit de l'estimable bibliographe Adry, lequel, de concert avec Barbier, avait préparé une Histoire littéraire des Petites Écoles. Pour cette portion toute positive de mon sujet,

1. Les anciens eux-mêmes avaient, pour mettre aux mains de la jeunesse, des éditions choisies où l'on faisait des retranchements : « Nam et Græci licenter multa, et Horatium in quibusdam nolim interpretari, » disait Quintilien (liv. I, chap. 8). — En ce qui est des modernes, je n'ignore pas (et le Père Vavassor nous en fait ressouvenir), qu'il y avait eu, bien avant Messieurs de Port-Royal, des éditions d'auteurs anciens plus ou moins *expurgés*. Michel Vascosan fit paraître en 1554 un *Martialis castus, ab omni obscenitate perpurgatus*, et d'autres éditeurs s'y étaient appliqués depuis. Mais le contenu du livre ne répondait pas toujours au titre, et d'ailleurs ces sortes de travaux, appropriés au progrès des mœurs, sont à refaire plus d'une fois. A cette date du milieu du XVII[e] siècle, Port-Royal revint à l'œuvre, et s'y mit avec suite, avec religion.

j'aurai lieu de profiter continuellement du secours que m'ont ménagé ces savants modestes; grâce à eux, ma tâche est devenue presque facile. Les principaux ouvrages qui se rattachent aux Écoles sont donc, à les prendre à peu près dans l'ordre de leur importance :

1. *La Logique ou l'Art de penser*, contenant, outre les Règles communes, plusieurs observations nouvelles propres à former le jugement, 1662 [1]. — (Auteurs, Arnauld pour l'idée et le corps de l'ouvrage, Nicole pour les préface, discours (au moins le second discours ajouté en 1664), et certaines parties de la rédaction).

2. *Grammaire générale et raisonnée*, contenant les fondemens de l'Art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle, les raisons de ce qui est commun à toutes les langues et des principales différences qui s'y rencontrent, et plusieurs remarques nouvelles sur la Langue françoise, 1660. — (Auteurs, Arnauld pour le fond, et Lancelot pour la rédaction).

3. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la Langue grecque*, contenant les Règles des déclinaisons, des conjugaisons, etc., etc., 1655. — Il en parut dans cette même année un *Abrégé*. — (Auteur, Lancelot).

4. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de tems la Langue latine*, contenant les Rudiments et les Règles des genres, des déclinaisons, des prétérits, de la syntaxe et de la quantité, mises en françois avec un ordre très clair et très abrégé. Dédiée au Roi, 1644. — Il parut un *Abrégé* de cette Méthode latine en 1655. — (Auteur, Lancelot).

5. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de tems la Langue italienne*, 1660. — (Auteur, Lancelot).

6. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de tems la Langue espagnole*, 1660. — (Auteur, Lancelot).

7. *Quatre Traités de Poésies latine, françoise, italienne et espagnole*, 1663. — (Auteur, Lancelot).

8. *Le Jardin des Racines grecques* mises en vers françois, avec un Traité des prépositions et autres particules indéclinables, etc., etc., 1657. — (Auteur, Lancelot ; et M. de Saci pour collaborateur-versificateur).

9. *Nouveaux Élémens de Géométrie*, contenant, outre un ordre tout nouveau et de nouvelles démonstrations des propositions les plus communes, de nouveaux moyens de faire voir quelles lignes sont incommensurables, de nouvelles mesures des angles, etc., etc..., 1667. — Ces *Éléments*, composés par M. Arnauld, se lisaient en manuscrit longtemps auparavant, et ils étaient rédigés dès 1660.

1. J'indique la date des premières éditions seulement, bien que plus d'un de ces ouvrages n'ait atteint son entière perfection que dans les éditions suivantes.

J'aurai à revenir avec détail sur quelques-uns de ces ouvrages; mais, pour ne pas interrompre, je donnerai incontinent la suite des petites éditions et traductions qui vinrent si bien en aide aux Méthodes, et qui en effectuèrent la pratique. On embrassera ainsi d'un premier coup d'œil toutes les pièces si bien concordantes de ce raisonnable enseignement, et on en déduira déjà le sens général et l'intention.

1. *Les Fables de Phèdre,* affranchi d'Auguste, traduites en françois avec le latin à côté, pour servir à bien entendre la langue latine et à bien traduire en françois, 1647.

2. *Comédies de Térence*, traduites en françois (savoir l'Andrienne, les Adelphes et le Phormion), avec le latin à côté, et rendues très honnêtes en y changeant fort peu de chose, 1647. — Cette traduction de Térence, ainsi que la précédente de Phèdre, est due à M. de Saci, et ce fut dans le même esprit qu'on donna les suivantes que voici :

3. *Nouvelle Traduction des Captifs de Plaute*, avec des notes, 1666. — Cette traduction, ainsi que celles, au nombre de sept, dont les titres suivent, est de Guyot, l'un des maîtres de Port-Royal [1].

4. *Lettres morales et politiques de Cicéron à son ami Attique*, sur le parti qu'il devoit prendre entre César et Pompée, 1666. — Un *Avis au Lecteur* contient des vues, qui étaient neuves pour le temps, sur les traductions françaises et sur l'utilité qu'on en pouvait tirer.

5. *Nouvelle Traduction d'un nouveau Recueil des plus belles Lettres que Cicéron écrit à ses amis,* 1666. — Un *Avis au Lecteur*, qui forme une préface considérable, traite des Études par rapport aux mœurs.

6. *Billets que Cicéron a écrit* (sic) *tant à ses amis communs qu'à Attique son ami particulier*, avec une Méthode en forme de préface pour conduire un écolier dans les Lettres humaines, 1668. — Cette préface de Guyot est pour nous d'un intérêt direct ; il y traite en détail du cours des Études et des innovations qu'il convient d'y apporter. Nous en userons tout à l'heure.

7. *Lettre politique de Cicéron à son frère Quintus* touchant le gouvernement de l'Asie, et *le Songe de Scipion*, du même auteur, avec divers avis touchant la Conduite des enfans, en forme de préface, 1670. — Cette préface traite surtout des rapports des précepteurs avec les parens dans l'éducation domestique, et elle nous intéresse moins que la précédente.

8. *Nouvelle Traduction des Bucoliques de Virgile,* avec des notes, 1666.

1. Barbier, le premier, a bien éclairci ce point (*Notice* sur Thomas Guyot, dans le *Magasin encyclopédique* d'août 1813).

9. *Nouvelle Traduction des Géorgiques de Virgile*, avec des notes, 1678.

10. *Les Fleurs morales et épigrammatiques tant des anciens que des nouveaux Auteurs;* dédié à Monseigneur le Dauphin, 1669. — C'est un recueil de sentences morales traduites, avec les textes en regard.

Ce dernier petit volume n'était en partie qu'un extrait et une traduction d'un autre Recueil de ces Messieurs, intitulé :

Epigrammatum Delectus ex omnibus tum veteribus tum recentioribus poetis accurate decerptus, cum *Dissertatione de vera Pulchritudine et adumbrata*, 1659;

lequel renfermait un Choix des plus belles et des plus sages épigrammes latines de Martial, Catulle, Ausone, etc.; suivi de sentences morales tirées de Plaute, Térence, Horace, etc.; le tout précédé d'un Traité de la vraie et de la fausse Beauté dans les ouvrages de l'esprit, et particulièrement dans l'épigramme. Ce Traité d'un latin élégant, en tête du volume, était de Nicole; et le Choix des épigrammes et sentences avait été fait soit par lui, soit par Lancelot, non sans les conseils, on peut le croire, de M. de Saci.

Enfin si l'on ajoute à cette liste nombreuse la *Traduction des quatrième et sixième Livres de l'Énéide de Virgile* (1666), qu'on a généralement attribuée à M. d'Andilly; une autre Traduction des quatre premiers livres de l'*Énéide* (1666), qu'on a attribuée à M. de Brienne; la *Traduction des Paradoxes de Cicéron* (1666), qu'on croit être de M. de Saci, avec une préface et des notes de Coustel; la Traduction des *Lettres de Bongars* (1668), qu'on a prêtée à M. de Saci encore, mais qu'on donne plus vraisemblablement à l'abbé de Brianville, on aura énuméré la presque totalité des livres classiques qui sont dits *de Port-Royal*. Cette longue énumération était nécessaire pour asseoir sur des faits bien précis, et dé-

sormais présents au lecteur, les idées et les considérations auxquelles nous avons hâte d'arriver.

On aura pu remarquer que la plupart de ces utiles productions ne parurent imprimées qu'après la dispersion et la ruine des Petites Écoles, auxquelles pourtant elles avaient été destinées. Les *Méthodes grecque* et *latine*, le *Phèdre*, le *Térence*, font à peu près seuls exception. Presque tous les autres livres ne furent mis au jour qu'après la première persécution de 1656, ou après l'entière destruction de 1660. Les estimables maîtres usèrent du loisir forcé et de la retraite où on les condamnait, pour recueillir leur expérience et pour en communiquer au public les fruits. Port-Royal, au moment le plus voilé de son éclipse, continuait par là d'éclairer et d'enseigner. Un avantage de cette marche graduelle, c'est que ces procédés d'enseignement ne se ressentent en rien d'une théorie précipitée; ils avaient été auparavant essayés et pratiqués de longue main, et ils n'arrivaient au public que perfectionnés par l'usage. Nicole enseignait la philosophie au jeune Tillemont selon la méthode et les principes de cette *Logique* qui ne fut imprimée que depuis. A Port-Royal, l'innovation dans les études eut un caractère tout-à-fait expérimental, et le système se réduisit au bon sens.

Pour mesurer au plus juste le degré de cette innovation, il faudrait tracer en détail un tableau parallèle de ce qu'était l'enseignement, à cette date de 1643-1660, au sein de l'Université et chez les Jésuites; mais les éléments d'un tel travail manquent peut-être, ou du moins ils n'ont point été jusqu'ici rassemblés. Je tâcherai d'y suppléer, chemin faisant, par quelques inductions tirées des innovations mêmes. Ce qui paraît certain, c'est

que les études, à ce début du règne de Louis XIV, étaient fort déchues et réclamaient une réforme générale. Après l'interruption causée par les troubles civils de la Ligue, l'Université avait été restaurée sous Henri IV, et trois membres du Parlement, de Thou, Molé et Coquerel, avaient été chargés de lui apporter de nouveaux Statuts qui réglaient la forme des études. Ces Statuts de 1600 se trouvaient nécessairement très arriérés après plus de quarante ans, et ils n'étaient nullement en rapport avec l'état de la société. Les professeurs, quand ils étaient gens d'esprit (chose moins facile qu'on ne croirait), suppléaient sans doute individuellement au manque de direction : chacun pouvait avoir sa rhétorique, ses *dictées* de philosophie; mais les hautes parties de l'enseignement, ainsi livrées à l'arbitraire et destituées d'une méthode commune, n'en avaient pas pour cela plus de liberté, et l'on était arrivé, en fait d'instruction publique, au pire des résultats : la diversité dans la routine. Comme d'ailleurs la société se polissait peu à peu, et que la langue française tendait à se fixer depuis Malherbe et Balzac, il en résultait un divorce croissant entre ceux qui visaient à être du monde, et l'Université, qui vivait toujours sur ses règlements, à peine modifiés, du XVI^e^ siècle. « Il n'y a presque plus que les docteurs qui sachent bien le grec et le latin, » écrivait un des meilleurs témoins de ce temps-là[1]. Des docteurs qui ne savaient pas le français, des gens de qualité qui ne savaient guère le latin, c'était là un malentendu qu'il importait de faire cesser au plus vite, à la veille du règne de Louis XIV. Port-Royal s'y appliqua dès les premières années de la Régence; ces

1. Le chevalier de Meré, *Œuvres posthumes*, p. 123.

dignes maîtres qui étaient si retirés, si voisins du cloître, et qui pourtant devinaient si bien en cela l'esprit de leur temps, semblèrent s'être proposé un double but : d'une part, faire pénétrer l'étude chez les gens de qualité; d'autre part, décrasser et humaniser les gens d'étude; faire des uns et des autres de vrais honnêtes gens. On raconte que la *Méthode latine*, dédiée au jeune Roi en 1644, servit en effet à l'éducation de ce prince, et que le bon précepteur anti-janséniste, Hardouin de Péréfixe, en usa pour enseigner le latin à son auguste élève [1]. Je n'oserais affirmer que Louis XIV en ait beaucoup profité, ni qu'il soit devenu un bien grand latiniste; mais toute la génération qui était du même âge que lui, cette génération des Racine et des Despréaux, qui devait tant honorer le règne, se ressentit plus ou moins directement des Méthodes nouvelles; et l'on peut dire sans exagération que rien ne contribua plus que l'enseignement de Port-Royal à concilier au sein de cette grande époque le solide avec le poli.

Aucun de ces Messieurs de Port-Royal n'était de l'Académie; c'est bien à eux pourtant que revient l'honneur d'avoir mis l'enseignement en accord avec le progrès littéraire qu'accomplissait vers le même temps l'Académie, et d'avoir introduit les premiers la régularité et l'élégance du français dans le courant des études savantes. Dérouiller le pédantisme sans ruiner la solidité, telle pourrait être leur devise.

L'Université n'en profita point aussi vite ni aussi

1. Voir la préface et le privilége de l'édition de la *Méthode latine* donnée en 1655. Dans ce privilége du Roi, on lit au sujet de la Méthode : « L'auteur l'ayant augmentée de plus des deux tiers depuis que *nous nous en servions* pour apprendre les premiers rudiments de cette langue... »

complétement que la raison l'eût voulu. Rien n'est tenace comme l'esprit de routine dans les vieux corps : on croit l'avoir vaincu ; il renaît à chaque pas, et recommence. Faut-il l'avouer? en lisant le détail des recommandations et des conseils donnés par nos amis, en me pénétrant surtout de l'esprit qui y respire, j'ai été tout surpris de voir que, même de nos jours, l'Université renouvelée n'avait pas encore accepté quelques-unes de ces réformes le plus expressément indiquées dès-lors, sur les thèmes par exemple, sur les vers latins, sur le mode d'explication des auteurs anciens. Aujourd'hui, comme en 1643, il n'est que trop vrai qu'on est censé trop souvent avoir terminé ses classes sans avoir lu, véritablement lu, les principaux auteurs anciens, et sans avoir appris à les aimer, à les désirer connaître. Quoi qu'il en soit, vers le dernier tiers du XVII^e^ siècle, une part notable des réformes demandées par Port-Royal commença à se faire jour au sein de l'Université de Paris. Il n'y a qu'à lire le *Mémoire sur le Réglement des Études dans les Lettres humaines*, par Arnauld [1] ; c'est la véritable préface du *Traité des Études*. Port-Royal a pénétré dans l'Université par Rollin.

Avant d'examiner quelques-uns des principaux livres énumérés tout à l'heure, je voudrais retracer en abrégé une idée de la façon dont nos amis entendaient une éducation littéraire classique, par opposition aux us et coutumes d'alentour. A cet effet, je me réglerai sur les préfaces développées qui sont en tête des petites

1. On peut comparer ce Réglement avec celui que donne le président Roland (dans son *Plan d'éducation*, page 103), comme étant adopté par l'Université à la date de 1763 : on aura ainsi la mesure du progrès accompli ; mais tout le programme d'Arnauld n'était pas réalisé.

traductions de Cicéron, préfaces qu'on attribue à Guyot, mais qui sont certainement de *bon lieu*, comme dirait madame de Sévigné. — Et d'abord, pour partir de l'*a b c*, à Port-Royal, on trouvait que c'était une faute très grande de commencer, *comme on faisait d'ordinaire*, à montrer à lire aux enfants *par le latin, et non par le français*. Ce premier pas indique trop bien où en était alors la méthode d'instruction élémentaire. Comme si d'apprendre à lire n'était pas en soi une chose assez ingrate pour des enfants, on s'obstinait (le croirait-on bien?) à les faire épeler sur du latin, sur une langue qu'ils ne connaissaient aucunement. On y passait *trois* et *quatre* années. L'esprit pédantesque est ingénieux à se créer des difficultés, comme s'il n'y en avait pas assez, soit de la part des choses, soit de la part des inclinations ou aversions naturelles. Bien loin de chercher à s'accabler de ces mille difficultés inutiles, on pensait à Port-Royal « qu'il faut tellement aider les écoliers en tout ce qu'on peut, *qu'on leur rende l'étude même*, s'il est possible, *plus agréable que le jeu et les divertissements*[1]. » Nous rentrons, ici du moins, dans la nature, dans la voie large et simple; un souffle de Montaigne a passé par là.

Ainsi, grande innovation! apprendre à lire aux enfants en français, et dans le français choisir des mots dont ils connussent déjà les choses, et dont ils sussent le sens: c'était le point de départ à Port-Royal. Mais j'oublie qu'avant de lire les mots il faut savoir les lettres, avoir appris auparavant les figures et les caractères de ces mots dans un Alphabet. Ici, à Port-Royal,

1. Préface en tête des *Billets que Cicéron a écrit*, etc. (1668); j'en tirerai presque toutes les citations suivantes.

on avait, pour montrer l'Alphabet, une méthode qu'on tenait de Pascal, et qui, m'assure-t-on, est à peu près celle par laquelle on apprend à lire aujourd'hui; il a fallu deux siècles pour qu'elle prévalût. Cette méthode consiste « à ne faire prononcer aux enfants que les voyelles et les diphthongues seulement, et non les consonnes, lesquelles il ne leur faut faire prononcer que dans les diverses combinaisons qu'elles ont, avec les mêmes voyelles ou diphthongues dans les syllabes et les mots. »

En effet, « les consonnes ne sont appelées consonnes que parce qu'elles n'ont point de son toutes seules, mais qu'elles doivent être jointes avec des voyelles et sonner avec elles. C'est donc se contredire soi-même que de montrer à prononcer seuls des caractères qu'on ne peut prononcer que quand ils sont joints avec d'autres; car, en prononçant séparément les consonnes et les faisant *appeler*[1] aux enfans, on y joint toujours une voyelle, savoir *e*, qui n'est ni de la syllabe ni du mot; ce qui fait que le son des lettres appelées est tout différent des lettres assemblées... Par exemple : on fait appeler à un enfant ce mot *bon*, lequel est composé de trois lettres *b*, *o*, *n*, qu'on leur fait prononcer l'une après l'autre. Or *b* prononcé seul fait *bé*; *o* prononcé seul fait encore *o*, car c'est une voyelle; mais *n* prononcée seule fait *enne*. Comment donc cet enfant comprendra-t-il que tous ces sons qu'on lui a fait prononcer séparément, en appelant ces trois lettres l'une après l'autre, ne fassent que cet unique son, *bon*? On lui a fait prononcer quatre sons[2] dont il a les oreilles pleines, et on lui dit ensuite : Assemblez ces quatre sons, et faites-en un, savoir, *bon*. Voilà ce qu'il ne peut jamais comprendre; et il n'apprend à les assembler que parce que son maître fait lui-même cet assemblage, et lui crie cent fois aux oreilles cet unique son, *bon*[3]. »

J'ai voulu insister sur ce premier point, parce qu'il caractérise le sens et l'esprit que Port-Royal portera dans tout l'enseignement. Ces humbles maîtres, qui partout ailleurs soumettaient la volonté à la Grâce et la raison à la foi, accordèrent à la raison son entier contrôle sur

1. Nous disons maintenant *épeler*.
2. Quatre sons en effet : *bé*, *o*, *en-ne*.
3. Préface des *Billets que Cicéron*, etc., etc. —Voir aussi le chapitre VI, première partie de la *Grammaire générale*.

ces branches humaines; et en grammaire, en logique, en belles-lettres, nous les trouvons faisant la chaîne de Ramus à Du Marsais, de Gassendi à Daunou[1].

Se rendre compte de toutes choses, et n'admettre que des idées parfaitement *claires et distinctes*, ce fut leur règle en éducation. D'autres qu'eux ont tiré toutes les conséquences.

Voilà donc l'enfant qui sait lire dans les livres français; il faut lui en donner aussitôt qui soient proportionnés à son intelligence : par exemple, de bonnes traductions en français élégant et pur; et c'est le cas de faire lire les Fables de Phèdre traduites, le Térence et le Plaute traduits, les petits Billets de Cicéron en français. Par ce moyen on apprend aux enfants à parler purement dans leur langue, et à la fois on les familiarise avec les matières qu'ils auront à étudier plus tard dans les livres latins.

Le moment est venu d'apprendre ce latin, alors si terrible et si hérissé. On apprend les langues vivantes principalement par l'usage, par le commerce avec ceux qui les parlent bien; il faut faire de même, autant qu'on le peut, pour les langues mortes, et les apprendre par la lecture de ceux qui ont bien parlé autrefois. Mais comme la lecture de ces morts est souvent elle-même froide et morte, *et que le ton de leur voix est si bas et si difficile à entendre qu'il ne diffère guère du silence*, ce serait un avantage incomparable de ressusciter en quelque sorte les auteurs, et de leur rendre le mouvement, l'action, l'accent, tout ce qui faisait la vie, *afin*

1. J'ai cité ailleurs ce qu'a dit Daunou sur cette méthode même pour apprendre à lire aux enfants (*Portraits contemporains*, tome III, page 27). Il est curieux de comparer.

qu'ils pussent nous enseigner d'une manière toute vivante et naturelle. Or, c'est ce qu'on obtient en traduisant les ouvrages de *vive voix* devant les enfants. La traduction, et la traduction vivante, animée et nuancée à chaque instant par le maître, la traduction *parlée* plutôt qu'écrite, telle est la méthode que Port-Royal substituait tout d'abord aux thèmes : « Car n'est-ce pas un ordre tout renversé et tout contraire à la nature, que de vouloir qu'on commence par écrire en une langue, laquelle non seulement on ne sait pas parler, mais même qu'on n'entend pas? »

Le digne maître qui me sert de guide en ce moment (Guyot) ajoute des vues très ingénieuses sur les avantages de la traduction qui se fait de vive voix, opposée à celle qui se fait par écrit; il appelle la première *toute naturelle*, et il estime que c'est le moyen le plus direct de faire pénétrer non seulement dans la justesse du sens, mais dans les mouvements du cœur qui s'y joignaient; le seul moyen, en vérité, de faire cesser, autant qu'il se peut, cet inconvénient d'être aux prises avec une langue *morte*.

Dans l'enseignement public d'alors, le latin avait toujours le pas : l'*a b c d*, le thème, la Syntaxe, tout se passait en latin[1]. Les malheureux enfants avaient toujours affaire à l'inintelligible pour se diriger vers l'inconnu. Ici, à Port-Royal, on commence en tout par le français, qui sert d'introducteur et de trucheman. Un autre avan-

1. Plus d'un savant homme du temps s'élevait, mais en vain, contre ces abus. On peut voir la lettre de Roland Des Marets au professeur du Collége de France Pierre Hallé, en tête de la *Méthode latine* de Lancelot. On cite aussi Le Fèvre de Saumur, le père de M^me^ Dacier, comme un grand ennemi de la méthode des Colléges; il a exposé la sienne, qu'on peut lire au tome II, 2^e^ partie, page 62, des *Mémoires de Sallengre*. C'étaient là des protestations considérables, mais individuelles.

tage de cette marche si raisonnable, c'était d'affermir les enfants dans le style *commun et familier* du français, de telle sorte que le latin qu'ils apprendraient ensuite ne fût pas capable *d'altérer et de corrompre la pureté* de leur premier langage. Ceci était plus important qu'on ne l'imaginerait aujourd'hui. Il s'agissait à ce moment de fixer la langue française dans son entière originalité, d'achever de l'affranchir des formes et des tournures latines dont le XVI^e^ siècle l'avait comme enveloppée. Aujourd'hui que les origines s'éloignent et s'effacent, une saveur de latinité, introduite avec discrétion, peut rajeunir et jusqu'à un certain point réparer la langue; alors l'excès de latinisme l'altérait et l'accablait. « Il est bien certain, disait-on à Port-Royal, que quand on n'est pas assez affermi dans sa langue propre, les langues étrangères nous entraînent insensiblement à leurs expressions, surtout quand on ne connoît les choses que par elles, comme il arrive aux enfants, et *nous font parler latin avec des termes françois.* » L'originalité du siècle de Louis XIV est d'avoir absolument cessé de parler latin en français; et dans cette belle langue, si nette, si vive, qui eut cours depuis 1664, on ne sent plus trace de complication ni de mélange. Port-Royal y a de toutes ses forces contribué [1].

1. Quand, de nos jours, je vois tant de jeunes mères, dans leur ambition scientifique pour leurs enfants, leur donner des nourrices ou femmes de chambre anglaises, allemandes, je souffre pour notre cher français, que ces enfants-là n'auront jamais bégayé tout d'abord dans sa pureté naïve; et je me dis que le temps de la grande confusion des langues est arrivé. — Pauvres petits cosmopolites, de qui l'on ne dira jamais : « L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage. » (La Rochefoucauld.) — « Ante omnia ne sit vitiosus sermo nutricibus, » recommandait Quintilien (liv. I, chap. 1).

A ce même souci du bien dire se rapporte la prescription si saine de *nourrir longtemps les enfants d'un même style*, d'éviter de leur faire lire d'abord des livres de *style différent* : en langage comme en morale, rien n'est important comme la simplicité du premier fonds.

De très bonne heure il convient, selon Port-Royal, d'exercer les enfants et de leur tenir l'esprit en éveil, toujours présent à ce qu'ils font; ce qui devient facile du moment qu'on ne les applique qu'à ce qu'ils entendent et à ce qui est à leur portée. Ainsi, après qu'ils auront lu et appris par cœur les pages des traductions, on les fera traduire eux-mêmes de vive voix, à l'improviste; on leur fera raconter *sur-le-champ* ce qu'ils auront retenu de leur lecture. On pourra même commencer à les faire écrire en français avant d'écrire en latin, en leur donnant à composer de petits dialogues, de petites narrations ou histoires, de petites lettres, et *en leur laissant choisir les sujets* dans les souvenirs de leurs lectures. Quant à ce qui est du latin même, on ne saurait exempter les enfants de la peine d'apprendre à décliner, à conjuguer; mais il suffirait d'abord d'un Abrégé de Rudiment en français, où l'on ne mettrait que l'indispensable pour les exemples ou listes de noms, de pronoms, de verbes, adverbes, etc., et où l'on ne donnerait que peu ou point de règles. Sur ce chapitre des règles, l'usage de la traduction de vive voix suppléera mieux que tout; et, en profitant de chaque rencontre, tantôt pour un exemple, tantôt pour un autre, on conduira insensiblement les enfants dans l'arrangement et la construction du latin, sans les rebuter ni les mettre à la gêne. Guidés ainsi de proche en proche, bien aises de reconnaître dans le latin qu'ils

lisent le français qu'ils ont lu déjà et qu'ils entendent, se surprenant peu à peu à parler dans l'air et le tour des bons auteurs anciens, ils arriveront à l'âge de dix ou douze ans ayant déjà beaucoup d'acquis, surtout avec le goût et la joie de l'étude; ils arriveront par des routes ouvertes et lumineuses, — au lieu qu'autrement « tout leur déplaît dans *le pays de Despautère*, dont « toutes les Règles leur sont comme une noire et épi- « neuse forêt, où, durant cinq ou six années, ils ne « vont qu'à tâtons, ne sachant quand et où toutes ces « routes égarées finiront; *heurtant, se piquant* et *chopant* « contre tout ce qu'ils rencontrent, sans espérer de « jouir jamais de la lumière du jour [1]. »

Je n'irai pas plus loin dans cette espèce de tableau que j'emprunte à une simple préface. Notre auteur est entré dans beaucoup de détails concernant les auteurs qu'on peut expliquer dans les différentes classes; mais c'est l'esprit avant tout et la marche dès le début que je tenais à constater. Le reste se déduit sans peine. On voit maintenant que si, dans les Écoles de Port-Royal, on ne développait pas ce genre d'émulation qui naît du désir de surpasser les autres, on n'y négligeait nullement cet attrait naturel qui naît du fond même des choses et de l'intérêt vrai qui s'y rattache.

« Je n'ai point parlé des vers latins, dit en un endroit l'excellent anonyme, parce qu'il me semble qu'il suffit d'avoir montré en troisième à les mesurer, à les

1. Il ne faudrait pourtant pas être injuste pour le Despautère original et primitif : l'abbé de Longuerue, critique sévère, en faisait le plus grand cas, et disait qu'on ne le pouvait trop relire pour acquérir le fond de la Latinité : « Non pas, ajoutait-il, le Despautère châtré et mutilé, tel qu'un je ne sais qui l'a accommodé pour les Colléges, mais l'in-folio imprimé en 1538 par Robert Estienne, qui n'étoit pas en réputation de prendre la peine d'imprimer de sots livres. » Ces livres voués à l'usage ont leurs vicissitudes comme les Empires.

tourner et à les rassembler; *il faut suivre en ce point le génie des écoliers.* » Ce sage avis se rapporte tout-à-fait à celui que donne Arnauld dans son *Réglement d'Études* : « C'est ordinairement un temps perdu, dit le sensé docteur, que de leur donner des vers à composer au logis. De soixante et dix ou quatre-vingts écoliers, il y en peut avoir deux ou trois de qui on arrache quelque chose. Le reste se morfond, ou se tourmente pour ne rien faire qui vaille. » Mais Arnauld conseille de proposer à tous de composer *sur-le-champ* une petite pièce de vers dont on leur donne le sujet : « Liberté à chacun de dire comment il tourneroit la matière de chaque vers. Il part une épithète d'un coin; il en vient une plus juste d'un autre. Avec la permission de parler, qu'on demande et qu'on obtient par un signe seulement, pour éviter la confusion, on juge, on critique, on rend raison de son choix. Ceux qui ont le moins de feu s'évertuent, et tous essayent au moins de se distinguer. » Ceci rentre dans ces petits défis dont a parlé Du Fossé, et qui tendaient, quoi qu'on en dise, à entretenir une certaine émulation. Je ne réponds pas que ce *Règlement d'Études* d'Arnauld, composé plus tard selon toute vraisemblance, ait été positivement en vigueur à Port-Royal; mais l'esprit est bien le même; c'est le même but poursuivi par les mêmes moyens. Le but consiste à régler tellement les études, qu'il soit moralement impossible d'en sortir sans entendre le latin facilement, et sans avoir lu la plus grande partie des auteurs dits classiques. Les moyens, c'est de rendre la route agréable, animée; c'est *par l'exclusion des vers latins dans les hautes classes* [1], *des thèmes dans les*

1. En reproduisant l'opinion d'Arnauld et celle de Port-Royal, je ne voudrais

petites, et des leçons qui ne produisent rien qui vaille, de se ménager un temps où l'on explique sans cesse les auteurs de vive voix, où l'on se rende compte, où l'on interroge, et où l'esprit de l'écolier, toujours présent, soit forcé de s'intéresser en payant, pour ainsi dire, à chaque instant de sa personne : préparation, en effet, bien propre à former des hommes capables dans les professions diverses, dans les Parlements et dans les Conseils de l'État.

Pour le grec, il en est très peu question dans le *Règlement* d'Arnauld [1] et dans les préfaces de Guyot. Ce dernier faisait remarquer qu'*on négligeait un peu trop cette étude dans les Colléges*, et qu'on en apprenait fort peu aux enfants. Il n'a pas tenu à Messieurs de Port-Royal qu'elle ne fût complétement restaurée. Ce noble effort trouva trop peu d'appuis à l'entour. L'étude de la langue grecque, si déchue dès les premières années du XVII^e^ siècle, retomba encore vers la fin du même siècle; et Rollin, qui savait le grec mieux qu'on ne l'a prétendu, ne le savait pourtant déjà plus à fond ni à pleine source. Il y eut, du moins, un beau moment de renaissance vers 1655; et Racine, pour sa gloire, pour l'honneur de notre génie dramatique, en profita.

Selon Lancelot, dans l'excellente préface de sa Méthode, il convient d'aborder le grec directement, et non pas, comme on fait presque toujours, à travers

pourtant pas avoir l'air de dire des *vers latins* plus de mal que je n'en pense. Pour moi, je les ai beaucoup aimés; j'en ai fait avec un goût décidé, je l'avoue, et j'ai cru par là pénétrer plus avant dans le secret de la muse antique. Mais ce qui est vrai, c'est qu'il ne faudrait pas imposer à tous, au même degré, ce qui est la vocation et la curiosité seulement de quelques-uns.

1. « M. Arnauld avouoit à M. de Tréville qu'il n'étoit pas fort savant dans la langue grecque; qu'il avoit autrefois su de l'hébreu, mais que les affaires où il s'étoit trouvé engagé le lui avoient fait oublier. » (*Longueruana.*)

le latin; car *la langue latine a un tour bien plus éloigné de la nôtre que la grecque*, et rien n'arrête plus dans l'intelligence de celle-ci que de vouloir toujours *faire prendre un tour à notre pensée par une explication latine.* Ce n'est pas, selon lui, qu'il faille mettre les enfants au grec avant qu'ils sachent un peu de latin; mais, dès qu'ils ont quelque teinture de ce dernier, il est bon de les appliquer aussitôt à l'autre langue, qui *doit être le principal objet de leurs occupations pendant trois ou quatre années;* seul et unique moyen d'en devenir maître.

Les raisons que Lancelot donne à l'appui de ses préceptes sont des plus judicieuses et des mieux fondées, autant qu'il me semble. En effet, la difficulté de la langue grecque *consiste particulièrement dans les mots;* car *elle est plus aisée que la latine pour la phrase*, et, comme l'a dès longtemps remarqué Henri Estienne, elle a de singulières conformités, par son génie, avec celui de notre langue. L'important donc, pour les enfants, est d'en bien apprendre les mots, le génie et le tour se devant expliquer ensuite de lui-même. Et à quel âge faire provision de cette immense richesse et variété de formes et de vocabulaire, sinon dès l'enfance même, et durant cet intervalle où l'esprit déjà éveillé n'est pourtant pas mûr encore pour les compositions et les exercices de l'éloquence? Durant ces années de mémoire avide et facile, il suffira d'*entretenir* les jeunes enfants *au latin*, qu'ils apprendront plus tard à écrire et à parler; mais c'est le moment ou jamais de les rompre au grec, qu'ils n'ont besoin que de bien entendre; et on n'y parvient que par une lecture constante, et par la pratique assidue des divers auteurs graduellement introduite. Telle est

la marche courageuse que conseille Lancelot; c'est la seule qui mène au but, la seule capable d'affranchir l'esprit de ces gloses interlinéaires, de ces traductions latines où il se traîne, tous expédients qui ne sont bons qu'à *l'entretenir dans une certaine bassesse*, et à l'empêcher de s'élever au véritable sens de *ces Originaux incomparables*. Que si vous voulez des traductions, dit Lancelot, faites-en de françaises, qui puissent être une plus juste copie des modèles, et laissez-là les traductions latines; car, selon la remarque du docte Gesner, « les anciens étoient si curieux d'étudier cette langue, et *si amateurs de sa beauté dans sa source*, qu'ils en méprisoient tout-à-fait la traduction [1], laquelle ne devint plus que *le partage des petits esprits* et des âmes peu éclairées, *et peu capables d'une si haute entreprise*. »

Il ne m'appartient pas ici, comme bien l'on pense, d'entrer plus avant dans les détails de cette Méthode, ni d'en discuter telle ou telle application spéciale [2], non plus que pour la Méthode latine. Le caractère général de cet enseignement (seul aspect qui nous importe), et tout le projet de ces Messieurs, achève de s'y établir, de s'y dessiner à nos yeux dans sa juste étendue. Jamais novateurs n'ont été plus modestes, mieux informés des travaux antérieurs, les faisant plus ressortir en même temps qu'ils les mettent en usage. Clénard, Budé, Ramus, Henri Estienne et bien d'autres pour le grec; l'Espagnol Sanctius, Scioppius et Vossius

1. J'éprouve quelque doute à cet endroit. De quels anciens veut parler Gesner? On trouverait que, parmi les anciens Latins, les plus illustres, à commencer par Cicéron, ne dédaignèrent pas tant de traduire les Grecs.

2. Comme fait Gibbon, par exemple, tempérant l'éloge et la critique avec la compétence d'un érudit et le bon sens d'un esprit libre (*Extraits raisonnés de mes Lectures*; voir ce qu'il y dit sur la Grammaire grecque de Port-Royal).

pour la voie latine, sont leurs maîtres et leurs autorités, qu'ils n'ont d'autre prétention que de combiner, de concilier et de répandre :

« Si j'avois plus de part que je n'ai dans cet ouvrage, dit Lancelot dans la préface de sa Méthode latine, je n'aurois garde d'en porter ce jugement, de peur de passer avec raison pour une personne vaine et présomptueuse. Mais, comme je ne donne en ceci au public que ma peine et mon travail, et *non pas aucune production de mon esprit*, je blesserois sans doute la réputation et le mérite de ces trois auteurs célèbres (Sanctius, Scioppius et Vossius), si je ne croyois qu'un *extrait* fidèle et exact de leurs sentimens ne dût être utile et avantageux à tous les amateurs des belles-lettres : car je n'y avance rien de moi-même, et ne dis rien qui ne soit appuyé sur ce qu'ils ont dit, encore que je ne les cite pas toujours... »

C'est la première fois peut-être qu'un auteur de grammaire s'exprime de la sorte et si *en honnête homme;* car il est à remarquer que moins on met de son esprit dans une œuvre, plus on y tient d'ordinaire ; et rien n'égale, on le sait, l'âpreté des querelles de grammairiens et d'éditeurs.

Il ne faudrait pourtant pas prendre cette modestie trop au pied de la lettre, et ne voir dans les Méthodes de Messieurs de Port-Royal qu'une compilation bien faite; ce serait méconnaître le mode d'une combinaison aussi judicieuse. Les premiers, chez nous, ils ont introduit dans ces matières sèches l'ordre naturel et élémentaire; ils les ont mises à la portée de tous dans un français régulier et simple; ils ont fait pénétrer la lumière commune dans la poudre des classes. Aussi éloignés de la basse routine que de la science ardue, exempts de toute emphase, ils ont rappelé sans cesse qu'on ne puise la connaissance d'une langue qu'à sa source, dans les auteurs mêmes, et non dans des cahiers et autres recettes scholaires [1]. Au rebours des

1. « On met entre les mains des enfants, dit Lancelot, des livres de phrases,

charlatans, ils mettraient volontiers en épigraphe à leurs Grammaires : *Aliud est grammatice, aliud latine loqui*. Ils répètent avec Ramus : *Peu de préceptes et beaucoup d'usage*.

Port-Royal, dans sa manière d'enseigner les belles-lettres, se porte comme par le milieu (toujours le *media quædam ratio*) entre l'Université encore gothique et les Jésuites déjà brillantés. Port-Royal a sécularisé à un certain degré l'éducation et l'a faite française, en la laissant très solide et très chrétienne. François Ier, par son Ordonnance qui prescrivait l'usage du français dans les Actes publics, par la fondation du Collége de France opposé à l'Université, par tout l'ensemble de ses vues, avait donné en son temps un mouvement *moderne*, lequel, au commencement du XVIIe siècle, avait besoin d'être renouvelé. Richelieu certes s'y employa avec grandeur. Port-Royal, de son côté, sans affiche, sans ambition, reprit pour sa part cette œuvre de François Ier et de Ramus, et, à la veille de la majorité de Louis XIV, prépara des hommes à cette langue française tout à l'heure souveraine. De même qu'ils ont plus que personne travaillé à tuer le casuisme en morale et la scholastique en théologie, ces Messieurs, par leurs Méthodes, ont décrié dans l'éducation le pédantisme.

J'ai dit assez les éloges : il y a pourtant à faire la part des critiques. Il en parut alors, et de très vives.

les accoutumant à se servir des plus élégantes, c'est-à-dire, de celles qui paroissent les plus recherchées et les moins communes. C'est pourquoi ils se garderont bien, pour dire *aimer*, de mettre *amare;* mais ils mettront *amore prosequi*, *benevolentia complecti;* au lieu que souvent le mot simple a bien plus de grâce et plus de force que les périphrases. » — L'Université, même depuis Fontanes, n'était pas encore purgée de ces mauvaises coutumes, et Lancelot a l'air de faire la critique de ce que pratiquait dans notre enfance le professeur Laya.

Le père Labbe, notamment, s'attaqua à ce qu'il appelait la *Secte des Hellénistes* de Port-Royal. C'est autour du *Jardin des Racines grecques* que se livra le plus fort du combat.

Ce *Jardin des Racines grecques*, il faut en convenir, ne répond pas de tout point à l'idée que nous avons donnée de la saine manière de Port-Royal : on a peine à y reconnaître cette raison tempérée d'agrément et de lumière. Avec ses vers gnomiques, mnémoniques, bons tout au plus à accrocher des lambeaux de sens, ce livre ingrat nous paraît aujourd'hui aussi hétéroclite que pouvait l'être alors le Despautère. C'est le cas de répéter ce que Jean-Jacques disait des petites règles rimées en quatrain ou sixain, qu'il essayait d'apprendre dans la *Méthode latine* : « Ces vers ostrogoths me faisoient mal au cœur, et ne pouvoient entrer dans mon oreille. » Tout est relatif cependant; et si l'on se reporte à l'époque où le livre des *Racines* fut composé, on comprendra qu'en suppléant de la sorte au Dictionnaire grec-français qui n'existait pas, ces Messieurs procurèrent encore un grand soulagement aux jeunes intelligences. Des personnes habiles me font remarquer de véritables fautes dans cette liste des racines [1]. Ce ne sont pas ces fautes que le Père Labbe y releva.

1. Je livre la note suivante à la méditation des gens du métier.—Il est reconnu par les grammairiens philosophes que toute racine a dû être, dans le principe, monosyllabe ; qu'un dissyllabe est déjà dérivé ; à plus forte raison quand c'est un mot de trois et quatre syllabes. Or Lancelot s'est si peu inquiété de ce principe, qu'il donne sans hésitation comme racines des trisyllabes à chaque stance, et même des quadrisyllabes : ainsi χρεμετίζειν. Son livre repose donc sur une idée fausse, ou du moins vague.— Une racine doit être d'une grécité incontestable ; car si l'on ne prend pour point de départ un fait réel bien constaté, on court risque de se jeter dans l'arbitraire, et de créer une langue imaginaire à côté de la langue véritable. Or, c'est un soin que Lancelot a très souvent né-

Il avait autrefois publié lui-même un petit livre de Racines grecques, en 1648. Il se prétendit pillé par gligé, et il donne en plus d'un cas pour racines certains mots qui ne se rencontrent pas dans l'usage. Ainsi :

Ἀλίω, pour *rouler* se met.

Ἀλίω n'a jamais été usité nulle part; c'est ἁλίζω qui paraît avoir été employé. Ainsi :

Φένω, πέφνω, *tue* et *saccage*.

Φένω et πέφνω sont des inventions des grammairiens, pour rendre raison de quelques formes de φονεύω. Ainsi :

Ἀμός, *un* ou *quelqu'un* désigne.

Ce n'est pas là une racine, mais une terminaison qu'il a prise pour telle (μηδαμός, οὐδαμός). — Le sens d'une racine devrait être précisé avec rigueur, car c'est ce sens primitif qui donne la vie à toute la lignée. Or Lancelot hasarde les sens les plus équivoques, et quelquefois même les plus inapplicables. Ainsi :

Γράω, *manger*, *être sculpteur*.

On trouve quelques temps de γράω dans le sens de *manger;* mais *être sculpteur !* Sur quoi Lancelot a-t-il pu fonder cette signification?—Une racine devrait être traduite de manière à donner le sens fondamental du mot, celui qui subsiste dans tous les dérivés, et qui marque en plein la physionomie de la famille. Or Lancelot prend souvent des sens partiels, accessoires et de ricochet. Ainsi :

Ἀλύω, *s'abat, se chagrine*.

Ce n'est là qu'un étroit côté d'un verbe à mille faces, lequel signifie : errer au hasard et sans but, agité par un sentiment qui met hors de soi, la crainte, la colère, l'amour, etc. Il fallait donc traduire : *erre au hasard et sans but.* — Deux racines ne peuvent jamais être données comme ayant un sens identique, car elles formeraient double emploi, et elles ne sont racines qu'à la condition d'être la souche de deux familles différentes. Or Lancelot nous dit indifféremment :

Ἀμνός, est un *agneau* bêlant.

Ἄρς, ἀρνός, un *agneau* bêlant.

Mais on voit dans Eustathe que ces deux mots avaient en effet des nuances différentes, et qu'on distinguait dans l'animal quatre âges, ἀρήν, ἀμνός, ἀρνειός et λειπογνώμων (*qui ne marque plus*). Lancelot n'y a pas regardé de si près. — Enfin sur un autre article important qui ne concerne plus les racines, mais la langue en général, on peut remarquer que Lancelot et Port-Royal adoptèrent la prononciation du grec selon Érasme et les Occidentaux, prononciation artificielle, ou du moins qui ne rend que le son brutal et grossier du mot; on la substituait sans raison à cette autre prononciation vivante, à celle des Grecs du XVe siècle, laquelle avait pour elle la tradition, et gardait certainement des restes directs de la prononciation réelle. Ce dernier point est aujourd'hui hors de doute, et peut se prouver jusqu'à l'évidence par une foule de jeux de mots tirés des meilleurs auteurs anciens, et qui ne s'expliquent que moyennant cette manière de prononcer. Port-Royal, en se rangeant ici du côté des savants de cabinet plutôt que du côté de la tradition, était infidèle à sa propre méthode, qui consistait à ressaisir, partout où on le pouvait, la source même et la vie.—(Je suis redevable de cette note à la docte amitié de M. J.-P. Rossignol.)

Port-Royal : il cria du même coup *au voleur* et *à l'hérétique*. Selon lui, la nouvelle Secte des Hellénistes [1], se rattachant à Guillaume Budé et à Lazare de Baïf (à peu près comme les Jansénistes se rattachaient à Baïus), avait comploté expressément de ruiner les langues latine et française, de ne promouvoir la langue grecque qu'au préjudice de la latine; et cette damnable Secte, qui s'appelait *Légion* comme le Démon, semblait vouloir, en infectant de grec les jeunes esprits, *empêcher le commerce que nos Français avaient eu avec Rome depuis près de* 1200 *ans*. Ainsi, là encore, peu s'en fallait que nos Hellénistes ne méritassent les foudres du Saint-Siége. C'était le prendre bien au grave, parce que ces Messieurs avaient jugé à propos de tirer directement du grec quelques étymologies qu'ils auraient pu déduire aussi bien du latin. — Mais quoi? s'écriait le Père Labbe, s'en aller remonter au grec quand on peut s'adresser en première ligne au latin! Mais c'est comme si, en généalogie, on remontait du fils au grand-père, en sautant par-dessus le père; c'est comme si, en plaidant, on en appelait au juge médiat sans recourir à la juridiction prochaine; c'est comme si, *en jouant à la paume, on ne touchait la balle que du second bond, et non du premier*. Et le bonhomme s'amusait ainsi à enjoliver l'emportement par le mauvais goût. Ce n'était pas là un adversaire fort dangereux, et Lancelot, dans sa seconde édition des *Racines* (1664), le tança d'importance : « L'auteur du Recueil, disait-il spirituelle-

1. *Les Étymologies de plusieurs mots françois, contre les abus de la Secte des Hellénistes du Port-Royal*, par le R. P. Philippe Labbe, 1661. — Le P. Labbe inventait le mot *Helléniste* et le prenait en mauvaise part, en y impliquant une idée d'abus. Le mot a prévalu depuis, mais dans le sens simple.

ment et en se raillant de ce style étrange, prétend n'avoir pris les mots dont ce Père veut parler, *ni au second bond ni au premier*, mais *à la volée*, puisqu'il les a fait remonter tout d'un coup à leur première et véritable origine. » — Et quant au reproche de plagiat, si imprudemment soulevé, il n'eut, pour remettre le Père Labbe à la raison, qu'à rappeler à sa Révérence certains petits affronts qu'elle avait déjà essuyés de la part de M. Sanson, l'habile géographe du Roi, et de MM. de Sainte-Marthe, historiographes de France, que le Père Labbe s'était vu publiquement convaincu d'avoir copiés et contrefaits [1].

Un adversaire moins commode était le Père Vavasor, le même qui prit si rudement à partie le poli, mais fragile évêque Godeau, et qui ne faisait pas grâce à son propre confrère Rapin, dont il dénonça sans pitié

1. *Il a été accusé d'être un peu pirate*, dit Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne), qui était d'ailleurs son ami particulier, et qui parle de lui comme d'un *fort bon homme* : « Ce n'étoit pas par nécessité que le Père Labbe détroussoit les savants, mais par amusement; à peu près comme saint Augustin étant écolier déroboit les poires de ses voisins, seulement pour se donner le plaisir de dérober chez autrui ce qu'il n'auroit pas voulu ramasser dans sa maison. » Le Père Labbe mettait ainsi en circulation le bien des riches, et il était utile en ce sens-là à la République des Lettres. Il paraît de plus qu'il avait l'humeur plus pétulante qu'opiniâtre, et qu'il était sans rancune. « Je lui ai ouï dire, ajoute le même témoin, qu'avant le règne de Messieurs de Port-Royal les théologiens ne savoient pas étudier, et perdoient le temps à se forger des espèces vagues et inutiles sur des riens, au lieu de remonter hardiment aux anciennes sources et d'y puiser une solide doctrine. Cet aveu dans un homme de sa robe me surprit... » Allons ! Lancelot avait touché juste dans sa riposte; ce Père Labbe avait plus de mauvais goût et d'*excès de rhétorique* que de méchanceté. —C'est aussi au Père Labbe qu'il est fait sensiblement allusion dans le premier Discours de la *Logique* de Port-Royal, où l'on donne la définition de la *pédanterie* : « Relever des choses basses et petites, faire une vaine montre de sa science..., *piller un auteur en lui disant des injures, déchirer outrageusement ceux qui ne sont pas de notre sentiment... sur l'étymologie d'un mot, comme s'il s'y agissoit de la Religion et de l'État...*, c'est proprement ce qu'on peut appeler pédanterie. » La *Logique* parut en 1662, et les injures du Père Labbe étaient de 1661; l'exemple venait à point.

les légèretés et les inadvertances. Ce Père Vavassor était un savant homme, un de ces esprits critiques et rigoureux qui trouvent à mordre, même sur de bons ouvrages, et qui ne laissent rien passer. Le bon Rollin eut affaire dans son temps à Gibert, un des esprits de cette trempe. Poëte latin et *orfèvre* lui-même, c'est-à-dire auteur d'épigrammes, le Père Vavassor s'attaqua au Choix d'épigrammes (*Epigrammatum Delectus*) publié en 1659 par MM. de Port-Royal, et particulièrement à la préface latine, qui était de Nicole. Dans le Traité latin (*De Epigrammate Liber*) qu'il publia à son tour en 1669, les cinq derniers chapitres sont consacrés à la censure du petit volume sorti de l'école rivale. Je dois dire que si ce dernier volume garde encore après cela de son utilité aux mains de la jeunesse, il perd beaucoup en estime auprès des esprits faits; l'avantage de l'érudition reste tout entier du côté du savant jésuite. Évidemment, le Père Vavassor était remonté aux sources de l'épigramme en toute connaissance de cause, et sans aucun des scrupules de nos Messieurs; il goûtait bien autrement qu'eux les délicatesses de Catulle, et il se faisait de la *Couronne* de Méléagre une plus juste idée que ne le pouvaient en conscience le moraliste Nicole ou l'austère Lancelot. Ceux-ci dirigeaient leur choix en vue de l'enfance. Les plus curieux au contraire trouvaient chez l'autre de quoi apprendre, et il disait dans son Traité « bien des choses que peu de personnes savoient, avant qu'il en eût parlé[1]. » Port-Royal sur ce chapitre de l'Anthologie eut donc le dessous : faut-il s'en étonner? Tout occupé

1. *Nouvelles de la République des Lettres*, par Jacques Bernard, juillet 1709, page 32.

des racines ou des fruits, on y négligeait un peu trop la fleur.

Par exemple, le Père Vavassor faisait tout d'abord remarquer ce qu'il y avait de singulier et d'impropre dans le titre de cette Dissertation *sur la vraie et la fausse Beauté*[1], où l'on prétendait donner les raisons et poser les règles du choix ou du rejet des épigrammes. Ce terme de *beauté*, et l'idée naturelle qui s'y rattache, pouvaient-ils en effet s'appliquer sans inconvenance et sans disproportion à un genre borné de sa nature comme l'Épigramme, et dont tout le beau ne saurait guère consister qu'en la délicatesse et la grâce? Il montrait que le dissertateur, d'un goût plus rigide que fin, refusait trop aux poëtes la fable, la fiction, exigeait d'eux une vérité et une justesse réelle qui ne laisse plus jour aux jeux aimables. Il citait des épigrammes pleines d'agrément pour l'invention, qui avaient été réprouvées à tort comme vicieuses[2]. Il en citait d'autres que l'auteur du Choix présentait comme prolixes et bavardes (*loquacia*), et qui n'étaient que des chefs-d'œuvre de gentillesse et d'enjouement[3]. Après avoir vengé Martial qu'on tronquait, qu'on mutilait à plaisir, et Catulle, le maître du genre, sur qui on osait porter la main pour le corriger, comme un régent ferait au

1. Voici le titre exact : *Dissertatio de vera Pulchritudine et adumbrata, in qua ex certis principiis rejectionis ac selectionis Epigrammatum causæ redduntur.*—Cette Dissertation a été traduite par Brugière de Barante, ancêtre de l'historien, dans le *Recueil* qu'il a donné *des plus belles Épigrammes des Poëtes françois...* 1698.

2. Ainsi celle de Tullius Laurea, cet affranchi de Cicéron, sur la *source d'eaux* (minérales) trouvée dans la villa de son maître :

Quo tua, Romanæ vindex clarissime linguæ, etc.

(Voir l'*Anthologie latine.*)

3. Ainsi celle de Martial (livre V, 37), sur la mort de la petite Érotion :

Puella senibus dulcior mihi cycnis, etc.

thème d'un écolier, le rude adversaire finissait par conclure que sans doute l'auteur de ce Choix informe et *puéril* était un *enfant* aussi, un bon écolier qui, avant la fin de ses études, s'était empressé de donner un échantillon de son savoir, et qui avait tiré de ses cahiers et de son calepin tout ce qu'il avait pu : car, disait-il, on n'y voit rien que de seconde main; et surtout en ce qui concerne les Grecs, on sent que rien n'a été puisé à la source ni tiré des origines. J'abrége. Tout cela était dit par le docte jésuite avec une rudesse latine et sans marchander les termes, mais non pas sans trouver le trait piquant.

Chapelain, qui vaut mieux que son renom, et qui était une autorité en matière d'érudition poétique, se montra moins sévère que le Père Vavassor. Il avait cru d'abord que Lancelot, avec qui il entretenait commerce de lettres, était l'auteur de la Dissertation et de la préface mises en tête de *la judicieuse Collection*, et il lui avait écrit pour le complimenter : « Mais afin qu'il ne croie pas que je l'aie fait par simple compliment, écrivait-il dès le lendemain à M. d'Andilly (9 septembre 1659), je vous répéterai ici, et je vous supplie de le lui dire à la première rencontre, que je ne vois rien de mieux écrit dans le style didactique, rien de plus judicieux, de plus *cavé*[1], de plus sensément démêlé dans la nature de l'Épigramme, enfin de plus instructif non seulement pour les enfants, mais encore pour les maîtres... » Si Chapelain louait trop, le Père Vavassor aussi blâmait sans mesure : ce dernier avait pourtant touché le point délicat.

J'ai toujours été frappé de cette inconséquence que

1. Nous dirions aujourd'hui : *creusé, approfondi.*

commettait Port-Royal en éducation comme dans le reste : là aussi nos amis s'arrêtaient à mi-chemin. Car, je vous le demande, à quoi bon, ô Lancelot, si bien apprendre aux enfants le grec, l'espagnol, l'italien, les finesses du latin, pour défendre ensuite d'aller au théâtre entendre Chimène, pour ne permettre ni la *Jérusalem*, ni l'*Aminte*, ni *Théagène*, ni l'Anthologie, ni tout Catulle? Ces défenses et ces interdictions, en effet, s'étendaient jusque par delà l'enfance, et subsistaient en partie pour les hommes faits. Était-ce possible? était-ce raisonnable? A quoi bon tant et si bien instruire, si ce n'est pour mettre plus tard à même d'employer? Ce grec dont j'ai dévoré les Racines, pourquoi n'en goûterais-je pas le miel et les fleurs? L'enfant qui fera *Bérénice* se le dit un jour, et il sauta à pieds joints sur la défense. Il s'envola par-dessus la haie, comme l'abeille [1].

Lancelot composait un petit Traité *sur les Règles de la Poésie françoise*, en même temps qu'il en estimait l'exercice plutôt *dangereux* qu'utile à la jeunesse. Quand on parlait de Brienne chez les Jansénistes, et de toutes les escapades du bizarre Confrère : « C'étoit, disoit-on, un beau génie et qui avoit une érudition peu commune; mais *la facilité avec laquelle il faisoit des vers lui fut très pernicieuse.* » A voir cette peur du malin démon, il semble en vérité que les Jansénistes, même quand ils élevaient Racine, aient déjà eu en idée Voltaire.

A moins de se faire solitaires et pénitents, il était impossible que les élèves de Port-Royal (fussent-ils des

1. Je noterai cependant, comme une petite inconséquence de plus, que, parmi les livres de traduction en usage à Port-Royal, on trouve le IVe livre de l'*Énéide* et les *Églogues*, même la seconde et la dixième.

Bignons) restassent tout-à-fait tels que les maîtres l'auraient voulu. On se dérangeait toujours un peu, et à proportion du génie ; mais ce qui restait du premier fonds était excellent, et vous faisait encore meilleur que les autres, — avec une certaine marque jusque dans le divertissement.

Je n'ai qu'un mot à dire des traductions de ces Messieurs ; elles passaient à leur moment pour élégantes. Ne nous abusons pas, c'était d'une élégance toute relative. Elles visaient, comme les traductions d'alors, à être lues couramment, et elles ne craignaient pas la paraphrase. Le désir de former les enfants au beau style et aux tours du monde induisait les traducteurs à d'étranges libertés. Ainsi une lettre de Cicéron à Sulpicius commence de la sorte dans le petit Recueil de Guyot : « *Monsieur*, j'ai reçu votre lettre le vingt-neuvième d'avril, lorsque j'étois au Cumin... Après l'avoir lue, *Madame votre femme* m'ayant *fait l'honneur* de me venir voir avec *Monsieur votre fils*, ils ont jugé à propos que vous *prissiez la peine* de venir ici, et m'ont obligé de vous en écrire [1]... *Postquam litteras tuas legi, Postumia tua me convenit, et Servius noster. His placuit ut tu in Cumanum venires : quod etiam, ut ad te scriberem, egerunt.* » Le traducteur ne faisait en cela que suivre les règles posées par le *Sieur de L'Estang* dans son Traité *de la Traduction* : « Comme notre langue, disait celui-ci, ne souffre pas qu'on parle jamais aux personnes qu'avec civilité et avec respect, et que ce respect paroît en supprimant le nom propre de la personne, pour lui donner seulement celui de *Monsieur* ou de *Madame*;... lorsque dans les lettres ou dans les dialogues des La-

1. Voir les notes du Cicéron de M. J.-Victor Le Clerc.

tins on trouve des noms propres, il ne faut pas douter qu'il n'y ait beaucoup d'occasions où l'on peut traduire même avec grâce ces noms propres par le mot de *Monsieur*, de *Madame*, ou de *Mademoiselle*[1]. » Ce besoin de tout ramener au beau français poussait encore nos traducteurs à travestir les noms propres de *Trebatius* et de *Pomponius* en ces singuliers personnages de *M. de Trébace* et de *M. de Pomponne!* Cette dernière rencontre devait surtout leur sembler d'un à-propos charmant, et bien propre à flatter le cœur de M. d'Andilly. — C'est assez indiquer les légers travers et les endroits faibles des estimables maîtres : revenons aux parties toutes saines et sérieuses.

1. *De la Traduction, ou Règles pour apprendre à traduire la Langue latine en la Langue françoise*, par le Sieur de L'Estang (Gaspard de Tende), 1660; — dédié à madame la marquise de Sablé. — (Page 153.)

III

Grammaire générale. — Sa nouveauté ; caractère original. — En quoi Port-Royal se distingue de l'Académie. — Quelques objections. — La *Logique*. — Esprit du livre ; voie moyenne. — Le bon sens. — L'indépendance. — La modestie. — Élévation finale. — Ce que pourrait être une Logique aujourd'hui.

Avec les Méthodes grecque et latine, rien ne contribua tant à honorer l'enseignement de Port-Royal que la *Grammaire générale* et la *Logique*, deux modèles du bon sens appliqué à des sujets où c'était une nouveauté de le voir introduit.

L'occasion, la rencontre, plutôt qu'un grand dessein prémédité, fit naître ces deux ouvrages. — Pendant qu'il travaillait aux grammaires particulières des diverses langues, Lancelot s'adressait souvent à M. Arnauld pour lui proposer les difficultés qui l'arrêtaient. Ces questions suggéraient au judicieux docteur, qui ne s'y était jamais appliqué jusque-là, toutes sortes de réflexions sur les véritables fondements de l'*art de parler ;* il cherchait à se donner les raisons, à pénétrer les lois secrètes de l'usage et de la coutume. Lancelot, frappé de ce qu'avaient de juste et de curieux les réflexions

d'Arnauld, obtint de lui qu'il les lui dictât à ses heures perdues. C'est ce qui a procuré la *Grammaire générale*.

Bon petit livre qui, à sa date, était excellent ; qui a ouvert une route où plusieurs sont allés plus loin sans le faire oublier, et qui n'est pas inutile encore à ceux qui le parcourent aujourd'hui.

Je ne dirai pas avec Rollin, amplifiant Arnauld outre mesure, qu'on y reconnaît le profond jugement et *le génie sublime de ce grand homme*. J'ai même osé contester à Voltaire la justesse de ce mot sur Arnauld, que *personne n'était né avec un esprit plus philosophique*. Arnauld, selon moi, n'était pas né avec un esprit philosophique, au sens où l'entend Voltaire ; il était plus fait par nature pour éclaircir certaines questions données que pour éclairer hautement les hommes, comme tout libre génie le saura faire s'il en a reçu le don. La première marque du vrai philosophe est de s'affranchir de l'esprit de parti. Arnauld était loin de là. Mais il redevenait un esprit, surtout un *talent* philosophique, et du premier ordre, du moment qu'on le prenait dans un sujet tracé. Il le parcourait en tous sens jusqu'à la limite ; il le divisait, le distribuait, l'embrassait et l'épuisait, sans y rien laisser d'obscur : logicien, démonstrateur, classificateur par voie de raison, *solide et puissant réfutateur*, comme l'appelle Bossuet. Voilà au propre le génie d'Arnauld.

Tel il se montre dans sa *Grammaire générale*, forte tête, cherchant et trouvant une raison commune, une définition judicieuse et naturelle aux divers éléments de la parole, aux diverses parties du discours, indépendamment des langues particulières, auxquelles il applique ensuite ses principes.

Arnauld se place tout d'abord dans cette Grammaire au point de vue où Descartes se plaçait dans sa philosophie et sa physique. Il *crée* la grammaire, il la suppose inventée à dessein dans toutes ses parties par les hommes, afin de l'expliquer raisonnablement [1].

Arnauld oublie que la parole n'a pas été inventée de cette sorte par l'homme, qu'elle n'a pu l'être avec ce dessein tout philosophique, ni de toute pièce; mais enfin rien n'empêche de partir de sa supposition pour se rendre compte raisonnablement des choses.

Il serait inutile aujourd'hui de venir donner de cette Grammaire une analyse qui se réduirait à un extrait. Thémiseul de Saint-Hyacinthe l'a pu faire de son temps, quand le livre avait sa nouveauté [2]. Comme caractère original, ce qui nous paraît à y remarquer, c'est que si, dans l'enseignement particulier des langues, Port-Royal se séparait de l'Université d'alors par la raison dégagée de la routine, il se séparait ici de l'Académie française par la raison encore, et par une philosophie qui ne s'en remettait pas purement et simplement au dernier *usage*, au *bel usage*, mais qui entendait s'en rendre compte.

Arnauld n'avait pas été sans faire pressentir MM. de l'Académie sur quelques points de sa Grammaire, notamment sur les sujets traités dans les chapitres VII et X

1. Ainsi dès le début : « Parler est expliquer ses pensées par des signes que les hommes ont inventés à ce dessein.— *On a trouvé que les plus commodes de ces signes* étoient les sons et les voix... » — Comparer avec le beau passage de Lucrèce (liv. V, vers 1027), où le poëte décrit cet immense effort de l'instinct partout aux prises avec la nécessité :

> At varios linguæ sonitus Natura subegit
> Mittere, et utilitas expressit nomina rerum, etc.

2. Voir ses *Mémoires littéraires*, publiés aussi sous le titre de *Mathanasiana*.

de la seconde partie [1]. La consultation s'était faite en 1659, pendant qu'il était caché; madame de Sablé avait servi d'intermédiaire, et Arnauld n'avait été désigné par elle que sous le nom de *M. de Saint-Denys*. On voit, par des lettres trouvées dans les papiers de cette dame, qu'il n'était pas en tout satisfait des solutions de l'illustre Compagnie. Voici un billet de lui, du 3 décembre 1659, adressé, je crois, à M. Vallant, médecin de madame de Sablé :

« Je vous supplie de remercier Madame la Marquise de la bonté qu'elle a de me ménager si bien le secret que je l'ai priée de garder. Je suis fort aise que ces Messieurs (de l'Académie) soient contents de M. de Saint-Denys; et, pour vous dire le vrai, quoique j'aie trouvé quelque chose à redire dans leur Mémoire, j'estime beaucoup plus leur manière d'agir si civile et si obligeante, que s'ils étoient infaillibles dans les jugemens qu'ils portent sur notre langue. Je suis tout à vous. »

Ce billet se rapporte à la longue lettre qu'Arnauld écrivait à madame de Sablé sous le nom de *M. d'Astein*, à la date du 21 novembre.

« Madame,

« On ne peut rien voir de plus obligeant que la réponse de l'Académie ; mais comme vous auriez sujet de trouver mauvais que je ne vous parlasse pas avec toute sorte de sincérité, je vous dirai franchement que j'attendois quelque chose davantage d'une si célèbre Compagnie : car, des cinq questions qui leur avoient été proposées, n'y ayant que la dernière qui regarde la Grammaire françoise en particulier, et les quatre premières regardant la Grammaire générale, et étant du nombre de celles que M. de La Chambre

1. Le chapitre VII traite des *articles*, soit définis, soit indéfinis ; si *un* et *une* n'ont pas un pluriel, contre l'opinion commune, etc. — Le chapitre X traite d'une *Règle de la Langue françoise*, que Vaugelas avait promulguée le premier, et *qui est qu'on ne doit pas mettre le relatif après un nom sans article*. Par exemple, on dira tout court : *Il a été traité avec violence*; et on dira : *Il a été traité avec* UNE *violence* QUI *a été tout-à-fait inhumaine*. Mais on dit pourtant très bien, contrairement à cette règle : *Il agit en politique qui sait gouverner*... Arnauld cherche l'explication de ces irrégularités, et les réduit à une règle commune, à laquelle il donne une expression plus générale que ne l'avait fait Vaugelas.

avoue ne se pouvoir bien résoudre qee par les plus hautes méditations de la philosophie, il eût été à désirer qu'ils s'y fussent plutôt appliqués qu'à la dernière, qu'ils pouvoient avec plus de raison remettre à la Grammaire françoise que les premières, puisqu'on n'a pas accoutumé de traiter dans les grammaires particulières ce qui est commun à toutes les langues. Peut-être que ces Messieurs ont cru que les demandes qu'on leur faisoit sur la nature du *verbe*, du *relatif*, de l'*infinitif*, etc., n'avoient point de difficultés considérables, et que tant d'habiles gens, comme entre autres Scaliger le père, ayant fait des livres entiers pour expliquer ces choses selon les principes de la philosophie, et d'une manière plus relevée que le commun des grammairiens, il n'y avoit point d'apparence qu'elles eussent besoin d'une nouvelle explication. Mais vous saurez, Madame, que c'est particulièrement ce que je désirois savoir, s'ils étoient dans ce sentiment. Car je vous avoue que j'en suis fort éloigné, et que tout ce que disent les livres sur ces quatre questions ne me satisfait en aucune sorte ; et comme il m'est venu quelques pensées sur ce sujet, j'en aurois fait plus d'estime si elles s'étoient trouvées conformes à celles de ces Messieurs. Après tout, Madame, ce seroit bien mal reconnoître l'obligation que nous leur avons de l'instruction qu'ils nous ont donnée, que de nous arrêter à faire des plaintes de ce qu'ils n'ont pas jugé nous en devoir donner d'autres. La manière dont ils ont résolu la question qui regardoit particulièrement la langue françoise témoigne une si exacte recherche de toutes les façons de parler de notre langue, qu'il n'y a rien de parfait et d'achevé qu'on ne doive attendre de cette Compagnie, si elle donne au public, comme on nous le fait espérer, ses méditations et ses remarques. Vous voulez bien néanmoins, Madame, que je vous propose quelques petits doutes... »

Ce qui suit dans la lettre porte uniquement sur les points exposés aux chapitres VII et X de la seconde partie de la *Grammaire générale*. — Lancelot de son côté, en rendant justice à Vaugelas, se plaignait que ce grammairien eût trouvé si souvent nos façons de parler *d'autant plus belles, qu'elles sont*, dit-il, *contraires à la Grammaire et à la raison* : « Car il seroit facile de faire voir, ajoute Lancelot, que les exemples les plus recherchés qu'il rapporte ont leur fondement, et qu'encore que l'usage soit le maître des langues pour ce qui est de l'analogie, le discours n'étant néanmoins que l'image de la pensée, il ne peut pas former des expressions qui ne soient conformes à leur original pour ce

qui est du sens, et par conséquent qui ne soient fondées sur la raison. » C'est là l'endroit notable par où Port-Royal se distingue essentiellement de l'Académie et des autres grammairiens du temps, Vaugelas, Ménage, Patru, Bouhours, tout occupés des mots, du détail des exemples, et ne se formant aucune philosophie du discours.

Port-Royal, grâce à l'excellent instrument philosophique dont disposait Arnauld, développa en grammaire générale une branche du Cartésianisme que Descartes n'avait pas lui-même poussée : à savoir, l'étude, l'analyse de la langue en général, supposée inventée par la seule raison. Cette branche cartésienne, implantée et naturalisée à Port-Royal, dépassait un peu l'ordre habituel d'idées du XVII^e^ siècle, et devançait les travaux du XVIII^e^, dans lequel elle devait se continuer directement par Duclos, Du Marsais, Condillac, et par le dernier et le plus vigoureux peut-être de ces grammairiens philosophes, M. de Tracy.

Nous arriverions à cette conséquence remarquable, mais rigoureuse : M. de Tracy est le disciple direct d'Arnauld en grammaire générale.

Le savant idéologue, saluant avec respect « MM. de Port-Royal, dont on ne peut assez admirer, dit-il, les rares talents, et dont la mémoire sera toujours chère *aux amis de la raison et de la vérité*[1], » regrette que, dans leur *Grammaire* non plus que dans leur *Logique*,

1. N'admirez-vous pas comme les mêmes mots expriment des choses toutes différentes? L'opinion finit par faire ce qu'elle veut des choses célèbres, et par les modeler à son usage. Elle trie ce qui lui convient et se l'approprie, négligeant totalement le reste. Ainsi, pour elle, Port-Royal n'est autre chose que la *raison* et la *philosophie* se faisant jour dans la religion. Or, à bien des égards, Port-Royal était tout le contraire.

ils ne soient pas entrés dans plus de détails sur *la formation de nos idées*; il en résulte que ces deux ouvrages, selon lui, ne sont qu'un Recueil d'observations plus ou moins bonnes, mais sans ensemble, et qu'on n'y trouve aucune théorie complète où tout vienne s'enchaîner. Un avantage qui tient à ce défaut même, c'est que les deux ouvrages, n'étant pas expressément liés à une certaine théorie absolue, subsistent au regard du seul bon sens, indépendamment des doctrines métaphysiques particulières qu'on peut avoir. Les savants et profonds écrits de M. de Tracy sur ces sujets, au contraire, se trouvent en partie compromis par l'idéologie exacte et continue dont il a prétendu ne se départir à aucun moment. Contemporain de M. de Tracy, un véritable héritier de la méthode et de l'esprit de MM. de Port-Royal, le respectable M. Silvestre de Sacy a publié des *Principes de Grammaire générale, mis à la portée des enfants*; dans ce petit livre dédié à son *fils* aîné, et qu'il écrivait le soir au foyer, empruntant ses exemples au cercle assemblé de la famille, M. de Sacy a suppléé à cette métaphysique dont il ne se piquait point, par sa vaste connaissance comparée des faits grammaticaux, par la rectitude du jugement, la sévérité de l'analyse; tout y sent un antique fonds de science et de prud'homie, et c'est le livre qui me représente le mieux la *Grammaire générale* d'Arnauld, reprise et complétée selon le progrès des temps.

Une objection que j'adresserais aux habitudes de grammaire générale et à l'abus qu'on en peut faire, objection à laquelle Port-Royal n'échappe point entièrement, c'est que cette façon de tout traduire en raison, si elle sert la philosophie, court risque de frapper dans

une langue bon nombre de locutions promptes, indéterminées, qui, bien qu'elles aient leur raison, ne l'ont qu'insensible et secrète, et en tirent plus de grâce. Vaugelas n'avait pas tout-à-fait tort dans son dire. La Grammaire générale à la façon d'Arnauld, et bientôt à la façon de Condillac et de M. de Tracy, retranche dans une langue, si l'on n'y prend pas garde, les *idiotismes*, cette richesse domestique confuse. Le XVIII^e^ siècle n'en a déjà presque plus. Il y a peu d'*idiotismes* chez les écrivains de Port-Royal; tout est à la déduction, à la clarté; leur phrase manque essentiellement d'imprévu et de toute espèce d'enjouement. Ils ont le style clair et triste [1].

Une autre objection irait plus à fond, et porterait sur la science même. La Grammaire générale (ce que ne pouvaient savoir Arnauld ni les autres) était aussi hasardée en leur temps que la Physique de Descartes sans les expériences. Cette Grammaire générale, utile toujours comme exercice et comme habitude de se rendre compte, ne pouvait être que provisoire et bien courte comme résultat. On ignorait trop de langues, trop de familles entières de langues. On construisait avec une simple formule de pensée ce qui présente une quantité

1. Je n'excepterai que Fontaine et M. Hamon, et un peu M. d'Andilly. — Un écrivain du XVIII^e^ siècle, Thomas, dans son traité *de la Langue poétique*, a fait un sujet d'éloge précisément de ce que nous critiquons : « Avant Locke et Condillac, dit-il, les écrivains de Port-Royal avaient appliqué aux langues leur philosophie mâle et austère; ils eurent toute la logique que pouvaient avoir les bons esprits de ce temps-là (*quelle morgue et quel ton!*) ... ils furent bien supérieurs à ce Vaugelas tant cité, que l'on peut à peine lire aujourd'hui... Vaugelas était, dans les langues, ce que sont dans les sciences les physiciens qui n'ont dans la tête que des faits isolés...; il n'était que grammairien sans être philosophe, et c'est vouloir être astronome sans géométrie. » — Eh! bien, c'est justement parce que l'estimable et solennel écrivain, M. Thomas, est si content du progrès philosophique dans la langue, que je le suis moins. Lui aussi, il avait le style sans fraîcheur aucune et sans gaieté.

de formes et de diversités imprévues dans la nature. Quand on a vu sourdre du sol primitif d'autres langues que le grec et le latin; quand l'Orient par delà l'hébreu s'est révélé, et graduellement est apparu comme versant de toute antiquité, sur ses pentes, les trois ou quatre grands fleuves primordiaux de la parole humaine; quand les anciens idiomes celtiques en leurs fragments brisés se sont découverts, et qu'il s'est rencontré même des langues compliquées de peuplades barbares, on a reconnu que c'était à recommencer sur un autre plan : la *méthode naturelle* des langues a pu naître. Les Jacob Grimm, les Guillaume de Humboldt[1] en ont été les Jussieu. D'un certain mécanisme général tout rationnel, on est venu à la tradition, à la génération historique, à la vraie physiologie du langage, tandis que, d'Arnauld jusqu'à Volney, on avait trop accordé à l'abstraction pure.

De la *Grammaire générale* à la *Logique*, il n'y a qu'à tourner le feuillet. La *Logique* est de tous les livres de Port-Royal le plus célèbre, celui peut-être qui a le moins perdu aujourd'hui encore. L'occasion qui y donna naissance en indique déjà le caractère. On parlait devant le jeune duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes, de l'objet de ses études; quelqu'un des assistants dit qu'étant jeune, il avait trouvé un homme qui l'avait rendu en quinze jours capable de répondre sur une partie de la Logique. M. Arnauld qui était présent, et qui n'avait pas grande estime de cette science (la possédant si bien par nature), repartit en riant que si M. de Chevreuse voulait en prendre la peine, on se faisait fort de lui

1. N'oublions encore ni Bopp, ni Eugène Burnouf.

apprendre en quatre ou cinq jours tout ce qu'elle renfermait d'utile et d'essentiel. De cette sorte de gageure il passa aussitôt à l'effet, et se mit à écrire un abrégé en quelques pages. Il comptait ne mettre à la rédaction qu'un seul jour; mais, les réflexions survenant en plus grand nombre qu'il n'avait cru, le travail dura quatre à cinq jours. Ainsi fut composé le corps de cette *Logique*, à laquelle depuis on ajouta les Discours et plusieurs chapitres; mais le fonds ne prit pas plus de temps à établir. Ce premier fonds, par une certaine touche mâle et grande, sent la main d'Arnauld.

C'était quasi réaliser le mot de Montaigne, qui prétend qu'on peut rendre la logique aussi aisée et agréable à l'esprit des enfants qu'un conte de Boccace[1].

Les principaux Écrits d'où relève cette *Logique* de Port-Royal, et qui en sont en France les vrais précédents, sont : 1° les ouvrages de Ramus, et particulièrement sa *Dialectique* en français, 1555; 2° tout ce que dit Montaigne contre *Baroco* et *Baralipton*, contre cette logique barbare de son temps; sonch apitre *de l'Art de conférer*; 3° Descartes, *Discours de la Méthode*, et ailleurs; 4° il y faut joindre Pascal pour son petit écrit *de l'Esprit géométrique* et pour celui *de l'Art de persuader*, où il appelle Montaigne *l'incomparable auteur de l'Art de conférer*; on sait que ces petits écrits, antérieurs de composition à la *Logique* de Port-Royal, bien que seulement imprimés depuis, avaient été communiqués en manuscrit à ces Messieurs, et ils reconnaissent en avoir profité.

La *Logique* de Port-Royal, à la bien voir, n'est que l'application plus usuelle et plus développée des règles provisoires que se pose Descartes dans son *Discours de*

1. Voir précédemment au tome II, page 413.

la Méthode. Port-Royal prend ces règles de même dans le sens commun incontestable; mais au lieu de partir de là pour se bâtir ensuite toute une philosophie sur un premier fait intérieur, comme Descartes, Port-Royal en part simplement pour donner une suite de réflexions sur les diverses opérations de l'esprit, pour tâcher d'en démêler les erreurs et d'en régler la justesse.

Le premier but de la *Logique* de Port-Royal n'est pas de former le grammairien, le savant en aucune science, le logicien pur, mais l'homme :

« On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on se devroit servir, au contraire, des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison... Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner les rapports des angles, à considérer les divers mouvemens de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux pour l'occuper à de si petits objets : mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous leurs discours, dans toutes leurs actions, et dans toutes les affaires qu'ils manient ; et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former. »

Ce n'est pas une autre idée que celle de Montaigne qui veut former le *gentilhomme*, non l'homme d'aucun métier ni d'aucune école :

« Allant un jour à Orleans, dit ce charmant causeur qui anime tout, je trouvay dans cette plaine, au deçà de Clery, deux regents qui venoyent à Bourdeaux, environ à cinquante pas l'un de l'aultre : plus loing derriere eux je veoyois une troupe, et un maistre en teste, qui estoit feu M. le comte de La Rochefoucault. Un de mes gens s'enquit au premier de ces regents, qui estoit ce gentilhomme qui venoit aprez luy : luy, qui n'avoit pas veu ce train qui le suyvoit, et qui pensoit qu'on luy parlast de son compaignon, respondit plaisamment : « Il n'est pas gentilhomme, c'est un grammairien ; et je suis logicien. » Or nous qui cherchons icy, au rebours, de former non un grammairien ou logicien, mais un gentilhomme, laissons les abuser de leur loisir : nous avons affaire ailleurs [1]. »

Pascal, en maint endroit de ses *Pensées*, a traduit ce *gentilhomme* en *honnête homme*.

1. Livre I, chap. xxv.

Jean-Jacques à son tour, au début de l'*Émile*, n'a fait que reprendre à sa manière l'idée de Montaigne et de Port-Royal :

« Dans l'ordre naturel les hommes étant tous égaux, dit-il, leur vocation commune est l'état d'homme, et quiconque est bien élevé pour celui-là ne peut mal remplir ceux qui s'y rapportent. Qu'on destine mon élève à l'épée, à l'Église, au barreau, peu m'importe. Avant la vocation des parens, la nature l'appelle à la vie humaine ; Vivre est le métier que je lui veux apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre : il sera premièrement homme... »

Dans les trois cas, nous sommes hors de la scholastique ; mais le *gentilhomme* de Montaigne, l'*homme* de l'*Émile* (qui, par parenthèse, est un gentilhomme aussi, ayant gouverneur), l'*honnête homme* selon le XVII^e^ siècle, toutes ces formes et variétés, plus ou moins diverses du même type, se rejoignent et se confondent dans Port-Royal avec le *Chrétien*.

En sortant de l'ornière, la *Logique* de Port-Royal ne s'en vante pas trop pourtant :

« On abuse quelquefois beaucoup, dit-elle, de ce reproche de pédanterie ; et souvent on y tombe en l'attribuant aux autres. La pédanterie est un vice d'esprit et non de profession ; et il y a des pédans de toute robe, de toutes conditions et de tous états. »

En parlant des objets qui font la matière ordinaire des autres Logiques, celle-ci tâche de ne s'y pas enfermer, et d'y joindre des considérations plus utiles. Elle est assez peu portée d'abord à s'exagérer la disposition judicieuse des hommes et sa propre utilité [1]. Elle

1. Faisant remarquer que le sens commun n'est pas une qualité si commune qu'on le dit, elle ajoute : « Il y a une infinité d'esprits grossiers et stupides que l'on ne peut réformer en leur donnant l'intelligence de la vérité, mais en les retenant dans les choses qui sont à leur portée, et les empêchant de juger de ce qu'ils ne sont pas capables de connoître. » On se flatte au contraire, depuis

croit qu'avant de leur apprendre à former des raisonnements exactement enchaînés (ce qu'ils font assez bien d'ordinaire et d'eux-mêmes), il serait plus essentiel de leur apprendre à former de bons jugements, qui sont la matière première des raisonnements, et par où surtout l'on pèche.

La *Logique* de Port-Royal se compose de quatre parties (sans parler des deux Discours préliminaires); elle considère les opérations de l'esprit sous quatre aspects :

1° *Concevoir*. — C'est la simple vue qu'on a des choses ou matérielles ou autres, sans en former un jugement exprès : la *terre*, le *soleil*, un *rond*, la *pensée*, l'*être*. La forme par laquelle on se représente ces choses s'appelle *idée*. La première partie de la *Logique* traite des idées, de leur nature, de leur origine, de leurs objets, etc.

2° *Juger*. — C'est l'action de l'esprit par laquelle, joignant ensemble diverses idées, il affirme de l'une qu'elle est l'autre, ou le nie. Tel est le *jugement*, la *proposition* qui suppose les mots et les parties du discours. La *Grammaire générale* se retrouve ici à sa vraie racine.

3° *Raisonner*. — C'est l'action de l'esprit par laquelle il forme un jugement résultant de plusieurs autres. Cette partie, qui comprend les règles du raisonnement et en particulier le *syllogisme*, était réputée jusqu'alors la plus importante de la *Logique*. Port-Royal doute qu'elle soit aussi utile qu'on se l'imagine; car *la plupart*

quelques années, d'avoir initié tous les esprits au vrai, c'est-à-dire d'avoir changé les vieilles conditions de la nature humaine. Il en sort les fruits que nous voyons.

des erreurs des hommes viennent bien plus de ce qu'ils raisonnent sur de faux principes, que de ce qu'ils raisonnent mal suivant leurs principes [1]. Quoi qu'il en soit, au moins comme exercice de l'esprit, et au besoin dans certaines rencontres, cette portion de la Logique peut être de quelque usage : « Voilà donc, ajoute Port-Royal, ce qu'on en dit ordinairement, et quelque chose même de plus que ce qu'on en dit.... »

4° *Ordonner*. — C'est la méthode, l'action de l'esprit par laquelle il dispose et gouverne dans un but soit d'invention, soit de démonstration, un ensemble de raisonnements, de jugements, d'idées.

La *Logique* ou l'*Art de penser* est une suite de réflexions claires et sensées sur ces quatre modes d'opérations de l'esprit.

Le caractère dominant de tout l'ouvrage est la modération du bon sens, un bon sens plein, abondant et distinct, sans système, ce *media quædam ratio* que nous retrouvons partout dans l'enseignement de nos amis, et qui est ici comme à sa source. — On sent déjà dans Arnauld Nicole qui tempère.

Si Bossuet fait jamais une Logique (et il en a fait une [2]), il est à croire qu'il saura moins uniment s'aplanir, et qu'il ne se tiendra pas de tout point dans cette *médiocrité* lumineuse.

La *Logique* de Port-Royal ne s'embarque pas dans une série de raisonnements ou d'inductions reposant sur une idée première ; elle est plus expérimentale, et

1. Remarque aussi simple que féconde : et pourtant Port-Royal n'avait pas vu à l'œuvre tous nos esprits *mathématiques*, *polytechniques*, soi-disant positifs, tous ceux qu'on a spirituellement appelés de *bons esprits faux*.

2. Elle a été publiée en 1828, par M. Floquet.

pourtant *rationnelle*. Elle croit au *Je pense, donc je suis*, de Descartes, sans pour cela s'engager dans les détours de sa métaphysique. La clarté incontestable du *Je pense, donc je suis*, qui suppose la conception distincte de *penser* et d'*être*, suffit, selon Port-Royal, à prouver que toutes les idées ne viennent pas des sens, qu'il y a d'autres idées que celles qui se rattachent à de certaines images. On accorde du reste aux sens leur part, tout en maintenant à l'esprit sa faculté propre[1].

Aux mots et aux signes, de même, la *Logique* accorde leur importance, sans les identifier avec l'idée; et à une objection cauteleuse de Hobbes contre Descartes[2] elle oppose trois ou quatre raisons de bon sens, pour faire voir qu'en des cas précis on raisonne, à n'en pas douter, non point par de simples enchaînements de noms unis par le verbe, mais par la considération effective des idées qu'on a dans l'esprit.

Une plus grande subtilité d'analyse, une originalité inventive, ne la cherchez pas dans cette *Logique*, non plus que dans la plupart des écrits de ces Messieurs. Nous n'avons pas ici un monument hardi construit sur une base simple, sur une pierre angulaire, haute ou profonde. Nous sommes en plaine, en fertile plaine. Les quatre règles dont Descartes fait provision avant de se mettre en route pour sa recherche, Port-Royal les accueille et n'en veut pas d'autres, en avertissant toute-

1. « Il faut avouer que les idées de l'*être* et de la *pensée* ne tirent en aucune sorte leur origine des sens, mais que notre âme a la faculté de les former de soi-même, quoiqu'il arrive souvent qu'elle est excitée à le faire par quelque chose qui frappe les sens: comme un peintre peut être porté à faire un tableau par l'argent qu'on lui promet, sans qu'on puisse dire pour cela que le tableau a tiré son origine de l'argent. » L'ingénieux de la comparaison sort ici du bon sens même; c'est le cachet d'Arnauld et de Nicole quand ils sont ingénieux.

2. La IV^e^ objection de Hobbes sur la seconde *Méditation*.

fois que la grande difficulté consiste à les bien observer. Les plus belles règles du monde ne suppléent jamais à l'adresse et à la qualité judicieuse de l'esprit.

La *Logique* de Port-Royal est étendue, elle n'est pas superficielle; et si elle n'est pas plus profonde, c'est que la profondeur ne s'enseigne pas. Quand on la veut enseigner, on ne produit que le creux dans un grand nombre d'esprits.

La pensée pratique ressort à chaque page. Une vérité exprimée dans cette *Logique* est toujours sans préjudice des autres qui sont à côté. On suit préférablement Descartes, on déclare les catégories d'Aristote *très peu utiles*, mais on ne veut pas décrier Aristote : « *Tous les états violents ne sont pas d'ordinaire de longue durée, et toutes les extrémités sont violentes.* » Et d'ailleurs, « il n'y a point d'auteur dont on ait emprunté plus de choses dans cette *Logique* que d'Aristote, puisque le corps des préceptes lui appartient[1]. » On profite de tout ce qu'il y a de bon chez tous, du philosophe allemand Clauberg comme de Ramus. Ce besoin d'équité, cette guerre à ses propres préventions, perce dans les moindres circonstances. Le Père Petau, en un endroit, est cité parmi les plus *habiles* gens de l'Église. A l'égard de Montaigne seul, on sort, en une page bien connue[2], des bornes de la modération; pourtant il est cité en d'autres endroits honorablement, même à l'article des *faux*

1. Je doute que ceux qui ont étudié Aristote en lui-même et dans son austère grandeur se tiennent pour satisfaits de cette estime tiède et mélangée, de même que nous avons vu les Hellénistes exacts ne pouvoir se contenter des à-peu-près de Lancelot. Mais que vous dirai-je? c'est la manière de Port-Royal, et je me plais à la faire ressortir en tout. L'utilité, à cette date de 1662, était de diminuer Aristote, l'Aristote des Ecoles, qui avait ses idolâtres; et Port-Royal l'a fait, sans soupçonner peut-être assez l'incomparable type de l'Aristote véritable.

2. Voir précédemment tome II, page 393.

miracles, où l'on donne son discours comme *ingénieux*.

Les exemples nombreux sont pris à dessein de toutes sortes de sciences, et en particulier de la morale : on n'a pas craint d'en tirer parfois matière à digression. Écoutons la raison qu'en donne ce bon sens libre, à la barbe des pédants formalistes et des suppôts d'école, qui rangeaient avant tout chaque science sur l'étiquette : « Quand on a jugé qu'une matière pouvoit être utile pour former le jugement, on a peu regardé à quelle science elle appartenoit. *L'arrangement de nos diverses connoissances est libre comme celui des lettres d'une imprimerie ;* chacun a droit d'en former différents ordres selon son besoin, quoique, lorsqu'on en forme, on les doive ranger de la manière la plus naturelle. » Ces exemples nombreux sont une partie variée de la *Logique*, et qui la fait lire *avec un peu moins de chagrin*, ce qu'on voulait obtenir. Ils tiennent en éveil l'intérêt, et donnent une quantité d'ouvertures à l'esprit pour s'adresser ensuite à ces auteurs dont on a cité quelque opinion. Le choix de certains exemples atteste une noble et, disons mieux, une chrétienne indépendance. Si Louis XIV y obtient l'indispensable louange :

> La Loi divine oblige d'honorer les Rois :
> Louis XIV est Roi :
> Donc la Loi divine, etc., etc.,

c'est le simple cachet du temps, la date du livre. Mais ce qui vaut plus la peine d'être remarqué comme dérogeant aux habitudes régnantes, c'est que dans ce livre, composé d'abord pour l'instruction du jeune duc de Chevreuse, il y a nombre d'exemples et de réflexions directes propres à rabattre la vanité des grands, et à leur donner une juste idée de leur condition.

Ainsi ce passage sur la fausse estime qu'on fait d'eux, et sur la confusion qui s'établit dans l'esprit des autres, et surtout dans le leur, entre leur fortune et leur personne même :

« ... Ils ne peuvent souffrir que ces gens qu'ils regardent avec mépris prétendent avoir autant de jugement et de raison qu'eux ; et c'est ce qui les rend si impatiens à la moindre contradiction qu'on leur fait [1]. — Tout cela vient encore de la même source, c'est-à-dire des fausses idées qu'ils ont de leur grandeur, de leur noblesse et de leurs richesses. Au lieu de les considérer comme des choses entièrement étrangères à leur être, qui n'empêchent pas qu'ils ne soient parfaitement égaux à tout le reste des hommes selon l'âme et selon le corps, et qui n'empêchent pas qu'ils n'ayent le jugement aussi foible et aussi capable de se tromper que celui de tous les autres, ils incorporent en quelque manière dans leur essence toutes ces qualités de grand, de noble, de riche, de Maître, de Seigneur, de Prince, ils en grossissent leur idée... — Ils s'accoutument à se regarder dès leur enfance comme une espèce séparée des autres hommes : leur imagination ne les mêle jamais dans la foule du genre humain ; ils sont toujours Comtes ou Ducs à leurs yeux, et jamais simplement hommes [2]. »

Ce n'est certes là que du bon sens, et même du bon sens un peu long, quoique je l'aie abrégé encore. Mais songez à la date, à la destination du livre pour un jeune Grand ; et soyez sûr qu'on ne trouverait jamais rien de pareil dans un ouvrage venu des Jésuites, mais bien probablement quelque flagornerie en vers latins sur l'excellence des aïeux : *Cara deum soboles*...

Dans ces exemples tirés de la morale, il y a des morceaux où l'on domine tout d'un coup le sujet, des accents de finale élévation vers les choses éternelles : ainsi dans le chapitre X de la 1re partie, où l'on rapporte *quelques exemples d'idées confuses et obscures*, toute

1. Si le prince de Condé lut cette *Logique*, ce qui est plus que probable, il put se reconnaître dans cet endroit comme en un miroir. Un jour que Boileau, pour l'avoir contredit, le vit tout courroucé : « Dorénavant, dit-il, je serai de l'avis de M. le Prince quand il aura tort. »

2. Partie III, chap. xx.

la dernière page[1] me fait l'effet d'être du Pascal un peu amorti, étendu et solidifié, pourtant du Pascal; un chapitre déjà des *Essais de Morale* de Nicole.

De ce genre sont encore, à la fin de la 3me partie et à la suite de l'étude du syllogisme, pour en relever la sécheresse, les abondantes et vraiment belles considérations intitulées : *Des mauvais raisonnements que l'on commet dans la vie civile et dans les discours ordinaires*. Les plus saines règles de la critique s'y rencontrent unies à celles d'une civilité fondée à la vérité même et à la justice. Ces théologiens qui ont tant combattu, qui passent pour obstinés, qui l'ont été quelquefois, ne craignent pas, en garde contre eux-mêmes, de redoubler ces délicates recommandations qu'une sincérité touchante anime :

« ... Ils se doivent souvenir que quand il s'agit d'entrer dans l'esprit du monde, c'est peu de chose que d'avoir raison, et que c'est un grand mal de n'avoir que raison, et de n'avoir pas ce qui est nécessaire pour faire goûter la raison...

« Toutes ces manières fières, présomptueuses, aigres, opiniâtres, emportées, viennent toujours de quelque dérèglement d'esprit, qui est souvent plus considérable que le défaut d'intelligence et de lumière que l'on reprend dans les autres...

« Cette injustice est encore plus grande s'il arrive qu'on emploie ces manières choquantes pour combattre des opinions communes et reçues; car la raison d'un particulier peut bien être préférée à celle de plusieurs, lorsqu'elle est plus vraie; mais un particulier ne doit jamais prétendre que son autorité doive prévaloir à celle de tous les autres.

« Ainsi non seulement la modestie et la prudence, mais la justice même, obligent de prendre un air rabaissé quand on combat des opinions communes, ou une autorité affermie... »

Cette modestie, cette prudence dans le ménagement de la vérité, ce scrupule infini à la saisir, cet air *rabaissé*

1. Depuis ces mots : « On peut découvrir par là... » jusqu'à la fin du chapitre.

à la proposer, nous en aurons un exemple accompli, au sein de Port-Royal, dans l'élève par excellence sorti de cette école, dans la personne du docte et saint Tillemont, à qui Nicole, son maître, avait inculqué l'esprit de ces règles dès l'enfance.

Les préceptes des derniers chapitres de la *Logique* (IVe partie) *pour bien conduire sa raison dans la créance des événements qui dépendent de la foi humaine*, et *dans la créance des miracles*, sont exactement ceux que Tillemont a suivis en ses savantes et judicieuses histoires.

Le chapitre final traite *du jugement qu'on doit faire des accidents futurs*. Il commence par des remarques sur les craintes ou les espérances exagérées, qui sont tout en vue d'un inconvénient ou d'un avantage, et sans proportion avec la probabilité de l'événement. Si on avait envoyé le Discours préliminaire à madame de Sablé pour la divertir, on dut lui faire lire ce chapitre final pour la rassurer; car, sur l'article de sa santé et de sa sûreté personnelle, elle était un peu comme cette Princesse qui, ayant ouï dire un jour que des personnes avaient été écrasées par la chute d'un plancher, ne voulait jamais depuis entrer dans une maison sans en avoir fait visiter tous les planchers auparavant [1]. Et, après

1. Et ce n'était pas seulement Mme de Sablé qui était peureuse à ce degré, c'était Nicole,—oui, Nicole, l'un des auteurs de la *Logique*, et qui devait se faire l'application à lui-même en relisant ce dernier chapitre. Je lis dans des *Anecdotes manuscrites* (Bibliothèque de Troyes), qu'étant dans cette ville, M. Nicole n'osait sortir quand il faisait un peu de vent, de peur des tuiles. Il ne passait pas une rivière dans un bac, sans avoir pour ceinture un *gougourou* pour pouvoir nager, et s'empêcher de périr en cas de naufrage. Un jour qu'il était monté, non sans une peur horrible, sur la tour de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, paroisse des Jansénistes, il dit à M. Marcel, le curé, en redescendant : « Si tous vos pénitens avoient une résolution aussi ferme de ne plus pécher que j'en ai de ne plus remonter à cette tour, ils seroient en bonne voie de salut. » — Il y avait, sous les exemples allégués dans la *Logique* de Port-Royal, quantité d'al-

avoir discouru quelque temps des chances et des probabilités, le ton lentement s'élève et monte :

« ... Ces réflexions paroissent petites, et elles le sont en effet si on en demeure là ; mais on les peut faire servir à des choses plus importantes ; et le principal usage qu'on en doit tirer est de nous rendre plus raisonnables dans nos espérances et dans nos craintes...

« C'est par là non seulement qu'il faut détromper ces personnes qui apportent des précautions extraordinaires et importunes pour conserver leur vie et leur santé, en leur montrant que ces précautions sont un plus grand mal que ne peut être le danger si éloigné de l'accident qu'ils craignent ; mais qu'il faut aussi désabuser tant de personnes qui ne raisonnent guère autrement dans leurs entreprises qu'en cette manière : *Il y a du danger en cette affaire, donc elle est mauvaise : il y a de l'avantage dans celle-ci, donc elle est bonne ;* puisque ce n'est ni par le danger ni par les avantages, mais par la proportion qu'ils ont entre eux, qu'il en faut juger.

« Il est de la nature des choses finies de pouvoir être surpassées, quelque grandes qu'elles soient, par les plus petites, si on les multiplie souvent, ou que ces petites choses surpassent plus les grandes en vraisemblance de l'événement, qu'elles n'en sont surpassées en grandeur...

« Il n'y a que les choses infinies comme l'Éternité et le Salut qui ne peuvent être égalées par aucun avantage temporel ; et ainsi on ne les doit jamais mettre en balance avec aucune des choses du monde...

« Ce qui suffit à toutes les personnes raisonnables pour leur faire tirer cette conclusion par laquelle nous finirons cette Logique : Que la plus grande de toutes les imprudences est d'employer son temps et sa vie à autre chose qu'à ce qui peut servir à en acquérir une qui ne finira jamais, puisque tous les biens et tous les maux de cette vie ne sont rien en comparaison de ceux de l'autre, et que le danger de tomber dans ces maux est très grand, aussi bien que la difficulté d'acquérir ces biens.

« Ceux qui tirent cette conclusion, et qui la suivent dans la conduite de leur vie, sont prudens et sages, fussent-ils peu justes dans tous les raisonnemens qu'ils font sur les matières de science ; et ceux qui ne la tirent pas, fussent-ils justes dans tout le reste, sont traités dans l'Écriture de fous et d'insensés, et font un mauvais usage de la Logique, de la Raison et de la vie. »

Ainsi conclut cette Logique, la première véritable-

lusions, qui de près étaient piquantes (ainsi sur Mme de Sablé, ainsi sur le Père Labbe, ainsi ce qui est dit (partie I, chapitre VIII) sur le *sens d'Aristote*, et qui était une allusion au débat très présent sur le *sens de Jansénius*). On ne se douterait pas aujourd'hui que tous ces endroits, lus d'abord, appelaient le sourire.

ment philosophique en France, la seule qui, à cause de cette conclusion même, le soit tout-à-fait. Toutes les autres Logiques sont plus ou moins éprises d'elles-mêmes. Ce qu'il y aurait encore de mieux aujourd'hui, à mon sens, ce serait une Logique à la Port-Royal; non pas la même, car tout vieillit; mais l'équivalent en notre temps, c'est-à-dire, une Logique où après avoir adopté cette division (des *idées*, des *jugements* ou *propositions*, du *raisonnement*, de la *méthode*), cette division-là, ou telle autre suffisamment établie, on parcourrait ce cadre en promenant ses réflexions sur chacun des points, sans aucun système, sans même celui du soi-disant Éclectisme qui en est un, mais selon le simple bon sens direct appliqué en chaque rencontre. On renouvellerait les exemples, on rajeunirait les digressions; au lieu des critiques de Flud et de Lulle, on ferait passer sous les yeux, en les appréciant, les résultats empruntés aux principaux systèmes plus modernes; on tirerait à clair leur phraséologie; on percerait à jour les cloisons, le plus souvent très minces, qui les séparent. Dans cet examen critique, on se rangerait provisoirement aux principes les plus plausibles, les plus indiqués par le bon sens général, sans prétendre sur toutes ces choses avoir trouvé le dernier mot. En maintenant tout sentiment honorable et moral, on ne supprimerait pas, on laisserait entrevoir le côté physiologique des questions. Puis, ce cadre amplement et librement parcouru, on congédierait ses élèves, non pas après leur avoir enseigné un système, un corps de doctrine, mais après avoir choisi des exemples dans tous, et en avoir discouru sensément à l'occasion; et pour conclusion finale et morale, comme dans la Logique que nous venons de

feuilleter, on leur dirait, — sinon tout-à-fait comme ce philosophe ancien : *Mes amis, il n'y a pas d'amis;* — du moins : *Mes amis, il n'y a point de Logique ni de philosophie qu'on apprenne, il y a celle qu'on se fait; et plus heureux, comprenant toutes ces choses, quand on sait mieux et qu'on s'en passe!*

Je n'ai rien à dire des *Éléments de Géométrie*, si ce n'est que Pascal, qui les avait lus en manuscrit, les jugea si clairs et si bien ordonnés, qu'il jeta au feu, dit-on, un Essai d'*Éléments* qu'il avait fait lui-même d'après Euclide, et qu'Arnauld avait jugé confus; c'est même ce qui avait d'abord donné à Arnauld l'idée de composer son Essai : Pascal le défia en riant de faire mieux, et le docteur, à son premier loisir, tint et gagna la gageure. Toujours nous retrouvons en lui l'excellent ordonnateur, non l'inventeur[1]. Ces *Éléments* d'Arnauld ont eu une longue utilité et célébrité dans l'enseignement; mais, comme tous les bons précepteurs, ils ont travaillé eux-mêmes à se rendre inutiles.

Des livres nous passons aux maîtres et aux élèves de Port-Royal, dont je veux rappeler les principaux.

1. Et à la fois comme le goût naturel d'Arnauld se décèle bien dans ces sortes de gageures qu'il est prompt à relever ! Son inclination dominante l'entraînait aux Sciences mathématiques et métaphysiques; Nicole disait en plaisantant que « si les Jésuites avoient voulu le tuer, ils n'auroient eu qu'à lui susciter des gens pour contester avec lui sur ces matières, et se relayer. »

IV

Des principaux maîtres. — Lancelot ; — ses relations avec Chapelain. — Projet de *Grammaire françoise*. — M. Walon de Beaupuis. — Thomas Guyot. — Coustel. — Des principaux élèves. — Les fidèles, et ceux qui le furent moins. — Sur M. d'Aubigny. — De *l'homme aimable* au XVII^e^ siècle.

Les maîtres, nous les connaissons déjà pour la plupart. Nicole en était un, mais ce n'est pas ici le moment de le saisir ; nous attendrons, pour l'étudier dans son vrai jour, l'heure de la Paix de l'Église (1669), quand le rayon enfin l'alla chercher à côté d'Arnauld, et se posa sur son front modeste.

Nous avons dès longtemps rencontré et considéré la personne de Lancelot, que j'ai appelé *le maître par excellence*[1]. La suite des Méthodes et Grammaires qu'il composa, ou auxquelles il prit part, vient de nous montrer toute l'étendue de son importance littéraire. Des lettres de Chapelain nous apprennent quelques détails sur la manière dont furent rédigées les *Méthodes italienne* et *espagnole*. — Chapelain, qui devint, sous Colbert et Montausier, comme le Premier Commis de la

1. Tome I, pages 422-449.

littérature, et qui y visait de longue main, était resté en relation épistolaire avec M. d'Andilly[1], avec madame de Sablé, avec M. d'Angers, avec les demi-pénitentes et les demi-solitaires. Il aurait bien voulu ne pas rompre tout-à-fait avec M. Le Maître; mais ce dernier n'entendait pas raillerie. Dans une lettre à Balzac, du 30 décembre 1640, Chapelain écrivait : « Quelque protestation publique que vous puissiez faire de ne vouloir point de commerce avec les écrivains, il est malaisé que vous vous en puissiez défendre, *à moins que de faire de votre solitude un désert aussi sauvage et aussi inaccessible que celui de M. Le Maître*, qui, depuis sa retraite du monde, n'a pas même permis à mon amitié d'y entrer. » Chapelain restait donc jusqu'à un certain point un intermédiaire entre l'hôtel Rambouillet et Port-Royal; il faisait parfois des compliments de mademoiselle de Scudery; il complimentait pour son propre compte dans les grandes occasions, quand la Mère Angélique mourait, quand on dispersait les innocents : « Le bruit de vos nouvelles croix est venu jusqu'à moi, et je les ai ressenties peut-être plus que vous; du moins a-ce été avec plus de foiblesse[2]. » Il complimentait encore M. d'Andilly dans les bons jours, dans les succès de M. de Pomponne et dans les retours victorieux : « Ce nous est un grand sujet de consolation de voir cesser l'*invisibilité* de M. votre frère (Arnauld) et la captivité de M. votre neveu (Saci), avec l'applaudissement général des gens sensés et la dernière mortifi-

1. Quelques-unes des lettres de Chapelain à d'Andilly sont adressées pompeusement *à M. d'Andilly, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, à Port-Royal.*

2. *A M. d'Andilly, Conseiller d'État, au Port-Royal;* letire du 18 mai 1661. — J'ai entre les mains cinq volumes in-4° manuscrits des *Lettres* de Chapelain, d'où Camusat a tiré le volume des *Mélanges*.

cation de leurs adversaires ; et plus encore *de voir la Vérité à couvert*[1]... » A entendre Chapelain parler de la *Grâce* et de la *Vérité* en certains moments, il ne tiendrait qu'à nous, avec un peu de bonne volonté, de le ranger parmi les Jansénistes ; mais il ne l'était que comme nous-même, et comme beaucoup d'honnêtes gens d'alors. Ç'a été le propre de Port-Royal d'attirer et de rassembler, dans une sorte de rendez-vous commun, des admirateurs venus de bien des côtés différents ; et il y avait chance d'y voir se rencontrer et s'embrasser Chapelain et Boileau, comme le firent en effet Boileau et Perrault.

Ce fut probablement par M. d'Andilly que Lancelot fut mis en rapport avec Chapelain. Il l'avait consulté pour sa *Méthode italienne*, et c'est de lui qu'il doit être question dans ce passage de la préface, où l'auteur dit qu'il a trouvé moyen de faire voir son livre à une personne *qui n'est pas moins estimée pour les langues étrangères que pour la nôtre*[2]. Mais c'est surtout pour la *Méthode espagnole* que Chapelain lui fut d'un grand secours. A la fin d'une lettre où ce dernier remerciait Lancelot *des trop avantageux témoignages qu'il rendoit à ses foiblesses* dans la préface précédente, il ajoutait : « Si vous croyez que je puisse quelque chose pour le dessein de la Grammaire espagnole, à quoi j'apprends que vous vous allez appliquer, je vous offre tout ce qui dépend de ma médiocrité, et vous prie d'en user sans scrupule... »

1. *A M. d'Andilly, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, à Pomponne.* — Lettre du 19 novembre 1668.

2. Le gentilhomme italien dont il est fait mention tout à côté, et à qui Lancelot se reconnaît également redevable, était sans doute M. Brunetti dont parle Du Fossé (*Mémoires*, page 166), et qui demeurait chez le duc de Luines à Vaumurier.

(Lettre du 8 septembre 1659.) Et ce n'était pas là une formule banale de politesse. Dans deux longues lettres, l'une du 10 octobre, et l'autre du 21 décembre suivant, qui ont été imprimées par Camusat[1], Chapelain entre dans le détail des conseils; il indique les voies et les sources; il donne ses jugements des auteurs. Tout cela est passé dans la Grammaire espagnole de Lancelot et dans la préface qu'il a mise en tête : « Je suis toujours, lui écrivait Chapelain, pour les préfaces discourues et solides; le lecteur en est conduit comme par la main à l'intelligence du livre, et l'auteur y a moyen de faire voir sa richesse, et sa conduite à l'employer. » La dernière lettre de Chapelain se terminait par cette phrase, que Camusat a supprimée : « Mais c'est trop pour vous et pour moi; je finis en vous exhortant à publier au plus tôt ces deux Grammaires, surtout cette dernière, pour préparer nos François à se faire entendre lorsqu'ils iront à l'adoration de la nouvelle Reine, et qu'ils lui voudront témoigner qu'ils ne sont pas moins bons Espagnols que bons François. » C'est sans doute cette ouverture de Chapelain qui aura déterminé la dédicace que fit *M. de Trigny* (comme Lancelot s'intitulait) de sa *Méthode espagnole* « à la Sérénissime Infante d'Espagne, Doña Maria Teresa, que toute la France considère déjà comme sa Reine. »

1. Elles l'ont été assez peu exactement, comme il arrive presque toujours. Non-seulement l'éditeur a un peu *peigné* Chapelain en l'imprimant, ce ne serait pas là un grand crime; mais il y a des fautes de noms, et même des bévues. Chapelain termine sa lettre du 10 octobre (et non septembre) 1659 par ces mots : « Il vaut mieux que je finisse par la protestation que, si j'ai été téméraire en vous reprenant ou en vous conseillant, ce n'a été que par votre ordre, et comme, M. V., etc.; » c'est-à-dire « comme, Monsieur, votre serviteur; » ou quelque chose de tel. Camusat imprime : « Ce n'a été que par votre ordre, et *comme elle*, » ce qui ne forme aucun sens. (Page 158 des *Mélanges de Littérature, tirés des Lettres manuscrites de M. Chapelain.*)

Les suscriptions de ces lettres de Chapelain nous apprennent qu'à cette date de 1659, Lancelot, résidant toujours à Port-Royal ou à Vaumurier, était déjà le précepteur en titre du jeune duc de Chevreuse; ce qui le couvrait aux yeux de l'autorité, et ne l'empêcha pas sans doute d'avoir encore quelques autres écoliers sous lui, jusqu'en 1660. On sait qu'il passa depuis, en 1669, à l'éducation des jeunes princes de Conti; mais qu'il s'en retira en 1672, plutôt que de consentir, comme on le voulait, à conduire ses élèves à la Comédie. L'éducation des jeunes de Conti se mêlait fort alors avec celle du Dauphin, et Louis XIV, qui permettait à M. de Montausier d'être si rigoureux et si dur, n'entendait pas, pour cela, qu'on fût plus rigoriste qu'il ne convenait à ses vues. Ces spirituels Conti ne firent guère d'honneur moralement à leur sage précepteur. Le plus jeune des deux, d'abord prince de la Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti à la mort de son aîné, est célèbre par ses débordements, comme du reste toute cette race oisive, amollie et brillante. Il faut voir quel portrait trace Saint-Simon[1] de ce débauché *délicieux*, de son esprit, de sa grâce, de sa science : « Il avoit été, contre l'ordinaire de ceux de son rang, extrêmement bien élevé; il étoit fort instruit. Les désordres de sa vie n'avoient fait qu'offusquer ses connoissances sans les éteindre; il n'avoit pas laissé même de lire souvent de quoi les éveiller. » Saint-Simon ne cite, parmi les anciens précepteurs du prince, que l'abbé Fleury, auteur de l'*His-*

1. Au tome VII, p. 58, des *Mémoires*. — Voir aussi les *Mémoires* de la duchesse d'Orléans, mère du Régent, à l'article François-Louis, prince de Conti; et surtout les *Mémoires* de Mme de Caylus : « Simple et naturel, profond et solide, frivole même quand il falloit le paroître, il plaisoit à tout le monde; et, comme il passoit pour être un peu vicieux, on disoit de lui ce qu'on a dit de César. »

toire ecclésiastique; il oublie Lancelot, qui, durant trois années d'assistance, dut pourtant laisser des traces lumineuses dans une nature aussi vive et aussi spirituelle, et qui contribua à ce premier fonds de culture qu'aucune corruption ne put abolir. Pauvre Lancelot! il voulait, même d'un prince, faire un saint; et voilà qu'il sortit de là un Alcibiade! Le duc de Chevreuse, bien qu'il eût abjuré Port-Royal à la Cour, restait digne du moins de ses maîtres par la vertu et par le cœur. Mais ce n'est point encore des élèves que nous parlons.

Une dernière question sur Lancelot. On se demande, quand on voit cette suite de grammaires estimables qu'il composa, pourquoi il n'en a point fait une de la *Langue françoise*. C'est aussi ce que demandait le fameux libraire Daniel Elzevier; et je rapporterai textuellement un *Avis* assez curieux qui se lit en tête d'un livre publié à Paris en 1678, sous ce titre : *Nova Grammatica Gallica, qua quivis alienigena, Latinæ linguæ peritus, Gallicam facile poterit assequi* (Nouvelle Grammaire françoise, par laquelle tout étranger qui saura le latin pourra facilement s'instruire dans le françois). Cet *Avis* est de l'une de nos connaissances, le fameux docteur de Sorbonne, Saint-Amour, qu'on ne s'attendait guère à rencontrer en un semblable sujet. Le docteur nous apprend que la présente Grammaire a été entreprise à sa sollicitation par un M. *Mauconduy*, et que ce n'a été qu'après que lui-même eut désespéré d'obtenir de M. Lancelot celle qu'il aurait voulu. Voici l'anecdote, qui n'est pas sans intérêt pour notre sujet, et dont je dois l'indication aux notes d'Adry :

« Je crois, dit le docteur Saint-Amour, que M. Daniel Elzevier, libraire en Amsterdam, homme célèbre par son mérite et par les belles impressions qui

sortent de ses presses, ne sera pas marri [1] que l'on sache que c'est à lui originairement que le public est redevable de cette Grammaire.

« Dans le cours d'un voyage que j'eus le bonheur de faire avec lui de Francfort en Amsterdam dès l'année de l'Élection de l'Empereur (1657-1658), entre plusieurs agréables entretiens que nous eûmes ensemble, il me témoigna le grand besoin qu'on avoit d'une bonne Grammaire françoise, et en même temps son étonnement et son déplaisir tout ensemble de ce que, n'y en ayant point qui fût aucunement tolérable, et se trouvant en France des gens qui en avoient fait, il n'y avoit pas longtemps, de si belles pour les langues Grecque et Latine..., on n'en avoit point fait pour la Françoise. Je lui dis que je connoissois fort particulièrement l'Auteur de ces autres Grammaires (Lancelot), qu'il étoit de mes intimes amis, et que, dès que je serois de retour en France, je ne manquerois pas de lui représenter ce qu'il m'avoit dit... J'assurai M. Elzevier de la grande bonté et de l'honnêteté singulière de cet Auteur, et je lui témoignai que je ne doutois nullement qu'il ne l'entreprit et n'en vînt bientôt à bout, dès que je lui aurois fait connoître le besoin qu'on en avoit, et le service qu'il rendroit au public par cet ouvrage.

« Aussitôt que je fus de retour en France, un de mes premiers soins fut de voir cet excellent Auteur et cordial ami, de lui faire un récit fidèle de tout ce que nous avions dit sur ce sujet, M. Elzevier et moi, et de l'inviter de s'y appliquer le plus tôt que ses autres engagemens pourroient le lui permettre. Je le trouvai si fort persuadé par lui-même de tout ce que j'avois à lui dire, que je n'eus besoin que de lui en faire la première ouverture. Il me témoigna qu'il s'étoit plusieurs fois résolu à ce travail, mais qu'il y avoit toujours trouvé tant de difficultés, et si peu d'apparence de pouvoir les surmonter, qu'il avoit été obligé d'y renoncer. Quoique ses premières excuses ne me fissent pas perdre toute espérance..., je ne laissai pas de mander à M. Elzevier les difficultés qu'il m'en avoit faites. M. Elzevier m'encouragea à ne m'en pas rebuter ; j'en parlai encore au même Auteur deux ou trois fois ; mais ce fut toujours sans aucun succès, tant il avoit été rebuté lui-même toutes les fois qu'il avoit voulu l'entreprendre. En sorte que, voyant enfin toutes mes instances sur ce sujet inutiles, je perdis alors toute espérance de voir jamais une raisonnable Grammaire françoise... »

Et Saint-Amour raconte qu'en désespoir de cause il s'était adressé, pour le projet très réduit et modifié, à ce M. Mauconduy. — L'honneur de composer les premières Grammaires françaises dignes de ce nom était

1. En insistant sur la nécessité d'une bonne Méthode pour l'étude de la langue française, le docteur Saint-Amour va nous prouver combien lui-même il aurait eu à en faire son profit. Cet *Avis*, d'un style suranné, est daté de Paris le 18 mai 1678. J'en ai supprimé bien des longueurs.

réservé à l'abbé Regnier Des Marais et au Père Buffier. Lancelot, s'il avait voulu mener à bonne fin cette idée d'une Grammaire française, aurait dû ne pas tant craindre de suivre un peu son élève le prince de Conti dans le monde et à la Cour; il y aurait rencontré l'abbé de Dangeau, cet homme de qualité, grammairien passionné et philosophe; ils auraient débattu à fond, dans l'embrasure d'une fenêtre à Versailles, quelques-uns de ces points délicats, où serait intervenu en souriant La Bruyère. Au lieu de cela, il se fit bénédictin, et s'en alla mourir exilé à Quimperlé, en basse Bretagne : c'était par trop aussi tourner le dos au bel usage et à l'Académie[1].

Avec Lancelot, le plus considérable et le plus essentiel des maîtres de Port-Royal était M. Walon de Beaupuis, que nous avons vu Supérieur de l'école de la rue Saint-Dominique d'Enfer et de celle du Chesnai. Il nous faut parler de lui plus au long, car c'est une de nos figures. — Il était né à Beauvais le 9 (ou 29) août 1621. Il fit ses études dans sa ville natale, et y eut pour régent d'humanités M. Godefroy Hermant, alors très jeune, depuis célèbre par ses Vies de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, par celles de saint Jean Chrysos-

1. L'exil de Lancelot à Quimperlé dura quinze années, et ne se termina que le 15 avril 1695, par sa mort. Il était âgé de 80 ans. Dans une lettre écrite de Quimperlé le 18 avril 1695, c'est-à-dire trois jours après sa mort, on parlait de lui en ces termes : « M. Lancelot, notre cher ami, est allé à Dieu le 15 de ce mois, vers les trois heures du matin. *Il est mort comme un saint*, et après sa mort, tout le monde lui est venu baiser les pieds. L'on fut obligé bientôt de fermer son cercueil, parce qu'on venoit de toutes parts lui couper sa robe. Les dernières paroles qu'on lui entendit prononcer furent celles du Psaume CXVIII : *Vide humilitatem meam, et eripe me, quia legem tuam non sum oblitus* (Considérez l'humiliation où je suis, et daignez m'en retirer, parce que je n'ai point oublié votre loi). » — Sans prétendre juger au poids de l'éternelle balance, et fût-elle même aux mains du plus aveugle Destin, cela ne vaut-il pas encore mieux, ô homme, qu'une Grammaire française de plus?

tome, de saint Athanase et de saint Ambroise, dans lesquelles l'aidèrent Le Maître et Tillemont, et uni en tout de la plus étroite liaison avec Port-Royal. Venu à Paris en 1637, le jeune de Beaupuis y refit une année de rhétorique au Collége des Jésuites, sous le fameux Père Nouet, et il dut s'en ressouvenir plus tard pour savoir la méthode et le genre qu'il fallait éviter. Il fut plus heureux en trouvant au Collége du Mans M. Arnauld, qui, tout en poursuivant sa Licence, préludait avec éclat par un Cours de philosophie. La thèse de M. de Beaupuis, présidée par Arnauld, est restée mémorable dans les fastes de Sorbonne[1]. Mais Arnauld n'était pas encore, à cette date, le fils spirituel de M. de Saint-Cyran. Ce ne fut qu'en 1643 que M. Manguelen ayant fait lire à M. de Beaupuis, pendant ses vacances à Beauvais, le traité de *la Fréquente Communion*, celui-ci témoigna désirer ardemment d'avoir pour directeur de son âme l'auteur de ce livre, où, pour la première fois, il trouvait exprimée l'idée d'une chrétienne conversion. M. Manguelen l'adressa à MM. Singlin et de Rebours, et chez eux M. de Beaupuis retrouva MM. Arnauld et Hermant, ses anciens maîtres : il était donc à Port-Royal par tous les liens. Il vint se joindre aux solitaires des Champs le 16 mai 1644, dans ce premier printemps du désert. On ne l'y laissa pourtant point confiné. Ce fut sans doute en qualité de son élève le plus distingué de philosophie, qu'Arnauld l'envoya visiter de sa part Descartes, qui était venu à Paris dans l'été de 1644 : Arnauld et Descartes ne se virent que par lui. Il suivit dans l'automne de cette même année M. Manguelen à

1. Voir précédemment tome II, page 13.

Bazas[1], et au retour il ne tarda pas à être préposé à la conduite des Petites Écoles. M. Singlin le faisait entrer en même temps dans les Ordres malgré ses résistances, et le poussait jusqu'au diaconat : mais M. de Beaupuis ne fut ordonné prêtre qu'en 1666, sur les instances redoublées de l'évêque de Beauvais. Ce qu'il fit durant ces treize années (1647-1660) tant à l'école de la rue Saint-Dominique qu'au petit Collége du Chesnai, nous le savons par le résultat même et par le tableau des études auxquelles nous venons d'assister; dans cette vie unie et laborieuse, chaque jour se ressemblait. Après la ruine des Écoles, M. de Beaupuis logea quelques années à Paris, au sein de la famille Perier, s'occupant à suivre l'éducation des neveux de Pascal. Après que la famille Perier fut repartie pour l'Auvergne, en 1664, il demeura à Paris encore, et n'en sortit que lorsqu'il n'y eut plus moyen d'être utile aux amis, de toutes parts éclipsés, et aux religieuses captives. Retiré alors à Beauvais (1666), attaché comme prêtre à l'Église de cette ville par l'évêque (Choart de Buzanval, ami de Port-Royal), il remplit dix ans des fonctions actives et diverses; puis il fut Supérieur du Séminaire à partir de 1676. Mais, à la mort de M. de Buzanval (1679), son successeur, le célèbre négociateur Forbin de Janson, prélat éclairé, mais mondain, pour se conformer aux ordres de la Cour et du Père La Chaise, dut sévir contre ce qu'on appelait *l'hérésie de Beauvais*. Il dépouilla M. de Beaupuis de son office de Supérieur, et alla même jusqu'à lui ôter les pouvoirs pour la confession. — « Il faut avouer, messieurs, que voilà d'honnêtes gens que nous venons de maltraiter, » disait galamment M. de

1. Tome II, page 233.

Janson à ses familiers, au sortir d'un de ces actes de rigueur [1].

L'humble prêtre, retiré chez sa sœur, subit avec joie cette part de persécution, qui le rendait à une exacte solitude. Il y vécut encore 29 années entières, n'étant mort qu'en février 1709, à l'âge de 87 ans. On a le détail de sa vie dans les *Mémoires* de son neveu : il se levait tous les jours à 4 heures du matin au plus tard; il priait, et travaillait sur les Pères ou sur les Apôtres. Il lisait, debout presque toujours, sur un haut pupître, et ne s'asseyait que le moins possible, et pour écrire : sans feu dans sa chambre en toute saison, même par les plus rigoureux hivers. Mais comme, dans les temps ordinaires, il était toujours nu-tête et tenait le plus souvent quelque fenêtre ouverte, il disait agréablement que si, dans les grands froids, il ne se chauffait pas, il tâchait au moins de s'échauffer en fermant la fenêtre, en se couvrant la tête, et en cessant d'écrire pour se promener ou plutôt pour faire de *petites processions* autour de ses deux chambres : tout en tournant ainsi, et pour se tenir en haleine, il récitait encore des Litanies, ou quelque chose des Heures canoniales. Et lorsque M. de Beaupuis fermait sa fenêtre en faveur de quelqu'un qui lui venait rendre visite, M. Hermant disait que *c'étoit là tout le fagot dont il falloit se contenter* [2]. La seule interruption un peu considérable qu'il faisait à sa vie uniforme était un petit

1. Bien des années après, quand le cardinal de Janson revint de Rome dans son diocèse, après une longue absence (1697), comme tout ce qu'il y avait d'un peu notable à Beauvais l'allait saluer, on conseilla à M. de Beaupuis d'en faire autant; il se présenta donc chez le prélat, qui le reçut avec une parfaite distinction et avec toutes sortes d'égards, comme on peut les attendre de ces habiles mondains quand ils n'ont plus qu'à être honnêtes gens tout à leur aise.

2. *Mémoires sur la Vie de M. de Beaupuis*, page 200.

voyage chaque année à Port-Royal-des-Champs, pour s'y renouveler dans les bonnes dispositions qu'il y avait puisées. Il faisait ce voyage d'ordinaire avec un de ses neveux pour compagnon, à pied et à jeun, hors les toutes dernières années de sa vie, où il dut prendre un cheval. Il avait six nièces religieuses, dont deux à Port-Royal; deux de ses neveux étaient morts à La Trappe : famille de saints!

Le croirait-on? en 1689, cet homme de Dieu, vivant de cette sorte, faillit être enveloppé dans la prétendue conspiration qui fit renfermer à Vincennes quatre chanoines de Beauvais, bientôt reconnus pour indignement calomniés et pour innocents : mais il en resta toujours un peu suspect. Poussant un jour son voyage de pèlerin jusqu'à la Trappe, en 1696, à l'âge de 75 ans, pour y embrasser, non plus ses neveux morts, mais le sous-prieur Dom Pierre Le Nain, frère de M. de Tillemont, et comme lui son ancien élève, lequel à diverses reprises avait témoigné le désir de le revoir encore, M. de Beaupuis ne put y parvenir; et, malgré les instances qu'il fit faire auprès du Père Abbé (de Rancé), il dut reprendre son bâton de route sans avoir dit à son ancien ami le suprême adieu, sans même qu'on lui eût donné une raison du refus. Il repassa par Port-Royal, affecté au cœur, et s'en alla à Tillemont conter toute l'affaire à M. de Tillemont même. Celui-ci fut extrêmement surpris; mais *il demeura cependant à son ordinaire dans une grande retenue, pour ne juger absolument ni ne condamner particulièrement le Père Abbé*. La balance de l'équité et de la critique en main, M. de Tillemont la portait en toute chose. Il résulta de l'explication qui eut lieu entre lui et M. de Rancé (nous y revien-

drons), que ce dernier avait défense de la Cour de recevoir dans sa maison M. de Beaupuis suspect. Quoi qu'on puisse dire, M. de Rancé fut dur : Port-Royal semble doux à côté. Aussi éloigné de la moindre complaisance que de la dureté extrême, Port-Royal encore ici nous offre le *media quædam ratio* jusque dans la voie austère.

Une grande douleur pour M. de Beaupuis, après la mort de M. Hermant, son digne maître (1690), fut celle de M. de Tillemont, son disciple chéri à la fois et respecté. M. de Tillemont, à son tour, regardait M. de Beaupuis comme son véritable père en Dieu. Dans sa dernière maladie, il souhaita de le voir; et M. de Beaupuis se mit en route, sans égard ni à son grand âge, ni à la rigueur de la saison (janvier 1698) : il arriva à temps pour le voir mourir. « La vénération singulière que M. de Tillemont avoit pour lui faisoit qu'il ne prenoit rien en sa présence, et surtout de ce qui lui étoit ordonné par les médecins, *qu'il ne le priât d'y donner sa bénédiction* [1]. » M. de Tillemont, par son testament, avait demandé que l'on conduisît son corps à Port-Royal-des-Champs, pour être enterré auprès du fils de M. de Bernières, « avec qui, disait-il, Dieu m'avoit uni, en me tirant de la maison de mon père, pour me donner une éducation dont je le bénis de tout mon cœur, et dont j'espère de sa miséricorde que je le bénirai dans toute Éternité, *ayant été élevé par des personnes sans ambition, qui aimoient à servir Dieu en esprit et en vérité, dans le silence et dans la retraite.* » M. de Beaupuis, ce maître *sans ambition*, fut un de ceux qui, malgré la rigueur des glaces et la difficulté des chemins, accompagnèrent le corps de

1. *Vie de M. de Tillemont*, par M. Tronchai.

M. de Tillemont jusqu'au lieu sacré de la sépulture.

A la fin de cette même année (1698), il perdit M. Thomas Du Fossé, qui était comme le frère et le second de M. de Tillemont, — autre disciple chéri et honoré.

Il vieillissait ainsi dans l'épreuve humaine, mêlant à beaucoup de prière beaucoup d'étude, les yeux sans cesse attachés à l'Écriture-Sainte, méditant surtout les *Réflexions morales* de Quesnel, y ajoutant les siennes propres, particulièrement sur les Actes et les Épîtres des Apôtres. Il parut de lui, en 1699, sans nom d'auteur, un petit livre in-12, chez Desprez : *Nouveaux Essais de Morale, contenant plusieurs Traités sur différents sujets*. Des amis qui en avaient le manuscrit prirent sur eux d'en procurer l'édition. Nous y chercherions vainement un de ces traits saillants qu'on puisse détacher; ce n'est plus qu'un fond uni où tout rentre.

Vers les dernières années, les contestations et les aigreurs redoublaient autour de lui; il restait la modération même. Un de ses amis avait signé purement et simplement le Formulaire sans ajouter d'explication, le croyant pouvoir faire en conscience, d'après les termes du Bref d'Innocent XII (*in sensu obvio*). Quelques-uns l'en blâmaient, et ne le voyaient plus du même œil qu'auparavant. M. de Beaupuis le défendit, alléguant en sa faveur les derniers sentiments de MM. Arnauld et Nicole : « J'aurois pourtant de la peine, ajoutait-il, à excuser tout-à-fait ceux qui ne signeroient ainsi que dans la vue d'un bénéfice, ou pour tout autre intérêt.... Mais qui sommes-nous pour condamner, en ce point qui nous est inconnu, le serviteur d'autrui? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son Maître. » Indulgence pour autrui, vigilance pour lui-même!

Comme on le pressait, vers la fin, de relâcher quelque chose de la rigueur de sa vie à cause de son grand âge, il répondait que cet âge, au contraire, l'avertissait *qu'il falloit doubler la garde*. Durant sa dernière maladie, cette âme égale ressentit, malgré tout, quelque extraordinaire angoisse, une sorte d'effroi, à la prochaine vue du Jugement et de l'Éternité. Une personne qui était dans un coin de sa chambre l'entendit un jour, comme pour s'exhorter à l'espérance, proférer ces mots : « Il m'a semblé pourtant, ô mon Dieu, que vous m'avez fait la grâce de chercher toujours et pardessus tout le Souverain Bien, qui n'est autre que vous-même! » Mais cette agonie fut courte; et, quelques jours après, il dit à la même personne, sitôt qu'il la vit entrer : « Enfin, le Seigneur m'a daigné rendre la joie du Salut! »

Mort à l'âge de 87 ans, le 1er février 1709, il ne vit pas l'accomplissement des derniers excès qui se préparaient contre Port-Royal; et même son tendre amour pour cette maison le rendit mauvais prophète à cet égard : il espérait toujours qu'un dessein si outré ne réussirait pas auprès de Dieu.

Lancelot et lui, voilà nos modèles entre les maîtres de Port-Royal. Je puis maintenant passer sous silence les moins importants, ou ceux qui n'enseignèrent que par occasion; car presque tous ces Messieurs, un jour ou l'autre, eurent à s'occuper des enfants. M. Le Maître entourait de ses conseils le jeune Du Fossé et l'enfance de Racine. M. Hamon soigna également ce dernier, qui lui en demeura filialement reconnaissant. Le bon Fontaine eut sa part fréquente aussi dans ce ministère de charité, sur lequel, en

toute rencontre, sa plume affectueuse ne tarit pas [1].

Il est pourtant deux maîtres parmi les quatre primitifs qui professaient rue Saint-Dominique, deux collègues de Lancelot et de Nicole, que nous ne devons pas omettre tout-à-fait, Guyot et Coustel. De Guyot on ne sait presque rien en réalité, et il est vraiment singulier qu'un collaborateur aussi actif, un auteur et traducteur qui représente autant que personne le côté littéraire des Petites Écoles, et à qui nous avons pu emprunter si utilement pour le détail des préceptes, n'ait pas obtenu le moindre article dans les Nécrologes. Barbier, dans sa Notice sur Guyot, en a suggéré une raison assez plausible. Par une dédicace de 1666, placée en tête du *Recueil* traduit *des plus belles Lettres* de Cicéron, Guyot (sous le nom de *Le Bachelier*) s'adresse *à Messeigneurs de Montbazon, étudians chez les RR. PP. Jésuites au Collège de Clermont*, et il fait l'éloge de *cette École célèbre que la piété a consacrée à la science et à la vertu*. Évidemment Guyot n'a point persévéré. Connu à titre d'excellent précepteur, il se sera attaché, après la dispersion des Écoles et peut-être avant, à des enfants de grande maison, et il les aura suivis dans *la terre étrangère*, gardant de ses premiers amis les méthodes d'enseignement plutôt que l'exacte et délicate morale. C'était, en effet, choisir singulièrement cette date de 1666, qui est celle de l'entier abaissement de Port-Royal, pour venir apporter son hommage au Collége de Clermont triomphant. Quel est donc le

1. Ainsi encore M. Floriot fut quelque temps préfet des études à l'école des Granges. M. Burlugai, curé de Saint-Jean-des-Trous, M. Retard, curé de Magny, eurent quelques élèves ou chez eux, ou dans leur voisinage. Les trois messieurs Dirois, dont l'un devint chanoine d'Avranches et nous est connu par les *Mémoires* de Du Fossé, furent parmi les maîtres de l'école de Sevrans. Etc., etc.

juste qui porterait l'offrande à Samarie pendant la captivité de Sion? Guyot est de Port-Royal par bien des endroits; il n'en fut point par un seul, — la fidélité au malheur et à la vertu dans la persécution. C'est ainsi que son nom a mérité d'être rayé sans appel de la liste des *amis de la Vérité*.

Le bon Coustel, en cela, fut bien différent. Né à Beauvais la même année que M. de Beaupuis (1621), et plus jeune d'un mois environ, il semble l'avoir suivi comme à la trace, autant qu'un vertueux laïque pouvait imiter un saint prêtre. Après la destruction des Écoles, il devint le précepteur des neveux du Cardinal de Furstemberg, et c'est à ce prélat qu'il a dédié ses *Règles de l'Éducation des Enfants*. Retiré et employé pendant un temps au Collége des Grassins, dont le Principal était son ami, il retourna passer à Beauvais les dernières années de sa vieillesse. *Tel qui le vit un jour, pouvait dire qu'il l'avait vu tous les jours de sa vie.* Cette uniformité et régularité dans le silence fait la marque distinctive de la pure race selon Saint-Cyran. Une fièvre lente arrêta tout à la fin ce doux vieillard qui cheminait à petits pas (1704). M. Coustel avait 83 ans.

On a les noms de beaucoup d'élèves de Port-Royal. Du Fossé dans ses *Mémoires* s'est plu à nous parler de ses condisciples les plus chers, le jeune marquis d'Abain, M. de Fresle, M. de Villeneuve, tous trois enlevés dès leur première campagne, et qui débutaient dans le rude métier sous l'œil des Turenne et des Fabert [1].

1. De nouveaux documents sont venus s'ajouter à ce qu'on savait déjà de M. de Villeneuve, ce plus jeune fils de M. d'Andilly. On en doit la connaissance à M. Varin, dans le livre qu'il a publié sous le titre : *La Vérité sur les Arnauld*

Il y avait encore deux autres frères de Du Fossé, qui moururent jeunes; les fils de M. de Guenegault; ceux de M. de Bagnols, dont l'un fut Conseiller d'État; ceux de M. de Bernières, dont la postérité s'en va refleurir dans les lettres de la jeunesse de Voltaire; les Perier, neveux de Pascal. Je rencontre M. de Bois-Dauphin, petit-fils de madame de Sablé, parmi les élèves de l'école de Sevrans. Il y avait eu, tout au commencement et avant l'institution régulière des Écoles, les deux messieurs Bignon, les fils du *grand Jérôme*, dont l'un

(tome II, pages 184 et suiv.). C'est la première fois que j'ai l'occasion de citer ce livre, et j'éprouve, je l'avoue, un certain embarras. L'estime que j'ai pour M. Varin, et l'amitié qu'il m'a toujours témoignée, ne sauraient m'empêcher de laisser percer mon sentiment. Dans cet ouvrage, les pièces inédites sont intéressantes, la partie érudite et bibliographique est d'une recherche curieuse et exacte; mais je ne saurais accueillir ni les jugements de l'auteur, ni le procédé d'interprétation qu'il a partout appliqué. Et tout d'abord, quand il veut bien faire mention de moi avec indulgence, comme ayant déjà contribué avant lui à *enlever quelques rayons à l'auréole* qui entoure le nom vénéré des Arnauld, il m'accorde un éloge auquel je n'ai véritablement aucun droit. Je n'ai jamais eu le dessein de découronner les illustres Arnauld, mais bien plutôt de m'honorer en les étudiant, et en les expliquant à des générations qui ont pu les perdre de vue à distance. Si j'ai marqué en eux quelques traits de l'humaine faiblesse, ç'a été par amour de la vérité, et sans entendre leur faire injure. Pour revenir au jeune M. de Villeneuve, M. Varin croit trouver dans les pièces qu'il publie des preuves qui feraient presque de M. d'Andilly le bourreau et l'assassin de son fils. J'y vois des circonstances de famille beaucoup plus simples. M. d'Andilly sans doute (et on le savait déjà) était pour ses enfants, excepté pour M. de Pomponne, un père moins tendre qu'on n'aurait voulu. Le jeune Villeneuve, qui tenait de sa race une certaine opiniâtreté, et qui avait envie de s'émanciper, comme il est ordinaire aux jeunes gens, se décide pour le parti des armes, sans égard pour les désirs de son père et pour ses propres moyens physiques; il était myope, et peu capable de conduire des soldats. D'Andilly, en envoyant son fils à Fabert, fait comme eussent fait à peu près tous les pères en sa place. Pour dégoûter son fils, ou pour éprouver du moins sa vocation, il recommande à son ami de ne pas trop le ménager, et de faire en sorte qu'il *mange un peu*, comme nous dirions, *de la vache enragée*. Là est tout le crime. Villeneuve tient bon et persévère, en digne Arnauld qu'il est. Alors on cède, on lui accorde ce qu'il désire; il part comme Enseigne, et meurt dans sa première campagne. — J'avoue que je ne saurais voir là-dedans matière à cet enchaînement de considérations *providentielles* qui se trouvent développées, en des termes si singuliers, aux pages 212 et 215 du tome II de *La Vérité sur les Arnauld*. Dire du mal de Port-Royal, cela porte malheur en fait de logique et de style.

(Jérôme II) fut successivement Avocat-général, puis Conseiller d'honneur au Parlement, Conseiller d'État, Chef du Conseil établi pour l'enregistrement des Armoiries, et Grand-Maître de la Bibliothèque du Roi ; et dont l'autre (Thierry) finit par être Premier Président du Grand-Conseil. De race forte, persévérante, et, comme on dit, de la vieille roche, ils restèrent exactement fidèles aux principes de leur éducation, reconnaissants jusqu'au bout envers Port-Royal ; et ils moururent tous les deux en janvier 1697, à quatre jours l'un de l'autre.

J'ai précédemment nommé Des Champs, condisciple de Du Fossé, homme d'intelligence et d'ardeur, dont la vie ne manqua point d'aventures. Il s'était d'abord attaché pour sa fortune à l'aîné des fils de M. de Guenegault, M. de Montbrison. Après la disgrâce de cette famille, il suivit la profession des armes, devint un officier de mérite, servit avec distinction sous Turenne pendant ses *deux dernières Campagnes*, dont il a écrit, sous les yeux de M. de Lorges, une Relation estimée. Puis il fut préposé par M. le Prince à l'éducation militaire de M. le Duc, son petit-fils; et il finit par se faire pénitent auprès de l'abbé d'Aligre, dans l'abbaye de Saint-Jacques de Provins. Il était frère d'un solitaire de Port-Royal, et d'un religieux de la Trappe.

C'étaient des élèves de Port-Royal encore, et en droite ligne, que M. Mairat, Conseiller au Grand-Conseil ; M. Robert, Conseiller de Grand'-Chambre ; M. Benoise, Conseiller-clerc [1] ; tous du Parlement de Paris, et qui se ralliaient pour la bonne cause autour des Bignon.

1. Sur ce M. Benoise se rappeler la lettre de mademoiselle d'Aumale, qui a été donnée tome II, page 563.

On n'en saurait dire autant de tous ces élèves que nos pieux historiens énumèrent avec complaisance : un certain nombre se dissipèrent. Saint-Simon a dit de la comtesse de Grammont (mademoiselle Hamilton), qui avait été pensionnaire à Port-Royal : « Elle en avoit conservé tout le goût et le bon à travers les égaremens de la jeunesse, de la beauté, du grand monde et de quelques galanteries... » La plupart des élèves furent ainsi sans doute, et ils gardèrent quelque chose de leur éducation première à travers même les dissipations et les oublis. Il serait difficile pourtant de reconnaître à aucun signe le cachet d'élève de Port-Royal dans ce M. de Harlay, Conseiller d'État, le même qui fut plénipotentiaire à la Paix de Ryswick, et de qui Saint-Simon a dit : *Homme d'esprit, mais c'étoit à peu près tout* [1].

A côté des véritables et sérieux produits de l'éducation qui nous occupe, je ne fais qu'indiquer, par curiosité encore, le fameux duc de Monmouth, qui paraît avoir été placé quelque temps au Chesnai sous M. de Beaupuis. Ce fils naturel de Charles II, amené en France vers l'âge de 9 ans, y passa une couple d'années (1658-1660), tant à l'Académie de Juilly, chez les Oratoriens, qu'à notre École du Chesnai ; et l'on s'explique très bien l'accident assez bizarre de cette rencontre, par le moyen des Muskry, des Hamilton, des Lennox, ces seigneurs irlandais ou écossais catholiques, qui étaient en liaison étroite avec nos amis.

Le jour que le Lieutenant-civil Daubray fit sa descente à Port-Royal-des-Champs (30 mars 1656), ayant eu occasion d'entendre parler à la Mère Angélique

1. Voir l'histoire de sa trahison envers M. de Chaulnes, *Mémoires de Saint-Simon*, tome I, page 432.

d'un M. de Beauvais qui avait été précepteur du comte de Montauban, fils aîné du prince de Guemené, il répliqua en plaisantant : *Il a fait là une belle nourriture!* C'est ce qu'il aurait pu dire également d'un M. Grimald, précepteur du jeune chevalier de Rohan, et qui passa quelque temps avec son élève à Port-Royal. Ces fils de la princesse de Guemené font peu d'honneur à leurs maîtres ; si l'aîné (M. de Montauban) était un si pauvre sire [1], le cadet (le chevalier de Rohan) devint le plus détestable des sujets. Il eut le sort du duc de Monmouth, et perdit la tête pour crime de rébellion. Il est dommage que Petitot n'ait pas su le hasard de ces deux étranges *écoliers* de Port-Royal, si l'on peut les appeler de ce nom ; il en aurait tiré grand parti dans son réquisitoire contre le Jansénisme : « Ces doctrines factieuses, anti-sociales, aurait-il dit, cet esprit de rébellion et d'indépendance, dont les germes déposés dans de jeunes cœurs devaient produire de si tristes fruits... » Je renvoie pour la suite à tous les réquisitoires connus. — Heureusement rien n'eût été moins fondé qu'une telle accusation. Rohan et Monmouth ne furent jamais véritablement *nourris* et élevés à Port-Royal. Les familles de qualité, qui étaient en relation avec nos Messieurs, obtenaient d'eux que les précepteurs particuliers, qu'elles avaient choisis pour leurs enfants, les conduisissent quelque temps aux Champs pour profiter de l'exemple ; mais ce n'étaient là que des passages.

De ces élèves tout mondains et parfaitement infidèles, il en est un pourtant que je ne puis omettre, car il m'a paru trop aimable. Il s'agit de M. Stuart

1. Il mourut fou en 1699, après des années de réclusion.

d'Aubigny, fils du duc de Lennox et de Richemond. Ce jeune membre d'une illustre famille écossaise[1] fut conduit de bonne heure en France, et placé aux Écoles de Port-Royal. Devenu, au sortir de là, chanoine de Notre-Dame, c'est chez lui, *au Cloître*, que venait loger M. de Beaupuis dans ses voyages du Chesnai à Paris, pendant l'année 1660. Le jeune d'Aubigny fit rapidement son chemin dans l'Église; ayant résigné son canonicat de Notre-Dame, à la restauration de Charles II, il devint grand-aumônier de la Reine d'Angleterre, infante de Portugal. Il mourut en 1665, au moment où il recevait de Rome le chapeau de cardinal, et quelques heures avant l'arrivée du courrier[2]. Mais je viens d'en parler comme d'un infidèle, dira-t-on; — c'est qu'il l'était de toute manière, bien que prélat et futur cardinal. Ami intime de Saint-Évremond, nous apprenons chez celui-ci seulement à le bien connaître. Et d'abord personne ne l'égalait pour le charme du commerce et les agréments de la vie :

« Pour la conversation des hommes, dit Saint-Évremond[3], j'avoue que j'y ai été autrefois plus difficile que je ne suis ; et je pense y avoir moins perdu du côté de la délicatesse, que je n'ai gagné du côté de la raison. Je cherchois alors des personnes qui me plussent en toutes choses : je cherche aujourd'hui dans les personnes quelque chose qui me plaise. *C'est une rareté trop grande que la conversation d'un homme en qui vous trouviez un agrément universel ;* et le bon sens ne souffre pas une recherche curieuse de ce qu'on ne rencontre presque jamais... Ce n'est pas, à dire vrai, qu'il soit impossible

1. Un de ses ancêtres, Jean Stuart, Connétable des Écossais, était venu en France sous Charles VI pour soutenir le Dauphin contre les Anglais ; il avait reçu en récompense de Charles VII la châtellenie d'*Aubigny*, en Berry.

2. On le fait mourir à 46 ans, ce qui s'accorde mal avec les dates possibles de cette éducation à Port-Royal, laquelle pourtant est bien avérée. Adry conjecture qu'il faut lire 36 ans.

3. Dans sa Réponse *à M. le Maréchal de Créqui, qui m'avoit demandé en quelle situation étoit mon esprit, et ce que je pensois sur toutes choses dans ma vieillesse.*

de trouver des sujets si précieux; mais il est rare que la Nature les forme, et que la Fortune nous en favorise. Mon bonheur m'en a fait connoître en France, et *m'en avoit donné un,* aux pays étrangers, *qui faisoit toute ma joie. La mort m'en a ravi la douceur;* et, parlant du jour que mourut M. d'Aubigny, je dirai toute ma vie, avec une vérité funeste et sensible :

. . . . . Quem semper acerbum,
Semper honoratum, sic, Di, voluistis, habebo [1]! »

Saint-Évremond, avec ce délicieux ami, causait donc vivement de toutes choses; et un jour qu'il lui avait raconté la *Conversation* qu'il avait eue *avec le Père Canaye,* et dans laquelle les Jésuites sont mis à jour par un des leurs, M. d'Aubigny, se ressouvenant tout d'un coup qu'il était *janséniste* d'éducation, lui dit : « Il n'est pas raisonnable que vous rencontriez plus de franchise parmi les Jésuites que parmi nous... » Et là-dessus il se mit à parler du parti qu'il connaissait bien, avec une entière ouverture :

« Je vous dirai que nous avons de fort beaux esprits, qui font valoir le Jansénisme par leurs ouvrages ;

« De vains discoureurs qui, pour se faire honneur d'être Jansénistes, entretiennent une dispute continuelle dans les maisons ;

« Des gens sages et habiles qui gouvernent prudemment les uns et les autres.

« Vous trouverez dans les premiers de grandes lumières, assez de bonne foi, souvent trop de chaleur, quelquefois un peu d'animosité.

« Il y a dans les seconds beaucoup d'entêtement et de fantaisie. Les moins utiles fortifient le parti par le nombre; les plus considérables lui donnent de l'éclat par leur qualité.

« Pour les Politiques, ils s'emploient chacun selon son talent, et gouvernent la machine par des moyens inconnus aux personnes qu'ils font agir... »

Et il continue de ce ton désintéressé, comme ferait d'Alembert ou Voltaire. En tête des meneurs politiques,

1. *Énéide*, V. — Ce mouvement d'un regret si tendre m'a rappelé cette touchante Épitaphe d'un ancien poëte sur la perte d'un ami, d'un homme également bon, gracieux, aimable : « O Tombeau, de quel mortel tu couvres ici les « ossements dans ta nuit ! de quel homme tu as englouti la tête chérie, ô Terre !

« Il se plaisait avant tout au commerce délicat des Grâces, et il était dans la

M. d'Aubigny indique MM. de Bellièvre, de Laigues et Du Gué de Bagnols. Ceci se rapporte évidemment à des souvenirs datant de la Fronde ecclésiastique, quand MM. de Bellièvre et de Bagnols vivaient encore[1], quand le cardinal de Retz adressait de Rome à ses Grands-Vicaires l'ordre de reprendre en son nom l'administration du diocèse de Paris, et que M. d'Aubigny, au sein du Chapitre, *se signalait par sa fermeté* à défendre la cause de son archevêque légitime : c'est Retz lui-même qui lui a rendu ce témoignage.

Au milieu des choses vraies et piquantes qu'on peut recueillir dans les aveux du Janséniste irrévérent, on remarquera pourtant qu'il n'y a aucune place pour ces hommes simples, d'humble et secrète vertu, comme l'était son ancien maître, M. Walon de Beaupuis. Il semble que le spirituel M. d'Aubigny ne les fasse point entrer en ligne de compte.

Je le soupçonne d'avoir été de l'avis de Saint-Évremond lui-même en ces matières. Saint-Évremond a écrit *sur la Religion* des réflexions d'une grande finesse, et d'une impartialité aussi entière qu'on peut l'attendre d'un moraliste qui n'est pas croyant. C'est sans doute après en avoir discouru plus d'une fois, et être tombé

« mémoire de tous, Aristocratès. Il savait, Aristocratès, tenir d'agréables dis-
« cours en public, et, vertueux, ne pas froncer un sourcil sévère. Il savait aussi,
« autour des coupes de Bacchus, diriger sans querelle le babil qui sied aux
« banquets. Il savait se montrer plein d'accueil et avec les étrangers et avec
« ses concitoyens. Terre aimable, tel est le mort que tu possèdes ! » (Léonidas de Tarente, Anthol. Palat. VII, 440). — Grec ancien ou prélat moderne, il y a un air et comme un sourire d'*honnête homme*, qui au premier abord se reconnaît.

1. Ils moururent tous deux en 1657 ; M. d'Aubigny en parle comme de gens vivants, et pourtant il est bien probable qu'il n'eut cette conversation avec Saint-Evremond qu'après 1657, et en Angleterre. Mais dans ces *Conversations*, écrites après coup par Saint-Evremond, il a dû se glisser bien de petits anachronismes (voir précédemment, tome II, page 541).

d'accord avec son aimable ami, qu'il arrêta ses idées sur les avantages que la Religion procure au véritable et parfait religieux :

« Le véritable dévot rompt avec la nature, si on le peut dire ainsi, pour se faire des plaisirs de *l'abstinence des plaisirs ;* et, dans l'assujettissement du corps à l'esprit, il se rend délicieux l'usage des mortifications et des peines. La Philosophie ne va pas plus loin qu'à nous apprendre à souffrir les maux : la Religion chrétienne en fait jouir ; et on peut dire sérieusement sur Elle ce que l'on a dit galamment sur l'Amour :

Tous les autres plaisirs ne valent pas ses peines [1]. »

C'est en causant, j'imagine, avec M. d'Aubigny de ces pénitents, et surtout de ces pénitentes raffinées que tous deux connaissaient si bien, les Sablé, les Longueville, les Guemené, que Saint-Évremond a dû développer sa pensée favorite, *que la dévotion est le dernier de nos amours.* Chaque trait porte, et s'applique à quelqu'une des personnes que nous savons :

« La dévotion fera retrouver quelquefois à une vieille des délicatesses de sentiment et des tendresses de cœur, que les plus jeunes n'auroient pas dans le mariage, ou dans une galanterie usée. Une dévotion nouvelle plaît en tout, jusqu'à parler des vieux péchés dont on se repent ; car il y a une douceur secrète à détester ce qui en a déplu, et à rappeler ce qu'ils ont eu d'agréable...

« Ce n'est donc point ce qui plaisoit qu'on quitte, en changeant de vie ; c'est ce qu'on ne pouvoit plus souffrir...

« Il y a peu de conversions où l'on ne sente un mélange secret de la douceur du souvenir et de la douleur de la pénitence...

« Il y a quelque chose d'amoureux au repentir d'une passion amoureuse...

« Où l'amour a su régner une fois, il n'y a plus d'autre passion qui subsiste d'elle-même... »

1. C'est un vers de Charleval. — On se rappelle les premières joies de Pascal retiré au monastère des Champs. Et n'est-ce point Pascal lui-même qui a dit : « La vie ordinaire des hommes est semblable à celle des Saints. Ils recherchent tous leur satisfaction, et ne diffèrent qu'en l'objet où ils la placent. » (*Pensées.*) Cette manière de se rendre compte de la félicité religieuse, en poussant un peu, rentrerait dans l'explication tout humaine de Saint-Évremond.

Lequel, du confesseur ou du moraliste, avait dû être le premier à noter tant de fines nuances ?

« J'en ai connu qui faisoient entrer dans leur conversion le plaisir du changement ; j'en ai connu qui, se dévouant à Dieu, goûtoient une joie malicieuse de l'infidélité qu'elles pensoient faire aux hommes...

« Pour quelques-unes, Dieu est un nouvel amant, qui les console de celui qu'elles ont perdu : en quelques autres, la dévotion est un dessein d'intérêt et *le Mystère d'une nouvelle conduite.* »

Que d'à-propos, que de noms célèbres venaient s'offrir d'eux-mêmes à l'appui de chaque trait, dans cette vogue subite de conversions qui suivit les mésaventures de la Fronde! L'homme du sanctuaire pouvait au besoin fournir le mot à l'homme du monde, et il avait de quoi lui prêter.

Ces deux esprits délicats, en parfaite union, conversaient donc de toutes ces choses et de bien d'autres; et je ne crois en rien faire injure au Prélat catholique, en lui accordant quelque part dans les pensées de son ami, sur des matières qui étaient si étroitement de son ressort.

Saint-Évremond avait été élevé chez les Jésuites au Collége de Clermont, et d'Aubigny à Port-Royal : tous deux se rejoignirent par l'esprit. — D'Aubigny est le Saint-Évremond de Port-Royal, comme Racine en est le Voltaire; mais Racine est resté en chemin.

J'aurais cru manquer une heureuse occasion, que de ne pas m'arrêter en passant devant cette figure de d'Aubigny, qui m'est apparue comme le type de *l'homme aimable* au XVII^e^ siècle; véritable Français d'Écosse, dont l'entretien égalait en charme celui des Clérambaut, des Hamilton et des Grammont. En fait

d'élève de M. de Beaupuis, on conviendra qu'il ne s'en pouvait rencontrer de plus distingué, ni surtout de plus imprévu [1].

1. Mais on me dira peut-être que j'accorde trop au témoignage de Saint-Évremond. La note suivante répondra à ceux qui prendront la peine de la lire. J'assemble en cet écrit bien des sortes de pensées : la seule unité que j'ambitionne est de tout comprendre de ce que je rencontre. Voici la note qui résume mon sentiment sur l'ami de d'Aubigny : « Depuis quelques soirs je me suis mis « à lire Saint-Évremond ; je ne lis pas tout indistinctement, mais je fais un « choix. De cette manière il me paraît délicieux ; c'est une conversation agréa- « ble et fine, d'une parfaite justesse. Cet homme n'est pas mis à son rang. Il « lui a nui d'être absent de France durant tant d'années ; sans quoi il serait « compté à côté de La Rochefoucauld et de Retz. Et puis il a mis tant de « négligence d'homme du monde à sa réputation littéraire, qu'il en paye les « frais aujourd'hui. Mais cela même ajoute en lui au charme de l'*honnête* « *homme*. Saint-Évremond est un moraliste accompli, un esprit juste, éclairé, « tempéré, ne tirant des choses que ce qui importe à la vie ; un vrai *moderne*, « comprenant ce monde nouveau qui s'ouvre, y pénétrant de sang-froid, et y « devançant à son heure, sans empressement, ceux qui feront souvent moins « de chemin et plus de bruit que lui. On sent à tout instant un esprit sans « prévention d'aucun genre, qui *est sorti de chez soi*, qui a comparé les hom- « mes et les peuples, et qui s'est rendu compte des variétés diverses où presque « tous ses contemporains se tenaient confinés. Il y a bien à dire à ses juge- « ments littéraires ; il en est trop resté avec la France sur la date de son exil ; « mais ses jugements historiques sont excellents. Son style a trop d'antithèses, « bien que sa pensée n'en soit jamais faussée. Il avait l'esprit railleur, et cette « disposition lui a nui plus d'une fois auprès du prince de Condé, auprès de « Mazarin ; elle a finalement causé sa disgrâce auprès de Louis XIV. Mais, telle « qu'elle nous apparaît d'après ses écrits, c'était une ironie honnête et libre, « sans pétulance, et qui n'a fait son malheur que parce qu'il avait affaire à des « Grands et à des Puissants avec qui la partie n'était pas égale, et qui *n'entendaient* « *pas raillerie*. On ferait un volume charmant de Saint-Évremond ; on élague- « rait presque tous ses méchants vers, et on ne ferait entrer que ses plus jolis « Essais de moraliste. Je voudrais exécuter ce petit projet, et y mettre pour « préface un portrait de ce gracieux sage. — Saint-Évremond avait causé avec « Gassendi, Hobbes et Spinosa ; et le livre qu'il aimait à lire par-dessus tout était « *Don Quichotte*. » — Tel me paraît l'homme qui jugeait l'entretien de M. d'Aubigny le plus parfaitement et le plus universellement agréable qu'il eût rencontré.

V

Type du parfait élève : M. de Tillemont. — Son enfance ; sa vocation. — Ce que c'est que les *orages* de sa jeunesse. — Séjour à Beauvais. — Retour à Paris ; — au vallon des Champs ; — à sa terre de Tillemont. — Régime de vie. — Traits distinctifs. — Tendresse d'âme et sensibilité. — Ses Écrits ; leur caractère. — Éloge par Gibbon. — Encore De Maistre. — L'étude chrétienne.

Pour revenir aux vrais élèves de Port-Royal, à ceux qui le sont non par raccroc, mais en ligne directe, ce qui les caractérise, c'est la marque profonde que cette éducation leur laisse, l'attache constante à leurs maîtres, et, même à travers les dispersions orageuses du monde, le câble de retour à la foi. Quiconque avait passé par les mains de ces excellents instituteurs et avait été réellement atteint, revenait à eux et à leur esprit, du moins en vieillissant. Celui qui s'écarta avec le plus d'éclat est Racine ; et l'on sait quels repentirs! Racine est le plus cité des élèves de Port-Royal, comme gloire ; mais ces Messieurs ne parlèrent jamais de lui que depuis sa conversion. Du Fossé et Fontaine ne le nomment même pas, si j'ai bonne mémoire. Il est

beaucoup moins considérable au milieu de Port-Royal qu'on ne se le figure, et qu'il ne le devint tout à la fin [1]. Aussi n'est-ce pas Racine que je choisirai comme le modèle à offrir du parfait élève selon nos maîtres. Et puis il a trop de génie naturel, il a trop d'art ; il en a eu sans Port-Royal, et malgré Port-Royal. Nous avons une autre figure, bien admirable à sa manière, et que je voudrais tâcher de graver dans l'esprit de ceux qui me lisent, à côté de celles de Lancelot, de M. de Saci, de M. Le Maître, de M. de Saint-Cyran, en attendant celles de M. Hamon et de Du Guet : c'est M. de Tillemont. Voilà l'Élève de Port-Royal tout trouvé, dans toute sa pureté, son intégrité et sa constance; illustre aussi d'ailleurs par ses travaux, mais surtout l'Élève en droiture, et qui n'a pas dévié (*Sancte educatus, sancte vixit*, dit son Épitaphe); celui même dont on peut dire jusqu'au bout, avec saint Grégoire cité par Coustel : « Un jeune homme, qui aura porté dès sa jeunesse le joug du Seigneur, sera assis comme dans une agréable solitude, parce qu'il ne ressentira pas l'agitation tumultueuse de ses cupidités et de ses passions [2]. »

M. de Tillemont, voilà notre *Émile*. Considéré de près, il nous en dira plus sur les Écoles et sur leur

1. En y regardant de près, ce qui me frappe, c'est comme Racine tient peu de place dans le Port-Royal proprement dit. On le trouve à peine nommé. Je cherche en vain quelque mention de lui dans toutes ces correspondances manuscrites. Voici pourtant à grand'peine un mot de M. de Pontchâteau, dans une lettre écrite de l'abbaye d'Orval à mademoiselle Galier, le 25 septembre 1685 : « Au reste, il faut que je devienne un peu bête, et que je perde le goût des belles choses ; car les vers de M. Racine ne m'ont point plu (de quels vers s'agit-il ?), et j'y ai trouvé quelque chose qui me semble assez profane. On y parle d'un Dieu qui a renvoyé la Discorde aux Enfers, et ce Dieu est le Roi. Je vous assure que je ne me mets pas trop en peine de n'aimer plus tout cela. Vanité des vanités, et tout n'est que vanité. » — Ce n'est qu'au XVIII^e^ siècle que le Jansénisme est devenu si fier de Racine.

2. *Les Règles de l'Éducation des Enfants*, par Coustel, tome I, page 13.

esprit que tout ce qui précède, et qui semble peut-être assez abondant; mais dans ces choses de Port-Royal, où rien ne brille, nous avons affaire à des traits qui n'ont toute leur signification que quand on y repasse souvent.

Sébastien Le Nain de Tillemont, fils de Jean Le Nain, maître des requêtes, et de dame Marie Le Ragois, naquit à Paris le 30 novembre 1637. Son père, ami particulier de M. de Bernières, était comme lui un serviteur zélé de Port-Royal; et, au fort de la Fronde, on les avait vus tous deux en robe de palais conduire et protéger devant le peuple la procession des religieuses, depuis leur sortie du faubourg Saint-Jacques jusque dans la rue Saint-André-des-Arcs, où elles allaient pour un temps s'abriter [1]. Dès l'âge de neuf ou dix ans, le jeune Tillemont fut mis avec son frère (Pierre Le Nain, depuis trappiste) aux Petites Écoles; il y contracta une amitié particulière avec le fils de M. de Bernières, et aussi avec Du Fossé, qui parle de lui comme d'un frère.

« Je l'ai connu lorsqu'il étoit encore enfant, nous dit Fontaine, que nous retrouvons ici avec bonheur : il avoit dans ses tendres années l'innocence qu'on peut se figurer que lui avoit conservée la maison d'un père chrétien ; mais à cette innocence il joignoit une gravité et une sagesse qui surprenoient. Lorsqu'il croissoit en âge sous nos yeux et notre conduite, il apprenoit les langues, qui lui donnoient alors l'éloignement des jeux innocens. Pendant que les autres enfans qui étoient avec lui donnoient quelque relâche à leur esprit, aux jours destinés à cela, et se livroient tout entiers à leurs petits divertissements, il s'enfermoit lui seul dans sa chambre. Voyant l'histoire et la géographie, il réduisoit par *alphabets* tous les noms marqués dans une

1. Précédemment tome II, page 296. — On a de M. Le Nain une lettre à Arnauld, du 16 mars 1663, pour lui exprimer vivement combien il lui donne tort dans son refus de se prêter à l'accommodement négocié par l'Evêque de Comminges. Cette lettre respire la franchise du cœur et le désir de la paix. (*Œuvres d'Arnauld*, in-4°, tome I, page 309.)

carte, et jetoit ainsi, dès l'âge de neuf à dix ans, les fondemens de cette science historique, où il a fait voir son extrême pénétration et son incroyable exactitude. »

Il est aussi question, parmi les jeux tels que *billard*, *dames*, *tric-trac*, *échecs*, qui variaient les récréations au Chesnai, d'un certain jeu de *cartes :* sur ces *cartes* on avait renfermé tout ce qui concerne l'histoire des *six premiers siècles*, c'est-à-dire le lieu et le temps auquel se sont tenus les principaux Conciles; auquel ont vécu les Papes, les Empereurs, les grands Saints, les auteurs profanes. Nos Écoliers, tout en jouant, s'imprimaient ces choses dans l'esprit. Si M. de Tillemont joua jamais à un jeu d'écolier, ce fut à celui-là; et au besoin il l'aurait inventé.

Entre les auteurs latins, Tite-Live fut celui qui lui plut davantage. Et déjà, dans ces tables méthodiques, dans ces *alphabets* de noms qu'on a vu dresser à l'enfant, nous avons retrouvé comme les *barres* et les *ronds* de Pascal. L'annaliste, le chronologiste naissant s'essaie à classer ses objets. Les *Décades* furent son Euclide; ce que *Théagène et Chariclée* était pour Racine; ce qu'avaient été pour Montaigne enfant les *Métamorphoses* d'Ovide. A peine pouvait-il se résoudre à lire moins d'un livre entier du grand historien romain, chaque fois qu'il l'avait ouvert[1].

J'aime à saisir le premier éveil d'une vocation, le déchiffrement de l'instinct. Il y en a qui ont nié ce jeu de la faculté première : « Mon ami sir Josué Reynolds, « dit Gibbon (dont le nom se lie par plus d'un rapport « à celui de Tillemont), — Reynolds, d'après son oracle

1. *La Vie et l'Esprit de M. de Tillemont*, par M. Tronchai : j'emprunterai continuellement à cet excellent volume sans en avertir.

« le docteur Johnson, nie qu'il existe un génie prétendu « naturel, une disposition de l'esprit reçue de la nature « pour un art ou une science plutôt que pour une autre. « Sans m'engager dans une dispute métaphysique ou « plutôt de mots, je *sais* par expérience que, dès ma « première jeunesse, j'aspirai à la qualité d'histo- « rien... » Comment un critique-biographe comme Johnson, et un peintre de portraits comme Reynolds, ont-ils pu nier cette diversité originelle qui désigne chaque individu marquant, et qui est l'âme de chaque physionomie? Malebranche, qui avait commencé par s'appliquer à l'histoire ecclésiastique, et qui n'y avait que du dégoût, ouvre un jour par hasard le livre *de l'Homme* de Descartes, et ne le quitte plus : le voilà métaphysicien pour la vie. Il ne se peut concevoir de tour de génie plus nettement inverse de celui de Malebranche que la vocation de Tillemont.

Un très fin biographe, qui savait tenir compte en tout de la physique, Fontenelle, ayant à faire l'Éloge d'un savant janséniste dont la vie avait été empreinte d'un singulier caractère d'uniformité, a dit : « La religion seule fait quelquefois des conversions surprenantes, mais elle ne fait guère toute une vie égale et uniforme, si elle n'est entée sur un naturel philosophe [1]. » Cette remarque doit nous être présente dès le seuil de la vie de Tillemont; elle pourrait s'inscrire au frontispice. Tout le contraire des Le Maître et des Pontchâteau, de ces naturels ardents, il met posément le pied dans sa voie, et n'en sort plus. Il lui est échappé de dire, dans sa préface de l'*Histoire des Empereurs* : « Nous voyons dans Caïus, dans Néron, dans Commode, et dans

1. *Éloge de Des Billettes.*

leurs semblables, *ce que nous serions tous*, si Dieu n'arrêtoit le penchant que la cupidité nous donne à toutes sortes de crimes. » En parlant ainsi, Tillemont s'exagérait à lui-même cette malice qu'il n'eut jamais. Sans nier certes tout ce qu'il dut de précieux et d'accompli à cette suite d'heureuses inspirations et à cette seconde nature qui s'appelle la Grâce, on sent foncièrement et primitivement qu'on a affaire en lui à un *naturel philosophe* [1].

Comme ses maîtres ne suivaient pas la méthode des Colléges, qui consistait à ne se servir que de dictées et de cahiers, ils le mirent tout d'abord aux sources, et lui firent étudier l'éloquence chez Quintilien, Cicéron et les grands orateurs anciens. Il apprit de même la logique dans l'*Art de penser*, que M. Nicole lui expliqua durant environ deux mois, une heure seulement par jour. On lui fit lire ensuite quelques ouvrages des philosophes modernes, sur lesquels il faisait des réflexions.

Cette habitude réfléchie était tout naturellement la sienne. La lecture des Annales ecclésiastiques de Baronius, qu'il commença dès ses premières années, lui donnait lieu d'adresser tous les jours mille questions à M. Nicole. Celui-ci crut dans le principe qu'il suffisait de répondre en deux mots, comme à un écolier ; mais les instances de M. de Tillemont lui montrèrent bientôt qu'il fallait quelque chose de plus pour satisfaire un si solide esprit. Tout instruit en histoire ecclésiastique qu'était Nicole, il s'y trouva plus d'une fois embarrassé; et il disait lui-même agréablement qu'il ne voyait point

1. Son Épitaphe par Tronchai accuse à merveille cette disposition, ce tempérament fondamental : « *Vitæ innocentia, simplicitate, æquabilitate, inter paucos laudabilis, a puero usque ad vitæ finem unus semper ac sibi constans, quotidie repetiit quod quotidie fecit...* »

venir M. de Tillemont, en ce temps-là, sans trembler de crainte de se trouver pris au dépourvu.

Bien des années après, les choses étaient remises à leur place, et les rôles mieux observés. Quand l'habile controversiste Nicole, aux prises avec quelque ministre calviniste, avait besoin d'être prémuni à fond sur quelque point délicat de l'histoire ecclésiastique, c'était à M. de Tillemont qu'il s'adressait; et celui-ci se mettait aussitôt en devoir de lui fournir de bons fondements par une de ces lettres de quatre pages, toute de faits et de discussion, de sa fine écriture serrée et distincte : « Si vous avez besoin de moi en quelque autre chose, je suis tout à vous et à l'Église que vous défendez[1]. »

M. de Tillemont disait un jour à mademoiselle Marguerite Perier que, depuis l'âge de quatorze ans, il n'avait jamais rien lu ni étudié (hors ce qu'il lisait pour son édification) que par rapport à l'Histoire ecclésiastique, à laquelle il s'était proposé de travailler.

A la lecture de Baronius il joignit durant quelque temps, nous dit-on, l'étude de la théologie d'Estius. De cette étude il passa à une autre, qui était la plus agréable pour lui parce qu'elle était la source même : il se mit à étudier l'Écriture-Sainte et les Pères.

Dans cette lecture, qu'il commença avec régularité vers l'âge de dix-huit ans, il lui vint en pensée de recueillir tout ce qu'il rencontrerait sur les Apôtres, et de le ranger à peu près suivant la méthode d'Usserius dans ses Annales sacrées, c'est-à-dire en dressant une con-

1. C'est la conclusion d'une longue lettre de Tillemont à Nicole, qui roule sur le plus ou moins de continence des Évêques et des Saints dans l'Église primitive, et qui est datée du 24 juillet 1683. (Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, T. 2297.)

texture des faits dans l'ordre chronologique, au fur et à mesure qu'ils sortent des témoignages originaux. Il montra cette ébauche à ses maîtres, lesquels y découvrant « un génie tout propre à l'histoire, et un talent tout particulier pour en bien éclaircir les difficultés, » lui conseillèrent de continuer le même travail sur le commencement de l'histoire de l'Église. En effet, dit Du Fossé, « l'exactitude d'une critique très judicieuse qui lui étoit comme naturelle[1], la justesse d'un discernement très fin, la fidélité d'une mémoire à laquelle rien n'échappoit, une incroyable facilité pour le travail, un style noble et *serré*[2], et par-dessus tout un amour ardent pour la vérité, » tant de qualités réunies le rendaient très capable de pousser cette entreprise. Mais il n'eut longtemps d'autre but, en continuant son travail, que l'utile occupation de son esprit dans la retraite, son instruction particulière, et tout au plus celle de quelques amis; il ne songeait aucunement à s'adresser au public. L'étude désintéressée, tel est le caractère littéraire de Tillemont. Savoir sans autre but que de savoir, sans vouloir en faire ensuite œuvre d'art et monument, sans s'inquiéter même de paraître savoir en publiant, c'est là aussi une vocation propre et une tournure de certains esprits. Cet ordre d'étude est à merveille représenté de nos jours par des noms comme ceux de Raynouard ou de Fauriel. Pourtant, à cette application purement et uniquement studieuse Tillemont ajoute ce qui en est le sens, ce qui en est l'âme et

1. Entendez une critique *relative*. Tillemont ne mettra jamais en doute l'autorité d'un saint Père; mais il examinera et discutera, s'il le faut, toute question de détail compatible avec ce fonds de soumission première.

2. Entendez-le aussi *relativement* aux autres styles de Port-Royal.

le rayon dans l'ombre, la vraie lampe durant la veille : il pratique l'étude désintéressée en vue de Dieu [1].

A la fin de son Cours, il fut assez longtemps avant de se décider pour un état, pour un genre de vie; et on le regardait même comme trop indéterminé là-dessus, « parce que, comme dit son frère le trappiste, on aime d'ordinaire à savoir bientôt ce que les gens veulent devenir. Mais son retardement en ce point, ajoute-t-il, ne venoit pas d'irrésolution et d'indolence : l'unique raison qui l'empêchoit de prendre un parti, c'est qu'il n'apercevoit de tous côtés que dangers. » Nous voyons dans cette indécision même la balance propre à l'esprit du critique, qui pèse toutes les parties d'une question, et n'incline qu'avec lenteur.

D'ailleurs le choix de Tillemont était tout fait : rester dans le même état et marcher dans la même voie où il se trouvait dès l'âge de dix-huit ans, y persévérer jusqu'à soixante, en se maintenant libre de tout engagement trop particulier, voilà sa carrière, — ce qu'elle eût été surtout, si on l'eût laissé se la choisir seul; et quand, plus tard, il se résigna à entrer dans le saint mi-

1. Il y a sur l'étude désintéressée, sur sa douceur austère et durable, de belles pages dans la préface des *Dix Ans d'Études historiques* de M. Augustin Thierry. Les Mémoires de Du Fossé nous offrent un endroit qui les rappelle. C'est quand Du Fossé va des Granges à Paris faire un petit séjour pour examiner les manuscrits de saint Jean Climaque avec les commentaires d'Élie de Crète, qui se trouvaient dans la bibliothèque du chancelier Seguier, et dont M. Le Maître avait besoin : « Ce fut une vraie fatigue pour moi, dit-il; car je partois le matin de chez M. de Bernières, où je demeurois, avec un petit pain dans ma poche; et je passois la plus grande partie du jour dans la Bibliothèque, m'en revenant souper le soir chez mon hôte, qui n'étoit pas peu étonné de cette étude si cachée et si laborieuse pour un jeune homme. Mais le plaisir que j'avois de celui que je donnerois à M. Le Maître en lui portant ces Commentaires, qu'il désiroit avec ardeur, me rendoit douce cette fatigue. » Ici ce n'est pas l'étude pour l'étude, ni pour l'art qu'on en tirera; il y a plus de désintéressement et de joie encore : c'est l'étude pour Dieu et pour M. Le Maître, pour *un ami en Dieu.*

nistère plus avant qu'il n'aurait osé, ce fut pour obéir.

En 1656, lorsqu'il y eut ordre de sortir de Port-Royal-des-Champs, M. de Tillemont avec Du Fossé alla demeurer dans une petite maison de la rue des Postes, en compagnie d'un ecclésiastique (M. Akakia du Mont) et de son frère (M. Akakia du Lac), que leur associa M. Singlin ; car les deux amis étaient un peu jeunes. M. de Tillemont fit là ce qu'on le verra faire toujours, il étudia. Trois ou quatre ans après, il alla au château de Saint-Jean-des-Trous, alors vide par suite de la mort de M. de Bagnols et du renvoi de ses enfants à Lyon ; il y continua ses études ecclésiastiques (1660-1661) avec le curé du lieu, M. Burlugai, docteur de Navarre et fort habile homme. Du Fossé en était aussi[1] ; il suivait le même sillon que son ami, mais avec un peu plus d'inégalité. Il se permettait même quelques distractions. Ainsi il nous raconte que, durant les premiers mois de cette retraite au château des Trous, le Roi et la nouvelle Reine firent leur entrée solennelle à Paris (26 août 1660) : M. de Tillemont n'eut pas même l'idée de bouger, mais Du Fossé se donna le spectacle de cette cérémonie ; et comme, dans son admiration innocente, au retour il en parlait à M. de Saci avec un reste d'éblouissement, ce dernier lui répondit en souriant que toutes ces splen-

1. M. Burlugai était savant en histoire ecclésiastique ; M. de Tillemont et lui, et même Du Fossé, faisaient chacun en particulier des remarques sur les difficultés qui se présentaient, et ils se les communiquaient ensuite. Toutes ces remarques restèrent entre les mains de M. de Tillemont, à qui elles servirent pour son Histoire. On ne saurait concevoir une absence plus entière d'*amour-propre* et d'*esprit de propriété* dans le travail intellectuel. Du Fossé se met à l'œuvre pour M. Le Maître, lequel se borne lui-même à revoir et à corriger les traductions dites de d'Andilly. Tillemont livrera plus tard tous ses Recueils sur saint Louis à M. de Saci, puis à M. de La Chaise ; et à son tour il nous représente sous son nom, le seul aujourd'hui célèbre, ces autres noms obscurs et si estimables de son ami Du Fossé, de M. Burlugai.

deurs d'habits et de pierreries lui paraissaient, après tout, peu de chose, en comparaison de *deux diamants qu'il se figurait aussi gros que les tours de Notre-Dame*. Par cette sorte d'admiration en bloc et une fois pour toutes, M. de Saci se dispensait ingénieusement de toutes les petites admirations de détail. Et il ne faut pas s'étonner, ajoute Du Fossé, s'il tenait un tel langage, ayant appris de saint Jean, dans la description de la Céleste Jérusalem, qu'elle était d'or pur, que sa muraille était de jaspe, et qu'elle avait douze portes qui étaient faites de douze perles. M. de Tillemont aurait bien pu répondre à Du Fossé comme M. de Saci.

Voilà donc les plus grands orages de la jeunesse de M. de Tillemont : de la solitude des Granges à la maison solitaire de la rue des Postes, de celle-ci au château désert de Saint-Jean-des-Trous, étudiant et priant toujours.

Il alla pourtant encore, en ces années de persécution croissante, chercher un abri à Beauvais dans le Séminaire du digne évêque M. de Buzanval. On l'y reçut avec des marques extraordinaires d'estime. Tout jeune qu'il était (il avait 24 ans), on le considérait déjà comme très habile dans l'histoire. M. Hermant, M. Haslé qui enseignait la théologie au Séminaire, ces gens de mérite que nous connaissons à titre de maîtres ou de collègues de M. de Beaupuis, s'accordaient pour indiquer M. de Tillemont aux jeunes gens qui voulaient approfondir l'histoire de l'Église, et ils le consultaient eux-mêmes dans leurs doutes sur les points embarrassants. Cette considération dont on l'environnait parut à l'humble Tillemont un écueil. Il en écrivit à M. de Saci, son directeur, et lui demanda si

ce n'était pas une raison pour quitter Beauvais et chercher *une retraite plus sûre*. Sur un conseil que lui donna M. de Saci, et qu'il interpréta trop à la rigueur, il voulut pousser la réserve jusqu'à s'excuser de répondre à M. Hermant et à M. Haslé lorsqu'ils lui demandaient un éclaircissement. M. de Saci, en y revenant, tempéra ses craintes, et le régla.

Mais le modeste scrupule, apaisé d'un côté, renaissait toujours. L'évêque de Beauvais, après l'avoir déterminé, non sans peine, à recevoir la tonsure, disait volontiers et assez haut qu'il n'aurait point eu au monde de plus grande consolation que d'espérer de l'avoir pour successeur. Et en effet, si l'on met de côté l'obstacle du Jansénisme, Tillemont, par sa famille, aurait pu prétendre à tout dans l'Église. Ces honorables paroles de l'évêque étaient pour l'humilité du jeune homme une nouvelle et sensible blessure. Ces blessures-là lui arrivaient de tous les côtés. Son père, digne magistrat, qui devait atteindre l'âge de patriarche et avoir enfin la douleur de lui survivre, son père trouvait tant de plaisir et d'utilité aux lettres de ce cher fils, qu'il l'obligeait toujours à y insérer quelques paroles d'édification. M. de Tillemont, dans ses réponses, se plaint avec respect de cet ordre que lui donnaient monsieur et madame Le Nain; mais, tout en s'en plaignant, il s'y rendait, et comblait par des insinuations bien ménagées le désir paternel.

Du Séminaire, il alla passer (toujours à Beauvais) cinq ou six ans dans la maison de M. Hermant : les Vies des quatre Pères et Docteurs de l'Église grecque, publiées par M. Hermant et en son nom [1], ont certai-

1. La première qui parut en 1664, la Vie de saint Jean Chrysostome, fut

nement profité de cette communication habituelle et intime, où Tillemont voulut disparaître. Cependant les égards et les témoignages persévérants de l'évêque, qui le suivaient hors du Séminaire, décidèrent Tillemont à prier son père de lui permettre de quitter tout-à-fait la ville de Beauvais; il n'eut pas d'autre raison à donner, sinon que M. de Beauvais le considérait trop, et qu'il craignait que *les suites pour lui n'en fussent dangereuses*. Il semblait qu'à force de vivre dans les premiers siècles de l'Église, il craignît quelqu'une de ces saintes violences par lesquelles tout un peuple et les prêtres d'une ville se saisissaient d'un humble particulier, et le faisaient évêque.

De retour à Paris à la Paix de l'Église (1669), il demeura encore deux années environ avec Du Fossé, et aussi avec M. Le Tourneux, bientôt célèbre comme prédicateur; ils avaient loué une maison solitaire rue Saint-Victor, au faubourg Saint-Marceau. De cette

donnée sous le nom du sieur *Ménart* (anagramme d'*Ermant*) ; c'est celle à laquelle Tillemont dut contribuer le moins. Les Vies de saint Athanase, de saint Basile, etc., publiées ensuite, parurent sous le nom avoué de M. Godefroy Hermant. « Je voudrois ici, dit-il dans la préface du *saint Athanase*, pouvoir témoigner ma reconnoissance à ceux qui m'ont fait cette faveur (de m'instruire par leurs lumières), mais leur modestie est un obstacle à cette déclaration, et m'empêche de dire ici tout ce que je souhaiterois touchant le secours que j'en ai reçu. » — Au reste, M. Hermant, plus contentieux parfois qu'on ne le voudrait, se retrouvait lui-même de cette race de Port-Royal en humilité et en abnégation littéraire. Le Premier Président de Lamoignon, dont il fut de tout temps l'ami, l'ayant informé que la Gazette avait dit du bien de son Chrysostome, il s'en montra plus attristé que satisfait. Comme c'était en un temps où la persécution frappait et diffamait tous ses amis, cette louange lui devenait comme une ironie cruelle et une amertume. L'aimable Premier Président avait beau lui annoncer que *des Jésuites eux-mêmes avaient fait l'éloge du livre chez lui*, M. Hermant ne donnait point dans ces douceurs, et il se refusait à aller jouir des ombrages de Bâville, tandis qu'on avait dispersé dans les carrefours les *pierres du Sanctuaire :* c'est ainsi qu'il appelait les religieuses de Port-Royal. — Décidément nos amis, depuis le premier jusqu'au dernier, étaient de parfaits originaux au regard du monde ; je crains que la race n'en soit perdue.

nouvelle communauté d'études sortit l'Histoire de Tertullien et d'Origène, publiée par Du Fossé seul[1]. C'était le besoin et la religion de M. de Tillemont d'être ainsi utile sans le paraître, de s'effacer en servant l'Église par les autres. Tel on l'entrevoit dans le secret de sa conduite et de son procédé, soit envers M. Hermant, je l'ai dit, soit envers le traducteur et l'historien de saint Cyprien (M. Lombert), envers tous ceux enfin qu'il pouvait obliger[2]. Il avait joie de se décharger entre les mains d'autrui de son travail accumulé ; toute la grâce qu'il demandait était qu'on ne le donnât point lui-même à connaître. Quelque facilité pourtant qu'il eût à faire ainsi abandon de ses ouvrages aux autres, il discernait (car le discernement, qu'on le sache bien, ne le quittait jamais) ceux à qui il se communiquait avec cette confiance. Travaillant à étouffer en lui-même tout sentiment de vanité, il ne croyait pas devoir contribuer à celle des autres. Il ne se serait pas anéanti de la sorte pour porter tribut à l'idole de quelque écrivain glorieux. Mais quand il reconnaissait des vues pures, un labeur désintéressé, entrepris et poursuivi en idée de Dieu, il n'avait rien de réservé.

C'était le temps de la Paix de l'Église : M. de Tillemont ne se trouvant pas encore assez séparé du monde dans sa rue Saint-Victor, et attiré sans doute par les chants recommençants et les cloches réjouies du saint monastère, alla demeurer à la campagne (1672), dans

1. Sous le nom du *sieur de La Motte*. Du Fossé lui-même ne prétendait pas en tirer honneur. — L'abbé de Longuerue, parlant de cet ouvrage avec éloge, ajoutait que Du Fossé, qui avait été quelque temps avec M. de Tillemont, *ne put s'accorder avec lui*. Où a-t-il été prendre cela?

2. Les savantes notes dont M. Du Bois accompagna ses traductions de saint Augustin, sont de M. de Tillemont. C'est d'Olivet, dans sa notice sur Du Bois, qui nous l'apprend.

la paroisse de Saint-Lambert, entre Chevreuse et Port-Royal-des-Champs. M. de Saci, usant de son autorité, lui fit recevoir successivement les différents Ordres (car l'humble clerc n'avait que la tonsure), et il put enfin lui conférer la prêtrise aux quatre-temps du Carême de 1676. Il le destinait même à être son successeur dans la conduite des âmes, de ces âmes qu'on allait, hélas ! leur interdire ; et c'est pourquoi il lui appliquait cette sainte violence que lui-même avait subie de M. Singlin, et que M. Singlin avait subie de M. de Saint-Cyran. M. de Tillemont avait quarante ans. Dans cette vue prochaine de M. de Saci, à laquelle il se soumettait sans trop la sonder, il fit bâtir sur la cour même de l'abbaye un petit logement, où il habita deux années ; mais la persécution de 1679 l'en fit sortir. Tout le crédit de son père et de ses parents, qu'il mit en action pour obtenir de retourner en cette patrie de Port-Royal, demeura inutile. Il se retira alors à la terre de Tillemont même, dont il portait le nom, à une lieue de Vincennes, près Montreuil ; et, à part un voyage en Hollande [1], il n'en sortit plus jusqu'à sa mort que pour de courtes visites qu'il faisait chaque année, au temps des vacances, chez ses amis.

M. Tronchai, qui passa auprès de lui comme secrétaire les huit dernières années, nous a laissé *la Vie et l'Esprit* de M. de Tillemont. Éditeur des *Mémoires* de Fontaine, M. Tronchai nous a paru sévère dans le jugement qu'il en a porté [2] ; mais lui-même, avec plus de précision et plus de critique, n'a-t-il pas été comme

1. Il y alla pour visiter M. Arnauld qui y était réfugié, et M. de Neercassel, évêque de Castorie (et réellement archevêque d'Utrecht), le grand auxiliaire de Port-Royal en ce pays.

2. Tome II, page 238.

le Fontaine de son pieux et docte maître? Il mérite en effet cette louange, plus grande dans notre bouche, qu'il n'eût pu le supposer. J'ai déjà emprunté beaucoup à son excellent portrait de Tillemont, et je continue d'en tirer un à un les meilleurs traits, tant il y a, selon moi, de finesse et de nuance dans l'aplomb même et l'uniformité de cette sainte figure.

M. de Tillemont avait pour maxime que « l'esprit de l'homme, naturellement inconstant, a besoin d'être arrêté par une suite d'actions fixes, afin que, sachant ce qu'il a à faire, il ne soit pas emporté par sa propre légèreté. » Depuis quatre heures du matin en Carême, et quatre heures et demie dans le cours ordinaire de l'année, jusqu'à neuf heures et demie du soir, sa vie était réglée, le premier jour comme tous les jours. Il était enfermé tout ce temps, hors deux heures de relâche après son dîner, qu'il employait ordinairement à marcher.—Il était exact à dire chaque office à son heure propre; et, dès que cette heure sonnait, il quittait l'étude, fût-ce même à regret, ce qu'il se reprochait parfois; mais il croyait qu'on devait en cette exactitude suivre l'esprit de l'Église, qui est de se renouveler ainsi de temps en temps, et d'arroser son ouvrage par des prières.

Il aimait extrêmement le chant d'Église, qu'il avait appris de lui-même dès sa plus tendre jeunesse; et il le savait si parfaitement, qu'il le composait très bien. Quand il n'allait pas à sa paroisse pour Vêpres, il les chantait lui-même dans sa chapelle domestique : c'était son luxe et sa fête.

Sa parole était concise. Rarement il prévenait en parlant le premier, et il attendait qu'on l'interrogeât.

Il n'a jamais parlé en public, excepté peut-être dans les premiers temps de sa prêtrise, pour faire des instructions à la campagne. Il s'était accoutumé de bonne heure dans son Histoire à ne pas s'étendre, à ne prendre d'un sujet que l'essentiel; mais cet essentiel, il le disait avec une vive plénitude, avec une onction particulière, et ceux qui l'avaient entendu, même les plus simples, s'en ressouvenaient toujours.

Dans ses promenades, ou même ses voyages, qu'il faisait toujours à pied, un bâton à la main, comme un simple prêtre de campagne, — comme Mabillon, — sa bonté le rendait affable avec les petits soit d'âge, soit de condition. Il les saluait tous quand il les rencontrait, et leur parlait comme à ses frères. Un certain air de sainteté transpirant sur son visage ajoutait à l'accent de ses paroles. Il disait des domestiques : « Ils sont aussi nobles que nous, et un homme ne doit rien à un homme que l'amitié. » A l'égard des enfants, une charité particulière le rabaissait jusqu'à eux avec une simplicité admirable. Il leur rendait raison de tout, même aux plus petits; il ne leur imposait jamais par autorité. Mais écoutons ici, sans en rien perdre, son biographe lui-même :

« Il leur disoit toujours quelque chose d'instructif, quand l'occasion s'en présentoit. Il s'appliquoit surtout à leur donner une idée de leur âme, pour leur faire concevoir quelque chose de spirituel, et les élever par là à Dieu. Il tiroit des raisons et des comparaisons de tout ce qui se présentoit. Il demandoit quelquefois à de jeunes enfans qui gardoient des vaches, comment de si gros animaux se laissoient conduire par eux qui étoient si petits. Il tâchoit ensuite de leur faire comprendre par là qu'il falloit donc qu'il y eût en eux quelque chose de plus noble et de plus élevé qu'en ces bêtes, et que c'étoit leur âme ; qu'*elle étoit plus excellente que le Soleil* et que tout ce qu'il y a de plus beau au monde ; mais que le péché la défiguroit, et la rendoit plus difforme que les plus horribles bêtes : par où il cherchoit à leur inspirer de l'horreur du péché. Et pour leur apprendre en partie ce que c'étoit,

il leur disoit, en un mot, que *c'étoit ce qu'ils n'osoient faire devant les personnes qu'ils craignoient.* — Il aimoit leur simplicité, et révéroit en quelque sorte leur innocence. »

Cette idée de l'enfance, d'après Tillemont, n'est pas contradictoire avec celle que M. de Saint-Cyran nous a montrée, non moins charitable, mais d'aspect plus sévère; c'en est le correctif et le complément. Osons entrer plus avant dans ces détails, qui rappellent chez Tillemont l'aimable tendresse de saint François de Sales et celle des anciens Pères des déserts :

« Il étoit bien aise, nous apprend son biographe, qu'on apportât les plus petits à la Messe, et il n'appréhendoit pas tant qu'on fait d'ordinaire, de les y entendre pleurer : « Leurs cris, disait-il après un saint Père, sont leurs prières, et des prières auxquelles Dieu n'est point insensible. » — Il auroit volontiers dit à ceux qui ne les peuvent souffrir, ce que saint Pemen, abbé en Égypte, disoit à ses Frères, qui vouloient quitter leur retraite parce qu'ils y entendoient les pleurs des enfans : « C'est donc à cause des voix des Anges que vous voulez quitter ce lieu? » — Il croyoit que leur assistance à l'Office divin étoit avantageuse à l'Église, dont ils sont, dans la corruption présente du siècle, la plus saine portion; que leur présence contribuoit à faire exaucer les prières qu'on adressoit à Dieu, et qu'elle leur étoit utile à eux-mêmes, comme étant les moins opposés aux impressions de la Grâce que les Mystères confirmoient en eux. »

Nous avançons et pénétrons, ce me semble, dans l'étude de cette figure, dans l'intelligence de cette âme de Tillemont. Humble, lent, monotone, attentif à se dérober dans le sillon qu'il creuse, nous l'avons suivi, et nous nous sommes peu à peu élevé (ou enfoncé, dirai-je) jusqu'à des accents qui viennent de nous toucher, j'espère, par leur profondeur et leur tendresse, par une sorte d'angélique beauté.

Oui, l'idée de M. de Saint-Cyran et celle de Tillemont sur l'enfance, à les bien entendre, sont inséparables. C'est parce que l'un adorait si fort l'*Ange* dans l'enfant baptisé, que l'autre y redoutait si fort l'*Adam*

prêt à renaître; et c'est parce qu'il avait une si effrayante idée de la corruption présente de la masse des hommes, que M. de Tillemont se rejetait si amoureusement vers l'enfant encore tout pur du baptême.

Et à qui mieux qu'à lui convenait-il d'avoir cette révérence et cette confiance pour l'enfance chrétienne, lui dont on peut dire que toute sa vie fut une sainte, une sage, judicieuse et vénérable enfance; lui qui resta l'enfant du baptême durant ses soixante années? Saisissons bien les deux extrêmes qu'il assemble et qu'il concilie : esprit d'exacte critique dès l'enfance, ingénuité d'enfant conservée au cœur de cette critique et de ce continuel examen, voilà l'*entre-deux* que Tillemont sut remplir (pour parler avec Pascal), et ce qui le fait vraiment grand.

Il fut en tout, jusqu'à son dernier jour et déjà vieillard, soumis à son père avec la docilité de ses premières années; il l'honorait comme son seigneur et maître, et ne faisait pas la moindre chose sans sa permission. Quand il eut donné au public son premier volume de l'*Histoire des Empereurs* (1690), le *Journal des Savants* en parla d'une manière fort avantageuse [1]. M. Le Nain, son père, voulut lui faire lire cet article; mais M. de Tillemont (il avait 53 ans) le pria de l'en dispenser, et répondit, avec la pudeur de l'enfance, qu'il n'avait pas besoin de nourrir son orgueil du détail de ces louanges; qu'il lui était plus que suffisant déjà de savoir qu'on n'était pas entièrement mécontent de ce qu'il faisait, et qu'il ne travaillait pas en vain : car, est-il dit, « les louanges faisoient à peu près

1. A la date du 10 juillet 1690. Le *Journal des Savants* était dirigé à cette époque par le Président Cousin.

la même impression sur lui que les injures et les mépris font sur les autres hommes. On voyoit sensiblement qu'il souffroit dans ces occasions. L'air qu'il prenoit et la rougeur de son visage le marquoient assez, sans qu'il le témoignât par ses paroles. Souvent il n'y répondoit point, afin de laisser plus tôt tomber de pareils discours, qu'il auroit entretenus ou prolongés par ses réponses.... » Quant à son père vénérable, patriarche de près de 90 ans, qui ne lui survécut dans sa douleur que de peu de jours [1], M. de Tillemont, âgé de 60 ans, mourut l'ayant près de son lit, et en présence aussi de M. Walon de Beaupuis, son vénérable maître : — toujours l'élève soumis, l'élève-vieillard, et jusqu'au bout l'enfant de ces deux pères.

Sa charité était grande. Quand il avait reçu un quartier de sa pension (car il n'eut jamais d'autre bien), il commençait par prélever la part des pauvres ; il avait lui-même ses pensionnaires de chaque mois. Pour provoquer les autres aux bonnes œuvres et leur insinuer son vif scrupule de charité, il trouvait toutes sortes de raisons ingénieuses, presque subtiles, bien solides pourtant auprès des Chrétiens. Par exemple, s'il voyait mourir quelque enfant (nous dit son biographe) dont les parents fussent un peu à leur aise, il leur représentait que Jésus-Christ, s'étant chargé de pourvoir cet enfant et de le doter d'un riche héritage, leur demandait en retour de prendre soin de ses membres, qui sont les pauvres, et de lui attribuer en leur personne la part même qui était destinée à cet enfant de la maison ; que les frères et sœurs ne pouvaient légitimement

1. M. de Tillemont étant mort le 10 janvier, M. Le Nain mourut le 9 février suivant (1698).

s'en plaindre; qu'ils auraient bien plutôt à s'en féliciter comme d'une source de bénédictions rejaillissantes, et que le mort, bienheureux ailleurs, avait droit d'attendre d'ici-bas cette marque de l'affection et de la tendresse paternelle.

Nous savons ses pensées divines sur l'enfance; il les étendait et les diversifiait d'une manière adorable, et dont nous aurons à nous ressouvenir quand nous parlerons de M. Hamon :

« C'étoit de ces petits innocens, dit Tronchai, *dont* il eût voulu honorer davantage les funérailles : il eût souhaité qu'on leur eût donné une place particulière pour leur sépulture, comme étant dignes de n'être pas mêlés avec la foule des pécheurs. Il disoit qu'il n'y avoit presque plus qu'eux dont on pût assurer le salut [1] : encore n'avoit-il l'assurance d'une béatitude présente que pour ceux qui n'avoient pas eu l'usage de leur raison ; et il n'en fixoit pas le temps à l'âge de sept ans, comme fait le commun du monde. Il y a des enfants qui, connoissant plus tôt le mal, sont capables de le commettre avant cet âge. Il est vrai que, comme les passions ne sont pas encore bien vives, il n'y a pas à appréhender de si grands maux. Mais si leurs fautes ne sont pas telles qu'elles les fassent tomber dans la damnation, il jugeoit par l'exemple de Dinocrate, frère de sainte Perpétue [2], qu'elles peuvent au moins différer leur bonheur : c'est pourquoi il prioit, mais avec confiance, pour ceux qui avoient eu quelque usage de raison. »

Ces pages de Tillemont complètent et achèvent d'exprimer, ce me semble, tout ce que nous pouvons rendre de l'idée grave, profonde, à la fois terrible et, j'ose dire, chrétiennement clémente de l'*enfance*, telle qu'elle est empreinte dès l'origine dans l'institution des Écoles de Port-Royal, et telle qu'elle en ressort fidèlement.

1. Je le crois bien. Ces enfants dont Tillemont, déjà vieux, entoure le berceau de tant de chastes craintes, sont ceux qui, s'ils vivent, deviendront les hommes de la Régence et de cette entrée dissolue du XVIII[e] siècle.

2. Le petit Dinocrate, mort à l'âge de sept ans, apparut à sa sœur comme étant dans les peines de l'autre vie, et il en fut délivré par les prières de la Sainte. (Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*, tome III, page 148, seconde édition.)

M. de Tillemont, cet enfant de Port-Royal si irrécusable et si authentique, dans la circoncision générale de cœur et d'esprit dont toute sa vie offre l'exemple, semble fait en même temps pour adoucir, sur plus d'un point, et pour modérer ce que certaines de nos teintes ont pu présenter de trop sévère et de trop antipathique à la nature. Si son père vénérable lui survécut de quelques jours, il eut à ensevelir sa mère. Il venait à Paris pour la voir; et, en entrant au logis où il croyait la trouver vivante, il apprit qu'elle était morte. Frappé de ce coup soudain, lui qui avait l'âme fort tendre, il se contint pourtant. Il accepta même l'offre que lui fit le curé de la paroisse de dire la grand'-messe funèbre, et il se trouva de force à célébrer jusqu'au bout la cérémonie de la sépulture. Nous reconnaissons là l'élève et le successeur désigné de M. de Saci. Mais, écrivant à son frère le trappiste sur cette mort, il s'épanche, ses larmes coulent :

« Bien loin, écrit-il à Dom Le Nain, de blâmer les larmes que vous avez répandues pour elle, j'espère que c'est Dieu qui vous les aura fait répandre... Le détachement que la piété nous ordonne d'avoir pour nos proches, ne diminue rien de l'amour que nous leur portons : il le purifie et l'augmente encore. La charité est bien éloignée de l'insensibilité, pour ne pas dire de la dureté et de la stupidité dont les Stoïciens faisoient le comble de leur vertu. *La vraie piété ne sèche point du tout les larmes, mais elle les fait couler où il faut* [1]. »

1. Tillemont officiant pour les funérailles de sa mère, et Saci faisant de même à l'enterrement de la sienne, qu'il avait assistée dans l'agonie (tome II, page 320), tous deux attendant la fin des devoirs sacrés pour laisser déborder leur douleur, se rappelaient sans doute le grand exemple de saint Bernard à la mort de son frère Gérard ; et, après lui, ils auraient pu répéter ces belles paroles : « Sed feci vim animo, ac dissimulavi usque huc, ne affectus fidem vincere videretur. Denique, plorantibus aliis, ego (ut advertere potuistis) siccis oculis secutus sum invisum funus, siccis oculis steti ad tumulum, quousque cuncta peracta sunt exsequiarum sollemnia. Indutus sacerdotalibus, solitas in eum orationes proprio ore complevi, terram meis manibus ex more jeci super dilecti corpus, terram mox futurum. Qui me intuebantur flebant, et mirabantur quod non

Telle était la tendresse d'âme que ce grand critique avait conservée au milieu de ses travaux épineux, d'un genre dont l'aridité gagne souvent jusqu'à l'esprit. Il convient de dire quelques mots, du moins, de ses immenses ouvrages, pour en bien déterminer le mérite et le caractère. Lorsque son grand corps d'Histoire ecclésiastique fut assez avancé, ses amis le pressèrent de commencer à publier. Pour obéir à leurs instances, il mit le premier volume entre les mains d'un Censeur qu'on lui donna; mais il ne put s'entendre avec lui sur certaines petites difficultés qui ne tenaient de près ni de loin à la foi, et que ce Censeur ne voulait point lui passer. Le théologien puriste ne pouvait souffrir, par exemple, que M. de Tillemont dît qu'*il n'y avait peut-être ni bœuf ni âne dans l'étable où Notre Seigneur prit naissance*; que *les Mages ne vinrent apparemment l'adorer qu'après la Purification*; que *Marie, femme de Cléophas, pouvait être véritablement sœur de la Sainte Vierge*; et autres choses de cette nature. M. de Tillemont, si soumis, si humble, si peu attaché à son propre sens (nous venons assez de nous en faire idée dans l'habitude de sa vie), était un historien pourtant, un vrai critique; et, à ce titre, il avait aussi ses devoirs. Il ne céda point sur ces moindres détails; car il s'y croyait autorisé historiquement, et il ne jugeait pas « que l'on pût contraindre un historien dans ses sentiments sur ces sortes

flerem ipse... » Ces touchantes paroles de saint Bernard se peuvent lire au XXVI^e^ de ses Sermons sur *le Cantique des Cantiques*, lorsqu'au lieu de continuer l'explication du saint texte devant ses religieux, il n'essaie plus de se contenir, et qu'il entre tout d'un coup dans sa douleur : *Quousque enim dissimulo?...* Mais c'est nous qui faisons l'entier rapprochement; les pieux disciples, dans leur humilité, n'osaient se le permettre que de bien loin.

de matières, ni l'obliger à combattre ou à taire ce qui lui paroissoit de plus vraisemblable. » Peu empressé d'ailleurs de se livrer au grand jour, il retira son ouvrage, et continua d'y travailler, avec d'autant plus de paix, disait-il, qu'il ne songeait plus à le produire.

Cette chicane du premier Censeur amena un changement non dans le fond du travail, mais dans l'ordre et la distribution. M. de Tillemont voulait d'abord ne faire qu'un seul corps de l'Histoire des Empereurs et de celle de l'Église : ses amis lui conseillèrent alors de les séparer; et comme l'Histoire des Empereurs n'avait pas besoin d'un censeur théologien, on l'engagea à commencer de ce côté l'impression, et à pressentir par là le goût du public. Il donna donc, en 1690, son premier volume de l'*Histoire des Empereurs*, qui fut suivi de cinq autres (en tout 6 volumes in-4°); les quatre premiers parurent du vivant de l'auteur (1690-1697); le sixième ne fut publié que quarante ans après sa mort (1738). Le succès des premiers volumes fit désirer de plus en plus l'Histoire ecclésiastique; le Chancelier Boucherat témoigna vouloir y prêter la main : on choisit exprès un nouveau Censeur, et les *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers Siècles* purent paraître.

Avant la publication, on pressa fort M. de Tillemont de mettre cet ouvrage *par annales*, et de réduire les différents titres, sous lesquels il est divisé, en une même suite et un même corps d'histoire : l'inconvénient, en effet, de ces sortes de biographies séparées, c'est qu'on y revient plus d'une fois sur les mêmes événements; la vie d'un saint se reproduit en partie dans celle d'un autre, et l'on retrouve chez saint Paul plus d'un

point qu'on a déjà rencontré chez saint Pierre. Quelque fondement qu'il y eût à certains égards dans ce conseil, quelque déférence qu'il se sentît pour ceux qui le lui donnaient, M. de Tillemont ne put toutefois se résoudre à ce remaniement tout nouveau d'une matière qu'il avait tant de fois retouchée; mais il offrit d'abandonner tous ses manuscrits à qui voudrait l'entreprendre, pourvu que ce fût quelqu'un de capable. On conçoit que personne ne se soit présenté.

Les *Mémoires pour servir*.... parurent successivement, à dater de 1693, en 16 volumes in-4°. M. de Tillemont ne donna par lui-même que les quatre premiers. M. Tronchai, son biographe, qui avait été initié à ses travaux et à sa méthode durant les huit dernières années, mit les volumes restants en état de paraître, et en surveilla l'impression avec un zèle érudit et pieux (1698-1712) [1].

L'objet de M. de Tillemont en ses travaux a été proprement d'étudier l'histoire de l'Église et des Saints, et, à cette occasion, celle des Princes et Puissants du siècle, qui s'y trouvent mêlés, — de l'étudier, d'après les seules sources et dans les textes originaux, pour y chercher la vérité pure, et dégagée de toutes les préventions que donnent souvent les nouveaux auteurs. De ce qu'il a ainsi recueilli d'original sur chaque point, il compose un texte continu, bout à bout, prenant de

1. On lui doit même quelque chose de plus par rapport au sixième et dernier volume de l'*Histoire des Empereurs*. M. Tronchai y avait mis la dernière main dès l'an 1725 on 1726, bien que ce volume n'ait paru qu'en 1738. C'est Dom Clémencet qui m'apprend ce détail (*Histoire littéraire* manuscrite *de Port-Royal*); car M. Tronchai, qui a été jusqu'ici notre guide, cesse de l'être du moment qu'il s'agit des bons offices que lui-même a pu rendre à M. de Tillemont. A Port-Royal ce ne sont pas seulement les auteurs, ce sont les éditeurs aussi qui sont modestes.

chaque auteur ce qu'il a de particulier, abrégeant aux endroits où le fait n'est rapporté que par un seul auteur, s'attachant dans tous les cas à reproduire les expressions mêmes de l'original quand elles ont quelque chose de grand, de singulier, ou qui marque quelque usage ancien. « *Voulant,* nous dit Du Fossé, *donner à l'Église les titres originaux de son histoire*, il a eu soin de ne confondre jamais ce qu'il dit lui-même avec ce qu'ont dit tous les anciens. » De scrupuleux *crochets*, dans le courant du récit, marquent la séparation. Le lecteur studieux s'y oriente et s'y dirige : l'œil vulgaire s'y accroche un peu. C'est, du reste, bien moins au public même qu'aux gens du métier, que Tillemont offre le résultat de son travail :

« La première vue de l'auteur dans ses études a été, dit-il, de s'instruire lui-même. Il y en a joint ensuite une seconde, qui a été de pouvoir aider ceux à qui Dieu auroit donné la grâce et la volonté de travailler à une véritable Histoire de l'Église, ou aux Vies des Saints. Il a voulu les décharger de la peine de rechercher la vérité des faits, et d'examiner les difficultés de la chronologie. Ces deux choses sont le fondement de l'histoire. Il arrive souvent, néanmoins, que les génies les plus beaux et les plus élevés sont les moins capables de se rabaisser jusque-là. Ils ont trop de peine d'arrêter le feu qui les anime, pour s'amuser à ces discussions ennuyeuses, plus propres à des esprits médiocres. »

Quel soin, dès l'abord, de se diminuer et de se rabaisser lui-même[1] ! quelle charité toute respectueuse et nullement ironique pour les *beaux génies !* Nous verrons tout-à-

1. C'est la remarque que fait en commençant l'auteur de l'extrait du *Journal des Savants* (10 juillet 1690) : « Il est rare qu'un auteur estime son ouvrage moins qu'il ne vaut, et qu'il en donne une basse idée. C'est pourtant ce que fait M. de Tillemont, à qui il ne tiendra pas que son livre (l'*Histoire des Empereurs*) ne soit regardé comme la production d'un esprit médiocre, qui n'a de l'exactitude que parce qu'il manque d'élévation, et qui ne s'est uniquement attaché à faire connoître la vérité que parce qu'il ne s'est pas trouvé capable de l'embellir. Le public lui doit la justice qu'il se refuse... »

l'heure comment quelques-uns d'entre eux vont la lui rendre. Ainsi, tandis que les savants, même ceux qui sont le plus voués à l'étude désintéressée, veulent vivre et subsister, sinon pour le gros du public, du moins au regard des autres savants leurs confrères, Tillemont n'a de désir que de s'anéantir en eux; le *Sic vos non vobis* est son vœu, sa vocation. Il est arrivé, par un jeu bizarre et comme par une moquerie des choses, que ces matériaux, qu'il préparait avec tant de patience et de religion en vue d'un futur historien de l'Église, ont surtout servi à l'historien de l'Empire romain, au philosophe Gibbon, qui en a fait usage dans un dessein assez différent. Gibbon pourtant n'eut jamais le tort de méconnaître ses obligations envers le grand critique ecclésiastique : « Je me servis, dit-il en ses *Mémoires*, des Recueils de Tillemont, *dont l'inimitable exactitude prend le caractère presque du génie*. » Et ailleurs, il déclare préférable la lecture d'une *si savante et si exacte compilation* à celle des originaux pour certaines parties de l'Histoire Auguste. Ces compilations de Tillemont, dit-il encore, le dispensent d'une trop longue et trop ingrate recherche à travers l'océan des controverses théologiques; car « elles peuvent, à elles seules, être considérées comme un immense répertoire de vérité et de fable, de presque tout ce que les Pères ont transmis, ou inventé, ou cru[1]. » Au lieu de rappeler ces éloges si pleins de respect, M. de Maistre a mieux aimé citer un mot familier de Gibbon sur Tillemont : « C'est le mulet des Alpes; il pose le pied sûrement, et ne bronche point. » Et, commentant l'éloge, il s'empresse d'ajouter : « A la

1. *Miscellaneous Works of Edward Gibbon* (1796), au tome II, pages 596 et 80.

bonne heure! Cependant le cheval de race fait une autre figure dans le monde[1]. »

Je doute que M. de Tillemont, soit quand il amassait dans le silence de toute sa vie, avec une application religieuse et une sincérité que rien ne rebutait, tous les faits de cette immense recherche qui semblait à ses amis *une rude pénitence*, et dont il offrait volontiers aux autres le produit et l'emploi, comme s'il n'en avait aimé que la peine; soit quand, aux rares moments de distraction, il faisait à pied, son bâton de pèlerin à la main, quelque pieuse visite à la Trappe ou à Marmoutiers, ou dans tout autre de ces lieux célèbres par la dévotion des peuples (pourvu que ce fût une dévotion bien fondée), — je doute que M. de Tillemont, quand dans ces voyages même, à travers un paysage çà et là tout consacré, tout animé et peuplé pour lui des Reliques des Saints, il observait sa vie de prière, et que, pour s'entretenir plus longuement des louanges de Dieu, il allait *chantant dans sa marche les petites Heures*, — je doute qu'il s'inquiétât beaucoup de ce que M. de Maistre appelle *faire la figure d'un cheval de race* dans le monde.

On reconnaît là toujours le patricien en M. de Maistre, toujours l'esprit de qualité.

Montesquieu, parlant de Rollin, me touche quand, lui, l'historien philosophe de la Grandeur et de la Décadence romaine, il nous dit : « Un honnête homme a, par ses Ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur. On sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu : c'est l'abeille de la France. » Un tel éloge, dans la bouche de Montesquieu, à l'égard de Rollin, ressemble à une noble et bonne

1. *De l'Église gallicane*, livre I, chap. v.

action, et mouille vraiment les yeux de larmes. Je passe à Gibbon son éloge de Tillemont, bon *mulet* qui l'a porté ; il ne le dit pas à mauvaise fin, et il a racheté ce mot par d'autres éloges plus graves; mais je ne passe pas à de Maistre l'abus insolent qu'il en fait. Qui donc est plus charitable, plus équitable, plus chrétien en ce moment, de de Maistre ou de Montesquieu[1] ?

Le grand *digeste* historique de Tillemont ne s'adresse donc particulièrement qu'aux savants ; il est à regretter peut-être que Fleury (autre abeille), qui, de son côté, commençait à donner son Histoire ecclésiastique si agréable et si docte à la fois, n'ait pas été chargé de cette mise en Annales des Mémoires de Tillemont ; ou plutôt rien n'est à regretter : on a Fleury, on a Tillemont ; et toutes les fois qu'on veut approfondir, discuter au net ces événements des premiers siècles de l'Église, celui-ci est l'indispensable.

Comme historien, Fleury doit se dire assurément supérieur par la composition, par l'étendue du point de vue qu'il embrasse dans ses Discours généraux, par l'honorable indépendance de jugement qui combine une certaine philosophie avec la religion, par le mélange de solidité et de douceur qui résulte de tout cela. Comme critique, Tillemont, dans une voie plus ardue et plus

1. On pense bien que je n'ai nullement prétendu rapprocher Rollin de Tillemont. Rien de plus différent que le mode de compilation de chacun. Rollin n'y apporte presque aucune critique, aucune originalité d'examen : il se borne à traduire en gros les anciens ; mais une saveur de morale et d'honnêteté répand de la douceur sur ses pages. Voltaire, qui a bien parlé de Rollin dans le *Temple du Goût*, se montre dur et injuste dans une lettre à Helvétius, du 24 mars 1740 : « Le janséniste Rollin continue-t-il toujours à mettre en d'autres mots ce que tant d'autres ont écrit avant lui ? et son parti préconise-t-il toujours comme un grand homme ce prolixe et inutile compilateur ? » Voilà l'esprit *méprisant* qui reparaît, et c'est Montesquieu décidément qui est humain et bon.

aride, recherchant et fouillant sans cesse, puis construisant avec ses textes authentiques un sol ferme et continu, reste, je le crois, plus original à sa manière, et véritablement unique[1].

Moi aussi, puisqu'on a risqué des comparaisons sur Tillemont, je dirai de lui et de sa lenteur, de sa sûreté critique, de son sillon en tous sens, dès l'aurore, dans le champ sacré, — je dirai sans offense : C'est le bœuf sage, le bœuf de saint Luc, le bœuf de la Crèche (quoiqu'il ait dit qu'il n'y en eût point).

Nul savant n'eut la curiosité moins que lui ; il me représente l'étude incessante sans la curiosité, sans la *concupiscence des yeux*, autant qu'il est donné à l'homme de se l'interdire. Qu'on le compare sur ce point à d'autres illustres personnages ecclésiastiques du siècle, à Huet, par exemple, lequel était tout à l'avidité du savoir, et l'on sentira la différence; de même que, pour la sûreté de sa critique et la droite application de ses connaissances, on le peut opposer à d'autres savants d'entre les Jésuites, plus vastes que sûrs, soit Sirmond, soit Hardouin, ou encore à l'Oratorien Thomassin. Sobriété et parfait dégagement d'esprit jusqu'au fort de l'immense étude, ce sont autant de caractères propres de Port-Royal qui se dessinent en lui. Je ne le trouve à comparer dignement qu'à Mabillon.

1. Tillemont découvre des matériaux et des sources là où on ne s'avisait pas d'en chercher auparavant : il y a de l'invention dans ce qu'il recueille. Grosley, dans la Vie des frères Pithou, parlant de leurs travaux sur le Droit romain, a dit : « Personne avant eux n'avoit osé considérer les Loix ecclésiastiques et « civiles sous un point de vue aussi étendu, parce que personne n'avoit poussé « aussi loin l'étude de l'Histoire et de tous les détails qu'elle embrasse. Après « eux, M. de Tillemont est le seul qui ait assez possédé l'Histoire pour s'engager « dans la même carrière. Il a tiré des Loix pour l'Histoire les secours que « messieurs Pithou avoient tirés de l'Histoire pour les Loix. » Je me plais à semer, chemin faisant, tous ces témoignages.

Si maître qu'il ait été de bonne heure dans la modération de sa curiosité, il ne se trouvait jamais assez mortifié à son gré. Il n'obtenait pas ce qui nous semble lui avoir été si naturel, sans un soin de chaque jour et sans combat. C'est là le secret des cœurs les plus simples : ouvrez-les, et vous y voyez la lutte, vous y assistez à l'achat toujours pénible, et toujours marchandé, pour ce que nous en admirons. On a les *Pensées* du grand Haller, et on y lit les angoisses intérieures, dans lesquelles sans cesse il se repent et se gourmande. Tillemont s'inquiétait lui-même devant Dieu, avec d'autant plus de scrupule qu'ayant été purement élevé, il croyait qu'il lui était demandé d'aimer davantage ; les tiédeurs lui paraissaient plus graves, à qui devait n'avoir qu'une plus ardente reconnaissance.

« Notre cœur, se disait-il (dans les *Réflexions chrétiennnes* qu'on a de lui), notre cœur ne peut être sans aimer ; et quand il le pourroit, il ne le devroit pas vouloir, puisqu'être sans amour c'est être sans chaleur, sans ardeur, sans action, sans mouvement, en un mot sans vie. C'est n'être pas un homme, mais une pierre. Il faut donc aimer, et nous ne pouvons aimer que le Créateur ou la créature... Nous concevons aisément que c'est une vanité aux Philosophes de s'appliquer à considérer simplement les créatures, à en chercher les secrets, à examiner comment toutes les choses se font... Mais n'est-ce pas tomber dans la même vanité de travailler beaucoup pour connoître les choses saintes, les actions des Saints, l'histoire de l'Église, sa discipline, sa doctrine même et sur les mystères et sur les mœurs, si l'on s'arrête à cette connoissance sans passer au fruit?... Mon Dieu, plus je me sens foible à éviter cet abus, plus j'ai recours à votre miséricorde toute-puissante. Éloignez de moi l'esprit de curiosité... Que les désirs de mon cœur ne tendent qu'à vous ; et s'il faut que mon esprit s'applique à d'autres choses, parce qu'il est trop foible pour ne s'occuper que de vous, que je me plaigne et que je m'humilie de mon malheur, *comme un homme à qui le Prince donneroit le soin de ses bâtiments, parce qu'il ne seroit pas capable des affaires plus importantes de l'État.* Que je m'occupe donc à mon travail avec humilité, ou plutôt avec confusion, comme à la pénitence que j'ai méritée !... Si je ne m'appliquois à l'étude qu'en cette manière, elle n'enfleroit point mon esprit, elle ne sécheroit point mon cœur ; je serois toujours disposé à la quitter pour prendre des lectures encore plus saintes, et pour me présenter

devant vous dans la prière ; *je n'étendrois point insensiblement et sous divers prétextes le temps de l'étude, pour diminuer par dégoût le temps dû à d'autres emplois.* Si je ne travaillois que pour satisfaire à l'ordre où vous me mettez, je n'aurois point de chagrin lorsque vous changez cet ordre par les diverses circonstances que vous faites naître. »

Dans cette lutte secrète avec son étude chérie, à laquelle il se livre tout en le regrettant, il voudrait trouver de l'appui contre lui-même auprès des Directeurs spirituels qui lui sont donnés; mais ceux-ci usent à leur tour de condescendance envers cette vocation pure, et Tillemont s'en plaint doucement à Dieu :

« Il me semble assez souvent que si vos Serviteurs m'ordonnoient en détail et avec autorité ce que je devrois faire, il me semble, dis-je, que cela m'aideroit, et me feroit faire plus que je ne fais. Mais ils voyent peut-être dans votre lumière que ma foiblesse est trop grande, et qu'en m'ordonnant ce que je n'accomplirois pas avec assez de fidélité, votre Loi sainte ne serviroit qu'à me rendre plus coupable en me rendant prévaricateur. Ainsi ils sont réduits à me représenter les règles générales de votre Évangile, en attendant que votre Grâce m'en fasse tirer les conséquences particulières, ou qu'au moins je leur dise, avec une entière plénitude de cœur : *Domine, quid me vis facere?* Faites-moi donc, Seigneur, cette grande grâce : donnez-moi et l'ardeur et la simplicité pour vous obéir en la personne de vos Serviteurs ; et inspirez-leur en même temps de m'ordonner ce que vous savez m'être utile. *Suscipiant montes pacem populo, et colles justitiam* [1]. (Que les montagnes reçoivent la paix pour votre peuple, et que les collines lui portent la justice !) »

C'est au prix de ce soin, et comme de cet équilibre de chaque instant, que M. de Tillemont conquérait sa paix et sa stabilité; car il la faut toujours conquérir.

Il se répétait souvent le mot de l'Écriture : *Celui qui méprise les petites choses tombera peu à peu.*

La publication des Histoires de M. de Tillemont souleva quelques discussions. Par exemple, il avait combattu une opinion du Père Lami de l'Oratoire, lequel, se fondant sur un calcul de la Pâque des Juifs et sur le

1. Psaume LXXI, 3.

jour où elle devait tomber en l'an 33, avait avancé, dans son Harmonie évangélique, que Jésus-Christ n'avait point fait cette Pâque le jeudi veille de sa mort. Dans son amour de l'antiquité et de la tradition, il avait paru important à M. de Tillemont de maintenir cette dernière Cène transmise par les Évangélistes, dans laquelle Notre Seigneur avait mangé l'Agneau et célébré l'ancienne Pâque avant d'instituer la nouvelle. Il porta les égards dans cette dissidence jusqu'à communiquer sa note au Père Lami, avant de la publier. Celui-ci répliqua dans son traité de l'ancienne Pâque des Juifs, et M. de Tillemont se crut obligé de réfuter cette réponse par une Lettre qui se lit à la fin du second tome de l'Histoire ecclésiastique. Il y paraît si humble de ton, que Bossuet, à qui il communiqua le manuscrit, y trouva quelque excès. Ce grand homme lui dit même agréablement qu'il le priait « de ne pas demeurer toujours à genoux devant le Père Lami, et de se relever quelquefois. » M. de Meaux s'entendait à se tenir droit dans la lutte, et il avait peu d'effort à faire pour garder le port de tête et la majesté de l'évêque. M. de Tillemont, la tête baissée, cheminait pas à pas, en déclinant le titre trop honorable d'*historien*, de même que si on le saluait, sans le connaître, du titre d'*abbé*, il ne le pouvait souffrir : « Je n'ai point, disait-il, cette qualité, et je ne la veux point usurper. »

Tillemont trouva un moment son Zoïle dans l'abbé Faidit, esprit inquiet, léger, et à qui il est arrivé de mêler par hasard quelques vérités dans beaucoup d'impertinences. Ce critique pétulant, qui n'a ménagé ni Fénelon ni Bossuet, ni personne, publia un premier pamphlet sous ce titre : *Mémoires contre les Mémoires de*

M. de Tillemont ; il promettait d'en donner autant tous les quinze jours ; *mais on lui imposa silence*. Cela veut dire probablement que le Chancelier et autres personnes considérables, qui s'intéressaient à l'ouvrage attaqué, firent conseiller au méchant esprit de se tenir tranquille, s'il ne voulait avoir affaire à l'autorité. Ce qui est bien certain, c'est que M. de Tillemont ne contribua en rien à cette défense, que des amis zélés prirent sur eux. L'abbé Faidit, dérangé dans ses visées premières, et trop jaloux des productions de son génie pour les supprimer aisément, essaya de revenir à la charge par un détour, et donna un nouveau pamphlet intitulé : *Éclaircissements sur les deux premiers Siècles de l'Église*. « Cette attaque, disent nos biographes, ne fut pas plus heureuse que la première; et l'auteur, étant forcé définitivement de se taire, prit son essor d'un autre côté, et travailla sur Virgile et sur Homère [1]. »

C'est sur un tout autre ton que plus tard Dom Liron, dans ses dissertations recueillies sous le titre d'*Aménités de la Critique*, discuta avec respect et avec convenance un assez grand nombre d'opinions particulières à Tillemont, et se permit de prendre parti dans un autre sens. Rien ne prouve mieux combien le doute est souvent le résultat le plus net et le plus sensé de la recherche historique la plus approfondie. Et puis il arrive, malgré tout, à Tillemont lui-même de se trom-

1. Dom Clémencet, Vie manuscrite de M. de Tillemont.—Veut-on un échantillon de la justesse des remarques de l'abbé Faidit : « Je lui passe les répétitions, disait-il, mais je ne puis excuser les *falsifications* (M. de Tillemont un falsificateur !)... Ce nombre innombrable d'auteurs d'où M. de T. a tiré son texte et ses notes, et dont il fait *le pompeux étalage* à la tête de chaque tome, me paroît plus rempli d'*ostentation* que d'utilité... » et il ne voit dans ces tables qu'un INDEX *de vanité*.

per quelquefois. La Bléterie a dit là-dessus assez agréablement : « Les premières fois que je le trouvois en faute, je me sentois dans un embarras approchant de celui de ces jeunes hommes qui, rencontrant Caton pris de vin, furent plus déconcertés que si Caton les avoit eux-mêmes surpris dans la débauche. » C'est au sujet de l'Empereur Julien que La Bléterie fait cette remarque; et il ajoute qu'en général M. de Tillemont paraît *un peu peiné* des bonnes qualités des Païens, surtout de celles de cet Empereur : « Il ne dissimule point les faits, dit-il; mais il aimeroit mieux ne les pas trouver[1]. » — Je pourrais multiplier encore les témoignages concernant notre historien; Bayle le loue sans restriction sur le corps de l'histoire et l'assemblage des faits, il ne trouve à redire qu'à son style trop simple et trop sec[2]. Le *Journal de Trévoux* daigne reconnaître que M. de Tillemont écrit *avec assez d'exactitude et peu d'agrément*[3]. Parmi les modernes, M. Daunou a aussi rendu hommage à sa parfaite sincérité[4]. Les Allemands l'ont honoré pour son érudition scrupuleuse, et l'ont préféré, à ce titre, à tous nos savants[5]. Mais qu'avons-nous besoin de tous ces à-peu-près et de toutes ces redites? nous avons entendu le mot de Gibbon, du

1. Remarques à la suite de la traduction du *Misopogon*.
2. *Continuation des Pensées diverses* sur la Comète, II.
3. Septembre 1703.
4. *Cours d'Études historiques*, tome I, page 379.
5. Ainsi J.-M. Gesner a dit : « Hic (Tillemontius) habet hoc peculiare præ reliquis Gallis, quod non solum verbum ponit, quin afferat auctoritatem ex antiquis libris, quoties historicum aliquid dicendum est. Est solidum opus et accuratissimum, habetque commodum hoc, quod ubique apponuntur testimonia. Hoc certa ratione prætulerim ipsi Rollino : nam forte ipso etiam est paulo accuratior. » (Dans l'ouvrage intitulé : *Primæ lineæ isagoges in Eruditionem universalem.* — *Esquisse d'une introduction à l'Érudition universelle*, tome I, page 420, 2e édition, 1784.)

rival et du juge vraiment compétent : *M. de Tillemont, dont l'inimitable exactitude prend le caractère presque du génie*. Un tel témoignage dispense de tous les autres : c'est le dernier mot, le jugement original et classique, et qui restera.

Depuis la mort de M. de Tillemont, on publia contre son intention, et certainement contre ce qu'on devait à sa mémoire, une Lettre toute confidentielle qu'il avait adressée à l'abbé de La Trappe, M. de Rancé, au sujet de l'affaire de M. de Beaupuis [1]. De quelque manière qu'elle nous soit parvenue, cette lettre pourtant nous demeure acquise. M. de Tillemont nous menant droit à l'abbé de Rancé, c'est une occasion qu'il nous faut accueillir, pour marquer quelques traits de cette figure austère du grand Saint dans sa relation avec Port-Royal.

1. Précédemment, page 480.

VI

Rancé en face de Port-Royal. — Son caractère propre. — L'idée d'Éternité en elle-même. — Retraite de Véretz. — Originalité de la Trappe. — Discussion de Rancé avec M. Le Roi. — Caractère honorable de ce dernier. — Lettre foudroyante de Rancé. — Bossuet arbitre. — Débats sur les Études monastiques. — Mabillon ; Nicole. — Lettre du Père Quesnel.

Nous avons vu à Port-Royal bien des grands pénitents : M. de Rancé les égale, les surpasse encore. Comme j'ai à le montrer ici par un côté excessif, où il a eu tort en apparence, j'aurai hâte de le couvrir dans son ensemble des hautes paroles de Bossuet, qui ne parlait jamais de lui sans être saisi d'une admiration sainte. Défenseur de Port-Royal en ce moment, par goût comme aussi par obligation d'ami, je me garderai pourtant, le plus qu'il sera en moi, d'imiter ces Jansénistes *disciples*, qui n'ont jamais cru pouvoir maintenir la gloire et l'intégrité chrétienne des leurs, sans rabaisser et presque dénigrer les saint François de Sales, les saint Vincent de Paul, et M. de Rancé. Il est vrai qu'on a étrangement abusé de ces puissantes autorités contre Port-Royal ; qu'après la mort de ces

hommes vénérables, on a produit d'eux, tant qu'on a pu, des témoignages, des paroles, des lettres plus ou moins authentiques, dont on s'est fait une arme perfide contre les persécutés. Je n'ai pas craint de toucher avec mesure ce qui m'a paru l'endroit faible de saint Vincent de Paul et même de saint François de Sales, tout en les honorant : ainsi je ferai pour M. de Rancé.

Mais Bossuet d'abord, parlant de lui en maint passage de ses Lettres, nous trace la voie dont nous ne devons pour rien nous écarter. Après les hommages décernés en toute rencontre au saint abbé vivant, il porte ce jugement de lui mort :

« Je dirai mon sentiment sur la Trappe avec beaucoup de franchise, comme un homme qui n'ai d'autre vue que celle que Dieu soit glorifié dans la plus sainte Maison qui soit dans l'Église, et dans la vie du plus parfait Directeur des âmes, dans la vie monastique, qu'on ait connu depuis saint Bernard. Si l'histoire du saint personnage n'est écrite de main habile, et par une tête qui soit au-dessus de toutes vues humaines, autant que le Ciel est au-dessus de la terre, tout ira mal. En des endroits on voudra faire un peu de cour aux Bénédictins, en d'autres aux Jésuites, en d'autres aux Religieux en général... Tous les partis voudront tirer à soi le saint Abbé... Si celui qui entreprendra un si grand ouvrage ne se sent pas assez fort pour ne point avoir besoin de conseil, le mélange sera à craindre, et par ce mélange une espèce de dégradation dans l'ouvrage. La simplicité en doit être le seul ornement. J'aimerois mieux un simple narré, tel que le pouvoit faire Dom Le Nain, que l'éloquence affectée [1]... »

Bossuet a dit là ce qu'il ne fallait pas faire, et ce qu'on a fait de nos jours. On lui avait proposé à lui-même de se charger d'écrire cette Vie. Lui seul alors était l'homme à tenir la haute balance, et à la tenir sans considération humaine et sans incliner d'aucun côté. « Mais qui charger ? disait-il encore ; il faut penser. J'approuve fort de faire tout ce qu'il faudra pour

1. Lettre à M. de Saint-André, curé de Vareddes, du 28 janvier 1701.

empêcher *certaine sorte de gens* de travailler à la chose, de crainte qu'ils ne la tournent trop à leur avantage. » Ne soyons pas du moins de cette *sorte de gens*, et sachons envisager toute grandeur en elle-même. Si j'avais à définir M. de Rancé dans des termes qui nous sont familiers, je dirais : M. de Rancé était un M. Le Maître, non pas seulement un M. Le Maître pénitent, mais aussi directeur et fondateur; un M. Le Maître qui aurait porté en lui son Saint-Cyran, sinon pour toute la doctrine, du moins pour le souverain esprit de direction. M. de Rancé, c'était encore (j'oserai achever ma pensée sans croire amplifier ni diminuer personne), c'était comme qui dirait la Mère Angélique qui se serait servie de directeur à elle-même.

Mais tout cela, il le fut sans idée d'imitation et par une grâce propre. Il y a un beau mot de l'évêque d'Aleth (Pavillon) : « Nous ne savions rien avant que de connoître les Messieurs de Port-Royal, et nous ne pouvons assez louer Dieu de ce qu'il nous les a fait connoître. » Ce mot s'appliquerait à tout le monde dans le siècle plutôt qu'à l'abbé de Rancé. Son illumination lui vint de la source même, de son cœur et du rayon d'en haut, en présence de l'idée éternelle. J'aime à saluer tout d'abord en lui ce caractère original. « *Il ne faut pas croire*, a dit un grand Saint, *que le soleil ne luise que dans notre cellule*[1]. »

Né en janvier 1626, Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé était plus jeune que nos premiers solitaires de Port-Royal. Fils d'un Président en la Chambre des Comptes, il tenait à une famille considérable, et de toutes parts puissamment ancrée dans l'État. Neveu

1. Cité par Lancelot, *Relation d'un Voyage fait à Aleth*, XLII.

d'un Surintendant des finances (Claude Le Bouthillier); de l'évêque d'Aire (Sébastien Le Bouthillier), que nous avons vu l'ami particulier de M. de Saint-Cyran ; neveu d'un autre prélat (Victor Le Bouthillier), archevêque de Tours; cousin germain du secrétaire d'État Chavigny, il avait eu pour parrain le cardinal de Richelieu. Tonsuré encore enfant, et chargé de bénéfices, on le destinait à l'héritage ecclésiastique de son oncle l'Archevêque. En attendant, on le mit aux études tant sacrées que profanes, qu'il mena de front sous d'habiles précepteurs; il en eut jusqu'à trois ensemble, qui se relayaient auprès de lui pour le pousser plus rapidement. On a trop parlé de l'édition d'Anacréon qu'il donna dès l'âge de 12 ans, avec de petites scholies en grec de sa façon; le contraste est piquant avec la Trappe future, mais il ne faut pas attacher aux choses plus d'importance qu'elles n'en eurent réellement dans la vie des personnes. Rancé n'était pas de ces esprits qui s'amusent longtemps à la bagatelle. Ardent, actif, positif, il allait en avant et ne se retournait pas. Je ne repasserai point l'histoire de sa vie en ces années turbulentes et mondaines [1]. Ce qu'on peut dire, c'est que tant qu'il fut dans le monde, comme plus tard quand il fut dehors, il ne fit rien à demi. Chasse, sermons, plaisirs, affaires, intrigues, il suffisait à tout. Étroitement lié avez Retz, le plus remuant des chefs de parti, tendrement lié avec madame de Montbazon, la plus belle femme du temps, et non pas la plus rêveuse, il faisait hardiment son métier d'abbé homme du monde

1. J'ai déjà parlé deux fois de Rancé et fort en détail, à propos de sa Vie par Chateaubriand (*Portraits contemporains*, 1846, tome I, pages 36-59), et à l'occasion de ses *Lettres* publiées par M. Gonod (*Journal des Débats*, 29 septembre 1846).

et de galant homme. C'est alors que nous l'avons aperçu, dans une ou deux rencontres, se mêlant avec nos amis les Jansénistes : soit qu'il aidât avec la société de l'Hôtel Guenegault au succès des *Petites Lettres ;* soit qu'il se refusât dans l'Assemblée du Clergé de 1656 à signer la Censure d'Arnauld, et qu'il méritât d'être compté, par l'abbé de Pontchâteau et par M. de Saint-Gilles, au nombre des personnes de confiance devant qui on ne se gênait pas. Au reste, l'on se tromperait fort si on essayait de faire de l'abbé de Rancé en ce temps-là un Janséniste, ou rien qui en approchât dans le sens sérieux. Opposé à la Cour sur de certains points qui tenaient plutôt à la politique et qui touchaient aux intérêts de Retz, il n'avait aucun avis sur le fond des matières théologiques en litige, et il n'entrait pas dans la subtilité des doctrines. C'est alors que la mort soudaine de madame de Montbazon (1657) le vint frapper d'un grand coup. La mort de Gaston duc d'Orléans, dont il était premier aumônier, s'y joignit bientôt (1660), pour achever de lui imprimer le néant de l'homme, et la seule vérité subsistante de l'Éternité. Toutes les petites raisons qu'on a essayé de donner dans le temps, et encore de nos jours, pour rabaisser dans son principe la haute résolution du pénitent, s'évanouissent devant cette idée d'Éternité bien comprise; là où les ressorts secrets et où les motifs secondaires échappent, il convient de ne s'arrêter qu'à l'inspiration dominante et manifeste.

Cette inspiration s'élève et résulte de toute la vie et de toute l'âme de Rancé; et c'est se faire tort à soi-même que de n'y pas atteindre en le considérant. Port-Royal nous a accoutumés aux miracles de vigueur

morale que produit la pensée de la fin suprême chez les esprits tournés aux aspects sévères. — « Qu'avez-vous fait durant ces quarante ans? » demandait-on à un trappiste, dont la lèvre se desserrait un moment pour rompre le silence. — « *Annos æternos in mente habui*, répondit-il : j'ai eu dans ma pensée les années éternelles. » — Voilà l'objet de Rancé, son occupation puissante dès le premier jour du réveil, le but infini qui l'enhardissait et l'attirait de plus en plus dans les sentiers escarpés de la pénitence. Cette idée de l'Éternité (qu'on y songe bien) est telle, que si on l'envisageait fixément, et sans aucune lueur finale immortelle, il n'y aurait par moments qu'à se précipiter avec vertige dans l'abîme, et à se tuer de désespoir. Qu'a fait le poëte Lucrèce, nous dit-on, en son délire? Qu'a fait Empédocle sur l'Etna? Qu'aurait fait Pascal peut-être, s'il s'était mis à considérer comme il faisait, mais à considérer sans résultat « la petite durée de sa vie absorbée dans l'Éternité précédant et suivant, » et à mesurer avec effroi ces deux infinis, sans rien croire ni rien espérer? Un ancien, qui avait fini par le suicide, parle ainsi dans une Épitaphe qui nous a été transmise :

« Infini, ô Homme, était le temps avant que tu vinsses au rivage de l'Aurore; infini aussi sera le temps après que tu auras disparu dans l'Érèbe. Quelle portion d'existence t'est laissée, si ce n'est un point, ou s'il est quelque chose encore au-dessous d'un point? Et cette existence que tu as si petite, elle est comme écrasée : elle n'a rien en elle-même d'agréable, mais elle est plus triste que l'odieuse mort. Dérobe-toi donc à une vie pleine d'orages, et regagne le port, comme moi-même Phidon, fils de Critus, qui ai fui dans le Ténare [1]. »

Ainsi conclut l'épicurien qui applique sérieusement sa

1. Léonidas de Tarente, épigramme LXX, au tome I, page 238, des *Analecta* de Brunck.

pensée au petit espace de sa vie comparé à la durée sans terme. Le zélé Chrétien, en un sens, conclut de même : lui aussi, il n'a d'autre souci que d'échapper aux flots du chétif et orageux détroit; il n'a de hâte que pour regagner le port, et il nous y exhorte : mais ce port pour lui n'est point la nuit immense et noire, et ce n'est point à l'aveugle qu'il s'y précipite : il ne se croit pas en droit de se délivrer [1]

Avant d'embrasser l'entière pénitence, et dans le premier moment de sa fuite du monde, Rancé, pour se recueillir, chercha un abri dans sa belle terre de Véretz en Touraine (1657-1662) : ce fut comme sa première station sur la colline, avant de gravir plus haut et de s'enfoncer dans les gorges du désert : « Il cherche d'abord une retraite, nous dit un de ses biographes [2], dans sa maison de Véretz, d'où, comme de cette hauteur sur laquelle saint Cyprien vouloit conduire son cher Donat, il voyoit de loin sans prévention la vanité et la corruption du monde. » Et le même biographe compare encore Rancé, en cet état de demi-solitude et comme sur la lisière des deux mondes, à saint Bernard dans sa petite retraite de Châtillon, délibérant sur le choix de la vie qu'il devait embrasser, et sur le degré de règle austère. Cet intervalle de Véretz est celui qui sourirait le plus dans la vie de Rancé, si telle chose que l'imagination avait le droit de s'ingérer dans un exemple pareil.

1. Sans se croire en droit de se délivrer, le Chrétien se tient tout prêt pour la délivrance ; et à cette fin il se dépouille, il use ses liens; il se mortifie, il s'exténue. C'est là une forme de suicide aussi, mais de suicide mystique : « Je vous assure, Monsieur, écrivait Rancé à l'abbé Favier, que depuis que l'on veut être entièrement à Dieu et dans la séparation des hommes, *la vie n'est plus bonne que pour être détruite* ; et nous ne devons nous considérer que *tanquam oves occisionis.* » (Lettre du 24 janvier 1670.)

2. M. de Maupeou, curé de Nonancour.

Il est âgé de trente et un à trente-six ans durant le laps de temps qu'il y passe : c'est l'heure où la vie se partage, et où la jeunesse, si on l'a vivement employée, nous fait ses véritables adieux[1]. Rancé a senti le vide profond et le dégoût; âme forte, il veut se reprendre ailleurs, il cherche par delà : une lueur de ce qu'on appelle la Grâce lui est apparue. Mais saura-t-il s'y diriger? Il se recueille, il médite; il s'adresse aux guides d'alors les plus éclairés, il converse et correspond avec eux; il fait de bonnes lectures et s'accoutume à les goûter; il prie surtout, il pratique, et l'œuvre nouvelle en lui s'accomplit : « Mes pensées d'abord n'allèrent pas, dit-il, plus avant qu'à mener une vie innocente dans une maison de campagne que j'avois choisie pour ma retraite; mais Dieu me fit connoître qu'il en falloit davantage, et qu'un état doux et paisible, tel que je me le figurois, ne convenoit pas à un homme qui avoit passé sa jeunesse dans l'esprit, les égarements et les maximes du monde. »

Rancé, dans son redoublement de zèle, avait raison : car, prenez garde! ce Véretz avec ses ombrages, avec son mélange d'étude, de conversation grave et de pieux désir, qu'est-ce autre chose que de méditer toujours la

1. Et, comme l'a dit le poëte qui a le mieux exprimé ces harmonies naturelles des âges,

C'est l'heure où, sous l'ombre inclinée,
Le laboureur dans le vallon
Suspend un moment sa journée,
Et s'assied au bord du sillon;
C'est l'heure où, près d'une fontaine,
Le voyageur reprend haleine
Après sa course du matin;
Et c'est l'heure où l'âme qui pense
Se retourne, et voit l'Espérance
Qui l'abandonne en son chemin.

(Secondes Méditations, *Le Passé*.)

régénération, et de ne l'accomplir jamais? Qu'est-ce, sinon de vouloir concilier l'exil d'ici-bas et le grand rivage, les douceurs de la traversée et la hâte d'arriver au port? Prolongez un peu cette situation, faites un établissement de ce qui ne devait être que le prélude, et vous avez un Tibur chrétien, tel que les Atticus de toutes les doctrines se le choisiront. Vous pouvez être un homme heureux et un homme sage : vous n'êtes plus le généreux athlète moral, le grand cœur brûlant et immolé.

Tout cœur humain, saisi de repentir, à une certaine heure a plus ou moins ce que j'appelle son Véretz, son premier moment sur la colline. Mais ce n'est pas tout. S'arrêter à Véretz, s'y asseoir et s'y oublier, c'est faire de la première étape le but du pèlerinage, c'est risquer souvent de redescendre. Oh! qu'il a bien plutôt hâte de gravir, celui qui se croit fermement en marche pour voir se lever le grand soleil de l'Éternité!

Tel était Rancé : à peine assis, il avait l'inquiétude et l'attrait d'au-delà. C'est dans ces années de Véretz que trouvent place ses consultations successives et multipliées avec l'évêque de Châlons, M. Vialart, ami de Port-Royal et des Jansénistes; avec l'évêque de Comminges, M. de Choiseul, également ami des nôtres; et enfin avec le saint évêque d'Aleth, Pavillon, qui devint bientôt une des colonnes extérieures de la *vraie doctrine*, mais qui, à cette époque, n'avait pas pris encore de parti. On a publié dans ces derniers temps des lettres de Rancé à M. d'Andilly qui datent aussi de ces années, et desquelles il résulte qu'après avoir beaucoup connu M. d'Andilly dans le monde, l'apprenti solitaire le tenait au courant de ses dispositions nouvelles, lui de-

mandait comme à un plus ancien quelques conseils, et les accueillait dans une parfaite mesure de politesse, d'affection et d'humilité[1]. Quoi qu'il en soit de ces communications diverses, la conversion de M. de Rancé ne saurait être attribuée à personne, ni la première, ni la seconde conversion; ni le coup de la Grâce qui le jeta d'abord à Véretz, ni le second coup qui l'en fit sortir après cinq ans, pour le pousser sans retour dans les hauts sentiers de la perfection monastique. Quand tous lui conseillaient plus de modération et de lenteur, il obéit à un mouvement irrésistible, et passa outre. Je crois l'avoir dit ailleurs : si le signe de la Grâce pure est quelque part évident, c'est en lui; sur ce front l'éclair seul a parlé par ses marques. La réforme de la Trappe, bien qu'entamée en 1662 seulement, ne se modela sur aucune autre du siècle; elle fut œuvre originale. Port-Royal n'a que faire là pour en rien revendiquer.

Et remarquez bien qu'il n'en revendiqua jamais rien; que jamais Rancé ne se considéra comme engagé ni *lié* le moins du monde avec Messieurs de Port-Royal, et que jamais ces Messieurs (je parle des chefs et des vrais témoins) ne le considérèrent comme ayant eu des relations de parti ni de doctrine singulière avec eux [2].

1. On peut voir l'ouvrage de M. Varin, intitulé *La Vérité sur les Arnauld*, au tome I, pages 158-175. — J'ai d'ailleurs le regret de ne pouvoir être d'accord avec l'éditeur et commentateur très érudit, sur l'interprétation, selon moi forcée, qu'il donne à ces lettres, non plus que sur le jugement qu'il porte des personnages.

2. Je publie à la fin du présent volume (*Appendice*) une pièce confidentielle provenant de la Trappe, laquelle, ajoutée à tout ce qu'on savait déjà, achèvera de fixer avec précision les rapports de Rancé avec le parti janséniste. J'y renvoie le lecteur qui veut approfondir.

Sur quelques points peut-être, il aurait mieux valu que Port-Royal influât sur la Trappe, pour plus de justesse. Cela semble du moins d'après trois circonstances principales, dans lesquelles M. de Rancé et ceux de notre bord se touchèrent : nous tâcherons de tout exposer impartialement.

La première de ces affaires est la contestation de M. de Rancé et de M. Le Roi. — M. Le Roi, abbé de Haute-Fontaine [1], cousin de l'abbé de Choisy, et très bien apparenté en Cour, était un ami de Port-Royal, d'Arnauld et de tous ces Messieurs, un janséniste modéré, éclairé, quelque peu *bénéficier*, plus même qu'il n'eût convenu à un Port-Royaliste austère. D'abord chanoine de Notre-Dame de Paris, on le voit acheter une belle maison de campagne appelée *Mérentais*, sur la paroisse de Magny-Lessart, dans le voisinage de Port-Royal-des-Champs [2] : là, entouré de ses livres, il méditait de mener une vie mi-partie d'étude et de piété; il allait avoir son Véretz. Vers la même époque cependant (1653), poussé par le désir d'une plus grande solitude, il permuta son canonicat de Notre-Dame contre l'abbaye de Haute-Fontaine, et ce fut avec M. d'Aubigny, si bien connu de nous, que se fit cette permutation. M. d'Aubigny devint ainsi chanoine de Notre-Dame, et M. Le Roi obtint Haute-Fontaine, où il n'alla point d'ailleurs s'établir avant 1661. Au temps de la persécution, l'abbé Le Roi suivit le conseil et la

1. Haute-Fontaine était une abbaye de la filiation de Clairvaux, dans le diocèse de Châlons en Champagne.

2. Ses amis, dit-on, trouvant ce nom de *Mérentais* trop triste (*Mœrentes*) le changèrent en celui de Mérency, qui était le nom d'un étang voisin. On voit que le sourire avait place dans les entretiens de l'abbé Le Roi, et qu'on n'y voulait pas trop de tristesse.

ligne de son évêque M. Vialart, prélat également instruit, pieux, ami de Port-Royal, nous le savons, mais pacifique, politique même, et *d'une soumission assez facile aux Puissances*. Sur son conseil, il crut pouvoir signer le Formulaire, moyennant une déclaration un peu vague et évasive. Ce furent là (avec la pluralité des bénéfices) ses légères faiblesses, qu'on lui pardonna. Il n'avait pas de plus grande joie, depuis la Paix rétablie, que de recevoir ses illustres amis dans cette belle abbaye de Haute-Fontaine qu'il ne quittait plus, au milieu de la bibliothèque fort riche qu'il y avait fait transporter, bibliothèque en partie formée des livres de Peiresc. Ami et compatriote du docte Huet, l'abbé Le Roi nous représente à Haute-Fontaine quelque chose des loisirs d'Aulnai. S'il avait pris dans les ouvrages de saint Bernard, comme on nous le dit, un grand amour de la solitude, c'était donc l'amour d'une solitude mitigée et assez embellie. Quand il traduisait les traités des Pères sur la retraite chrétienne, il n'avait garde d'oublier tout-à-fait le succès littéraire; les lettres manuscrites de Conrart, de Chapelain, attestent le prix que mettait M. Le Roi aux suffrages des lettrés et des académiciens. On n'a pas oublié qu'on lui fit à un moment l'insigne honneur de lui attribuer les *Provinciales* : ce seul soupçon est pour nous sa plus grande gloire. Tel était l'homme instruit, l'homme honorable et modéré qui eut affaire à M. de La Trappe, dans la rencontre que voici.

Il connaissait de longue main M. de Rancé, tous deux ayant été ensemble autrefois chanoines de Paris; il l'avait visité à Véretz; il le visita à la Trappe. Or étant allé, dans l'été de 1671, étudier cette sainte maison sur la-

quelle il prétendait plus ou moins modeler la sienne, il apprit, par les entretiens qu'il eut avec le Père Abbé et avec Dom Rigobert (ci-devant prieur de Haute-Fontaine), que ces religieux avaient un grand zèle de se conformer aux mortifications et *humiliations* recommandées dans les Pères de l'Orient, particulièrement dans saint Jean Climaque, et qu'ils en regardaient la pratique comme capitale pour le perfectionnement de l'esprit monastique [1]. La piété raisonnable de l'abbé Le Roi s'alarma de ce qu'il considérait comme un excès. Dans un voyage qu'il fit à Port-Royal, il en parla à la Mère Angélique de Saint-Jean; il en entretint à Paris M. Nicole, et la conclusion de celui-ci fut : « Je ne sais si le temps n'est point venu de dire à M. de La Trappe ce que l'on pense là-dessus. »

M. Le Roi avait bien déjà fait, dans le premier moment, quelques objections au saint Abbé et à Dom Rigobert; ceux-ci, en lui répondant, lui avaient paru désirer qu'il écrivît ses pensées là-dessus. Ce qui est plus certain, c'est que le questionneur curieux avait manifesté beaucoup d'ardeur de les entendre s'expliquer à fond sur cette matière. Encouragé par tant de

1. Ces *humiliations* étaient dans certains cas appelées *fictions*, en style ascétique : c'étaient des espèces de fautes supposées ou plutôt *présumées*, pour lesquelles le Supérieur humiliait le religieux, qui se soumettait, et n'avait garde de se justifier par aucune parole. Je choisis l'exemple le plus simple : un religieux lit au réfectoire ; il s'acquitte de cela avec plus de gravité, plus d'emphase, plus de distinction, d'un ton de voix plus élevé que ses Frères : cela peut être très pur en soi et très innocent, et ne partir d'aucun mauvais principe. Cependant le Supérieur croit devoir en prendre occasion de l'interrompre, de l'humilier devant tous, de lui dire qu'il lit comme un présomptueux, comme un superbe : « Oubliez-vous que vous êtes dans un cloître? et vous croyez-vous dans une Académie? » — M. Le Roi et l'abbé de Rancé ne purent d'ailleurs s'entendre complétement sur la définition des termes : M. Le Roi combattait à la fois les *humiliations* et les *fictions ;* et M. de Rancé, en maintenant les *humiliations*, nia qu'à la Trappe on eût jamais recours aux *fictions* proprement dites.

motifs et surtout par son zèle d'abbé érudit [1], M. Le Roi écrivit donc une Dissertation sur le sujet des *humiliations* et autres pratiques qui en dépendent ; il l'adressa sous forme de lettre à M. de La Trappe, qui la prit assez mal, et comme si on l'avait accusé d'aimer les mensonges et les équivoques.

Il faut tout dire : avant d'avoir reçu la Dissertation, et d'après une première lettre de M. Le Roi, l'abbé de Rancé lui avait écrit pour le détromper, et pour l'assurer qu'il n'y avait rien qui fût moins en usage à la Trappe que les *fictions* : il n'est besoin en effet de rien feindre pour reprendre avec fondement des personnes même de vertu, et d'une piété régulière :

« Je vous dirai simplement, ajoutait M. de Rancé, que je ne m'applique jamais à considérer les actions de nos Religieux, je dis les meilleurs et les plus édifians, que je n'y remarque des défauts ; et comme ils sont obligés par leur état de tendre incessamment à la perfection, cela me donne lieu de les reprendre et de les humilier. Que s'il arrivoit que leurs actions fussent exemptes de défauts, il s'y trouve toujours des circonstances auxquelles on peut donner une explication désavantageuse. Vous me direz peut-être, Monsieur, qu'il faut toujours interpréter les choses dans un sens favorable. Je vous dirai à cela que ce qui oblige d'en user ainsi, c'est la charité ; et quand il se trouve qu'il y a plus de charité à les interpréter contre ceux qui les font, et que cette interprétation tourne à leur avantage et au bien des autres, non seulement il n'y a nul inconvénient de le faire, mais même c'est une conduite pleine de charité d'en user de la sorte... L'humiliation que l'on fait souffrir à celui que l'on reprend, empêche qu'il ne tombe dans ces

1. C'est ce même zèle qui, peu d'années auparavant (1667), l'avait fait presser Lancelot d'écrire sa Dissertation sur l'*Hémine*, ou mesure de vin que saint Benoît prescrit pour chaque jour aux religieux de son Ordre. Dans une traduction qu'il avait faite d'une *Règle* du IXe siècle, M. Le Roi avait rendu le mot *hémine* par *demi-setier*, et cette évaluation avait été contestée. Il s'ensuivit toute une série d'écrits, comme au sujet des *fictions*. On voit avec quelle diligence et curiosité M. Le Roi s'enquérait des vieilles coutumes monastiques, mais c'était pour les savoir peut-être, plus encore que pour les pratiquer. « Ce sont des minuties, écrivait Rancé à l'abbé Nicaise, qui ne méritent pas l'application de gens dont la vie doit être pleine d'occupations importantes. »

complaisances qui naissent dans les meilleures actions, et en détruisent ou au moins en diminuent le mérite devant Dieu [1]. »

Pour être juste, il ne faut point appliquer à tout ceci la raison ordinaire, car cette raison mènerait à supprimer la vie ascétique elle-même : il convient de se placer au point de vue du sujet. L'abbé Le Roi était *gallican* en fait de doctrine monastique, c'est-à-dire sensé, mais borné et un peu faible : Rancé remontait aux hautes sources. Continuons le récit du différend.

La lettre de M. de Rancé croisa la Dissertation de M. Le Roi qui était en route, et qui arriva à la Trappe peu de jours après.

Lorsqu'il eut reçu cette Dissertation, M. de Rancé fut plus bref et plus sec dans ses lettres. Il se contenta de marquer ses réserves, sans entrer dans la discussion qu'on aurait désirée. Il en résulta pendant plusieurs années une espèce de correspondance boiteuse entre lui et M. Le Roi, celui-ci se répandant en lettres abondantes, protestant de son respect, de sa vénération pour le grand Abbé, de son pur zèle en cette affaire, où il n'était entré, disait-il, qu'avec un cœur simple et sincère, *in simplicitate cordis et sinceritate Dei*, et se plaignant avec douleur d'avoir perdu ou refroidi une amitié si précieuse, et dont il se tenait si fort honoré : M. de Rancé ou ne répondait pas, ou ne répondait qu'en ne touchant pas la corde essentielle. Nous ne sommes point dans le secret de son jugement : peut-être il jugea que M. Le Roi était de ces gens qui méditent toujours la grande réforme, et qui n'en finissent jamais. Et puis il avait pris un parti qui est le plus sûr pour apaiser ses propres pensées : il avait déchargé sur

1. 11 juillet 1672.

le papier ses raisons et réponses, afin de n'avoir plus à s'en occuper dorénavant. Cette Réponse confidentielle de M. de Rancé avait été envoyée, pour en finir, à l'évêque de Châlons, et depuis lors le résolu solitaire ne voulait plus entendre parler d'aucune reprise à ce sujet. M. Le Roi sentait amèrement cette résistance : il aurait souhaité qu'on vidât à fond la blessure, en se disant tout de part et d'autre, ou même en prenant pour arbitres des amis communs. M. de Rancé était sourd, et trouvait que, pour des hommes d'austérité et de silence, on avait déjà perdu trop de temps à une telle affaire. Cependant, de proche en proche, la querelle s'ébruita.

Mais voilà qu'en 1677, par l'indiscrétion de quelque ami, la Réponse de M. de Rancé à la Dissertation de M. Le Roi fut livrée toute vive à l'impression [1], et le procès éclata devant le public. Pour se bien figurer l'effet que dut produire cet Écrit dans le monde ecclésiastique d'alors, il faut se représenter la grande réputation où était l'abbé de la Trappe, et l'attente extrême qu'inspirait tout ce qu'on annonçait de lui. Il n'eut pas plutôt appris l'impression de sa Lettre, qu'il écrivit à M. Le Roi pour lui en témoigner son chagrin, l'assurant qu'il n'y avait d'autre faute de sa part que d'avoir communiqué la pièce à une personne qui n'avait pas été fidèle [2]. Il eut beau dire, l'abbé Le Roi ne s'en

1. Sous ce titre : *Lettre d'un Abbé régulier sur le sujet des Humiliations et autres Pratiques de Religion* (Paris, 1677).

2. Dans une lettre du 5 mars 1678, adressée à l'abbé Favier, son ancien précepteur, Rancé parle de l'affaire en ces termes : « La Réponse, que je vous fis « voir ici, à la Dissertation qui attaquoit les humiliations, a fait un grand bruit. « Comme j'en avois donné quelques copies, on les a fait courir par le monde; « et une personne de nos amis ayant vu qu'elles étoient pleines de fautes gros- « sières, et craignant que quelqu'un ne s'avisât de les faire imprimer, toutes

consola pas; et l'on ne saurait, en effet, s'empêcher de plaindre cet honnête homme, sur qui, au moment où il y pensait le moins, la grande parole du nouveau Jérôme tombait d'en haut retentissante, comme les cataractes du désert.

Le genre admis, et une fois qu'on se prête à entrer dans l'ordre des idées monastiques, la Réponse de Rancé est admirable, d'une vigueur mâle et d'une austère beauté. Il commence par établir que la vie et la profession monastique, telle que les Saints l'ont proposée, doit être regardée comme *un crucifiement continuel*, comme un engagement à imiter la perfection des Apôtres, et comme *une image et un retracement de celle des Anges :*

« En vérité, s'écrie-t-il, on ne manquera pas de sujets pour humilier et pour confondre des Moines, tant qu'ils n'auront ni la mortification d'un Crucifié, ni la sainteté des Apôtres, ni la pureté des Anges ; et il ne sera nullement besoin pour cela de recourir aux fictions et aux mensonges. »

Les pages suivantes sont, selon moi, trop belles, trop empreintes d'une science morale profonde, trop pénétrées du vivant esprit de la vie religieuse, pour ne pas être données avec étendue; car bien peu de lecteurs iraient les chercher dans la Dissertation même. On y sent le grand médecin intérieur, l'homme du monde qui en a savouré tous les dégoûts, le pénitent touché qui est arrivé au port, et qui, du sein de ces cavernes du désert et de ces gorges profondes dont j'ai parlé, a

« défectueuses qu'elles étoient, en a fait faire l'impression lui-même sur une « copie correcte. L'auteur de la Dissertation s'est extrêmement récrié contre « moi, quoiqu'il fût persuadé que je n'eusse aucune part à la publication de la « Réponse. Si jamais je puis vous parler, je vous dirai le détail de tout ce qui « seroit trop long à vous écrire. Je vous en envoie un exemplaire. » On entrevoit pourtant par là que Rancé prenait très bien son parti de cette publication indiscrète, et que même il n'en voulait pas trop à l'indiscret.

vu plus à nu l'azur du ciel. Le ton est partout celui d'un maître; Rancé, comme Bossuet, ne pouvait s'exprimer qu'en maître, du moment qu'il parlait :

« On me dira que les personnes qui sont dans le monde ont d'autres moyens pour devenir humbles que ceux des mortifications, et qu'il s'ensuit de là qu'elles ne sont pas nécessaires. J'avoue que les gens qui sont dans le siècle acquièrent l'humilité par d'autres voies que par celle des mortifications religieuses, et qu'elle n'est point en eux l'effet de ces sortes d'exercices. Mais il faut demeurer d'accord que lorsque Dieu les veut sanctifier, et leur donner cette vertu fondamentale de la vie évangélique, sans laquelle personne, à ce que dit l'Apôtre, ne le verra dans l'Éternité, il prend un soin particulier de les exercer par mille autres sortes de mortifications proportionnées à leur état, par des affaires factieuses, des pertes de biens, des embarras domestiques, des revers de fortune, par l'infidélité de leurs amis, par l'ingratitude de ceux qu'ils ont comblés de bienfaits, par des injures, par des outrages : enfin les hommes avec lesquels ils passent leur vie sont des instrumens dont Dieu se sert pour les humilier, et ils ont souvent plus de mortifications à souffrir dans le milieu du monde, et dans un seul instant, qu'il n'en peut arriver à un Moine dans la retraite pendant tout le cours de sa vie. Les Monastères sont des abris et des ports. Comme on y est séparé de tout commerce, et que l'on n'y a nulle communication avec les gens du monde, on ne peut être exposé aux accidens qui leur arrivent. Les différens événemens qui traversent leur vie ne regardent point les Solitaires. Ils vivent à couvert des tempêtes et des agitations du siècle. La séparation même qu'ils gardent entre eux, par l'exactitude du silence, empêche jusques aux moindres émotions, et fait que leur tranquillité n'est jamais troublée.

« Ils n'ont donc rien à souffrir, ni de la part du monde, ni de la part de leurs Frères, avec lesquels, comme dit saint Basile, ils conservent une parfaite intelligence. De quelque côté que vous les regardiez, vous les trouverez également exempts de contradictions, et rien ne se présente à eux qui leur puisse faire la moindre peine. Ainsi leur condition seroit bien malheureuse, si un Supérieur, par une disposition charitable, n'avoit une application particulière à leur procurer, par toutes les voies de mortification et d'humiliation qu'il juge les plus utiles et les plus convenables, ce que Dieu opère dans les gens du monde par les diverses rencontres que nous venons de remarquer.

« Le cœur de tous les hommes est un champ d'une fécondité surprenante pour les mauvaises choses[1]. L'orgueil y a jeté de profondes racines ; elles

1. Admirable passage. Abstraction faite de l'explication religieuse, le Christianisme, en tant que doctrine morale, connaissait bien la nature humaine et son vice ; il s'en rendait compte, à beaucoup d'égards, bien mieux que la philosophie qui a succédé, et dont le défaut capital, sous prétexte d'honorer

s'y trouvent presque partout, quoique souvent elles soient imperceptibles ; quelque bonne que soit la semence que vous ayez jetée, ne vous y fiez pas : pour peu que celui qui doit cultiver ce champ lui refuse son travail et le secours de sa main, il ne sera pas longtemps à se couvrir de ronces et d'épines ; et il arrivera qu'un Solitaire, dont la vie n'aura point été exercée par ces saintes pratiques de mortification, la passera tout entière dans une fausse sécurité, et sera dans sa cellule, selon les paroles d'un grand Saint, *bouffi d'orgueil et de présomption, comme un Dragon enflé de son venin dans sa caverne.*

« Enfin, Monsieur, l'orgueil, qui est justement ce qu'il y a de plus opposé à la condition d'un Moine, est une enflure qui ne guérit point, si elle n'est piquée ; et comme la matière n'en tarit jamais entièrement, il se forme incessamment de nouvelles tumeurs, auxquelles, quoi que l'on puisse dire, on ne peut guères remédier qu'en se servant de la pointe des humiliations. Mais ce qui fait qu'elles sont presque toujours nécessaires, c'est que le mal renaît dans tous les temps et dans tous les âges, et que, bien loin d'épargner ni la vieillesse ni la vertu, il n'est jamais plus à craindre que lorsqu'elle est plus parfaite ; et c'est pour cela que *le Démon de l'orgueil se réjouit lorsqu'il voit multiplier les vertus.*

« Cet usage est donc très saint, très utile et très nécessaire... Il n'y a rien qui soit plus selon les règles de l'Évangile que de trouver des voies saintes et innocentes d'humilier les hommes... Je suppose toujours que le fer de la mortification doit être conduit par une main prudente et charitable, avec distinction des temps, des choses et des personnes. »

Poussant plus avant, Rancé montre à son adversaire ce qu'il y a de ruineux dans la brèche une fois ouverte à cette pratique du cloître : « Vous attaquez, sans y penser, la vie monastique dans ses fondemens. » Et il le prouve d'abord par la manière légère, et presque méprisante, avec laquelle l'adversaire a rejeté l'autorité des fondateurs, des Saints Pères de l'Orient. Dans son culte absolu de l'antiquité, il remet à sa place le téméraire et débile moderne qui a osé se prendre à ces *personnes sacrées*, tellement supérieures *à tout ce qui peut présentement attaquer leur mémoire.* C'est à ce moment

l'homme, a été de le flatter et de le flagorner en masse. De cette méconnaissance du sujet est résultée l'absence de toute précaution morale et sociale : et c'est ainsi que l'ancienne société a péri. Tel moine chrétien en savait plus long sur les vrais ressorts de l'humanité que beaucoup de nos prétendus politiques.

que, ne pouvant se contenir, il lance cette éloquente parole, qui perça de douleur le cœur estimable qui en était l'objet :

« En vérité vous renversez Sinaï de fond en comble, vous ravagez toute la sainteté de la Thébaïde, et vous faites plus de désordre dans Nitrie et dans Scété [1] par quatre traits de plume, que les Barbares par toutes leurs incursions. »

J'ai sous les yeux les petites remarques ou *apostilles* manuscrites que M. Le Roi s'était permis d'opposer, pour toute réponse, à la Lettre de Rancé [2]. A ce formidable endroit, il a écrit en marge ces paroles : « Dieu me garde d'avoir fait ce crime! Et il est impos- « sible que j'y sois tombé, m'étant précisément borné « à ne combattre que les *fictions*, et que ce qui seroit « des actions violentes de colère sans aucun sujet. » Il est sous la serre de l'aigle chrétienne, et il essaie à peine de se débattre.

Cependant, indépendamment de ces modestes apostilles, et pour parer un peu à l'éclat de la publication, M. Le Roi, sur le conseil de M. de Pontchâteau, crut devoir donner un *Éclaircissement*, un petit récit de toute cette affaire (1677), lequel fut communiqué aux amis, à M. de La Trappe lui-même, et qui courut sans être imprimé. La plupart des personnes qui le lurent firent dire à l'honnête homme mortifié *combien elles en étaient satisfaites*. Ce fut tout un chapelet de condoléances : M. Arnauld, M. Nicole, madame de Longueville, mademoiselle de Vertus, le duc de Montausier,

1. Solitudes fameuses de la Basse-Égypte.

2. Il avait fait ces *apostilles* dès 1673, sur la lecture d'une copie de la Lettre de Rancé qui lui avait été communiquée par l'évêque de Châlons. Depuis l'impression de la Lettre de Rancé en 1677, on reporta ces apostilles à la main dans un certain nombre d'exemplaires interfoliés, et on les répandit parmi les amis.

Jacques Boileau, doyen de Sens et frère du poëte....; on n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer tous les témoignages. Fléchier, qui n'était pas encore évêque, écrivant à M. Le Roi, lui parle ainsi :

« Je penche fort de votre côté avant que de vous avoir entendu ; mais je vous avoue que je n'ai pas été trop édifié de la manière dont il (M. de La Trappe) soutient sa cause. Son zèle a quelque degré de chaleur plus qu'il ne faudroit ; et j'aurois désiré, si je l'ose dire, plus de douceur dans un solitaire de sa vertu et de sa réputation [1]. »

On ne pouvait guère attendre un autre jugement de l'esprit modéré, tolérant, poli (*amœnus*), un peu précieux, de Fléchier, aussi opposé à celui de Rancé qu'il était possible, et qui nous a laissé un si fin portrait de lui-même, tracé dans les nuances de l'Hôtel de Rambouillet avec une pointe de pinceau à la Fontenelle, et adressé à une femme poëte.

Mais Bossuet, à son tour, survient dans la querelle entre M. Le Roi et Rancé. Quand tous ceux qui se piquent de bon sens s'accordent plus ou moins à blâmer le procédé et la doctrine de ce dernier, il le soutient seul ; seul il prend en main le grand côté de la cause ; il apparaît comme l'arbitre véritable, et ses paroles, qui semblent avoir été acceptées des deux parties, sont aussi pour nous la conclusion souveraine. « Tout ce que vous écrivez, Monseigneur, sont des décisions. » C'est Rancé qui disait cela dans une autre occasion à Bossuet, et Bossuet va le lui rendre.

« Monsieur, écrit-il à l'abbé Le Roi [2], je ne sais par quel accident il est

1. Lettre du 18 juin 1677. — Je ne trouve point cette lettre dans les OEuvres de Fléchier, où il s'en rencontre d'autres adressées à M. Le Roi. J'ai pour guide sûr, dans tout le détail de ce récit, Dom Clémencet (*Histoire littéraire* manuscrite *de Port-Royal*, article de *M. Le Roi*).

2. 10 août 1677.

arrivé que j'aie reçu votre Écrit [1] sur la Lettre de M. l'Abbé de la Trappe plus tard que vous ne l'aviez ordonné. Il m'a enfin été remis; et j'ai été fort édifié des sentimens d'humilité, de charité et de modestie, que Dieu vous a inspirés en cette occasion.

« Je reconnois avec vous qu'on ne peut vous condamner sans avoir vu la Dissertation qui a donné lieu à la Lettre [2]; et ceux qui ne l'ont pas vue, n'ayant aucune raison de vous blâmer, doivent présumer pour votre innocence.

« Sans juger ce qu'il y a ici de personnel, il y a sujet de louer Dieu de ce que vous et M. l'Abbé êtes d'accord dans le fond; puisqu'il convient que les corrections fondées sur le mensonge n'ont point de lieu parmi les Chrétiens, et que vous avouez aussi qu'on ne peut avec raison rejeter celles qui se fondent sur des fautes présumées par quelque apparence.

« Ainsi la vérité ne souffre point dans votre contestation; et il me semble aussi, Monsieur, jusqu'ici que la charité n'y est point blessée.

« Si M. l'Abbé de la Trappe vous a imputé, comme vous le dites, un sentiment que vous n'avez pas, vous-même vous ne croyez pas qu'il l'ait fait dans le dessein de vous nuire; et tout au plus il se pourroit faire qu'il auroit mal pris votre pensée : erreur qui, après tout, est fort excusable.

« Les paroles fortes et rudes dont il se sert dans sa Lettre ne tombent donc pas sur vous, mais sur une opinion que vous jugez fausse et dangereuse aussi bien que lui.

« Quant à l'impression, vous croyez sur sa parole qu'il n'y a point eu de part; et je puis vous assurer que l'affaire s'est engagée par des conjonctures dont il n'a pas été le maître. (Et il entre dans quelque détail)...

« Une chose qui s'est faite sans dessein, et par un accident qui ne pouvoit être ni prévu ni empêché, n'a pas dû offenser un homme aussi équitable que vous, et aussi solidement chrétien.

« Et en effet votre Écrit, plein de sentiments charitables, ne montre en vous, Monsieur, aucune aigreur; mais il me semble seulement que vous croyez trop que M. l'Abbé a tort.

« Ce que je viens de dire en toute sincérité, et avec une certaine connoissance, vous doit persuader qu'il n'en a aucun. Et pour moi, je crois, Monsieur, que Dieu a permis la publication de cet Écrit, afin que l'Église fût édifiée par un Discours *où toute la sainteté, toute la vigueur et toute la sévérité de l'ancienne discipline monastique est ramassée* [3].

1. L'*Éclaircissement* ou récit dont M. Le Roi faisait parvenir des copies aux personnes qu'il tenait à éclairer sur cette affaire.

2. Il s'agit de la Dissertation première de M. Le Roi, à laquelle Rancé répondait si vertement, et qui était restée manuscrite. M. Le Roi se défendait surtout, en disant que l'illustre Abbé l'accusait pour des erreurs qui n'y étaient pas.

3. Ces louanges de Bossuet ne rendent-elles pas admirablement l'impression

« J'ai lu et relu cette sainte Lettre ; et toutes les fois que je l'ai lue, il m'a semblé, Monsieur, que je voyois revivre en nos jours l'esprit de ces anciens Moines dont le monde n'étoit pas digne ; et cette prudence céleste des anciens Abbés, ennemie de la prudence de la Chair, qui traite par des principes et avec une méthode si sûre les maux de la nature humaine.

« Laissez donc courir cette Lettre, puisque Dieu a permis qu'elle vît le jour. Il arrivera, sans doute, qu'elle donnera occasion de blâmer et vous et M. l'Abbé de la Trappe : vous qu'on verra accusé par un si saint homme ; et lui, pour avoir accusé si sévèrement un ami, dont le nom est grand parmi les gens de piété et de savoir [1].

« Mais si vous demeurez tous deux en repos, et que vous, Monsieur, en particulier, qui êtes ici l'attaqué, méprisiez les discours des hommes en l'honneur de Celui qui, étant la sagesse même, n'a pas dédaigné d'être l'objet de leur moquerie, ces blâmes se tourneront en louanges et en édification, et même bientôt. »

Comme tout cela est chrétien, et en même temps généreux ! c'est l'honneur dans la charité. — L'abbé Le Roi suivit le conseil de Bossuet ; il promit entre ses mains de ne point faire imprimer la Dissertation, et d'observer dorénavant le silence. La plupart des amis particuliers de M. Le Roi, M. Arnauld, M. Nicole, M. Varet, M. de Pontchâteau, avaient pensé de même, quoiqu'ils ne jugeassent pas si favorablement du procédé de M. de La Trappe, surtout M. de Pontchâteau : ce dernier sentait, en cette occasion, comme un flot de son vieux sang de Breton et de gentilhomme bouillonner dans ses veines : « Mais de vous accuser de *ravager la Thébaïde* et le reste des éloges qu'on vous donne, écrivait-il à M. Le Roi, c'est ce que j'ai eu peine à digérer, je vous l'avoue ; et il m'a semblé que l'auteur qui

qu'ont faite sur nous les pages précédemment citées de l'Écrit de Rancé? Notre gloire ici est d'enregistrer et de mettre ces grandes paroles en présence.

1. Quelle souveraine et parfaite mesure de paroles et d'estime entre les deux ! quelle délicatesse dans l'inégalité, le moins bien partagé ne pouvant que se croire trop honoré encore ! Il n'y a que les vrais puissants pour avoir un pareil tact, quand ils s'en mêlent. Il fallait faire entendre à M. Le Roi qu'il aurait tort de paraître même avoir raison en face d'un homme comme Rancé.

vous a répondu l'eût pu faire plus doucement. » Et, tout ermite qu'il était lui-même à cette époque, M. de Pontchâteau glissait ce petit mot, que plus d'un lecteur aura eu sur les lèvres dès le commencement : *Tantæne animis cœlestibus iræ !*

La seconde espèce de discussion dans laquelle M. de Rancé se sépara de Messieurs de Port-Royal fut au sujet des *Études monastiques*. C'est encore une de ces affaires où il ne faut point prétendre juger à simple vue, ni sur la première apparence ; car enfin il s'agit de se reporter au véritable et antique esprit de saint Benoît, ce qui ne nous est pas très facile. Rancé avait publié en 1683 son Traité *De la Sainteté et des Devoirs de la Vie monastique*, ou plutôt c'était Bossuet qui avait pris sur lui cette impression. Il avait reçu l'ouvrage manuscrit pendant la tenue de l'Assemblée de 1682, tandis qu'il était en train d'examiner les Propositions de la morale relâchée ; aussitôt libre, il s'était mis à le lire : « J'avoue, disait-il, qu'en sortant des relâchemens honteux et des ordures des Casuites, il me falloit consoler par ces idées célestes de la vie des Solitaires et des Cénobites [1]. » Sans s'arrêter aux inclinations et aux résistances de son ami, il avait voulu que l'ouvrage devînt public. Or, dans le chapitre XIX, qui traitait *du travail des mains*, l'auteur ayant posé la question : *S'il ne seroit pas plus utile à des Religieux d'employer leur temps à la lecture et dans l'étude que de travailler*, avait répondu nettement « que les Moines n'ont point été destinés pour l'étude, mais pour la pénitence ; que leur condition est de pleurer, et non pas d'instruire ; et

1. Lettre à Rancé du 8 juillet 1682.

que le dessein de Dieu en suscitant des Solitaires dans son Église n'a pas été de former des Docteurs, mais des pénitents. » L'érudition chez un religieux lui paraissait l'effet d'une vocation toute singulière, et qui ne devait point être proposée en exemple. Les Bénédictins de Saint-Maur se crurent attaqués; quelques-uns prirent feu. Dom Mabillon, à son retour du voyage d'Italie, répondit méthodiquement par un savant traité. Il y eut réplique de part et d'autre[1]. Les avantages de la modération, et ceux de l'érudition peut-être (quoique ce dernier point ne soit pas aussi évident qu'on le croirait), furent du côté de Mabillon. Rancé eut pour lui la simplicité, la hauteur, la droiture du but, la sainte intelligence de l'antique esprit, et ce ferme langage qu'il prenait d'autorité, sachant que *les manières languissantes ne persuadent point*. Nicole, dans une telle question, et du tempérament qu'il était, ne pouvait hésiter entre les deux : il exprima son avis en conversation assez ouvertement; et M. de La Trappe, qui le sut, cessa depuis ce temps, dit-on, de lui envoyer ses ouvrages, comme il faisait auparavant. C'est Goujet, dans sa *Vie de Nicole*, qui raconte cela. La dernière publication des Lettres de Rancé[2] présente les choses sous un jour plus vrai : Rancé n'y laisse voir aucune amertume. S'il se montre inébranlable dans son premier sentiment, c'est qu'il le croit fondé à la tradition même. Il sait d'ailleurs que Nicole *a corrigé avec beaucoup de soin et*

1. L'ensemble des Écrits de Rancé et de Mabillon sur cette matière forme six volumes in-4°, dont quatre de Rancé. Ces derniers renferment d'admirables parties. Dom Thuillier, dans l'édition des *Ouvrages posthumes* de Mabillon (tome I, page 365), a donné l'histoire de cette Contestation, mais en homme qui ne perd pas de vue un seul instant l'honneur de son clocher.

2. Par M. Gonod, 1846.

d'application la Réplique du Père Mabillon (1692), et il ne témoigne nullement lui en vouloir. Il y a plus : au lendemain de la dispute (si on peut employer ce mot), vers la fin de mai 1693, Mabillon vint à la Trappe pour y visiter l'illustre adversaire, qui lui avait toujours conservé une grande estime; et ce ne fut pas une simple visite de cérémonie, mais bien une entrevue toute charitable et cordiale : « Le principal, écrivait Rancé, est que la *sincérité* a eu dans cette occasion toute la part qu'on pouvoit souhaiter. Il faut convenir qu'il est malaisé de trouver tout ensemble plus d'humilité et plus d'érudition qu'il y en a dans ce bon Père[1]. » Cette réserve faite (et nous la devions à l'équité), il nous sera permis de reconnaître que Nicole, au point de vue du sens commun, a trois fois raison quand il fait remarquer que M. de Rancé, en ayant l'air de s'attaquer aux Études monastiques, oubliait que le danger pour les Cloîtres n'était pas alors de ce côté; que le relâchement n'était certes nullement à craindre par cet excès-là; que dans la Congrégation de Saint-Maur il n'y avait point quarante religieux en tout qui menaient une vie d'étude, et que ceux-là étaient les plus réguliers et les plus exemplaires sur le reste des devoirs[2]. Rancé reprenait les choses de bien haut; il remontait aux sources et aux origines de l'Ordre, il y voulait retremper un corps usé et dissolu. Mais il avait fini lui-même par le reconnaître, le temps des grands moines était passé. Il en fut comme le dernier, et l'on peut dire que son siècle, ce siècle réputé pourtant si chrétien et si éclairé, l'admira plus encore qu'il ne le comprit.

1. Lettre à l'abbé Nicaise, du 4 juin 1693.
2. *Vie de Nicole*, 2e partie, page 234.

Quesnel, pour qui Rancé avait beaucoup d'estime, ne le jugeait pas très différemment de ce que faisait Nicole; et voici, à ce propos, une lettre assez agréable, qu'on est tout surpris de voir adressée par un théologien à un théologien :

« ... Vous avez connu le monde, écrivait Quesnel au Père Du Breuil[1] : il est encore aujourd'hui tel que vous l'avez laissé il y a dix ans : la terre toujours le théâtre des passions des hommes, toujours couverte des funestes effets de ces passions; toujours des guerres entre les princes, toujours des disputes entre les savans, toujours des procès entre les enfans d'Adam, toujours des contestations même entre les personnes qui semblent le plus dépourvues de tout ce qui fait naître la division et les dissensions entre les hommes. Oui, les Religieux de la Trappe, qui font profession de la plus étroite pauvreté et du plus parfait renoncement, ne laissent pas de plaider, au moins leur Abbé pour eux. Il ne s'agit ni de leurs priviléges, ni de leurs exemptions, ni de la mesure de leur capuchon, ni du domaine et de l'usage de leur pain et de leurs légumes : il est question de la nourriture de l'esprit, qui est la science. Les Cordeliers, comme on sait, vouloient bien autrefois avoir l'usage de leur pain et de leur vin, mais ils n'en vouloient avoir ni la propriété ni le domaine. L'Abbé de la Trappe, qui aspire à une plus grande pauvreté spirituelle que les Moines à l'égard de leur pauvreté matérielle, ne veut avoir ni la propriété, ni le domaine, ni l'usage même de la science; et il a fait un grand livre contre le Père Mabillon, qui est l'avocat de l'adverse partie, pour prouver que les Moines non seulement n'en doivent point faire, mais ne doivent pas être en état d'en faire, étant obligés à s'interdire l'étude et la science, hors celle de l'Écriture. Le Père Mabillon, à ce qu'on dit, va faire paroître une réfutation du livre de l'Abbé de la Trappe, qui lui-même a réfuté celui de ce Père, *Des Études monastiques*. Et cet Abbé, déjà auteur de 5 grands volumes in-4°, outre les petits, fera tant par ses livres, que dans le monde on aura peine à se persuader qu'il soit si ennemi de la science qu'il

1. Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, Rés. S. Germ., paq. 30, n° 3. — La lettre est du 9 juillet 1692, peu de jours après la prise de Namur. Quesnel était alors dans les Pays-Bas auprès d'Arnauld, et on a par lui le ton de la maison sur Rancé. La première partie de la lettre, que je ne donne pas, offre d'ailleurs un caractère d'élévation et d'onction; elle a trait aux tribulations du Père Du Breuil, de celui qu'on y appelle *le prisonnier de Jésus-Christ*, et qui, après plus de dix ans de captivité et d'exil, venait d'être transféré à Aleth, sa dernière station, où il mourut. Le conquérant de Namur est mis en regard du persécuté d'Aleth : chacun a sa couronne. Puis viennent les agréables diversions de la fin. Ces exilés et martyrs port-royalistes restaient gens d'esprit à travers tout.

semble le vouloir être. Après cela vous ne vous étonnerez plus qu'il y ait des disputes entre les Jansénistes et les Molinistes sur la Grâce, entre les antiquaires et les *médallistes* sur les médailles et les inscriptions anciennes, entre les historiens et les critiques sur les livres et les auteurs... »

Et c'est le Père Quesnel qui parle ainsi en vrai philosophe et en sage, lui l'auteur de la plus grosse pomme de discorde théologique qui agita le XVIII^e^ siècle! O naïveté humaine! naïveté surtout des cœurs sérieux!

Au reste, dans le parfait désintéressement où nous sommes aujourd'hui sur ces questions autrefois si vives, il nous est peut-être plus aisé d'être entièrement justes qu'aux hommes d'alors, plus rapprochés et plus divisés tout ensemble. Nous nous expliquons très bien le rôle de chacun par la différence des points de départ et des milieux.

Rancé, le grand réformateur, qui rompt en plein avec l'âge du monde, et qui ne remonte pas moins qu'à l'Orient, va prendre la source au haut du rocher, au cœur du désert : l'étude ne lui paraît pas liée de sa nature avec la pénitence; elle lui paraît quelquefois contraire.

Mabillon, entré jeune dans une branche réformée de l'Ordre, branche toute gallicane et surtout dévouée aux Saintes Lettres; Mabillon, accoutumé à honorer, à révérer la science comme un instrument d'édification, sent violer en lui cette dévotion modeste, et qui est pour lui la tradition même, quand il l'entend accuser comme un péril et comme un principe de déréglement.

Les Oratoriens Quesnel et Du Breuil n'ont pas de peine à être de l'avis de Mabillon contre Rancé; ils sortent d'une Congrégation non pénitente, mais enseignante, libre, lettrée, mêlée au monde; et ceux mêmes

qui, comme eux, ont encore la piété si réelle, ne font que précéder de peu ceux qui, au sein de l'Institution, cultiveront la philosophie facile.

Nicole enfin est fidèle à l'esprit de Port-Royal, tel que nous l'avons vu jusqu'ici s'appliquer à toute chose : esprit qui admettait une part de science et d'étude dans la chambre du solitaire, le livre ouvert à côté de la bêche et du hoyau, un coin de bon sens et de justesse (si l'on peut ainsi parler) jusque dans la pénitence.

Cependant Rancé a de plus qu'eux tous un sommet par lequel il les surpasse, et qu'ils n'ont pas bien mesuré.

Mais j'en viens à la troisième discussion de Rancé avec Port-Royal, à celle qui est le plus directe, le moins à son avantage, j'en ai peur, et que soutint contre lui notre humble M. de Tillemont.

VII

Suite des démêlés de Rancé. — Sa contestation avec M. de Tillemont. — Lettre de ce dernier. — Projet de réponse de Rancé. — Fin de M. de Tillemont. — Ses funérailles. — Esprit survivant des livres et méthodes de Port-Royal. — Les derniers maitres. — Les derniers élèves.

On est étonné tout d'abord de voir un homme aussi habituellement doux, soumis et, ce semble, timide, que l'était M. de Tillemont, — ce même homme qui se tenait toujours *à genoux* devant le Père Lami, comme lui disait Bossuet, — parler si franc et si ferme quand il a affaire au rude Abbé. Mais il n'est rien tel que ces doux et ces humbles pour aller droit et haut, quand ils sont une fois émus dans la défense de ce qu'ils jugent l'équité et la vérité.

Je rappellerai en deux mots le fait principal : Dans l'été de 1696, M. Walon de Beaupuis, âgé de 75 ans, avait fait à pied le voyage de Beauvais à la Trappe, en compagnie d'un jeune ecclésiastique son parent, dans le désir et l'espoir d'y embrasser une dernière fois le sous-prieur Dom Pierre Le Nain, son ancien élève. Le digne pèlerin arriva un samedi sur les dix heures du matin, et déclara aussitôt le sujet de son voyage, en demandant à saluer le Révérend Père Abbé, et à voir

Dom Le Nain. On ne lui donna réponse qu'assez avant dans l'après-dîner, en lui marquant beaucoup de difficultés pour ce qui était du Père Abbé, et en ne disant rien que de très vague et d'évasif par rapport au sous-prieur. M. de Beaupuis n'insista plus que pour obtenir d'embrasser ce dernier, offrant même de le faire en présence de qui l'on voudrait, et sans se permettre aucune parole si on l'exigeait ainsi. Le secrétaire du Père Abbé, M. Maine, remit au lendemain pour rapporter la réponse. Le lendemain, qui était un dimanche, la matinée se passa presque toute à l'Église; après quoi on admit M. de Beaupuis et son compagnon à dîner au réfectoire avec la Communauté : à cette époque le Père Abbé, fort infirme, n'y paraissait plus guère. Après le dîner on reconduisit les deux hôtes dans une des salles du dehors, et on semblait les y avoir oubliés, quand M. de Beaupuis, ayant aperçu M. Maine qui passait près de la salle, l'appela, et apprit de lui que ce qu'il désirait ne pouvait lui être accordé, et cela pour des raisons essentielles. Ces raisons, on ne se croyait pas en droit de les lui dire, à moins qu'il ne s'engageât sous serment au secret. Cette idée de serment effraya le digne prêtre; il s'y refusa, et serait sorti de la maison sur-le-champ, s'il n'eût point été trop tard; mais il en partit le lendemain avec le jour. Le cœur gros de douleur, il s'en était venu raconter toute l'histoire à ses amis de Port-Royal et au frère de Dom Le Nain, M. de Tillemont. Celui-ci, dans une visite qu'il avait faite à la Trappe deux mois après, s'était plaint du procédé à M. de Rancé, qui avait répondu en se rejetant sur des ordres supérieurs : il avait reçu jusqu'à trois lettres de la Cour, par lesquelles on lui mandait, de la part du Roi, de ne point donner

l'entrée de son monastère à M. de Beaupuis. Cette réponse roula ensuite dans l'esprit de M. de Tillemont, et lui revint avec l'ensemble de la conduite du Père Abbé à l'égard des Jansénistes. Cette conduite peut se résumer toute en ces termes : Rancé n'est pas janséniste, et n'est pas ennemi; il ne veut pas connaître de ces querelles théologiques qui font bruit alentour, il ne veut pas qu'on l'y mêle, lui et son œuvre; et plus on le pourrait confondre avec les Jansénistes par la sévérité de sa réforme et de sa morale, plus il tient à se séparer d'eux par sa soumission absolue aux chefs de l'Église, et par son silence.

C'est en ce sens et dans ce but qu'il avait écrit, en novembre 1678, sa fameuse Lettre au maréchal de Bellefonds, espèce de profession faite pour être montrée, et par laquelle cette ligne de conduite s'était dessinée manifestement. Tout en y maintenant la voie étroite du salut et la morale sévère, il rejetait bien loin de lui tout soupçon de sentiment particulier quant au dogme, déclarant avoir signé le Formulaire *sans restriction et sans réserve*, et témoignant sa douleur de fils de l'Église d'avoir vu *le sein et les entrailles de cette Mère déchirés par ses propres enfants*. Le parti janséniste, contre qui la persécution recommençait à la date de 1678, avait pris cette dernière parole comme une imputation cruelle. Mais ç'avait été bien pis lorsque seize ans plus tard, à la nouvelle de la mort d'Arnauld, Rancé avait écrit à l'abbé Nicaise pour toute oraison funèbre cette simple phrase, qui, grâce à l'indiscret correspondant, courut à l'instant le monde :

« ... Enfin voilà M. Arnauld mort. Après avoir poussé sa carrière le plus loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on en dise, voilà

bien des questions finies : son érudition et son autorité étoient d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ !... »

L'abbé Nicaise, que La Monnoie appelle spirituellement *le facteur du Parnasse*[1], ayant divulgué ce passage de la lettre à lui adressée, il s'ensuivit un éclat terrible. On cria d'abord à l'injure ; on la grossit en la répétant ; le blâme, les attaques, même les menaces anonymes, fondirent de toutes parts sur l'abbé de la Trappe. Quesnel, que nous avons vu, dans une circonstance récente, si spirituel et en apparence si dégagé au sujet des disputes des hommes, Quesnel en feu écrivit à Rancé une lettre de la plus grande violence : « Il prétend me prouver, dit ce dernier, que j'ai flétri le nom de M. Arnauld ; que *je lui ai donné un coup de poignard après sa mort*, et que *j'ai fait, autant qu'il étoit en mon pouvoir, une plaie mortelle à sa mémoire*... Si j'avois mis le feu au Port-Royal, ou que je l'eusse renversé de fond en comble, il ne m'en diroit pas davantage. Je vous dis cela, Monsieur, pour vous marquer le caractère des esprits[2]. » M. de Tillemont lui-même, bien qu'avec un esprit plus doux, s'était

1. Il faut voir son Épitaphe burlesque par La Monnoie :

Ci-gît monsieur l'abbé Nicaise,
Qui, la plume en main, dans sa chaise,
Mettoit lui seul en mouvement
Toscan, François, Belge, Allemand...
. . . . . .
Falloit-il écrire au Bureau
Sur un phénomène nouveau ?
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un manuscrit, d'une médaille?
S'ériger en solliciteur
De louanges pour un auteur?
D'Arnauld mort avertir la Trappe?
Féliciter un nouveau Pape ?
L'habile et fidèle écrivain
N'avoit pas la crampe à la main.
C'étoit le Facteur du Parnasse, etc.

2. Lettre à l'abbé Nicaise, du 12 janvier 1695.

plaint verbalement au saint Abbé de ces quatre lignes *un peu déchirantes*. Rancé n'était pas resté sans répondre, mais il l'avait fait en termes brefs, selon son usage [1].

Or toutes ces choses ayant repassé après coup dans l'esprit de M. de Tillemont à la suite de l'aventure de M. de Beaupuis, et les raisons à opposer lui étant aussi revenues avec plus d'abondance, il se décida à écrire à

1. La vérité est que Rancé, au premier vent qu'il eut de cet orage suscité au nom d'Arnauld, ne se rappelait plus bien les termes de sa lettre à l'abbé Nicaise : « Cependant je vous supplie, lui récrivait-il, de me mander précisément ce que je vous en ai dit; je crois qu'il n'y a pas plus d'une ligne sur ce sujet-là. » Quant à ses vrais sentiments sur le fond de cette affaire, je les trouve dans la suite même de sa correspondance, et je me plais à en relever ici quelques belles paroles qui me paraissent composer sa plus solide réponse, aux yeux de ceux qui entrent un peu avant dans l'esprit chrétien :

« Plus je considère les hommes, moins je les trouve excusables de s'arrêter sur ce qui n'a ni durée ni consistance.

« Je ne vous dirai rien sur le sujet de M. Arnauld, si ce n'est que quand les hommes une fois sont entêtés, et qu'ils sont prévenus d'un sentiment, ils ne le quittent jamais; il faut les laisser dans leur opiniâtreté; les choses tombent d'elles-mêmes après s'être soutenues un certain temps.

« Il faut faire de ces œuvres et de ces actions qui subsistent indépendamment des passions différentes des hommes.

« Je ne vous dirai rien davantage des bruits qui se sont excités contre moi, sinon qu'ils durent toujours, et que, quoi qu'on puisse faire, on ne m'ôtera du cœur ni la charité ni la paix.

« J'entre dans toutes vos pensées, Monsieur, touchant la prévention des hommes, et la facilité avec laquelle ils se portent à juger des personnes dont ils ne connoissent ni le fort ni le foible : c'est une liberté qui est plus grande dans nos jours qu'elle n'étoit dans les temps passés.

« Ce que je puis vous dire, Monsieur, c'est qu'il y a longtemps que les hommes parlent de moi comme il leur plaît : cependant ils ne sont pas venus à bout de changer la couleur d'un seul de mes cheveux.

« La calomnie ne m'a fait aucun mal jusqu'ici; j'en ai avalé le calice, où, dans la vérité, je n'ai point trouvé l'amertume que l'on pourroit croire... Avaler le calice tout pur, sans une goutte d'eau et avec plaisir, c'est un bien qu'on ne sauroit trop estimer, c'est ce que la nature ne connoît point et ne veut point connoître : il n'y a que Dieu qui en donne le pouvoir à ceux qui sont à lui.

« Dans la vérité, si les hommes me prennent par des endroits par où je ne suis pas tel qu'ils me croient, il y a en moi des maux et des iniquités presque infinies qui ne sont connues de personne, et sur lesquelles on ne me dit mot.

« Il n'y a rien de plus puissant pour faire que Dieu nous juge dans sa bonté et dans sa clémence, que d'être jugé des hommes sans compassion et sans justice. »

Quand on vit dans cet ordre d'idées et de sentiments, un pied déjà sur le seuil éternel, il est permis de vouloir rester neutre, même dans la querelle de M. Arnauld.

Rancé une longue Lettre, dont il nous faut citer les principaux endroits.

« Mon très Révérend Père,

« Ce que vous me dites, lorsque j'eus l'honneur de vous parler de la personne (M. de Beaupuis) qui vous étoit venue voir, m'est extrêmement demeuré dans l'esprit ; et je ne puis m'empêcher, après avoir longtemps différé, de vous exposer une partie des pensées qui me sont venues sur ce sujet. La bonté que vous m'avez témoignée, mon Père, dans cette dernière visite aussi bien que dans les autres, et la confiance que j'ai que vous êtes entièrement persuadé du respect extrême que j'ai pour vous, me font prendre cette liberté.

« Je ne le fais effectivement que par ce respect même, et par le désir que j'ai de voir continuer et augmenter encore, s'il se peut, le bien que vous avez établi dans votre Maison. Ce renouvellement d'esprit et de l'amour de la pénitence, que Dieu a mis par vous dans la Trappe, est un des plus grands miracles que sa Grâce ait faits en nos jours. C'est elle qui l'a fait, je n'en puis douter : elle seule peut faire une chose si fort au-dessus de la nature ; et les conversions toutes miraculeuses qui s'y sont opérées ne permettent point de douter que Dieu ne soit chez vous, et dans vous en particulier, mon Père, qui avez été l'instrument de cette grande miséricorde.

« Je suis en cela l'exemple de M. Arnauld, qui ayant sujet, comme vous ne l'ignorez pas, de parler de vous d'une autre manière qu'il n'a fait, et en étant sollicité par diverses personnes, a toujours déclaré qu'il ne le feroit jamais, parce qu'il aimoit et honoroit trop l'œuvre de Dieu en vous. Et M. Nicole a écrit à un de ses amis qu'*il aimeroit mieux que l'on lui coupât le bras droit, que de rien écrire de désavantageux à votre personne et à votre ouvrage*[1].

« Ce n'est point l'homme assurément qui a fait la Trappe, et ce n'est point l'homme aussi qui pourra la conserver. Dieu seul peut l'un et l'autre ; et ceux qui l'aiment doivent songer uniquement à lui attirer la grâce et la bénédiction du Ciel. Ce n'est pas qu'on ne puisse et qu'on ne doive même user des moyens humains qu'il nous présente ; mais ce n'est qu'après avoir considéré s'ils sont véritablement dans son ordre, et en n'en attendant le succès que de lui seul. Qui sera dans cette disposition ne songera jamais à s'acquérir ou à se conserver la faveur des hommes par rien qui blesse son devoir en la moindre chose, et évitera cette tentation si dangereuse à ceux qui ont entrepris quelque chose, de songer plus à la faire réussir qu'à prendre garde de ne se servir pour cela d'aucune voie qui ne soit sainte. On aime ce qu'on fait ; on l'aime d'autant plus que l'ouvrage est plus grand et plus de Dieu, et il est aisé de croire aussi que tout ce qui peut favoriser notre ouvrage est innocent, saint, et dans l'ordre de Dieu : *Væ prægnantibus et nu-*

1. C'est à l'occasion de la lettre de Rancé au maréchal de Bellefonds que furent dites ces généreuses paroles de Nicole et d'Arnauld.

trientibus [1] ! Quoique ce que je fais ne soit rien en comparaison de la Trappe, je sens cependant combien j'ai à craindre ce malheur et dans la composition de l'ouvrage et dans toutes ses suites. J'en vois des exemples dans les Saints mêmes. Pardonnez-moi, mon Père, si je le crains aussi pour vous, parce que les plus grands Saints sont toujours hommes tant qu'ils vivent dans ce lieu de tentation.

« Pourquoi vous déclarer contre des personnes que le monde n'aime pas, et ajouter de nouvelles douleurs à leurs plaies? Quand ils seroient coupables de quelques fautes légères, l'humanité seule ne veut-elle pas qu'on tâche d'adoucir leurs peines en leur témoignant de la compassion, au lieu de persécuter ceux que Dieu frappe? Quel air cela a-t-il, je ne dis pas parmi les Saints, mais parmi ceux qui ont de l'honneur? Est-ce que vous croyez tout de bon que ces personnes aient des erreurs, qu'ils forment un parti contre Jésus-Christ, contre l'Église, contre l'État, et les autres niaiseries que débitent ceux qui font profession de croire qu'il est permis de mentir et de calomnier? Je ferois tort, non seulement à votre piété, mais à la lumière de votre esprit, si j'avois de vous cette pensée.

« Tout le crime de ces personnes étoit, il y a trente ans, de ne vouloir pas signer, de peur que l'on ne prît leur signature pour une marque qu'ils croyoient ce qu'ils ne croyoient pas effectivement, et ce que tout le monde avouoit qu'ils n'étoient pas obligés de croire, et qu'ainsi Dieu et les hommes n'eussent un juste sujet de les accuser de parjure. S'ils se trompoient en cela, ce n'étoit toujours qu'un scrupule et une tendresse de conscience fort pardonnable à des Chrétiens; et ceux qui les persécutoient pour ce sujet, quand même ils eussent eu raison dans le fond, étoient assurément plus coupables qu'eux.

« Il ne s'agit plus même aujourd'hui de Signature; tout se réduit à un esprit de *cabale*. Et qu'est-ce que cette cabale? C'est qu'on tâche de s'unir ensemble dans l'esprit de charité pour aimer la vérité; pour la soutenir quand on le peut; pour gémir au moins quand on la viole, si l'on ne peut pas faire davantage; pour sentir de même tous les maux et tous les scandales de l'Église. Ainsi ce parti, cette *cabale*, c'est ce que Jésus-Christ est venu faire dans le monde; c'est le crime des premiers Chrétiens, à qui les Païens reprochoient aussi qu'ils s'aimoient les uns les autres. C'est le crime des Athanase, des Chrysostome, de tous leurs partisans, et de tous ceux qui se sont trouvés unis dans la défense de la Foi, de la discipline et de la morale de l'Église contre les personnes plus puissantes qu'eux dans le siècle.

1. « Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là! » (Saint Matthieu, XXIV, 19.) — On appliquait ce mot à Rancé, fondateur et chef d'Ordre, dans le même sens où Bacon disait que l'homme qui a des enfants *donne des otages à la fortune*. Cela nuit à l'indépendance. — Ce qui suit sur les scrupules de Tillemont, par rapport à son propre ouvrage de l'*Histoire ecclésiastique*, qu'il craint de trop aimer, est touchant.

« Plût à Dieu qu'un tel esprit de cabale fût plus véritable et plus répandu qu'il n'est ! Jamais homme ne l'eût davantage que M. Arnauld ; car jamais personne ne fut plus sensible à tous les biens et à tous les maux de l'Église, qui que ce soit qu'ils regardassent, connus ou inconnus. Il n'a pas moins été en cela que sur la Grâce un vrai disciple de saint Paul, de saint Augustin et de saint Bernard. Pour ce qui est de former des intrigues, madame de Longueville avoit accoutumé de dire de lui, que « si, pour être sauvé, il fal- « loit savoir intriguer et cabaler, elle désespéroit de son salut. » Vous avez connu M. l'Évêque d'Aleth ; vous avez vu cet homme apostolique, et les autres évêques qui lui étoient unis dans l'affaire du Formulaire... Quand ce saint Évêque, quand M. Arnauld ou ses amis seroient tombés dans quelques fautes d'imprudence (car à qui cela n'arrive-t-il pas ?), la charité couvre bien de ces sortes de fautes. Quand même quelqu'un de ceux qui avoient quelque liaison avec M. Arnauld auroit eu un zèle moins saint, plus humain, et même plus amer, cela rend-il coupables ceux qui n'aiment que la vérité et la morale de l'Église ? Pensez-vous, mon Père, que cela ne se rencontre pas dans ceux qui sont liés ensemble d'un amour particulier pour vous et pour votre Maison ? Car c'est encore une *cabale* aussi réelle que l'autre, et dont j'avoue que je suis aussi.

« Je ne sais pourquoi je m'étends sur cela ; car je sais par vous-même l'estime que vous faites de M. Arnauld [1]. Vous ne sauriez que vous n'estimiez de même ceux de ses amis que vous connoissez. Et pour ceux que vous ne connoissez pas, vous vous jugeriez assurément vous-même coupable, si vous les condamniez sur le rapport des autres, qui peuvent au moins ne les pas connoître assez.

« Pourquoi donc, mon Père, pardonnez-le-moi si je vous le dis, pourquoi vous déclarer contre eux d'une manière aussi publique que si c'étoit par des écrits imprimés ? Car vous savez trop le monde pour ne pas juger de l'effet qu'y feroient vos lettres. Elles ont réjoui les uns, attristé les autres ; et j'ose vous dire qu'elles ont attristé ceux qui vous aiment véritablement, et qui méritent le mieux que vous les aimiez. Plaise à l'Esprit saint qui est en vous, qu'elles ne l'aient pas aussi attristé !

« Quelle a pu être, mon Père, la cause de cette conduite qui a surpris tout le monde ? Je n'en veux point juger ; mais je sais bien qu'on a cru généralement que vous craigniez trop les hommes, et que le désir de conserver votre Maison vous avoit porté à vouloir flatter les Puissants du siècle, aux dépens de ceux qui avoient le malheur de leur déplaire. Mais, mon Père, permettez-moi encore ce mot, n'est-ce point aux dépens, je ne dis pas de votre honneur, mais de votre conscience ? N'est-ce point aux dépens de

1. Ce sentiment de respect et de révérence pour Arnauld, qui revient à tout instant sous la plume de Tillemont, respire aussi avec bien de la vérité dans une lettre de Tillemont à Arnauld (du 18 juin 1694), qui se trouve imprimée au tome III des *Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles français*.

votre Maison même, sur qui cette foiblesse n'a garde d'attirer la bénédiction de Dieu? Et sans cette bénédiction, que pourra toute la faveur des hommes, sinon y éteindre la piété et l'humilité? Aussi je sais que des personnes très saintes et très éclairées craignent beaucoup que la Grâce et l'Esprit de Dieu ne s'en retirent bientôt pour ce sujet. Dieu vous garde de ce malheur! Mais je vous avoue, mon Père, que plus j'aime votre Maison, plus je crains que ces sortes de voies ne lui fassent tort; et que Dieu ne permette que ce que l'on auroit voulu conserver par des moyens qui ne sont pas de lui, ne soit détruit par ceux même en la protection de qui on auroit eu plus de confiance qu'en la sienne. »

Il est certes difficile d'être plus véhément avec douceur, et de pénétrer plus au vif sans blesser un adversaire respecté. Tillemont aurait mille fois raison contre Rancé, si tous les Jansénistes lui ressemblaient, et s'il n'y avait point eu en effet parmi eux une génération politique, remuante, une vraie *cabale*, que l'ancien ami de Retz avait connue dans le monde, et avec laquelle il avait eu affaire depuis. C'est ainsi que nous avons entendu M. d'Aubigny, qui l'avait vu également à l'œuvre, définir le parti : à ce compte, M. de Beaupuis et M. de Tillemont n'en étaient pas. Port-Royal, à dater d'une certaine heure, offre véritablement deux aspects, l'un tourné vers le monde et l'autre qui regarde le désert : il y a des Jansénistes éminents qui n'ont bien vu qu'un seul de ces aspects.

Dans la suite de sa Lettre, en venant à l'affaire particulière de M. de Beaupuis, et au refus qu'on avait fait de le recevoir, M. de Tillemont, de ce même ton humble et ferme, énumérait les principaux Saints qui ont mérité la grâce du martyre, en recevant chez eux des Chrétiens persécutés :

« Vous m'avez demandé, mon Père, où étoit l'histoire d'un Abbé d'Angleterre qui avoit mieux aimé s'exposer à tout, que de jurer qu'il n'avoit point envoyé d'argent à saint Thomas de Cantorbery, quoique effectivement il ne lui en eût point envoyé : c'est saint Gilbert, non simple Abbé, mais

Fondateur d'un Ordre prêt à être renversé à cette occasion, et que Dieu soutint néanmoins. »

Tillemont rappelle au nouveau Fondateur que « c'est l'effet de la plus haute vertu de se déclarer pour la vérité, quand elle est haïe des hommes. » Il trouve qu'il y a excès à se croire ainsi engagé dans le moindre détail aux Puissances de la terre, à cause des obligations qu'on leur a; car, « après tout, vous êtes encore plus obligé à Celui qui vous les a rendues favorables. » Que si l'on s'était plaint après cela que M. de Rancé reçût chez lui des personnes suspectes, combien il lui était aisé de répondre qu'il n'attirait personne, mais qu'il ne pouvait aussi refuser l'hospitalité à ceux en qui il ne reconnaissait rien de mal!

« Que vous auriez fait profiter, mon Père, le talent et la créance que Dieu vous a donnée dans l'esprit des hommes, si vous vous fussiez servi de cette occasion que la Providence vous offroit, pour faire sentir combien il est injuste et dangereux de condamner des personnes sur des accusations vagues et non prouvées, sans donner aux accusés pour le moins autant de lieu de se défendre qu'à leurs ennemis de les accuser! Vous auriez pu dire mille belles choses sur cela... »

Il s'abuse pourtant, et prouve qu'il connaît moins les hommes que ne les connaissait celui à qui il s'adresse, quand il s'imagine qu'il eût suffi peut-être d'une seule lettre de ce dernier *pour apaiser tous les troubles de l'Église!* Mais il a complétement raison en ce qui est de M. de Beaupuis : car s'il y avait à son égard plus de précautions à prendre à cause des ordres exprès qu'on avait reçus, pourquoi ne pas dire à ce digne homme, en toute simplicité, l'état des choses? Pourquoi exiger de lui ce secret sous la forme du serment?

« Si donc on en eût usé de la sorte à l'égard de cette personne, comme c'est un homme fort sage, je crois qu'il se seroit retiré aussitôt. Que s'il eût in-

sisté à demander d'embrasser en votre présence (car il ne demandoit que cela) celui que vous aimez l'un et l'autre comme votre fils commun, et à qui c'eût été une consolation sensible, il faudroit que l'on fût bien injuste pour vous en faire un crime ; et il vous auroit au moins été bien aisé de vous en justifier, en représentant que vous n'aviez pu refuser à un Prêtre qui, à l'âge de 75 ans, avoit fait pour cela à pied près de 60 lieues, une si petite satisfaction, qui ne pouvoit avoir aucune suite, comme vous en pouviez répondre, ayant été présent à tout. Vous auriez même eu sur cela une belle occasion de rendre témoignage de ce que vous connoissez de cet Ecclésiastique, le plus éloigné qui fut jamais de toute cabale et de toute intrigue. Et peut-être que cela auroit dissipé les impressions si injustes que l'on a données de lui, à moins qu'il ne soit criminel parce qu'il est saint. Que si après tout cela il vous en fût arrivé quelque peine de la part des hommes, n'auriez-vous pas été heureux de souffrir pour la charité, qui n'est pas moindre que la justice, ou plutôt qui n'est en Dieu que la même chose ? »

Après quelques considérations encore et quelque digression dans le même sens (car les écrivains port-royalistes ne sont jamais pressés de finir), M. de Tillemont conclut en disant :

« Voilà, mon Père, une partie de ce qui me roule quelquefois dans l'esprit, et que je ne vous dirois pas, si je ne me croyois obligé d'user de la bonté que vous avez pour moi, comme d'un talent que Dieu m'a mis entre les mains, et dont il me demandera compte, et si j'avois moins de zèle que je n'en ai pour votre vraie gloire et pour la sainteté de la Maison de Dieu que vous avez établie. Je vous puis protester que toute autre considération n'y a aucune part. Personne ne saura ce que je vous écris, hors un homme sage et qui vous honore très particulièrement, de qui j'ai cru être obligé de prendre conseil, pour ne me pas suivre moi-même ; et celui dont la foiblesse de mes yeux m'oblige d'emprunter la main sait qu'il est obligé au secret que je lui ai demandé [1]. »

L'abbé de Rancé, au reçu de cette lettre, fit à M. de Tillemont une brève réponse, qui coupait court à tout ; il y disait que, tout bien pesé devant Dieu, il n'éprouvait aucun scrupule sur ce qu'il avait fait, et que « sa conscience, après l'avoir consultée, ne lui avoit dit autre chose par tous ses mouvements, sinon qu'il de-

1. M. Tronchai, le secrétaire de M. de Tillemont. — Il se crut sans doute plus tard dégagé du secret, quand les adversaires l'eurent rompu.

voit persévérer dans cette conduite jusqu'à sa mort. » — L'affaire en resta là entre eux, et l'affection mutuelle n'en parut pas altérée. Mais après la mort de l'un et de l'autre, sans égard pour le respect dû à leur volonté et à leur mémoire, on publia un Projet de réponse, fort développé, qui s'était trouvé dans les papiers de Rancé. Les Jansénistes maltraités s'en émurent, et publièrent à leur tour la Lettre de M. de Tillemont, la brève et unique Réponse qu'il avait reçue, dans le temps, de M. de Rancé; et, en reproduisant le Projet de réponse plus ample, ils l'accompagnèrent de remarques et de réfutations fort aigres[1]. Ce Projet de réponse, quoi qu'on ait essayé de dire, a bien le cachet de Rancé; il a dû l'écrire; mais, pour ne pas rentrer dans une discussion qui lui était insupportable, et où il se sentait peut-être plus impatient qu'il ne fallait, il l'aura supprimé. Au point où nous sommes arrivés, je n'en citerai qu'un ou deux endroits, mais assez pour indiquer la vigueur de ton, et aussi le sens général des réponses :

« Vous dites, Monsieur, que l'on a cru que je craignois trop les hommes, et que le désir de conserver notre Maison m'avoit porté à les flatter. Comme ceux qui ont ces pensées-là ne me connoissent pas, et qu'ils jugent de moi par la relation de gens qui ne me connoissent pas non plus qu'eux, ils ne méritent pas qu'on leur donne aucune créance. Et pour moi, il y a longtemps que je compte pour rien les jugemens des hommes; car comme d'ordinaire leurs connoissances ne sont point assurées, aussi leurs jugemens sont toujours faux ou téméraires.

« Il y a plus de vingt-cinq années que chacun parle de moi selon sa fantaisie, selon son caprice, selon son envie, ou selon les mouvemens de son humeur. Tout cela ne m'a point empêché d'aller mon chemin ordinaire, et je ne m'en suis détourné ni d'un pas ni d'un moment; et comme j'ai toujours été persuadé que je n'ai rien fait en cela qui ne soit dans l'ordre de Dieu, malgré les affaires que le monde a essayé de me susciter, je me suis

1. *Lettre de M. Le Nain de Tillemont au R. P. Armand-Jean Boutillier de Rancé, abbé de la Trappe, et les Réponses de cet Abbé*, etc...: à Nancy, 1705.

conservé dans la paix, sans que rien ait été capable de la troubler. Tout ce que vous me dites sur cela, Monsieur, est une règle générale dont l'application ne me convient point. Je suis en repos sur le témoignage de ma conscience, et sur le sentiment des personnes dont la piété, la doctrine et la religion n'ont jamais été soupçonnées.

« Entre beaucoup de raisons qui m'ont empêché de prendre aucunes liaisons avec les Jansénistes, outre mes propres lumières qui m'en ont toujours éloigné, je vous dirai que, demandant un jour à un Ecclésiastique de mes amis, considérable par l'emploi qu'il avoit dans l'Église, et qui avoit été des plus attachés à leurs intérêts, pourquoi il s'en étoit séparé, il me répondit : Que ceux qui vouloient être la règle des autres devoient être constants et invariables, et que si on examinoit d'où ils étoient partis et où ils étoient alors, on trouveroit entre l'un et l'autre une distance infinie ; que *dans les commencemens ils avoient été remplis de desseins et de pensées de réformer le monde, et d'en changer toute la face ; et qu'ayant rencontré des oppositions auxquelles ils ne s'attendoient pas, ils avoient pris des voies toutes nouvelles et toutes différentes* ; et qu'un homme sage et désintéressé n'avoit garde d'épouser leurs caprices et de s'attacher à leurs imaginations. »

De toutes les accusations produites contre les Jansénistes, celle-ci, qui est la plus générale, me paraît la moins contestable aussi : elle se rapporte exactement à une remarque que nous avons eu souvent l'occasion de faire sur la déviation très prompte de l'esprit du premier Port-Royal, du Port-Royal de Saint-Cyran.

En ce qui est de l'affaire du bon M. de Beaupuis, d'où toute cette discussion avait pris cours, le Projet de réponse ne contient que ce paragraphe fort sec :

« Pour ce qui est de M. de Beaupuis, je suis persuadé que j'ai fait ce que j'ai dû faire. Le Roi me fait écrire que c'est un homme qui manque au respect qu'il lui doit, et qu'il ne trouve pas bon que je lui donne l'entrée de notre Monastère : mon sentiment est que je fais en cela la volonté de Dieu, quand j'obéis à celle du Roi, et que je ne veux point avoir de commerce avec lui. J'ai trop d'obligation au Roi pour avoir sur cela d'autres dispositions. »

Ceux qui voudraient chercher une explication et une excuse à ce ton de sécheresse, pourront remarquer que l'abbé de Rancé, à cette date, était dans un redoublement d'infirmités et de maux, et, de plus, en-

gagé déjà dans ses cruelles épreuves intestines avec Dom Gervaise. Saint-Simon nous y a complétement initiés. M. de Rancé commençait cette vie de souffrance, lorsqu'il eut à entrer dans la discussion soulevée par M. de Tillemont [1]. Autant il peut paraître décisif et dur dans ces choses du dehors, autant il était occupé alors à se mater, à se contenir à l'égard de la persécution du dedans. Il avait son ver rongeur qu'il dissimulait avec charité; et, pour tout dire, quand il dictait son Projet de lettre en réponse à celle du tranquille et ferme Tillemont, quoi d'étonnant que son geste nous paraisse parfois impatient et brusque? L'homme de Dieu était *dans la fournaise*.

Tel se dessine, dans sa relation avec Port-Royal, le célèbre réformateur de la Trappe, le seul maître d'alors qui rivalise avec nos solitaires dans la haute profession de la pénitence, et qui les surpasse encore, s'il est possible, en austérité primitive et en rigueur. Si l'on joint aux diverses contestations précédentes un petit démêlé particulier qu'il eut avec M. Floriot [2], on

1. La visite de M. de Beaupuis est de l'été de 1696. M. de Tillemont vint à la Trappe à la fin de cet été, ou au commencement de l'automne. La lettre qu'il écrivit au retour de là ne dut pas arriver à la Trappe avant la fin de l'année, et le Projet de réponse de Rancé ne peut être que de l'année 1697. Or, Dom Gervaise était béni abbé dès octobre 1696, et il se démasqua aussitôt après.

2. M. Floriot, que nous avons déjà eu occasion de nommer, avait été quelque temps préfet des études aux Granges, et il était chargé aussi de l'instruction des domestiques du dehors, ce qui donna lieu à son livre intitulé *la Morale du* PATER: c'était un Cours de morale chrétienne rapportée aux paroles de Jésus-Christ dans l'Oraison dominicale. M. Floriot avait avancé, en un endroit, « qu'un enfant ne peut se consacrer à Dieu ni embrasser la vie religieuse, ou doit différer son entrée en religion, si son père est pauvre et a besoin du travail de ce fils pour le soutien de sa vie. » Il ajoutait de plus, selon l'avis de plusieurs grands théologiens, que « même quand il auroit fait profession, ce fils devroit, sur le conseil et avec la permission de son Supérieur, quitter quelque temps son monastère (sans pourtant quitter les devoirs de la Règle autant que possible) pour pro-

aura épuisé tous les points de conflit où M. de Rancé et les nôtres se rencontrèrent. En somme, ce fut une relation, comme on le dirait aujourd'hui, moins de sympathie que d'estime. Mais ce qui est essentiel et ce que je tenais à établir, cette estime survécut de part et d'autre à tous les différends. Arnauld et Nicole l'ont témoigné par d'assez belles paroles. Quesnel lui-même, qui prit feu si vivement dans le temps de la mort d'Arnauld, retrouva plus tard de la modération en parlant de l'abbé de Rancé. Dans la masse de ses papiers, saisis en 1703, se trouvait un Mémoire concernant les relations de Messieurs de Port-Royal avec l'illustre Abbé. Quesnel crut devoir donner depuis quelque explication à ce sujet :

« L'on peut bien s'assurer, dit-il, que l'on n'auroit rien trouvé dans cet Écrit qui pût blesser la mémoire de ce *grand Religieux*, qui me sera toujours vénérable par beaucoup d'endroits. Il m'a honoré de son amitié, et m'a donné des marques de sa confiance durant deux ans que j'ai demeuré avec lui à l'Institution de l'Oratoire [1]. Il m'a fait l'honneur de m'écrire, même depuis ma retraite aux Pays-Bas ; et si nous nous sommes un peu brouillés dans

curer à son père le soulagement et la nourriture nécessaire, au cas où il n'y auroit pas moyen pour le père caduc ou infirme de se la procurer par lui-même. » Cette proposition déplut à l'abbé de Rancé, qui en parla en ce sens à M. Arnauld et à Nicole, dans un voyage que ces Messieurs firent à la Trappe peu après la publication de la *Morale chrétienne*, vers 1673. Plus tard, Rancé en écrivit à Nicole une lettre qui, ayant été montrée à M. Floriot, fit faire à celui-ci une réponse détaillée, modérée et respectueuse. M. de Rancé, selon son habitude, répondit net et court : *Amandus genitor, sed præponendus Creator*. Il y mêlait d'ailleurs des paroles de grande estime pour le livre de M. Floriot. Ce dernier ne se tint pas pour battu, et soutint sa proposition dans une nouvelle lettre développée. Au fond, c'était le pur Évangile, et le précepte d'honorer son père et sa mère, aux prises avec saint Jérôme et son mot terrible : *Per calcatum perge patrem, et ad vexillum Crucis advola*. — Mais on voit que c'est toujours le même rôle des deux côtés, Rancé tenant le bout extrême, et Port-Royal un certain milieu tempéré. Si nous n'avions pas étudié Rancé, nous n'aurions pas les limites de Port-Royal dans cette carrière de la pénitence.

1. Dans les années 1661-1663. Ce ne fut pas un séjour continu qu'y fit l'abbé de Rancé ; mais il y venait souvent et y passa plusieurs mois, dans le temps où il vendait Véretz et où il se recueillait pour la Trappe. Je n'ai point distingué précédemment cette pause à l'Oratoire de ce que j'ai appelé pour plus de simplicité *les années de Véretz*.

les dernières années, à l'occasion de sa Lettre à M. l'abbé Nicaise sur la mort de M. Arnauld, *ce différend n'a point passé jusqu'au cœur*. Tout ce qu'il a dit de la Signature du Formulaire... étoit, de sa part, une suite des sentimens qu'il avoit pris à l'Assemblée de 1656, où il étoit député. Autant il étoit contraire aux inclinations de la Cour sur certains articles, autant les suivoit-il sur celui du Formulaire ; et certes il n'étoit guères alors en état d'approfondir ces matières, qu'il n'a jamais assez étudiées ni en ce temps ni depuis...

« Quoi qu'il en soit du point de la Signature, je sais que cet Abbé a fort estimé Messieurs de Port-Royal, même depuis qu'il fut devenu abbé régulier. Et je me souviens très distinctement que dans un voyage que je fis à la Trappe vers l'année 1670 ou 1672, comme nous parlions ensemble dans sa bibliothèque des calomnies dont les ennemis de ces Messieurs les noircissoient, surtout en les traitant d'hérétiques, il releva avec force cette parole : « *Comment ? hérétiques !* me dit-il : *des personnes qui sont la lumière de l'Église !* » Si depuis il n'a pas soutenu aussi fortement ce langage, j'ose dire que c'est qu'il a trop prêté l'oreille à celui de quelques personnes de la Cour, qui lui ont inspiré des vues de politique spiritualisée, sous prétexte de mettre son œuvre à couvert de la calomnie, et de lui procurer une puissante protection. J'avoue que, par cet endroit, cet Abbé ne me paroit pas un Jean dans le désert. »

On a maintenant tous les aspects. Mais qu'on ne se figure point pourtant avec Quesnel que Rancé ait manqué d'étude sur ces questions. C'est le faible des Jansénistes de croire qu'il n'y a qu'eux qui les aient approfondies, et qui les possèdent bien. Le fait est que Rancé veut rester *neutre*, voilà tout son crime; et c'en est un aux yeux des ardents. Dans une lettre que lui écrivait l'évêque de Grenoble, M. Le Camus, autre saint homme, je lis des choses fort belles, et qui s'appliquent à tous deux [1] : « Prenne parti qui voudra, s'écrie Le Camus : *Ego autem Christi*. Je ne prendrai jamais que celui de la vérité et de l'Église ; et quand les deux partis me devroient opprimer, je ne changerai point de sentiment. » Et encore : « Si j'étois persuadé

1. Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, T. 2297. On y peut lire cette lettre de l'évêque de Grenoble à l'abbé de la Trappe, datée du 12 novembre 1680.

qu'on eût condamné injustement quelqu'un, je le représenterois au Pape, et j'en dirois mon avis avec sincérité; et j'acquiescerois après au jugement de l'Église : *car, après tout, il faut que les affaires finissent, et jamais Dieu ne punira une personne pour s'être soumise aux décisions de son Épouse.* » Il ajoutait : « Si les Jansénistes manquent d'humilité et de soumission, disons que les Molinistes manquent beaucoup de charité et de compassion; » et il leur appliquait ce qu'écrivait autrefois Sévère Sulpice au sujet des Ithaciens poursuivant les Priscillianistes : « *Quorum studium et diligentiam in extirpandis hæresibus*[1] *non reprehenderem, si non studio vincendi plus quam oportuit certassent. Ac mea quidem sententia est, mihi tam reos quam accusatores displicere...* (Je ne veux épouser la cause ni des accusateurs ni des accusés.) »

Cette ligne de conduite que suivait le cardinal Le Camus, et dont Arnauld l'aurait voulu voir se départir [2], fut à plus forte raison celle de Rancé. Elle ne l'empêcha pas d'avoir de l'estime pour les hommes, et sans doute de la charité et des prières pour les victimes. Dans une lettre de lui, adressée à mademoiselle de Vertus, qui le consultait sur sa conscience (1682—1692) jusque du fond du vallon des Champs, on lit ces mots qui terminent : « Je prends plus de part que je ne vous le puis dire à l'état auquel vous me mandez que se trouvent les Religieuses du Port-Royal-

1. Le texte de Sévère Sulpice porte : *in expugnandis hæreticis.*

2. On avait accusé Le Camus, comme Rancé, de Jansénisme; Arnauld en triomphe : « M. le cardinal Le Camus auroit moins donné de prise à ses ennemis, s'il avoit pris plus de soin de détruire dans l'esprit du Roi le *fantôme* dont on s'est servi pour le rendre suspect. C'est ce que doivent craindre tous ceux qui se contentent de dire qu'ils ne sont pas Jansénistes, sans oser dire qu'il n'y en a point. » (Lettre à M. Du Vaucel, du 28 octobre 1689.)

des-Champs, et je prie Dieu qu'il leur donne toutes les consolations qui leur sont nécessaires. » — Cet ensemble de témoignages ainsi rapprochés de toutes parts, se balance, se complète, et ne laisse rien, ce semble, à désirer.

Nous n'avons plus qu'à finir doucement avec M. de Tillemont. Bossuet, qui le considérait fort, lui avait envoyé son Instruction de 1695 contre la nouvelle Spiritualité des quiétistes. On a la lettre de Tillemont en réponse à cet envoi; elle est faite pour ajouter encore à l'idée que nous avons de sa solidité modeste et aussi de son ingénieuse finesse, qui n'est pas sans garder sa pointe sous la modestie. Le raffinement de l'amour de Dieu, selon les mystiques, y est parfaitement démêlé dans sa chimère, et poursuivi jusque dans son dernier repli.

Ce n'était pas faute de savoir s'élever dans les pures régions de la vie spirituelle que Tillemont répugnait à ces doctrines subtiles. Plus il allait cheminant dans la douceur et la piété constante, plus il atteignait à sa manière, et sans se croire arrivé, les sommets sublimes. Il a écrit une merveilleuse pensée, qui est comme l'hymne finale, l'hymne insensiblement montante de sa vie, en vue de l'Éternité. Après avoir redit avec saint Cyprien que « ce n'est pas nos voix que Dieu entend, mais que c'est nos cœurs, » il entre dans le développement de cette véritable piété intérieure, qui est l'adoration toute vive et continue d'une âme unie à son Dieu : une telle adoration ne saurait être parfaite ici-bas; elle ne s'achève que dans le Ciel :

« C'est là, s'écrie-t-il, qu'étant remplis de Dieu même et jouissant de sa

vérité par une contemplation pleine de lumière et d'ardeur, nous chanterons ses louanges, non par des syllabes qui passent avant qu'on les ait entendues, et par des paroles aussi imparfaites que la foi qui les produit est obscure, *mais dans un silence digne de sa grandeur*. Toutes les passions qui nous déchirent maintenant par tant de différens désirs, tous les différens objets des créatures qui nous donnent tant de distractions dans la prière, tant d'imaginations et de pensées que nous cause la mobilité et la légèreté de notre esprit, tout cela se taira alors. *Rien n'interrompra notre silence ;* et notre âme toute réunie en elle-même, ou plutôt en Dieu, par un bonheur opposé à ces ténèbres extérieures dont Jésus-Christ menace ses ennemis, ne verra plus que Dieu, n'entendra plus que Dieu, ne goûtera plus que Dieu, enfin n'aimera plus que Dieu. Voilà le bonheur que Dieu nous promet; voilà le secret et le silence après lequel la foi fait soupirer une âme qu'elle anime, et qu'elle lui fait comme anticiper par de continuels gémissements du cœur. »

Jamais la réalité du Paradis chrétien n'a été rendue plus présente aux yeux purs de l'esprit. Cette hymne éternelle et tout intérieure, tellement pressentie et exprimée, c'est le signal de l'âme qui déjà y arrive; c'est le *chant de cygne* de M. de Tillemont : un *Magnificat* sans fin et tout de silence!

Neuf ou dix mois environ avant sa mort, il lui prit une petite toux sèche, qui annonça le commencement de son mal, et qui ne le quitta plus. Il la négligea d'abord ; mais vers la fin de septembre (1697) il vit que c'était plus grave qu'il n'avait cru, et qu'il fallait peut-être venir de Tillemont à Paris pour se mettre entre les mains des médecins. Craignant pourtant de se trop écouter en cela, et que la désoccupation ne lui fût nuisible, il n'en voulut rien faire sans avoir pris conseil par écrit (docilité touchante !) de M. de Beaupuis, ce vénérable maître, qu'il regardait comme son vrai père en Dieu.

Il vint donc alors seulement à Paris, et continua, aussi longtemps qu'il put, ses fonctions de prêtre. Quand il dut renoncer à l'autel par trop de défaillance, il se fit conduire du moins à l'église, et il y communia

encore le jour même de l'Épiphanie, c'est-à-dire quatre jours seulement avant sa fin. Toute sa journée était remplie par la récitation de son Office, par des lectures de piété (principalement sur la préparation finale), et par une dernière lecture du cinquième volume de son Histoire ecclésiastique, à quoi il travailla jusqu'à la surveille de sa mort. M. de Beaupuis, qu'il avait souhaité revoir encore, arriva de Beauvais à temps pour l'assister. On essaya par lui d'obtenir que M. de Tillemont se laissât peindre; car on n'avait pas alors ce portrait qu'Édelinck a gravé depuis, et qui nous rend si bien cette figure longue, douce et fine, reposée et prudente. Il résista jusqu'au bout par modestie, malgré son regret de n'être pas en tout agréable à ceux qu'il aimait : « Après ma mort, dit-il, on fera de moi ce qu'on voudra; je n'en serai plus responsable. » — Il mourut le vendredi matin 10 janvier (1698), dans un effort pour se lever de son lit, et pour marcher du côté du feu; il *fondit* entre les bras des amis qui le soutenaient, « et passa ainsi, dit M. Tronchai, sans donner plus aucun signe de vie qu'un *petit soupir* qu'il poussa encore, après que nous l'eûmes remis sur son lit. Telle fut la fin d'une vie si paisible et si tranquille. »

On mit son corps en dépôt, le samedi soir, dans l'église Saint-André-des-Arcs, sa paroisse. Le lendemain, on le prit pour le porter à Port-Royal-des-Champs, où il avait souhaité d'être enterré; il le demandait dans son testament par les termes les plus humbles, et comme un fils reconnaissant :

« Les Révérendes Mères de Port-Royal-des-Champs, disait-il, m'ayant accordé l'honneur de me recevoir comme Clerc de leur Église, j'espère qu'elles ne me refuseront pas la grâce de la sépulture et les prières ardentes

qu'elles ont accoutumé de faire pour ceux que Dieu a unis avec elles. Il y a longtemps que j'ai inclination que mon corps soit mis auprès de celui du fils aîné de M. de Bernières, avec qui Dieu m'avoit uni, en me tirant de la maison de mon Père, *pour me donner une éducation dont je le bénis de tout mon cœur; et j'espère de sa miséricorde que je l'en bénirai dans toute l'Éternité* [1]. Je soumets néanmoins cette disposition au jugement des Révérendes Mères de Port-Royal. »

Il n'ambitionnait d'autre place que d'être enterré à la porte de l'Église, dans une aile; mais les Religieuses, qu'il avait laissées juges de la disposition, souhaitèrent avoir ce précieux dépôt *au dedans de leur clôture*. Elles firent donc faire la fosse au bas-côté gauche de leur chœur, devant la grille de la chapelle de la Vierge : digne lieu choisi pour cette chaste dépouille. Je ne puis mieux continuer le récit des funérailles qu'avec les paroles du fidèle Élisée :

« Nous n'arrivâmes à Port-Royal, dit M. Tronchai, qu'à la fin du troisième jour de sa mort; et il ne devoit être enterré que le quatrième jour. C'est pourquoi, quand on me demanda si on ne pouvoit pas le découvrir pendant le Service, comme on a coutume de découvrir les Prêtres, je répondis que je ne le croyois pas en état qu'on pût le faire avec bienséance... On ne reçut point ces raisons; et le désir qu'on avoit de voir encore une fois ce grand Serviteur de Dieu, et de lui rendre tous les respects que l'on rend en ce lieu à ceux de son mérite et de son caractère, fit que, le soir, on tenta dans le secret, après que tout le monde fut sorti de l'église, si l'on ne pourroit point avoir cette satisfaction. On prit des précautions contre ce qu'il y avoit à appréhender, et cela fort inutilement : on le trouva sans la moindre marque de corruption, sans aucune mauvaise odeur. Ce qui nous surprit bien plus, c'est que la couleur de son visage et le rouge de ses joues étoient revenus dans leur naturel. Sa bouche (qui s'étoit assez ouverte après sa mort) s'étoit entièrement refermée d'elle-même. Son corps étoit aussi flexible que celui d'un homme qui dort. On faisoit faire avec facilité à ses bras tel mouvement qu'on vouloit. On le leva par trois fois sur son séant, pour le revêtir des ornements sacerdotaux. On lui entrelaça les doigts des deux mains les uns dans les autres, pour lui faire tenir un Crucifix qu'il soutint sans être lié. Son visage avoit une gravité et une majesté tout extraordi-

1. Ce texte des dernières volontés de Tillemont, que je donne d'après Tronchai, a ici quelque chose de moins que ce qu'on a lu précédemment, page 481, et qui provenait de la *Vie de M. de Beaupuis*. Le texte le plus long doit être le vrai.

naire. Cela surprit tous ceux qui le virent, et augmenta beaucoup la vénération qu'ils avoient pour ce grand homme[1]. »

Je voudrais que Port-Royal ne nous eût jamais transmis d'autres miracles sur ses grands hommes morts, que ce qu'on nous raconte ici de M. de Tillemont. S'il y a quelque détail de superstition encore, c'est d'une superstition touchante du moins et bien permise : tout y reste discret et décent comme le personnage. Ces funérailles de Tillemont ressemblent à une page détachée des Actes de l'Église primitive (*Acta sincera*), aux funérailles d'une vierge.

Ainsi l'Élève fidèle, l'Élève-vieillard, et toujours en robe de lin, s'en revint comme dormir en son berceau.

Fontaine, tout à la fin de ses *Mémoires*, parlant de cette mort de M. de Tillemont, a des paroles abondantes, et ce désordre d'effusion qu'on aime : le portrait qui s'en détache est charmant; j'y recourrais, si je ne craignais déjà d'avoir trop dit. Le pieux auteur conclut, de cette perte et de tant d'autres, au désir de rejoindre lui-même, dès qu'il plaira à Dieu, ses amis morts. Je crois entendre le poëte :

Mais une voix, qui sort du vallon solitaire,
Me dit : Viens, tes amis ne sont plus sur la terre[2].

Pauvres hommes! toujours les mêmes sous tous les souffles! Heureux quand cette voix de mort, qui sort de la terre, a sa réponse de vie aux Cieux!

Du Fossé, à son tour, termine et clot ses *Mémoires* sur ce deuil de M. de Tillemont; il mourut cette même année (4 novembre 1698), dix mois seulement après

1. Les divers Nécrologes ne manquent pas d'insister sur ces circonstances des funérailles (voir le *Nécrologe* in-4°, page 21; et le *Supplément* (in-4°) *au Nécrologe*, page 302).

2. Marie-Joseph Chénier, *la Promenade*.

son plus ancien et intime ami. Presque tout ce qu'il y a de parfaitement pur et sincère dans la lignée de Port-Royal disparaît avec cette fin du siècle.

J'ai fini avec M. de Tillemont. Malgré cette longue étude que nous en avons faite, il y aurait encore, si on le voulait, à disserter sur ses travaux; car il vient d'avoir, de nos jours, une sorte de renaissance. Ses Recueils manuscrits sur *la Vie de saint Louis*, qui avaient servi d'abord à M. de Saci, puis à M. de La Chaise, ont paru composer à eux seuls, par leur ampleur et leur exactitude, une histoire digne d'être publiée, et que personne ne serait en état de refaire aujourd'hui [1]. Voilà donc l'historien ecclésiastique qui reparaît inopinément avec ses qualités, appliquées au plus beau siècle du moyen âge. Mais ces applications diverses de la même méthode et du même esprit, et dans le cas présent (pour dire le vrai) cette application parfaitement sèche, n'ajouteraient rien à l'idée que nous avons voulu donner de la personne. C'est l'Élève accompli des Écoles de Port-Royal qu'il s'agissait pour nous de suivre

1. Le *Moreri*, et Dreux du Radier (*Bibliothèque du Poitou*, tome IV, article *Filleau de La Chaise*), nous disent que Tillemont avait entrepris ces Recueils par ordre de la Cour. On voulait, dans la Vie de saint Louis, présenter un modèle au Dauphin. M. de Montausier désigna M. de Saci pour être l'historien. Il est à croire que ce fut dans les premières années de la Paix de l'Église que vint cette idée d'employer Messieurs de Port-Royal à une œuvre si méritoire, et de les concilier utilement à la monarchie. On reprit même peut-être en cela une ancienne idée de M. Le Maître et de M. d'Andilly. Quoi qu'il en soit, l'exact Tillemont fit sa tâche; mais, en ce qui était des metteurs en œuvre, l'exécution traîna. Saci mourut; et quand M. de La Chaise publia son *Histoire de saint Louis*, en 1688, Monseigneur était déjà tout formé. Le Jansénisme d'ailleurs avait eu le temps de redevenir plus suspect que jamais, et l'auteur put s'en apercevoir aux chicanes qu'on lui fit pour l'impression. — La *Vie de saint Louis*, par Tillemont, publiée pour la Société de l'Histoire de France par les soins de M. de Gaulle, ne formera pas moins, je crois, de 6 volumes in-8°. Ce ne sont que des faits pressés et serrés bout à bout : M. de La Chaise avait fait là-dessus des périodes.

pas à pas et de démontrer en Tillemont ; et ce modèle vivant, chacun désormais l'a sous les yeux et le possède.

L'esprit de l'enseignement de Port-Royal survécut par les livres à la ruine des Écoles; et jusqu'à un certain point la race elle-même des maîtres et des élèves se perpétua. Loin de moi la prétention de resserrer et de confisquer au profit du seul Port-Royal un mouvement qui, en peu d'années, trouva de plusieurs côtés des instruments et des auteurs diversement recommandables! Que ce soit le Père Jouvanci dans son livre, *Ratio discendi et docendi*, l'abbé Fleury dans son *Traité du Choix et de la Méthode des Etudes*, le Père Lami de l'Oratoire dans ses *Entretiens sur les Sciences* (que lisait et goûtait Jean-Jacques vers le temps de son séjour aux Charmettes); qu'enfin ce soit Rollin et son *Traité des Études*, je les admets chacun pour sa part, et les vénère tous. Seulement Port-Royal a précédé : son influence sur tous ces traités plus ou moins postérieurs est évidente. Il y aurait, pour qui aimerait ce genre d'observation, un grand parallèle à établir : quel était, durant la seconde moitié du XVII^e^ siècle, l'enseignement chez les Jésuites ; quel au sein de l'Oratoire ; quel au sein de l'Université? On comparerait ce triple enseignement avec celui de Port-Royal, et on trouverait immanquablement que ce dernier influa bien vite, d'une manière indirecte ou avouée, sur ces Écoles rivales. Il serait piquant toutefois de marquer les distinctions essentielles qui persistèrent. Brienne, par exemple, qui sortait de l'Oratoire, ayant à parler en un endroit des Petites Écoles, les désigne sous le nom d'*Académie de Port-Royal*. C'est de sa part une confusion et presque un contre-sens.

Il y avait dans les Colléges de l'Oratoire quelque chose de libre, de varié, d'orné et d'un peu paré, d'*académique* enfin, que le sobre Port-Royal n'admettait pas [1].

L'enseignement de l'Oratoire se rapprochait de celui de Port-Royal par l'introduction de l'histoire, de la géographie, des mathématiques; il avait moins de solidité pourtant que de superficie, et s'étendait en divers sens plutôt qu'il n'y appuyait. On en a vu sortir non pas des savants ni des saints, du moins en général des élèves *honnêtes gens*, des hommes distingués, applicables en bien des genres. Le cachet de l'Oratoire se reconnaît, et a son prix; mais ce n'est déjà plus la marque de nos Messieurs [2].

L'Université elle-même, en profitant de Port-Royal, n'en usa jamais qu'à demi. Pour apprécier le rapport avec une entière précision, il faudrait qu'on sût bien l'histoire de l'Université depuis Richer jusqu'à Rollin, c'est-à-dire durant tout le XVII^e^ siècle; cette histoire n'est pas écrite encore. Le *Règlement des Études dans les Lettres humaines* par Arnauld, et en général les Écrits de ce dernier sur les Belles-Lettres et l'Éloquence, que Boileau estimait « ce qui s'étoit fait en notre langue de

1. Voir la *Notice sur le Collége de Juilly*, par Adry (1807). — On lit en un endroit : « Nous avons dit que Juilly était une Académie; cette dénomination « n'était pas un vain titre. Tous les mois, et plus souvent encore, les meilleurs « écoliers de rhétorique, de seconde et de troisième, y ont toujours tenu une « séance académique, où, en présence de tous les professeurs, des écoliers des « trois premières classes supérieures ou même de toutes les classes, et quelque- « fois d'un grand nombre d'étrangers, ils font la lecture de plusieurs pièces de « leur composition, soit en prose, soit en vers français ou latins. » — Il est à regretter que le *Traité des Études* du Père Houbigant soit resté manuscrit : le parallèle que nous ne faisons qu'indiquer entre les différentes méthodes d'éducation y aurait paru dans tout son développement.

2. Veut-on des noms propres qui expriment assez bien les types? Port-Royal, comme coup d'essai, forme les Bignon : l'Oratoire, comme bouquet, produit les Chabrol.

plus beau et de plus fort sur les matières de Rhétorique, » durent agir beaucoup sur les excellents professeurs du Collége de Beauvais, et en particulier sur Rollin. Celui-ci, averti de la sorte, introduisit dans l'usage des Colléges toute une part de la méthode de Port-Royal adoucie, corrigée et un peu trop fleurie peut-être, par un reste du goût traditionnel de M. Hersan. Ce ne fut d'ailleurs qu'une partie de la réforme littéraire de Port-Royal qui s'introduisit, et non pas la méthode vraiment philosophique. A cet égard, l'ancienne Université garda ses errements jusqu'à la fin ; elle s'affaiblit, et ne se régénéra pas.

A côté et à la suite de Rollin, comme maîtres de la lignée de Port-Royal, il convient de ranger Coffin et Mésanguy : ce dernier surtout, mort simple *acolyte* à 85 ans, paisible, solide, instruit, persécuté; offrant le même esprit de fermeté dans la douceur, et d'humble joie dans l'austérité, que nous venons de remarquer et d'aimer chez les Beaupuis et les Tillemont[1]. — On découvrirait sans doute encore quelques autres maîtres de cette famille, mais que leur modestie a dérobés. J'en nommerai un seul, et des plus dignes, qu'il m'a été donné de reconnaître, l'abbé Herluison[2].

Daguesseau pourrait être considéré, en un certain sens, comme un élève de Port-Royal, non pas un élève direct et formé de la main des maîtres, mais un élève libre et un peu vague des ouvrages et des méthodes de ces Messieurs, — l'élève *éclectique* en quelque sorte, offrant

1. Le principal ouvrage de Mésanguy est son *Exposition de la Doctrine chrétienne* (1744, 6 vol. in-12), « excellent livre, disait M. Royer-Collard, bien écrit, mais un livre pourtant du second ou du troisième ordre. » Car il ne faut pas nous le dissimuler, les horizons baissent ; nous sommes au déclin.

2. Grégoire-Pierre Herluison, né au faubourg de Saint-Martin de Troyes le

la transition de Port-Royal au XVIII^e^ siècle. Il y aurait à faire, dans cette vue, une étude assez délicate sur ce personnage plus gallican que janséniste, sur ce caractère honorable mais un peu timide, sur cet esprit sage, modéré, peu profond, qui ne serrait déjà plus de près les vrais ressorts, et qui se laissait prendre, plus qu'il n'était conséquent chez un Chrétien, au *decorum* de la nature humaine. On y verrait pourtant, dans un noble et riche exemple, ce que devinrent les méthodes logiques et littéraires de Port-Royal appliquées librement à la seconde génération, et ce qu'elles produisirent de mieux en fait de culture *intellectuelle*.

Un exemple encore, et bien meilleur que celui de

4 novembre 1759, et mort dans cette ville le 19 janvier 1811, à l'âge de 51 ans, fut un des derniers maîtres de la postérité de Lancelot, de Mésanguy et de Rollin. Fils d'honnêtes marchands, il suivit ses études au Collége de sa ville natale, et se disposa à la prêtrise, aidé de la protection de l'évêque M. de Barral. Ordonné prêtre à l'âge de 23 ans, il fut vicaire pendant trois années environ ; après quoi, par délicatesse de conscience (signe distinctif de la petite Église janséniste), il s'abstint jusqu'à la mort d'exercer les fonctions du ministère. Retiré dès l'âge de 26 à 27 ans dans le sein de sa famille, habitant une pauvre chambre carrelée *beaucoup plus basse que le sol*, et *dans laquelle il ne faisait point de feu*, il s'y livra tout entier à l'étude de la religion, apprit le grec et l'hébreu sans le secours d'aucun maître, et ne fut troublé dans sa pieuse solitude que par la Révolution, qui l'obligea d'abord à se cacher, et qui ensuite le produisit en lumière. En 1796, la place de bibliothécaire de l'Ecole centrale du Département ayant été mise au concours, M. Herluison se présenta, et fut nommé. Après diverses vicissitudes où son talent et sa vertu se manifestèrent avec éclat, et où cet homme modeste, mais éloquent, fit rougir et pâlir les suppôts de terreur, il fut encore nommé, en 1804, à la place de professeur de rhétorique au Collége de la ville. Son *Cours d'études* comme professeur, ses travaux comme bibliothécaire, ont laissé un vif et profond souvenir. La persécution pourtant ne lui manqua point, et l'injure eut accès jusque sur son tombeau. Aussitôt que les séminaristes qui avaient fait leur rhétorique sous M. Herluison eurent appris sa mort, ils témoignèrent le désir d'assister à ses funérailles ; mais M. de Boulogne, alors évêque de Troyes, qui leur avait permis de suivre les leçons du maître vivant, leur refusa d'aller prier sur son cercueil, attendu que M. Herluison *passait pour avoir été janséniste*. — Je n'ai fait qu'ébaucher cette figure rare, digne des meilleurs temps du Nécrologe : c'est à Troyes, au cœur des souvenirs encore vivants, qu'il la faut étudier.

Daguesseau, pour montrer l'élève, non des Écoles et des livres, mais de l'esprit de Port-Royal, ce serait M. Royer-Collard. Le cachet primitif sur cette forte nature avait marqué si avant, que, même en étant le plus mondain et le plus émancipé des Port-Royalistes, il s'est aisément trouvé l'homme le plus grave et le plus autorisé de son temps. Toute une souche de vieux Chrétiens et de braves esprits reparaissait à l'improviste en sa personne. Parlant de cette sainte race à laquelle il tenait surtout par sa mère, de cette génération de gens de bien dévoués à la *vérité*, il ajoutait excellemment, en leur rapportant l'honneur de sa vertu : « *De n'avoir pas pensé à moi dans ma vie publique, cela me vient d'eux.* » Cet homme, qui fut un monument, n'est plus ; et nous sommes tombés à un temps où personne n'a plus le droit de dire de soi de telles paroles.

J'ai mené à fin ces considérations et dissertations inévitables sur Pascal et sur les Écoles, qui formaient le centre principal de notre étude ; j'ai doublé ce que j'appelle les deux *caps* de mon sujet : il n'y a plus qu'à reprendre le récit, et à suivre désormais un courant plus facile.

FIN DU QUATRIÈME LIVRE ET DU TOME TROISIÈME.

(Le tome quatrième contiendra le cinquième livre, intitulé : *la Seconde Génération de Port-Royal* (1661-1679), et le sixième et dernier livre, intitulé : *le Port-Royal finissant* (1679-1711). — Le cinquième livre offrira les portraits de la Mère Angélique de Saint-Jean, de M. Hamon, de Nicole ; le sixième livre, ceux de Du Guet et de Racine.)

APPENDICE.

SUR L'ABBÉ DE RANCÉ.

La pièce suivante, qui est celle que nous avons indiquée page 541, vient s'ajouter très bien à la lettre écrite par Rancé au maréchal de Bellefonds, et à son projet de lettre à Tillemont, pour mettre en parfaite lumière les sentiments et la conduite de l'illustre Abbé en ce qui concerne les Jansénistes. Nous la tirons d'un manuscrit tout rempli de pièces provenant de Dom Gervaise, lequel manuscrit (in-4°) a fait partie de la *Bibliotheca Lamoniana*, et se trouve inscrit à la page 307 du Catalogue in-folio de cette Bibliothèque, imprimé en 1784. — Le commencement de la pièce manque, et l'on ne voit pas bien ce qui y donna occasion : mais il est manifeste qu'elle a dû être écrite par un secrétaire, ou par tout autre de l'intimité de M. de Rancé, et à peu près sous sa dictée. Le caractère *semi-officiel*, comme on dirait aujourd'hui, ressort à chaque mot : il est question dans les premières lignes, à moitié détruites, de la lettre de M. de Rancé au maréchal de Bellefonds, laquelle ôtait aux Jansénistes le prétexte de le compter désormais comme un des leurs :

« .... Il ne faut pas trouver étrange si ceux qui se plaignent ont été fâchés de ce qu'il les a privés tout d'un coup de l'avantage qu'ils tiroient de la créance que l'on avoit qu'il étoit dans leurs intérêts et dans leur cause : mais il y a sujet de s'étonner que, pour empêcher l'effet de sa lettre et décréditer la déclaration qu'il a faite, ils veuillent en attaquer la sincérité, et faire croire au monde qu'il a eu des liaisons et des engagements qu'il n'a point eus en effet. Et afin, Monsieur, qu'en étant persuadé, vous ayez de quoi le persuader aux autres, je vous dirai ce que j'ai appris sur cette affaire ; et comme je la sais d'original, vous pouvez prendre pour des vérités constantes ce que vous verrez dans la relation que je vais vous en faire.

« Lorsqu'on commença d'exciter dans l'Église des différends et des contestations touchant les sentiments de Jansénius et la souscription au jugement que le Saint-Siége avoit rendu contre sa doctrine, l'abbé de R., qui avoit de l'inclination pour ceux qu'on nommoit Jansénistes, à cause de cette piété exacte dont ils faisoient profession, de l'amour qu'ils avoient pour la pénitence, et de la pureté de leur morale, voyoit avec douleur la tempête qui s'étoit formée contre eux ; et le penchant qui porte les gens qui ont le cœur bien fait à plaindre les personnes affligées, faisoit que dans les rencontres, par les manières dont il parloit d'eux, il paroissoit leur être favorable, sans néanmoins avoir aucune habitude, ni connoître un seul de ceux qui se trouvoient engagés dans cette dispute, à l'exception de M. d'Andilly et de M. l'Évêque d'Angers, son frère.

« Il fut quelque temps dans cette disposition ; mais voyant que les affaires s'échauffoient, et que le Pape et les Évêques de France vouloient qu'on souscrivît le Formulaire par lequel on avoit condamné les erreurs attribuées à Jansénius, il crut que cette pente qu'il sentoit pour les Jansénistes ne devoit pas l'obliger à faire un seul pas en leur faveur, et particulièrement ne connoissant ni leurs maximes, ni leurs sentiments, ni leurs desseins, ni le fond de leur conduite ; et étant persuadé qu'il ne pouvoit en conscience résister aux ordres du Pape et des Évêques de France, il souscrivit simplement, comme il l'a déclaré, sans restriction, sans explication et sans réserve.

« Il alla voir ensuite M. l'Évêque d'Aleth, lequel lui ayant parlé à fond de la Signature, et lui ayant lu deux Écrits qui lui avoient été envoyés par les Jansénistes pour prouver qu'on ne pouvoit pas en conscience souscrire au Formulaire, lui dit : « Ces Écrits sont très forts et très éloquents ; cependant ils ne me persuadent pas ; et je le suis qu'il faut obéir, signer et se soumettre. » Ce fut là le sentiment que prit ce saint Évêque sur ces matières, après les avoir pesées devant Dieu et l'avoir consulté par beaucoup de prières, et dans lequel il demeura ainsi pendant plus (ou près) de 14 années [1].

« La chaleur augmenta entre les deux partis ; et les choses étant venues aux dernières extrémités, on ne garda plus de mesures ; on passa de tous côtés par-dessus les règles que la charité demande de ceux qui se défendent comme de ceux qui attaquent ; on se traita sans compassion, et les adversaires se poussoient avec une aigreur, une animosité et une violence presque égales.

« L'abbé de R., voyant qu'on agissoit avec des excès et des emportements indignes de personnes qui connoissoient J.-C., et que les uns et les autres prétendoient défendre leurs intérêts et soutenir leur cause d'une manière qui étoit si contraire à son esprit et à ses commandements, et si

1. L'Évêque d'Aleth ne commença à être en relation sérieuse avec MM. de Port-Royal qu'en 1664, et il ne devint *janséniste* qu'à partir de cette date. Toutefois le chiffre de 14 années indiqué dans la pièce n'est pas très exact.

injurieuse à son nom et à sa gloire, il estima qu'il ne devoit faire autre chose dans une conjoncture si fâcheuse, et que Dieu ne demandoit rien de lui, sinon qu'il demeurât dans le repos, dans la soumission et dans le silence; qu'il plaignit l'égarement des hommes, le malheur de l'Église; et qu'il s'adressât à J.-C. pour le prier qu'il commandât à la tempête de s'apaiser (comme il avoit fait autrefois), afin de lui rendre la paix et la tranquillité qu'elle avoit perdue par l'emportement et par la passion de ses propres enfants.

« Il n'eut habitude quelconque, pendant que les troubles durèrent, avec aucun du côté des Jansénistes. Il avoit un commerce de lettres et d'amitié avec M. d'Andilly, qui cessa entièrement; il est néanmoins vrai qu'ayant passé, au retour d'un voyage qu'il fut obligé de faire à Citeaux, par l'abbaye de Haute-Fontaine, qui se trouva sur son chemin, il y vit M. l'abbé Le Roi, qu'il avoit connu autrefois étant chanoine de Notre-Dame de Paris; ils renouvelèrent une connoissance qui avoit été interrompue pendant plus de 20 années, et il eut depuis ce temps quelque communication avec lui par lettres.

« Enfin il plut à Dieu de donner le calme à son Église; et l'abbé de R., qui supportoit avec une impatience extrême la durée des troubles et des contestations, qui en souhaitoit passionnément la fin, et qui voyoit avec une douleur sensible qu'on enveloppoit dans la cause des Jansénistes ceux qui n'y avoient aucune part (pour peu qu'ils eussent plus d'exactitude dans leur vie et qu'ils gardassent plus de règle dans leurs mœurs que les autres hommes), et que lui-même n'étoit pas exempt de ce soupçon, vit avec une joie fort grande la fin des divisions; et comme il crut que les questions étoient terminées pour jamais, et que l'accommodement lui paroissoit devoir être stable et sans retour, M. Arnauld et M. Nicole l'étant venu voir quelques années après, il les reçut avec tous les témoignages de charité, d'honnêteté et d'estime qu'ils pouvoient attendre d'un homme de sa sorte; et il ne crut pas qu'il dût conserver aucune mémoire des choses passées, à l'égard de ceux auxquels le Pape et le Roi venoient d'accorder une amnistie générale, et de donner tant de marques publiques de leurs bontés.

« L'abbé de R. leur trouva tant d'érudition, de capacité, et des manières d'agir à son égard si engageantes, qu'il ne put pas se défendre de leur donner place dans son amitié et dans son estime, et qu'il leur témoigna depuis ce temps-là par quelques lettres qu'il leur écrivit dans les occasions et les rencontres qui se présentèrent, comme sur le sujet de quelques-uns de leurs ouvrages qu'ils lui envoyèrent, de leurs traductions et de leurs paraphrases sur l'Ancien Testament, des livres qu'ils composoient pour le soutien de la Foi contre les Hérétiques, des traités (?) des maximes qui concernent les mœurs; et même lorsqu'il a rencontré des gens passionnés qui, nonobstant la pacification, parloient à leur désavantage, il n'a point manqué de dire ce qu'il croyoit qui pouvoit détruire ou diminuer la mauvaise opinion qu'on avoit d'eux, craignant toujours qu'on ne fît renaître les con-

testations, et qu'on ne rentrât dans les difficultés passées. Cependant, quelque considération que l'abbé de R. ait eue pour eux, il a toujours été si ferme et si constant dans la soumission qu'il devoit à l'Église, que jamais il n'a été ébranlé ni par leur autorité, ni par les sollicitations qu'ils lui ont pu faire.

« Les Jansénistes prenoient, toutefois, un fort grand soin de publier qu'il approuvoit en tout leur conduite, et qu'il étoit tout-à-fait attaché à leurs intérêts. Les Molinistes, qui ne pouvoient souffrir la réputation de sa Maison et l'opinion que l'on avoit de la manière de vivre qu'il y avoit établie, non plus que la sévérité de ses maximes touchant la pénitence et la morale, répandoient mille faux bruits contre sa créance, sa religion, et attaquoient sa personne par quantité de suppositions malignes et grossières, et essayoient de le faire passer pour un partisan caché des Jansénistes. L'abbé de R. laissoit dire le monde, et se contentoit du témoignage que lui rendoit sa conscience, et ne pouvoit s'imaginer qu'une accusation, à laquelle il ne donnoit aucun fondement réel, pût subsister, et ne tombât pas d'elle-même ; mais, voyant que les bruits s'augmentoient, et que les soupçons qu'on avoit formés contre lui et contre son Monastère se confirmoient de plus en plus, il commença, lorsque les occasions s'en présentèrent, de se plaindre de l'injustice qu'on lui rendoit, et de déclarer qu'il n'avoit jamais été dans le parti de ceux qu'on nommoit Jansénistes, ni eu la moindre pensée de défendre Jansénius, dont il avoit condamné les opinions avec toute l'Église.

« Véritablement la déclaration de l'abbé de R. n'avoit garde de faire l'effet qu'il prétendoit, puisque les Jansénistes prenoient eux-mêmes à tâche de dire partout qu'il étoit entièrement dans leurs sentiments, qu'il entroit pleinement dans tous leurs intérêts ; et cela alloit si loin, qu'il y en avoit qui ne craignoient point d'assurer que l'austérité dans laquelle il vivoit étoit une pénitence qu'il s'étoit imposée pour l'expiation de la faute qu'il avoit faite en signant le Formulaire.

« Quelques années après que l'abbé de R. eut connu les Jansénistes, un homme de qualité de ses amis particuliers[1], qui avoit une étroite liaison avec eux, fit un voyage à Aleth, où, ayant entretenu le saint Prélat sur le sujet de l'abbé de R., il lui en apporta une lettre par laquelle il lui écrivoit qu'il pouvoit prendre une entière créance aux choses qu'il lui diroit de sa part. Cet ami joignit à la lettre du saint Évêque une des siennes, par laquelle il prétendoit lui prouver, par quantité de raisons, qu'il devoit au moins donner quelque éclaircissement touchant sa souscription au Formulaire, et faire connoître au public qu'il n'avoit point eu dessein de condamner Jansénius : mais ce fut inutilement qu'il essaya de le faire changer d'avis ; car l'abbé de R. ne répondit autre chose à M. l'Évêque d'Aleth, sinon que la plus grande joie qu'il pourroit avoir seroit de se trouver dans une

1. M. de Tr. (note du Manuscrit.) — Peut-être M. de Tréville.

conformité parfaite à tous ses sentiments, et que si Dieu lui en donnoit jamais d'autres que ceux dans lesquels il avoit été jusqu'à présent, il n'auroit aucune peine de les déclarer ; et il manda à son ami que ce ne seroit ni par l'autorité, ni par la considération des personnes, qu'il se conduiroit dans une affaire de cette qualité; qu'il avoit suivi le mouvement de sa conscience, et que, quoiqu'il eût lu une partie des choses qui avoient été écrites sur la question dont il s'agissoit, elles ne l'avoient point persuadé, et qu'il croyoit encore avoir dû faire ce qu'il avoit fait.

« Voilà quelle a été la disposition de l'abbé de R. touchant la Souscription ; et on ne peut pas douter qu'elle n'ait toujours été égale et invariable, puisque ni les raisons des Jansénistes, ni la considération de ses amis, ni la vénération qu'il a toujours eue pour M. l'évêque d'Aleth depuis qu'il l'a connu, n'avoient pas été capables de faire la moindre impression sur son esprit.

« Pour ce qui est du motif qui l'a porté à se déclarer d'une manière qui est devenue publique [1], et qui a paru aux personnes intéressées comme un contre-temps et comme un dessein mal concerté, le voici en peu de paroles. Les calomnies qu'on avoit formées contre l'abbé de R. s'étoient tellement multipliées, et on s'étoit étudié de telle sorte de noircir sa personne, qu'on ne faisoit aucun scrupule de dire hautement, dans les provinces du Perche et de Normandie, que sa foi n'étoit pas catholique ; que son Monastère étoit infecté des erreurs qui avoient été condamnées dans Jansénius ; qu'on n'y avoit aucune soumission pour les décrets de l'Église ; et des personnes qui faisoient profession de piété disoient en soupirant, de la pénitence qui s'y pratiquoit : *Magni passus, sed extra viam.* Les amis véritables de l'abbé de R. souffroient avec impatience qu'il demeurât sur cela dans une indifférence qui leur paroissoit une espèce de léthargie, et qu'il ne prît aucun soin de faire connoître au public qu'il n'étoit rien moins que ce qu'on en pensoit ; ils lui disoient qu'il rendroit compte à Dieu de ce qu'il enduroit qu'on décréditât sa conduite, de ce qu'il empêchoit que le bon exemple de son Monastère et le bien qui s'y pratiquoit ne donnât au monde l'édification que les gens de bien en devoient attendre ; qu'il étoit cause, en ne disant rien dans une telle occasion, qu'on attribuoit le détachement, la piété, la pénitence, la discipline si exacte et si extraordinaire dont lui et ses religieux faisoient profession, à un mouvement de parti et à un esprit de cabale, et que, puisqu'il n'étoit pas Janséniste, il falloit qu'il le dit et que le monde le sût.

« Enfin l'abbé de R. ouvrit les yeux ; ces considérations le touchèrent, et l'obligèrent de faire plus d'attention qu'il n'avoit fait jusqu'alors sur ce qui lui avoit paru dans les Jansénistes, depuis qu'il les avoit connus ; et véritablement il vit plusieurs choses qu'il ne lui étoit pas possible de ne pas condamner. Il remarqua qu'ils n'avoient que du mépris pour ceux qui n'étoient pas dans leurs sentiments ; qu'ils ne faisoient point scrupule de trai-

1. Par sa lettre au maréchal de Bellefonds.

ter de politiques et de timides des Évêques de leurs amis auxquels ils avoient obligation, parce qu'ils ne les servoient pas à leur mode, et qu'ils n'entroient pas assez dans leurs extrémités et dans leurs excès ; et qu'au contraire, ils donnoient une approbation si générale et si entière à ceux qui les embrassoient, qu'ils ne voyoient plus rien en eux de répréhensible. Il se ressouvint qu'il avoit ouï dire plusieurs fois à une des personnes du monde la plus qualifiée, qui y tenoit le plus grand rang [1], qu'ils avoient voulu l'engager dans leur parti, mais qu'ils lui imposoient une condition dont il n'avoit pu s'accommoder, qui étoit que, quand il seroit question de prendre des résolutions, sa qualité ne seroit point considérée, et qu'il n'auroit parmi eux sa voix que comme un autre.

« Il fit réflexion que si on avoit gardé les règles de l'Église (dans l'observation desquelles ils prétendoient être si exacts et si rigoureux) à l'égard de la plus grande partie de ceux qui étoient à la tête de leur parti, dont les sentiments étoient les plus écoutés, et qui y faisoient la principale figure, ils auroient tenu la dernière place dans la maison du Seigneur et y auroient vécu dans un perpétuel silence, au lieu de dogmatiser et de décider sur les matières de la Foi et de la Religion ; il y vit entre eux un si grand concert et une liaison si étroite pour leurs intérêts communs (quoiqu'en bien des choses ils pensassent différemment), que souvent ils s'assembloient pour parler de leurs affaires, et que si quelque Évêque de leurs amis, comme cela arrivoit quelquefois, écrivoit quelque lettre sur un sujet qui les concernât, cette lettre ne paroissoit point, qu'elle n'eût été réformée ou au moins examinée ; qu'ils recherchoient avec soin à se lier et à s'attirer des gens pour grossir leur parti. Il sut qu'un Évêque de grand mérite qui leur étoit favorable, étant si malade qu'on croyoit qu'il n'eût que très peu de temps à vivre, ils le pressèrent d'écrire une lettre au Roi sur les affaires de l'Église ; et, comme sa foiblesse et la grandeur de son mal l'en empêchèrent, on en chargea une personne : cette lettre fut écrite ; mais l'Évêque s'étant bien porté, elle ne fut point rendue. Cependant on l'avoit composée sans doute avec art et avec étude ; on avoit imité, autant qu'on avoit pu, les pensées, les expressions et le style d'un homme mourant; et on n'auroit pas manqué de la faire valoir comme la production du cœur et de l'esprit d'une personne qui va paroître au Jugement de Dieu, quoique, dans la vérité, elle n'y eût point d'autre part que celle d'y avoir consenti ; ce qui est une dissimulation qui n'aura jamais l'approbation de ceux qui feront profession d'être sincères.

« J'ai su aussi qu'ayant une fois demandé à un Docteur de ses amis qui avoit beaucoup d'érudition et de piété, et qui s'étoit retiré d'avec eux, quelles raisons avoient pu l'y obliger, il lui dit qu'il étoit vrai qu'il s'étoit quelquefois trouvé dans les assemblées et dans les conférences qu'ils tenoient touchant les opinions de la Grâce et la défense de Jansénius ; mais qu'ayant vu que les choses s'y agitoient avec tant de hauteur, d'entêtement, d'excès et

1. M. le cardinal de Retz (note du Manuscrit).

de passion, que s'il arrivoit que quelqu'un entrât dans quelque conduite modérée et voulût prendre quelque tempérament, il étoit baffoué et traité d'une manière injurieuse, qu'on ne gardoit plus de mesure à son égard, et que non seulement on ne remarquoit point parmi eux les moindres traits de la charité qui doit se rencontrer parmi des Prêtres et des Ecclésiastiques, mais souvent même que l'honnêteté qui s'observe parmi les gens du monde n'y étoit point connue, — il s'étoit retiré, et qu'il croyoit qu'un homme d'honneur ne pouvoit s'accommoder longtemps d'une telle liaison.

« L'abbé de R. fit encore réflexion sur la division qu'il y avoit entre eux et sur la diversité de leurs sentiments ; que les uns traitoient ceux qui étoient entrés dans l'accommodement accordé par le Pape comme de prévaricateurs, et ne craignoient point de dire que M. Arnauld et quelques autres qui, dans les matières de la Grâce, s'étoient réduits et comme modérés aux opinions de saint Thomas, avoient abandonné la cause de Dieu, la doctrine de saint Augustin, et trahi la vérité ; et qu'on reprochoit à ceux-là qu'ils étoient entrés dans des excès, et qu'ils avoient outré les opinions d'une manière qui n'étoit pas soutenable ; c'est-à-dire, pour parler proprement, qu'ils étoient dans l'erreur ; tellement que, sous le voile de la doctrine de saint Augustin, chacun cachoit ses vues et ses pensées particulières. Il considéra cette affectation à mettre dans leurs intérêts ceux qui n'en étoient pas, pour peu qu'ils leur témoignassent d'affection, et qu'il leur fût utile qu'on les crût de leurs amis ; cet empressement de quitter tous les endroits de la ville pour s'unir et demeurer ensemble dans un même quartier, comme pour faire un corps séparé du reste du monde. Toutes ces considérations, dis-je, que l'abbé de R. n'avoit connues que dans le peu de commerce et d'habitude qu'il avoit eue avec quelques-uns de leur parti, lui firent croire qu'il ne pouvoit souffrir avec conscience qu'on le crût lié à des personnes dont il avoit de si justes sujets de soupçonner la conduite ; l'air lui en parut dangereux, et la charité, qui l'empêchoit de juger de son prochain, vouloit qu'il se tînt sur ses gardes, et qu'il ne laissât pas croire plus longtemps au monde qu'il étoit attaché aux intérêts de ceux avec lesquels il étoit incapable d'avoir la liaison dont on l'accusoit.

« Lorsqu'il étoit dans cette résolution, il se présenta une occasion de l'exécuter. Il sut que M. l'Évêque d'Évreux, qui ne parloit jamais de lui sur ces matières qu'avec déchaînement, étoit à Paris, et qu'il publioit avec sa violence accoutumée ses calomnies ordinaires. M. le maréchal de Bellefonds, qui étoit des amis particuliers de l'abbé de R., venoit d'être rappelé à la Cour, après quelques années de disgrâce ; lequel étoit parfaitement informé de la manière dont on le traitoit : l'abbé de la T. (Trappe) crut donc qu'il ne pouvoit rien faire de mieux que de lui écrire dans cette conjoncture, de se plaindre de l'injustice que lui rendoient les Molinistes, et de lui expliquer précisément ses sentiments et la conduite qu'il avoit tenue dans les affaires qui regardoient la Souscription, afin qu'en étant ponctuellement informé il pût en parler avec certitude, et dire ce qu'il en avoit appris d'original.

« C'est cette lettre qui a fait tant de bruit dans le monde, et de laquelle les Jansénistes prétendent avoir de si justes sujets de se plaindre ; mais l'abbé de R. pouvoit-il faire autre chose que ce qu'il fit ? On le publie Janséniste, il ne l'est point ; on l'engage et on le donne malgré lui à un parti qui lui est devenu suspect, dont il n'est pas, et dont il ne veut point être ; il voit sa conduite diffamée, son nom proscrit, son Monastère regardé comme une retraite de gens d'une doctrine corrompue ; y avoit-il apparence qu'il endurât une persécution injuste, faute de dire, pour en sortir : *Je ne suis pas tel qu'on me croit ?* Les Jansénistes peuvent se faire une gloire des choses qu'on leur impute avec justice, à la bonne heure pour ceux qui sont dans la bonne foi, et c'est leur affaire : mais pour ceux qui ne sont point tels et qui n'ont point envie de l'être, pouvoient-ils souffrir en paix et en silence un décri si injurieux, des calomnies si malignes, et se rendre comme les martyrs d'un sentiment dont ils ne sont point, à moins d'une insensibilité ou d'une fausse vertu qu'on ne sauroit mieux qualifier que du nom d'une véritable folie ?

« On disoit encore que l'abbé de R. avoit plus fait que le Pape ; qu'il avoit prononcé contre les Jansénistes ce que le Saint-Siége n'avoit pas voulu faire, et que ses intentions et ses vues ont été purement politiques.

« Mais il ne faut que lire sa lettre pour voir que ces reproches n'ont aucun fondement. Il savoit bien qu'il n'avoit ni caractère ni qualité pour juger, ni nécessité, ni mission ; et il n'avoit garde de faire ce qu'il condamne dans les autres avec tant de sévérité : aussi n'a-t-il pas dit un seul mot ni de la résistance des Jansénistes, ni de leurs sentiments ; mais il s'est contenté de parler des siens, et de soutenir la conduite qu'il avoit eue touchant la Souscription ; et s'il a usé de quelques termes qui ont paru durs, c'est qu'il n'en a point trouvé de plus propres pour exprimer l'état et la disposition de ceux qui soutiennent dans l'Église des contestations par des manières violentes et excessives, par des tiraillements qui devroient être inconnus à des Chrétiens, et qui blessent la charité de J.-C., sans s'arrêter aux règles ni à la modération qu'elle veut qu'on observe.

« Pour ce qui est d'avoir agi par des raisons politiques, peut-on l'en soupçonner, quand on pense qu'il s'est déclaré pour les opinions de saint Thomas, et qu'il a condamné la Morale relâchée ? Car pouvoit-il douter que la doctrine de saint Thomas n'étoit pas à la mode, non plus que les maximes d'une Morale exacte ? Et s'il savoit quel étoit en cela l'air du monde, comme on n'en peut pas douter, pouvoit-il faire une telle profession et vouloir se rendre de bons offices dans les lieux où on prétend qu'il avoit envie de plaire ?

« Rien ne fait mieux voir quelle a été la pureté de ses intentions que le peu de ménagement qu'il a gardé en expliquant ses pensées ; puisqu'au lieu de se tenir à la seule déclaration de sa conduite touchant la Signature, et se disculper simplement de ce qu'on appelle Jansénisme (ce qui pouvoit lui faire un mérite, même selon le sentiment de ceux qui le blâment), il a passé jusqu'à dire ce qu'il pensoit sur la matière de la Grâce et sur le relâ-

chement de la Morale ; c'est-à-dire que, bien loin d'avoir parlé dans cette rencontre par des vues d'intérêt et des considérations humaines, il ne l'a fait que par le pur mouvement de sa conscience.

« Ce n'est pas avec plus de raison qu'on veut tirer des conséquences contre l'abbé de R. et attaquer la sincérité de sa lettre, en disant qu'il avoit admis dans son Monastère des religieux [1] qui n'avoient pas signé ; qu'il a eu quelques amis particuliers entre les Jansénistes, qu'il les a plaints, et qu'il a pris, en bien des occasions, part à leur malheur.

« On peut répondre à cela que l'abbé de R. a reçu ceux dont on parle, la Paix de l'Église étant faite ; qu'il n'eut jamais aucune pensée de la Souscription lorsqu'il les reçut, et que ni l'un ni l'autre ne s'avisa jamais de lui en parler, ni d'exiger de lui, comme une condition, qu'il ne les obligeroit pas à signer le Formulaire. Il ne faut pas s'en étonner, puisque la disposition dans laquelle ils se retirèrent dans sa Maison étoit une volonté sincère de s'y enterrer tout vivants, et d'effacer pour jamais, de leur cœur et de leur mémoire, jusqu'aux moindres idées des questions et des affaires qui n'appartenoient pas à l'état auquel ils vouloient se consacrer. Ce qu'ils ont observé avec tant de fidélité et de religion, qu'il ne leur est jamais échappé une seule parole qui ait pu marquer qu'ils en conservassent encore aucun souvenir.

« Véritablement l'abbé de R. a été plus réservé dans la suite pour ces sortes de réceptions ; et, depuis qu'il a commencé à prendre toutes les connoissances que nous avons dites sur la conduite des Jansénistes, et qu'elle lui est devenue suspecte ; quoiqu'il n'ait exigé la Souscription de personne, néanmoins il a donné l'exclusion à ceux qui lui ont demandé d'entrer dans son Monastère, quand il a pu croire qu'ils n'étoient pas dans l'intention de signer au cas qu'on l'eût désiré d'eux.

« On se plaint qu'il a considéré les Jansénistes comme tenant un parti qui n'étoit pas celui de l'Église. Il est vrai qu'il n'a pas estimé que les Jansénistes fussent dans le parti de l'Église ; mais on a tort d'inférer de là qu'il les ait crus séparés de l'Église, puisque tous les jours il se forme entre les Docteurs catholiques des contestations et des partis, par l'attachement qu'ils ont à soutenir les uns contre les autres des opinions particulières ; et qu'ainsi on peut dire, sans attaquer leur foi, qu'ils ne sont point dans le parti de l'Église. Et quelquefois même il arrive que ceux qui soutiennent les intérêts de l'Église le font avec tant d'entêtement, de suffisance, d'animosité, d'orgueil, et de désir d'atterrer leurs adversaires, que ce n'est plus la cause de la justice et de la vérité qu'ils défendent, mais la cause de leurs propres passions.

« Le reproche qu'on fait à l'abbé de R., de ce qu'il a eu quelques amis parmi les Jansénistes, est une pensée qui ne peut venir qu'à ceux qui ne

1. Voir *Relation d'un Voyage fait à Aleth*, par Lancelot, au tome II des *Mémoires* de Lancelot, page 440, à la note.

sauroient pas ce que personne ne doit ignorer, qui est que nous avons tous les jours des amitiés cordiales, même avec les ennemis de la foi, sans avoir aucune part à leur créance : et, pour faire voir qu'on n'est pas mieux fondé dans les avantages qu'on veut prendre contre lui de ce qu'il les a plaints dans leur malheur, posé que cela soit ainsi, il n'y a qu'à répondre : Que saint Martin s'est autrefois expliqué en faveur des Priscillianistes ; qu'il s'est opposé à la manière trop violente avec laquelle on les poussoit, et que, sans approuver leurs erreurs, il a improuvé la conduite de leurs adversaires. En un mot, on peut considérer la situation où l'abbé de R. a été entre les Jansénistes et les Molinistes, comme celle dans laquelle saint Sulpice Sévère s'est trouvé entre les Ithaciens et les mêmes Priscillianistes ; ce qu'il exprime en ces termes : *Quorum studium* (il parle des Ithaciens) *in expugnandis hereticis non reprehenderem, si non studio vincendi, plus quam opportuit, certassent. Et mea sententia est, mihi tam reos quam accusatores displicere*[1]. Car si l'abbé de R. n'a eu garde de condamner le zèle et l'application des Molinistes pour la condamnation des erreurs de Jansénius, il n'a pu aussi approuver le procédé si extrême et si violent qu'ils y ont tenu ; non plus que cette opposition si vive et si animée des Jansénistes, qui défendoient une cause qui ne lui paroissoit pas bonne, par des moyens et des voies encore plus mauvaises et moins soutenables.

« Il est aisé de juger, par tout ce détail, qu'il n'y a rien de plus injuste que d'accuser l'abbé de R. de s'être expliqué mal à propos par des raisons politiques, et d'avoir écrit une lettre qui n'est pas sincère ; puisque les considérations qui l'ont obligé de se déclarer ne pouvoient être ni plus solides ni plus puissantes, et qu'il est vrai, comme il l'a dit, qu'il a toujours cru qu'il devoit souscrire, et qu'il n'est jamais entré dans le parti des Jansénistes.

« En voilà trop pour la justification d'un homme qui n'a point de faute que celle qu'il peut avoir dans l'imagination et dans la prévention de ceux qui l'attaquent ; il est certain que s'ils considéroient avec attention que l'abbé de R. ne leur a jamais rien promis, qu'il n'a jamais eu d'engagement avec eux, et que la liaison qu'il a pu avoir avec quelques personnes de leur sentiment n'a été que de simple amitié, ils feroient plus de difficulté qu'ils n'en font pas de vouloir qu'uniquement, pour leur plaire, il demeurât exposé à tous les traits de la malignité et de l'envie ; qu'il laissât sa réputation en proie ; qu'il souffrît qu'on le traitât d'hérétique (comme je vous l'ai déjà remarqué), dans la crainte de déclarer qu'il n'avoit jamais eu de part avec ceux qui avoient entrepris la défense de Jansénius. »

1. C'est aussi le texte que citait le cardinal Le Camus dans sa lettre à Rancé (précédemment, page 577), et qu'il prenait pour devise, — la devise des neutres.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. . . . . Page 1

LIVRE TROISIÈME.

PASCAL.

(SUITE.)

VIII, pages 9 et suiv.

Dix-septième et dix-huitième Provinciales rapprochées des trois premières ; ces cinq Lettres prises à part. — Pascal jésuitique sur un point, — inexact sur quelques autres. — Sa grande variation sur la méthode de défense. — Il se rapproche finalement de Saint-Cyran. — Sa pensée sur Rome et sur le sens des Bulles. — En guerre là-dessus avec Arnauld. — Réponses *ultra*-logiques de celui-ci.—Position fausse d'Arnauld et du Jansénisme : — les Protestants la jugent du dehors ; — Pascal la dénonce du dedans. — Indépendance absolue du Pascal des *Pensées ;* hardiesse suprême.

IX, pages 34 et suiv.

Les *Provinciales* à partir de la quatrième ; revanche sur la Bulle. — Conseils en sens divers ; la lecture d'Escobar décide Pascal. — Génie de celui-ci ; ses limites ; — *moral* avant tout. — Le Père Casuiste des *Provinciales ;* Alain du *Lutrin*. — Pascal semi-dramatique ; art du dialogue. — Critiques littéraires du P. Daniel ; elles portent peu. — Adresses et finesses véritables. — Le *pistolet* du Casuiste. — Instant où le jeu cesse. — Une qualité absente chez Pascal.

X, pages 57 et suiv.

Examen du fond.— Quelques citations inexactes. — Filliucius, sur l'exemption du jeûne. — Procédé de Pascal en citant. — Réponses des Jésuites en

partie fondées. — Page émue du Père Daniel. — Pascal a pourtant raison ; comment cela. — Les Jésuites *Gouvernement;* machiavélisme. — Escobar pris comme *verre grossissant.* — Coup d'œil sur les débuts de la Société. — Saint Ignace et saint François-Xavier selon le Père Bouhours. — Esprit *jésuitique;* — une fois connu, à jamais reconnaissable. — Colère généreuse.

XI, pages 79 et suiv.

Des *Provinciales* depuis la dixième; vigueur croissante. — Tous les éloges justifiés.— Une réserve en faveur de Démosthène.— Épisode de la Sainte-Épine. — Retour au monastère.— Lettre de la Mère Angélique à Arnauld. — Celui-ci poursuivi et caché; soin touchant. — Les solitaires menacés. — Belle défense de M. d'Andilly : — diplomatie et gloriole.— Lettres de la Mère Angélique à la Reine de Pologne : — naïveté et grandeur. — Le lieutenant de police Daubray à Port-Royal-des-Champs.— Espiégleries et malices des saints. — Le Reliquaire à Port-Royal de Paris. — Marguerite et *Margot.*

XII, pages 110 et suiv.

Suite du miracle de la Sainte-Épine; aperçu d'explication physique. — Gui Patin sur la valeur des témoignages. — Faux air d'authenticité. — Les miracles à la suite. — Impression sur Pascal. — Son vrai cachet restitué. — Répit donné à Port-Royal. — Digression sur Retz. — Dernier mot sur ses relations avec Port-Royal. — M. de Saint-Gilles à Paris et à Rotterdam. — Conclusion sur la Sainte-Épine. — Marguerite Perier et Massillon.

XIII, pages 132 et suiv.

Divers jugements sur les *Provinciales.* — Conséquences qu'elles eurent dans l'ordre théologique et dans le monde. — 1° Conséquences théologiques.— Requête des Curés contre les Casuistes. — Pascal secrétaire des Curés. — *Montalte-Wendrock;* Arrêt du Conseil. — Le livre brûlé; les conclusions triomphantes. — Assemblée du Clergé de 1700. — Les Jésuites chassés en 1764. — Essais de réfutation; Bussi-Rabutin. — Le Père Daniel. — Le comte Joseph de Maistre.

XIV, pages 156 et suiv.

Du livre de l'*Église gallicane.* — Procès criminel au Jansénisme. — Mme de Sévigné témoin à charge; citations tronquées. — Hobbes et Jansénius. — En quoi certaines philosophies accostent nécessairement le Christianisme. — Caractère de Joseph de Maistre ; son rôle singulier. — Son assaut contre

Port-Royal. — Verve, excès, *crescendo* d'injures. — Belle humeur et légèreté. — Voltaire plus *pieux* que de Maistre. — Port-Royal jugé par La Mennais.

XV, pages 185 et suiv.

2° Conséquences morales des *Provinciales*. — De la morale dite des *honnêtes gens*; — divers temps de sa formation; — Molière après Pascal. — Le *Tartufe* dans un salon janséniste. — Caractère de Molière; — en quoi supérieur à Montaigne. — Molière plus triste que Pascal. — Idée d'un entretien entre tous les deux.

XVI, pages 206 et suiv.

Suite du *Tartufe*. — Cabale et interdiction. — Grand moment de 1669. — Le Casuiste dans *Tartufe*. — Dévotion aisée, et direction d'intention. — De la religion de Cléante. — L'*Onuphre* de La Bruyère; — ce qu'il est au *Tartufe*. — La peinture à l'huile et la fresque. — La poétique de Molière. — Sa muse comique, ou *Dorine*. — Son style. — Anathèmes de la chaire. — État vrai de la croyance sous Louis XIV. — Bossuet et Molière. — Des discordes entre grands hommes; rêve d'un Élysée.

XVII, pages 238 et suiv.

Dernières années de Pascal depuis 1657. — Son grand ouvrage sur la Religion. — La Roulette. — Ascétisme et sainteté. — Des pratiques excessives. — Véritable esprit de la discipline à Port-Royal. — Sentiment de Pascal sur la maladie. — Lettre de Pline. — Encore Montaigne. — Les deux solitudes avec leurs fruits. — Pascal et les pauvres.

XVIII, pages 263 et suiv.

D'un chapitre à écrire sur Pascal. — Des formes diverses de sainteté. — La Sœur de Sainte-Euphémie; — scrupules et angoisses sur la Signature; — admirable lettre; — mort. — Pascal fidèle à l'esprit de sa sœur. — Sublime évanouissement. — Les deux grandeurs morales. — Sœurs plus grandes que les frères. — Anecdote de l'*abîme*. — Voltaire et Leibniz. — Bayle et Saint-Cyran. — Derniers moments et mort de Pascal.

XIX, pages 294 et suiv.

Du livre des *Pensées*. — Travail et difficulté de l'édition; — rôle de chacun; — esprit véritable qui préside. — Que devient notre pensée après nous? — Singulier propos de Nicole sur Pascal. — D'autres éditeurs auraient-ils fait mieux? — Succès du livre. — A-t-il manqué de certains suffrages?

XX, pages 314 et suiv.

Suite des Éditions. — Attaques et réaction contre les *Pensées*. — Le Père Hardouin ; Voltaire. — M. Boullier, défenseur de Pascal. — Caractère de cette apologie. — Édition de Condorcet. — Réaction nouvelle de 1802. — Résultat net de la critique moderne. — État présent de la question.

XXI, pages 336 et suiv.

Conversation de Pascal. — Son plan ressaisi. — Préambule et méthode ; — opposée à celle de Descartes. — Entrée en matière : — 1° l'homme devant la nature. — L'homme en lui-même. — Le *moi*. — L'homme dans la société. — Où est le droit naturel ? — Des opinions populaires. — Incertitude universelle ; — angoisse. — 2° L'homme en quête du salut. — Les philosophies. — Les religions. — La Religion. — Le Peuple juif et l'Écriture. — Les miracles et les Prophéties. — Jésus-Christ. — La Charité. — Jugement final sur la composition et sur le style.

LIVRE QUATRIÈME.

ÉCOLES DE PORT-ROYAL.

I, pages 383 et suiv.

Entière destruction des Écoles. — Résumé de leur histoire. — Origine ; installation ; vicissitudes. — Esprit de cette éducation. — Idée chrétienne de l'*enfance*. — Milieu entre les Colléges et l'éducation domestique. — Du plus ou moins d'émulation. — Saint-Cyran et le monde moderne.

II, pages 413 et suiv.

Suite des Écoles. — Physionomie morale. — Des livres classiques de Port-Royal ; liste des principaux. — Caractère littéraire de l'enseignement. — Idée d'un Cours d'études. — Le latin et le grec. — Rôle exact de ces Messieurs. — Quelques critiques après l'éloge. — Le Père Labbe. — Le Père Vavassor. — Côté faible et défauts.

III, pages 446 et suiv.

Grammaire générale. — Sa nouveauté ; caractère original. — En quoi Port-Royal se distingue de l'Académie. — Quelques objections. — La *Logique*. — Esprit du livre ; voie moyenne. — Le bon sens. — L'indépendance. — La modestie. — Élévation finale. — Ce que pourrait être une Logique aujourd'hui.

IV, pages 469 et suiv.

Des principaux maîtres. — Lancelot ; — ses relations avec Chapelain. — Projet de *Grammaire françoise*. — M. Walon de Beaupuis. — Thomas Guyot. — Coustel. — Des principaux élèves. — Les fidèles, et ceux qui le furent moins. — Sur M. d'Aubigny. — De *l'homme aimable* au XVII^e^ siècle.

V, pages 496 et suiv.

Type du parfait élève : M. de Tillemont. — Son enfance ; sa vocation. — Ce que c'est que les *orages* de sa jeunesse. — Séjour à Beauvais. — Retour à Paris ; — au vallon des Champs ; — à sa terre de Tillemont. — Régime de vie. — Traits distinctifs. — Tendresse d'âme et sensibilité. — Ses Écrits ; leur caractère. — Éloge par Gibbon. — Encore De Maistre. — L'étude chrétienne.

VI, pages 532 et suiv.

Rancé en face de Port-Royal. — Son caractère propre. — L'idée d'Éternité en elle-même. — Retraite de Véretz. — Originalité de la Trappe. — Discussion de Rancé avec M. Le Roi. — Caractère honorable de ce dernier. — Lettre foudroyante de Rancé. — Bossuet arbitre. — Débats sur les Études monastiques. — Mabillon ; Nicole. — Lettre du Père Quesnel.

VII, pages 561 et suiv.

Suite des démêlés de Rancé. — Sa contestation avec M. de Tillemont. — Lettre de ce dernier. — Projet de réponse de Rancé. — Fin de M. de Tillemont. — Ses funérailles. — Esprit survivant des livres et méthodes de Port-Royal. — Les derniers maîtres. — Les derniers élèves.

APPENDICE. 589

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

(Qu'il me soit permis, en terminant ce volume, de remercier un de mes amis, M. Moriès, pour le secours et les bons avis qu'il n'a cessé de me donner durant le travail d'impression et de révision.)

Dans le tome II, aux corrections à faire, déjà indiquées, il faut ajouter les suivantes :

Page 364, ligne 13, au lieu de : « d'éditions *d'Horace*, de Martial et de Térence, » lisez : « d'éditions de Martial et de Térence. »

Page 499, ligne 4, supprimez le paragraphe qui commence par ces mots : « *En quittant son cachet habituel*, etc., » ainsi que la note qui en dépend.

Même page, ligne 18, lisez ainsi la phrase : « Ce fut une si violente colère parmi sa famille et parmi la gent, que la concierge de son hôtel, où logeait pour le moment Pascal, monta, le matin, chez celui-ci, un couteau à la main, pour le tuer : par bonheur il ne s'y trouva pas. »

Page 525, tout au bas, ajoutez à la note (concernant le récit original de M. de Liancourt) cette fin : « — Ce récit diffère d'ailleurs, en quelques points, de la version que nous avons donnée, et qui résume l'essentiel. M. Picoté (ou Picotet) ne laissa échapper en effet dans le confessionnal qu'une partie des griefs au sujet de *ces gens-là*, comme il désignait les Jansénistes. Le reste fut dit plus en détail par le curé de Saint-Sulpice parlant à la duchesse de Liancourt, dans une visite qu'elle lui fit quelques jours après, de la part de son mari.

Page 529, ligne 3, au lieu de : « Des évêques de cour *solécismaient*, » lisez : « Des évêques de cour solécisaient. »

Page 552, ligne 15, au lieu de : « M. *Aubri*, évêque de Coutances, » lisez : « M. Auvry, évêque de Coutances. »

TOME III.

Page 239, ligne dernière, au lieu de : « *M. Du Bois de l'Académie française*, » lisez : « Filleau de la Chaise. »

Page 281, au dernier mot de la dernière ligne, au lieu de : « *en* », lisez : « ne. »

Page 487, le dernier paragraphe, et la note qui s'y rapporte, doivent être rétablis ainsi :

« C'étaient des élèves de Port-Royal encore, et en droite ligne, que M. Mairat, Conseiller au Grand-Conseil ; M. Robert, Conseiller de Grand'-Chambre ; M. Benoise, Conseiller-clerc [1] ; ces derniers du Parlement de Paris, et qui se ralliaient pour la bonne cause autour des Bignon. »

1. Sur ce M. Benoise, ou sur son père, se rappeler la lettre de mademoiselle d'Aumale, qui a été donnée tome II, page 563.

Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, 11, rue de la Monnaie.

Autres ouvrages du même Auteur.

—

PORTRAITS LITTÉRAIRES, 2 vol. format anglais, in-18, 1844.

PORTRAITS DE FEMMES, 1 vol. format anglais, in-18, 1845.

PORTRAITS CONTEMPORAINS ET DIVERS, 3 vol. format anglais, in-18, 1846.

TABLEAU DE LA POÉSIE FRANÇAISE AU XVI^e^ SIÈCLE, édition revue, 1 vol. in-18, 1843.

POÉSIES COMPLÈTES, 1 vol. in-18, 1845.

VOLUPTÉ, roman, 1 vol. in-18.

Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, 11, rue de la Monnaie.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 03333624 0